

HISTOIRE
D'ALLEMAGNE

LES EMPEREURS
DU XIVe SIÈCLE
HABSBOURG ET LUXEMBOURG

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

A LA MÊME LIBRAIRIE

Histoire d'Allemagne, 6 volumes in-8 :

I. *Origines de l'Allemagne et de l'Empire germanique*, avec introduction générale, cartes géographiques. In-8 .... 7 50

II. *Fondation de l'Empire germanique*. Charlemagne, Otton le Grand. Les Ottonides, In-8 .... 7 50

III. *L'Empire germanique et l'Église au moyen âge*. Henri IV et Grégoire VII. In-8 .... 7 50

IV. *L'Empire germanique sous les Hohenstaufen*. L'empereur Frédéric Barberousse. In-8 .... 7 50

V. *L'Empereur Frédéric II et la Chute de l'Empire germanique au moyen âge*. Conrad IV et Conradin. In-8 .... 7 50

VI. *Les empereurs du XIVe siècle*. Habsbourg et Luxembourg, principautés, villes, ligues, etc. In-8 .... 7 50

Pie IX et Victor Emmanuel. Histoire contemporaine de l'Italie. 1 vol. in-8 .... 8 »

Le même ouvrage. 1 vol. in-12 .... 4 »

Italie et Renaissance. Politique. — Lettres. — Arts. 2 vol. in-12.. 8 »

I. *Les Médicis*. — Cosme et Laurent le Magnifique. — Les Sforza. — François Sforza. — Ludovic le More. — Les Borgia. – Alexandre VI et César. — Charles VIII et Savonarole.

II. *Les Papes*. — Jules II. — Léon X. — Adrien VI. — Clément VII. — Les écrivains politiques. — Machiavel. — François Guichardin. — Les artistes. — Michel Ange et Raphaël. — Chute de Rome, de Florence et de l'Italie.

Les Empereurs romains. Caractères et portraits. 4e édit. 1 v. in-12. 3 50

Les tribuns et les révolutions en Italie. — Jean de Procida. — Arnaud de Brescia. — Nicolas Rienzi. — Michel Lando. — Masaniello. 1 volume in-12 .... 3 50

Entretiens sur l'histoire du moyen âge.

Première partie. Tome I. Chute de l'Empire romain. — Invasions barbares. — L'Église chrétienne. — Clovis et les Mérovingiens. 3e édition. 1 vol. in-12. 3 50

Tome II. Civilisations chrétienne et mahométane. — Justinien. — Mahomet. — Saint Grégoire le Grand. — Charlemagne et les Carolingiens. 3e édition. 1 vol. in-12 .... 3 50

Deuxième partie. Tome I. Chute des Carolingiens. — Féodalité et chevalerie. — Les premiers Empereurs allemands. — Les premiers rois Capétiens. — Saint Bernard et Grégoire VII. — La Croisade. 1 volume in-12 .... 3 50

En préparation :

Tome II. Villes et communes. — Empire et sacerdoce. — Royauté française. — Louis VI, Philippe-Auguste et Saint Louis. — Boniface VIII et Philippe le Bel. 1 vol.

Histoire résumée de l'Allemagne et de l'empire germanique. Leurs institutions au moyen âge. 1 fort volume in-12 accompagné de 5 cartes... 4

HISTOIRE D'ALLEMAGNE

LES EMPEREURS

DU XIVe SIÈCLE

HABSBOURG ET LUXEMBOURG

PRINCIPAUTÉS, SEIGNEURIES, VILLES, LIGUES

LA SAINTE VEHME ET LA BULLE D'OR

PAR

JULES ZELLER

MEMBRE DE L'INSTITUT





PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER

PERRIN ET Cie LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1890

AVERTISSEMENT

Ce sixième volume commence l'histoire moderne de l'Allemagne. Il va de l'avènement de Rodolphe de Habsbourg, à la Réforme. C'est l'époque où, après le moyen âge, l'Allemagne se constitue, politiquement, en principautés et villes indépendantes, avec des Empereurs sans pouvoir au-dessus d'elle, sous la forme qu'elle gardera longtemps. Le septième volume, qui traitera de la Réforme, paraîtra très prochainement. C'est par la Réforme que l'Allemagne se constitue, moralement, en deux religions rivales, l'une obéissante, l'autre rebelle à l'empereur et à la papauté. Comme, à cette seconde époque, les délimitations intérieures de ses États ne changent pas, la même carte, qui paraîtra au prochain volume, servira pour les tomes VI et VII.

LIVRE XIII [1]

LE GRAND INTERRÈGNE

OU

L'ALLEMAGNE SANS EMPEREUR

Le Saint-Empire et l'Allemagne au XIIIe siècle

La chute de la dynastie des Hohenstaufen et la fin des empereurs de la maison de Souabe, en Frédéric II et en Conradin, est le signe d'une grande évolution dans l'histoire de l'Allemagne. C'est la fin d'une époque et le commencement d'une autre, comme la chute des empereurs Carolingiens l'avait été déjà pour elle. Avec les Carolingiens avait fini la vieille Germanie qui, de barbare, païenne et isolée d'abord, avait été, après ses irruptions dans le monde romain, convertie et organisée par Charlemagne et introduite par lui dans le cercle des nations en voie de civilisation, c'est-à-dire dans l'universalité chrétienne, dans la catholicité.

Avec ses empereurs germains, héritiers de Charlemagne, l'Allemagne avait commencé une vie nouvelle, celle du Saint-Empire romain germanique, de ce qu'on pourrait appeler le haut empire allemand, l'empire romain de nation germanique, *imperium romanum nationis germanicæ*, sous les

[1] Voir le volume V qui précède celui-ci.

empereurs Ottoniens, Henriciens et Souabes. Leur capitale idéale, enviée était Rome, *Urbs aurea*, où ils avaient un palais, *imperiale palatium.* Mais ils avaient d'autres capitales aussi où ils étaient couronnés rois, Aix-la-Chapelle, Monza, Arles ; leur empire était sans limites, comme celui de l'ancienne Rome. Successeurs de Charlemagne, ils prétendaient être les maîtres du monde, quelquefois même, comme Barberousse, jusqu'à la propriété. Au moins ils soutenaient et protégeaient, dans les États Scandinaves et chez les populations Slaves, la conversion chrétienne. Leur pouvoir en théorie était absolu : *tua voluntas jus est*, dit l'archevêque de Milan à Frédéric Barberousse ; et Frédéric II ordonne à l'université de Bologne d'inscrire ses constitutions dans le *corpus civile* de l'ancienne Rome.

A considérer l'apparence et l'origine de cet empire qui portait à cette époque le titre aussi long qu'ambitieux de *Saint-Empire romain germanique*, il n'y avait aucune institution politique qui fût aussi ancienne, aussi puissante et aussi considérable en étendue ; à en étudier de près le caractère et l'histoire, il n'y en avait pas de plus récente, de moins solide et souvent de plus restreinte [1].

Cet empire des Ottons et des Frédérics prétendit toujours procéder non seulement de l'ancienne Rome impériale mais de la Rome pontificale, c'est-à-dire d'un principe politique et d'un principe mystique. Au fur et à mesure en effet qu'ils s'éloignent de leur prédécesseur Otton le Grand, les empereurs allemands, Frédéric Barberousse et Frédéric II, font remonter leur pouvoir, pour le rendre plus respectable, aux empereurs romains Justinien, Trajan ou Auguste ; mais, en même temps, pour pouvoir se dire désignés de Dieu et s'au-

[1] Ficker J. Das deutsche Kaiserreich, Inspruck 1861, du même auteur Deutsches Kœnigsthum und Kaiserthum 1862.

toriser d'une sorte de droit divin, ils n'en demandent pas moins toujours aux papes, aux chefs de la chrétienté, cette ambitieuse couronne qui leur donne pour limites de leur empire celles mêmes de la chrétienté, et qui semble remettre entre leurs mains, avec des pouvoirs et des honneurs impériaux, pour les gouverner, la ville de Rome et toutes les provinces et cités de l'Italie et de l'Occident.

Voici donc constituées en face l'une de l'autre

Les deux moitiés de Dieu, le pape et l'empereur!

Le pape couronne l'empereur, l'empereur protège le pape ; le pape règne, mais l'empereur gouverne. Il y a deux têtes, l'une spirituelle, *caput spirituale*, l'autre temporelle, *caput temporale*, pour conduire harmonieusement le monde. Fantastique conception qui, sur un trône à double siège, met aux prises les deux moitiés divines qu'elle voulait unir. Pendant trois siècles, cette lutte avait troublé l'Europe entière, opposé les anti-papes aux papes, les anti-Césars aux Césars. Ces Césars avaient, il est vrai, défendu le pouvoir politique, civil contre la cour de Rome et empêché l'établissement d'une théocratie, mais pour menacer plus encore le monde de l'omnipotence politique impériale et ils avaient entraîné l'empire allemand et la papauté avec des flots de sang dans le même abîme.

A vrai dire, les événements les plus récents, comme les plus anciens, avaient surabondamment prouvé qu'il n'y avait pas au monde de couronne qui eût en théorie plus de prestige et qui fût en réalité plus malaisée à saisir et surtout à porter que celle de l'Empire.

Le dernier représentant et cependant le moins dupe de cette monarchie à la fois mystique et politique, qui caractérise si bien cet âge, le célèbre empereur Frédéric II se

disait *Imperator et Gubernator urbis et orbis* et ni Rome ni le monde ne lui appartenaient. Les papes et les barons romains ne le souffraient guère à Rome que pour son couronnement. Il s'y posait en patron, en bailli, en défenseur, comme il disait, de la Sainte Église de Rome ; mais le pape refusait fort souvent même de le reconnaître et de l'y garder. Il répétait que « le monde avait été confié à son zèle pour maintenir (c'est la prétention de tous les empereurs) la paix entre les peuples, en encourageant les bons et en réprimant les méchants par la crainte des châtiments. Mais il n'avait pas plus réalisé cette double tâche que ses prédécesseurs ; son règne en Allemagne comme en Italie avait été ensanglanté par les plus terribles guerres; ses ambitions énormes et ses convoitises insatiables avaient fait de lui plutôt le perturbateur que le gardien de la paix européenne.

Quelles limites reconnaissait en effet cet empire? Dans la chrétienté, contestant quelquefois leurs titres aux Cesars de Byzance et complotant d'arracher leur capitale à ces schismatiques, les empereurs allemands du moyen âge réclamaient l'hommage des royaumes de Danemark, de Hongrie, de Bohême, même de Pologne, et les possessions même du royaume d'Arles en France ; un roi d'Angleterre, Henri II, qui proclamait son *auctoritas imperandi*, — un roi d'Écosse, s'étaient reconnus vassaux de Barberousse; le roi de France, auprès du César teutonique, n'était alors qu'un roitelet (*regulus*), quoiqu'il ne se fût jamais humilié devant lui. Frédéric II avait été couronné roi à Jérusalem comme à Aix-la Chapelle, à Arles, à Monza, à Palerme et empereur à Rome; s'il fallait regarder comme authentique une lettre de Barberousse, en Asie, la Syrie, la Perse, l'Égypte auraient nominalement fait partie de son empire. Il aurait sommé les

Infidèles de sortir de ses terres. Mais en Italie, en Pologne, en Provence, les souverains teutoniques n'étaient guère obéis que là où ils étaient présents de leur personne, et encore... Il leur aurait fallu le don d'ubiquité pour faire de l'universalité de leur empire une réalité ; à considérer seulement l'Allemagne où ils agissaient surtout comme rois et où ils résidaient le plus souvent, il s'en fallait que la royauté même fût une réalité.

Ces orgueilleux souverains prêtaient serment à leur avènement de maintenir les droits de l'empire, c'est-à-dire du corps germanique, ce qui faisait que l'empire (bonne règle d'ailleurs si elle avait été bien comprise) était supérieur à l'empereur qui était soumis à ses lois. La justice était leur premier devoir en terre libre ou vassale, sur alleu ou sur fief. Partout où ce souverain est de sa personne toute justice cesse. Quand il n'est pas là, il délègue son pouvoir aux princes ; mais on peut en appeler à lui. S'il est présent, il compose le tribunal de ses échevins et il est chargé de l'exécution du jugement. Mais, la pratique générale de la guerre privée en Allemagne empêche le cours de la Justice. Chacun se retranche armé sur son territoire, dans son château, derrière les murailles de sa cité. Il faut exécuter à main armée même une sentence impériale ; car il n'y a pas de constitution écrite, générale, reconnue. Dans cet état perpétuel de guerre, il y a bien des constitutions particulières, régionales, pour la paix, mais elles ne suppriment pas, elles règlent la guerre — et encore ? Ainsi, les hostilités ne commenceront que trente jours après dénonciation et on leur impose certaines restrictions ; mais les tribunaux, juges de ces infractions, sont impuissants. Ces institutions de paix peuvent se tourner même contre l'empereur, s'il n'est pas assez fort pour imposer sa volonté.

Le roi ou l'empereur en Allemagne, puisqu'on lui donnait ces deux désignations, avait aussi le pouvoir administratif suprême. Il distribuait les privilèges, les immunités, les droits; il les confirmait, il donnait l'investiture de tout fief et fonction. Il avait sa cour de grands officiers, son grand chancelier d'Allemagne, l'archevêque de Mayence ; son grand chancelier d'Italie, l'archevêque de Cologne; son grand chancelier de Bourgogne et de Gaule, l'archevêque de Trèves ; son maréchal de l'empire, duc de Saxe; son chambellan (*camerarius*), margrave de Brandebourg ; son échanson (*pincerna*), le roi de Bohême; son écuyer (*dapifer*), le comte palatin du Rhin grand officier de justice. Mais comment l'empereur tiendrait-il ces officiers toujours réunis auprès de lui ? Il n'a pas de capitale. Il n'est pas sédentaire, toujours errant de châteaux en châteaux où il se fait héberger; on le trouve sans cesse à cheval, à la différence des rois capétiens de ce temps, sédentaires et assis. Aussi la chancellerie est-elle en désordre, dispersée, mal tenue; le gouvernement en réalité n'est pas organisé, et, par là, les pouvoirs qu'il peut conférer à des officiers inférieurs de province, à ses baillis, ne sont ni définis ni respectés. Mais les diètes ! les réunions des princes! dont on entend si souvent parler dans l'histoire de l'Allemagne ? Elles ne sont non plus déterminées ni pour le temps, ni pour le lieu, ni pour les personnes. Selon le besoin, l'empereur convoque sa diète où il veut ; il cherche à y juger des faits particuliers, à réconcilier des princes, à y discuter, régler des affaires d'église, surtout à y préparer une expédition en Italie, en France, en Hongrie, en Bohême, en pays Slaves ou en Terre Sainte; et, la diète séparée, trop souvent ses résolutions ne sont point exécutées.

Que dire du domaine, des revenus, des finances royales et impériales surtout à la veille du grand interrègne ? Le

roi est respecté, s'il est grand propriétaire, s'il est arrivé à l'empire avec un puissant duché. Mais, le plus souvent, il s'en démet, parce qu'il ne peut être à la fois souverain et vassal. Frédéric Barberousse avait été puissant quand il avait possédé toute la Souabe et une bonne partie de la Franconie ; mais Frédéric II avait déjà perdu ou aliéné la plus grande partie de ces deux provinces ; et c'est pourquoi il avait tenu à la possession de son royaume de Naples et de Sicile qui faisait de lui un étranger ; pour les anciens biens ou revenus de l'empire, ils avaient été depuis longtemps, par trois dynasties successives, égrenés, aliénés ou inféodés. Ce qui restait sous le nom de *services* dans les abbayes et de *collectes* dans les villes impériales, droits de gîte, etc., était fort maigre pour un souverain plusieurs fois roi et de plus empereur, qui avait tant à faire et dans tant de contrées si différentes et si éloignées les unes des autres ! Bref, le pouvoir était grand en théorie, mince en réalité ; sous ce titre il représentait l'unité, l'universalité de l'empire; mais à la poursuite de cette chimère universelle, *catholique*, ces Césars tudesques avaient oublié de faire de la vieille Germanie une nation, une patrie. Ils ne lui avaient laissé avec le souvenir d'une fausse grandeur que l'anarchie, et, au monde, que le sentiment vague d'une menace sans cesse suspendue sur les petits, et les traces, surtout en Italie et en France de spoliations violentes ou de ravages odieux.

Combien l'homme d'État aussi pratique que hardi et sans scrupule qui, de nos jours, a restauré, au milieu de l'Europe surprise et trop tard effrayée, l'empire germanique deux fois tombé, au XIII[e] siècle et au commencement du XIX[e], a su autrement s'y prendre ! Les rois, les princes qu'il a bien voulu conserver dans l'empire nouveau il en a fait presque les généraux et les préfets de l'empereur, en prenant à sa

disposition leurs soldats et tout ce qu'il y a d'effectif dans le gouvernement d'un État, la diplomatie, les postes, les chemins, les finances, etc. Pour le Parlement allemand qui, dans le *Reichsrath* et le *Reichstag* d'aujourd'hui, a remplacé les anciennes diètes d'autrefois, il est périodique, il a une résidence et une compétence et des attributions et des conditions déterminées, mais qui le livrent pieds et poings liés au caprice de l'empereur ou d'un grand chancelier dont les pouvoirs sont bien définis ; l'histoire récente contemporaine ne l'a que trop prouvé. Le vieil empire romain germanique n'avait point de centre. Il était électif, ce qui est une faiblesse dans une monarchie ; et il n'avait point de capitale, ce qui en est une autre. Le nouvel empire a, au sommet, un empereur héréditaire, qui impose au Parlement impérial toutes les lois communes à l'Allemagne, qui prend toutes les mesures de sécurité générale, règle l'exercice de toutes les libertés particulières, dirige toute la diplomatie allemande, et détient le droit de paix et de guerre pour tous avec la nomination à tous les grades de l'armée et de la marine et la sanction du serment. La base de cet empire des Hohenzollern est le royaume agrandi de Prusse, de la Vistule au Rhin, une propriété inaliénable de la famille, qui est un peu plus considérable, sinon aussi gai que la Vieille Souabe des Hohenstauffen. La capitale est une ville de douze cent mille âmes qui grandit tous les jours ; son contingent féodal une armée de trois millions d'hommes dont la quotité est fixée sept années à l'avance, ses finances tout ce que peut voter un Parlement facile à terroriser, sans compter un trésor de guerre, accru par la victoire, destiné à faire toutes les améliorations, fortifications militaires, et à mobiliser au premier signal.

Ce n'est plus là un empire mystérieux, nuageux, électif

de droit, héréditaire de fait, tenant de la vieille Germanie païenne et du droit divin chrétien, ni tout à fait laïc ni précisément ecclésiastique, élevé sur le pavois et courbé sous la bénédiction du prêtre, oint avant d'être couronné, embarrassé dans les plis de la robe sacerdotale, comme un argument scolastique dans la formule d'un syllogisme, à la fois allemand et romain, national et universel, en un mot une épée bénie dont la pointe était partout et la poignée nulle part. Le nouvel empire allemand ne relève que de lui; l'empereur dit bien qu'il est créé de Dieu, mais il prend lui-même la couronne sur son autel pour la mettre sur sa tête. Il est Allemand et veut que soient allemands les pays qu'il conquiert; c'est territoire d'Empire. Rien de mystique dans ce nouvel empire. On a même bientôt renoncé à l'appeler, par souvenir archaïque, germano-chrétien. La religion et même les religions sont dans l'État et non dans une église : il s'élève au-dessus d'elles. Les cultes sont institutions d'État. L'empire allemand, protestant par son chef, n'a pas de pape au-dessus de lui, mais des prédicants, des chapelains sous lui, qui disent la parole ou chantent la messe qu'il veut; et, le pape de ses sujets catholiques, il le considère comme une puissance extérieure, politique, et il en est bien moins gêné que les anciens empereurs; car si ces dissidents lui résistent, selon l'occasion, il inflige à leur conscience des lois qui les gênent ou il leur fait ordonner par leur chef spirituel de voter comme il l'entend. Le successeur contemporain des Grégoire VII et des Innocent III devient presque, entre les mains de Bismarck, un jouet qu'il brave ou caresse pour faire toujours à sa volonté, sans avoir besoin d'aller à Rome ou à Canossa. Bref, l'ancien empire allemand, après avoir usé trois dynasties à la poursuite fantastique d'une sorte de domination mystique universelle avait vu des royaumes

autrefois vassaux, l'Italie, le Danemark, la Bohême, débarrassés de ce cauchemar impérial, s'émanciper et laisser l'Allemagne, dont elles n'avaient point su faire une nation, livrée à elle-même sans constitution véritable, après la chute de la plus brillante de ses dynasties ; et le nouveau a fondé en Allemagne un despotisme politique et militaire qui tient l'Europe entière sous l'impression de la terreur incessante de nouvelles guerres et de plus grandes conquêtes, sans qu'on puisse dire encore s'il parviendra à établir définitivement sa prépotence en Europe et à donner à l'Allemagne elle-même une vraie unité et à en faire une véritable nation.

On avait bien cherché au XIIIe siècle, après les Hohenstaufen, à donner des successeurs ou des remplaçants à ces empereurs d'autrefois qui avaient autant fatigué qu'ébloui l'Europe de leur gloire ; mais, comme les princes ne s'entendaient que dans la pensée de les avoir faibles et peu gênants, pour ne pas courir les mêmes périls, ils n'avaient plus nommé que des candidats qui avaient bien voulu payer de vains honneurs à beaux deniers comptants aux électeurs, sans trouver une majorité, et ne pouvaient passer que pour des fantômes d'empereur. L'un, un Anglais, frère du roi d'Angleterre Henri III, riche et beau de sa personne, avait mis quatre fois et pour bien peu de temps, le pied en Allemagne. Il y avait été couronné, dans une de ces descentes, à Aix-la-Chapelle ; mais, après avoir, en remontant le Rhin jusqu'à Bâle, répandu les privilèges et les cadeaux dans les bonnes villes allemandes, il en avait remporté cet adieu : « Ce n'est pas pour ta beauté, c'est pour ton argent. » La troisième fois, il reconnaît le roi de Bohême, Ottokar, comme duc d'Autriche et de Styrie. La dernière fois, 1268, il réunit une diète où il montre son impuissance. Quant à l'autre empereur élu, le roi de Castille,

Alphonse X, ses sujets lui interdirent de quitter son royaume; et il méritait le titre de *sage* en leur obéissant, parce qu'il ne pouvait faire autrement. Le frère de Richard de Cornouailles, le puissant roi d'Angleterre Henri III, lui donna une nouvelle occasion d'exercer sa sagesse en l'obligeant à renoncer à la consolation qu'il avait voulu se donner de s'appeler empereur d'Espagne, et il devait, mais sans y réussir, intriguer dans la péninsule italienne pour se faire couronner par le pape.

En réalité, ces deux princes n'étaient, ni en droit ni en fait, empereurs. Ils avaient eu un nombre égal de voix: Les papes, et cela était alors reconnu comme une nécessité, avaient toujours refusé de se prononcer entre eux; encore moins avaient-ils couronné l'un ou l'autre à Rome. Il y avait donc bel et bien interrègne impérial; et si quelques historiens allemands récents, rompant avec la tradition de leurs prédécesseurs qui caractérisaient cette période, en la déplorant du nom de Temps sans empereur (die Kaiserlose Zeit), ne veulent point qu'il y ait alors eu interrègne, solution de continuité impériale, c'est évidemment aujourd'hui par une sorte de flatterie ou de fétichisme pour cette institution restaurée dans laquelle ils ne veulent plus souffrir ni lacune ni défaillance. Un document du temps, bien plus autorisé, nous dit que « le souvenir de l'empire s'était évanoui comme un son. »

Il semble jusqu'à un certain point que le saint siège après avoir contribué à ébranler l'empire cherche à le remplacer en Allemagne. Le successeur d'Innocent IV, Urbain IV, traite indifféremment de roi les deux concurrents. Un instant, en 1263, il convoque les fondés de pouvoir des deux élus à Rome; mais il remet sa décision successivement jusqu'en 1264, 65 et 66; et, son successeur, jusqu'en

1268, sans se décider. Les papes aiment à perpétuer le schisme impérial à la faveur duquel ils sont plus puissants en Allemagne. L'empereur Frédéric II mort, Conrad IV mort, Conradin mort, les vrais empereurs du haut empire sont bien finis.

L'ambition politique universelle des empereurs allemands était condamnée, avant que la puissance universelle des papes fut condamnée à son tour. Les plus grands de ces empereurs avaient, en un temps, reculé au Nord et à l'Orient les frontières chrétiennes ; un instant Frédéric II avait reconquis Jérusalem. Ses successeurs mettaient à peine le pied dans l'empire. Les nations même qu'il avait menacées, et qui étaient restées cachées sous ce double nuage d'universalité du moyen âge, apparaissent sous leurs formes originales. Les républiques d'Italie et le royaume de Naples se détachent de l'Allemagne; le Danemark, la Pologne, la Bohême, la Hongrie secouent leur vasselage. Le royaume d'Arles, quand nul n'y est couronné, n'obéit à personne. La France, avec saint Louis, prend le premier rang parmi les nations nouvelles. D'après les établissements de ce roi « on ne peut appeler de lui qu'à Dieu. »

Mais quand se sont dissipées les dernières vapeurs de ces lourdes et sombres nuées impériales qui avaient recelé tant d'orages, apparaît l'Allemagne vraie de cette époque, l'Allemagne féodale, ecclésiastique et municipale, dans toute cette diversité et cette variété originale d'États et de formes politiques qui a toujours constitué son caractère distinctif. Elle surgit à l'air libre et à la lumière du soleil, comme, après la chute de l'empire de Charlemagne qui avait aussi tout voilé, était apparue, trois siècles auparavant, la France féodale du xe siècle.

CHAPITRE XXVII

Dissolution de l'ancienne constitution. États nouveaux.

La France féodale, au xe siècle, était morcelée en petites puissances territoriales, autonomes et indépendantes dans les duchés, comtés, marquisats, évêchés, abbayes, villes, communes plus ou moins libres, avec sa chevalerie armée et sa population inférieure plus ou moins réduite au servage. Les rois capétiens la trouvèrent ainsi pour reconstituer par un long labeur la monarchie et l'unité françaises. C'est ainsi, après la chute des Hohenstaufen, qu'apparaît, au milieu du xiiie siècle, l'Allemagne féodale, avec ses nombreuses principautés ecclésiastiques et laïques de tous degrés, ses villes impériales ou princières, plus ou moins libres, sa petite noblesse militaire et ses paysans tombés de la liberté qu'ils avaient longtemps conservée dans un état voisin de la servitude [1].

Dans la haute époque impériale allemande, les souverains eux-mêmes, soit par leurs luttes contre les grandes maisons ducales, soit par les immunités et les faveurs qu'ils accordaient aux seigneurs ecclésiastiques, et même à des comtes inférieurs, à des cités, avaient poussé à la dissolution de l'ancienne organisation en duchés et en comtés, qui avait

[1] *Franz Lœher*, Fursten und Stœdte zur zeit der Hohenstaufen. — *Bœhmer J.-F.* Die regestem des Kaiserreiches von 1246-1313.

d'abord été la base même de la puissance impériale, et au progrès de ces nouvelles principautés territoriales, indépendantes, ainsi qu'à l'affranchissement des cités. Ce fait était accompli.

S'il est difficile de donner une idée exacte du morcellement infini du territoire national et de la souveraineté politique ainsi que des différentes conditions sociales de la France du xe siècle où commençait à peine à renaître la royauté, combien il est plus malaisé de le faire pour l'Allemagne du xiiie, à la veille de la restauration d'un pouvoir décoré d'un titre plus ambitieux, mais bien plus impuissant à opérer chez lui cette évolution nationale et sociale qui est bien loin même d'être achevée aujourd'hui.

On se rappelle encore ce qu'a été politiquement l'Allemagne, ou plutôt ce qu'on appelait la confédération germanique de 1815, aux années qui précèdent la restauration contemporaine de l'empire allemand en 1870 : un assemblage d'États de dénominations, de grandeur et de constitutions fort différentes : royaumes, grands-duchés, duchés, comtés, petites seigneuries de toute nature, villes libres ; et dans ces États des sujets ou des citoyens avec des lois et des droits variables d'état à état, le tout relié en une confédération par une diète où dominaient et se disputaient quelquefois les états les plus puissants, mais qui, sans menacer personne au dehors, avait au moins l'avantage, tout imparfaite qu'elle était, de respecter à peu près la liberté de chacun. Cette confédération assura à l'Allemagne la paix intérieure et extérieure et une certaine prospérité, au milieu d'une Europe tranquille, sinon toujours satisfaite. Mais, auprès de cette Allemagne divisée, mais faisant un tout fédératif, avec des inégalités politiques et sociales encore choquantes mais non trop criantes, qu'était-ce que l'Allemagne

du XIIIe siècle? un pêle-mêle inextricable d'États encore infiniment plus nombreux et plus inégaux : des royaumes, des duchés, des margraviats, des landgraviats, des comtés palatins, des comtés, vicomtés, bailliages, burgraviats, seigneuries; des archevêchés, des abbayes, puissances temporelles en même temps que religieuses, des villes impériales, princières, épiscopales ou libres et indépendantes qui formaient aussi autant d'états particuliers, et, dans ces états, des princes ecclésiastiques ou laïcs avec des vassaux, des libres seigneurs, des chevaliers, avec ou sans fiefs, tenus ou soustraits au service de cour, de justice ou d'ost, des hommes d'armes, autant de degrés dans la noblesse! dans les villes, des citoyens nobles ou non nobles, de hauts bourgeois et de petits bourgeois, des gros commerçants ou des gens de petits métiers, des patriciens et des compagnons, des serviteurs, des manœuvres, des soldats mercenaires, armés, payés et nourris; dans les campagnes enfin, des propriétaires libres ou non libres, des usufruitiers et des métayers, des tenanciers, des manants, des colons, des censitaires, des serfs plus ou moins grevés de redevances et de corvées, qui formaient à leur tour tous les degrés de la roture et de la servitude. Et le tout était sans lien commun à tous, sans hiérarchie régulière, générale, faisant loi entre les états et les individus, puisque tous n'avaient entre eux que des rapports privés entre égaux ou inférieurs, et avaient moins encore, dans ce grand corps inorganique, su ou voulu s'entendre pour former une confédération.

On ne saurait se faire une idée de cette inextricable et puissante végétation féodale et municipale qui apparut tout à coup dans la variété et la diversité infinie d'essences et de formes politiques qui a longtemps fait son principal

caractère, qu'en revenant un instant sur les causes générales à toute l'Allemagne qui ont amené cette évolution politique, avant de la poursuivre dans les détails spéciaux, individuels, de chacune de ses parties au XIII[e] siècle.

I

Ruine des anciens duchés et comtés.

L'insuffiance de l'éducation politique des souverains allemands, qui se prétendirent les successeurs de l'empire non seulement chrétien mais germano-latin de Charlemagne, dans une société relativement encore barbare, et l'inaptitude de la race germaine à concevoir sous une forme abstraite, générale un gouvernement qui accomplit sa tâche à l'aide de fonctionnaires ou d'officiers, avaient empêché les premiers rois et empereurs allemands d'affermir l'ancienne constitution en grands-duchés et en cantons (*pagi, gauen*) ou comtés, qui avait divisé et subdivisé originairement l'Allemagne arrivée au X[e] siècle entre leurs mains souveraines. Les rois et les ducs ou comtes à eux soumis, avaient, quoique d'un point de vue différent, envisagé également leurs rapports moins comme un fait politique, que comme un fait social, presque privé, et leurs devoirs et leurs droits réciproques, moins comme dérivant d'une délégation de la souveraineté ou de la terre, d'un office en un mot, que de la relation personnelle existant entre eux, en vertu de l'hommage et du serment de fidélité qui liaient les souverains, les maîtres ou patrons à leurs clients ou à leurs obligés.

Dans les anciens grands-duchés allemands, dans la

Saxe, la Bavière, la Souabe, qui constituaient politiquement des familles particulières (Stœmme) de la grande race allemande, dans le duché de Franconie, fragment détaché de l'ancien peuple conquérant des Francs, ou dans celui de Lorraine, simple création politique factice, les ducs recevaient l'investiture comme des délégués, pour maintenir la paix, la justice, protéger l'Église, gouverner la province; mais ils étaient aussi seigneurs héréditaires et, au milieu des vicissitudes de leur histoire si mêlée à celle des trois dynasties des empereurs Saxons, Franconiens et Souabes, ils avaient été par là pour ceux-ci moins des officiers, des délégués tenus à l'obéissance que des *grands*, des *fidèles* (*optimates, fideles*), sur lesquels les souverains pouvaient compter comme sur les comtes, les margraves qui étaient en dehors de ces duchés, en Thuringe, en Alsace, en Frise, etc. etc., et, même dans les duchés, sur les évêques et les abbés, dotés aussi de territoires ou même investis de fonctions particulières. Au-dessous de l'empereur roi, au regard de la fidélité, ils étaient donc tous sur le même rang, puisque le roi avait donné à ceux-ci comme à ceux-là le *bannum* (le ban), c'est-à-dire le droit de convoquer les tribunaux, de faire exécuter leur jugement et d'exercer certains droits financiers et militaires, dont l'ensemble formait le comté (comitatus), sur certains territoires déterminés.

Ajoutons que le roi, n'ayant jamais considéré l'office en soi comme distinct de la personne, avait bientôt, soit pour diminuer l'un et affaiblir l'autre, soit pour avantager d'autres fidèles, exempté quelques-uns de ses favoris, sur les terres qu'il leur donnait, de la présence de tout juge ou officier public chargé de rendre en son nom la justice, d'y percevoir des amendes ou d'y accomplir un acte quelconque d'autorité. C'est ce qu'on a appelé l'*immunité*,

donnée d'abord aux évêques et aux abbés, aux propriétaires ecclésiastiques, puis bientôt à des propriétaires, à des vassaux laïcs; habitude pratiquée sans doute par les souverains aux dépends de leur autorité, mais surtout de celle de leurs délégués ou officiers, et qui contribua à diminuer ou à ruiner la puissance originaire des ducs ou des comtes dans leurs anciennes circonscriptions et à détruire toute l'organisation primitivement établie.

Archevêques, évêques, abbés ou bénéficiers et vassaux soustraits à l'autorité des officiers publics, ces *immunitaires* eux-mêmes sont en effet à leur tour comme des officiers de la souveraineté publique; mais à titre de vassaux et en véritables seigneurs, ils jouissent des droits souverains sur leurs terres et dans leurs domaines au nom du roi, dont ils relèvent immédiatement; et alors, comme les anciens comtes, d'abord officiers d'empire, mais en général pris dans le pays, et possédant, outre les bénéfices rénumératoires attachés à leur fonction dans leurs propriétés héréditaires, leurs vassaux propres, leur personnel de *juniores*, de *ministeriales*, de clients et d'hommes de service, ils font de leur office même une propriété également héréditaire. C'est ainsi que la possession des bénéfices a bientôt absorbé l'idée de l'office, et que le comté devient de plus en plus, d'une circonscription territoriale, un bien patrimonial, et le comte lui-même, d'un délégué du pouvoir royal, un seigneur qui attache son office à sa seigneurie, et étend même souvent sa seigneurie au comté tout entier quand il ne rencontre pas un rival dans un évêque où un abbé également immunitaire.

Les souverains achèvent eux-mêmes cette révolution qui soustrait tant de personnes à l'autorité publique pour les précipiter dans la clientèle d'un patron ou d'un maître,

car ils donnent des comtés ou parties de comtés, comme des bénéfices, à des ducs ou à des évêques, parfois même des duchés à des archevêques, comme à ceux de Cologne qui ont été, à plusieurs reprises ducs, tantôt en Lorraine, tantôt en Westphalie. Dans le xe siècle, les évêques de Coire, de Magdebourg, de Passau, de Bamberg étaient investis, dans leurs villes, des pouvoirs de comte; au xie siècle, des évêques ont un ou même plusieurs comtés, sans parler des abbayes auxquelles on accorde les mêmes faveurs. Remarquons en outre que ces archevêques et évêques, même les ducs, inféodent leurs comtés ou parties de comtés, pour avoir des vassaux personnels, et nous aurons une idée complète de la désorganisation du régime primitif. En effet, les anciens comtés (Gauen) ne sont plus des circonscriptions administratives, les anciennes frontières sont déplacées, les divisions sont maintenant toutes seigneuriales, déterminées par les différentes juridictions des évêques, des abbés, des seigneurs; le territoire allemand est tout décomposé et les dénominations antérieures toutes changées. Ainsi les archevêques et évêques, qui sont ducs ou comtes, prennent le nom de la ville où ils siègent; les comtes laïcs, au lieu de la dénomination de l'ancienne circonscription du *gau*, prennent le nom du château, du manoir où ils résident; s'ils réunissent plusieurs comtés, ils se donnent le titre de comtes du pays, comtes de provinces (*Landgraves*, *comites provinciæ*); s'ils habitent un palais impérial ou ducal pour administrer de là les biens impériaux ou ducaux, ils sont *Pfalsgraves*, comtes palatins; s'ils sont sur les frontières, ce sont des *Margraves*; s'ils ont un simple château, des *Burgraves*. Comtes de toute espèce, comme on voit, anciens comtes proprement dits qui survivent dans leurs anciennes circonscriptions ou dans des

fragments de ces circonscriptions et qui relèvent du roi immédiatement; comtes qui relèvent des évêques ou des ducs et qui, vassaux seigneuriaux, ne sont que médiats; comtes de provinces, comtes de frontières, même comtes sans territoire, qui, sous le nom de libres comtes ou comtes des libres (*liberi comites*, *comites liberorum*) dépendent quelquefois de l'empereur, plus souvent de leurs seigneurs ecclésiastiques et qui jugent à leur tribunal, particulièrement dans la Westphalie, les propriétaires libres disséminés qui ont procès entre eux.

L'ambition universelle et l'impuissance réelle de l'empereur, au milieu des événements, ont favorisé cette révolution. L'union de la couronne impériale à la couronne d'Allemagne, de l'empire au royaume et surtout à l'Italie, a tout compliqué en détournant sans cesse les rois allemands de leur tâche indigène, nationale. L'empereur germain est-il occupé en Italie, on rappelle le roi en Allemagne. Point de politique suivie. Bien que trois dynasties se soient essayées dans l'empire, le défaut de descendants, les circonstances, la politique pontificale, qui avait intérêt à ce que l'empire fût électif, ont empêché l'hérédité de la couronne : la royauté a été de la Saxe à la Franconie, de la Franconie à la Souabe sans se fixer nulle part, et, pendant ce temps, l'hérédité des duchés et celle des comtés est devenue un fait. Vainement, en Allemagne, les empereurs saxons, pour faire échec aux ducs, ont favorisé les archevêchés et évêchés, dont ils avaient d'abord la nomination, les ont comblés d'immunités et ont fait d'eux des puissances politiques. La papauté, à la suite de la querelle des investitures, leur a enlevé la disposition des fonctions ecclésiastiques; on ne leur en laissait que l'investiture par le sceptre. Alors, contre les ducs et contre les archevêques, ils ont favorisé les évêques et

les comtes qui étaient au dessous, en permettant à ceux-ci l'hérédité, en transformant ceux-là à leur tour par les immunités en seigneurs immédiats, par des concessions qui faisaient des comtés, comme des évêchés, de véritables états politiques. Les grands-duchés ont ainsi succombé sous la coalition des rois, des évêques et des comtes. Mais les rois n'ont pas hérité pour cela de leur puissance; ce sont les évêques et les comtes qui, avec les immunités, ont ajouté à leurs territoires l'exercice d'une partie de l'autorité royale et impériale. L'anarchie, sous une constitution nouvelle s'est développée pendant la lutte du sacerdoce et de l'empire et pendant les expéditions italiennes.

En résumé, au commencement de l'empire, sous les Ottons, au XIe siècle, l'Allemagne semblait être une confédération de cinq grands états ou duchés, subdivisés chacun en évêchés et comtés, sous un roi commun choisi parmi les chefs d'un de ces grands états. Au XIIIe siècle, au contraire, l'ancien roi de Germanie, passé empereur, ayant réuni d'autres couronnes commes celles d'Italie et d'Arles à la sienne et visé à la monarchie universelle, a vu se dissoudre, chez lui, les anciens duchés et comtés en principautés ecclésiastiques et laïcs, qui ont encore les titres mais non les territoires d'autrefois, et l'empereur est devenu le chef d'une république de principautés. C'est Frédéric II lui-même qui achève et légalise une révolution déjà faite par les constitutions de 1212, 1220 et 1235 qui investissent les principautés ecclésiastiques. et laïques de véritables droits régaliens.

Ainsi le pouvoir monarchique s'est émietté en même temps que les territoires des duchés et comtés entre les mains des princes qui relèvent immédiatement de lui. Jusqu'au XIIe siècle, étaient appelés princes (Fürsten) tous les grands,

qui étaient au-dessus des simples nobles, qui avaient alleux ou fiefs, ou qui jugeaient dans le comté, *sub banno regis*. Depuis le XIIIe siècle, sont princes seulement ceux qui ont un fief d'empire, une principauté composée d'alleux, de fiefs, de terres publiques, archevêques, évêques, abbés, anciens ducs, palatins, comtes de toute espèce, reconnus tels par l'empereur parce qu'ils relèvent immédiatement de lui.

Les mêmes noms de ducs et de comtes désignent tout autre chose que précédemment. Le titre de *prince* prévaut. C'est l'empereur cependant encore qui le donne le plus souvent. Il y a des chartes de *princes* qui limitent le pouvoir royal, qui donnent le droit de battre monnaie, d'entretenir des hommes, etc. Le pouvoir du *prince* n'est cependant qu'une sorte d'agrégat de droits particuliers qui constituent ses rapports d'avoueries avec les églises, avec les villes, avec les hommes libres, avec ses *proprii* qui sont ses vrais sujets. Le pouvoir du chef de l'empire n'a t-il pas lui-même de beaucoup changé de sens? Richard de Cornouailles et Alphonse de Castille sont-ils les vrais successeurs des Ottoniens, des Henriciens (Henri III, Henri IV), des Frédériciens, même de l'italique Frédéric II et du malheureux *Corradino*? De rois allemands, les derniers empereurs du moyen âge s'étaient faits souverains universels, catholiques : dans leurs préoccupations, l'Allemagne ne tenait pas beaucoup plus de place que l'Italie, le royaume d'Arles ou celui de Jérusalem. L'Allemagne, par ses dernières élections, avait pris ou rejeté leurs successeurs hors de l'Allemagne; elle les avait relégués, pour vivre sa vie nouvelle, dans cette universalité politique dont les plus ambitieux souverains avaient fait leur vague et immense empire.

II

Formation des nouvelle principautés ecclésiastiques et laïques

L'ancienne constitution allemande des duchés et comtés, ainsi dissoute en principautés nouvelles, ecclésiastiques et laïques, suivons ce morcellement dans ses principaux détails géographiques, c'est-à-dire dans les principautés nouvelles qui forment le caractère de l'Allemagne du xiiie et du xive siècle [1].

C'est à l'aide de documents nouveaux qu'il faut le faire. Si l'Allemagne en effet change, l'histoire change avec elle. Celle-ci devient moins universelle, plus germanique. Les chroniques ecclésiastiques ou impériales avaient été jusque-là rédigées en latin et elles parlaient de tout. Les documents de langue allemande commencent et ils sont plus spéciaux, plus locaux. Leurs auteurs sont des laïcs. Les deux célèbres recueils de coutume, le Miroir de Saxe (Sachsen Spiegel) et le Miroir de Souabe (Schwaben Spiegel) qui accusent de grandes différences entre le Nord et le Midi sont du xiiie siècle. Si la ville de Lubeck rédige son droit en latin, les deux villes de Strasbourg et de Soest le rédigent en allemand. Au moment où la poésie de cour que les empereurs avaient favorisée s'en va ou devient locale, les chevaliers font, en Autriche, en Saxe ou ailleurs, comme Rodolphe von Ems et d'autres, des chroniques allemandes rimées (Reim Chronik) : et les villes qui ont une histoire particulière, comme Lubeck, Strasbourg, Worms, rédigent

[1] *Joseph Berchtold*. Die Entwicklung der Landeshoheit in Deutschland (Munich 1869); *Eichhorn*, *Staats und rechts geschichte*. *Walter Rechtsgeschihte*.

leurs annales où elles racontent leurs entreprises commerciales ou leurs guerres, et indiquent et supputent leurs finances. Il n'y a pas là beaucoup d'élévation ou de vie; mais c'est exact et pratique.

Dans cette Allemagne nouvelle, bien que l'alliance entre la royauté et l'Église ait été rompue, les principautés ecclésiastiques forment encore, par tradition, comme la première classe du corps germanique. D'abord les trois grands archevêques de la vallée inférieure du Rhin, à Mayence, à Cologne, à Trêves, conservent, même au milieu de la chute ou des schismes de l'empire, le privilège que leur a valu le rôle qu'ils ont toujours joué, récemment encore dans les élections impériales. L'archevêque de Mayence avait été un instant comme le grand électeur de l'empire. C'est lui qui avait fait Henri Raspon et Guillaume de Hollande ; on peut voir aujourd'hui encore dans le dôme de Mayence l'archevêque représenté, sur son tombeau, dans sa haute stature mettant des deux mains la couronne sur la tête de Raspon et de Guillaume de Hollande, petits comme des nains. En évinçant de l'élection le puissant archevêque de Salzbourg, qui aurait voulu y prétendre et malgré la coutume qui avait appelé à y assister, les évêque de Worms, Spire, Strasbourg, Munster et autres, ils avaient augmenté leur importance. Leurs territoires se sont agrandis : par exemple celui de Cologne d'une partie de la Westphalie, après la chute du Welf Henri le Lion, avec le titre de duc *cum omni jure et beneficiis*, et celui de Mayence de parcelles assez considérables des duchés de Lorraine et de Franconie. A côté de ces grands souverains ecclésiastiques, l'archevêque de Salzbourg, pour n'avoir point de droit électoral, n'en est pas moins un prince considérable et fort influent et remuant dans sa contrée.

Après ces princes ecclésiastiques qui passaient justement pour les plus considérables, beaucoup d'autres évêques ou abbés pouvaient compter pour des chefs d'états importants. L'évêque de Wurtzbourg jouissait du pouvoir judiciaire dans toute la Franconie Orientale (*postestate judiciaria in tota provincia orientali*) par la réunion de plusieurs comtés, sans compter l'abbé de Fulde et l'évêque de Bamberg qui avaient aussi recueilli de notables débris de ce duché. Bien des évêques avaient réuni aussi des comtés ailleurs par la dissolution des duchés ; c'étaient ceux de Ratisbonne, de Passau en Bavière, ceux de Metz, de Toul et de Verdun, en Lorraine, sans compter les abbayes de Saint-Gall, de Kempten en Souabe, les évêchés de Trente et de Brixen en Autriche, ceux de Munster, Paderborn et de Magdebourg en Saxe ; sur les bords de la Baltique ceux de Lubeck, de Brême et de Hambourg. Tout en gagnant beaucoup à l'absence ou à l'abaissement des empereurs, ces principautés ecclésiastiques cependant perdaient à l'éloignement du pape, leur protecteur naturel ; ils étaient seuls en face de la rivalité des princes laïcs, de l'avidité et de l'esprit remuant de la petite noblesse des campagnes et des tentatives d'indépendance des villes qui prétendaient alors aussi à jouer un nouveau rôle dans le corps germanique.

Ce qui semblait à cette époque encore émerger des ruines de la vieille Allemagne impériale, ducale et provinciale d'autrefois c'étaient sans contredit les principautés laïques. En très grand nombre aussi, quelques-unes surtout étaient toutes puissantes et auraient pu remplacer les vieux duchés, si l'habitude des princes allemands de partager leurs domaines entre leurs enfants et l'absence d'une loi générale de succession reconnue et indiscutable pour les femmes, les neveux et nièces, n'avaient encore contribué à

ce mouvement de dislocation qui créait de plus en plus en Allemagne de nouveaux et plus nombreux états immédiats.

L'empire annulé, l'ancienne constitution en duchés et comtés détruite, il n'y avait point d'homme noble et chevalier sur sa terre, n'ayant relevé jusque-là que de l'empereur, qui ne se crût l'égal en dignité des puissants princes et ne visât à la même indépendance. Parmi ceux-là même qui relevaient depuis longtemps des princes comme vassaux, un grand nombre chercha à défendre sa liberté, à augmenter son pouvoir contre ses nouveaux maîtres, comme ceux-ci avaient défendu et augmenté l'une et l'autre contre l'empereur. De là des luttes perpétuelles dans lesquelles la petite noblesse ou la chevalerie réussit plus ou moins bien, et une véritable anarchie où le pouvoir fut au plus fort et où régna seul, comme on disait en Allemagne, le *droit du poing*. Époque aventureuse et turbulente qui vit de simples chevaliers, possesseurs d'un manoir, défendre, comme les princes de Waldeck, de Reuss, de Lippe, une indépendance qui s'est presque prolongée jusqu'à nos jours, ou jeter, comme les Nassau ou les Hohenzollern, les bases d'une fortune qui ne s'acheva que sous une couronne de duc ou même de roi, tandis que d'autres devaient se contenter de former la noblesse de cour et les vassaux de provinces des plus puissants, heureux encore de trouver quelques garanties dans la tenue de petites diètes provinciales instituées à l'imitation des grandes diètes de l'empire.

Car maintenant que, comme dit Walter de Vogelweide, le plus puissant de tous est affaibli et qu'il n'y a plus d'empereur, tous font leur main. Droits de seigneurie et de justice sur les petits seigneurs, laïcs ou ecclésiastiques, sur les bourgeois et les paysans, dans les villes et les campagnes, commandement de l'heerbann, ils veulent tout prendre. Ils

ne se font même point faute de revendiquer, dans l'affaissement impérial, les droits régaliens, les douanes, les mines, ce qui est sur la terre et ce qui est dessous, souvent même le domaine impérial. Les droits de l'empereur de présider des diètes et de rendre des jugements, de rassembler et de commander l'armée de l'empire, d'investir des fiefs; l'administration des alleux impériaux et des régales, l'avouerie de l'Église, le bailliage sur les villes et sur les paysans, tout cela est devenu illusoire pendant le grand interrègne et reprendra même peu de réalité après. Les progrès même que quelques empereurs avaient fait faire à la justice en remplaçant par quelques principes du droit mosaïque ou romain, les vieilles coutumes germaines, ils les prennent, les tournent à leur avantage. Ils remplacent par des peines corporelles, par la mort même, l'ancien Wergeld de la Germanie; ils veulent substituer la preuve par écrit aux vieilles épreuves et au serment. Mais ils prétendent garder pour eux seuls les droits de défense personnelle et de guerre privée, quitte à les faire soutenir par quelques juristes comme faisaient les empereurs souabes. L'Allemagne n'est plus qu'une monarchie nominale à l'abri de laquelle une toute-puissante aristocratie princière n'a pas même l'intelligence de former de l'Allemagne un grand état fédératif.

Ces princes immunitaires, exerçant des droits de comtes, des avoueries ou baillages sur les églises ou les couvents allodiaux, et possesseurs d'alleux, de bénéfices, n'ont eu longtemps que des relations privées avec les vassaux, les justiciables, les villes, les libres, les proprii qui dépendent d'eux; mais tous se confondent peu à peu dans la même principauté. On trouve dans les recueils des rois des chartes qui limitent le pouvoir royal, qui leur donne droit de battre monnaie, d'élever châteaux, d'y amener et d'y entretenir des

hommes,; l'agrégation de ces droits particuliers exprimés dans l'investiture est la base des droits des princes. En fait, ils résident dans une ville ou un château, vivant de leur domaine, des droits de justice, des régales octroyées, du droit de monnayage, de leurs fiefs, d'aides extraordinaires pour la guerre. Dans leurs cours sont des officiers, des écuyers, des échansons, des caméricrs, des marescalcs et ceux-ci ont des ministériaux armés au besoin, avec leurs troupes soldées et les contingents des villes. Chaque cour nourrit son monde; le prince voyage de gîte en gîte, tient avec elle ses diètes particulières, ses tribunaux avec ses conseillers, sa chancellerie, ses plaids particuliers d'évêque et de clers, de chevaliers, de bourgeois, de libres, qui réunis forment la diète (Landtag) ou réunion des États (*Stœnde*). Dans chaque villa il a un *villicus*, dans les villes un *scultetus*, plus tard un bailli, avoué, *advocatus*. Mais ces principautés sont de plus ou moins grande importance.

A commencer par les principautés les moins considérables du Nord, on se rappelle que le Welf Henri le Lion, fils de Henri le Superbe, avait réuni dans sa famille la Saxe autrefois si puissante avec ses comtés nombreux, avec sa marche pour la défense de la frontière et ses évêchés, à la vieille Bavière qui avait été même un royaume et où les ducs avaient aussi conservé la présidence des évêques et des comtes, et les marches ou frontières de Nordgau, d'Autriche et de Carinthie. La victoire de Frédéric II sur ce rebelle avait non seulement séparé ces deux duchés; elle les avait morcelés, dissous.

Le fils du vaincu qui avait, au temps de sa puissance, forcé l'évêque de Brême à lui inféoder le comté de Stade, qui avait fondé le comté de Ratzebourg et celui de Schwerin, imposé sa suzeraineté au duc de Poméranie et fondé

trois évêchés chez les anciens Obotrites et la ville même de Lubeck, n'avait conservé, avec le titre de duc de Brunswick, que cette ville et Lunebourg qui faisaient partie de ses alleux avec leur territoire. Une autre partie était retombée, comme un débris de cette vieille puissance, avec le titre vain de duc Saxon, sur un petit territoire encore en pays slave autour de Wittemberg, à un prince thuringien, Bernard d'Anhalt, qui avait secouru l'empereur. Le reste avait agrandi, outre les margraves de Brandebourg, les domaines des évêchés très nombreux de ce pays, plus un certain nombre de princes, comme le margrave de Misnie et plusieurs comtes, par exemple le Landgrave de Thuringe déjà ancien et plus tard en 1292, le Landgrave récent de Hesse, tous devenus par cette dissolution vassaux immédiats de l'empire.

Le duché de Bavière n'avait pas été peu diminué non plus en passant à ses nouveaux maîtres, les Wittelsbach ; les ducs de Carinthie, de Styrie, de Méranie, le Burgrave de Nuremberg, les évêques de Bamberg, d'Augsbourg et de Brixen en avaient retenu quelques bons morceaux, et encore plus, le puissant archevêché de Salzbourg. Otton l'illustre de la famille de Wittelsbach, l'avait, il est vrai, arrondi et relevé de nouveau en y joignant la dignité et les domaines du palatinat du Rhin. Mais sa puissance avait été partagée à sa mort entre ses deux fils Louis et Henri. L'aîné, Louis II le sévère avait retenu avec le titre et les terres du palatinat la haute Bavière avec Ratisbonne et Munich, le second la basse Bavière. Ils étaient quelquefois en querelle parce que leurs limites et leurs pouvoirs n'étaient pas très bien définis, mais toujours d'accord quand l'intérêt de la maison était en jeu. L'aîné, et le plus puissant, le comte palatin Louis II aurait pu jouer un grand rôle dans ces

temps. Mais ses passions lui avaient fait commettre un crime qui pesa longtemps sur sa conscience et sur sa vie toute entière. Sur un simple soupçon de jalousie, en 1250, il faisait décapiter sa femme, Marie, fille du duc de Brabant, après avoir tué de sa main deux personnes qu'il croyait ses complices. Après ce crime, ses cheveux, à l'âge de vingt-sept ans, blanchirent en une nuit. Il resta sous le poids d'un repentir qui l'empêcha de profiter de l'autorité que le titre de comte palatin gardé avec Heidelberg par lui seul et le droit d'administrer les biens de l'empire qui y était attaché, pouvait lui donner au milieu des désordres et du désarroi causé en Allemagne par l'éloignement des empereurs. Après lui ses fils Rodolphe et Louis se firent souvent la guerre pour le partage des états si considérables du père, et ne s'entendirent que pour laisser par un traité le titre de palatin à l'aîné.

Henri duc de Bavière son frère avec sa femme, une sœur du roi Bela de Hongrie, était plus remuant; il eût volontiers cherché à s'emparer de l'Autriche, de la Styrie, après l'extinction de la famille des Babenberg et il chercha plusieurs fois à troubler dans sa prise de possession le roi de Bohême Ottokar plus heureux que lui. Mais il avait affaire à forte partie et, n'étant pas secouru bien activement par ses parents, il vit son rival de Bohême s'emparer de Passau en y mettant un évêque, faire alliance avec Ratisbonne et s'emparer même d'Egra qui avait appartenu à la Bohême; et ses trois fils plus faibles tombèrent sous le protectorat du palatin.

La chute des Hohenstaufen ne laissa pas, même en l'amoindrissant, subsister le duché de Souabe. Déjà, quand les premiers princes de cette famille l'avaient acquis, l'Alsace, et d'autres parcelles aussi s'en étaient détachées. Devenus em-

pereurs les anciens ducs avaient encore, par des donations nombreuses, réduit leur patrimoine. A leur chute nul des vassaux médiats ne se crut assez puissant pour s'en emparer entièrement. Mais, outre les héritiers d'Otton de Wittelsbach, en même temps héritiers des Hohenstaufen, beaucoup devinrent immédiats par le fait de cette chute, et s'agrandirent de ses débris, entr'autres la maison de Wurtemberg, qui fonda au centre un nouveau duché, le margraviat de Bade tenu par la famille de Zœringen qui s'agrandit à l'ouest des landgraviats d'Alsace, la maison de Habsbourg au sud, celle de Hohenzollern et des Hohenlohe, au centre, comme plus au nord-est dans la vieille et grande Lorraine, les comtes de Limbourg, de Luxembourg, ceux de Gueldre, de Clèves, de Hollande, émergés en principautés du naufrage de l'empire.

La chute d'Henri Raspon l'anti-César, landgrave de Thuringe, comte palatin de Saxe et de Hesse, puissant seigneur comme on voit, poussa aussi au morcellement, autant que la chute d'Henri le Lion dans le nord et le midi de l'Allemagne. Ses héritiers, en effet, n'avaient point voulu reconnaître la décision de Frédéric II, qui investissait Henri margrave de Misnie, l'un de ses neveux, de son héritage. La comtesse de Brabant, Sophie, nièce du défunt, avait réclamé et pris le titre de *dame de Hesse et de Thuringe*. Il en était résulté une guerre assez longue, qui se termina par un partage plus favorable cependant au marquis de Misnie qu'à la comtesse obligée de se contenter de la basse Hesse et de huit villes sur la Werra, pour son fils qui deviendra, du reste, la tige des landgraves de Hesse. Henri de Misnie, au contraire, déjà margrave de Misnie et de Lusace, augmenta sa puissance du reste des possessions d'Henri Raspon et y gagna, avec le surnom d'Illustre, 1263, une puissance qui lui eut

permis même, de viser plus haut, sans des malheurs de famille. Son fils Albert avait épousé Marguerite, sœur de Conrad IV, et celui-ci avait institué leur jeune fils Frédéric son héritier, en cas que Conradin mourut sans enfants. Le cas étant arrivé, quelques partisans obstinés des Hohenstaufen pressaient Henri l'illustre de couronner sa longue carrière, en revendiquant l'héritage de son petit-fils en Allemagne et en Italie; mais le fils du vieil Henri avait d'autres passions. Las de l'illustre descendante des empereurs souabes, il ne se contentait pas de lui donner des rivales jusque dans le manoir princier, il la maltraitait odieusement. Poussée à bout par ses mauvais traitements, menacée peut-être de la mort, la malheureuse mère prit le parti de s'enfuir par une nuit d'hiver; mais avant de quitter le château, avec l'aide d'un serviteur, elle monta auprès du berceau de son enfant, et, dans un dernier et douloureux baiser, lui laissa une cicatrice et le surnom de Frédéric *le Mordu*. Albert *le cruel* reporta sur l'enfant Frédéric, réservé à une vie orageuse, et sur son frère Dietzmann, la haine qu'il avait contre la mère. Toute pensée de revendiquer l'héritage des Hohenstaufen s'éteignit dans ces haines de famille; Henri l'illustre n'en avait pas moins fondé une nouvelle et puissante maison qui, plus tard même, devait reconstituer le duché de Saxe.

Parmi les anciennes puissances féodales disparues on pouvait compter encore celle des ducs de Méran, de la famille d'Andech qui s'était enrichie autrefois aux dépens de la Bavière. A l'extinction de son dernier représentant apparaissaient les comtes de Nuremberg, d'Orlamunde et du Tyrol, qui s'enrichissent de son héritage, comme pour compléter l'ensemble de ces innombrables petites principautés.

III

Marche de Brandebourg. — Ordre teutonique. — Royaume de Bohême

Mais à la place des grands états et duchés démembrés de la vieille Allemagne, en apparaissaient de nouveaux, plus excentriques, qui menaçaient déjà de jouer un rôle plus important. C'étaient trois anciennes marches fondées par les empereurs, contre les slaves sur la frontière de l'Est: le margraviat de Brandebourg, le duché de Bohême, érigé même en royaume par les deux Frédéric, et l'ancienne marche d'Ostrick, maintenant duché d'Autriche, qui avait été augmenté de la Carinthie, de la Styrie avec le Tyrol et la Carniole.

La dynastie ascanienne qui avait présidé à la fondation et aux progrès de la marche de Brandebourg, faisait alors de grands progrès sous les margraves Jean et Otton, à l'orient de l'Elbe. Plus heureux que la ligne collatérale de Saxe, qui était arrêtée dans son développement par les comtes de Schaumbourg et par la ville de Lubeck, ils avaient forcé, en effet, les petits princes voisins à l'hommage, soumis la vallée de la Wartha et le Neumark, et fondé Francfort sur l'Oder. Ils intervenaient entre l'ordre Teutonique et les Prussiens et entre le Holstein et le Danemark. En l'absence ou dans l'affaiblissement de la puissance impériale, il n'était pas étonnant que le Holstein et le Danemark, devinssent plus indépendants de l'Allemagne, comme d'ailleurs, au sud-ouest, les puissances féodales de l'ancien royaume de Bourgogne, autrefois rattachées à l'empire. Sous les successeurs d'Hermann de Salza, l'ordre Teutonique, récem-

ment transporté au nord-est, avait à faire non seulement avec les Prussiens sauvages, mais, sur les bords de la Baltique, avec le duc de Poméranie, contre lequel les margraves de Brandebourg, de bonne heure protecteurs et alliés de l'*Ordre*, étaient obligés de les défendre.

A l'Orient de l'Allemagne, dans la Bohême[1], érigée en royaume par Frédéric Ier Barberousse et par Frédéric II, la dynastie des anciens ducs, passés rois, les Premyslides, paraissait avoir grandi de tout ce que perdait celle de Hohenstaufen et la vieille province allemande de Souabe qui leur avait donné naissance. On ne leur montrait plus, à leur avènement, comme souvenir de leur humble origine la chaussure et le sac du laboureur Premysl, le fondateur de leur dynastie. Les deux premiers princes de race bohémienne, décorés en effet du titre de rois, Ottokar Ier et Venceslas Ier (Vacslas Ier), trouvant à se marier dans la famille impériale et dans les familles ducales, avaient fait une loi de l'hérédité de la couronne et s'étaient agrandis du duché de Moravie et de quelques villes de la Misnie avec expectative de la Silésie. Tout en relâchant leurs liens de vassalité envers l'empire, ils s'étaient civilisés en favorisant l'augmentation de la population et de l'influence allemandes dans leur royaume Slave. Le règne du second, Venceslas Ier prince galant et prodigue, avait été même un véritable âge d'or pour les Allemands qui y avaient obtenu d'élever des châteaux forts décorés de noms germaniques, poussaient à la cour les Minnesœnger en même temps que les moines mendiants et y multipliaient les commanderies des ordres religieux et militaires, non sans mécontentement cependant des vieux Tchèques. Mais l'annexion de l'Autriche, après la

[1] *Histoire de l'Autriche-Hongrie*, par Louis Léger.

mort du dernier prince de la dynastie des Babenberg, Frédéric le Batailleur, mort en combattant les Hongrois, avait fait surtout de ce Venceslas Ier le souverain le plus puissant sur la frontière orientale de l'Allemagne entre la vieille Germanie et le monde Slave et Hongrois qui pesait sur elle.

C'était en effet un état considérable que celui que les derniers princes de la famille des Babenberg avaient fait de l'ancienne marche de l'Autriche établie d'abord contre les Slaves du Sud-Est de l'Allemagne, comme la marche de Brandebourg avait été établie contre ceux du Nord-Est. Non seulement ces Babenberg étaient parvenus, en y attirant des colons allemands, à germaniser l'Autriche, mais ils s'étaient rattachés par conquête la Styrie, la Carinthie, la Carniole, provinces Slovenes et y avaient fait prédominer la langue allemande contrairement à ce qui était arrivé en Bohême où malgré l'intrusion germanique dominait encore, comme en Moravie, le Tchèque-Slovaque. Il y avait là par la ferme autorité qu'exerçaient les Babenberg sur les seigneurs et ceux-ci sur la population une cohésion qui n'existait pas ailleurs.

Aussi, quoiqu'il eût épousé une nièce du Batailleur mort sans enfants, Venceslas avait-il eu beaucoup de peine à s'emparer de ces provinces contre la volonté des derniers Hohenstaufen qui s'y étaient fait représenter successivement par le margrave de Bade ou par le duc de Bavière, comm-lieutenants. Mais les Prémyslides avaient pour eux le saint siège, qui tenait beaucoup à mettre entre les mains d'une de ses créatures cet état qui par le Tyrol et le haut Frioul tenait le passage de l'Italie, et le prince ecclésiastique, le plus puissant de la contrée, l'archevêque de Salzbourg, Philippe de Carinthie, qui voulait s'agrandir d'une partie de la Styrie, sur un seigneur puissant Meinhart de Gœrtz. Aussi le successeur de Vençeslas, Ottokar II, était-il

parvenu à réunir les États autrichiens à Brunn et, favorisé par les évêques même de Passau et de Freisingen, à se faire proclamer dans Vienne qui avait été comblée cependant de privilèges par Frédéric II. A la mort même de son père, en 1253, couronné à Prague roi de Bohême il avait affermi son pouvoir nouvellement acquis en Autriche en légitimant ses droits par son mariage, à l'âge de vingt-trois ans, avec une nièce du dernier des Babenberg, Marguerite, veuve du malheureux fils rebelle de Frédéric II et en prêtant au pape « comme son vassal, son serviteur et son porte bouclier obéissant » le serment d'être à son service avec son pays, ses villes et ses châteaux.

« Il n'y avait plus un coin du pays, de l'Autriche, ou Ottokar II ne fut maître. » Mais il n'avait pas été si facile de s'emparer de la Styrie où il trouva un nouveau compétiteur dans la personne de Bela IV, roi de Hongrie, époux aussi d'une nièce de Frédéric le Batailleur, Gertrude. Ce roi des Magyars envoyait depuis deux ans ses hordes de cavaliers en Moravie et en Autriche, jusqu'à Vienne, et en Styrie jusqu'à Salzbourg et à Gratz dont il s'emparait. Mais le saint siège avait aussi en prédilection particulière la Hongrie où l'Église était très riche, comme dans tous les pays récemment convertis, et les successeurs de saint Étienne qu'elle avait faits rois. Ottokar pour faire cesser ces ravages était arrivé avec une armée sur les bords du Danube et voulait combattre, quand le pape Innocent IV, qui posait en protecteur des rois, envoya sur le terrain un de ses plus habiles légats Bernard, évêque de Naples. Au lieu d'une bataille, dans une entrevue, les deux concurrents font à Ofen un traité de partage qui, au désespoir des Styriens dont la chronique rimée dite d'Hornek exprime la douleur, partage entre eux la Sty-

rie par une ligne qui suit le cours de la Mur, et ensuite la crête du Sommering et des montagnes de l'Ouest.

Ottokar est alors, pendant que l'Allemagne a deux empereurs ou plutôt n'en a pas, un prince tout puissant sous la protection du pape heureux d'avoir comme vassaux deux princes rivaux. Il ne fait pas sentir seulement sa force sur le Midi, mais sur le Nord auquel confinait ses possessions en Silésie, jusqu'à la Baltique. Là, en effet, l'ordre teutonique, qui, en Prusse, se trouvait, depuis la chute des Hohenstaufen, sous la direction de la cour de Rome, s'était non seulement assuré la possession de Culm, de Thorn et de Marienwerder, mais même du cours inférieur de la Vistule et des rivages du Frischehaff, surveillés maintenant par la forteresse d'Elbing, après une lutte des plus sanglantes. Il fallait un nouvel effort pour assurer à l'entour l'établissement de l'ordre teutonique jusqu'à la Memel et tenir en respect l'Esthonie et la Livonie.

Les prédications ordinaires faites par les ordres mendiants dans les pays allemands voisins ne suffisaient plus. Le grand maître Poppo von Osterna appelait les chrétiens à la rescousse. Le pape Alexandre IV ne se contente pas de solliciter par ses envoyés le zèle des chrétiens. Pour donner plus d'unité et de force à une grande entreprise de ce côté, il s'adresse à Ottokar II de Bohême et à l'évêque d'Olmutz Bruno son conseiller. Ottokar n'avait rien à refuser au Pape. Il convoqua en 1254, les chevaliers de Bohême et d'Autriche, au nombre de 20,000; il entraîna le margrave de Brandebourg, Otto son parent et allié, celui de Misnie Henri, et, après avoir pris Troppau et Breslau, par Elbing, il pénètre avec 40,000 hommes au milieu d'une forêt de chênes sacrés pour les barbares. Il en tue un grand nombre, arrive

jusqu'à la Prégel et envoie peut-être les siens reconnaître l'emplacement de Kœnigsberg d'où il répand la terreur dans la Samogitie. Les légendes ont beaucoup exagéré les exploits d'Ottokar dans cette expédition. Il n'en avait pas moins attaché à son nom une assez retentissante gloire puisque en 1256, après la mort du fantôme d'empereur Guillaume de Hollande, la cour de Rome, les archevêques, quelques princes allemands paraissent avoir songé à le désigner, entr'autres concurrents, comme le margrave de Brandebourg ou le duc de Saxe, à l'empire. Mais Ottokar, comme les autres princes allemands même, était assez indifférent à cette couronne impériale qui passionnait autrefois toute l'Allemagne ; il ne désirait guère en Allemagne que le trouble et la faiblesse pour obtenir l'investiture de la couronne de Bohême et la conservation de l'Autriche.

Assez détaché de l'Allemagne, quoiqu'il en parlât la langue, en pratiquât les mœurs et attirât aussi beaucoup de colons allemands en Bohême, il voulait fonder une puissance indépendante et la transmettre. Ce double désir s'affiche surtout dans la peine qu'il se donne pour se faire couronner en Bohême, n'importe de quelle manière, et pour obtenir de la cour de Rome le divorce contre sa première femme Marguerite qui ne lui donnait pas d'enfants et épouser la princesse Cunégonde, fille d'un prince russe et petite-fille du roi de Hongrie Bela. Il se fut volontiers contenté, pendant une vacance de l'archevêché de Mayence, d'obtenir du saint siège l'autorisation d'être couronné par l'évêque de Prague ou l'évêque d'Ollmutz. A royaume national, sacre national. Il obtint enfin d'abord l'investiture de Richard de Cornouailles, puis après le départ de sa première femme dont il tenait ses droits sur l'Autriche, il alla à Presbourg prendre sa nouvelle épouse Cunégonde et la ramena pour

être couronnée comme lui le 25 décembre 1261 à Prague. Le pape Urbain IV approuva le tout, divorce et nouveau mariage, bien qu'il put y avoir à l'un et à l'autre des empêchements canoniques, parce qu'il voyait dans l'événement la confirmation de la paix entre deux rois qu'il favorisait. L'opinion populaire n'en tint pas moins rigueur à Ottokar. Dans la chronique rimée, la répudiée Marguerite en le quittant lui prédit ses malheurs futurs et voit dans Cunégonde sa seconde femme le mauvais génie qui les prépara.

A cette époque, on peut dire seulement que ce souverain entreprenant et ambitieux plus que politique habile, se mettait trop d'affaires sur les bras. Il parvenait en Bohême et en Moravie à dompter sa petite noblesse, à détruire ses châteaux, au moment où partout les autres princes luttaient difficilement contre elle. Ce n'était pas une possession bien tranquille pour Ottokar que l'Autriche et surtout la Styrie, même après son mariage avec Cunégonde. Le roi était obligé de maintenir l'archevêque de Salzbourg, Philippe, contre les ennemis qu'il s'était faits et il n'était maître de l'église dans ce pays, qu'à la condition d'accepter à Salzbourg et Passau les créatures du pape. Le partage de la Styrie avait froissé dans le pays le sentiment national ; les habitants se révoltaient surtout contre la domination hongroise qui était très dure. Il était difficile à Ottokar II de ne pas les défendre. Un instant le roi Bela avait voulu appeler à son aide les Mongols qui étaient sur ses frontières ; le pape l'en avait empêché. En juillet 1262, Ottokar, avec ses Bohémiens et Moraves, quelques secours de Brandebourg et de l'ordre teutonique, les Styriens, l'archevêque de Salzbourg et Ulrich, duc de Carinthie, rencontra Bela avec des Hongrois, et quelques Mongols sur la Morava pour vider leur que-

relle. Les Hongrois passèrent les premiers la Morava pour vider leur querelle. Ottokar, selon la légende, donna l'exemple de leur tenir tête, et, au bout de trois heures, après un terrible engagement, près de Cressenbrunn les Hongrois s'enfuirent laissant un grand nombre d'entr'eux dans le courant de la rivière.

Le traité de Vienne qui suivit laissa toute la Styrie, réunie de nouveau, tout entière à Ottokar. On comparait déjà le vainqueur à Alexandre le Grand. Il n'était pas éloigné lui-même de croire à sa fortune. Il aurait volontiers attaqué le duc de Bavière, allié et parent aussi de Bela; de Passau où il avait fait nommer un évêque par le pape, il menaça un instant Ratisbonne, il ne put cependant encore entamer la puissance des deux fils d'Otton l'illustre, Louis et Henri, alors unis par un partage équitable de la succession de leur père. Un peu plus tard, en 1266, plus heureux contre le duc Henri, il s'empara d'Egra qui avait appartenu jusqu'alors à la Bavière et qu'il rattache à la Bohême dont elle dépend physiquement. Mais, bientôt, emporté par son ambition et par le succès, ne voulant plus obéir ni à pape ni à empereur, tentant une nouvelle croisade dans le Nord en faveur de l'ordre teutonique, héritier de la Carinthie et de la Carniole, après la mort d'Ulrich désireux de mettre la main, en y poussant une créature, sur le patriarchat d'Aquilée et recommençant une nouvelle lutte en Hongrie contre le successeur de Bela, Étienne V, fier d'étendre son ambition de la Baltique à l'Adriatique, et rêvant d'affranchir son église de l'archevêché de Mayence, pour s'affranchir lui-même de l'empire, par l'érection de l'évêché d'Ollmutz en Métropole de ses états, il dépassera le but. Les prédictions de sa première femme Marguerite s'accompliront au moment où un petit seigneur de la Suisse, bien moins puissant que lui, Rodolphe

de Habsbourg, se fera décerner la couronne impériale et fondera une puissance qui avec le temps dépassera de beaucoup la sienne en étendue et en durée.

V

État social, condition des personnes dans les principautés

La chute de l'empire et le morcellement des anciens duchés en principautés plus ou moins considérables a eu aussi une influence sur l'état social et la condition des personnes dans les états. Le morcellement y ayant été plus complet au XIIIe siècle que celui de la France au Xe, et la confusion des pouvoirs administratifs, militaire et judiciaire dans les mêmes mains y étant plus enracinée, plus nationale, le nombre des petits nobles, décorés des titres de comtes (Grafen), parce qu'ils ont juridiction sur leur territoire, y a été bien plus considérable et plus considérable près d'eux le nombre des chevaliers, *milites* (Ritter), des serviteurs armés de cour, désignés sous le nom de ministériaux (*ministeriales*). Aussi l'Allemagne, de l'Elbe au Rhin est et resta-t-elle vouée pour plus longtemps à ce morcellement, à l'indépendance locale, féodale, surtout depuis qu'on ne put plus en appeler au souverain absent, éloigné ou faible. Dans ces conditions nouvelles, il n'y a plus de hiérarchie. Il y a des classes de personnes qu'on peut ranger, mais d'une façon tout à fait générale, en différentes catégories qu'il est difficile de distinguer toujours parce qu'il n'y a pas encore de constitution qui règle les droits du roi, des princes, des nobles, des libres et des non libres.

Au-dessous du roi ou de l'empereur qui ne prête serment

à personne, il y a en première ligne les princes ecclésiastiques, archevêques, évêques ou abbés, avec des propriétés plus ou moins continues, souvent même des comtés, quelquefois des duchés. Ils ne dépendent que du roi et prétendent quelquefois même ne pas lui prêter serment de fidélité; ils font exercer la justice et commander leurs hommes par des avoués (*advocati*), des baillis. Propriétaires souvent de régions entières, ils ont les régales. Après eux, les princes laïques occupent le second rang, de droit sinon toujours de fait; ils prêtent le serment au roi, figurent aux diètes générales et en tiennent de particulières chez eux. Ils sont investis par la bannière, le Vexillum, et jugés seulement par le roi. Ne sont princes que ceux qui ont fief d'empire, ducs, margraves, landgraves. Ils ne peuvent être vassaux les uns des autres. En troisième lieu, sont les libres sires, comtes ou barons (freiherren), en Westphalie surtout; propriétaires libres immédiats, ils ne sont pas princes; ils tiennent leur autorité de leur propriété, peuvent comme échevins (*Schœffenbaren*) juger souvent sans seigneur; simples chevaliers, châtelains, ils sont jugés par l'empereur ou par les princes auxquels plusieurs prêtent serment. Sur leurs terres allodiales ou sur terre affermée, relevant d'un seigneur ou quelquefois sans seigneurs; traités quelquefois de libres et nobles hommes (Freien Edelmœnner), sont en quatrième lieu, les hommes libres ordinaires, du commun, demi-libres (Mittelfreien); ils sont jugés par les tribunaux publics dont ils ne peuvent faire partie ou par des *comites liberorum*. S'ils prêtent serment quelquefois à des princes, ils sont alors soumis à la justice de cour du seigneur (Hofrecht), c'est-à-dire au droit que le seigneur leur donne. Au cinquième et dernier degré sont les hommes tenus aux services de cour et d'ost, les

ministériaux (*ministeriales*). Chevaliers, vassaux, sont sous le droit féodal, sous le *jus curtis*, hofrecht, à quelque degré qu'ils appartiennent, car il y a plusieurs degrés parmi les chevaliers, selon leur indépendance et leurs biens. Quand ils possèdent des fiefs de chevaliers, ils forment, après la classe supérieure, la chevalerie qui a son apprentissage et qui est une distinction; c'est la petite noblesse. Les *ministériaux* sont les privilégiés de la famille seigneuriale ; ils doivent le service militaire (*jure solito*); ils prêtent l'hommage (*hominium*) et le serment de fidélité (Treue); ils défendent leur seigneur contre tous ; ils remplissent les offices du seigneur, lui font escorte, sont nourris, habillés, armés par lui et bientôt pourvus de fiefs. Les Meistersænger sont des *ministériaux*.

Auprès des rois, des princes laïcs et ecclésiastiques, même dans les châteaux des riches seigneurs titrés, les ministériaux forment la vie de cour à laquelle se prête si bien l'obséquiosité germanique. Ils mènent la vie commune, pêle-mêle dans le château, à la cour; ils prennent les mêmes couleurs, mangent ensemble, ils ne se battent point entr'eux ; ils se jugent entr'eux selon le droit de cour (Hofrecht) donné par le seigneur à ses hommes, jusqu'au jour où, pourvus souvent d'un fief, ils s'éloignent, prennent un nom de terre, tiennent cour à leur tour et parfois guerroient leurs anciens seigneurs. Au XVI[e] siècle, les chevaliers et les ministériaux seront confondus.

Les liens de vasselage établissent une certaine cohésion entre les différentes classes nobles, grâce à l'hommage, au serment prêté, grâce à la justice rendue en commun par les pairs à différents étages, au service militaire requis de haut en bas et aux différents droits, aux obligations imposées sur les successions, les mutations, les droits de réquisition

et de gîte, etc. On ne peut point dire qu'il y ait là, en principe, une hiérarchie, mais en réalité celle-ci existe. La haute suzeraineté de l'empereur qui peut semondre toute sa féodalité pour aller se faire couronner à Rome ; l'institution du ban de justice, de haut en bas, les associations de paix, que le clergé essaie d'établir et auxquelles il donne sa sanction, forment un lien, une subordination dans cette société à droits si divers. Néanmoins, c'est presque l'état de guerre. Un couvent, un chevalier ont guerre pour une coutume, pour un lopin de terre, une récolte ; deux ecclésiastiques propriétaires se disputent, les armes à la main, la dîme d'un château.

Au-dessous de ces classes qui forment la noblesse, il y y a encore dans les campagnes quelque liberté, par exemple dans les villages où, comme en Suisse, en Frise, en Carinthie, en Tyrol, en Frise, dans les pays de montagnes ou de marais, les manants, les paysans, les *rustici* ont gardé des débris d'anciens usages communs. Là, comme dans la vieille Germanie, la province se divise en cantons (Gauen, pagi); ceux-ci en villages. Chaque village a son juge choisi parmi les libres propriétaires, et ses échevins. Il y a au-dessus des cantons, pendant longtemps, une assemblée, un tribunal général pour les grandes affaires. Des réunions d'hommes libres, guerriers, propriétaires, particuliers, (Hofherren, Grundbauern), ayant maison au village et terres arables dans les champs, avec la propriété en commun, au moins pour les bois et pâturages, et formant village (Dorf) libre, avec un droit commun, avec des maisons en bois à une seule chambre, entourées de haies, plus tard de murs, éloignées ou rapprochées, font aussi corps quelquefois, même dans les plaines centrales de l'Allemagne, en Westphalie, en Bavière. La terre arable n'attient pas à la

maison, mais passe entre les mains de plusieurs propriétaires dans le même territoire. Cependant, au XIIIe et au XIVe siècles, les maisons en pierre et les terres arables du village, en se réunissant, commencent à dépendre d'un plus grand propriétaire (Frohnhof). Il y en a quelquefois un seul, quelquefois plusieurs dans le village. Qu'un de ces propriétaires fortifie sa maison, en fasse un château (Burg), et qu'il s'entoure d'hommes d'armes, il passera seigneur. Aussi ces libres paysans (rustici), sous la juridiction directe du roi ou de son délégué, diminuent ; soit contraints, soit volontairement, ils ont aliéné leur propriété pour avoir protection sous un maître, *proprium non habent sed in terra dominica resident;* tenanciers ou tributaires, *coloni*, *censuales*, *liberti*, *aerarii*, ils cultivent une terre qui ne leur appartient pas ; payant une redevance et faisant corvées, ils sont soumis au tribunal des hommes libres (Mundeleute), que préside le bailli du roi (Vogt) qui, selon les anciens usages, tient quatre plaids par an. Quelquefois, un simple villicus leur rend la justice. Les redevances sont acquittées en nature, sur les domaines laissés en usufruit aux paysans ; les corvées sont faites par eux pour cultiver les domaines réservés au seigneur ; ils sont soumis au droit de réquisition, de gîte. Ils détiennent presque toujours héréditairement la terre; on ne peut la leur enlever; mais ils dépendent du seigneur qui, par la main morte, en cas de décès du vilain leur revient. Au XIIIe et au XIVe siècle, le nombre des hommes libres diminue parce que les uns deviennent serfs, s'attachent à la terre, et que les autres, en se mettant au service des grands comme ministériaux, hommes d'armes, chevaliers, aliènent leur liberté. La liberté a été diminuée en haut par le vasselage, en bas par le servage.

Au naufrage du vieil empire une seule classe ne gagna

point, perdit au contraire, celle des serfs. De toutes les nations européennes, l'Allemagne était celle qui, n'ayant guère subi de conquête complète ou durable, avait à l'origine le plus compté d'hommes libres, le moins de serfs dans les campagnes. Mais la chûte des anciens comtés, puis celle des duchés, de la vieille et libre organisation germanique, la naissance des nouveaux états, de la chevalerie, la chute de l'empire enfin, tout tourna contre eux. La liberté personnelle ou communale ne se conserva plus au milieu du débordement de la féodalité allemande que sur quelques sommets, ou dans des coins obscurs, au milieu des Alpes de la Suisse et du Tyrol, au fond de quelques vallées du Wurtemberg et de la Saxe, sur le rives de la Frise et chez les Dithmarses. Les hautes montagnes des Alpes avec leurs crêtes neigeuses, leurs pentes rapides, leurs affreuses gorges, leurs inacessibles rochers, leur pauvreté surtout, n'étaient guère faites pour tenter ou accueillir la domination féodale. L'empereur seul, maître souverain de la terre, atteignait jusque-là, mais sans tenir à ce que son autorité y prît des racines bien profondes. Sous cette protection éloignée et peu pesante, soustraits aux tentations des serviteurs zélés ou de princes ambitieux, les vieux propriétaires d'un sol conquis sur le roi, aux bords du torrent ou au milieu des forêts de sapin, isolés dans leurs clairières, ou réunis dans une petite vallée qui avait un lac pour fond et une enceinte de rochers pour couronne, conservèrent libres leur personnes et leurs biens. L'empereur dont leur parlait le voyageur égaré dans ces solitudes et Dieu dont les entretenait le missionnaire étaient leurs seuls maîtres. Grâce à des conditions à peu près semblables, et à la conservation de la vieille constitution germanique, avec ses comtes et ses dizainiers, magistrature

des anciens jours, quelques parties de la Saxe et du Wurtemberg avaient gardé le même privilège. L'ingratitude du sol de la Frise orientale et du pays des Dithmarses coupé de tourbières, de sables et de marécages, menacé des débordements fréquents de la mer du Nord, avait rendu aux habitants de ces contrées les mêmes services. Quand le sol rendu plus enviable grâce à des travaux de terrassements et de digues tenta les comtes de Hollande, l'évêque d'Utrecht et quelques autres princes, ils surent même retrouver pour le défendre le courage et la patience qu'ils avaient eus pour le conquérir. Ils vivaient encore à cette époque libres et heureux sous leurs juges et tribunaux populaires dressés à côté de l'Église, sans craindre les conflits du temporel et du spirituel, sauf la malheureuse affaire des Stédinger, qui avait coûté la vie et la liberté à une partie d'entre eux. Les différents cantons pour mieux se défendre et s'accorder s'étaient même confédérés par députés sous l'ombrage du vieil arbre d'Upstal et avaient rédigé là un code, qui avait force de loi dans tout le pays et établissait la facilité et l'égalité des rapports civils et commerciaux le long de cet heureux rivage.

L'exemple des villes jouissant d'une certaine liberté après tant d'efforts et la possibilité de s'y réfugier, de s'y cacher pendant un an pour échapper aux misères du servage, restait seul comme espérance, ou comme refuge, au reste des paysans de l'Allemagne, qui avaient perdu plus ou moins complètement la propriété de leurs personnes ou de leurs biens. Encore les seigneurs voisins des villes réclamaient-ils souvent à temps et même obtenaient-ils au-delà du temps légal leurs fugitifs ; et les villes elles-mêmes n'étaient-elles pas toujours disposées, quand elles étaient un peu

populeuses, à recevoir de nouveaux habitants, dans leurs faubourgs, et à la condition qu'ils possédassent un certain pécule.

Le servage avait cependant ses formes et ses degrés qui, selon les contrées ou selon les ressources des paysans l'éloignaient plus ou moins de la liberté. Quelques paysans, ayant gardé la possession de leurs terres comme alleux et pouvant entretenir des chevaux, fournissaient des charrois et payaient une certaine redevance contre la protection seigneuriale ; d'autres, tenant leurs terres en fiefs et entretenant des bœufs devaient, en certains temps de l'année, des services personnels, outre les tailles ; les plus malheureux, serfs véritables attachés à la glèbe, ne possédaient rien en propre. Le bailli du seigneur faisait justice haute et basse sur tous ; les plus belles bêtes du troupeau, les primeurs de la saison, la cave la plus grande étaient pour le patron ou le maître. L'oiseau dans l'air, la bête au taillis, le poisson dans le courant relevaient directement du seigneur. Seul il avait droit au pigeonnier, et le paysan ne pouvait toucher un chien de la meute qui brisait dans sa course la moisson sur pied. En général le servage en Allemagne fut cependant moins dur peut-être qu'en France à la même époque et la vie des paysans fut assez douce jusqu'à la fin du xve siècle ; plus douce dans le sud-ouest où le paysan avait une certaine bonne humeur qui se retrouve dans ses légendes et dans le type narquois de l'Eulenspiegel (espiègle), il devenait tout à fait odieux quand on approchait de la frontière slave du nord-est. Là continuait à régner le proverbe : « Quand le « paysan obéit, il faut lui donner à manger du foin comme « à un bœuf, quand il résiste des coups comme à un âne. »

CHAPITRE XXVIII

Émancipation des Villes[1]

En même temps que les principautés, au XIIIe siècle, les villes sont un nouvel organe de la vie du corps germanique, comme des autres nations européennes. S'il n'y avait dans les campagnes qu'une population en général dispersée, au contraire, derrière les murailles des grandes enceintes fortifiées qui servaient de refuge et d'abris aux marchés et aux greniers d'abondance, il y avait une population urbaine très condensée. Qu'elles fussent d'origine romaine, comme sur les bords du Rhin et du Danube, où résidaient ordinairement des évêques, ou d'origine plus récente à l'intérieur, comme résidence plus ou moins fréquente des rois ou des princes, elles différaient des villes françaises ou italiennes en ce que le roi, l'empereur y avait eu le plus souvent et conservait dans un grand nombre d'elles une grande autorité, y avait son bailli, son tribunal, ses *opera et servitia regalia*. Sans doute, dans les résidences d'évêques ou de seigneurs, les villes devaient aussi aux évêques, aux seigneurs, leurs privilèges et se conduisaient en vraies créatures de leurs maîtres; mais le roi, l'empereur exerçant encore la justice (*bannum regis*), dans la

[1] Chroniken der deutschen stædte vom virzenthen bis in Sechszehnten Jahrhundert ; 17 v. 1862-1881. Barthold, F. W. Geschichte der deutschen Hansa ; Leipsick, 1863. Sartorius, Geschichte der Hanseatichen Bundes. Arnold, Verfassungs geschichte der deutschen freistædte, 1854.

plupart d'entr'elles, sinon dans toutes, y autorisait l'existence des marchés, la construction des murailles; il y avait un bailli (Vogt), et, quand elles n'étaient soumises à aucun prince laïc ou ecclésiastique, comme en Suisse ou en Souabe, où elles étaient gouvernées par des officiers royaux, ou quand elles s'étaient formées autour d'un palais royal comme Aix-la-Chapelle ou Francfort, ou d'un château seigneurial, ou d'une résidence d'évêques, elles restaient en relation directe avec lui et elles furent jugées, gouvernées longtemps par ses baillis (*advocati*). Mais quand les rois peu à peu donnèrent les comtés (*comitatus*) avec la justice aux évêques, les séparèrent ainsi du canton (Gau) et les pourvurent d'immunités, ceux-ci devinrent les chefs militaires, les juges de la ville; ils les défendirent (*custodiunt civitatem*); ils tendirent à limiter le pouvoir du roi, de son bailli, de son châtelain (Burgrave); ils nommèrent bientôt les juges publics. L'évolution épiscopale ne se fit pas cependant tout de suite; les résidences d'évêques même restèrent longtemps en rapport avec le roi, magistrat suprême, ambulant, qui tenait ses plaids de ville en ville et ne se dessaisit pas de ses obligations royales avant le XII[e] siècle, époque à laquelle les évêques abolirent ou rachetèrent le bailliage impérial et nommèrent pour bailli un de leurs ministériaux qui soumit les libres à son *droit de cour*. Le tribunal de la ville passe ainsi sous la juridiction de l'évêque qui le fait présider par le bailli (*advocatus*, Vogt); mais les bourgeois échappent au *jus curtis*, ils sont dans le *jus publicum* et, plus tard, rachetant le bailliage de l'évêque comme d'autres le bailliage de l'empereur, ils jugeront chez eux, auront leur juridiction et bientôt leur *jus civitatis*.

Les fréquentes expéditions des Allemands à la suite de leurs empereurs au-delà des Alpes n'apportèrent point que

des préjudices à l'empire germanique. Les villes allemandes en avaient retiré des avantages particuliers. Les plus considérables ne tenaient plus leur importance du siège de l'évêché ou comme Cologne de ses reliques, mais de nouveaux éléments laïcs. Si Cologne conserve sur son sceau les emblèmes ecclésiastiques, Lubeck a un vaisseau dans ses armes. Mises en effet en rapport avec les villes d'Italie par le commerce qui marche toujours après la guerre, elles avaient beaucoup gagné, soit en important chez elles quelque industrie des villes lombardes ou toscanes comme celles de la toile, de la laine et des armes, soit en s'en allant chercher des marchandises du levant à Venise et à Gênes, pour les répandre dans leur pays et les transporter même par l'Elbe et le Rhin jusque dans les mers du Nord; elles s'étaient ainsi fort enrichies. Des anciens petits propriétaires, censitaires (*censuales*) ou même des serfs s'élevant par le commerce et des gens de métiers formés en communautés ou *gildes*, quelquefois seuls, quelquefois s'entendant avec les *ministériaux* du roi, de l'évêque ou du seigneur qui habitaient dans leurs murs, particulièrement dans les villes impériales ou épiscopales, avaient formé une sorte d'aristocratie, un patriciat qui possédait l'activité et la richesse, et voulait l'influence et le pouvoir. C'est ce qui s'était passé dans les cités vieilles ou nouvelles d'Augsbourg, de Ratisbonne, de Nuremberg, de Bamberg au centre, de Bâle, Strasbourg, Worms, Spire, Francfort, Mayence, Cologne le long du Rhin, de Brunswick, Lunebourg, Hambourg, Brême, Lubeck au nord. Les anciens propriétaires libres, capables de l'échevinage (Schaffenbaren), les marchands (*mercatores*), les *ministériaux*, qui les protégeaient et les escortaient, avaient formé des corporations de scabins, ou d'échevins, avaient constitué une aris-

tocratie bourgeoise, un conseil municipal (Stadtsrath) particulier, à côté et en concurrence de celui de l'évêque, s'étaient donnés un maire, *magister civium*, Burgmeister, et administraient les intérêts communs, tantôt avec, tantôt sans le consentement de l'empereur, du prince ou de l'évêque, en assurant l'usage du marché aux petites corporations de commerçants et aux métiers soumis au patriciat qui leur donnait l'investiture du travail. Ainsi les villes eurent bientôt leurs murailles, leurs tours, leurs milices, leurs soldats, leurs portes ouvertes aux marchands et aux compagnons de métiers qui allaient de ville en ville; elles formèrent des associations régionales *pro pace conservanda*, *ad honorem Dei*, *ad communem utilitatem*. Elles auront bientôt des *concilia civitatum*, y admettront des seigneurs et des chevaliers (*domini et milites*) en vue de la paix et organiseront ainsi leurs milices communes. C'est l'origine des hanses. Tel est le nouvel organe social du corps germanique.

Aucun empereur, on l'a vu, n'avait cherché avec un peu de suite un appui dans les villes contre la noblesse en leur accordant de larges privilèges. Les princes eux-mêmes n'étaient pas toujours portés à leur donner des franchises. Cependant empereurs et princes, souvent en rivalité les uns contre les autres, avaient dû plus d'une fois avantager les villes pour trouver chez elles un appui dans leurs luttes. Les empereurs, qui exerçaient dans la ville le *bannum regis* et y avaient un tribunal public, s'efforçaient de rendre meilleure la condition des villes impériales pour encourager les autres à se soustraire à l'obéissance de leurs maîtres laïcs et ecclésiastiques et à devenir *civitates imperii*. Ceux-ci de leur côté tâchaient de les retenir dans leur dépendance en la leur rendant plus légère. A défaut de cette rivalité

qui tournait au profit de leurs libertés, nombre de villes achetèrent avec de l'argent ou arrachèrent avec les armes ce qu'on donnait aux autres ; et, ainsi, impériales, épiscopales ou provinciales, elles passent quelquefois des princes à l'empereur comme Strasbourg en 1205 ou Cologne plus tard ; et comme de riches communautés, marchandes et industrielles, elles jouissent d'une certaine liberté. La plupart au XIIIe siècle, étaient parvenues à posséder la citadelle qui les avait longtemps surveillées, à s'entourer de fortifications contre leurs anciens seigneurs, à chasser ou à limiter le bailli impérial, épiscopal ou princier qui les gouvernait, à passer du droit du prince (*jus curtis*) au droit public (*jus publicum*) ou à se faire un droit particulier, une juridiction propre, dont étaient gardiens le conseil d'échevins, le bourgmestre ou le préteur, noms différents qui désignaient une seule et même chose. Elles étaient personnes civiles, achetaient, échangeaient des domaines, augmentaient leurs territoires. Nuremberg n'avait pas moins de 20,000 carrés de banlieue, que cultivaient des bourgeois pour l'entretien de la ville. A un faible lien de vasselage près, vis-à-vis de l'empereur ou d'un prince, c'étaient de véritables petites républiques n'ayant cependant jamais visé comme celles d'Italie à une complète indépendance, si ce n'est peut-être celles du Rhin, celles de la Baltique, Magdebourg et Ratisbonne. Les villes impériales (*Reichstædte*) comme Ulm et Francfort s'en rapprochent. Elles deviennent avec elles membres de l'empire ni plus ni moins que des princes. Elles ont rang dans l'État ; avec leurs milices, elles pèsent dans la balance de l'empire. En 1255, elles délibèrent à Cologne (Leges II, 372, 373), l'empereur étant présent ; Guillaume de Hollande leur donne place officielle dans l'empire par un rescrit daté de Haguenau en la même année. Les villes sei-

gneuriales n'ayant pas de relations directes avec l'empereur, comme les villes épiscopales ou palatines même qui, sont *civitates imperii*, ont moins d'indépendance et sont les plus nombreuses. Elles sont bien au-dessus cependant des villages impériaux (Reichsdœrfer) des simples villages où les censuales d'autrefois sont devenus les *servi proprii* de seigneurs et sont jugés par un simple *villicus*.

Parmi les privilèges que ces républiques s'assurent il y a, autant que possible, la possession du sol et du terrain environnant de la ville, le droit de défense armée comme un autre seigneur, l'élection des magistrats chargés de l'administration et de la justice intérieure, sauf un droit de confirmation plus ou moins étendu du seigneur, la limitation des impôts, douanes, taxes, et service militaire, sauf les *servitia regalia ;* la liberté de tenir marché, la police urbaine, plus tard le droit de battre monnaie, la protection des juifs ou des serfs qui se réfugiaient dans leurs faubourgs (Pfahlbürger), en exceptant cependant ceux des seigneurs, le droit de ne point souffrir de forteresse à une certaine distance hors de leurs murs, quelquefois enfin la présentation de leurs prêtres au choix de l'évêque; pour les bourgeois, la liberté de leur personne et de leurs biens, la possession d'un tribunal à eux, du droit public ou bientôt urbain, la jouissance du droit de chasse et l'exemption de tout droit de varech ou d'épave. La haute juridiction seigneuriale même sur les bourgeois passe tous les jours davantage des mains du suzerain ou de son bailli dans celles des magistrats municipaux.

En général, les villes impériales sont les plus avantagées. On n'a qu'à lire les chartes octroyées par les empereurs franconiens et surtout souabes aux villes d'Aix-la-Chapelle,

de Nuremberg, de Spire, de Ratisbonne, de Vienne, de Lubeck. Aix-la-Chapelle, impériale par excellence, comme ville de couronnement, a le pas sur toutes les autres; elle est exempte de tout impôt, de toute douane, de tout emprunt et service militaire. Les juges impériaux ne peuvent rien décider sans le consentement des échevins. A Nuremberg tout citoyen n'a d'autre protecteur que l'empereur, nul ne peut être poursuivi pour un crime si ce n'est devant le préteur impérial, nul ne peut être par qui que ce soit provoqué au combat, nul ne peut invoquer le droit féodal dans ses poursuites contre un citoyen. Frédéric I[er] accorda à Lubeck, après la chute de Henri le Lion, la franchise de péage par toute la Saxe et l'exempta de tout service militaire. Frédéric II défendit à quiconque d'arrêter ou empêcher l'arrivée des marchandises dans la ville, et déclara le serment ou la parole des bourgeois suffisante, sans otages. A Vienne le même empereur abandonna aux échevins tout droit de juridiction sauf sur les étrangers et soumit au consentement des bourgeois la question de l'impôt.

Les villes épiscopales viennent ensuite, parce que l'empereur y avait souvent conservé dans la pratique plus d'autorité et lutté de générosité avec leurs souverains immédiats. Dans la ville de Cologne, qui était à cette époque et fut longtemps encore la plus grande, la plus belle et la plus riche de l'Allemagne, l'empereur et l'archevêque semblent avoir eu sur les limites de leur juridiction de longues et fréquentes disputes qui tournèrent à l'avantage de la juridiction des bourgeois souvent en révolte contre l'archevêque. Quand le pouvoir des empereurs souabes diminua, l'archevêque reprit un peu le dessus; cependant il ne nomma encore les échevins que sur le consentement des bourgeois et eut très souvent maille à partir avec eux. Mayence

plus heureuse, exempte de tout service et péage de guerre, nommait elle-même ses vingt et un échevins ; l'archevêque ne pouvait entrer dans la ville avec une escorte plus nombreuse que ne le jugeaient bon les bourgeois ; il lui était interdit d'élever aucune forteresse à Mayence et dans la banlieue. En 1236, Frédéric II déclara Strasbourg ville impériale en la dotant de grands privilèges, pendant le grand interrègne l'évêque recouvra sa suzeraineté mais bien diminuée ; la charge de préteur y reste un fief épiscopal, mais un bourgeois seul peut la remplir ; le conseil des échevins ne dure qu'un an mais nomme lui-même celui qui doit prendre sa place en lui faisant jurer de maintenir la justice ainsi que l'honneur de l'évêque de la ville.

Ces chartes de privilèges ou constitutions octroyées ou confirmées par les princes régleront peu à peu en outre les rapports civils des habitants de la cité entr'eux ou avec leurs voisins, nobles ou serfs. Elles constitueront alors le véritable droit bourgeois, municipal, en rivalité avec le droit impérial, féodal. Quelques-uns de ces droits municipaux, soit par leur valeur propre et par les avantages qu'ils offraient, soit par l'importance des villes où ils étaient nés, devinrent alors une sorte de modèle, de type sur lequel les autres villes aimaient à se régler elles-mêmes. Ainsi le droit de Cologne et celui de Fribourg en Brisgau, fort semblable au premier, domineront dans l'Ouest de l'Allemagne. Parmi les dispositions les plus remarquables de ce droit on peut citer celle qui autorisait tout possesseur d'un bien de cinq marcs à devenir bourgeois, qui ne laissait qu'un an à un seigneur pour réclamer un serf, qui ne permettait à aucun vassal ou sujet corvéable d'un seigneur de demeurer en ville sans le consentement de la bourgeoisie, et qui punissait de mort tout meurtre, et de la perte

de la main toute blessure saignante. Le droit de la ville de Magdebourg partageait avec celui de Lubeck le privilège de servir de modèle à la législation de la plupart des villes de l'Allemagne septentrionale et de beaucoup de contrées slaves. Le droit de Lubeck était de beaucoup le plus libéral. A Lubeck, ne pouvait être conseiller quiconque avait reçu une charge d'un seigneur; à Lubeck, personne ne pouvait disposer de son héritage en faveur d'un étranger, d'un chevalier, d'un prêtre, d'un courtisan ni prêter de l'argent à un prince ou à un seigneur laïc ou ecclésiastique.

Il y avait un point d'organisation, de constitution intérieure qui ne se trouve point réglé dans ces chartes ou codes municipaux et qui avait alors surtout son importance; de là devait dépendre leur prospérité et leur indépendance. C'était la part d'autorité qui revenait à chaque classe d'habitants dans le gouvernement municipal. Les patriciens, les gros bourgeois et marchands (*mercatores*), ou quelques nobles et ministériaux, gens du roi et du prince, ayant fait autrefois le service militaire en campagne et gens de race, pour se servir du mot du temps, avaient fait la première force des villes et conquis leur indépendance. Ils étaient tentés presque partout de se croire seuls bourgeois, par conséquent de rester seuls, organisés dans leurs communautés ou Gildes, en possession des conseils et magistratures de la cité. Cependant au-dessous des propriétaires libres, des ministériaux, des gros marchands s'étaient élevés, accrus, multipliés, enrichis aussi les artisans ou gens de petits métiers; tenus d'abord dans une espèce de clientèle par les *nobles citoyens* des communautés supérieures des marchands ils avaient formé à leur tour des corporations (Zünfte), des compagnonages puissants; sous des chefs ou maîtres, ils voudraient aussi sortir de tutelle, et bientôt

demanderont à partager les droits des vieilles grosses communautés marchandes, à être représentés dans les conseils de la magistrature bourgeoise. Les seigneurs suzerains d'abord aideront la vieille bourgeoisie à maintenir dans un état d'infériorité ces nouveaux venus ; mais pour contrebalancer les communautés trop puissantes des marchands, ils favoriseront quelquefois les corporations des artisans ; peu à peu, partout, un peu plus tôt, un peu plus tard, un peu plus, un peu moins, sans les terribles luttes intérieures qui eurent lieu dans les républiques italiennes, le partage commencera plus ou moins également entre les citoyens de différentes classes et le niveau tendra à s'établir entre les communautés (Gilde) supérieures et les corporations (Zünfte) inférieures. En général les constitutions municipales resteront plus aristocratiques dans les villes du nord livrées davantage au commerce et plus démocratiques dans celles du midi, plus occupées d'industrie et de métier. Ainsi, tandis que les riches communautés marchandes de Cologne sauront garder le pouvoir à Cologne en dépit de l'archevêque et des petites corporations de métiers, celles-ci l'emporteront entièrement dans les villes d'Ulm et de Bâle au XIIIe siècle. Quelquefois, il y avait compromis : là deux conseils existaient en même temps, l'un pour cette espèce de patriciat des gros marchands, l'autre pour la plèbe des petites corporations ; ici chaque petite corporation avait son maître ou chef entouré d'assesseurs, pour juger ses membres sous l'appel direct du bailli seigneurial ; ailleurs tous les chefs des communautés ou corporations, se trouvaient confondus dans un même conseil et n'avaient qu'une même juridiction ; formes différentes de la liberté et de l'égalité bourgeoises qui suivront les chances de la richesse, du nombre et du temps !

CHAPITRE XXIX

État politique, guerres privées. Sainte Vehme. Ligues de paix. La Hanse. Anarchie et prospérité.

— Qui allait faire régner la paix, en l'absence de l'empereur, dans cette Allemagne nouvelle où princes laïcs et ecclésiastiques, petite noblesse et villes, paysans libres et non libres vivaient côte à côte mais à l'envi les uns des autres.

C'était l'anarchie politique et sociale la plus incohérente et la plus bigarrée, la plus dépourvue de règles et de conventions uniformes, la forêt vierge sociale la plus touffue et la plus inextricable qu'on pût imaginer. Les hautes et épaisses futaies de l'antique Hercynie n'étaient rien auprès. Ce qui en donnait bien l'image et y mettait le comble, c'est qu'il n'y avait nulle part la même forme ni le même droit. Les princes n'étaient jugés que par l'empereur, quand il y en avait un. Les princes et personnes ecclésiastiques n'étaient jugés que par le pape ou par l'Église. Au-dessous des princes ecclésiastiques ou laïques, les comtes, les seigneurs, les chevaliers étaient jugés, ici par l'empereur ou par son bailli, là par les princes ou par leurs prévôts, ailleurs par le tribunal composé de leurs pairs. Les hommes libres dans les villes allaient soit au tribunal des baillis de l'empereur ou des princes, soit devant leurs échevins, ou, selon les précédents, ils formaient un tribunal pour se juger;

dans les campagnes, tantôt les paysans tenanciers étaient jugés par des hommes libres ou par quelque propriétaire plus important, tantôt le seigneur envoyait pour juger les serfs un simple majordome. Autant de droits que de genres de tribunaux et souvent presque que de personnes. Il y avait le droit romain qui avait commencé, grâce aux empereurs, à s'introduire; le droit public (*jus publicum*) amélioré par le droit romain; le droit canonique pour les prêtres; la coutume qui venait d'être codifiée pour le nord et le midi de l'Allemagne dans les deux recueils du *Miroir de Saxe* (Sachsenspiegel) et du *Miroir de Souabe* (Schwabenspiegel) qui ne faisaient d'ailleurs loi ni dans le nord ni dans le midi. Chaque prince, en effet, même chaque seigneur, chaque bailli, chaque tribunal pouvait faire son droit à sa guise; c'est ce qu'on appelait le droit de cour (*jus curtis, Hofrecht*); chaque ville aussi eut bientôt son droit qui n'était pas le même pour les différentes sortes d'habitants, et les paysans de certaines contrées ne trouvaient leurs droits que dans les anciennes coutumes. Droit impérial, comme on voit, droit féodal, coutumes de provinces, droit de cour, droit municipal, droit rural, etc.

Il semblait que toute justice commune eût abandonné l'Allemagne avec l'empire et que le droit du poing ou de la force allait avoir beau jeu au milieu de l'anarchie générale. Les derniers empereurs, les Souabes surtout, avaient essayé d'améliorer, grâce au droit romain, les vieilles coutumes judiciaires; ils avaient lutté contre le duel, la guerre privée, la *composition*, les épreuves des anciens jours, appelé au secours de la loi, de la paix, le ban de l'empire, la peine de mort, tenté d'introduire les preuves écrites, la discussion des témoignages, les appels des tribunaux inférieurs aux supérieurs. Essais informes encore, mêlés même d'abus,

qui retombaient surtout comme les peines corporelles et la torture sur les manants et les faibles. Tout cela allait-il périr ou se conserver seulement dans l'intérieur des petits états, seigneuries et villes, sans qu'aucune institution politique et judiciaire centrale assurât, fit respecter la paix entre tous les membres de l'empire ? Une institution étrange, mystérieuse, remontant aux origines mêmes de la société germaine et qui prit dans ces temps de désordre une extension terrible, où la justice eut la forme d'une conspiration occulte et la peine celle de l'assassinat, tenta à cette époque même de remplacer la justice impériale, commune, qui faisait défaut à l'Allemagne.

I

La Sainte Vehme

En même temps que la vieille et primitive organisation par comtés ou cantons, s'étaient conservés longtemps dans certaines parties de la Westphalie, de la Franconie et ailleurs encore, quelques débris de l'ancienne et libre justice des premiers temps. Dans plusieurs tribunaux indépendants, des comtes libres ou *francs comtes*, assistés d'échevins libres aussi ou *francs juges*, apaisèrent longtemps les querelles ou punirent les crimes et délits sous le ciel libre, selon les primitives coutumes et formules. On appelait encore les présidents de ces tribunaux *francs comtes* et leurs assesseurs *francs juges*, parce qu'ils n'avaient longtemps relevé directement que de l'empereur, comme les plus puissants feudataires et les plus considé-

rables villes de l'Allemagne. Leur antiquité, leur séculaire indépendance en avait fait un objet de vénération particulière. Un de ces tribunaux, le plus respecté peut-être, se tenait à Dortmund au milieu de la Westphalie. On en trouvait d'autres encore à Soest, à Francfort, à Trèves. Les ducs de Saxe et après eux les archevêques de Cologne, devenus suzerains de la Westphalie, laissèrent subsister ces tribunaux dans une certaine indépendance, tout en les attirant sous leur patronage et maintinrent ou établirent entre eux une étroite liaison. Ils espéraient faire tourner au profit de leur puissance le respect dont ils étaient entourés. L'archevêque de Cologne Engelbert, sur la fin du règne de Frédéric II, paraît être le premier qui ait le mieux tiré parti de cette vieille institution léguée par un temps de barbarie à un temps de désordre.

Ces tribunaux tenaient de leur antiquité même certains procédés, certaines formules qui paraissaient d'autant plus sacrées qu'ils étaient plus bizarres. Une sorte de mystérieuse inquisition qui datait peut-être du temps où ils avaient informé contre les Saxons récemment convertis au christianisme, présidait à l'instruction, au jugement, à l'exécution de certains procès. Au lieu de se faire à ciel ouvert, ils avaient lieu dans des retraites écartées, sombres, et avec un appareil où l'accusé ne pouvait même reconnaître son juge. On augmenta encore la bizarrerie des formules et le mystère des procédures pour accroître le respect et la terreur. Ces tribunaux avaient conservé le privilège de prononcer leurs arrêts au nom de l'empereur dont ils avaient longtemps relevé.

En s'affiliant les autres tribunaux çà et là dispersés, en enrôlant toutes les personnes puissantes qui voulurent se faire incorporer dans l'association, les francs comtes et

francs juges de Westphalie étendirent bientôt leur ressort à tout l'empire. L'Allemagne, au XIIIe et au XIVe siècle, se trouva tout à coup prise dans les filets de la justice mystérieuse et redoutable de la *Sainte Vehme*, ayant son centre en Westphalie, son premier seigneur justicier dans l'archevêque de Cologne et, plus tard, après le grand interrègne, dans l'empereur lui-même, parfois heureux de suppléer ainsi à l'autorité qui lui manquait.

Dortmund resta le chef-lieu des cours vehmiques. Ce fut là que les francs comtes, seuls admis à présider les cours de la Vehme, se réunirent en chapitre général dans le miroir ou la Chambre du roi des Romains, pour constituer la jurisprudence et confirmer les jugements. L'initiation ne pouvait avoir lieu que sur la *terre rouge* de Westphalie. Elle était de différents degrés. Les francs comtes et les francs juges seuls siégeaient, faisaient les citations, instrumentaient, exécutaient; au-dessous d'eux se trouvaient affiliés les *sachants* ou *voyants* chargés de défendre, d'éclairer les cours vehmiques, de dénoncer les coupables et de prêter main forte aux jugements. Le secret et l'obéissance étaient pour tous les deux premières conditions. En mettant à genoux ses deux doigts les plus près du pouce sur le sabre d'un franc comte, le récipiendaire jurait de ne « dévoiler ni à son confesseur, ni à son père, ni à sa mère, ni à sa femme, ni à son frère, les secrets de la sainte Vehme, quand même un jugement frapperait l'un d'eux, de dénoncer au contraire tout ce qui relevait de sa juridiction et d'exécuter ses sentences en tous lieux et en tous temps, envers et contre tous, en dépit de tous les êtres vivants, et de ce que Dieu a créé entre le ciel et la terre ». Des peines terribles attendaient les parjures ou ceux qui parvenaient à pénétrer les secrets du tribunal. Le malheureux était pris,

avait les yeux bandés et les mains liées derrière le dos; puis on lui passait une corde au cou, on le jetait sur le ventre, on lui arrachait la langue par la nuque et on le pendait sept fois plus haut qu'un voleur convaincu.

Pour se faire recevoir dans cette nombreuse et redoutable association, il fallait être né d'un mariage légitime et jouir d'une réputation sans tache. Dans le xive siècle, on vit les ducs de Bavière, de Brunswick, le margrave de Brandebourg, parmi les francs comtes, des villes permirent à leurs conseillers et à leurs magistrats d'entrer dans la Vehme pour jouir de sa terrible protection. Les empereurs se soumettaient à la cérémonie de l'initiation, s'ils voulaient être les seigneurs justiciers de la haute cour.

Les francs comtes tenaient registres des francs juges, les francs juges de tous les voyants.

Les initiés se reconnaissaient à certains signes et en prononçant les initiales S.S.G.G. de quatre mots allemands qui signifient coup, pierre, gazon, pleurs. Ils jouissaient du privilège de n'être soumis à aucun autre tribunal; le serment prêté sur le tranchant du glaive d'un franc juge par l'accusé suffisait pour le disculper. Le serment prêté, l'accusé prenait un denier à la croix, le jetait devant le franc comte, reprenait son chemin, et quiconque le touchait rompait la paix du roi; un voyant avait besoin de plusieurs cojurateurs. On comprend combien ces privilèges tendaient à accroître l'association. On prétend qu'à Dortmund, mille francs juges assistèrent parfois au chapitre général et qu'au xive siècle l'association compta plus de cent mille initiés.

Le jugement avait lieu aussi, sauf de rares exceptions qui ne se généralisèrent point sur la terre de Westphalie. Le franc-comte ouvrait le tribunal par ces paroles consacrées : « A^r om de notre très gracieux maître,

empereur et roi des Romains, j'installe en ce siège royal les loyaux, intègres et féaux francs juges (au nombre de sept), pour faire leur devoir d'une manière conforme à la justice. » Le glaive et la corde destinés à châtier le noble ou le manant, signes du droit de vie et de mort, étaient devant les juges. Les membres du tribunal étaient sans armes et sans armure, la tête découverte, les mains nues et le manteau rejeté par dessus l'épaule. L'accusé avait reçu citation revêtue du sceau de la Sainte Vehme et portée par un messager qui l'attachait à la maison du prévenu et coupait à la porte ou à l'arbre le plus voisin trois copeaux, en signe qu'il avait accompli sa mission. S'il comparaissait et qu'il fût convaincu, la sentence était exécutée sur le champ; s'il faisait défaut, à la première citation, il était condamné à une amende de quarante-cinq florins du Rhin et à la seconde à une amende double, à moins qu'il ne donnât de bonnes et valables raisons. S'il faisait complètement défaut, on le jugeait par contumace. La sentence était terrible. « Parce « que, disait le franc comte, un tel, dûment cité par moi, a « méprisé le tribunal le plus élevé du saint Empire, je le « mets hors de la paix, du droit et de la liberté. Je le rejette « hors des éléments que la miséricorde de Dieu a donné à « l'homme ; je le déclare sans honneur et sans asyle ; sa « femme est veuve, ses enfants orphelins, sa maison sans « maître, je maudis sa chair et son sang, je voue son cou « à la corde, son cadavre aux vautours et son âme à Dieu « s'il veut la prendre en miséricorde »; puis il jetait une corde devant le tribunal et remettait soit à l'accusateur, soit à tout franc juge ou voyant qu'il voulait, l'ordre scellé d'exécuter le jugement, partout où il rencontrerait le condamné. L'exécuteur désigné pouvait toujours se faire assister des francs juges ou voyants dont il pouvait avoir

besoin; et il était rare que le coupable ne fût pas trouvé peu de temps après pendu à quelqu'arbre du chemin; un poignard laissé sur le cadavre, faisait connaître à tous qui en avait fait justice.

On comprend à quels effroyables abus une parcilel institution pouvait donner lieu. Si elle rendit au commencement, chose contestable, quelques services dans un temps d'anarchie, elle devint bientôt entre les mains de ceux qui en disposaient, un refuge pour l'impunité et un instrument de persécution. Au xve siècle, quelques empereurs tentèrent d'utiliser ces cours en les réformant. Mais l'organisation était défectueuse. On repoussa bientôt l'association de la Sainte Vehme comme on l'avait d'abord recherchée. Les villes défendirent à leurs magistrats de se faire initier. Les empereurs restreignirent le ressort et la juridiction du célèbre tribunal, quand l'ordre légal fut un peu rétabli; et la Sainte Vehme qui avait tenu quelque temps toute l'Allemagne sous une sorte de terreur et sous le patronage de laquelle on avait voulu mettre la paix fut enfin, après s'être enfoncée de plus en plus dans la bizarrerie et le mystère, poursuivie comme une conspiration coupable contre la justice et l'ordre public.

II

Les ligues

Mieux avisée, la grosse bourgeoisie des villes allemandes trouva un meilleur moyen pour suppléer au défaut d'un pouvoir central et tutélaire, et assurer sur les routes

et dans leurs murs la sécurité de leur commerce et de leur industrie. L'identité de leur position, la communauté de leurs intérêts, les nécessités même du commerce avaient établi de fréquents rapports entre les grosses maisons marchandes des différentes villes; elles possédaient les unes chez les autres des factoreries, des comptoirs; les marchands avaient même entr'eux des liens d'hospitalité et de bons services. De l'union des grosses maisons marchandes, à l'association entre les villes qu'elles dominaient, pour atteindre tel ou tel but particulier ou général, il n'y avait pas loin. Le nom même de *Hanse* qui servait à désigner les différentes catégories de marchands, dans une ou plusieurs villes, finit par s'appliquer au fait même de l'association, de la ligue d'un certain nombre de villes, bien que la plus célèbre de toutes les ligues allemandes l'ait revendiquée toute seule. Déjà au commencement du siècle, en 1226, quelques villes de la Franconie s'étaient liguées contre les usurpations et la tyrannie de l'archevêque de Mayence; Hambourg et Lubeck, villes maritimes, dont la première commandait les villes de l'Elbe et l'autre, celles de la côte vendique, avaient déjà plusieurs fois réuni leurs navires pour réprimer la piraterie sur les côtes de la Baltique où elles entretenaient un actif commerce. Sous la pression de l'anarchie toujours croissante, le fait se généralisa et s'étendit[1].

C'est à l'année 1241 que remonte le premier traité de ligue authentique, fait entre les deux villes de Hambourg et de Lubeck au nom de leurs associées et qu'on peut faire dater cette redoutable *Hanse* du Nord, cette Hanse teutonique par

[1] Sartorius, Gaschichte des hanseactischen Bundes. Barchtold, Geschichte der deutschen Hansa.

excellence qui arma les flottes les plus considérables, eut les relations commerciales les plus étendues du moyen âge, fit trembler les rois de Danemark, de Suède, d'Angleterre, le grand maître de l'ordre teutonique, le grand duc de Moscovie, sans avoir recherché jamais autre chose, mais avec la plus jalouse ambition, que la domination et le monopole du commerce sur les mers du nord. En 1253 les villes de Munster, Soest, Dormund, Lippstadt, deux episcopales, une impériale et une princière, formèrent une ligue en Westphalie. En 1254, un nommé Walpod qui, en 1247, avait proposé le premier d'établir une ligue entre Worms et Mayence, (*fœdus, connubium*) chercha à y comprendre toutes les villes du Rhin pour assurer la libre navigation du fleuve, la sûreté des routes, y détruire tout droit de péage et conserver à l'aide de juges communs dans cette partie de l'Allemagne l'amour de la *Sainte Paix*. En l'année 1256, après deux ou trois réunions par députés, cette ligue fut scellée et comprit toutes les villes sises près du fleuve ou de ses affluents, par exemple Bâle, Strasbourg, Metz, Trèves, Heidelberg, Francfort, Wetzlar, depuis Constance jusqu'à Cologne. Les conditions jurées par serment solennel entre les confédérés étaient à peu près les mêmes dans les deux ligues. Unies dans le but d'assurer leurs propriétés, de réprimer le brigandage ou la piraterie sur les grandes routes, les fleuves ou les mers, de protéger les faibles, de secourir les pauvres et de maintenir la paix, les villes s'engageaient:

1° A attaquer en commun tous ceux qui rompraient la paix, par leur brigandage; au contraire, à ne jamais s'attaquer entre elles, mais à soumettre leurs différents à un tribunal d'arbitre constitué à cet effet;

2° A décider en conseil commun et à la majorité des voix leurs entreprises militaires, et à ne jamais fournir

armes ou provisions à ceux avec qui elles se trouveraient en guerre ;

3° A entretenir chacune, proportionnellement à leur population et à leurs richesses, une force régulière, en vaisseaux, chaloupes, infanterie et cavalerie, sans préjudice des besoins éventuels de la guerre ;

4° A constituer en commun et proportionnellement, par des impôts versés à la caisse de certaines villes et centralisées dans une caisse commune, aux frais généraux de l'association, des guerres, et aux secours que des malheurs particuliers pourraient rendre nécessaires à quelques-unes d'entre elles ;

5° Enfin, à se réunir regulièrement à certaines époques pour aviser au maintien, affermissement, à l'extension et amélioration de ladite ligue.

L'utilité pratique de cette institution qui prenait en main le maintien de l'ordre, *miraculose et potenter*, fut si tôt reconnue qu'en peu de temps, les unes après les autres, déjà associées, tantôt seules, tantôt par groupes, toutes les villes de l'Allemagne septentrionale, des côtes de la Baltique et de la mer du Nord entrèrent dans la Hanse proprement dite, et celles de l'Allemagne de l'ouest dans la ligue du Rhin.

Au temps de sa plus grande splendeur la *Hanse*, comptera jusqu'à soixante-dix villes, des villes ou comptoirs sur le littoral de la Baltique, de l'Océan ou à quelques distance des côtes. Lubeck en resta la véritable capitale ; là était le conseil directeur de la ligue, les archives, la caisse commune ; autour d'elle ses premières associées, Hambourg, Brême, Wismar, Rostock, Stralsund, Stettin; Brunswick dans l'intérieur des terres lui rattachera la Saxe et le cours de l'Elbe et de l'Oder par les villes de Halle, Goslar, Gœt-

tingue, Hanovre et Stade, de Magdebourg, de Francfort sur l'Oder, de Brandebourg et de Breslau ; Dantzick, à l'est, lui rattachera les côtes de la Prusse et de la Livonie, la Vistule et le Niemen, par Thorn, Kœnigsberg, Kulm, Riga, Revel et même dans l'intérieur de la Moscovie la grande Novogorod; Cologne à l'ouest lui donnait Munster, Wesel, Osnabruck, Groningue, Utrecht, Amsterdam et jusqu'à Bruges, toutes les côtes des Pays-Bas, d'où elle regardera en menaçant l'Angleterre et Londres où il faudra bien lui donner un comptoir. La *Hanse* plongera ainsi dans le centre de l'Allemagne, commandera toutes les embouchures du Nord, et de ses deux bras étendus, du fond du golfe de Bothnie à la Manche, étreindra les mers où elle règnera en souveraine et ne voudrait pas souffrir d'autres vaisseaux de commerce que les siens.

La ligue du Rhin n'avait point de capitale, de centre fixe comme la Hanse. Les députés des villes se réunissaient selon les besoins à Worms, à Strasbourg, à Mayence, à Cologne ou à Bâle, plus souvent cependant à Mayence, la ville la plus centrale et sur le cours moyen du fleuve qui servait comme de grande route au commerce de cette contrée. Par les nombreux affluents de cette magnifique voie, à gauche, la Linth, l'Ill, la Moselle, à droite, le Neckar, le Mein, la Lahn, la confédération n'en associait pas moins tout le commerce de ce spacieux et navigable bassin avec les villes de Zurich, de Colmar, de Metz, de Trèves, d'Aix-la-Chapelle, de Fribourg en Brisgau, d'Heidelberg, de Francfort, de Marbourg, d'Erfurth, de Fulde, de Bonn, etc. et tout près de soixante villes. La Hanse, qui commandait les bouches du Rhin, pouvait fermer et ouvrir à son gré cet immense débouché. Grâce à la ville de Cologne qui faisait partie des deux ligues et pouvait leur servir d'intermé-

diaire, elles vivaient toujours en paix; mais la ligue du Rhin, sous le rapport du commerce. était dans un état inférieur et ne paraissait qu'une annexe de la grande Hanse maritime.

La Hanse visait à devenir une puissance politique dont la mer fût le domaine et à concentrer entre ses mains le commerce des denrées du Levant, pour les répandre dans le Nord et celui des pêches du Nord pour les répandre dans le Midi. Elle fut souvent agressive sinon conquérante. La ligue du Rhin resta toujours plutôt une association de commerce en vue de la paix et du bon ordre. Par là, seulement, elle toucha quelquefois à la politique, mais elle y joua rarement un grand rôle. Les députés de cinquante-quatre villes, en l'année 1556, après la mort de Guillaume, jurèrent de ne reconnaître et de ne prêter secours à aucun empereur lorsqu'il y aurait double élection. Soixante-dix se vantent un jour d'avoir fait régner la paix. Mais la paix, la protection de l'*honnête et commun commerçant* allemand (der grmeine deutsche Kaufmann) est surtout leur but. Pendant le grand interrègne, elles tiennent des diètes *ad honorem Dei*, *ad communem utilitatem*. Il y a des concilia *civitatum* et *communitatum*, des confédérations; elles traitent avec des seigneurs (*domini*) avec des chevaliers (*milites*), elles ont des milices ; elles délibèrent entre elles. Elles sont chacune un État. Elles sont un organe du corps germanique; elles y tiennent un rang, mais c'est tout. Pendant le grand interrègne, elles conçurent l'idée de protéger les biens de l'empire tombés comme en déshérence, de protéger l'Église, les clercs, la malheureuse classe des paysans, et même les Juifs, en leur interdisant, il est vrai, l'usure; mais leur vue était bornée, elles ne persistèrent point. La mission de l'empereur, protecteur naturel de

tous ces faibles aurait pu échoir à la meilleure, à la plus active partie de la société allemande; mais les villes ne virent pas aussi loin, et ne visèrent pas aussi haut. Satisfaites d'avoir la banlieue qui les entourait, elles ne s'allièrent point avec la démocratie des paysans en les protégeant contre la noblesse ; elles se contentèrent de rejeter celle-ci hors de leurs murs, parce qu'il s'agissait de puissants, et d'admettre les faibles dans le corps des bourgeois. Elles évitaient, en général les guerres avec les princes. Isolées comme autant d'états au milieu de l'Océan féodal, elles jouent rarement un rôle important, elles sont faites pour conserver la paix, *pro pace conservanda*. On comptait cependant avec elles : les ducs de Brunswick, de Saxe et le margrave de Brandebourg veulent, en 1256, tâcher de s'entendre avec elles pour l'élection d'un empereur. Au moins, plusieurs grands princes parviennent-ils à entrer dans leurs ligues pour faire jouir leurs sujets des bénéfices de leur secours.

Il était naturel au moins que les grands maîtres de l'ordre teutonique qui avaient commencé derrière ces hardis marchands la conversion de la Prusse et de la Livonie, tinssent à conserver avec la Hanse une alliance qui tournât au profit de ces deux puissances. Le margrave de Brandebourg, le duc deMecklembourg, le landgrave de Thuringe, les petits évêques du nord comptent avec la Hanse Les rois de Suède et de Danemarck reçurent d'elle des lois pour leur commerce extérieur. Sur les bords du Rhin, les archevêques de Cologne, de Mayence et de Trèves, les évêques de Worms, Strasbourg, Bâle étaient bien forcés de suivre dans la ligue leur cité épiscopale. L'archevêque de Cologne cherche à intervenir entre les *nobiles cives*, les patriciens, et les ouvriers de petit métier ; il

n'en profite guère; mais les ducs de Bavière, le margrave de Bade et surtout les nombreux petits seigneurs, répandus dans les contrées baignées par ce fleuve, furent trop heureux de se faire agréger à la ligue, qui tendait à englober avec Ratisbonne les villes du Danube supérieur, et de jouir de sa protection sous la seule stipulation qu'on ne leur débauchât point leurs paysans, portés à se réfugier dans les faubourgs et la banlieue des villes.

On ne saurait s'étonner que l'Allemagne sans chef, et plus morcelée que jamais, pendant le grand interrègne, ait abdiqué alors et pour assez longtemps le rôle souverain qu'elle avait ambitionné au moyen âge. C'est parce que ses empereurs se croyaient les successeurs et les héritiers des Césars romains qu'elle avait paru vouloir dominer avec eux l'Europe chrétienne tout entière. Elle laissa échapper sans résistance tout ce qui ne lui appartenait pas par des liens étroits d'origine ou de sujétion. La Lombardie au-delà des Alpes, la Bourgogne, le Dauphiné, la Provence, au-delà du Rhin, lui devinrent de plus en plus étrangères; les rois de Danemark, de Pologne, de Hongrie, à qui les plus puissants empereurs seuls avaient pu faire reconnaître leur suzeraineté, s'affermirent dans leur indépendance ; les princes qui, par leur position, avaient comme la garde des frontières, ceux de Brandebourg et d'Autriche par exemple cherchèrent seulement à conserver les limites de l'Eyder au nord, de l'Oder et de la Leitha à l'est. L'Allemagne n'avait plus qu'une seule unité, l'unité chrétienne, elle ne reconnaissait plus de chef unique que dans les choses de la foi; aussi est-ce comme chrétienne seulement et sous l'impulsion pontificale, que fidèle à la politique impériale, elle cherche encore à étendre hors de ses limites l'influence allemande ; par exemple, au nord-est, où

le troisième grand maître de l'ordre teutonique, Henri de Hohenlohe, à l'instigation des papes, et surtout avec le secours du roi Ottokar II de Bohême, achève la conquête et la conversion de la Prusse idolâtre, fonde les villes et évêchés de Culm et de Kœnigsberg, et, sous la protection des vaisseaux de la Hanse, répand avec des colons de la Saxe et des Pays-Bas, la langue, le commerce et la civilisation germaniques dans ces contrées sauvages.

Ce ne fut point cependant un mal sans compensation pour l'Allemagne que d'être forcée de renoncer, par l'absence de ses empereurs, à ses chimériques espérances de domination au dehors, bien qu'elle perdît avec eux une garantie d'ordre intérieur. L'avantage qu'il y eut, en effet, pour elle, à ne point perdre ses forces tant de fois déjà dépensées au-delà des Alpes, compensa fortement le manque d'une autorité centrale d'ailleurs fort affaiblie. C'est justement à cette époque que, dans son esprit au moins et dans ses mœurs, sinon dans sa forme politique, l'Allemagne prit cette cohésion et cette homogénéité morale qui lui a permis de rester unie comme nation, au milieu des plus grands morcellements et des plus grandes vicissitudes comme État. Preuve évidente que l'habitude et la nécessité de compter sur soi, l'indépendance à ses risques et périls, les fortes traditions et les mœurs solides sont des appuis aussi sûrs de la nationalité que les institutions politiques les plus stables et les mieux combinées! Cette absence de gouvernement central, général, cette anarchie ne fut pas si défavorable cependant qu'on pourrait le penser à l'Allemagne; et l'exemple du grand interrègne aurait pu autoriser la célèbre théorie du publiciste Proudhon. États grands et petits, laïques ou ecclésiastiques; grosses villes et villages, corporations riches et pauvres dans les unes et dans

les autres; chevaliers dans leurs donjons sur la crête de leurs montagnes; communautés de paysans libres ou non libres, derrière leurs haies, palissadés dans les champs et les marais, ne comptant que sur eux-mêmes, vivent pour eux dans leur indépendance, s'arrangeant à leur manière, croissent et multiplient dans leur force, leur originalité et leur indépendance locale et forment un tout original, à la fois multiple et unique, avec un caractère intéressant et une physionomie non sans valeur. Plus rien, il est vrai, de général; point de hautes et fastueuses visées. L'horizon de chacun s'est rapetissé; le but de la vie est plus à portée. L'empereur, transportant sa cour, une véritable horde de princes, de seigneurs et de chevaliers, ne vient plus s'abattre dans une ville, Mayence ou Worms, pour y tenir une grande diète, célébrer aux environs des tournois où figuraient toute chevalerie et toute poésie, et surtout pour y convier toute la noblesse à une de ces expéditions au-delà des Alpes, du Rhin et de l'Elbe, qui, pour satisfaire son orgueil et prendre une couronne de plus, épuisaient les forces de la nation sans profit pour elle. Chacun s'agrandit, s'arrondit, s'enrichit pour soi, se gouverne à sa façon.

Parmi les plus grands princes, le roi des Tchèques, le Bohémien Ottokar II, prend la Moravie, l'Autriche même et la Carinthie; le margrave de Brandebourg, de l'Elbe et des rives de la Sprée, pousse jusqu'à l'Oder où il fonde une nouvelle ville de Francfort; l'ordre Teutonique, sur les rives de la Baltique, soumet et convertit les Prussiens sauvages à grands coups d'épée et fonde Kœnigsberg. D'autres, comme les gros archevêques du Rhin ou les plus riches évêques ou abbés du Neckar ou de Westphalie, le duc de Bavière ou le comte palatin du Rhin, le duc de Luxem-

bourg, s'annexent ou mangent et digèrent les petits territoires d'alentour ; le burgrave, près de son château, ajoute le champ au champ et augmente le nombre de ses serfs. Les villes aussi prennent de l'embonpoint en admettant dans leurs murs bastionnés et derrière leurs fossés ou sur leur territoire des paysans (Pfahlburger) dont elles font des citoyens et elles s'enrichissent grâce à leurs entreprises commerciales. Et l'ordre, la paix, la prospérité, la joie même, dans les cours princières où les chevaliers vivent, mangent en commun et joutent à l'envi, et dans les villes où les maisons de bois s'accumulent dans les rues étroites, et où s'entasse une population drue et remuante, gagnent à ces groupements nouveaux des territoires et des hommes autour d'une puissance locale plus forte et plus protectrice. Enfin le prince laïc sous sa couronne de duc et de comte, l'évêque ou l'abbé sous sa mître, le chevalier, le *ritter*, la lance au poing, le moine pèlerinant sous son capuchon, le riche marchand bien escorté sur la grande route ou dans sa maison à tourelles ; le compagnon faisant avec ses outils et son léger bagage sa tournée d'apprentissage, le paysan même sur son sillon moins souvent ravagé ou grevé, vivent dans une indépendance relative qui ne demande rien à une autorité plus haute et qui tourne au profit de tous.

Chacun s'efforce en effet, à sa façon, du plus grand au plus modeste, de faire régner la paix autour de lui.

Le roi de Bohême Ottokar s'appuie sur les Allemands, qu'il favorise même un peu trop au gré des Tchèques pour dompter la noblesse et civiliser son peuple. Les margraves de Brandebourg et l'ordre Teutonique soumettent à un joug de fer, dans les pays slaves qu'ils teutonisent, leurs chevaliers, leurs bourgeois et leurs serfs. Dans la maison de

Wittelsbach, le comte palatin et le duc de Bavière s'appuient sur la petite noblesse. Le prince de Zœringen, dans la vieille Souabe, au plus épais fourré de la Forêt Noire, et la maison de Luxembourg, dans la vallée de la Meuse, comblent les villes de leurs faveurs : la maison de Wurtemberg protège même les paysans. Les princes ou seigneurs ecclésiastiques, ici, s'entendent avec les bourgeois des villes et se chamaillaient avec la petite noblesse, et là, s'entourent des chevaliers pour mater leurs bourgeois. Enfin, dans les villes, les patriciens des grosses corporations font plus ou moins place dans le conseil de ville aux artisans des petites; et, au village, l'égalité et la douceur ne sont pas identiques dans les relations des propriétaires, des métayers ou des serfs, entre eux. En somme, malgré ces différences, princes, évêques, seigneurs et villes se font moins la guerre que lorsque les Césars et les anti-Césars, ou les grandes factions gibelines et guelfes les poussaient les uns contre les autres ; les ravages dont souffre le pauvre peuple sont moindres. Il n'y a point de grande querelle comme celle des Investitures ou des impérialistes et des papalins, seulement des querelles de voisins; et les nouveaux maîtres de la vie politique en Allemagne essayent, chacun chez eux, pour établir la concorde et la paix, de réunir de petites diètes de provinces (*Landtag*) ou de créer des tribunaux, composés suivant les traditions qui régnaient dans la principauté ; et ils y réussissent mieux que les empereurs dans leurs grandes diètes ou sur leur haut tribunal.

Ce n'est pas un âge d'or; il s'en faut. Le Bohémien Ottokar II, de la dynastie des Premyslides, fait la guerre au duc de Bavière Henri pour lui ravir Passau et Ratisbonne, ou au roi de Hongrie Bela IV, pour s'emparer de la Styrie et joindre cette province à l'Autriche. Un archevêque de Salz-

bourg, une puissante métropole aussi, du nom de Philippe, frère d'Ottokar, guerroie le comte de Gœrtz et du Tyrol, et celui-ci se venge sur le patriarche d'Aquilée qu'il enlève un jour et jette sur un âne, la tête tournée vers la queue de l'animal, pour le conduire en prison, ce qui n'empêche pas, son adversaire Philippe, l'archevêque de Salzbourg, de se rendre un instant maître du patriarchat d'Aquilée. Comment en finir avec tous ces conflits particuliers! Les deux héritiers de la maison de Wittelsbach, deux frères, le duc de Bavière Henri et le comte palatin Louis se chamaillent pour les limites de leur territoire, les droits et privilèges dont ils ont hérité. Les princes ecclésiastiques sont aux prises avec les bourgeois des villes ou avec leur petite noblesse.

Tous ces princes, au moral, ne sont ni meilleurs ni pires pendant l'interrègne que sous les anciens empereurs. Ottokar II n'avait pas d'enfants de sa première femme, mais beaucoup de bâtards. On sait les crimes du comte palatin Louis, et d'Albert le Cruel, landgrave de Thuringe et comte de Misnie. Les turbulents chevaliers surtout, dont le brigandage était la vie, font quelquefois rage quand maigres sont les récoltes ou rares le gibier et les occasions de louer leurs bons services et en tous temps ils enlèvent les femmes comme des mécréants. On cite un chevalier de Steinach, dans la belle vallée du Neckar, qui ne quittait jamais son armure et ne baissait oncques sa visière; un comte de Katzenellenbogen qui, de son château de Rhinfels, ne laissait passer bateau sur fleuve ou convoi sur route sans exiger péage. Un jour quatre seigneurs brigands, introduits au milieu de la population d'une petite ville dans un immense tonneau à vin, en sortent la nuit comme du cheval de Troie et prennent les pauvres bourgeois à merci. D'autres bri-

gands de même espèce, au nombre de plusieurs centaines, s'associent, se cantonnent dans une forteresse de la Forêt Noire et sont longtemps la terreur de tout le pays, jusqu'à ce que les voisins se réunissent pour faire main basse sur ce nid de vautours et sur toute la couvée.

Dans l'intérêt de la paix, d'ailleurs, les États voisins ou de même ordre ne restent pas dans un isolement complet. Le Bohémien Ottokar II s'entend avec les margraves de Brandebourg et avec l'Ordre Teutonique contre les Slaves du Nord-Est et fait autant de traités de paix avec son voisin de Hongrie, par crainte des Mongols, la terreur de ce temps, qu'il tente de prises d'armes. Les deux frères du Palatinat et de la Bavière finissent souvent par tomber d'accord et assurer la paix de la contrée, quittes à recommencer à la troubler. Il y a entre les États ecclésiastiques assez d'intérêts communs pour les porter à se rapprocher les uns des autres et à se faire respecter par les laïques ; et les princes laïques et les évêques ou abbés, qui résident dans les villes, ont trop d'intérêts communs avec leurs bourgeois pour ne pas s'entendre aussi et faire des contrats qui les accordent. Il n'y a point une confédération générale, mais des ligues particulières. Les remuants chevaliers de certaines contrées forment, de château à château, des associations, autant pour se défendre que pour attaquer et faire leur main. Enfin et surtout, les villes qui ont rejeté hors de leurs murs l'autorité, sinon la personne de leurs seigneurs ecclésiastiques maîtres du territoire, ne sont pas toujours isolées comme des îlots au milieu des territoires princiers et de la population des campagnes ; sous l'empire de certaines circonstances, elles se liguent entre elles afin d'échapper à la puissance féodale. Pour la sécurité des routes, le libre usage des fleuves et des rivières, elles entretiennent entre elles

des liaisons d'hospitalité, fondent des comptoirs, factoreries, élèvent dans leurs murs des *maisons de paix* pour réunir et juger, ainsi qu'elles s'expriment, *tout bon commerçant allemand.*

Voilà la nouvelle Allemagne émancipée du grand empire allemand tombé. Les territoires des princes ecclésiastiques ou laïques, ceux des villes s'accoutument à une indépendance particulière. Chacun de ces états dispose pour sa protection d'une force militaire composée de chevaliers et de paysans armés, suffisante pour leur protection. De petits centres d'action, de vie, de culture s'élèvent autour du château héréditaire, ou de la maison de ville; autant de petites capitales d'état. La force, l'intelligence du corps germanique que les empereurs dissipaient avec une prodigalité inutilement superbe dans des expéditions lointaines d'ambition ou de mystiques croisades devenues promptement légendaires, ou qui s'évaporaient dans les annales béates des moines, dans les chants passionnément chevaleresques et les poèmes chimériques des *Minnesœnger*, se ramassent, se solidifient maintenant sur certains points choisis de la terre allemande; les villes ont leur *Meistersœnger.* En passant de la tête monstrueuse qui absorbait tout aux membres mieux nourris, la sève produit une nouvelle végétation matérielle et morale plus avantageuse à tous. Les principautés sont plus denses, mieux constituées; leurs petites cours plus fréquentées, plus vivantes; les villes sont plus riches, plus industrieuses. Les différentes classes librement rapprochées se pénètrent plus les unes les autres, et cette pénétration mutuelle engendre des mœurs grossières encore mais plus égales, plus honnêtes et plus saines. Délivrée de l'empire universel qui était successivement saxon, franconien ou souabe, l'Allemagne devient

plus allemande. La patrie allemande, le *Vaterland* n'est pas mort; mais la force de l'Allemagne, au lieu de se concentrer dans l'Empereur et de se dépenser inutilement à poursuivre un but chimérique, reste au moins au dedans, quoique divisée, entre les mains des provinces et des villes; elle passe de la tête qui n'en tirait nul profit aux membres qui savent l'employer.

Les princes laïques et ecclésiastiques deviennent le centre de petits états où ils s'efforcent de faire régner l'ordre, groupent autour d'eux ou soumettent à leur autorité autant de petits seigneurs et de petites villes qu'ils peuvent. De petites cours princières, images affaiblies de la cour impériale, mais vivantes avec les chevaliers vassaux du prince qui mangent en commun, se réunissent pour quelques tournois, quelques passes d'armes ou pour vider une querelle avec un voisin rattachent la petite noblesse au service du maître. La grande école des Minnesœnger cesse en même temps que le haut empire. Le dernier, Henri de Misnie, surnommé Frauenlob (l'ami des femmes) par ce qu'il leur consacra les derniers chants de la poésie du moyen âge, est déjà singulièrement fade et pédant. Lorsque les dames de Mayence, en 1318, portent avec larmes son pauvre corps de sa maison à sa dernière demeure et font des libations de vin sur son tombeau, c'est le dernier des Minnesœnger qu'elles accompagnent.

Il ne faut cependant pas prendre à la lettre les plaintes que ces poètes font du monde parce que le monde les quitte : « Plût à Dieu, disent-ils, que l'Allemagne eût encore des « empereurs comme les Frédéric ; de leurs temps florissaient « les troubadours, les chevaliers, les conteurs ; de leur « temps les dames et damoiselles, cavaliers et écuyers se « rassemblaient avec autant de confiance que les oiseaux

« qui mangent dans la main. Aujourd'hui on se fait honneur « de voler des bœufs et des brebis, l'hospitalité n'est plus « pratiquée, la liberté est détruite. Partout on aime la dé- « vastation, on ne voit que ruines en tout lieu. Comment un « noble peut-il déshonorer sa famille pour un misérable « intérêt d'argent? Comment peut-il sourire avec dédain « quand on lui rappelle ce vieux dicton, *qu'il n'y a pas de « noblesse sans magnanimité ?* » Les empereurs n'ayant jamais pu réussir à faire régner l'ordre en grand, il est heureux qu'il s'établisse en petit sous la protection des états; puisqu'il n'y a plus d'institution générale, centrale, il est bon qu'il s'en forme de particulières et de locales. La justice qu'essayent de faire régner les princes dans leurs *judicia provincialia* remplace quelquefois avantageusement la justice impériale, impuissante parce qu'elle avait trop à faire ; et les petites diètes que le prince composait de la noblesse et même de la bourgeoisie de son petit état ont plus d'efficacité pratique que les anciennes diètes impériales.

Sans doute, cette politique est moins grande, plus étroite que celle des Hohenstaufen ; il y a même guerre encore entre les princes ou états rivaux; mais n'y avait-il pas eu souvent guerre entre les plus puissants empereurs et leurs grands vassaux ? La paix aux Églises, aux villes, aux routes ne règne non plus ni toujours ni partout, mais trop souvent le droit du poing, comme on disait alors. L'indomptable indépendance ou pour mieux dire le brigandage de la petite noblesse des burgraves n'a pas désarmé ; en avait-il été autrement sous la pompeuse et trop souvent vaine autorité des anciens empereurs ? On pourrait peut-être soutenir qu'il y a moins de guerres faites et moins de sang répandu pendant le grand interrègne qu'il n'y en avait eu sous aucun empereur des grandes dynasties. Le brigandage des petits

seigneurs châtelains ou burgraves perd même du terrain; menacés par les grands princes ou les villes, ils jettent entre eux les fondements d'alliances, de confédérations devenues plus tard célèbres qui sont déjà un sacrifice à leur farouche liberté. Les ligues des villes commencent d'ailleurs à abattre sur les hauteurs tous ces nids de vautours dont on trouve encore aujourd'hui tant de ruines que l'antiquité pare d'une certaine poésie.

VI

Lettres et arts

A part ces exceptions, la société est en progrès malgré l'anathème que les derniers Minnesœngers jettent sur elle. Il s'établit des liens solides et durables entre les nouveaux princes et leurs peuples heureux de se sentir protégés et d'appartenir à quelque chose de fixe et de réel. Princes laïques et ecclésiastiques s'accoutument à une liberté qui n'exclue cependant pas entr'eux toute solidarité d'intérêts; vassaux et sujets de toute contrée se plient à une dépendance particulière qui n'étouffe pas le sentiment d'une même origine et d'une patrie commune; et c'est ainsi qu'à défaut d'une institution concentrée qui égalise et unifie tous ses efforts et toutes ses ressources, l'Allemagne se fait une vie multiple, variée, diversement répandue sur tous les points de sa surface, sans cependant perdre l'homogénéité qui fait d'elle une nation.

C'est à cette époque que se développe, surtout avec les villes, le plus original et le plus puissant élément de cette

Allemagne nouvelle. Les villes de Strasbourg, de Cologne, d'Aix-la-Chapelle peuvent bientôt mettre en bataille vingt mille hommes armés; Nuremberg compte cinquante mille habitants jouissant du droit de bourgeoisie. Le commerce, l'industrie jettent dans leurs murs d'immenses richesses. L'art, qui est le luxe des époques qui s'enrichissent, ne se fait point faute de fêter cette vie nouvelle. En attendant la maison de ville pour la réunion du conseil et les bureaux de l'administration de la cité, les contributions des évêques, des princes et des bourgeois, qu'une foi religieuse unit et rapproche plus étroitement que la foi impériale éteinte, élèvent, grâce aux loges allemandes des francs-maçons qui remplacent les anciennes confréries des moines bâtisseurs, ces vastes nefs des cathédrales qui ne sont alors pas seulement des lieux de réunion pour la prière, mais comme autant de places publiques couvertes, des forum, des agora, pour la vie politique populaire. On peut le voir aux belles et riches églises, qu'élèvent alors les villes naissantes. Les chefs-d'œuvre de l'art vraiment gothique ou ogival en Allemagne datent de ce temps et sont dus aux bourgeoisies alors maîtresses. Le dôme de Cologne qui devait être la merveille du gothique en Europe pour la hardiesse et la grandeur est commencé en 1248. Le chœur qui a été longtemps à lui seul une église avec sa voûte et ses arceaux, si délicats, en attendant l'achèvement de l'édifice, est terminé au commencement du xive siècle; l'archevêque Henri de Birnebourg le consacre; il confond déjà l'imagination par la hauteur de sa voûte et la délicatesse des arceaux qui la soutiennent. Les tours qui n'ont pas atteint le tiers de leur élévation et les points d'appui intérieurs de la nef qui n'avait encore ni ses contreforts ni sa couverture, seront beaucoup plus longtemps à arriver où ils en sont

restés longtemps. C'est le patriotisme unitaire de l'Allemagne cependant qui achèvera au XIXe siècle ce que la foi bourgeoise du moyen âge avait commencé! Plus heureuse, dans la ville de Strasbourg, grâce au maître Erwin de Steinbach, chef de plusieurs générations d'artistes toutes dévouées au même art et fidèles au même plan, la cathédrale dresse les orgueilleuses ogives de sa nef à la suite du chœur byzantin des siècle précédents, projette pour former les deux bras de la croix, ses deux chapelles avec leurs portes latérales, élève enfin dans les airs, au-dessus des broderies de pierre de son portail, cette unique tour qui pour la hauteur fut longtemps sans rivale. Alors aussi la ville franconienne de Nuremberg, qui occupe comme le centre de l'Allemagne, se double en moins d'un siècle. L'enceinte qui entoure, sur la rive droite de la Pegnitz, ses habitations groupées au penchant de la colline du Nord autour de l'église byzantine de Saint-Sébald, ne suffit plus; il faut construire une autre enceinte pour protéger, sur la rive gauche et sur la colline du sud, les bizarres pignons, les encoignures ouvragées qui pendent sur les façades des nouvelles maisons de bois surmontées de leurs immenses toits rouges percés de plusieurs étages de lucarnes. Pour les besoins de cette nouvelle population s'élève en peu de temps le portail de Saint Laurent formé d'une seule grande ogive encadrée de deux tours décorées à leur extrémité d'un treillage de pierre, et cette nef toute ornée de ces chefs-d'œuvre de la sculpture et de la ciselure sur bois que l'industrie particulière de Nuremberg y a coquettement étalés.

Ces chefs-d'œuvre ainsi que ceux qui s'élèvent à Ulm, Fribourg, Ratisbonne, etc., dus alors à cette puissante corporation des francs-maçons qui a émancipé l'architecture

des confréries monacales en même temps que des principes byzantins et qui a, en Allemagne, sa maison mère à Ulm et ses loges principales à Cologne, à Strasbourg, à Vienne et à Zurick. L'organisation de cette vaste corporation, ses initiations, ses conditions sont, comme ses procédés mêmes, presque hiératiques, comme il convenait à un pareil art. Mais ce qui donne une certaine solidité, une vraie consistance aux mœurs bourgeoises de l'Allemagne du moyen âge, c'est le sérieux qui préside à la formation, au maintien de toutes les alliances ou associations de marchands qui se sont formées de ville à ville, et même de ces nombreuses corporations de petits métiers, forgerons, charpentiers, etc., renfermées dans une seule ville. L'hospitalité, la fidélité aux engagements sont les conditions les plus sacrées des patriciens; une sévère hiérarchie entre les maîtres et les compagnons maintenue par des droits et des devoirs réciproques des patrons et des apprentis, des parrains et des filleuls est la règle des seconds. La solidité des confédérations entre les villes dépend de l'observation de ces conditions entre les marchands et la prospérité paisible de l'industrie, de l'obéissance à ces règles entre les métiers. Ainsi, les villes s'entendent pour proscrire l'usure tout en prenant les Juifs sous leur protection et réussisent mieux que l'Église dans ces deux tentatives contradictoires ; ainsi les corporations se montrent très scrupuleuses, au commencement surtout, sur l'admission de leurs membres et sur le passage des degrés inférieurs aux degrés supérieurs de la hiérarchie; les enquêtes sur les mœurs du récipiendaire, les conditions qu'on lui impose, les recommandations qu'on lui fait et qui se retrouvent dans les curieuses et naïves formules qui plus tard, il est vrai, perdirent de leur efficacité, témoignent de l'influence morale que ces vieilles coutumes exercent

sur les mœurs en même temps que sur l'industrie. La poésie et la littérature en sont une preuve. Les chevaliers poètes, au lieu de répéter de banales pourparlers d'amour, échos des nations voisines, ou de ressasser les thèmes usés des légendes empruntées à la France ou à la Grande-Bretagne, présentent à leurs princes dans leurs chroniques rimées (*Reimekronik*) leur histoire d'hier : les villes écrivent elles-mêmes leurs annales ou rédigent leur droit en langue allemande. Les moines de Saint-Gall eux-mêmes continuent, en allemand, le récit commencé en latin des querelles de leur couvent avec les évêques de Constance ou de Bâle et le seigneur Rodolphe de Habsbourg. Quelques livres ou quelques poésies populaires, fruits de l'école des maîtres-chanteurs (Meistersœnger), poètes bourgeois qui succèdent alors dans les villes, quoiqu'avec moins d'éclat, aux Minnœnger, aux poètes des châteaux, sont une nouvelle preuve de la forte honnêteté et de la verdeur morale de ce temps. C'est la *sagesse pratique* de Freidank (Freidanks Beschéidenheiten), recueil de sentences et de proverbes moraux à l'usage de la vie ordinaire qui rencontre alors en Allemagne le succès et l'influence d'une sorte de bible laïque; c'est le *courrier* de Hugo de Trimberg (Trimbergs-Renner), maître de l'école de Sainte-Marie à Bamberg, qui, chemin faisant, à travers l'Allemagne, corrige d'un ton satirique et sous l'inspiration d'une morale qu'il emprunte aux livres saints, les défauts et écarts des différentes classes de la société, depuis ceux du seigneur ou du clerc qui oublient que leur premier devoir est de maintenir la paix et de prêcher d'exemple, jusqu'à ceux de l'échevin qui corrompt la justice ou du compagnon qui oublie près du pot de bière les recommandations du parrain au jour de la réception[1].

[1] Gervinus, Geschiechte der deutschen Dichtkunst.

Spectacle intéressant, plein de vie, de variété et d'indépendance qu'offre l'Allemagne de cette époque! Le prince laïque sous sa couronne de duc ou comte, l'évêque-prince sous sa mitre, le noble chevalier plus fier dans son donjon que s'il était prince, le moine qui ne relève que du pape dans son couvent, le riche marchand dans sa maison à tourelles au milieu de ses meubles de bois ciselés et plaqués d'argent, le compagnon qui va de ville en ville avec ses outils et son léger bagage, ça et là même le paysan maître de son sillon ou ne devant qu'une légère dîme, se croisent ou se meuvent dans le cercle d'obligations librement acceptées; ils n'ont de joug commun que celui de la foi, et d'autre seigneur unique que le pape qui a hérité souvent du pouvoir de l'empire en Allemagne après l'avoir détruit.

Mais le pape et le dogme sont encore tout-puissants dans le pays que Charlemagne a si difficilement converti et qui s'est levé souvent plus tard à la voix des papes contre ses empereurs. La chute des Hohenstaufen a décidé en faveur du Saint-Siège la querelle des investitures agitée depuis Henri IV; du même coup l'Allemagne a perdu l'Italie et est tombée spirituellement dans la dépendance complète de Rome. En l'absence de toute autorité politique centrale, le pape confirme seul aux puissantes prélatures, divise ou réunit à son gré les évêchés, exerce son contrôle, son droit d'appel et lève parfois des armées. L'Église allemande ne s'y oppose point; elle sait qu'au milieu des puissances laïques qui la jalousent elle n'a plus de protection que dans Rome. Le droit canon l'a emporté décidément en Allemagne sur le droit impérial.

Dans le pays où l'Église a le plus de puissance temporelle et les plus riches propriétés, la foi règne également en maîtresse; les doctrines des Beghars, des Albigeois, des Pa-

tarins qui ébranlent les Pays-Bas, la France, l'Italie ne trouvent presque point encore d'accès en Allemagne. Les couvents de tous ordres, des nouveaux surtout, franciscains, dominicains, augustins, fondés au milieu des dernières luttes, y fleurissent en paix. Le prêtre est bien le maître des consciences et des esprits. Quoique le christianisme ne soit pas bien vieux en Germanie, chaque ville, chaque village trouve son saint et son patron. Nulle part la légende n'est aussi universelle et aussi féconde ; l'Allemagne reçoit et refait à son usage celle des pays romains et y ajoute les siennes ; chez les descendants de ces Germains qui reconnaissaient dans la femme quelque chose de divin, le culte de Marie est porté alors à son apogée; c'est là qu'il domine plus tôt que dans les républiques d'au-delà des Alpes; la Madone n'aura que bien plus tard la même puissance en Italie. Élisabeth n'est pas la seule de ce temps qui mérite d'être canonisée, il faut y joindre encore Sainte Hedwige de Silésie et Sainte Gertrude de Mansfeld.

Foi naïve, peu mêlée d'examen et de science! l'Allemagne est encore le pays où l'on cultive le moins les lettres. Elle n'a point d'université; quelques couvents seuls, Fulde, Saint-Gall ont conservé la culture qu'on avait essayé d'y introduire dans les premiers jours. Le moine franciscain Berthold, natif de Winterthur, en Suisse, qui entraîne les populations après lui, est un prédicateur tout populaire, sans appareil de lettres et d'études. La scolastique, si bruyante en France et en Italie, n'a presque point d'échos en Allemagne ; la rêverie solitaire porte seulement au fond des couvents quelques âmes à un mysticisme sans danger ; témoins Hugo comte et abbé de Saint Victor pour qui la lutte de l'homme contre le péché est un chevaleresque combat ; Honorius de Bâle qui voit dans l'âme un son de la divine

harmonie, et Robert de Duez qui voit les trois personnes de la Trinité se révéler successivement dans les différentes époques de l'histoire humaine. Albert le grand, de la noble famille Souabe de Ballenstædt, le seul scolastique célèbre, qui professa à Paris et à Cologne sur Aristote, et se démit de son évêché de Ratisbonne pour retourner à ses études, eut plus d'influence en France et en Italie que dans son propre pays. La théologie comme les édifices publics, comme la littérature du même temps, sont bien alors l'expression des mœurs nouvelles de l'Allemagne du grand interrègne, homogène, comme sa race, malgré la diversité infinie de ses classes et de ses États librement unis sans empereur. Malgré quelques écarts qui affirmaient encore leur indépendance, États et individus, vivent dans le respect de leurs droits réciproques, dans l'amour de la paix, du travail et dans la jouissance de la prospérité que l'une et l'autre engendrent. Il s'y fait une confédération d'états et de classes ; il n'y manque qu'une convention écrite, une sanction dont elle croyait dans sa confiance pouvoir se passer, et qui lui eût peut-être épargné de recourir encore à l'institution impériale pour affermir son unité sinon pour s'assurer plus longtemps l'aisance et la paix.

Après tout, de notre temps depuis les traités de 1815, États et citoyens allemands aussi, sans empereurs, sous des formes et dans des conditions différentes, ont vécu d'une vie à eux ; autonomes et jouissant d'une indépendance relative, ils ont joui d'une paix profonde au milieu du XIXe siècle et, d'une façon souvent brillante, réalisé les plus réels progrès dans le commerce, dans l'industrie, dans la richesse, dans les sciences, les arts et les lettres. L'Allemagne y avait de plus une constitution fédérative ; mais celle-ci, mal faite et plus dangereuse peut-être que si il n'en avait pas eu, ne l'a

pas défendue contre le retour de l'Empire. C'est cette constitution fédérale, au contraire, qui a servi de prétexte à une rupture, à une guerre civile et qui a ramené les États en entraînant l'Allemagne dans des guerres d'ambition et de prépotence, à cette forme unitaire de l'Empire qui avait été autrefois si peu utile à l'Allemagne, si dangereuse pour l'Europe, et qui en est encore à prouver le bien qu'elle a procuré à la commune patrie et l'heureuse contribution qu'elle a apportée à la civilisation européenne.

LIVRE X

PREMIERS EMPEREURS

DE

LA MAISON DE HABSBOURG

« Par une belle nuit » de l'an de grâce 1273, qui vit finir le temps où l'Allemagne du moyen âge, pendant plus de vingt ans, n'avait réellement pas eu d'empereur et qui lui en donna un nouveau et véritable, « le seigneur de Klingen, homme de condition, libre, considéré, riche et pieux, vit en songe les princes et les électeurs de l'empire rassemblés en diète. Ils disaient : Celui d'entre nous qui pourra lever cette couronne qui gît à terre sera proclamé roi par nous. Chacun tenta l'aventure ; nul ne réussissait, quand enfin Rodolphe de Habsbourg la saisit d'une main ferme, la souleva et la plaça résolument sur sa tête. Les événements qui suivirent réalisèrent la vision du seigneur de Klingen ; la messe de la Saint-Michel, Rodolphe de Habsbourg fut élu. » Telle est la façon dont la naïve chronique des dominicains de Colmar nous raconte la fin de la période du moyen âge qu'on a appelée, dans l'histoire d'Allemagne, le *grand interrègne* ou le temps sans empereur (die Kaiserlose Zeit).

CHAPITRE XXVIII

Rodolphe de Habsbourg, empereur et fondateur de la maison d'Autriche[1]

Pourquoi les princes allemands, les seigneurs, l'Église allemande et les villes qui semblaient s'être accommodés si bien de n'avoir pour empereurs que des souverains de nom, des étrangers qui ne venaient même point ou venaient si peu en Allemagne ; pourquoi, l'Anglais Richard de Cornouailles étant mort le 2 avril 1272 et l'espagnol Alphonse de Castille encore vivant, quoique réellement aussi mort pour l'Allemagne qui ne le vit jamais, les princes s'avisèrent-ils de vouloir se donner un empereur pour de bon, ou à peu près, et de le choisir cette fois parmi eux?

C'est que l'Allemagne, libre, mais sans empereur, en était arrivée à ne plus priser la liberté agitée d'ailleurs qu'elle avait, et à regretter l'empire dont vingt années auparavant, après en avoir souffert deux cents ans, elle n'avait réellement plus voulu. Elle avait bien consenti, sans trop de déplaisir, à voir se détacher d'elle plusieurs royaumes, autrefois ses vassaux, qui échappaient à sa suzeraineté exagérée : l'ancien royaume d'Arles ou de Bourgogne, dont les provinces commençaient à se mouvoir dans l'orbite de la monarchie française ; le Holstein qui retournait au Danemark autrefois vassal, et les royaumes de Pologne et de Hongrie qui, désormais sous-

[1] Otto Lorentz : Deutsche geschichte inn XIII und XIV Jahohundert ; die zeit der grossen interregnum mit besouderer Rücksicht auf Œstreich. 1er Band.

traits à l'empire, vivaient par eux-mêmes, même l'Italie et la papauté qui revendiquaient leur complète indépendance. Mais ce n'était pas sans lui inspirer des craintes que s'étaient élevées deux nouvelles puissances sur ses frontières : à l'est, c'était la puissance, slave après tout, du Bohémien Ottokar II, qui, agrandie des provinces autrichiennes, s'appuyait sur le margraviat de Brandebourg et sur l'ordre Teutonique de Prusse, puissances féodales à base slave aussi ; et, à l'Occident, c'était la maison de France qui, depuis Louis IX, remplaçait le Saint-Empire dans les préférences et l'estime de l'opinion chrétienne et européenne, et qui, par le frère du saint roi, le conquérant de Naples et de la Sicile, le célèbre Charles d'Anjou, se substituait, aux dépens de la papauté et des républiques italiennes de la Péninsule, à la prépondérance que les Césars allemands, surtout les Hohenstaufen, y avaient créée.

L'histoire de la papauté italienne et celle du Saint-Empire avaient été auparavant tellement mêlées, tantôt par leur intime alliance et le pacte qui les unissait, tantôt par les rivalités qui les divisaient, que l'intérêt et la faiblesse de ces deux puissances devant la maison de France, semblaient maintenant les réunir pour relever l'empire déchu. Le successeur de saint Louis, Philippe III, héritant de toute l'autorité de son père, n'était pas loin d'ambitionner, dans l'impuissance à laquelle les deux fantômes d'empereur étaient condamnés, la couronne impériale. Il s'en ouvrit par ambassadeur à la curie romaine et il pouvait disposer de quelques cardinaux. Après tout, la couronne impériale, dans l'opinion du temps, était aussi chrétienne qu'allemande. Plus tard, Philippe le Bel, quand les rois de France singulièrement grandis s'autorisaient aussi du souvenir de

Charlemagne, brigua sérieusement l'empire; et l'on sait que son oncle, Charles d'Anjou, vainqueur de Conradin, plus ambitieux encore que son neveu, *vicaire impérial* comme il s'intitulait en Italie, c'est-à-dire faisant fonction d'empereur, *pacificateur* de la Toscane, allié par des mariages au roi de Hongrie, au duc de Flandre, au prince de Morée, ayant la main partout, rassembla à plusieurs reprises ses flottes au port de Brindes, pour faire voile vers Constantinople et s'emparer de l'empire d'Orient chancelant depuis que se l'étaient disputé les Latins et les Grecs. Il fallait à ce prince ambitieux, pour accomplir ainsi son rêve, le concours, l'appui de la papauté, et c'est pourquoi, après avoir obtenu en Italie l'élection de deux papes dociles à ses vues, quand les cardinaux effrayés avaient voulu se soustraire à cette pression ambitieuse et élire un pape national, indépendant de la France, il avait tenu deux ans le conclave prisonnier dans le palais de Viterbe pour essayer de lui arracher par lassitude l'élection d'une de ses créatures. Mais c'était cela, justement, qui, en effrayant l'Allemagne et l'Italie, avait rapproché leurs sentiments et leurs intérêts, et arraché récemment au conclave tremblant, par l'intervention du peuple qui enleva la toiture du palais pontifical de Viterbe afin de donner libre accès au Saint-Esprit, l'élection, en septembre 1271, d'un pape indépendant, Thédald de Vicence, qui prit le nom de Grégoire X; cet événement même amena, en Allemagne aussi, l'élection d'un empereur national, celle de Rodolphe de Habsbourg.

Le choix de Thédald de Vicence était un événement auquel on ne s'était pas attendu. De noble naissance, un Visconti, de mœurs pures, instruit non seulement par les livres, mais par des voyages qu'il avait faits en France, à Paris et en Angleterre, mais lassé des factions italiennes et

supportant mal de voir les Français, après les Allemands, en Italie, il était parti pour la Terre-Sainte, dans l'intention de faire au moins quelque chose pour la chrétienté. Surpris plus qu'un autre de son élection, il avait promis des secours à ceux qu'il quittait et avait résolu de profiter de son exaltation, pour préparer une croisade qui tournerait au profit de son pays de prédilection et servirait à la réconciliation de la chrétienté. Reçu avec honneur à son débarquement par Charles d'Anjou, il ne lui avait pas caché qu'il ne serait point à sa dévotion. Son premier soin, en effet, fut de faire poser les armes dans Florence aux Guelfes et aux Gibelins, de favoriser la paix en Italie. Épris surtout de cette conception idéale du moyen âge, qui commençait à s'en aller pièce à pièce, il gémissait de l'impuissance des empereurs, et, croyant nécessaire à l'accomplissement d'une croisade, la restauration de la puissance impériale en Allemagne, il se mit aussi en devoir d'y travailler. La curie romaine ajoutait à sa conviction le poids des raisons politiques. Il n'y avait plus d'intérêt pour la papauté et l'Italie, à tenir l'empire allemand abaissé ou impuissant; pour elles, c'était la maison de France qui était à craindre. Aussi Grégoire X, conformément à la volonté du collège des cardinaux, après la mort de Richard de Cornouailles, le 22 mars, dix jours après qu'il avait été consacré, avait-il refusé de reconnaître empereur Alphonse de Castille, qui le lui avait demandé. Il ne voulait pas voir, après les Français, les Espagnols en Italie. Ce n'était pas d'ailleurs sur un Castillan qu'il pouvait compter pour une croisade en Terre-Sainte. Il se décida donc énergiquement à faire savoir aux princes allemands, que, s'ils ne se mettaient pas en devoir de donner un successeur à Richard de Cornouailles, il se chargerait lui-même, comme des antécédents l'y pouvaient autoriser,

de nommer l'empereur. Les princes allemands, par les mêmes considérations que les cardinaux, étaient préoccupés de la même pensée. Tout concordait. Mais savait-on encore au juste, après un interrègne, comment on faisait un empereur?

I

Les Électeurs et l'Élection[1]

On était d'accord sur le droit des princes allemands à élire leur souverain (*in constituendis regibus*) et sur le droit du pape à confirmer l'élection, ou, s'il y avait double élection, à décider entre les deux élus. C'est ce que les précédents avaient établi, par exemple au temps d'Innocent III, qui avait prononcé entre Philippe de Souabe et Otton IV, sinon sous les derniers papes qui ne s'étaient point décidés entre Richard de Cornouailles et Alphonse de Castille. Mais à quels princes revenait l'élection ? Le temps n'était plus où, comme au xe et au xie siècle, tous les princes ecclésiastiques ou laïcs, même des abbés ou des comtes, avaient pris part à l'élection, les premiers sous la présidence d'un archevèque, les seconds sous celle d'un duc. Depuis, l'archevêque de Mayence, archichancelier de l'Allemagne, *gardien et procurateur* du royaume, l'archevêque de Cologne qui, de tradition, couronnait l'élu à Aix-la-Chapelle, et l'archevêque de Trèves, étaient parvenus peu à peu

[1] Otto Harnack, das Kurfürsten collegium bis zur Mitte der vierzehnten Jahrhunder, Giessen 1883. — Der deutsche Reichstag in den Jahren, 1273-1278, von Ehrenberg, Leipsig, 1883.

à avoir la plus grande participation à l'élection et à évincer le reste de l'Église allemande. Le nombre des princes laïcs aussi avait graduellement diminué, par l'éviction du plus grand nombre en faveur des plus puissants : mais, au milieu des révolutions, plus sensibles dans la féodalité laïque, qui élevaient ou abaissaient les princes, et pendant les conflits entre Césars et anti-Césars, le droit de prendre part à l'élection ne s'était point fixé d'une manière aussi exacte et précise entre les principautés. Par exemple, si le comte palatin du Rhin semblait avoir remplacé dans l'exercice de ce droit les anciens ducs de Franconie et si le duc de Bavière le conservait encore, on avait vu quelquefois s'élever contre les droits électoraux du duc saxon, dont le territoire avait été bien démembré, tantôt le margrave de Brandebourg, tantôt même le roi de Bohême, si avantagé par Frédéric II, bien qu'il ne fût regardé, en sa qualité de Slave, que comme un membre extérieur de l'empire. En tous cas, le nombre des électeurs laïcs, dans les derniers temps, n'avait jamais été supérieur à quatre, et ce collège restreint jouissait, ainsi qu'on s'exprimait, du droit de *prévocation*, c'est-à-dire de voter, avec les trois princes ecclésiastiques, avant les autres membres de l'empire présents, qui ne faisaient guère que consentir.

Les documents législatifs ou historiques, qui essaient de constater la loi sans l'établir, semblent en outre reconnaître une certaine corrélation entre le droit de prévoter, pour les princes laïcs, et les offices qu'ils remplissaient auprès du souverain, surtout le jour du couronnement; la ballade de Schiller sur Rodolphe de Habsbourg a rendu cela célèbre. Le *Miroir de Saxe*, qui remonte à 1230, après les trois archevêques, cite comme électeurs le comte palatin en sa qualité d'*écuyer*, le duc de Saxe en sa qualité de *maréchal*, le

margrave de Brandebourg, comme *chambellan*, et il place à côté d'eux, comme *échanson*, le roi de Bohême, sans en faire cependant un électeur. Albert de Stade, Saxon, qui est aussi une autorité, après avoir énuméré le Palatin, le Brandebourgeois et le Saxon, chacun avec leur même office, cite le roi de Bohême comme échanson, mais en ajoutant qu'il n'élit pas, parce qu'il n'est pas Allemand (*non eligit quia Teutonicus non est*).

Tel était l'état des choses, quand la papauté et les princes allemands se rencontrèrent dans la pensée d'élire un roi de Germanie, pour restaurer l'empire. Une sorte d'oligarchie de fait, composée des princes ecclésiastiques et laïcs allemands les plus puissants, s'était constituée tacitement au-dessus de l'anarchie ou de l'indépendance des autres états, pour agir au nom des intérêts communs, s'il était nécessaire; et il semble que l'élection d'un empereur était au premier chef un de ces intérêts.

A vrai dire, cependant, il y avait de grandes difficultés à créer un nouvel empereur. Il n'y avait jamais eu de constitution monarchique en Allemagne, pas plus que de constititution nationale d'État. Dans la répulsion originelle que les Allemands avaient pour toute convention écrite et dans leur inaptitude à concevoir la politique d'une façon abstraite, il n'y avait jamais eu de loi établie pour la transmission du pouvoir, ni pour les rapports du roi avec le royaume, de l'empereur avec l'empire. Il n'y avait que des traditions, des coutumes qui avaient nécessairement varié, et sur lesquelles on pouvait discuter.

Et d'abord la monarchie allemande avait-elle été élective ou héréditaire? Chaque dynastie nouvelle à son tour avait essayé d'établir l'hérédité à son profit. Mais, d'une part, leur extinction rapide, successive, quand même ces empereurs

avaient préparé l'hérédité de leurs enfants en les faisant élire de leur vivant, avait obligé de recourir par trois fois à l'élection ; d'autre part, la papauté, élective elle-même, avait intérêt, ainsi que les princes allemands, à l'électivité des rois allemands « *in constituendis regibus* ». Grégoire VII, dans sa lutte contre l'empereur Henri IV, avait affirmé avec quelques princes, comme un principe d'État, celui de l'éligibilité ; c'était le caractère spécial, la prérogative particulière, *singularis prerogativa*, de l'empire, de se transmettre *per electionem principum*. Au moment de l'élection de Frédéric Ier Barberousse, second prince des Hohenstaufen, Otton de Freisingen, disait que l'élection était l'*apex imperii romani*, et le couronnement et la confirmation par le pape son achèvement. Après Frédéric Ier, Henri VI, quoique eût voulu son père, avait été élu. Frédéric II avait été, à l'âge de deux ans, élu aussi par les princes du vivant de son père ; mais, comme il était fort jeune, à la mort de celui-ci, Philippe de Souabe et Otton de Brunswick avaient été concurremment élus par leurs partisans. Invoqué comme arbitre, Innocent III avait reconnu le droit des princes à l'élection, mais constaté son droit à la confirmation, c'est-à-dire, en cas de double élection, à décider quel était le véritable empereur. Voilà ce que les antécédents avaient établi. En fait, quoiqu'il en fut en théorie, il y avait alors lieu à élection puisqu'on ne voulait plus d'Alphonse de Castille, dont la parenté avec les Hohenstaufen était fort éloignée.

Mais, quels étaient les électeurs. Avant les Ottons, et sous leur dynastie, les princes, les grands, c'est-à-dire surtout les archevêques, les ducs et leurs comtes avaient délibéré pour faire l'élection et l'avaient accomplie Cette délibération préalable est attestée par les écrivains contemporains.

Pour l'élection de Lothaire [1], tous les princes d'alors sans exception y prirent part. On a des détails assez précis sur l'élection de Conrad II, le premier des Franconiens [2]. Les ecclésiastiques votent tous ensemble, l'archevêque de Mayence à la tête des ecclésiastiques et le duc de Franconie à la tête des princes laïcs. L'archevêque de Mayence et les quatre ducs, ceux de Franconie, de Saxe, de Souabe et Bavière forment le premier noyau en date du collège électoral. Mais bientôt après, dans les cérémonies, l'archevêque de Mayence, l'archevêque de Cologne et l'archevêque de Trèves, qui est fait archi-chancelier des Gaules et qui joue un rôle assez considérable dans l'élection de Conrad III de Hohenstaufen en l'absence de l'archevêque de Cologne, prennent seuls rang dans le collège électoral et le reste du haut clergé est évincé. En même temps, par suite de l'arrivée au trône de la famille des Hohenstaufen qui possédait la Souabe et la Franconie et du renversement, dans Henri le lion, de la famille des Welfen qui avait réuni les duchés de Bavière et de Saxe, par Frédéric Ier Barberousse, le comte palatin du Rhin, remplace dans les élections le duc de Franconie, et, à la place des ducs de Bavière et de Souabe, apparaissent le Margrave de Brandebourg et le duc de Bohême bientôt fait roi.

En 1198 à l'époque de l'élection de Philippe de Souabe et d'Otton IV de Brunswick, les deux élus envoyèrent au pape Innocent III les procès-verbaux de leur élection. Le palatin y marchait après l'archevêque de Mayence, et avant les deux autres princes ecclésiastiques ; le commun du clergé et le gros des comtes n'avaient point voté. Les deux com-

[1] Pertz Script. T. XII.

[2] Pertz Script. XI, 256, 259. Voir pour les détails notre troisième volume, élection de Lothaire, de Conrad II, etc.

pétiteurs invoquaient chacun [1] des arguments de coutume différents. Innocent III se prononça pour Otton en disant : « Quoiqu'une plus grande partie des princes se soient réunis en faveur de Philippe, un plus grand nombre de ceux que l'élection regarde, *ad quos spectat electio*, s'est prononcé en faveur d'Otton, *convenerunt in Ottonem*. Parmi les princes, il y en avait donc, aux yeux du pape, un certain nombre que l'élection regardait particulièrement, et la majorité de ceux qui jouissaient de cette prérogative faisait loi pour lui. C'étaient alors Mayence, Cologne, Trèves, Palatinat, Bavière. Était-ce là cependant une constitution ? L'empereur Frédéric II n'admit point un collège électoral qui, sans les autres princes, serait plus docile à la pression pontificale. Néanmoins l'idée du collège restreint, sembla prévaloir ; les plus puissants votèrent avant les autres qui ne firent que consentir. Mais, si les trois électeurs ecclésiastiques ne varient point, les électeurs laïcs varient. Lorsque Frédéric II fait élire son fils Conrad IV en 1237, le Palatin et le Bavarois concourent ; mais, à la place de la Saxe qui n'est pas représentée, le roi de Bohême que Frédéric II, dès 1212, avait comblé de privilèges, vote comme échanson de l'empereur et quoique membre extérieur de l'empire ; et Frédéric II demande l'adhésion du margrave de Brandebourg qui tient la place de l'ancien duc saxon. En 1246, le pape Innocent IV excommunie Frédéric II et provoque une nouvelle élection ; les électeurs ecclésiastiques seuls y figurent, c'est pourquoi on appelle l'élu *le roi des prêtres* (Pfaffenkœnig). En 1247 l'élection de Guillaume de Hollande provoquée par Innocent IV se fait très capricieusement ; avec les deux archevêques du Rhin, il y a les

[1] Voir notre cinquième volume, p. 10 à 30.

évêques de Munster, de Trèves et de Strasbourg, un duc de Brabant, et un comte de Gueldre, au lieu des princes de Saxe, de Bavière ou de Brandebourg. Quelques-uns de ceux-ci adhèrent un peu plus tard.

L'élection qui suit la mort de Guillaume de Hollande est intéressante, lors de la compétition de Richard de Cornouailles et de Alphonse de Castille. On sait comment ils avaient été élus. Mayence, Cologne et le Palatin avaient voté pour le premier; Trèves, Saxe et Brandebourg pour le second. Trois électeurs contre trois. Le roi de Bohême, échanson, n'avait pas voulu départager le collège électoral comme septième. Urbain IV invoqué avait aussi décliné la mission d'arbitre exercé au temps d'Innocent III ; il ne s'en sentait plus la force sans doute. Il avait déclaré que les sept princes sus-nommés, en y comprenant le Bohémien, avaient seuls le droit d'élire sans se prononcer en faveur de l'un de ceux qui s'étaient partagé les voix. Le pape, comme Ottokar II, aimait mieux voir l'empire divisé, affaibli. En réalité à consulter les précédents, il n'y avait point eu, depuis les Hohenstaufen, d'empereur légal. Nul n'avait eu la majorité. Le pape n'avait pas prononcé. C'est sans doute pour cela que Richard de Cornouailles était venu à peine en Allemagne et qu'Alphonse de Castille n'y était point venu du tout. De droit et de fait, il y avait bel et bien *interrègne;* c'est avec raison qu'on donne ce titre à cette période quoiqu'en pensent certains écrivains récents. Mais, comment sortir de là ? Certains électeurs avaient dit, à plusieurs reprises, que s'il y avait deux empereurs et que le pape refusât de prononcer entre eux, ils procéderaient au couronnement sans attendre l'examen et la confirmation du pape.

En fait, quand il y avait vacance impériale, l'histoire et la tradition avaient toujours attribué l'initiative de l'élection

aux grands archevêques du Rhin. L'archevêque de Cologne, dès l'année 1256, avait pensé déjà à offrir la couronne impériale au prince le plus puissant qui fût sorti de l'anarchie de l'interrègne, à Ottokar II de Bohême. Il n'est pas étonnant, quoique le fait ne soit point établi, que, en l'année 1272 déjà, au mois d'août probablement, l'archevêque Engelbert de Cologne soit entré encore en négociations avec ce prince, au sujet d'une restauration de l'empire, au cours de laquelle les puissants électeurs ne pouvaient manquer de marquer leur place. Mais, dans ce cas, l'initiative et le rôle principal avaient toujours appartenu à l'archevêché de Mayence. Or, à la tête de cet archevêché se trouvait alors un prince des plus habiles, Werner d'Eppenstein, qui ne voulait point laisser passer à son collègue de Cologne l'honneur de faire un empereur. Il attira donc son voisin, le comte palatin, *grand écuyer*, le 17 janvier 1273, au château de Lahnstein, à l'embouchure de la jolie petite rivière de la Lahn dans le Rhin, ainsi que les deux évêques voisins de Worms et de Spire et un seigneur souabe de petite noblesse, mais très remuant, un certain Frédéric III, burgrave de Nuremberg, pour s'entendre avec eux et avec l'archevêque de Trèves et même de Cologne au sujet de l'élection future. L'archevêque pensait-il à faire élire le comte palatin ? rien ne porte à le croire. En tous cas, cette initiative de Mayence devait déjà avoir eu une certaine importance puisque, le 5 février de la même année, des députés des villes du Rhin prêtaient appui à l'archevêque de Mayence en déclarant que celles-ci ne reconnaîtraient comme souverain « que celui qui serait désigné par l'accord (*concorditer*) des princes électeurs ». Cette précaution ne semblait pas inutile. Le frère même du comte palatin Louis, le duc de Bavière Henri, presque toujours en

désaccord avec son frère, ayant aussi des prétentions à l'élection, faisait dans le même temps, au commencement de 1273, un accord avec le roi de Bohême, qui avait été souvent son ennemi, pour agir en commun en vue de l'élection. L'archevêque de Mayence obtint cependant un premier succès. Il amena à une réconciliation, le 13 juillet, à Lahnstein encore, le comte palatin Louis et l'archevêque de Trèves qui avaient été récemment en guerre, et il obtint que celui-ci levât l'interdit pontifical que le premier s'était attiré au temps de l'expédition de l'infortuné Conradin. Dans cette même réunion, l'archevêque de Cologne s'entendit avec eux, sans doute pour convenir des garanties qu'ils pourraient désirer et obtenir du futur élu.

On a prétendu que le roi de Bohême Ottokar II, possesseur depuis quelque temps des provinces autrichiennes du sud-est de l'Allemagne, aurait refusé la couronne impériale. Il ne paraît pas que les électeurs de la réunion de Lahnstein se soient jamais mis d'accord pour la lui offrir. En réalité, si l'opinion demandait un véritable empereur et un Allemand, elle ne le voulait point trop puissant. Le duc de Bavière, Henri, qui avait voulu s'entendre un instant avec Ottokar, peut-être seulement par jalousie contre son frère Louis, n'oubliait pas que ce roi l'avait plusieurs fois menacé sur le haut Danube dans son duché et lui avait pris la ville d'Ægra. Il avait plus à craindre de lui qu'à en espérer. En réalité, Ottokar était un prince remarquable, mais fort ambitieux, et que l'on pouvait redouter d'avoir pour maître. Petit-fils par les femmes des Hohenstaufen, il en avait l'ambition; destiné d'abord, comme cadet, à l'état ecclésiastique, il était d'une piété que les chroniqueurs ont peut-être exagérée en nous le montrant des heures entières agenouillé dans les églises; d'ailleurs très généreux pour

les couvents et grand collecteur de reliques. Dans sa cour de Prague, il entretenait une cour brillante avec sa femme Cunégonde, et nombre de grands officiers. Pourvu d'une grande chancellerie, il avait pour conseiller l'évêque Bruno d'Ollmutz, un véritable homme d'État, comme il y en avait beaucoup alors dans l'Église. De sa personne, jeune encore, beau, le teint sombre, avec une bouche démesurée, de taille moyenne, la poitrine large, instruit, causant et rivalisant avec les doctes, brave sur le champ de bataille sans être grand capitaine, Ottokar était surtout un diplomate rusé, habile et qui savait même faire servir sa piété et les bonnes relations qu'il entretenait avec la cour de Rome à ses fins politiques. C'est ainsi qu'après l'annexion de l'Autriche et de la Styrie, Ottokar II avait récemment encore pris le duc de Carinthie sans enfants sous sa protection contre l'archevêque de Salzbourg et le comte de Tyrol, lui avait fait faire un testament en sa faveur, était entré dans le Laybach et dans la province de Carniole, avait fait nommer par le pape comme baillis à Aquilée et à Salzbourg des créatures à sa dévotion, et était devenu ainsi le maître de cette belle et montueuse contrée qui remonte du Danube jusqu'à la crête des Alpes pour descendre aux rives de l'Adriatique, comme duc d'Autriche, de Styrie, de Carinthie, seigneur de la Carniole et de la marche Wendique.

Mais Ottokar II était, pour la véritable Allemagne, l'Allemagne du Rhin surtout, un prince étranger, extérieur à l'empire, un prince de la race slave contre laquelle les Allemands avaient déjà une profonde antipathie. Bien que, en effet, il parlât plutôt l'allemand que le tchèque, qu'il s'entourât d'Allemands, clers ou chevaliers, et qu'il introduisît violemment les coutumes et les colons de l'Allemagne chez

ses sujets qui le lui reprochaient, il paraissait bien plutôt avoir pour ambition de fonder par des annexions un empire exotique sur la frontière orientale de l'Allemagne que de restaurer l'ancien empire allemand. Il n'avait pas caché l'ambition de faire ériger, en faveur de l'évêque d'Ollmutz, Bruno, fils des comtes de Schaumbourg, un siège métropolitain, pour soustraire Prague et en même temps son royaume à l'autorité de l'archevêque de Mayence, primat de la Germanie. Une seconde tentative de croisade en faveur de l'ordre Teutonique contre le duc de Poméranie et les Prussiens rebelles et idolâtres se rattache chez lui à ce projet dont le succès eût récompensé ses conquêtes en pays slave et païen. On voit en effet Ottokar II et Bruno, en 1268, sur les bords de la Vistule, à la tête d'une armée composée de Bohémiens, d'Autrichiens et de Styriens. Mais après avoir passé le fleuve slave pendant la saison des pluies, ils tombent tous dans des marécages, sont obligés de revenir à travers la Pologne et la Silésie ; et la cour de Rome, qui commençait à connaître ce souverain qu'elle avait protégé souvent, quand elle craignait encore les Hohenstaufen, se garda de rendre plus grande encore une puissance déjà redoutable, en érigeant à Ollmutz une métropole indépendante, *in partibus infidelium*, pour des pays infidèles, qui n'étaient pas encore conquis.

Ottokar se rattrapa aux dépens de la Hongrie ; car aucun pays sur la frontière orientale n'était à l'abri de son ambition. Depuis qu'il possédait l'Autriche, la Styrie, la Carinthie, il n'y avait plus de frontières bien accusées entre ses possessions et le royaume de Hongrie. Ottokar s'était fait quelque temps l'allié de Bela IV, en répudiant sa femme Marguerite, à laquelle il devait l'Autriche, pour épouser une petite fille de Bela IV, du nom de Cunégonde. Ce nou-

veau mariage avait été célébré avec pompe à Prague ; on prétendait qu'en répudiant Marguerite il avait rompu avec son bonheur. Après la mort (1270) de Bela, son successeur Étienne V, qui portait le nom du premier roi chrétien de Hongrie, furieux, disait-on, que sa sœur eût porté des joyaux de la couronne de Hongrie à Ottokar, avait entraîné les Cumans ses voisins, plus sauvages que les Hongrois, jusque sous les murs de Vienne. L'année même cependant où les électeurs écclésiastiques et le comte palatin se réunissaient à Lahnstein, pour faire un empereur, en 1272, Étienne V mourait et Ottokar II, suivi de Bohémiens, d'Autrichiens, même d'auxiliaires venus de Brandebourg et de la Thuringe, profitait de la minorité du jeune roi, un Ladislas, pour emporter Presbourg, Altenbourg, etc., et étendre sa domination à la limite même du Waag, non loin de la Leitha, qui sert de limite aujourd'hui à la Hongrie et à l'Autriche réunies. Évidemment le roi de Bohême était ou trop puissant, ou trop étranger, ou trop occupé ailleurs, pour présenter aux électeurs du Rhin ou au pape les garanties qu'ils cherchaient. Il ne songeait qu'à l'agrandissement de ses États, à l'orient de l'Allemagne. On disait déjà de lui qu'il ne voulait obéir ni à pape ni à empereur ; et l'on pensait que, s'il devenait César, il voudrait imposer sa volonté à tout le monde. Ce n'était point là l'homme qu'il fallait.

Il y avait bien comme prince allemand, le comte palatin Louis le *cruel*, de la maison de Wittelsbach. L'archevêque de Mayence, Werner d'Eppenstein, proposa ce choix le 1er septembre aux trois autres électeurs. Mais dans une réunion qui eut lieu dix jours après, 11 septembre, il n'en fut plus question. Ce prince mélancolique, qui avait toujours sur la conscience l'assassinat de sa femme, refusa-t-il la couronne offerte? Parut-il aux autres encore trop

puissant ? N'y avait-il pas aussi à craindre contre lui l'opposition de son frère, toujours jaloux, qui prétendait aussi être électeur? Toujours est-il que, dans une nouvelle réunion électorale, le 11 septembre, les quatre électeurs convinrent seulement que si trois d'entre eux réunissaient leurs voix sur un candidat, le quatrième voterait avec eux. C'était là un grand point; car les droits d'élection d'Ottokar de Bohême et d'Henri de Bavière étaient douteux, et il était probable que les deux électeurs de Brandebourg et de Saxe ne refuseraient point leur consentement. Mais à qui donc ces quatre électeurs pensaient-ils comme empereur? Contrairement à toute prévision, à deux seigneurs de renom, mais de médiocre puissance, qui étaient par cela même à leur convenance, à un Sigfried d'Anhalt et à un Rodolphe de Habsbourg. C'est ici qu'apparaît, dans cette élection, le rôle d'un des premiers ancêtres de renom de la famille royale et impériale actuelle de Prusse, qui a aujourd'hui remplacé les Habsbourg dans l'empire de l'Allemagne, le burgrave de Nuremberg, Frédéric III de Hohenzollern.

Ce Frédéric III de Hohenzollern était, comme Rodolphe de Habsbourg, un seigneur de moyenne noblesse. Burgrave de Nuremberg, peu puissant comme tel dans cette ville et parfois en démêlés avec elle, il avait en administration dans cette contrée des biens forestiers assez considérables qui appartenaient au domaine impérial tombé comme en déshérence. Voisin d'Ottokar de Bohême, qui domptait dans ses états la petite noblesse au profit des villes, ce qui ne faisait pas très bien voir celui-ci des seigneurs châtelains et chevaliers si nombreux en Allemagne, il pensa, sinon le premier, au moins le plus activement, à Rodolphe de Habsbourg dont il avait épousé une sœur et qui était de petite noblesse comme lui. Sans doute l'archevêque de Mayenne

connaissait Rodolphe de Habsbourg ; il avait fait avec lui un voyage en Italie, à Rome, où il l'avait présenté à la cour pontificale ; et le caractère de Rodolphe avait frappé l'archevêque qui pouvait voir en lui une créature brave, intelligente en même temps peut-être que docile et reconnaissante à mettre sur le trône. Mais ce fut Frédéric de Hohenzollern qui s'entremit et devint l'actif et honnête agent de cette affaire. Parent de Rodolphe de Habsbourg, il désintéressa d'abord et gagna le comte palatin Louis, en lui promettant pour femme une fille de Rodolphe qui en avait encore cinq à marier, et il s'engagea en outre à lui faire garantir les biens qu'il détenait de l'héritage de Hohenstaufen. Bref, le 22 septembre, Frédéric de Hohenzollern était sous les murs de Bâle auprès de Rodolphe de Habsbourg ; à son retour, les quatre électeurs fixèrent la réunion électorale définitive pour la fin du mois, dans la ville de Francfort-sur-le-Mein, et ils en envoyèrent prévenir le margrave de Brandebourg, le duc de Saxe et le duc de Bavière, pour qu'ils eussent à y venir ou à envoyer leurs fondés de pouvoir. On avait pris la précaution de promettre une autre fille de Rodolphe de Habsbourg au duc Albert de Saxe et de faire espérer au margrave de Brandebourg une alliance matrimoniale semblable pour un de ses enfants. Ces deux princes envoyèrent leur consentement (*Willebriefe*), à défaut de leur personne. D'après ce qui s'était passé, on n'avait point envoyé de lettre de convocation au roi de Bohême ; mais deux de ses fondés de pouvoir vinrent réclamer son droit de vote, et d'autres disent, mais avec peu de vraisemblance, la couronne elle-même.

Ce fut la seule difficulté qui se présenta dans la diète électorale. Le roi de Bohême, comme échanson, avait en effet des précédents en sa faveur ; mais le comte palatin Louis

s'appuya sur son titre d'*écuyer* pour qu'on ne contestât point son droit, et Henri de Wittelsbach réclama le sien en sa qualité de duc de Bavière, et il avait aussi des précédents pour lui. Le nombre fatidique de sept voix, dont quatre laïcs, qui semblait déjà consacré par la tradition, par les coutumes et par les décisions pontificales, était atteint. Admettre Ottokar II, qui n'était d'ailleurs qu'un membre extérieur de l'empire, c'était introduire une opposition dans le collège électoral. On prononça l'exclusion de sa voix et, au jour venu de l'élection, sans voter comme d'habitude selon leur rang, les électeurs présents chargèrent, après en être convenus, le comte palatin Louis de prononcer le nom de l'élu : et ce fut ainsi que fut désigné roi des Romains, ainsi qu'on s'exprimait alors, celui qui devait fonder la maison impériale de Habsbourg.

Quelques jours après, cette nouvelle était apportée sous les murs de Bâle à Rodolphe de Habsbourg par l'heureux Frédéric de Hohenzollern ; un comte de Pappenheim, avec le titre de vice-maréchal de l'empire, lui en remettait le document authentique : « Seigneur Dieu ! se serait écrié à cette nouvelle l'évêque de Bâle, tiens-toi bien ferme sur ton trône, si tu ne veux que Rodolphe y monte ; » et il fit paix avec lui et lui ouvrit les portes de la ville. Après y être entré triomphalement et lui avoir donné un bourgmestre, le nouvel élu partit avec sa femme et une escorte de chevaliers, de serviteurs, de bourgeois, qui s'augmenta considérablement, le long de la route, et d'une caravane de marchands italiens et orientaux, et descendit le Rhin jusqu'à Mayence.

Mais qu'était donc ce Rodolphe de Habsbourg ?

II

Caractère de Rodolphe de Habsbourg [1]

Le comte Rodolphe de Habsbourg n'appartenait pas à la première classe de la noblesse allemande. Ce n'était pas un prince, un *Fürst*, mais pas non plus, comme le dit un de ses adversaires, « un pauvre hère qui, le sac au dos, » devint empereur. Un des plus riches comtes du sud-ouest de l'Allemagne, il était de ces seigneurs (*Herren*), de moyenne noblesse, qui, à force d'augmenter leur pouvoir comme simples comtes, comtes de provinces, landgraves ou baillis de villes, d'églises ou de couvents, et d'arrondir et de réunir par de nouvelles acquisitions leurs domaines épars, se trouvaient en passe de devenir princes. Les Habsbourg pouvaient faire remonter leur origine connue jusqu'au xe siècle, sous l'empereur Otton le Grand. Au commencement du xie siècle, un ancêtre de leur famille, devenu évêque de Strasbourg, avait fait bâtir, sur une colline bien boisée et dans un site pittoresque entre l'Aar et la Reuss, en Suisse, le château de Habsbourg — ainsi nommé de l'oiseau de proie que nous appelons l'autour (Habichtsbourg), si l'on adopte cette étymologie, assez probable d'ailleurs —

[1] Les chroniques de Victring (Victoriensis), — de Mathias von Neubourg, — de J. Winterthur. — *Les Annales de Colmar. Ouvrages modernes*, Lichnowsky, Gaschichte des Hauses Habsbourg, Vienne. Huber, Geschichte Œlterreisches dans la collection de Ukert et Giesebrecht, die Europœischen Staaten. William Coxe, *Histoire de la maison d'Autriche* — Nitzch, Geschichte des deusschen Volks, vom Tode Heinrids VI, Leipsick, 1885.

et qui devint leur manoir patrimonial et dont ils ont pris le nom.

Le comte suisse Albert III *le Riche*, au XIIe siècle, était celui qui, grâce à la faveur de Frédéric Barberousse et à sa femme Ita, comtesse de Bregenz, avait commencé à élever le plus son pouvoir et à augmenter le plus son patrimoine. Il avait acquis le landgraviat d'Alsace, qui resta dans sa maison, et, par héritages, procès ou petites guerres, avait mis la main sur tant de fiefs, droits et domaines que, lorsque son fils partagea son héritage entre ses deux enfants mâles et donna naissance ainsi à deux branches, dont l'aînée, avec Albert *le Sage*, garda le nom et le manoir de Habsbourg et dont la seconde prit le nom de Laufenbourg ; il y avait déjà grandement de quoi les satisfaire toutes deux. Les Habsbourg, avec les châteaux ou bourgs de Sickingen, Maienberg, Brugg, etc., situés dans les cantons ou comtés d'Argovie et de Zurich, et ceux du Sundgau alsacien et du Brisgau badois ; les Laufenbourg, avec Sarnen, Sempach, Limberg et autres dans les mêmes pays, avaient encore une puissance domaniale très raisonnable ; enfin le landgraviat d'Alsace, indivis, et maint bailliage de couvents ou de villes dans les contrées de Lucerne, d'Uri, de Glaris, de Constance, rendaient leur nom et leur pouvoir partout présents dans cette partie de l'Allemagne et de l'ancien empire.

Petit-fils d'Albert III *le Riche* et fils du comte Albert IV *le Sage* et de la comtesse Heilwig fille d'un comte de Kibourg, né en 1218, au château de Limbourg, en Brisgau, tenu sur les fonts de baptême par l'empereur Frédéric II, chef de la branche aînée de Habsbourg (1239), à la mort de son père qui ne revint pas de la croisade où il avait voulu conquérir son salut, Rodolphe, avant d'être élu empereur, nous donne bien l'idée d'un seigneur allemand de petite

noblesse à cette époque. Son histoire, dans sa sphère d'action, est tout à fait l'image de ce qui se passait dans toute l'Allemagne du grand interrègne. Après avoir, en 1241, en vrai gibelin et en fidèle filleul, suivi son empereur Frédéric II dans une de ses expéditions d'Italie, de retour dans ses domaines, pendant les dernières tragédies de la lutte de son illustre parrain contre la papauté et du fils et du petit-fils de celui-ci, Conrad IV et Conradin, il s'était désintéressé, comme toute l'Allemagne d'ailleurs après en avoir tant souffert, de ces querelles du sacerdoce et de l'empire, qu'il avait vues de près; et, se persuadant peut-être que, sous de grands mots, celles-ci finissaient par ne plus cacher que des passions ou des ambitions mesquines, il s'était borné, comme tant d'autres seigneurs ou princes plus puissants que lui-même, à ne plus penser aussi qu'à lui et à mettre à profit la dissolution de l'empire pour travailler à sa fortune féodale et accroître son autorité et ses domaines. Il n'avait plus consenti à faire la guerre pour une idée, l'idée impériale, en l'honneur de laquelle les générations précédentes avaient versé séculairement tant de sang; et, s'il passa une fois encore les Alpes, pour obéir à Frédéric II, et accompagna l'infortuné Conradin jusque-là, avec les princes de Bavière, ses oncles, qui s'étaient fait assurer l'héritage de celui-ci en cas de malheur, il s'était bien gardé de soutenir jusqu'au bout une cause perdue et de partager l'infortune du dernier des Hohenstaufen. De bonne heure, Rodolphe de Habsbourg montrait qu'il était *sage* comme son père, Albert IV, et il voulait devenir encore plus *riche* que son grand-père, Albert III.

On trouve donc le comte Rodolphe de Habsbourg, marié de bonne heure avec une riche héritière du nom de Gertrude de Kibourg, qui lui apporta châteaux et domaines en

Alsace, engagé pendant les vingt années du grand interrègne, avec ses parents ou avec ses voisins, dans de petites guerres sans fin que colore encore, comme les grandes, le prétexte de soutenir le parti impérial ou le parti pontifical sous les noms des Gibelins et des Guelfes, mais qui n'ont d'autre but que de vider quelques procès et d'acquérir quelque bon domaine. Ainsi, Rodolphe guerroie tous les ans son oncle paternel de la ligne de Laufenbourg et son oncle d'alliance Hartmann de Kibourg parce que, sans compter qu'ils étaient guelfes l'un et l'autre, il reprochait au premier de s'être fait trop avantager dans le partage des biens d'Albert le Riche et au second de détenir des biens qui revenaient à sa femme. Les belligérants exercent à qui mieux mieux, sur les domaines qu'ils se disputent, des ravages dont les malheureux paysans payent les frais sans enrichir les bons seigneurs. Le neveu guerroyeur met si bien à mal ses deux oncles que celui de Laufenbourg, accablé de dettes, donne une partie de ses biens en fief à un riche couvent de femmes de Zurich, et celui de Kibourg, encore plus malmené, confère tous ses domaines également en fief au puissant évêque de Strasbourg.

C'était là un moyen que prenaient assez souvent les seigneurs laïcs, soit pour se procurer de l'argent ou des secours des seigneuries ecclésiastiques, soit pour mettre leurs biens à l'abri de la poursuite des créanciers ou des revendications des adversaires sous une protection plus respectée ou plus à craindre. Mais le gibelin Rodolphe n'en a cure. Il n'épargne pas les territoires ecclésiastiques et se met ainsi sur les bras l'évêque de Strasbourg, l'abbé de Saint-Gall et l'évêque de Bâle. Un jour, pour faire pièce à l'évêque de Strasbourg, un Walter de Geroldseck qui, toujours le haume en tête et avec la cotte de maille, tenait la

ville sous un joug de fer, il donne la main à ses bourgeois rebelles. Introduit dans la ville sur un char au-dessus duquel flottait la bannière blanche et rouge de la ville, il jure, sur la place du Frohnhof, devant le bourgmestre, le sénat et les chefs de corporation, de défendre les droits et franchises de la ville, tant qu'il pourra tenir sa vaillante épée. Voilà réveillées les guerres entre les factions cléricales et laïques; toute la contrée y est en proie. Dans la bagarre, Rodolphe de Habsbourg brûle un faubourg de Bâle avec un couvent de femmes et encourt ainsi une seconde fois l'excommunication et l'interdit que lui avait déjà attirés le service de guerre qu'il avait fait auprès de Frédéric II. Il n'importe à Rodolphe. C'est pour se recommander et trouver un appui ailleurs, dans un des autres éléments de la vie germanique, que notre comte, faisant œuvre plus utile que de ravager et d'incendier, de concert avec son frère Albert, chanoine de Strasbourg et de Bâle, plus homme de famille que d'église comme il arrivait souvent à des clercs, attire, par des concessions de propriétés et de privilèges, des chevaliers, marchands, ouvriers, paysans opprimés ou chassés par ses ennemis sur ses domaines forestiers, leur donne la liberté d'administrer eux-mêmes leurs intérêts, de juger leurs différents, entoure de murailles ce refuge ménagé dans la clairière d'une haute futaie et fonde la ville forestière de Waldschut.

Telle était la vie d'un seigneur et les événements de ce temps. Rodolphe de Habsbourg fut de ceux qui en tirèrent le plus grand profit. Toutes ces petites guerres entre parents et seigneurs laïcs et ecclésiastiques se terminèrent à son avantage par une réconciliation de famille. Après la mort de son oncle de Laufenbourg qui lui avait toujours tenu rigueur, il s'accommoda plus aisément avec le fils de

celui-ci, son jeune cousin Gottfried, qui joignit ses bannières aux siennes. Quant à l'oncle de Kibourg, il désespéra aussi, après la mort d'un autre neveu qui ne laissait qu'une fille mineure, Anna; et, par orgueil féodal il aima mieux (1264) déshériter sa petite nièce au profit du comte Rodolphe dont la réputation grandissante honorait toute la famille. La levée de l'excommunication et de l'interdit, que Rodolphe obtint en même temps par surcroît, rassura sa conscience sur ses méfaits de guerre et sur ses acquisitions. Vainement l'évêque de Strasbourg, Walter de Geroldseck, qui avait espéré garder la donation à lui faite, à défaut de sa nièce, et celui de Bâle, Berthold de Pfirt, encore un autre batailleur mitré, toujours en guerre de voisinage avec les Habsbourg, essayèrent-ils de disputer cette riche proie à l'heureux Rodolphe, en sollicitant même les secours du lointain archevêque de Trèves. Dans cette guerre, le futur empereur brava les armes et les anathèmes des trois princes ecclésiastiques les plus puissants de toute la contrée du Rhin et de la Moselle, battit les épiscopaux à Husbergen, emporta plusieurs châteaux, se fit ouvrir les portes de Colmar, entraîna dans son parti Mulhouse, et força enfin le successeur de Walter Geroldseck à lui restituer tout l'héritage du dernier des Kibourg (1264), qui ne comprenait rien moins que le landgraviat de Thurgovie, les plus beaux domaines et les meilleurs châteaux de l'Argovie et la ville d'Aarau elle-même.

Rodolphe de Habsbourg pouvait bien passer alors, sans être prince, pour le seigneur le plus puissant de la contrée, c'est-à-dire de l'ancienne Souabe, de l'Alsace et de la Suisse, qu'on appelait alors la Haute-Bourgogne. Du pied du massif du Saint Gothard à la Forêt-Noire et du lac de Constance aux Vosges, on ne voyait que lui. La ville impé-

riale de Zurich le prenait pour bailli, les paysans libres d'Uri non moins que tous les seigneurs du pays, dans leurs querelles, le choisissaient pour arbitre, et, comme tous les chevaliers et hommes de guerre se rangeaient sous sa bannière, il ne fallait pas mépriser ses sentences. Un jour, le comte assez puissant aussi de Tockenburg, qui commandait une route de commerce, voulut lui résister ; il vit emporter sous ses yeux son château d'Utznaberg, malgré les secours de l'abbé de Saint-Gall et de l'évêque de Bâle qui saisissaient toutes les occasions de chercher à étouffer le double aigle des Habsbourg dans son œuf. Rodolphe ne pouvait souffrir de comparaison auprès de lui qu'avec le comte de Savoie qui était prince d'empire. Il y avait bien aussi, non loin de là, un autre comte souabe, Frédéric III de Hohenzollern justement son contemporain et son beau-frère qui dominait de sa puissance le haut Danube, près des rives duquel s'élevait son manoir, objet d'une restauration patriotique et impériale toute récente, et qui joignait à ses vastes domaines le burgraviat important de Nuremberg ; mais, dans cette rencontre curieuse au XIII[e] siècle de ces deux noms qui devaient plus tard se disputer l'empire de l'Allemagne et le remplir de leur écho, le Habsbourg, qui obtenait pour l'aîné de ses fils, Albert, la fille du comte Meinhart de Gœrtz et du Tyrol dans les régions autrichiennes, surpassait de beaucoup alors ce Frédéric III de Hohenzollern, dont un descendant, moins d'un siècle après, devait préluder à la fortune prodigieuse de sa maison en devenant margrave de Brandebourg. Ce Frédéric III se contentait du rôle d'agent de ce Rodolphe qui était en passe de reconstituer pour lui l'ancien duché de Souabe dissous par la chute des Hohenstaufen.

Nous avons sur Rodolphe les témoignages contemporains

d'une chronique de la ville de Strasbourg où il était très populaire, les annales des dominicains de Colmar, et la chronique postérieure, un peu légendaire, de Mathias de Neubourg, chanoine de Lauterbach, en Alsace, qui a réuni toutes les anecdotes qui couraient sur celui que tous appellent alors un héros et un sage. Agé de cinquante-cinq ans quand il arriva à l'empire, c'était un chevalier haut et maigre, d'une stature qui dépassait même les plus hautes tailles, le visage long et sec, éclairé par des yeux perçants et partagés par un long nez d'aigle, le crâne haut et déjà en partie dénudé, l'expression à la fois imposante et aimable. En guerre c'était un chevalier robuste et brave à toute épreuve, sinon un lion comme le voudrait Ellenhard ; car il savait aussi en guerre coudre la peau du renard à celle du lion. Dans sa lutte contre le seigneur de Regensberg tout-puissant sur les bords du lac de Zurich et le cours de la Limmath, Rodolphe, arrivé avec ses hommes sur des radeaux, feint d'y avoir fait naufrage ; la garnison du château de Regensberg accourt pour surprendre les naufragés et recueillir les épaves ; mais, cachés près de lui, les compagnons de Habsbourg arrivent, repoussent l'ennemi et, à sa suite, pénètrent dans la place. Un autre jour, comme l'abbé de Saint-Gall, plus soldat que serviteur de Dieu, attendait, dans son armure, bien accompagné, fortifié à Winterthur, le comte Rodolphe ; celui-ci, arrivé auprès du camp ennemi, se fait annoncer par son nom, à l'abbé, qui était à table avec les siens. « Faites entrer, » dit l'abbé, qui croyait avoir un plaisant ou un prisonnier en son pouvoir. Le comte entre : « Seigneur abbé, dit-il, je vous cède les fiefs contestés, sous condition d'hommage ; posons les armes ; » et voici la paix faite, pour quelque temps.

Au moral, économe comme un petit seigneur ou un marchand, puisque son pourpoint était souvent percé aux coudes, mais sachant, quand il le fallait, dépenser comme un prince; généralement simple, accort avec tous sans trop de familiarité et rond avec les bourgeois, il vivait de ses revenus sur ses terres et moins ambitieux de jouissances que de pouvoir, ménageait ses bourgeois, et protégeait les petits. Pieux, comme il convenait au fils d'un croisé, il choisissait son confesseur parmi les Frères-Mineurs et avait toujours celui-ci sous la main ; très généreux pour les églises, il se croyait sous la protection spéciale de la sainte Vierge ; un jour qu'il voyait un pauvre curé, nu-pieds avec le Saint-Viatique, qui n'osait passer un torrent grossi par un orage, il lui donnait son cheval pour le transporter et se refusait à reprendre sa monture qui avait été à pareil honneur. Croyant sincère, mais n'approfondissant pas beaucoup sa croyance, comme disait l'un de ses directeurs, il laissait à celui-ci « le soin de décider s'il devait croire ceci ou cela »; mais en revanche, il discutait ses droits temporels avec les seigneurs ecclésiastiques et en vrai gibelin tranchait ses différents avec eux le fer en main. Politique surtout, il disait que « lorsqu'on avait trois ennemis, il fallait en épargner deux pour se dédommager sur le troisième. » Il savait ménager ses étapes et partager, sérier ses efforts, pour marcher pas à pas vers son but. Il n'y eut que la couronne impériale que ce vaillant, rusé, pieux et patient seigneur atteignit tout d'un coup.

III

Le Concile de Lyon confirme l'élection

Arrivé à Mayence, trouvant là les grands archevêques et les princes qui avaient pris part à l'élection, Rodolphe se dirigea vers Aix-la-Chapelle où eut lieu le couronnement, selon la tradition et avec les cérémonies habituelles, le 24 octobre. Ce fut l'archevêque de Cologne qui le consacra. Il n'y eut rien de nouveau dans la cérémonie jusqu'au moment où, après le couronnement, le nouveau souverain reçut l'hommage des princes présents pour leur donner l'investiture de leurs dignités et fiefs. Une difficulté se présenta : soit par oubli, soit à dessein, le sceptre nécessaire à cet effet manquait. Le nouvel empereur, sur l'inexpérience duquel on comptait peut-être, n'allait ni recevoir d'hommage ni donner d'investiture, ce dont quelques-uns n'eussent pas été trop fâchés, lorsque, avec une grande présence d'esprit, Rodolphe, voyant un crucifix sur l'autel, le saisit hardiment, le baisa et, s'écriant que « cette croix de salut pour le monde entier pouvait bien lui servir de sceptre », acheva la cérémonie. Au banquet qui suivit, l'archevêque de Cologne, comme il était souvent arrivé, disputa la droite du roi à l'archevêque de Mayence; celui-ci ne céda qu'après s'être fait donner une lettre revêtue d'un sceau qui constatait son droit, pour que ses successeurs n'en fussent pas frustrés. Tous les grands officiers de la couronne n'assistaient point à la cérémonie; le chœur des électeurs n'était point complet. Le roi de Bohême, échanson, manquait. Un officier inférieur prit sa place. On n'en but pas moins. Il y eut même une grande

joie dans la ville et hors la ville. On était accouru d'une grande partie de l'Allemagne ; il y avait surtout beaucoup de comtes et de chevaliers, des membres de la moyenne noblesse que Rodolphe représentait bien. Dans la ville un franc valait deux deniers, et on campait au dehors à trois milles des murailles.

Le lendemain et les jours suivants, l'empereur fit avec intelligence et activité office de souverain. Il écrivit au pape Grégoire X une lettre pleine de déférence pour lui annoncer son élection et demander « avec la grâce de Dieu, de sa sainte mère l'Église et du siège apostolique, la faveur paternelle du pontife ». Une lettre particulière de l'archevêque de Cologne accompagnait la missive de Rodolphe. Après avoir exposé, dans le meilleur jour, tous les détails de l'événement et fait ressortir surtout l'unanimité des princes électeurs, celui-ci priait le saint père de déclarer « ce fils de l'Église, qui serait un invincible défenseur de la foi, digne du diadème impérial afin que tous reconnussent que Dieu avait fait du pape la lumière des peuples et que son juste jugement ramènerait le calme après l'orage. » Rodolphe tint ensuite les promesses faites en vue de son élection. Il célébra le mariage de ses filles Mathilde et Agnès avec les ducs Louis et Albert, confirma maints privilèges et bénéfices, ceux mêmes conférés par Frédéric II jusqu'en 1245, ce qui infirmait les actes de celui-ci à partir de son excommunication et frappait de nullité ceux faits par ses successeurs pendant le grand interrègne, à moins de confirmation. Enfin, il n'oublia pas son serviable ami, Frédéric de Hohenzollern, et lui confirma comme héréditaire, même au besoin en ligne féminine, l'important burgraviat de Nuremberg.

Pour mettre la puissance du nouveau souverain sinon hors de toutes contestations, au moins en état de les com-

battre avec avantage, il manquait encore la confirmation pontificale; et là, les difficultés peut-être n'étaient pas petites. D'abord, dès la mort de Richard de Cornouailles, Alphonse X de Castille avait réclamé la confirmation de son choix par le pape, puisqu'il était seul; et, même après l'élection de Rodolphe, il n'y renonçait pas. En second lieu, une protestation très vive contre l'élection était adressée au pape par le roi de Bohême Ottokar. Dans cette protestation, le souverain bohémien ne se contentait pas d'attaquer la validité de l'élection dont on avait évincé sa voix, il représentait le nouvel élu comme impuissant par sa pauvreté à défendre l'Église. Et cette protestation était appuyée aussi par le personnage le plus important du royaume de Bohême, Otto d'Ollmutz dans une lettre fort habile du 13 décembre et destinée à agir fortement sur le pape et sur la curie. Otto remontrait que Ottokar, avec ses États, était le seul rempart de la chrétienté contre les infidèles et les Mongols, quand la Pologne était affaiblie, la Hongrie divisée, et l'ordre Teutonique encore chancelant; il insistait sur l'anarchie allemande, où personne ne voulait obéir, et sur le mauvais vouloir des princes qui, tantôt en choisissant deux concurrents impériaux, tantôt en enélisant un im puissant, n'avaient d'autre but que l'affaiblissement de l'empire au grand détriment de la chrétienté. Cette protestation n'était pas sans importance. Non seulement le roi Ottokar avait toujours été bien vu du Saint-Siège, mais c'était un prince assez fort pour faire redouter d'autant plus son opposition qu'il partageait bien aussi le sentiment de ceux qui ne voulaient point d'empereur trop puissant. Le Pape Grégoire X avait donc une question politique bien importante à trancher en Europe. Il était choisi comme arbitre, et arbitre d'une couronne.

Mais Grégoire X, pour arbitrer d'une façon utile, avait

sous la main un concile ou plutôt une grande assemblée chrétienne et européenne qu'il avait convoquée en vue de de la croisade projetée et de plusieurs autres objets fort importants, pour le 1er mai 1274, à Lyon, où il s'était déjà rendu pendant l'hiver précédent.

On ne se fait pas toujours une idée assez exacte pour le moyen âge, de ces grandes assises de la chrétienté où, en présence des souverains les plus importants de l'Europe ou de leurs ambassadeurs on traitait des plus graves affaires de la religion et de la politique, qui se séparaient alors si peu les unes des autres. Ce concile de Lyon de 1274 n'est pas moins étonnant sous ce rapport que celui de 1245 où le pape Innocent IV, au grand effroi de la chrétienté, avait solennellement prononcé l'excommunication et la déposition du célèbre empereur Frédéric II. Toute l'Église y était représentée par ses prélats, ses évêques, ses abbés, par de nombreux moines mendiants, même par les patriarches de Constantinople et d'Antioche. Deux personnalités d'église, qui dépassaient de beaucoup tous ces princes et dont les noms sont restés tandis que d'autres ont depuis longtemps disparu, s'y trouvaient; c'étaient le logicien Thomas d'Aquin *le docteur angélique*, et le mystique Bonaventure, *le docteur séraphique*, tous les deux l'honneur de l'école, que l'Église a canonisés et que la science laïque a également consacrés. Tous les princes chrétiens avaient envoyé à Lyon leurs ambassadeurs; le roi Jacques d'Aragon y était même venu en personne. On voit par là quelle était l'importance de ces grands parlements de la chrétienté qu'on a trop exclusivement représentés comme des assemblées purement ecclésiastiques; et l'on peut s'étonner à bon droit d'en rencontrer si souvent en plein moyen âge, quand on songe aux difficultés qu'il y aurait aujourd'hui, où l'on ne convoque

dans des congrès autour d'un tapis vert que des diplomates, à réunir avec un pareil nombre d'assistants et avec de semblables libertés, non pas un concile, mais une grande assemblée politique européenne.

En l'année 1274, ce n'était pas pour déposer un empereur, mais pour en reconnaître et en proclamer un que le pape Grégoire X avait convoqué un concile à Lyon. Il est vrai, on agita et on promulgua aux séances solennelles tenues, comme en 1245, dans la grande église de Saint-Jean de Lyon, des résolutions ou constitutions bien graves qui étaient en dehors de cette affaire et qui intéressaient bien aussi la chrétienté. Par exemple, dans la troisième séance après celle de l'ouverture, on imposa tous les biens d'église à un dixième du revenu pour la future croisade. Dans la quatrième, les envoyés de l'empereur grec Michel Paléologue vinrent de sa part proclamer l'union de l'église grecque à la latine. Dans la cinquième, une ambassade du khan des Tartares reçut le baptême. Dans la sixième, le pape fit adopter un règlement qu'il avait proposé pour l'élection des papes, en vertu duquel le conclave serait tenu de se réunir dix jours après la mort du pape précédent et de procéder à l'élection, même sans avoir égard aux cardinaux absents. Mais ce qui importait le plus à l'Allemagne était la sentence arbitrale à rendre dans la grande affaire de l'empire.

Le pape Grégoire X y procéda dans les mêmes formes que pour les résolutions précédentes, entre les séances générales, dans un consistoire de cardinaux ayant ordinairement un évêque et un abbé avec eux. Il semble en effet que les discussions aient été alors moins abandonnées à la liberté des grandes séances publiques et réservées davantage à une sorte de concile étroit, formé, selon les affaires, au gré du pape, et qui fournit les résolutions préparées aux assemblées

générales bientôt d'ailleurs moins nombreuses par le départ ou le congé du clergé inférieur. Un consistoire de quatorze cardinaux, cette fois, instruisit l'affaire impériale et fut chargé de traiter pour arriver à un résultat avec les fondés de pouvoir des contendants, avec le prieur Otto de San Guido chancelier de Rodolphe et Frédéric de Nuremberg, pour l'élu, avec l'évêque d'Astorga et un notaire, pour Alphonse de Castille, et avec les évêques Bruno d'Ollmutz et Bernhardt de Seckau pour Ottokar de Bohême.

Des trois contendants, l'ambassadeur du roi Alphonse de Castille fut le moins bien accueilli à Lyon. Sa cause avait été précédemment entendue et jugée. On s'en référa à la décision précédente ; s'il voulait être utile à la chrétienté ou plaire au pape, il n'avait qu'à se préparer à la croisade pour la Terre sainte ou à guerroyer les Maures en Espagne. Il fallait user de plus de ménagements envers Ottokar et son envoyé Bruno, l'évêque d'Ollmutz. A la cause d'illégalité que le roi de Bohême voulait tirer de son absence dans le collège électoral, on répondit que sa voix unique contre Rodolphe n'aurait rien changé à la majorité ; et la Cour de Rome offrit seulement son intervention à Bruno pour ménager un rapprochement entre le nouvel élu et Ottokar et le chargea de l'offrir à son maître. Rodolphe d'ailleurs n'avait rien ménagé pour se gagner le pape et la cour pontificale. Son chancelier Otto de San Guido était muni d'une lettre de créance et de pleins pouvoirs, non seulement pour faire promettre et ratifier au pape toutes les donations, concessions, privilèges, prescriptions, constitutions déjà confirmés ou à intervenir, que le pape pouvait réclamer, au nom de Dieu et du droit, sans porter atteinte à l'intégrité de l'empire ; mais, afin d'écarter la possibilité du retour des anciennes querelles entre l'empire et la papauté à propos du pouvoir

pontifical, de la possession par les papes de Rome des territoires qu'ils réclamaient ou pourraient réclamer comme États de l'Église, ainsi que du droit d'investiture, il était autorisé à jurer au nom de Rodolphe et sur son âme et à sceller de son sceau qu'il portait avec lui, et, sur lettres patentes, à faire jurer par les évêques allemands, présents au concile, et reconnaître ensuite par les princes laïcs allemands toutes les conditions qui seraient jugées nécessaires ou désirables dans cette vue.

Il n'était pas difficile de s'entendre sur de pareilles bases, toutes à l'avantage de l'Église, pour établir une entente complète entre l'Empire et le Saint-Siège réconciliés. Après les pourparlers et les débats nécessaires, entre deux séances publiques du concile, (le 6 juin 1274), devant le consistoire de quatorze cardinaux et de tous les évêques allemands présents, le chancelier de Rodolphe de Habsbourg, avec l'assentiment des deux envoyés ses compagnons, Frédéric de Hohenzollern et Gottfried de Sayn, comtes, jura, au nom de Rodolphe et sur son âme, non seulement que celui-ci honorerait l'Église de Rome, comme un fils honore sa mère, obéirait en toutes circonstances aux commandements du pape, combattrait de toutes ses forces les ennemis de la foi, protégerait la justice, la veuve et l'orphelin, etc.; mais que, spécialement, il confirmait toutes les donations et concessions territoriales faites au Saint-Siège, nommément par Frédéric II et Otton IV, sous Innocent III, à savoir tout l'ancien État de l'Église, Ancône, Spolète, Bologne, l'exarchat de Ravenne, une partie de la Toscane et les pays adjacents ou autres concédés par leurs prédécesseurs (comme par exemple la province d'Émilie, la Corse et la Sardaigne); qu'il ne prendrait lui-même ou ne confirmerait aucune magistrature dans Rome sans le consentement du

pape; qu'il reconnaîtrait le roi Charles d'Anjou à Naples et en Sicile ainsi que la suzeraineté du Saint-Siège dans ce royaume, et enfin qu'il s'engageait à faire adopter ces concessions par les princes allemands, c'est-à-dire à en faire une loi d'empire. S'il était appelé par le pape pour être couronné à Rome, il renouvellerait le même serment, et confirmerait également tous les droits et privilèges, pour lui et ses successeurs, que l'Église romaine pourrait réclamer des empereurs. Acte fut dressé tout au long de ce serment fait au nom de l'empereur, de celui des évêques allemands assistants, en présence du pape et des cardinaux, ainsi que des engagements que prirent les évêques allemands de « tout faire pour mettre de côté les vieilles causes de querelles entre l'empire et la papauté et mener à bonne fin le traité fait entre Grégoire X et Rodolphe de Habsbourg, pour que les deux glaives qui gouvernent le monde et les deux puissances lumineuses qui éclairent le ciel, le sacerdoce, pour les affaires spirituelles, et l'empire, pour les temporelles, unis l'un à l'autre, contribuent par leur concorde au bien de la chrétienté. »

N'était-ce pas là une sorte de concordat entre le Saint-Empire restauré et la papauté! On a jugé différemment cet acte de Rodolphe de Habsbourg. Les uns, partisans des vieilles prétentions impériales, gibelines, en Italie et sur la papauté, ont accusé le restaurateur de l'empire d'avoir acheté sa couronne au prix de concessions qui l'abaissaient et de renonciations qui le dépouillaient en Italie de toutes les prétentions qui avaient été l'objet de tant de querelles les autres ont salué dans cet abandon d'ambitions qui avaient coûté si cher à l'Allemagne et à la paix européenne, l'inauguration d'une politique qui, en se désintéressant des affaires de la péninsule italienne, en renvoyant chacun des deux

pouvoirs dans sa sphère respective, et dans des contrées séparées par les Alpes, devenait, avec Rodolphe de Habsbourg, plus nationale et plus allemande. Toujours est-il que le 26 septembre, après avoir fait recommander encore au roi de Bohême Ottokar de se réconcilier avec Rodolphe, le pape Grégoire X déclara et « nomma » celui-ci *roi des Romains*, somma les princes de le reconnaître en cette qualité et lui enjoignit de se préparer à se rendre à Rome pour recevoir de ses mains la couronne impériale, au 1er novembre prochain, jour de la Toussaint; et, dans une lettre qu'il écrit à l'archevêque de Salzbourg, il appuie sur le double motif de sa décision, qui est de constituer dans l'empire « une puissance temporelle qui, ne dépassant pas les autres outre mesure, laisse une place honorable à côté d'elle aux autres royautés, et qui promette à l'Église, dans Rodolphe, un vaillant défenseur et donne un chef utile à la croisade contre les infidèles. »

Il ne manquait plus à l'ancien comte de Habsbourg que le couronnement à Rome pour être empereur, et une nouvelle ère allait se lever pour l'Allemagne et la chrétienté. Peut-être cependant le roi des Romains, Rodolphe, se faisait-il moins d'illusion sur ce brillant avenir que rêvait l'enthousiaste Grégoire X; c'est ce que semble indiquer l'empressement plus ou moins grand qu'ils parurent mettre l'un et l'autre à le préparer en écartant les dernières difficultés qui s'opposaient encore à sa réalisation.

Le pape, en quittant Lyon, était surtout préoccupé des affaires de l'Italie, ce pays d'empire. Alphonse de Castille y nouait des intrigues avec les villes de la Lombardie, avec le marquis de Montferrat et avec la cité de Gênes; il préparait un débarquement dans la péninsule pour y soutenir ses droits. Gênes se déclarait pour lui, et mille Espagnols allaient

se mettre à la disposition de Guillaume de Montferrat. En attendant le moment d'aller les joindre de sa personne, Alphonse demandait une entrevue au pape, pendant son passage dans le Midi de la France, à Beaucaire. Grégoire X, après la dissolution du concile de Lyon, se rendit en effet auprès d'Alphonse en 1275, dans l'espoir de le faire à l'amiable renoncer à ses prétentions; il trouva le Castillan moins sage qu'il n'avait pensé. Cet empereur sans empire écrivit, peu de temps après cette entrevue, à la ville de Pavie pour accuser le pape d'injustice et de partialité; mais bien qu'il s'entêtât à porter le titre et le sceau impérial, empêché par le roi de France Philippe III de passer en force sur ses terres et forcé à la résignation plus encore par les affaires intérieures de son royaume que par les menaces d'excommunication du pape, il resta encore chez lui. Grégoire X n'en renouvela que plus vivement les instances qu'il avait déjà faites auprès de Rodolphe de Habsbourg pour le décider à venir achever l'œuvre commencée en se rendant avec lui en Italie et à Rome pour la cérémonie du couronnement qui faisait réellement l'empereur.

VI

Prise de possession de l'Empire.

Mais le roi des Romains semblait beaucoup moins préoccupé qu'Alphonse de Castille de passer en Italie. Ses lettres et ses actes en font foi. Il avait des diètes à tenir; et il en tint en effet une à Haguenau, une autre à Nuremberg. Il avait des démêlés de voisin avec le comte de Savoie et il lui faisait la guerre; enfin, écrivait-il une fois au pape, il n'avait

pas d'argent. La fête de la Toussaint qui avait été fixée pour le couronnement, puis celle de Noël, puis celle de Pâques de l'année 1275, se passèrent sans que Grégoire X reçût d'autres nouvelles de Rodolphe de Habsbourg que des lettres d'excuse. Jamais empereur n'avait paru si peu pressé de se faire couronner à Rome. Au fond, ce qui préoccupait cet homme pratique, il le montrait bien dans ses diètes, c'était la position qu'avait prise le roi de Bohême Ottokar, tout près de lui, en repoussant les conditions auxquelles le pape Grégoire X avait voulu le réconcilier avec celui qu'il avait nommé roi des Romains à Lyon. Pendant qu'il irait chercher la couronne impériale à Rome, cet Ottokar, maître de la Bohême, des provinces autrichiennes, ne le dépouillerait-il pas des domaines patrimoniaux qu'il avait eu tant de peine à réunir en Souabe et en Suisse? Il n'était cependant pas décent que le roi des Romains désigné, par le pape, fît tant de façons pour aller recevoir la couronne que la main pontificale lui tendait. Ils convinrent de se rencontrer à Lausanne en octobre 1275. Grégoire X y arrivait en effet le 6 de ce mois et, quelques jours après, le 13, le roi Rodolphe y faisait son entrée avec sa femme et ses enfants, une suite nombreuse et, cette fois, en brillant apparat. Sur les bords du beau lac Léman eurent lieu les cérémonies qui devaient montrer au monde l'union et la concorde du nouvel empereur et du successeur des adversaires de Barberousse et de Frédéric II. Le vieux pape put être au comble de la joie. Rodolphe, quelques princes qui étaient là, cinq cents chevaliers, prêtèrent serment d'aller à la croisade et reçurent du pape le signe de la croix rouge. On ne fixa point cependant l'époque du départ quoique le pape concédât à Rodolphe de lever 12,000 marks sur le décime imposé à l'église allemande. L'empereur désigné renouvela le 21 octobre et signa,

selon qu'il l'avait promis, toutes les promesses et concessions que son chancelier avait faites pour lui à Lyon. Il y ajouta même sa renonciation à exercer les droits qui avaient été réservés à l'État pour le choix aux grandes prélatures et autorisa l'appel en cour de Rome. A ces conditions, le pape promit de couronner Rodolphe à Rome ; on fixa même le jour de la cérémonie à la fête de la Pentecôte de l'an suivant 1276 et l'on se sépara tout en joie, le pape, pour aller mourir deux mois après en Italie, à Arezzo, sans voir s'accomplir tous les beaux événements à la préparation desquels il avait consacré son court pontificat, et l'empereur pour s'en retourner en Allemagne où la conduite du roi de Bohême Ottokar, qu'il ne perdait pas de vue, l'appelait à de plus pressants devoirs.

Le petit comte de Habsbourg, devenu roi, devait en effet bientôt le montrer : ce n'était pas l'ancien Saint-Empire romain qu'il avait l'intention de restaurer dans la chrétienté pour le mettre au service de la cour de Rome et même pour la combattre. Son but était de continuer, comme souverain en Allemagne, en renonçant aux ambitions décevantes et aux rêves dangereux d'autrefois, ce qu'il avait fait comme comte en Souabe et en Suisse, c'est-à-dire de se servir de son autorité nouvelle pour agrandir, arrondir son patrimoine, donner à son pouvoir un but plus pratique et à sa dynastie, s'il parvenait à la fonder, une base plus solide : et c'est ainsi que, en entreprenant bientôt de faire valoir ses droits de suzerain sur le roi de Bohême Ottokar, il devint le fondateur de cette monarchie autrichienne qui a eu aussi un jour ses grandes ambitions et qui a plus duré que l'ancien empire même qu'elle avait relevé, sans se laisser encore ébranler aujourd'hui, par le descendant de ce petit burgrave de Nuremberg, Frédéric III de Hohenzollern, ami et hom-

nête courtier de Rodolphe, qui a fondé de notre temps, sur des bases nouvelles aussi et avec des visées de domination non moins ambitieuses, ce que l'on peut appeler le troisième empire allemand, essayé, au moment où nous écrivons, au centre de l'Europe et pour le plus grand danger de son indépendance.

III

Conquête des provinces autrichiennes

Comment l'ancien petit comte de Habsbourg, élu empereur en Allemagne en 1273, après le grand interrègne, transporta-t-il sa fortune des Alpes suisses à celles du Tyrol, des bords de l'Aar et de la Reuss à ceux de l'Inn et du Danube, et, de son petit manoir de Habsbourg, dont on peut encore visiter les ruines ensevelies sous le lierre, à la ville déjà importante alors et aujourd'hui si florissante de Vienne? Comment ce petit seigneur, aux titres et aux domaines suisses, souabes et alsaciens qui formaient son patrimoine, ajouta-t-il des duchés entiers comme celui d'Autriche qui descend des Hautes-Alpes au cours moyen d'un des plus grands fleuves de l'Europe, et de la Styrie aux sources pittoresques de la Drave et de la Muhr, qui vont des Alpes au Danube ? Comment devint-il ainsi le fondateur de cette maison d'Autriche qui, en s'annexant plus tard des royaumes comme ceux de Bohême et de Hongrie, fixa chez elle, pendant longtemps au moins, à l'honneur sinon toujours au profit de ses descendants, la couronne de l'empire germanique ? Aujourd'hui, passablement éprouvés par la fortune, et ne gardant la puissance encore considérable et les États aussi

nombreux que disparates qui leur restent, au milieu de voisins ambitieux et jaloux, que par le miracle sans cesse renouvelé d'une prudence politique proverbiale, ces Habsbourgs, par un double privilège de la fortune, ont d'abord dû au prestige de la couronne impériale allemande l'acquisition successive de leurs vastes domaines et ensuite à leur grande puissance patrimoniale la conservation et la continuité de cet honneur, jusqu'aux temps contemporains, où cet empire récemment restauré, en passant aux mains d'une autre maison, celle des Hohenzollern, n'a plus été pour eux qu'une menace et un danger tous les jours plus redoutables.

I

Le roi de Bohême Ottokar, rebelle

Malgré le discrédit dans lequel elle était tombée, la couronne impériale allemande fut bien au XIIIe siècle, pour Rodolphe de Habsbourg, la première cause de la prodigieuse fortune patrimoniale de sa maison, dans les contrées du sud-est de l'Allemagne. Ce n'étaient pas des titres tout à fait vains que ceux de *roi de Germanie*, de *roi des Romains* et *Empereur élu* (car on le désignait de tous ces noms) qui lui avaient été conférés. Il est probable que, de toutes ces brillantes dénominations, il prisait le plus celle de roi qui lui donnait la souveraineté de l'Allemagne. Quoiqu'il eût promis au pape, en même temps qu'une croisade qu'il ne fit jamais, d'aller recevoir bientôt de ses mains la couronne à Rome, le nouvel élu se contenta de faire savoir, par le grand maître de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean, aux villes italiennes conservant encore des attaches et des sympathies à l'empire, qu'il remettait à des temps meilleurs,

après avoir rétabli l'ordre en Allemagne, la tâche glorieuse de passer les Alpes, pour en faire autant en Italie. Ces temps meilleurs seraient-ils venus, on ne sait si Rodolphe en aurait profité. Il répétait souvent, quand on lui rappelait cette antique mission impériale : « L'Italie est l'antre du lion ; on voit les traces des pas de ceux qui s'y rendent, on ne voit pas celles de ceux qui en reviennent, » et il semblait bien plus pressé de faire quelque chose en Allemagne, au nord des Alpes. Le midi, la péninsule, avec ses avantages et ses embarras, il les laissait à la papauté.

Dès le commencement, les textes en font foi, Rodolphe avait, dans les termes les plus sérieux et les plus fermes, sommé tous les vassaux de l'empire de rendre à son nouveau chef l'obéissance qui lui était due. Désireux de montrer qu'il faisait suite aux vrais et légitimes souverains allemands, il avait, d'accord avec la cour de Rome probablement, confirmé tous les privilèges donnés et les décrets rendus par le célèbre empereur Frédéric II, avant sa déposition en l'année 1245, et frappé ainsi de nullité tous les actes prétendus impériaux intervenus depuis, à l'exception seulement d'un acte du fantôme d'empereur Richard de Cornouailles, comme pour montrer que tous actes semblables avaient besoin d'être confirmés par lui pour être valides. Enfin il avait réclamé tous les domaines, droits et juridictions qui appartenaient, en Allemagne, à la couronne et annoncé qu'il en ferait la recherche pour reprendre les uns et exercer les autres. S'il renonçait à l'empire universel chrétien, comme on l'avait entendu avant lui, s'il cherchait à ramener, à renfermer sa souveraineté dans ses limites naturelles, allemandes, il semblait vouloir la rendre aussi plus réelle en même temps que plus nationale sur ce terrain. Il y avait là une politique nouvelle dont il pouvait

tirer grand profit pour lui-même et pour l'Allemagne. On s'en aperçut bientôt.

Convaincu qu'il ne pourrait non plus entreprendre de se faire restituer tous les biens impériaux, éparpillés en Souabe surtout, qui avaient été aliénés à tort ou usurpés en détail, depuis la déposition de Frédéric II, sans mettre tout le monde, princes, villes ou seigneurs contre lui, Rodolphe crut ne devoir s'attacher qu'à recouvrer l'exercice de ces droits de suzeraineté impériale qui intéressaient le corps germanique autant que lui-même et qui avaient été méconnus ou violés à leurs communs dépens. Or il y avait un des princes les plus puissants de l'empire qui avait protesté par-devant les électeurs, par-devant le pape, contre l'élection de Rodolphe : ce n'était rien moins qu'Ottokar II, roi de Bohême, qui, pendant le grand interrègne, s'était emparé de plusieurs duchés faisant partie de l'empire, et qui refusait de prêter hommage pour eux au nouvel élu et d'en recevoir de lui l'investiture ; et ces duchés c'étaient ceux d'Autriche, de Carinthie, de Styrie, de Carniole, qui formaient tout le sud-est de l'empire et portaient la puissance de ce souverain bohémien des montagnes des Géants jusqu'aux Alpes et même aux rivages de l'Adriatique. Sans doute on pouvait dire que les duchés d'Autriche et de Styrie, tombés en déshérence par l'extinction de l'antique famille des Babenberg, avaient pu revenir, quoique par des alliances assez éloignées, au Bohémien, et que celui de Carinthie avait été l'objet d'un testament en faveur de l'heureux Ottokar. Mais celui-ci n'en devait pas moins l'hommage, comme vassal, pour ces duchés au nouvel élu, bien que, pour ne pas se faire investir du royaume de Bohême, il pût exciper de son titre de membre extérieur de l'empire qui l'avait précisément exclu du collège électoral. Pour

Rodolphe, Ottokar II était donc un rebelle, un adversaire. Ce n'était que comme roi de Bohême qu'il était étranger; comme duc d'Autriche, de Styrie, de Carinthie, il faisait partie du corps germanique; et, n'y eût-il pas eu dans ces provinces une tentation grande pour un nouveau souverain qui, avec un petit patrimoine, avait deux fils à pourvoir, des partisans à se faire, le devoir impérial seul obligeait Rodolphe à revendiquer l'hommage d'un vassal. D'après ce qu'il allait faire, on saurait s'il était un véritable empereur ou seulement un fantôme, comme ceux qu'il était appelé à remplacer.

Nul doute que l'ancien comte de Habsbourg, si ambitieux et si habile à agrandir son pouvoir et à arrondir ses domaines, ne dût comme empereur transporter ses qualités sur un plus grand théâtre. Il pensa en effet aussitôt à saisir cette occasion de se faire connaître et peut-être de grandir en puissance et en richesse. Déjà, avant d'envoyer son fondé de pouvoir à Lyon et d'aller lui-même à Lausanne se faire reconnaître empereur par le pape Grégoire X, il avait mandé, au printemps de l'année 1274, à Haguenau, en Alsace, des vassaux ou voisins d'Ottokar en querelles avec celui-ci, bien qu'ils lui dussent leurs bénéfices, entre autres le puissant archevêque de Salzbourg, Frédéric de Walchen et les évêques Léon de Ratisbonne et Pierre de Passau, princes ecclésiastiques puissants sur le Danube, pour s'entretenir avec eux du relèvement et de la réforme de l'empire; et il avait profité de l'occasion pour ordonner aux vassaux et serviteurs de ces princes « de leur prêter service et obéissance, comme à leurs seigneurs contre quiconque les attaquerait, et non à d'autres étrangers ». Il avait annoncé qu'il prenait sous sa protection ces princes ecclésiastiques « si quelque puissant, par violence ou par me-

nace, voulait attaquer leurs droits ou leurs possessions ». On voit que Rodolphe était un politique; ennemi des évêques, comme comte, en Suisse et en Alsace, il se faisait leur ami en Autriche. Quoique ces évêques eussent expliqué par des motifs plausibles leur présence auprès de Rodolphe, Ottokar prit ses précautions en octobre de la même année contre des éventualités qu'il prévoyait. Il mit à profit la jalousie du duc de Bavière Henri, prince d'empire, contre son frère, le palatin Louis, pour faire avec lui à Pisek une alliance dirigée évidemment contre Rodolphe. Il n'en fallut pas davantage à l'empereur pour commencer à procéder contre Ottokar. Il réunit une diète en novembre suivant dans la ville de Nuremberg.

L'Allemagne, attentive à ce premier acte, parut observer le nouvel élu; car, bien que Rodolphe vint à Nuremberg assez bien accompagné, il s'en fallut de beaucoup que tous les princes se rendissent à son appel. Presque tous les princes du Nord étaient absents; outre le palatin Louis, l'archevêque de Cologne et un certain nombre d'évêques et de villes du Midi, on ne remarqua du Nord que les représentants de Lubeck. La foule cependant du peuple était nombreuse; car, comme les seigneurs voulaient protéger Rodolphe contre elle: « Pour Dieu, dit-il, laissez venir à moi ces pauvres gens, je ne suis pas devenu roi pour être mis en cage. » Aussi posa-t-il résolument à cette assemblée, quoiqu'elle ne pût passer pour une diète générale, plusieurs questions de droit fort importantes; à savoir : — 1° lorsque le roi des Romains avait à se plaindre d'un prince, en ce qui concernait les droits impériaux, qui en devait être le juge, suivant l'ancien droit? 2° quelles sentences encourait le roi de Bohême qui, dans l'an et jour après le couronnement de l'empereur, ne lui avait pas prêté hommage pour ses fiefs

d'empire ? 3° quelle voie de droit devait-on suivre pour ce fait contre ce prince? — L'empereur était aussi un juriste. A la première question qui était générale, la diéte répondit que le comte palatin était juge du cas ; à la seconde, que la perte de tous fiefs était la peine encourue par le vassal qui ne prêtait pas hommage dans l'an et jour : enfin, à la troisième, que le comte palatin inviterait le roi de Bohême à venir répondre en personne aux griefs articulés par le roi contre lui. En conséquence, le roi de Bohême était sommé de comparaître devant le tribunal du comte palatin le 25 janvier suivant, 1275.

L'empereur n'était pas moins prudent que bon juriste ; il n'avançait que pas à pas; car il accorda un délai à Ottokar jusqu'au mois de mai pour comparaître à Augsbourg et il ne s'en prépara pas moins à agir. Il recommanda à ses alliés de Hagueneau, Frédéric de Walchen, archevêque de Salzbourg et aux autres évêques de la contrée, qui excommuniaient le Bohémien en concile, de ne rien craindre. Il encouragea le comte de Gœrtz et du Tyrol, un ancien ennemi d'Ottokar, à prendre les armes. Il donna, afin d'avoir l'air de se désintéresser lui-même, le duché de Carinthie au frère du défunt duc, frustré par Ottokar, Philippe, moitié clerc, moitié laïc, bon vivant, autrefois archevêque de Salzbourg et même un instant patriarche d'Aquilée, qui n'était pas fâché de se retrouver duc comme un véritable héritier ; enfin il pratiqua la noblesse tchèque de Bohême, mécontente de l'influence que les Allemands attirés à la cour d'Ottokar exerçaient sur lui. Suffisamment averti, Ottokar prenait aussi déjà ses mesures; ayant contre lui l'Église et la petite noblesse en Autriche comme en Bohême, il comblait les villes de privilèges; il gagnait particulièrement la ville de Vienne et son bourgmestre Paltram; il contenait

énergiquement la noblesse qui commençait à correspondre avec son adversaire. La guerre éclatait déjà de château à château entre les partisans du roi et ceux de l'empereur. La rupture était prochaine quand expira le sursis laissé à Ottokar pour comparaître en diète, à Augsbourg, le 18 mai.

On vit à la diète quels progrès avait faits le roi Rodolphe. Il n'y eut encore parmi les princes électeurs à la diète que le palatin Louis ; mais beaucoup d'évêques, de comtes, de petits seigneurs puissants dans les contrées objet du conflit, y étaient. Parmi eux le comte Meinhart du Tyrol profita de son séjour à Augsbourg pour fiancer sa fille Élisabeth avec le fils aîné du roi, Albert ; il était accompagné de l'évêque de Trente qui tenait les passages des Alpes. Le roi de Bohême, comme on pouvait s'y attendre, n'avait pas voulu comparaître en personne ; il avait envoyé son conseiller, l'évêque Wernhart de Seckau pour gagner du temps en opposant un nouveau cas de nullité à l'élection de Rodolphe. Comme celui-ci commençait, en homme d'église, à parler en latin : « Seigneur évêque, lui dit Rodolphe, quand vous avez seulement affaire aux prêtres, parlez votre latin, mais, au milieu de nous, parlez allemand. » Décidé à suivre une politique plus nationale, Rodolphe voulait aussi traiter les affaires en langue allemande. On a remarqué qu'il fit publier en effet plus souvent que ses prédécesseurs ses recès et décrets en allemand et qu'il encouragea la rédaction des chroniques dans l'idiome dont jusque-là les poètes seuls s'étaient presque exclusivement servi. Le roi Ottokar contestait la validité de l'élection de Rodolphe parce que le duc de Bavière, qui était maintenant cependant son allié, avait usurpé son propre droit à lui d'assister à la diète électorale. L'empereur fit répondre que le droit électoral qui avait appartenu au duc défunt de Bavière, Otto l'*illustre*,

père du palatin et du duc de Bavière, était reversible par ce fait sur ses deux fils, sans dire encore si cela faisait huit ou sept voix, pour ne paraître pas évincer du collège électoral le roi de Bohême. Autant de subtilités allemandes!

La diète voulait ménager le retour possible de Henri duc de Bavière à l'empereur, et ne pas fermer toute voie d'accommodement au roi Ottokar. Elle réussit en effet à détacher le duc de Bavière du Bohémien; mais, en déclarant que le roi de Bohême, faute d'avoir, dans l'an et jour, prêté hommage au nouvel empereur, était de fait déchu de ses domaines autrichiens qui faisaient retour à l'empire, elle rompait avec celui-ci. Rodolphe ne voulut point cependant mettre aussitôt le délinquant au ban de l'empire; ce qui l'eût condamné également à la perte de son royaume héréditaire de Bohême. Par ce dernier ménagement, il cherchait encore à éviter la guerre ou à gagner du temps, car son négociateur ordinaire, le burgrave de Nuremberg, Frédéric de Hohenzollern, alla, en mars 1276, proposer de la part de l'empereur à Ottokar de le laisser jouir en paix du royaume de Bohême et de la Moravie, s'il consentait à restituer à l'empire les provinces d'Autriche, de Carinthie, de Styrie et de Carniole qui formaient, du côté de la Hongrie, la frontière de l'Allemagne. Ottokar refusa avec hauteur. Il aurait répondu en mettant sa main au pommeau d'or de son épée que « il y aurait encore longtemps de la nourriture pour les vautours avant qu'on lui arrachât les pays qu'il avait conquis ». C'était la guerre. Le 24 juin Rodolphe de Habsbourg mit le roi Ottokar au ban de l'empire.

Ce n'était pas seulement un conflit entre un souverain et un vassal. Sans vouloir trop exagérer ce point de vue, c'était aussi un conflit entre le corps germanique ou la nation allemande, dépecée en petits États, et une puissance étrangère,

slave, extérieure à l'empire et qui visait soit à le ruiner, soit à l'accaparer. Quoique la chronique de Dalemil regardât « comme un malheur qu'un roi aussi noble que Ottokar ne restât pas fidèle à sa langue maternelle, tchèque, et aux coutume de ses ancêtres » et qu'on lui reprochât d'introduire le droit allemand, de Magdebourg par exemple, dans ses villes, et des colons allemands dans les forêts de sa frontière, pour les défricher, le roi de Bohême, duc de Moravie et de Silésie, n'en était pas moins un prince slave. Sa seconde femme Kunégonde, petite-fille du Hongrois Bela IV, était fille du prince russe Michel Nevolodowitch. Il était l'allié des margraves de Brandebourg et de Misnie, du duc de Poméranie, puissances féodales à base slave, comme l'Ordre teutonique de Prusse, aussi son allié. Si, à la province d'Autriche, il avait pu joindre celles de Carinthie, de Styrie et de Carniole, c'est que, à cette époque encore, il y avait bien des débris slaves dans la population de ces provinces. Prince d'empire, mais extérieur à l'empire, comme Slave, frotté par mode d'un vernis allemand, plutôt qu'Allemand véritable et autant par politique que par goût, il pouvait peser d'autant plus sur l'Allemagne de tout le poids du monde slave auquel il s'adossait, à la frontière orientale de la Germanie, que, après tout, il était aussi prince de l'empire et qu'il faisait effort pour se germaniser, quoique étranger à l'Allemagne.

Rodolphe de Habsbourg prenait donc bien fait et cause pour l'empire dont il avait été honoré, en revendiquant les provinces autrichiennes du sud-est. Ce n'en était pas moins, pour l'ancien comte de Habsbourg, tout Allemand qu'il fût, une entreprise hardie. La couronne impériale lui communiquait-elle une force réelle? aurait-il bien l'Allemagne pour lui dans ce conflit? Quoiqu'on ne lui fît guère opposition en

Allemagne, il s'en fallait qu'il pût compter sur le concours de tous les États allemands, même dans une lutte avec un prince étranger. Sans parler des margraves de Brandebourg, de Misnie et de Thuringe, du duc de Poméranie et de l'Ordre teutonique qui penchaient pour Ottokar, tous les autres États du Nord, les ducs guelfes de Brunswick, les ducs de Lunebourg et de Lauenbourg étaient parfaitement indifférents aux affaires de Rodolphe, cet empereur du Midi, qui pour eux n'était qu'un petit comte suisse arrivé. Il n'y avait que le duc de la Haute-Saxe, Albert, son gendre, qui fut en bons rapports avec lui; et il ne se dérangea même pas pour unir ses armes à celles de son beau-père.

Rodolphe, en confiant l'administration du Nord à ce gendre et au margrave Albert de Brandebourg, essaya en vain de les intéresser à son autorité. Les grosses villes des rivages du Nord, surtout Lubeck et, avec elle, Brême et Hambourg, qu'il comblait de privilèges, étaient bien disposées pour le nouvel empereur, mais elles ne pouvaient que mettre à sa disposition un peu d'argent. Pour le nord de l'Allemagne, le nouvel élu n'était pas beaucoup plus encore qu'un fantôme d'empereur, comme son prédécesseur immédiat.

C'est sur l'Allemagne rhénane et méridionale, l'Allemagne la plus vraie alors peut-être, celle qui avait le plus contribué à son élection, que Rodolphe pouvait espérer compter. Mais, là encore, combien d'États lui faisaient défaut! Il avait déjà affaire à quelques-uns des princes de l'ancien duché de Souabe, au margrave de Bade qui, dans la Forêt-Noire et dans la belle vallée de la Murg, fondait aussi la puissance de la maison des Zœhringen et au comte de Wurtemberg qui s'agrandissait également des débris de cet héritage des Hohenstaufen. Ils étaient plutôt jaloux de l'ancien comte de Habsbourg que prêts à contribuer à sa for-

tune. Il y avait, il est vrai, les petits comtes, seigneurs châtelains et chevaliers dont l'empereur aurait pu faire une armée : mais il ne fallait pas trop leur demander et surtout ne pas se mettre à leur discrétion. Des deux princes de la maison de Wittelsbach, Louis le palatin était bien pour l'empereur : mais du frère de celui-ci, le duc de Bavière Henri, on n'était jamais sûr. Pour les princes ecclésiastiques, parmi les plus grands, l'archevêque de Mayence, Werner d'Eppenstein, était dévoué à Rodolphe ; mais l'archevêque de Trèves était indifférent, et celui de Cologne, Engelbert, presque hostile. D'ailleurs ces princes ecclésiastiques avaient maille à partir, comme les évêques de Strasbourg, Worms, Bâle et autres, avec leurs villes, qui prétendaient se gouverner elles-mêmes, chicanaient sur leurs redevances, leurs douanes et avaient recours à Rodolphe, quand elles pouvaient exciper du titre de villes impériales. Selon l'occurence, en effet, Rodolphe favorisait tantôt les bourgeois de Cologne contre leurs archevêques, et tantôt l'archevêque de Mayence contre ses bourgeois, plus favorable cependant en général aux villes, comme le prouvent les privilèges qu'il confirma ou conféra à Strasbourg, à Berne, à Ulm, à Francfort et qu'il se faisait d'ailleurs bien payer. Combien il était difficile de faire prévaloir l'intérêt de l'empire, surtout de l'empereur, au milieu de tant d'intérêts différents !

Heureusement pour ses projets, Rodolphe connaissait tous les défauts de la cuirasse du rebelle Ottokar et il avait l'art de séduire ceux qu'il voulait gagner. Il fallait passer sur le territoire de Henri de Bavière pour atteindre la Bohême et l'Autriche. Quand les évêques de Ratisbonne et de Passau eurent ménagé entre Louis le palatin et Henri de Bavière une réconciliation définitive par une bonne délimitation de leurs territoires et de leurs droits respectifs, l'archevêque

de Salzbourg détacha définitivement ces derniers de l'alliance du Bohémien en proposant un mariage entre le fils du duc bavarois et Catherine, une des filles de Rodolphe avec la Haute-Autriche pour dot. Cet archevêque si puissant de Salzbourg, Frédéric de Walchen, était l'agent le plus actif de la propagande impériale. De son siège épiscopal, il lança contre Ottokar l'excommunication et dépêcha des frères prêcheurs dans toutes les directions, pour répandre l'esprit de révolte, relever les sujets du Bohémien de leur serment de fidélité et réunir tous les mécontents. Le comte Meinhart du Tyrol, gendre de Rodolphe, à qui on promit le gouvernement de la Carinthie, le patriarche d'Aquilée, l'évêque de Trente étaient déjà prêts à tendre les mains à la noblesse de Carinthie et de Styrie qui demandait secours et protection. Ottokar avait beau surveiller les frontières et, par son gouverneur d'Autriche Milota de Dieditz, renforcer ses garnisons et se faire livrer des otages par ceux dont il se défiait; s'il avait encore quelques villes ou abbayes, la défection gagnait déjà même la noblesse tchèque de Bohême qui, avec les Riesenburg et les Rosenberg, espérait en un Allemand pour reconquérir son indépendance. Le terrain manquait en partie sous les pas d'Ottokar.

L'archevêque de Salzbourg avait conseillé à Rodolphe de se porter par la Bavière sur Ægra aux frontières de Bohême, tandis que le comte de Gœrtz et de Tyrol soulèverait tous les pays autrichiens pour recevoir son fils aîné Albert. On n'attendait plus que les troupes rodolphiennes et impériales. Rodolphe séjournait alors, c'était au mois d'avril, dans la ville de Mayence. S'il faut en croire une chronique ordinairement bien informée, quand il fit ouvrir par le trésorier la caisse qui contenait les réserves, il n'y trouva que cinq deniers usés. « Eh bien, dit-il, Dieu y pourvoira

comme il a fait juqu'ici. » Quoiqu'il n'eût aussi sous la main qu'une assez maigre troupe tirée de ses domaines héréditaires et le contingent du comte palatin Louis, il ordonna au burgrave de Nuremberg d'aller en avant-garde dans le pays d'Egra. Mais cette frontière était bien gardée. Ottokar y avait envoyé son armée et, plein de confiance, se livrait au plaisir de la chasse. Convaincu qu'il ne pourrait ainsi « forcer le lion dans sa tanière », Rodolphe se rabattit sur le Danube pour agir avec toutes ses forces en Autriche et donner la main à Meinhart du Tyrol, qui, nommé vicaire impérial, se jetait en Carinthie, en Styrie, et faisait jurer à tous les seigneurs du pays, réunis dans un couvent, de vivre et de mourir au service de Rodolphe, malgré l'opposition de l'évêque de Seckau et de la ville de Grætz qui capitula bientôt.

Parti de Nuremberg, le 1er septembre, avec ses chevaliers souabes, ceux du Palatin Louis, du burgrave de Nuremberg et l'archevêque de Mayence, Rodolphe rallia sur le Danube Henri de Bavière, l'évêque de Ratisbonne, l'archevêque de Salzbourg et leur suite, traversa Linz et franchit la frontière autrichienne de l'Enns. Déjà le gouverneur d'Autriche pour Ottokar, Milota de Dieditz, avait abandonné le pays ; Rodolphe établit son camp et attendit le comte de Gœrtz et de Tyrol avec ses partisans de Carinthie et de Styrie et fit occuper sur le Danube le cloître de Neubourg qui en tenait le passage. La résistance de Vienne laissa le temps à Ottokar, qui ramenait son armée entière au Danube, d'arriver d'Ægra, encore à temps, sur la rive gauche du fleuve qu'il occupa ainsi de Krems à Kornebourg. Les deux armées se regardaient d'un bord du fleuve à l'autre. Rodolphe traînait toujours avec lui une suite de bateaux pontés qu'il avait inventés pour ses guerres avec ses voisins aux cours de l'Aar,

de la Reuss et du Rhin. Il pouvait défendre le fleuve et était maître de le passer. La ville de Vienne, où les partisans de l'empereur remuaient, capitula et les deux armées étaient libres d'en venir aux mains.

Des deux côtés cependant on ne paraissait pas vouloir risquer le tout pour le tout. L'ancien petit comte de Habsbourg craignait de perdre, avec une armée qui n'était pas nombreuse, les belles provinces qui s'étaient données à lui. Ottokar mieux accompagné n'avait cependant vu accourir de ses alliés du Nord que le margrave de Brandebourg; il redoutait de mettre en jeu sa couronne après ses conquêtes. Les Hongrois menaçaient de venir prendre part à la lutte en se joignant probablement à Rodolphe. Des princes ecclésiastiques, l'évêque Otto d'Olmutz, celui de Freisingen, l'archevêque de Mayence intervinrent; et l'on put croire que l'affaire s'arrangerait sans effusion de sang. Il était évident qu'il n'y avait pas à transiger sur l'honneur de l'empire, c'est-à-dire sur l'hommage que devait Ottokar, même comme roi de Bohême, non plus que sur les possessions autrichiennes et autres qui se déclaraient pour Rodolphe. Ottokar consentit à prêter l'hommage et à renoncer auxdites provinces. Pour sauver aussi son honneur, il demanda que, préalablement à sa soumission, un tribunal d'arbitres prononçât sur les questions de droit et dictât les conditions de la paix. On constitua comme arbitres le comte palatin Louis et l'évêque Berthold de Wurtzbourg pour Rodolphe, le margrave de Brandebourg et l'évêque Bruno d'Olmutz pour Ottokar. Le 21 novembre, au camp impérial, sous les murs de Vienne, ils rendirent et firent approuver par une assemblée plus nombreuse d'évêques et de princes les articles de paix suivants : le ban impérial qui avait frappé Ottokar était levé ; paix était faite entre les deux adversaires ; le roi de Bohême

prêtait hommage pour la Bohême et la Moravie ; il renonçait à tous ses droits et prétentions en Autriche, Styrie, Carinthie, Carniole, et dans le pays d'Egra. Rodolphe garantissait les droits et libertés concédés par Ottokar à la ville de Vienne.

Enfin, selon son habitude de faire intervenir les mariages dans sa politique, Rodolphe demanda pour un de ses fils, Hartmann, la main d'une fille d'Ottokar, et il offrit sa fille Guta au fils d'Ottokar, Wenceslas, mais avec des contrats qui montraient toujours combien ce chef de famille songeait aux avantages de sa maison. Il promettait, en effet, à sa fille une dot de 40 000 marks garantis par un revenu annuel de 4 000 marks hypothéqués sur les possessions autrichiennes de la rive gauche du Danube, qui reviendraient à sa mort au royaume de Bohême ; et il assurait à son fils Hartmann, destiné à la fille d'Ottokar, un revenu de 4 000 marks, mais à la condition que Ottokar renoncerait à tous ses fiefs privés en Autriche, même à la mort de son fils.

Il y avait certes, à dessein ou autrement, dans ces contrats autant de causes de conflits que de promesses de paix ; c'était au moins une trêve. Le 25 novembre, le roi Ottokar, passant le Danube, vint au camp de Rodolphe prêter hommage, selon les cérémonies accoutumées, et recevoir de la main de l'empereur l'investiture du royaume de Bohême et du margraviat de Moravie ; les ratifications des conditions de paix eurent lieu, et les serments furent prêtés le lendemain. Après quoi, Ottokar se hâta de regagner par Korneburg sur la rive gauche son royaume, tandis que Rodolphe fit une entrée solennelle dans la ville de Vienne, future capitale de ses nouveaux États. La trêve ne devait pas durer longtemps.

II

La bataille de Marchfeld

Des écrivains très postérieurs ont attribué la cause de la rupture de la trêve à des faits qui tiennent beaucoup de la légende. A les en croire, au moment où Ottokar, en riches habits, dans une tente dressée pour la cérémonie, prêtait hommage à l'empereur, la tente se serait abattue tout à coup, pour découvrir à tous les regards le brillant Ottokar aux pieds de Rodolphe en son surtout gris ordinaire, recouvert seulement d'un manteau qu'il avait emprunté à l'un de ses courtisans, comme preuve nouvelle de sa pauvreté. La femme du roi de Bohême, fille et petite-fille de roi, Kunégonde, aurait en outre excité son mari en lui disant : « De loin vous avez aboyé comme un chien contre votre maître et de près vous avez léché ses éperons. » Il n'était besoin de ces petites raisons que l'imagination populaire ajoute aux grandes pour rendre la paix peu durable. Il fallait, comme il arrive trop souvent, qu'une action décisive tranchât le conflit.

C'étaient de beaux et riches pays que la Haute-Autriche adossée aux Alpes avec ses riantes vallées qui descendent de sommets neigeux, le long de l'Inn et de la Salza, au Danube, et la Basse traversée par le grand fleuve, ainsi que la Styrie et la Carinthie, entourées de montagnes et de forêts, et arrosées par la Muhr et la Drave. Une chronique rimée disait alors de l'Autriche : « Cette contrée a de tout en abondance : bétail, vins, blés et autres produits, tout ce qu'il faut pour nourrir l'homme, gibier, poisson, pain excellent. Le Danube, à l'onde claire, embellit le paysage, arrose les villes, et apporte aux bourgs et aux villages tout le néces-

saire. » Les vallées de la Carinthie, de la Styrie, plus au sud et tournées vers l'orient, jouissaient, de plus, d'un climat presque italien. C'était toute une Suisse moins grandiose mais plus chaude, plus aimable et plus féconde. On comprend que Rodolphe voulût se l'assurer. Il y avait aussitôt attiré toute sa famille ; il avait gardé auprès de lui ses plus fidèles serviteurs de la Souabe et de la Suisse. Mais l'appropriation et le gouvernement de cette conquête exigeaient des précautions.

Il n'y avait pas là, comme dans le pays natal des Habsbourg, une foule de petits comtés, d'évêchés ou abbayes et de petites communautés, urbaines ou villageoises, dont l'indépendance sous l'empire était en état de résister aux entreprises des plus puissants. L'hérédité, qui avait été conférée aux anciens ducs de ces vastes pays conquis, et l'affaiblissement où y était tombée l'autorité impériale sur cette frontière, avaient communiqué de bonne heure à l'autorité souveraine, immédiate, des hauts seigneurs régnants (Landeshoheit) une force qui faisait de leur territoire des États constitués, compacts et obéissants. Il y avait bien là quelques vassaux puissants comme l'archevêque de Salzbourg ou les comtes de Tyrol et de Grœtz, des villes qui tenaient de l'empereur ou de leurs ducs leur droit et leur organisation municipale (Stadtrecht) avec un bourgmestre et un conseil comme Vienne, Enns, qui tenait la route de commerce entre celle-ci et Ratisbonne et Grœtz qui, en Styrie, avait droit d'entrepôt ; mais ces provinces ou ces villes restaient soumises à la juridiction du duc, du seigneur de toute la contrée (Landherr), qui s'était réservé le châtiment de certains délits spécifiés ; et elles acquittaient des contributions financières qui n'étaient pas périmées. Il n'y avait guère de personnes, de corporations, dans ces contrées, qui fussent exemptées de

la juridiction du maître du pays dont la volonté faisait loi; et, sur cette frontière constituée militairement, la petite noblesse des seigneurs châtelains se groupait autour de lui pour lui rendre les services d'ost et de cour, faire la guerre pour lui et au besoin chanter ses louanges comme les poètes chevaliers Rodolphe de Stalek ou Ulrich de Lichtenstein. C'étaient donc là des provinces, comme il n'y en avait guère en Allemagne, qui pouvaient être très précieuses pour l'empereur, s'il parvenait à faire passer son autorité par les mêmes canaux que les ducs d'autrefois; mais il y fallait des ménagements.

Une *paix publique du pays* (Landfried), comme on appelait ces décrets locaux constitutifs, fut promulguée, de la ville de Vienne, pour avoir force de loi jusqu'à la fin de décembre 1281. D'après cet acte, « tout ce qui avait été établi, sous la domination bohémienne, selon le juste et ordinaire droit devait subsister; était invalidé tout ce qui avait été imposé, à l'aide de violence et de crainte par Ottokar ou par ses officiers, pour être redressé selon les anciennes coutumes ». Par exemple, la défense d'élever des châteaux, de fortifier ses demeures, qui avait blessé la petite noblesse, fut rapportée, ainsi que les douanes, impôts et revenus qui avaient été mis arbitrairement sur les villes. Autant de dons de joyeux avènement que Rodolphe ne respecterait peut-être pas toujours! En attendant, le nouveau souverain effaçait toutes les traces de la domination bohémienne. Il laissait à l'incapable Philippe le duché de Carinthie qu'il lui avait confié et où il n'avait qu'une autorité nominale. Permettant encore aussi à son partisan et gendre Meinhart du Tyrol de gouverner pour lui en Styrie, il promettait aux Styriens de ne leur donner qu'un duc qui leur agréerait et qui respecterait leurs droits. Il ne laissait pas encore devi-

ner ses intentions de faire entrer dans sa famille ces anciens duchés; mais il obtenait au prix de concessions et de privilèges, de l'archevêque de Salzbourg et des évêques de Passau, de Freisingen et de Ratisbonne, qu'ils investîssent ses fils de leurs fiefs, pour faire déjà de ceux-ci de riches vassaux qui lui fussent dévoués et préparer dans cette province leur fortune future. Cela n'était pas cependant sans exciter quelques mécontentements.

Ottokar avait encore conservé certaines sympathies dans les pays qu'il avait perdus; il surveillait les effets de cette politique facile à pénétrer. Il ne manquait pas d'ailleurs de s'élever des difficultés entre les deux rivaux pour l'exécution des conditions du traité de paix. Rodolphe, en vertu de ses droits de suzerain, ne voulait pas permettre que Ottokar, qui prétendait être maître chez lui, poursuivît les seigneurs qui avaient pris parti pour son adversaire. Le roi de Bohême, qui ne goûtait pas beaucoup les alliances matrimoniales imposées, faisait entrer sa fille, promise au fils de Rodolphe, Hartmann, dans un couvent. Quant à l'autre mariage qui devait unir au fils d'Ottokar, Wenceslas, la princesse Guta, Rodolphe voulait qu'Ottokar retirât sa garnison de la rive gauche autrichienne du Danube, qui servait d'hypothèque à la dot de sa fille; et, comme celui-ci ne se pressait point de le faire, il faisait occuper quelques districts de la Moravie méridionale par les siens. En attendant, en cas d'une nouvelle lutte, Rodolphe, déjà fort au courant des ressources politiques que lui offrait sa nouvelle situation, liait amitié intime avec le roi de Hongrie, Ladislas IV, qui avait eu des démêlés avec Ottokar pour les limites de leurs frontières en Moravie et même autrefois en Styrie. Il lui offrait aussi en mariage une de ses filles, Clementia, pour son frère André. Le mariage était conclu le 12 juillet 1277.

Les deux souverains avaient une entrevue intime à Heimbourg; Rodolphe y appelait les enfants de Ladislas « ses fils bien-aimés, la chair de sa chair et les os de ses os », et, sans rien sacrifier de ce qu'il croyait à lui de la frontière styrienne sur laquelle il y avait eu autrefois avec la Hongrie de nombreux démêlés, il garantissait à son nouvel allié ce qu'il réclamait sur la frontière moravienne. Combien, dans tout cela, de motifs de rupture ! Les efforts diplomatiques de nouveaux arbitres, du burgrave Frédéric de Hohenzollern et de l'évêque Bruno d'Olmutz retardèrent encore le conflit. Dans deux traités supplémentaires, l'un du 6 mai et l'autre du 12 septembre 1277, les droits de suzeraineté de l'empereur et les droits de vassalité d'Ottokar furent précisés ; les limites de la Bohême et de l'Autriche rectifiées. On adjuger le territoire de la rive gauche du Danube à Ottokar en renonçant au mariage projeté entre sa fille et Hartmann. Ottokar céda pour dédommagement en Bohême le domaine d'Ægra comme dot de la fille de Rodolphe de Habsbourg, Guta, promise à Wenceslas. Démêlés et arrangements mesquins qui ne pouvaient qu'ajourner un conflit que l'abaissement du roi de Bohême et l'élévation de l'empereur rendaient inévitable.

L'ancien petit comte de Habsbourg, depuis la conquête des provinces qui allaient former son patrimoine, n'était déjà plus le faible et insignifiant empereur que les électeurs avaient prétendu se donner. Ce père de famille, si riche d'enfants, traitait alors d'un autre mariage pour son fils Hartmann avec une fille du roi d'Angleterre, Édouard Ier. Il avait envoyé une ambassade, à ce sujet, à Londres, et en recevait une autre d'Angleterre à Vienne. Ses récents succès avaient augmenté le nombre de ses partisans en Italie aux dépens du fantôme d'empereur, Alphonse de Castille,

même du Français Charles d'Anjou, roi de Naples. L'ambition impériale, césarienne, commençait à venir à ce parvenu. Pour décider le roi d'Angleterre au mariage qu'il désirait, il faisait briller aux yeux de celui-ci pour sa fille la couronne du royaume d'Arles, destinée maintenant à Hartmann. Il n'était peut-être plus si éloigné de passer aussi les Alpes, comme les anciens Césars allemands, et d'aller quérir à Rome la couronne impériale ; le nouveau pape Nicolas III, un Italien, un Orsini, qui voulait la paix et l'indépendance italienne, s'en inquiétait ; il cherchait à opposer le nouvel empereur et Charles d'Anjou l'un à l'autre ou à les rapprocher tout à fait, et il obtenait ainsi de Rodolphe la confirmation des États de l'Église et la renonciation de Charles d'Anjou, roi de Naples et de Sicile, au titre de *sénateur* de Rome et de *vicaire impérial*. Le nouvel empereur allait-il aussi s'empêtrer dans les affaires italiennes et romaines? Les anciennes ambitions impériales renaîtraient-elles avec les anciennes réquisitions d'hommes et d'argent et les aventures au-delà des Alpes? Les princes allemands enfin, électeurs de Rodolphe, avaient espéré partager avec lui les soins du gouvernement et celui-ci ne les consultait dans ses affaires que pour leur demander de l'argent et des hommes. Tout occupé de faire tourner le prestige impérial à l'augmentation de son patrimoine, il se souciait encore peu de remplir ses devoirs d'empereur, de rendre la justice aux États, d'apaiser les querelles qui ne manquaient pas dans l'empire. Aussi, parmi les électeurs, l'archevêque de Cologne lui faisait-il déjà opposition ; et celui de Mayence, ne comptant plus sur lui pour faire régner l'ordre dans l'occident de l'Allemagne, y suppléait-il en unissant dans des ligues particulières seigneurs et villes. D'ailleurs, prodigue de promesses, mais peu empressé à les tenir, Rodolphe ne

se hâtait pas de marier sa fille Catherine au fils de Henri duc de Bavière et moins encore de lui donner la Haute-Autriche comme dot. Henri cessait donc ses bonnes relations avec Rodolphe; et son frère même, Louis le Palatin, faisait comme l'archevêque de Mayence; il unissait les villes de Strasbourg, Worms, Mayence, Bâle et autres aux comtes de Leiningen ou de Hohenberg dans l'intérêt du bon ordre et de la sécurité des routes contre les petits seigneurs et les brigands! tous deux s'acquittaient dans leurs contrées des devoirs impériaux. Rodolphe, tout à l'Autriche, n'était-il aussi, comme les autres, qu'un fantôme d'empereur pour l'Allemagne, malgré ses prétentions d'obtenir une grande place en Europe?

Comment le roi Ottokar, qui avait à la fois des motifs de jalouser ou de craindre Rodolphe, n'aurait-il pas cherché à profiter de toutes ces circonstances pour recouvrer les provinces perdues? Pendant l'hiver de 1277-78, il avait réduit les nobles bohémiens, dont il avait à se plaindre, en abattant leurs châteaux. Par un revirement doublement significatif, il éloignait de ses conseils l'Allemand Otto d'Olmutz qui, pendant si longtemps, lui avait servi de conseiller, de négociateur et de modérateur surtout ; il tournait le dos aux compatriotes de celui-ci qu'il avait attirés et s'entourait des hommes de la race tchèque qu'il avait d'abord délaissés. Enfin il nouait des relations plus étroites avec le margrave de Brandebourg et le landgrave de Misnie et de Thuringe, avec ses voisins slaves, le duc de Silésie et les princes de Pologne, même avec le duc de Bavière Henri et l'archevêque de Cologne Siegfried, pour avoir les uns comme alliés ou les autres au moins comme neutres et il n'épargnait ni les promesses ni l'argent pour les gagner à ses fins. Ottokar, en un mot, mettait en avant la nécessité de se défendre des

agressions du Hongrois pour coaliser contre Rodolphe les princes slaves et les princes allemands du Nord et, par ses menées souterraines et son argent répandu, recommencer la partie. Sous les yeux même de son adversaire, il préparait la défection de quelques membres de la noblesse, entre autres du puissant Henri de Kunring, maréchal du duché d'Autriche, et celle du bourgmestre de Vienne Paltram, qui regrettaient l'ancienne domination.

Arraché à ses rêves par ces réalités qui ne lui échappaient pas, Rodolphe de Habsbourg agit avec une énergie qu'on n'avait peut-être pas attendue de lui. Pour raffermir le terrain sous ses pas, il fit saisir et juger le maréchal d'Autriche, Henri de Kunring, comme coupable de haute trahison. Il en eût fait autant du bourgmestre de Vienne, Paltram, et de ses cinq fils, si ceux-ci ne s'étaient enfuis. Il apaisa les mécontents de la ville de Vienne tout en confirmant tous les privilèges qui avaient été conférés à celle-ci par Frédéric II. Enfin, comme il avait licencié son armée et faisait rentrer avec peine l'argent de ses nouvelles provinces, il appela à l'aide au plus vite ses deux fidèles, l'archevêque de Salzbourg et Frédéric de Hohenzollern, Meinhart du Tyrol, chargea son fils aîné, Albert, d'aller lever des partisans dans ses domaines de Souabe et de Suisse et demanda au roi de Hongrie, Ladislas IV, les secours que celui-ci lui avait promis. Déjà quelques hordes bohémiennes envahissaient le nord de l'Autriche et des escadrons de cavaliers hongrois les en chassaient. Bientôt les deux adversaires avec le gros de leurs forces se trouvèrent en présence pour décider auquel des deux appartiendrait l'Autriche.

Ottokar était parti le 27 juin de Prague avec les troupes bohémiennes, saxonnes, bavaroises, et avait donné rendez-vous à Brunn en Moravie à ses auxiliaires de Brandebourg

de Misnie, de Silésie et de Pologne. Après les avoir rejoints, il avait divisé son armée en deux corps qui devaient par deux routes différentes arriver au Danube, pour se réunir devant Vienne. La résistance de deux petites forteresses défendues par les partisans de Rodolphe fit perdre du temps aux deux corps d'armée et obligea Ottokar à se concentrer plus tôt, pour les conduire ensemble, à travers les plaines situées à l'ouest de la March, qui traverse la Moravie, vers l'objectif qu'il s'était proposé. En ajoutant aux Bohémiens, aux Moraves, aux Bavarois, qui étaient au nombre d'une vingtaine de mille hommes, les auxiliaires venus de la Lusace, de la Thuringe, de la Pologne, du Brandebourg, cela faisait 35 000, hommes, armée assez considérable pour le temps. Rodolphe de Habsbourg, avec ses chevaliers d'Autriche, de Styrie et de Carinthie, ceux des comtés de Gœrtz et du Tyrol, de Frédéric de Hohenzollern, de l'archevêque de Salzbourg, des évêques de Passau, de Ratisbonne, de Trente, eut bientôt sous la main 15000 à peu près. Le roi de Hongrie, Ladislas, avec 10 000 hommes remontait le Danube pour le joindre. Enfin Hermann, margrave de Bade, avec des hommes de Suisse et d'Alsace et l'ancien adversaire même du comte de Habsbourg, l'évêque de Bâle, avec 1000 chevaliers et 200 archers, arrivèrent au dernier moment. L'évêque de Bâle assura qu'il était suivi par les autres contigents suisses que rassemblait le fils aîné de l'empereur, Albert. Il n'en était pas ainsi. L'armée dont Rodolphe pouvait disposer ne comptait pas 30 000 hommes; ses deux gendres même n'étaient point venus de la Saxe et du Palatinat.

Mais Rodolphe avait confiance avec ses chevaliers et ses hommes qui portaient l'emblème de la croix, comme cela se faisait alors souvent, quand on avait seulement fait le

vœu d'aller à la Terre sainte. Il répandit le bruit qu'il avait vu en songe un aigle qui, après un long combat, était venu à bout d'un lion et il se décida à prendre l'offensive. Ottokar semblait être moins confiant; des lettres de ses partisans secrets d'Autriche l'avertissaient qu'il y avait des traîtres même parmi ses Bohémiens et ses Moraves. Dans son camp de Marchfeld, au milieu des plaines ondulées qui s'étendent à l'occident de la March d'où il devait atteindre le Danube, il fit venir sous sa tente royale les plus nobles Bohémiens : « Me voici, dit-il, au milieu de vous sans défense et plein de confiance en votre fidélité. S'il en est un parmi vous qui me veuille mal, mieux vaut que je tombe seul ici que, dans quelques jours, des milliers tombent avec moi »; et il aurait pris à part un chevalier dont Rodolphe avait refusé les services pour lui faire promettre de chercher dans la mêlée l'empereur et de l'abattre lui ou au moins son cheval.

C'est au-devant de cette armée que marchait Rodolphe de Habsbourg. Déjà le 10 août, Ladislas et les Hongrois avaient passé le Danube à Presbourg et se trouvaient sur la rive gauche de la March qu'ils remontaient. Le 14, Rodolphe donna l'ordre à ses troupes de passer le Danube à Heimbourg et s'établit avec elles à Marcheck, lieu bien fortifié dans l'angle formé par le Danube et l'embouchure de la March. Le roi Ottokar, allant de l'avant, avait déjà atteint le village de Zuttersdorf situé au milieu d'un terrain découvert assez propre à une bataille. Dans cette plaine qu'enfermaient deux cours d'eau, l'un plus considérable, la Seya, derrière lui au nord, et l'autre au midi presque à sec, le Waidenbach (ruisseau de la prairie), pour mettre à profit tous les avantages de sa cavalerie plus nombreuse, il s'étendait vers le village de Dirnkrut, situé dans l'angle formé aussi par l'embouchure du Waidenbach dans la March.

Quelques-uns de ses éclaireurs, ayant passé ce ruisseau, atteignaient le village de Stillfried, quand des cavaliers cumans de Ladislas, qui avaient passé la March, les surprirent et les firent prisonniers. Rodolphe, pour ne pas être menacé de se voir coupé des Hongrois par cette pointe en avant de son adversaire, envoya dire à Ladislas de passer la March et de le joindre sur la rive droite. Celui-ci passa le 22. Toute l'armée impériale se dirigea alors vers la plaine de Marchfeld en se tenant sur les hauteurs pour conserver cet avantage. En atteignant à leur pied Getzendorf, le village de la plaine, elle aperçut sur l'autre rive du ruisseau à sec de Waidenbach toutes les tentes d'Ottokar qui allaient, sur un assez long espace, du village de Getzendorf à celui de Dirnkrut.

C'est là, à quelques lieues au nord-est de Vienne, dans cette plaine et dans ces villages aujourd'hui oubliés, que Rodolphe de Habsbourg combattit pour sauver sa couronne impériale et garder sa récente conquête. C'était tout près des champs de bataille autrement célèbres d'Essling et de Wagram, où plus de cinq siècles après, l'un de ses descendants, après avoir perdu l'empire de l'Allemagne aux champs d'Austerlitz, à peu de distance aussi de là, plus au nord, était presque ramené, par deux défaites successives, sous les murs de sa capitale, aux provinces qui avaient formé le premier patrimoine de la monarchie. Ottokar portait pour ce jour une armure toute brillante d'argent. Il avait disposé son armée, divisée en sept corps, en un arc de cercle très étendu. Au centre, il commandait les lourds cavaliers de la Bohême et les bonnes troupes à pied de la Saxe et de la Thuringe ; les Moraves et les Bavarois étaient à sa droite, les Silésiens et les Polonais à sa gauche; Milota de Dieditz, ancien gouverneur de l'Autriche, commandait la

réserve. Rodolphe, dans son armure ordinaire, avec une garde de 100 vaillants Zurichois, avait disposé les cinq corps de son armée en ordre oblique. Il commandait à l'aile droite ses contingents des pays autrichiens; Frédéric de Hohenzollern tenait l'aile gauche avec les troupes de l'empire ; les Hongrois étaient au centre ; les sauvages cavaliers cumans, sur les flancs. Une réserve de lourds cavaliers commandés par Ulrich, le chapelain, restait au pied de la colline de Stillfried. Les deux armées avaient adopté le même cri du Christ. Dans l'armée rodolphienne, dès le matin, les moines prêchèrent contre Ottokar l'excommunié et donnèrent la communion. Ottokar harangua les siens et fit entonner un chant bohémien. Lorsque le soleil commença à éclairer la plaine, vers six heures, les deux armées s'ébranlèrent l'une contre l'autre.

Rodolphe, à la tête des siens, passa lui-même et ordonna à toute son armée de passer le Weidenbach. Il prenait lui-même pour objectif, en s'appuyant sur la March, le village de Dirnkrut qui y était adossé et descendait vers le ruisseau : la gauche, la plus forte, devait, en dévalant des collines, aviser à ne point se laisser déborder par les Ottokariens plus nombreux. Ottokar, en faisant avancer ses troupes, leur conservait la disposition enveloppante du demi-cercle. Le burgrave de Nuremberg, à la gauche de Rodolphe, donna ordre aux troupes d'empire et aux Hongrois de commencer le combat, quand il vit la droite ennemie des Bavarois et des Moraves s'étendre en menaçant. Dès qu'on s'en aperçut à l'aile droite, un chevalier souabe, du nom d'Henri Schorlins, donna de l'éperon dans les flancs de son cheval et se lança contre les Bohémiens d'Ottokar. « A l'aide ! » s'écria Rodolphe qui s'élança à son tour. L'évêque de Bâle suivit en entonnant un pieux chant de guerre, et la mêlée

commença vers midi sur toute la ligne du front de bataille qui s'étendait le long du Weidenbach, presque à sec, de Getzendorf et Dirnkrut.

Le burgrave de Nuremberg réussit non seulement, dans son mouvement en avant, à ne pas se laisser envelopper, mais il rejeta le centre ennemi, commandé par Ottokar, sur sa gauche de Moraves et de Silésiens. Tous ceux-ci, se croyant en force, se réunirent contre Rodolphe qui était déjà près de Dirnkrut. Les Autrichiens combattaient autour de Rodolphe un contre trois. Ils commencèrent à reculer jusqu'au ruisseau de Weidenbach, avec la bannière impériale et non sans quelque désordre. Un chevalier du nom de Haslauer, âgé, disent avec exagération les chroniques, de plus de cent ans, laissa tomber la bannière ; un plus jeune, Henri de Lichtenstein, avec les siens, se précipita sur les ennemis qui voulaient la prendre, la releva et la garda au milieu d'une mêlée où périt la fleur de la noblesse autrichienne. En ce moment, Rodolphe de Habsbourg lui-même, ramené avec sa garde sur le Weidenbach, essayait de rallier les siens, quand un chevalier ottokarien, Herbst von Fullenstein, se précipita sur lui la lance en avant. Habile à tous les exercices du corps, l'empereur lui donna de la sienne en pleine visière et le renversa ; mais, au même moment, un chevalier thuringien frappa le cheval de bataille de Rodolphe en pleine poitrine et le coucha à terre dans le lit du ruisseau avec son cavalier. Rodolphe n'eut que le temps de se couvrir de son bouclier; les siens arrivaient à la rescousse. Un fidèle Turgovien, Walter de Ramswag, le tira d'embarras et lui donna un cheval sur lequel celui-ci s'élança en criant : « C'est assez vous occuper d'un seul ; en avant ! » L'empereur cependant ne faisait que rallier les siens au midi du ruisseau, pressé par les Bohémiens, vers le village d'Ebenthal, quand

Ulrich le chapelain, chef de l'arrière-garde rodolphienne, placé sur la hauteur de Stillfried, voyant que les Ottokariens à la poursuite des Rodolphiens prêtaient le flanc, se précipita sur eux avec ses chevaliers tout frais, comme un torrent, et les contraignit à s'arrêter. Ainsi sauvé, Rodolphe recommença à faire face encore aux Ottokariens et à se diriger de nouveau sur Dirnkrut vers quatre heures du soir.

C'était le moment où Frédéric de Hohenzollern, à la gauche de Rodolphe, continuant son succès à la tête des Impériaux et des Hongrois, rejetait Bohémiens, Moraves et Bavarois avec les autres sur la March. Tout l'ordre de bataille du roi de Bohême était ainsi faussé. La ligne courbe dont il avait voulu envelopper les Rodolphiens, en marchant du nord au sud, se brisait en reculant et, pour tourner encore le visage à l'ennemi, s'exposait tout entière aux rayons du couchant; C'est ce qui a fait dire plus tard que, à la fin de la bataille, tandis qu'un nuage épais protégeait les Rodolphiens, les rayons du soleil avaient aveuglé l'armée d'Ottokar. Cependant si, à ce moment, Milota de Dieditz, qui avait été posté à l'arrière-garde des Ottokariens, comme avait fait le Rodolphien Henri le Chapelain, était tombé sur le burgrave de Nuremberg qui lui offrait aussi le flanc, il aurait à son tour sauvé les siens. Mais, à sa honte peut-être, il ne bougea, et voyant le gros des Ottokariens commencer à céder le terrain, il fit comme eux. « Ils fuient! s'écria un chevalier souabe en s'adressant aux Bavarois qui étaient encore devant lui. Tandis que les sauvages Cumans se mettaient à la poursuite des vaincus embarrassés maintenant les uns dans les autres, sur un étroit terrain, et faisaient un grand massacre de ceux qui ne se jetaient pas dans le courant de la March au risque de s'y noyer, Ottokar se décida à ramener les siens ou à mourir. Avec quelques cavaliers, il se précipita au plus épais d'un

groupe d'Autrichiens et de Styriens, qui s'avançait et y trouva la mort qu'il cherchait. Blessé, il roulait à terre, quand un chevalier, Henri de Berchtoldsdorf, le reconnut et se précipita pour le sauver ou le prendre. Il lui enlevait son heaume et lui faisait apporter à boire quand arrivèrent deux autres cavaliers styriens dont il avait autrefois fait exécuter un parent pour cause de brigandage. Ceux-ci se seraient précipités en furieux sur Ottokar, l'auraient frappé d'estoc et de taille à le rendre méconnaissable et se seraient enfuis. Quelques goujats achevèrent le malheureux roi en le dépouillant de son armure et de ses vêtements. Quand l'empereur Rodolphe, vainqueur, apprit cette fin tragique, il fit relever, laver, exposer le cadavre royal aux regards, sous bonne garde, et, le lendemain, ordonna de le transporter à Vienne chez les Frères mineurs où on l'embauma sans cérémonie religieuse parce qu'il était mort excommunié, pour l'expédier plus tard à Prague, où il avait régné fastueusement pendant vingt-cinq ans. Comme les vaincus qui tombent avec honneur il laissait un souvenir cher au moins à la Bohême. « Malheur ! s'écrie un poète bohémien, la bonté et l'honneur pleurent le roi de Bohême. Il est tombé comme un héros qui cherche la gloire. Il avait le courage du lion et la bonté de l'aigle. »

III

Organisation du patrimoine Autrichien

Cette victoire de Marchfeld ou de Dirnkrut, remportée par Rodolphe le 26 août 1278, a été comme le baptême de sang de la monarchie autrichienne. On a remarqué que tous les pays que les Habsbourg ont incessamment tendu à annexer aux provinces autrichiennes et à soumettre à leur domina-

tion, la Bohême, la Moravie, la Hongrie, la Silésie, la Bavière même, sans compter les autres, avaient figuré avec leurs chevaliers et leurs soldats, sous Rodolphe ou contre lui, dans cette bataille où mourut un roi de Bohême et où un roi de Hongrie fut parmi les vainqueurs. Bien différent du « Lion » de Bohême, Ottokar dont l'ambition n'avait pas de bornes ni surtout de patience, l' « Aigle » de Habsbourg profita avec la plus grande prudence de sa victoire pour préparer la fortune de sa maison et non pour la brusquer au risque de la compromettre. Après avoir congédié, non sans quelques difficultés, les Hongrois et les Cumans, qui traitaient volontiers les pays amis comme les pays ennemis, en leur garantissant leur ancienne frontière en Moravie, Rodolphe occupa (fin septembre) Brünn, la capitale de cette province, et s'entendit d'abord avec l'ancien ministre d'Ottokar, Bruno d'Olmutz, et avec son fidèle partisan l'archevêque de Salzbourg, deux hommes de bon conseil, pour la garder au moins comme garantie du prix de la victoire, qu'il voulait demander.

En Bohême, le roi Ottokar avec sa veuve Kunégonde ne laissait qu'un fils en bas âge. Otto le Long, margrave de Brandebourg, qui avait assisté à la bataille de Marchfeld, se proposait, en s'appuyant sur les seigneurs de la population tchèque, de prendre la régence pour en tirer un bon parti. La reine Kunégonde était plus disposée, avec quelques seigneurs allemands, à s'arranger avec le vainqueur. Rodolphe ne prétendit pas à la conquête de la Bohême. Après avoir donné à la Moravie, qui s'y prêtait d'ailleurs, par haine des Bohémiens, un gouvernement, selon le droit de suzeraineté impériale qu'il revendiquait, Rodolphe passa les monts de Moravie par le défilé d'Iglau pour entrer en Bohême afin d'y assurer du moins les droits de l'Empire. A Sedlitz, il apprit que Otto le Long avec ses Brandebourgeois s'était

avancé jusqu'à Collin. Il n'y eut cependant point de bataille mais des négociations seulement, là où, bien plus tard, devait se passer un des épisodes les plus célèbres de la rivalité du roi Frédéric II et de l'impératrice Marie-Thérèse. Otto d'Olmutz et le burgrave de Nuremberg, Frédéric de Hohenzollern, qui avaient fait précédemment (1275) pour la Bohême le traité qu'Ottokar avait rompu, en décidèrent le renouvellement. Il fut convenu que les mariages qui avaient été projetés entre le jeune Wenceslas et la fille de Rodolphe, Guta, ainsi que celui de la sœur de Wenceslas, Agnès, avec un autre fils de l'empereur, qui portait le même nom que lui, seraient accomplis. La régence était laissée au nom du jeune roi, pour cinq ans, à Otto de Brandebourg qui reconnaissait sur la Bohême la suzeraineté de l'empereur ; pour s'assurer davantage du margrave, Rodolphe promit au cadet de celui-ci une autre de ses filles du nom d'Hedwige. Un revenu de 3,000 marks d'argent fut donné comme dédommagement à la veuve d'Ottokar qui se remaria bientôt avec le seigneur Zowisch de Rosenberg. Ce double mariage qui devait lier la dynastie des Prémislides à celle des Habsbourg eut lieu presque immédiatement à Iglau, quoique les époux eussent à peine dix ans et fussent fort proches parents, au milieu de grandes réjouissances. On voit que si Rodolphe savait combattre, il commença aussi cette politique de mariages qui devait mériter à la maison autrichienne le fameux dicton qui ne fut formulé qu'au xve siècle.

Bella gerant alii, tu felix Austria nube.

Peu de temps après, réglant en vainqueur les différends qu'il avait eus aussi avec le duc de Bavière, Henri, qui l'avait abandonné avant la guerre, Rodolphe consentait à

donner au fils de celui-ci sa fille Catherine, mais en retenant la dot qu'il avait promise, c'est-à-dire la Haute-Autriche. Le mariage projeté peu après aussi entre une de ses filles, Clémentia, avec Carl-Martel, fils d'Andreas, neveu du roi de Hongrie, Ladislas IV, pouvait offrir encore aux Habsbourg d'autres perspectives. Le fondateur de la maison de Habsbourg avait une famille à souhait pour cette politique.

Ce n'étaient là que des éventualités, des expectatives de succession que Rodolphe préparait à sa maison, des pierres d'attente pour l'avenir de ses descendants. Il lui fallait d'abord s'affermir dans ce nouveau patrimoine, qui devait rallier plus tard les contrées adjacentes qu'il avait déjà en vue, c'est-à-dire dans les provinces autrichiennes. De Vienne où il rentra au mois de février de l'année 1279, accompagné par un grand nombre de princes et reçu par les bourgeois avec un empressement tout triomphal, l'empereur Rodolphe surveillait bien mieux la Bohême et la Hongrie, toute la frontière sud-est, que s'il eût été établi sur le Rhin. Mais l'empire était électif et Rodolphe n'était pas certain qu'il resterait dans sa famille. Il fallait donc qu'il s'assurât à lui-même et qu'il assurât à ses enfants ses nouvelles conquêtes pour qu'ils ne fûssent point au dépourvu, si l'empire venait à leur manquer. C'était le meilleur moyen aussi d'avoir assez d'influence sur les électeurs pour garder peut-être l'empire dans sa famille.

Dans la province d'Autriche et dans celle de Styrie, Rodolphe ne se contenta donc pas de s'attacher les villes par des privilèges, de mettre la main sur l'Église, sur les archevêchés, évêchés et abbayes qui étaient si riches, en décidant que tout patronage et bailliage sur ces fondations retourneraient au maître du pays, c'est-à-dire à lui après l'extinction des descendants du fondateur; en contribuant à

faire attribuer les fiefs d'église à ses fils, il fit jurer aux seigneurs, châtelains et chevaliers une paix dont il confia la surveillance à son fils Albert qui, comme vicaire et lieutenant impérial, tiendrait tribunal et présiderait pour lui les diètes régionales. C'étaient tous les anciens droits des ducs, maîtres et seigneurs du pays, qu'il exerçait ou faisait exercer par son fils. Dans la Carinthie, il fallait agir avec plus de précaution, même après la mort de cet aventureux Philippe à qui l'on avait laissé le titre vain de duc; Meinhart, chef de la maison de Tyrol et de Gœrtz, qui y avait exercé réellement l'autorité, était très puissant par ses alliances avec des princes ecclésiastiques comme ceux de Friesingen, de Trente et d'Aquilée. Rodolphe comprit qu'il devait laisser celui-ci jouir dans cette province du même pouvoir. Obligé un peu plus tard de lui confirmer même le titre de duc, au moins arriva-t-il à ses fins dans l'Autriche et dans la Styrie, c'est-à-dire dans les deux pays qui avaient appartenu autrefois à la famille des Babenberg et qui étaient devenus vacants par son extinction; il réussit en effet à en faire passer la propriété féodale même entre les mains de de ses deux fils Albert et Rodolphe.

Telle fut l'importance de l'acte que l'empereur Rodolphe consomma en faveur de ses deux fils et de sa maison, à la diète d'Augsbourg de 1282, en leur conférant les duchés d'Autriche, de Styrie et de Carniole qui ont depuis formé le noyau du patrimoine héréditaire des Habsbourg. Le vainqueur de Marchfeld aurait bien voulu comprendre aussi dans cette investiture le duché de Carinthie, car il commença d'abord par négocier pour le tout avec les princes de l'empire dont il désirait obtenir l'assentiment à la diète, soit par leur présence, soit par leurs lettres de consentement (Willebrief). Il s'arrêta devant la mauvaise volonté de

quelques princes, les dispositions peu favorables des Carinthiens et les résistances possibles de Meinhart du Tyrol et de Gœrtz, qui occupait déjà et gouvernait le pays. Ce fut donc dans ces conditions que, le jour de Noël de l'année 1282, « avec le libre consentement des princes de l'empire qui avaient contribué à son élection, il donna en fief à ses deux fils Albert et Rodolphe les principautés d'Autriche, de Styrie et de Carniole avec tous les honneurs, droits, libertés et dépendances, tels que les anciens ducs les avaient possédés ». En conséquence, dans la lettre où il informait ces pays de l'investiture conférée à Augsbourg, il délivra ses sujets du serment de fidélité qu'ils avaient prêté à sa personne ; il reporta à sa maison, sans les amoindrir ou les sacrifier aux prérogatives de la couronne impériale, tous les droits princiers qui avaient été en usage ; il abolit formellement et expressément à son profit toute immédiateté d'empire dans ces pays, pour que les princes ses fils pussent jouir seuls à l'avenir, sous la suzeraineté impériale, de toute la souveraineté des duchés, passée ainsi de l'empire et du roi entre leurs mains.

Les seigneurs et les villes des pays investis approuvèrent ce transfert de souveraineté qui confirmait l'ancienne unité des duchés conférés. Il y avait cependant quelque chose qui les choquait, c'était l'investiture des deux pays, donnée en commun aux deux princes, comme cela avait eu lieu alors dans d'autres principautés allemandes, par exemple en Brandebourg, en Saxe et d'abord en Bavière où les frères avaient hérité du titre et de l'ensemble de la principauté, par cette commune investiture qui constituait un gouvernement unique dans une possession indivise. Cela assurait sans doute, pour ainsi dire perpétuellement, à la maison princière la possession héréditaire du patrimoine par la

création d'un droit d'héritage collatéral; mais cela ne conjurait pas les conflits possibles et dont on avait déjà eu des exemples, entre de communs possesseurs au même titre. Aussi, sur les représentations des seigneurs du pays, Rodolphe de Habsbourg crut-il obvier aux inconvénients qui dérivaient de cette communauté d'investiture et de co-possession, par une loi, un statut de famille, en vertu duquel il maintint la commune investiture et garantit au duc puîné et à ses descendants tous leurs droits à l'hérédité, mais laissa à l'aîné seul, à Albert et à ses héritiers mâles, la souveraineté et le gouvernement, à charge d'indemniser le cadet Rodolphe avec une indemnité en argent, au cas où l'empereur, dans un espace de quatre ans, ne disposerait pas en sa faveur d'une autre principauté. Ce n'était pas un bien bon remède à une loi de communauté héréditaire, utile mais scabreuse, puisque cela donna lieu, à la seconde génération, à l'assassinat célèbre d'Albert, successeur de Rodolphe à l'empire, par son neveu Jean le Parricide. Rodolphe n'en croyait pas moins avoir assuré pour toujours à ses descendants le patrimoine qu'il avait conquis, en établissant entre les provinces conquises et les princes ses descendants, entre ces souverains et leurs sujets, une union étroite, indissoluble qui servirait de base indestructible, même dans ses différentes branches, à sa maison.

Il faut chercher la cause de la fortune de cette famille dans cette constitution héréditaire. En lui assurant, à tous les degrés, un patrimoine plus étendu que celui d'aucune autre famille princière allemande, cette constitution la mit à même, sur le moyen Danube, de poursuivre sur les pays les plus voisins, comme la Moravie et la Bohême, la Hongrie, la Carinthie et même en partie la Bavière et, par-dessus les Alpes, le nord de l'Italie, cette politique d'expectative et

d'agrandissement qui en fit d'abord une haute puissance allemande et plus tard une haute puissance européenne. Au milieu de la mobilité des maisons et des territoires des principautés, dans cette Allemagne que l'absence de constitution rendait, même en peu d'années, si changeante, cette inamovibilité de la maison de Habsbourg, sur un seul et indivisible territoire, malgré les vicissitudes de son histoire, lui permit de tirer parti de son admirable situation dans ces belles provinces adossées aux Alpes, pour faire rayonner sans relâche, du moyen Danube et de Vienne, son ambition et sa politique, le long de la Moldau et de la March jusqu'aux monts Géants et aux Sudètes ou, à travers les plaines de la Theiss, jusqu'aux Carpathes. Sans doute c'était entreprendre une tâche bien difficile pour une maison, que celle de réunir, sous une même autorité, des races aussi différentes que celles des Allemands, des Bohémiens, des Moraves, des Hongrois et même d'épaves slaves. Mais cette position maîtresse, presque au centre du large amphithéâtre de montagnes qui encadrent, retiennent les unes près des autres et défendent tant de familles différentes de peuples, pouvait lui en inspirer la pensée et quelquefois lui en assurer le succès.

Après avoir eu l'ambition d'être empereur, Rodolphe, en transportant sa maison à l'extrémité sud-est de l'Allemagne, n'avait peut-être pas fait ce qu'il fallait pour rendre à l'empire l'unité, la puissance perdue et même la paix intérieure. S'il n'y fut pas, comme ses prédécesseurs du grand interrègne, un fantôme d'empereur, il y resta peu puissant, peu obéi ; la couronne impériale pour lui et pour quelques-uns de ses descendants, qui l'obtinrent, fut un fardeau lourd à porter à l'ordinaire et souvent un péril quand on la prenait trop au sérieux. Mais Rodolphe de Habsbourg, en bon père

de famille, en vrai fondateur de dynastie, avait voulu surtout constituer un patrimoine, fonder une maison souveraine dans un pays alors neuf, d'où s'ouvraient pour lui et ses descendants de vastes perspectives d'agrandissement. La suite a prouvé qu'il ne s'était pas trompé puisqu'elle a augmenté ses États au point d'en faire longtemps une des puissances les plus considérables de l'Europe et qui a résisté à bien des orages, souvent provoqués par son ambition, souvent amoncelés par celle de ses voisins. Mais, aujourd'hui que la solidité des États est moins au faîte qui les unit qu'à la base sur laquelle ils reposent, l'avenir dira si la politique des Habsbourg a aussi bien fait de faire entrer dans leurs vastes monarchies autant de nations diverses que de vastes et différentes contrées, quoique les frontières qui les contiennent les unes et les autres semblent avoir ménagé et dessiné là au centre de l'Europe un asile sûr et bien fortifié, un *area* naturel, pour un puissant et solide État !

IV

Rodolphe de Habsbourg en Allemagne

Le fondateur de la maison d'Autriche, qui avait restauré l'empire germanique, en s'occupant d'abord de faire à sa maison un domaine considérable, n'avait sans doute pas abandonné le souci de gouverner ce qu'on appelait le royaume d'Allemagne ni même la vieille théorie de la domination universelle européenne, poursuivie par ses grands prédécesseurs, les Ottons et les Frédérics ; il semble cependant que, soit de propos délibéré, soit par conviction d'impuissance, il ait ramené davantage l'exercice de son auto-

rité à sa tâche nationale, au gouvernement de l'Allemagne, et que, là même, il ait su la conformer à la situation politique des états allemands dont il était le chef. Cette politique apparaît surtout dans les moyens dont il se sert pour tâcher de maintenir la paix dans les différentes provinces du royaume allemand. C'était bien là la mission par excellence du chef de l'Allemagne mais la plus difficile à remplir dans un pays et à une époque où les guerres privées entre les princes, entre les seigneurs et leurs vassaux, entre la petite noblesse de campagne et les villes, paraissaient être un droit inaliénable, le droit du poing (Faustrecht) et où le brigandage exercé sur les grandes routes par « le compagnonnage de la lance », ainsi qu'on appelait la chevalerie dégénérée, et le vagabondage d'un bas clergé déclassé et dissolu dans les communes, étaient l'état ordinaire.

En effet, tout d'abord, bien qu'ils se fussent donné un roi, les grands princes tendaient toujours à agrandir leur territoire aux dépens les uns des autres et surtout aux dépens des petits; les comtes et les seigneurs, qui ne voulaient pas laisser subordonner leurs personnes ou englober leurs domaines, les villes, pour assurer leur accroissement, se faisaient aussi des sujets autour d'elles, et, pour augmenter leurs richesses, repoussaient non seulement les impôts d'empire mais les douanes seigneuriales, et ne demandaient pas les sauf-conduits et les escortes armées qu'il fallait payer. Que de sujets de querelles allemandes, sans compter, dans les principautés mêmes, les conflits de famille entre les héritiers, faute de lois de succession et de partage rigoureusement établies ou maintenues !

Rodolphe de Habsbourg, qui laissait ses fils gouverner les duchés autrichiens, sa nouvelle conquête, n'espérait pas dominer seul ce chaos de l'empire. Il se sert dans les diètes

provinciales des autorités existantes, des princes surtout, pour maintenir ou rétablir l'ordre. A la diète de Ratisbonne de l'année 1281, la huitième depuis l'élection de l'empereur, il profite d'une entente passagère entre les deux ducs Louis et Henri de Wittelsbach qui possédaient la Bavière d'une façon indivise. Singulière contradiction! pour leur faire jurer le maintien de la paix à eux, à l'archevêque de Ratisbonne et à plusieurs autres évêques, sans préjudice des droits des seigneurs et des villes, il n'appelle pas celles-ci à prendre part à l'acte rédigé en allemand qui contient toutes les mesures de police et de justice nécessaires à « interdire à chacun la vengeance de ses injures, à faire bonne justice à tous et à poursuivre les voleurs de grand chemin ». L'exécution en est confiée aux princes et évêques qui ont prêté le serment et qui sont nommés ainsi comme gardiens de la paix au-dessus des classes inférieures. Dans la diète provinciale qu'il tient un peu plus tard en Franconie, à Nuremberg, Rodolphe de Habsbourg ordonne pour cinq ans, et il en prorogera le terme plus tard, le renouvellement de la paix publique imposée autrefois par l'empereur Frédéric II (en 1235) et, là, il appelle à la maintenir par serment les évêques, les comtes, les seigneurs et hommes libres de tout le pays, indépendamment des princes et des villes. Dans la Souabe qui était sans duc, depuis la disparition du Hohenstaufen, il renonce à proclamer une paix provinciale et se contente de renouveler l'ordonnance de paix de 1235 dans les villes de Constance, de Bâle, de Zurich et autres qu'il visite. Deux hauts juges royaux sont institués en Bavière et en Souabe pour maintenir la paix entre les deux provinces. Sur le cours moyen du Rhin, Rodolphe, de concert avec l'archevêque de Mayence, convoque dans cette ville auprès de lui les évêques de Bâle, de Toul et un assez grand nombre de comtes, de

seigneurs, d'hommes libres et de chevaliers pour leur faire jurer l'observance et le maintien de la même paix frédéricienne et il charge le même archevêque de proclamer et de maintenir avec les évêques du pays, la même paix dans la Thuringe.

On le voit, Rodolphe ordonne et proclame le maintien de la paix, même dans le midi de l'Allemagne où s'exerce surtout son autorité, en s'entendant surtout avec les princes laïcs ou ecclésiastiques et quelquefois à leur défaut avec les petits seigneurs et les villes. Il promulgue bien une loi qui, en interdisant le partage des comtés impériaux, semble montrer qu'il voudrait sauver les restes de cette organisation cantonnale qui avait été le soutien principal de l'autorité impériale. Quoi qu'il fasse il y a bien loin de la proclamation de ces paix publiées et renouvelées à grand fracas, quand Rodolphe est là, à leur exécution. D'abord les princes que Rodolphe appelle « les colonnes de l'empire » l'ébranlent assez souvent par leurs propres querelles. Les deux frères de la maison de Wittelsbach, Louis et Henri, en Bavière et dans le Palatinat, vivent dans un conflit perpétuel, malgré les efforts de l'empereur ; et l'un deux, Henri, qui a juré la paix, est en guerre pendant plusieurs années avec le fils même de Rodolphe, Albert, duc d'Autriche, pour la possession de quelques domaines et châteaux sur leurs frontières. Comment maintiendraient-ils la paix à l'aide des juges royaux au-dessous d'eux? Les princes archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves, que leur caractère rapproche et que leur petite noblesse et leurs villes menacent, s'entendent, il est vrai, contre celles-ci; mais, ailleurs, que de guerres privées entre les seigneurs et les villes qui veulent se faire justice elles-mêmes et tiennent en mépris la justice qu'on leur offre! En Souabe, où Rodolphe prétendait jouer

le rôle des anciens ducs et aurait même voulu rétablir le duché en faveur d'un membre de sa famille en qui il eût un appui considérable et comme un parti à sa dévotion, avec la famille nombreuse et puissante des Hohenzollern et du plus riche de tous, Frédéric, burgrave de Nuremberg, il ne peut parvenir même à obtenir la restitution des biens d'empire et le maintien de l'indivisibilité des comtés. Le comte de Wurtemberg Eberhardt l'Illustre avec le margrave de Bade, l'abbé de Saint-Gall et les petits comtes souabes lui font une opposition indomptable. La guerre désole tout le pays des Alpes au Mein et l'empereur est obligé à Eslingen (1287) d'offrir à ses adversaires une paix qui constitue déjà l'indépendance du pays.

Le concours même de l'Église, dans un concile national qu'il convoque à Salzbourg avec un légat du pape, des évêques et abbés assez nombreux et quelques princes et seigneurs, n'apporte pas un secours plus efficace à la paix. L'empereur et le légat y menacent de leur ban, de la mise hors la loi et hors la communion chrétienne les violateurs de la paix ; mais c'étaient là, on peut le dire, « deux autorités naufragées ». Elles paraissent elles-mêmes confesser leur impuissance. Rodolphe abandonne aux princes dans leur territoire le soin de faire respecter cette loi, comme pour achever de montrer que l'autorité royale passait en leurs mains. Quant au légat pontifical, Jean, évêque de Tivoli, qui « comme un dragon avait traversé l'Allemagne avec une queue de prélats affamés », quand il voulut réclamer pour la cour de Rome, la dîme des biens du clergé, il souleva une telle tempête de réclamations qu'il eut besoin, au sortir du concile, de la protection du roi, et menacé par le peuple dans les villes qu'il traversa, se trouva fort heureux d'atteindre la frontière de France.

Si la puissance de Rodolphe de Habsbourg était si bornée au Midi de l'Allemagne, combien plus au Nord. Là, la guerre et la paix et plus souvent la guerre que la paix se faisaient sans lui; le mal et le bien ne venaient pas de l'empire. L'empereur ne l'ignorait certes pas; il voulut se rendre quelquefois dans le nord; il y avait nommé pour lieutenant un duc de Saxe, un margrave de Brandebourg, mais il était parfois obligé de leur enlever leurs fonctions inutiles ou même dangereuses. Rodolphe assistait donc de loin à ce qui se passait au Nord en spectateur. Ce n'étaient pas seulement des hostilités privées qui éclataient à tout moment, ici entre l'évêque de Lubeck et des gens du Holstein, entre l'archevêque de Brême et les princes ou seigneurs voisins, là entre les deux margraves de Brandebourg, qui s'étaient partagé le margraviat, et les villes commerçantes de Lubeck, Rostock, Wismar, etc., ou des princes comme ceux de Poméranie ou de Mecklembourg qui se querellaient aussi entre eux. Il y avait partout au Nord, une opposition permanente entre les intérêts de la noblesse, ducs, princes ou seigneurs et la bourgeoisie de ces villes, surtout sur les bords de la Baltique et de la mer du Nord.

Au moins, ces conflits entre des classes différentes donnaient-ils lieu, de temps en temps, à des groupements particuliers de forces, à des unions ou ligues particulières. Celles-ci, en généralisant ces luttes ou en y introduisant quelque tactique, dégageaient même de l'excès du mal quelque bien. Ainsi, la ville de Lubeck si puissante, grâce à l'organisation de ses forces de terre et de mer, après avoir rallié à elle quelques villes maritimes comme Greifswald, Stralsund, etc., pour faire la police sur la mer Baltique et garantir la sûreté du commerce septentrional de la ville de Londres à Novogorod, concluait, grâce à l'entremise du duc

de Saxe, Jean, lieutenant impérial, une association pour le maintien de la paix, en 1283, pour dix ans, avec les ducs de Saxe, de Poméranie, de Mecklembourg, les comtes de Schwerin et l'archevêque de Brême. Cette alliance était surtout dirigée contre les deux margraves de Brandebourg, les deux plus remuants et plus avides princes du Nord. Ils furent réduits à faire la paix avec le duc de Poméranie et avec les villes qu'ils avaient attaquées. Bientôt le duc Otton de Brunswick-Lunebourg et même le roi Erich de Danemark, au profit de leurs villes commerçantes, entrèrent aussi dans leur ligue de la paix.

Le trait caractéristique de ces essais de confédération c'est que les villes y jouent le principal rôle, grâce à leurs richesses qui leur permettent de lever le nombre d'hommes et d'équiper le nombre de navires convenus, et à l'entente qu'elles savent établir, même contre les princes, avec la petite noblesse des campagnes pour surveiller les grandes routes. Ainsi, le tribunal de la ligue, qui se réunit tous les quatre mois, se compose de quatre représentants des villes et de quatre de la petite noblesse à l'exclusion des princes, si ce n'est du duc Jean de Saxe, lieutenant de l'empereur, pris quelques fois pour arbitre. Par là, les villes tiennent en échec, non seulement les princes, mais les rois. Le roi de Norvège, nommé aussi Erich, surnommé l'*ennemi des prêtres*, veut, en 1284, expulser de ses ports un certain nombre de commerçants allemands. Il est attaqué par les flottes de la Hanse teutonique, est obligé de faire la paix, grâce à l'intervention du roi de Suède à Calmar (1285); il paye 6,000 marks de dommages et assure aux villes victorieuses, dans ses ports, des droits et des privilèges qui déterminent les rois de Danemark à augmenter ceux qu'ils avaient déjà accordés.

Dans l'Allemagne du centre et particulièrement en Thuringe Rodolphe de Habsbourg pouvait se faire aider de l'archevêque de Mayence, Henri, et de ses suffragants. Mais là aussi ils avaient bien à faire. Le landgrave, Albert le dégénéré, avait, pour épouser sa maîtresse, répudié sa femme Marguerite, une descendante des Hohenstaufen. Depuis, il était en lutte perpétuelle avec les fils de celle-ci, Frédéric le mordu, ainsi appelé à cause du souvenir de désespoir que sa mère chassée par son mari lui aurait laissé à la joue comme dernier adieu et son frère Dietzmann. Au milieu de toutes ces guerres, nulle ne fut plus sauvage que dans ce beau pays de montagnes, de bois et de forêts où commençait cependant quelque culture, et où florissaient les poètes. A propos de l'héritage du comte de Misnie qui revenait à un fils de Dietzmann, Frédéric le bègue, la guerre reprenait de plus belle quand Rodolphe convoqua une diète générale à Erfurth en 1289. Grand nombre de princes se rendirent à cette assemblée qui s'ouvrit le jour de Noël, entre autres, les ducs de Saxe et de Brunswick, le margrave Otto de Brandebourg et le roi de Bohême ainsi que maint évêque de la province. On profita de la présence de l'empereur pour pendre vingt-neuf brigands de grands chemins et détruire soixante-six forteresses qui servaient de repaires à d'autres. L'empereur lui-même rendit son jugement entre le landgrave Albert le dégénéré et Frédéric auquel il adjugea la province de Misnie et l'Ostland. Au milieu des fêtes, Rodolphe maria une de ses petites-filles à Otto de Lunebourg et une de ses nièces au comte de Clèves, créa maint chevalier et régla plusieurs autres conflits. Enfin il chargea, dans cette partie de l'Allemagne, l'archevêque de Magdebourg, le margrave Otto de Brandebourg et le duc de Brunswick, sous le nom de *conservateurs*, de

maintenir la paix, établit une contribution pour subvenir à leurs frais et chargea, sous le titre de capitaine des *conservateurs*, Otto d'Anhalt de commander les troupes en cas de nécessité pour exécuter leurs ordres. C'était là au moins le germe d'une institution à développer et dans laquelle on peut voir l'origine de la division de l'Allemagne en *Cercles* que nous trouvons plus tard au xv[e] siècle.

Le vieux Rodolphe, entouré pendant près d'une année, dans ces contrées, de ses fils et de ses filles, d'un grand nombre de princes, d'évêques, de seigneurs qui lui formaient cortège, fit alors une certaine figure impériale. Mais il n'y avait encore qu'apparence, quoique la présence de l'empereur à Erfurth ait fourni l'occasion de plusieurs légendes en son honneur. Quelle différence en effet avec les grandes diètes que ses prédécesseurs Frédéric I[er] Barberousse ou Frédéric II, avec qui plusieurs chroniqueurs contemporains voulaient le comparer, avaient tenues dans la grande ville de Mayence, trop étroite alors avec ses campagnes environnantes où l'on campait, pour contenir tous les princes allemands et tous les ambassadeurs de l'Europe accourus. C'était moins une grande diète impériale qu'une cour royale que Rodolphe avait tenue à Erfurth. Les résultats en furent médiocres comme la paix proclamée par lui fut peu durable. Ses grands prédécesseurs, à Mayence, avaient commencé à jeter les bases d'une Constitution impériale de l'Allemagne que la chute des Hohenstaufen empêcha seule peut-être d'achever. Rodolphe de Habsbourg, au contraire, par la politique fragmentaire et au jour le jour à l'aide de laquelle il essayait successivement de maintenir l'ordre, tantôt avec les princes, tantôt avec les villes, montrait bien qu'il n'y avait réellement plus d'empire en Allemagne, point de constitution mais seulement des classes, des princes,

des évêques, des seigneurs, des villes dont l'indépendance grandissait tous les jours et qui se querellaient ou s'accommodaient à leur gré. Au fait et au prendre, en effet, que l'empereur veuille réclamer les biens impériaux, interdire la division des anciens comtés qui se fragmentent, recueillir les anciens revenus de l'empire ou surtout se créer des ressources nouvelles, comme en Autriche où il met un impôt sur chaque charrue, métairie, moulin, ou enclos de vignes, il se heurte dans l'empire contre des résistances ou des révoltes. Réclame-t-il des villes impériales une redevance annuelle, il a maille à partir avec Francfort, Oppenheim, Friebourg et est obligé de composer avec ces villes. Faut-il soumettre à un impôt l'acquisition du droit de bourgeoisie, mettre sur les marchandises une taxe du huitième de la valeur, sur les revenus un impôt de 3 0/0 ou exiger le denier trente, les villes, libres le plus souvent, et les chevaliers qui prétendent ne servir l'empire qu'avec l'épée, s'y refusent. Ce n'est pas un empereur; on ne veut pas qu'il en ait le pouvoir; et cependant, au milieu de l'anarchie et des guerres, les tentatives essayées alors par quelques aventuriers, connus dans l'histoire sous le nom de faux Frédéric montrent encore que, sous une ombre de souverain, l'inquiétude et le malaise général en souhaitaient un véritable, à défaut d'une grande confédération qu'on ne savait pas faire et qui eût été alors la vraie constitution allemande.

Qui souffrait le plus d'une pareille anarchie si ce n'est, dans les grandes et les petites villes et dans les communes des campagnes, le peuple inférieur partout plus opprimé que protégé par tant d'autorités rivales ou impuissantes? et, dans un pareil état de choses, comment trouver étonnant, malgré la différence des temps, qu'une sorte d'agitation so-

ciale ait travaillé les basses classes de l'Allemagne et leur ait fait désirer et attendre, à une époque d'ignorance et de superstition, la venue ou la réapparition d'un héros et d'un sauveur que des souvenirs de gloire nationale tendaient naturellement à lui présenter sous les traits d'un empereur d'autrefois. Dans les villes, les privilèges que les gros bourgeois achetaient si cher à l'empereur ou aux princes laïcs ou ecclésiastiques, et les impôts que, malgré eux, ils étaient, dans l'incertitude de tous les droits, obligés de leur payer, le conseil de ville les faisait retomber sur tous les pauvres, et ceux-ci se révoltaient à leur tour, comme à Bonn, à Strasbourg, à Wetzlar ou ailleurs. Les octrois qui se multipliaient tous les jours à la frontière de chaque principauté ou même seigneurie, retombaient encore sur eux. Dans les campagnes, autres plaies ! D'une part les princes, pour soutenir leurs guerres entre eux, les villes pour se défendre ou protéger leur commerce, empruntaient des hommes de guerre à la petite noblesse des chevaliers ; et ceux-ci, les hostilités terminées et cette source de gain tarie, devenaient des mercenaires, des routiers et se dédommageaient par le brigandage bien difficile à réprimer, sans qu'il y eut pour les pauvres gens grande différence dans la misère. D'autre part les grands ordres religieux avec leurs puissantes, riches et populeuses abbayes, usurpent le droit de pousser leurs frères maigrement payés aux paroisses des communes fortement grevées par cette sorte de fermage ecclésiastique ; et ainsi se formait un prolétariat errant de l'Église, qui tenait table ouverte dans les tavernes ou colportait ses chansons, ses légendes, ses rancunes contre les ordres et les évêchés opulents et communiquait à cette fermentation sociale une sorte de levain grossier de mysticisme et de superstition qui achève de lui donner son caractère

Ajoutez-y les disettes, le manque de numéraire, la fausse monnaie frappée dans les châteaux des petits seigneurs, pour remplacer la bonne, comme ils remplaçaient eux-mêmes la vraie par la fausse chevalerie et vous aurez à peine une idée du milieu qui produisit à cette époque les faux Frédérics, les imposteurs qui se donnaient pour Barberousse ou Frédéric II, on ne sait; car l'imagination populaire confondait dans ses souvenirs et ses espérances ces deux souverains disparus sans qu'elle les eût vu mourir dans le lointain mythique de l'Orient et du Midi.

Plusieurs faux Frédérics surgirent presque à la fois sur plusieurs points assez éloignés l'un de l'autre. Le premier parut à Lubeck au milieu du peuple mécontent des impôts et soulevé même par des Dominicains et les Franciscains contre l'évêque et contre son chapitre. L'évêque Henri Steneck dans une conversation démasqua le fanatique qui selon l'expression de la chronique eut un sac pour linceul et la rivière pour cimetière. Des émeutes semblables sinon de pareils imposteurs attaquèrent le clergé et les riches à Brême, à Erfurth, à Goslar en 1283. A Colmar, un frère Henri, ermite, et dans les pays bas un forgeron Tile-Kolup, essayèrent de se faire passer pour Frédéric. Mais celui qui réussit le mieux et pour quelque temps à se faire passer pour tel fut un certain Dietrich Holzschuh (Thierry Sabot). On ne savait d'où il venait, peut-être de la Frise où les paysans des communes étaient toujours en lutte contre leurs évêques ou contre le comte de Hollande. On n'est pas même sûr de son vrai nom. On ne l'appelait que du nom d'*empereur Frédéric* ou l'on ne le désignait qu'en disant voilà l'*homme*, l'homme mystérieux, prédestiné! Chassé par les bourgeois de Cologne, il fut accueilli dans le faubourg de Neuss, de l'autre côté du Rhin, par le peuple jaloux des riches bourgeois de la rive gauche. Trois nègres

mystérieux le servaient, disait-on, et gardaient ses trésors qui étaient peut-être alimentés par des Juifs et avec lesquels il soutenait charitablement les pauvres. Il pratiquait ce qu'on appelait la magie noire. Bientôt il joua un rôle politique. Il somma l'évêque de Liège d'intervenir entre les paysans frisons révoltés et leurs seigneurs, sans obtenir, il est vrai, grand succès. Outre les petits bourgeois dans quelques villes, il ensorcela par ses enchantements quelques chevaliers et jusqu'à la riche abbesse d'Essen. Lorsque l'empereur Rodophe de Habsbourg répandit le mécontentement et la révolte dans le peuple des villes souabes, des bords du Rhin et du Palatinat, à Colmar, à Haguenau, à Wetzlar, même à Francfort, le faux Frédéric cita l'empereur Rodolphe à son tribunal, se transporta sur le terrain de la lutte à Wetzlar et promit d'aller de là en Alsace. Cela menaçait de prendre des proportions dangereuses. Rodolphe qui avait vainement essayé, avec l'aide du burgrave de Nuremberg et de l'évêque de Bâle, de réduire Colmar, se transporta aussi sous les murs de Wetzlar. Beaucoup de villes, comme Mayence, Worms, Spire, se prononçaient déjà contre l'empereur-revenant. Le conseil de ville de Wetzlar effrayé traita et, pour la confirmation de ses privilèges, livra le faux Frédéric qui fut brûlé vif pour cause d'imposture et d'hérésie. L'apparition des faux Frédérics devait être encore longtemps comme une protestation, dans les temps de misère, jusqu'au milieu du xv[e] siècle où un pauvre tailleur de Langensalza en 1546 fut la dernière victime de cette fantastique manie. Il y en avait eu assez à l'époque où nous sommes pour prouver l'impuissance de Rodolphe de Habsbourg à l'intérieur de l'Allemagne. Il n'y a rien d'étonnant que ce fût pis au dehors sur les frontières de l'empire.

V

Rodolphe de Habsbourg et les frontières de l'empire

C'est vers le règne de Philippe le Bel et de Rodolphe de Habsbourg, à la fin du XIIIe et au commencement du XIVe siècle, que selon un moine dominicain de Colmar, le territoire de nos voisins de l'Est, qu'on avait longtemps connu sous le nom de *Germanie* ou de *Teutonie*, commence à être plus généralement désigné sous le nom *d'Allemagne*, qui avait été d'abord seulement celui d'une de ses provinces (*Allemania*), la plus voisine de la France ; et il est curieux de voir quelles limites le géographe du moyen âge lui assignait alors. Il nous dit qu'elle avait 120 milles en longueur et autant en largeur, et qu'il fallait un mois à un piéton pour la traverser du couchant à l'orient et autant du midi au nord. Pour limites, il lui donnait, au midi, une ligne tirée de l'ouest à l'est, de Fribourg en Suisse à Vienne en Autriche, le long des Alpes ; du côté de l'Orient, une seconde, tirée du sud au nord de la même ville de Vienne le long des monts de Bohême et du cours de l'Elbe jusqu'à Lubeck sur la mer Baltique à l'entrée du Holstein; enfin, à l'Occident, une troisième ligne assez vague comme la précédente et allant de la même ville de Fribourg, du sud-est au nord-ouest, jusqu'à Utrecht, à l'endroit où le Rhin, se divisant en plusieurs bouches, s'engage dans les Pays-Bas hollandais. Cette dernière ligne qui passait entre la Suisse allemande et la Suisse romande, touchait la Haute-Alsace et traversait, entre le Rhin et la Meuse, l'an-

cienne Lorraine, haute et basse, dans toute son étendue ; elle séparait les Allemands de leurs voisins occidentaux, les Gaulois ou les Français. Ces frontières imaginaires, tracées il y a 500 ans, étaient alors à peu près celles de la langue allemande elle-même; et si celle-ci qui s'est propagée depuis, comme la race, a pris à l'orient des monts de Bohême, du cours de l'Elbe et de Lubeck, aux dépens de la race et de la langue slaves, une extension considérable qui est justement une des causes de leur rivalité avec la Russie, en revanche, elle n'a pas beaucoup dépassé, au couchant, les limites que lui fixait le géographe de Colmar au XIVe siècle, ni gagné sur le territoire et la langue de France, sans éteindre cependant, il s'en faut, la rivalité des deux races.

Aucun historien ou géographe du même temps ne s'est avisé d'essayer de déterminer, après les frontières de l'Allemagne, celles de l'empire dit alors *saint*, *romain* et *germanique*, qui était la forme fort élastique de son gouvernement et que nous avons vu renaître de nos jours, au centre de l'Europe, sous une dénomination un peu changée et avec un autre caractère. C'étaient en effet deux choses complètement différentes. L'Allemagne était une réalité nettement saisissable, dont la langue pouvait bien déterminer les limites. L'empire était au contraire une création tout idéale qui n'était point assujettie, comme *saint* et *romain*, aux limites d'une langue ou même d'une nationalité, puisqu'il pouvait passer de l'une à l'autre ; par conséquent, hors de l'Allemagne, débordant par-dessus les Alpes, l'Elbe, le Rhin, même les Vosges et le Jura, il ne reconnaissait que les frontières naturellement très variables de son ambition ou de sa réelle puissance. Et il n'en est pas tout à fait autrement aujourd'hui de l'empire allemand, que l'on a refait contre nous récemment, ou de ce qu'on veut appeler l'*Alle-*

magne impériale, dans laquelle il est trop évident pour tous qu'il y a plus d'empire que d'Allemagne, c'est-à-dire qu'il y entre encore plus d'ingrédient politique que d'ingrédient national. A la différence de l'ancien saint-empire qui se réclamait d'une sorte de droit chrétien, divin, qu'on n'ose pas encore trop invoquer aujourd'hui, le nouvel empire, en effet, a bien pu prendre sa principale raison de s'établir et de subsister dans le principe de la nationalité déterminée surtout par la langue ; mais, d'autre part, les annexions du Sleswig-Holstein où l'on parle danois, d'une partie de la Lorraine, du Luxembourg, où l'on parle français, et du duché de Posen où l'on parle polonais, quoiqu'on cherche d'ailleurs à leur imposer par tous les moyens possibles l'usage de la langue allemande ; et, d'autre part, la revendication scientifique qu'on commence à faire en Allemagne, en vertu de ce qu'on y appelle le droit historique, dans les cartes géographiques et les livres les plus élémentaires, de la Franche-Comté et même de ce qu'on appelait l'ancien royaume de Bourgogne, pour ne parler que de ce qui nous touche, prouvent que l'empire contemporain de nos voisins obéit aujourd'hui, comme autrefois, sous quelque empereur ou quelque dynastie que ce soit, à l'ambition dominante qui fut toujours sa suprême raison ou sa déraison dernière.

En théorie on ne voit pas que Rodolphe renonce non plus aux anciennes prétentions de l'Empire hors de l'Allemagne c'est-à-dire à la domination universelle, au gouvernement du monde. Les écrivains allemands du temps n'y renoncent pas non plus. Il leur semble encore alors, que ce n'est pas pour rien que, selon l'expression de l'un d'eux en 1285, « Dieu avait fait de cet empire un prodige (*posuit in prodigium*) » et remis « aux Allemands à toujours le gouver-

nement du monde (*dedit Germanis regimen mundi*). L'ambition allemande a toujours aimé à s'autoriser d'un dessein providentiel. Mais Rodolphe était un esprit positif et pratique. Il n'abandonne pas la proie pour l'ombre. Inutile de dire qu'il renonça au rôle de chef de la chrétienté latine et ne songea guère, malgré les promesses faites au Saint-Siège, soit au royaume de Jérusalem, soit à l'empire schismatique de Constantinople. Mais, de même que, en dedans des limites de l'Allemagne, il souffrait que les princes et même les villes affermissent leur indépendance et usurpassent les droits impériaux, au risque de dissoudre même l'empire, en dehors des frontières allemandes, même les plus voisines, au-delà des Alpes, de l'Elbe ou du Rhin, il se résigne à laisser souvent les anciens pays d'empire accomplir leurs évolutions nationales qui les en détachent. Les historiens allemands d'aujourd'hui, bien moins raisonnables que ceux d'autrefois, ne le lui pardonnent pas. Ils le blâment d'avoir été plus Autrichien qu'Allemand ; ils méprisent sa politique plus patrimoniale qu'impériale, comme s'il n'avait pas bien mieux fait d'élever la fortune de sa maison et de laisser les pays voisins faire la leur que de recommencer les anciennes expériences impériales qui avaient, en troublant les autres nations chrétiennes, lassé l'Allemagne elle-même.

Pendant près de trois siècles l'empire d'Allemagne en poursuivant la conquête d'une partie de l'Europe, avait cédé à cette ambition « anti-chrétienne » dont elle ne craint pas d'accuser aujourd'hui ses voisins. Rodolphe de Habsbourg n'en est plus là.

Frontières du midi. — Dans les traités passés en Italie par Rodolphe avec le pape Grégoire X et la cour de Rome pour obtenir l'empire, il paraissait avoir abandonné le but de la domination effective de l'Italie pour se réserver

seulement l'honneur d'être couronné empereur à Rome. Non seulement il avait promis de confirmer à l'Église de Rome toutes les possessions du centre de la Péninsule qui avaient été l'objet des éternels litiges entre la papauté et l'empire, mais il s'était engagé à ne point attaquer en Italie, le conquérant de Naples et de la Sicile, Charles d'Anjou, fils de saint Louis, frère de Philippe III le Hardi, qui prenait encore les titres de sénateur de Rome, de pacificateur de la Toscane et même parfois celui de vicaire de l'Empire ; et la cour de Rome avec son nouveau pape Nicolas III, depuis 1277, semblait tenir fermement à ce que Rodolphe fût fidèle à cette promesse. Lorsque, maître de l'Autriche et respecté au moins en Allemagne, celui-ci écrit à plusieurs reprises à Rome pour annoncer sa venue et son désir de mettre fin ainsi qu'il le disait « avec ses soldats allemands » aux troubles de l'Italie, le pape a soin de le faire avertir par un de ses légats de ne pas passer les Alpes avant d'avoir, selon ses promesses, réglé et fait garantir par les électeurs allemands les titres de possession territoriale de l'Église en Italie et d'avoir conclu une paix solide avec le nouveau roi de Naples et Sicile ; et Rodolphe en effet délie les sujets du pape du serment de fidélité qu'ils prêtaient autrefois à l'empire ; et les sept électeurs, dont le pape reconnaît les droits, garantissent l'abandon territorial des États de l'Église fait par l'empereur.

Pour faire valoir, après cela, les autres prétentions des anciens empereurs sur le reste de l'Italie, Rodolphe savait qu'il ne pouvait compter sur les princes allemands qui étaient tout à leur politique personnelle. Il eut fallu compter seulement sur les États italiens, se faire comme autrefois tout gibelin avec le comte de Montferrat, les Visconti de la ville de Milan et avec d'autres villes. Mais Rodolphe comprenait

que ce n'était plus le temps de recommencer cet ancien jeu et le Saint-Siège n'avait d'autre but que de tenir en équilibre ces deux potentats temporels pour rester lui-même indépendant entre eux ou même de les réconcilier par un mariage qui pourrait peut-être par surcroît aider à la solution d'autres questions territoriales pendantes aussi sur les deux frontières orientale et occidentale de l'Allemagne.

Frontières du Nord et de l'Est. — L'empire allemand du XIVe siècle, comme celui d'aujourd'hui avait alors affaire, sur toute la ligne de ses doubles frontières, du nord au sud, avec ses voisins de l'Est, alors les Slaves, les Bohémiens et les Hongrois et avec ceux de l'Ouest, c'est-à-dire avec les Français. De ces deux côtés aussi, le fondateur de la maison d'Autriche semble également faire rentrer ou reculer l'empire dans les limites allemandes et laisser plus libre place chez elles aux nations limitrophes.

Rodolphe de Habsbourg, que la légende avait conduit dans sa jeunesse, avec le roi de Bohême, Ottokar, au secours de l'ordre Teutonique, dans la Prusse alors bien Slave, contre ses voisins de Poméranie ou de Pologne, se contente de prendre les domaines de cet ordre militaire et religieux sous sa protection dans tout l'empire et de confirmer expressément les droits de possession qui lui avaient été promis par l'empereur Frédéric II sur le pays de Culm et sur toute la Prusse et il ordonne à la ville slave de Riga de prendre le grand maître de l'ordre livonien des porte-glaives pour juge. Mais quand l'ordre teutonique entre en conflit avec le duc de Poméranie, Rodolphe se garde de prendre parti contre ce prince slave plus indépendant de sa suzeraineté que les princes allemands. Les foudres du Saint-Siège interviennent seules contre le Poméranien, et l'empire allemand de ce temps paraît ne pas tenir ferme la main à la

domination de ces provinces baltiques et en partie slaves par leur population, dont la possession aujourd'hui est une cause de rivalité entre l'Allemagne et la Russie.

Le poste avancé de la race slave dans la Bohême, entamée aussi par la colonisation et l'influence allemandes, a été de tout temps, à cause de sa richesse et des intérêts commerciaux et stratégiques qu'il commande, un objet d'ambition et d'embarras, autrefois comme aujourd'hui, pour la race allemande. En conquérant les provinces autrichiennes sur son ancien rival, le roi national de Bohême Ottokar, Rodolphe, s'était rendu un compte trop exact des résistances qu'il aurait rencontrées, après la défaite et la mort de ce dernier, dans l'opposition de l'aristocratie et de la race slave des Tchèques, pour essayer de faire entrer encore dans le patrimoine de la maison qu'il fondait, la Bohême et même la Moravie également slaves. Il s'était contenté d'admettre le jeune héritier vaincu, Wenceslas, dans sa famille, en lui faisant épouser une de ses filles, Guta, et de confier d'abord les deux jeunes époux à la tutelle du margrave de Brandebourg, Otton le Long. Celui-ci, ayant abusé du pouvoir que l'empereur lui avait confié, pour emporter sans façon en Brandebourg les trésors de la cathédrale de Prague et tenir dans une sorte de prison le gendre et la fille de Rodolphe, l'empereur délivra cependant ses enfants devenus majeurs de la tutelle dangereuse de cet ambitieux pour leur rendre le pouvoir avec la liberté.

Triste règne d'abord que celui de ces deux jeunes gens, fils et fille de rois! Les factions allemandes et slaves s'agitent. L'empereur Rodolphe intervient en 1284, pour proclamer une *paix publique* et détruire quelques châteaux, comme il avait fait dans d'autres provinces d'empire. L'année suivante (1285), il vient voir ses enfants dans la forte-

resse d'Ægra. Il confirme par un acte et attache désormais à la couronne de Bohême le droit d'élection à l'empire. Cette visite affermit dans le royaume et même au dehors avec l'influence allemande l'autorité de Wenceslas. Celui-ci fait en effet décapiter un seigneur tchèque Zawisch de Falkentein qui avait épousé la veuve du roi Ottokar. La protection de Rodolphe n'est pas moins utile un peu plus tard aux agrandissements du roi de Bohême au-delà de ses frontières. C'est lui qui l'investit de la suzeraineté sur le margraviat de Misnie dont il disposait. Wenceslas encouragé décide lui-même les quatre fils du duc de la haute Silésie, après la mort de leur père, à se mettre aussi sous sa suzeraineté. Rodolphe aide davantage le roi de Bohême à acquérir, après la mort du duc du Breslau et de Cracovie, dans le royaume de Pologne, ces deux importantes annexes dans les pays slaves; Rodolphe l'investit au moins du duché de Breslau. Ce sont là des agrandissements réels du roi de Bohême, son gendre, auxquels Rodolphe semble au moins présider de haut.

C'est bien plutôt la politique de famille que la politique impériale qui inspire partout la conduite du fondateur de la maison d'Autriche. On s'en aperçoit encore plus dans sa diplomatie avec le royaume de Hongrie et avec la maison de France dont les destinées se trouvent alors, à une si grande distance, singulièrement mêlées.

Le successeur d'André II, roi de Hongrie, Ladislas, avec lequel Rodolphe avait eu déjà des démêlés de frontières, prêtait à la critique chrétienne et pouvait offrir le flanc à un voisin ambitieux de s'agrandir, par les complaisances qu'il avait pour la peuplade sauvage et païenne encore des Kumans dont il aimait les mœurs et les femmes. La cour de Rome excitait l'empereur à surveiller ce singulier succes-

seur de saint Étienne qui revêtait le costume et suivait les us et coutumes des idolâtres dont il s'entourait ; elle travaillait même sous main la noblesse et le clergé hongrois peut-être l'empereur et le roi de Sicile, Charles d'Anjou, contre lui. Rodolphe de Habsbourg se contente de soutenir de son crédit un légat du pape pour qu'il réunisse un concile à Ofen et y fasse proclamer la répression des coutumes barbares de cette peuplade encore nomade et la rappelle aux instructions et prescriptions chrétiennes. Les Kumans, menacés dans leurs habitudes se révoltent et, avec la connivence peut-être de Ladislas dispersent le concile. Mais le pape ayant lancé l'interdit sur le roi et sur le royaume, Ladislas est obligé par le clergé et la noblesse hongroise et peut-être par les menaces de l'empereur son voisin de faire amende honorable, sans que celui-ci cependant, s'effaçant derrière l'Église, cherche à mettre à profit une occasion aussi favorable. Il semble que le fondateur de la maison de Habsbourg soit l'homme des ambitions à long terme. Il n'avait pas négligé sans doute de comprendre la Hongrie dans les convoitises futures de sa maison. Ainsi une des sœurs de Ladislas, Marie, ayant épousé le fils et le futur successeur du conquérant de Naples, Charles d'Anjou, le prince de Solerne, Charles le boiteux, dont elle avait un fils du nom de Charles Martel, l'empereur avait ouvert l'oreille à la demande que la cour de Rome, grande négociatrice alors en mariage, lui avait faite d'une de ses filles, Clémentine, déjà fiancée à un prince Hongrois décédé, pour le petit-fils de Charles d'Anjou et le fils de Marie, Charles Martel. Si la cour de Rome voyait là un moyen, d'une part, de faire réfléchir Ladislas sur les conséquences de ses prédilections cumanes et, d'autre part, de réconcilier peut-être l'empereur et le roi de Sicile rivaux en Italie, Rodolphe créait de loin à sa fa-

mille une expectative sur la Hongrie. Mais ceci nous amène à traiter plus amplement la question plus importante des rapports de la maison de Habsbourg avec la maison de France et de l'empire d'Allemagne et de la France, en ce qui touchait leurs communes frontières à cette époque.

Frontière française. — On a toujours mesuré la puissance de l'Allemagne en Europe à l'extension de ses frontières, surtout du côté de l'Ouest, de la France; et les Allemands ont cru de tout temps et croient plus que jamais aujourd'hui que la possession des provinces situées sur la rive gauche du Rhin, sur les Vosges et même sur le Jura est la condition de la domination en Europe. C'est ce qui a fait autrefois, comme de notre temps, éclater souvent la guerre entre la France et l'Allemagne.

Sans attacher une trop grande importance à la compétition impériale où se rencontrèrent les représentants de l'ancienne maison de France, le roi Philippe le Hardi avant Philippe le Bel et le fondateur de la maison d'Autriche, quand Rodolphe de Habsbourg fut élu empereur, on ne peut s'empêcher d'y voir un effet de cette rivalité. Mettre à la tête de l'empire un prince de la maison de France, comme il en fut question alors et même plus tard, sous François Ier, même Henri IV et Louis XIV, c'était résoudre en faveur de la France au moins la question de la suzeraineté de toutes ces provinces limitrophes qui flottaient, du Nord au Sud, entre les deux nations ; et cela pouvait être d'autant plus sérieux à cette époque que c'était le temps où la maison de France toute-puissante par elle-même, et, par la maison collatérale d'Anjou à Naples, en Italie, et dans une partie de ce qu'on appelait le royaume d'Arles, en Provence, ainsi que par leurs communes alliances matrimo-

niales en Hongrie et jusqu'en Orient, faisait concurrence à la politique de mariage des Habsbourg et pesait de plusieurs côtés sur les frontières de l'Allemagne. Retenons cependant de cette rivalité, à propos du Saint-Empire, que Philippe le Hardi, pour gagner le pape, alors Grégoire X, en sa faveur, s'était montré disposé à lui céder le Comtat-Venaissin, réclamé par le Saint-Siège en vertu d'un traité du dernier comte de Toulouse, Alphonse, frère de saint Louis, et de Jeanne son héritière.

Pour comprendre les conflits de territoire à cette époque entre l'empire et la monarchie française, il faut rappeler que le seul traité international qui eût jamais réglé cette frontière flottante au gré des événements, n'était rien moins que le traité de Verdun (de 843 !) qui, dans les débats entre les successeurs de Charlemagne, avait adjugé à la France tout ce qui était à l'ouest de l'Escaut, de la Meuse, de la Saône et du Rhône, et à la Germanie tout ce qui était à l'orient. Encore la démarcation de ces fleuves n'était-elle pas toujours restée très rigoureuse, puisque le départ entre les deux souverainetés ayant été fait selon les limites des comtés et des évêchés qui se trouvaient quelquefois sur les deux rives de ces cours d'eau, il arrivait souvent que la suzeraineté de l'empire empiétait sur le domaine français, comme celui de la monarchie francaise sur le domaine impérial. Autant de causes de conflits de suzeraineté, de possession, de succession, de juridiction, qui devenaient tous les jours d'autant plus fréquents que l'empire, après Frédéric II, s'étant considérablement affaibli et la monarchie française depuis saint Louis ayant grandi d'autant, les droits et les territoires indécis étaient naturellement à la discrétion du plus puissant.

Déjà, sous les prédécesseurs de Philippe le Bel, des incidents de frontières plus ou moins importants avaient eu lieu du midi au nord. Le zèle des officiers de la couronne de France, que les droits périmés de l'empire n'arrêtaient point, en était le plus souvent cause. Ainsi, avant l'élection de Rodolphe de Habsbourg, en 1271, le sénéchal de Beaucaire était entré dans l'évêché de Viviers qui était réputé bénéfice d'empire, quoiqu'il fût situé sur la rive droite du Rhône, et il avait exigé le serment de fidélité des seigneurs. L'évêque de Viviers avait protesté, mais le roi de France avait fait saisir son temporel, et un de ses officiers en 1283 avait bâti un château-fort royal sur son territoire. Plus au nord sur la frontière franco-allemande, le comte de Bar, qui relevait de l'empire et dont le territoire, des deux côtés de la Meuse, se trouvait aux confins des deux provinces de Lorraine et de Champagne, était en contestation avec les chanoines du moutier de Saint-Germain au sujet du bourg de Montfaucon en Argonne, situé à quelques lieues au nord-ouest de la cité épiscopale, et alors impériale, de Verdun, et qu'ils tenaient en fief de l'évêque de cette ville. Les chanoines, pour avoir un protecteur contre le comte de Bar, proposèrent à Philippe le Hardi une association ou *compagnie* de seigneurie et de justice. Le roi de France ne manqua pas d'accepter la proposition et envoya à Montfaucon, pour y rendre la justice, un prévôt placé dans le ressort du bailliage de Vermandois, ce qui ne manqua pas d'indisposer fortement le comte de Bar qui en appela à l'empire dont il relevait.

Philippe III le Hardi avait empiété sur le territoire d'empire dans une cité bien plus importante, la ville de Lyon même, dont les bourgeois avaient maille à partir tantôt

avec leur archevêque, tantôt avec les comtes de Savoie leurs voisins. En l'année 1271, de retour de la croisade, il avait pris sous sa protection la grande république du Rhône et plus tard y avait établi un *gardiator* ; l'archevêque Pierre de Tarentaise lui avait, sauf quelques réserves, prêté un véritable serment de fidélité. Il y avait certes dans tous ces actes occasions de conflits entre l'empire et la monarchie française; et Rodolphe de Habsbourg, l'année même de son avènement, avait témoigné de son mécontentement en venant détruire le château que les Français, disait-il, avaient fait construire sur terre d'empire pour protéger Montfaucon en Argonne. Mais il y avait alors une autorité plus haute que celle des deux souverains, et avec laquelle ils étaient tenus de compter; c'était celle du pape. Grégoire X voulait la paix de toute la chrétienté pour obtenir de ses principales puissances une croisade en Orient. La présence ainsi que la conduite de ce pape dans la ville de Lyon, en 1274, où il avait convoqué un grand concile à l'effet de confirmer l'élection de Rodolphe et de déterminer l'élan d'une grande croisade, jettent justement un jour intéressant sur les rapports de l'Allemagne et de la France à propos de leurs frontières.

Le pape Grégoire X se servit en effet habilement de l'influence prépondérante que lui donnait l'approche du concile qui devait s'ouvrir en mai 1274 à Lyon, pour conjurer ces hostilités peu favorables à l'idée d'une croisade. Dès la fin de 1273, se dirigeant vers le siège du concile, il avait rencontré Philippe le Hardi qui venait le saluer; il lui avait donné sa bénédiction, et s'était entendu avec lui « pour aucunes besognes qui appartenaient au royaume de France ». Celui-ci appela le bailli de Mâcon comme son

sénéchal à Lyon, pour rendre possible au pape le séjour de la ville toujours troublée par les querelles de l'archevêque et des bourgeois ; et, en agissant comme chez lui, *ut in regno suo*, sous prétexte de garantir la sécurité des Pères, il introduisit dans la cité des chevaliers et des sergents qui, sous les ordres d'Imbert de Beaujeu, servirent au concile comme de sauvegarde française. C'est dans cette ville que le pape et le roi s'entendirent à propos du Comtat-Venaissin dont la possession était contestée entre le Saint-Siège et la France ; ils y reçurent la requête du comte d'Artois qui réclamait la province en fief du Saint-Siège et lui permirent d'y nommer pour gouverneur en son nom Guillaume de Villaret, prieur de l'hôpital de Saint-Gilles. Le pape pouvait d'autant mieux établir l'accord de Philippe le Hardi avec Rodolphe de Habsbourg, que, en bons rapports avec le premier, c'était à Lyon même qu'il reconnaissait le second comme empereur. Il y réussit en effet.

Lorsque Rodolphe était venu détruire un château-fort français dans l'Argonne, Grégoire X lui avait écrit de s'arrêter, en lui promettant de faire réparer les torts qu'on pouvait avoir eus envers lui. En revanche, en novembre 1274, quand le roi Philippe le Hardi donna ordre de rassembler quelques troupes (*militia quædam*) sur la frontière de l'empire, pour répondre à la destruction que l'empereur avait faite de son château-fort, le pape adressa une lettre semblable, comme arbitre, au roi de France et l'arrêta également. Rodolphe fit assurer le pape de ses bonnes intentions à l'égard de « l'illustre roi de France » ; l'expédition projetée n'eut pas de suite. L'année suivante même, une entrevue fut projetée entre les deux souverains pour régler les questions pendantes. Peut-être même celle-c

eut-elle lieu sur la frontière de la Bourgogne, quoiqu'il n'en soit resté aucune trace. En tous cas, comme ils avaient tous deux autre chose à faire, l'un en Bohême et l'autre en Aragon, qu'à se quereller pour quelques bicoques, nous les trouvons ensuite en assez bonne intelligence. L'empereur écrit de Nuremberg, en 1276, à son ami préféré (*suo predilelto amico*), pour le prier de prendre sous sa protection l'abbaye d'Orval, dont il confirme cependant les privilèges, au diocèse de Trèves, territoire d'empire, « parce qu'il était celui qui pourrait le plus aisément la préserver de toute injure ». Un peu plus tard, en 1281, c'est de la ville de Haguenau, en Alsace, que Rodolphe, alors maître cependant des provinces autrichiennes, écrit dans les mêmes termes à son voisin de France pour mettre sous sa protection l'évêque et la ville de Toul, dans le comté de Barrois, peu de temps après qu'un arrêt du parlement de Paris eut condamné, pour quelques délits, les bourgeois de la ville impériale de Verdun dans les mêmes parages.

Mais il y avait entre Rodolphe de Habsbourg et la maison de France, dans le royaume d'Arles qui se détachait peu à peu et pièce à pièce de l'empire germanique, un sujet bien plus considérable de conflit. Les seigneurs de ce royaume élevaient en effet les plaintes les plus vives contre les empiètements bien plus graves (*graves injurias*) que commettaient les officiers du roi dans ce royaume dépendant alors de l'empire. Il s'agissait des comtés de Provence et de Forcalquier, que Charles d'Anjou, conquérant de Naples et de Sicile, détenait de sa femme Béatrice. Cet ancien royaume d'Arles, flottant entre la France, l'Italie et l'empire, et où se trouvaient des provinces aussi considérables que la Provence et le Dauphiné, était fait pour préoccuper

la politique européenne de ce temps. La cour de Rome avait un instant pensé à le constituer, par un mariage entre un fils de Charles d'Anjou et une fille de Rodolphe, en un royaume indépendant qui eût séparé des États aussi puissants et empêché entre eux des conflits toujours menaçants. L'empereur Rodolphe, de son côté, dans les mêmes vues, avait négocié un mariage entre l'un de ses fils, Hartmann, et une fille du roi d'Angleterre, Édouard Ier, rival aussi de la maison de France qu'il voulait ainsi mettre entre deux ennemis. La mort de ce fils avait emporté dans la tombe ce dessein politique. Rodolphe, qui n'en tenait pas moins à faire valoir sur ce royaume ses droits de suzeraineté, avait opposé à Charles d'Anjou, héritier des droits de sa femme Béatrice, la sœur de celle-ci, Marguerite, veuve de saint Louis et mère de Philippe III, et il avait reçu, dit-on, son hommage. La veuve du saint roi, décidée « à aller avant dans sa besogne et à la pourchasser » par tous les moyens possibles, avait même convoqué, avec l'assentiment de Philippe III, une assemblée de ses partisans à Mâcon en 1281, contre le fils de Charles d'Anjou, Charles dit le Boiteux, prince de Salerne. Mais la cour de Rome parvint à terminer le conflit en demandant à Rodolphe sa fille Clémentia pour le fils de Charles le Boiteux, héritier de Béatrice de Provence et de Marie, sœur du roi de Hongrie Ladislas, Charles Martel.

L'opinion allemande répugnait à allier la fille d'un successeur des Hohenstaufen au petit-fils de Charles d'Anjou, le vainqueur et le spoliateur du malheureux Conradin. Mais cet argument de sentiment touchait peu Rodolphe fier de mettre ses enfants partout, en Sicile, en Hongrie et dans le royaume d'Arles comme en Bohême. Il envoya sa fille Clémentia en 1281 en Italie pour épouser Charles Martel, et

conclut, par l'intervention du pape et avec l'assentiment du roi Philippe III, avec Charles d'Anjou, un traité qui régla la question des comtés français du Midi, et pas trop à son avantage. Par ce traité, en effet, Rodolphe de Habsbourg, oubliant l'hommage que lui avait prêté la reine douairière Marguerite envoya, pour sauvegarder sa suzeraineté, une lettre d'investiture à Charles d'Anjou, pour les comtés de Provence et de Forcalquier qui seraient gouvernés par son fils; et celui-ci s'engagea à acquitter tous ses devoirs de vassalité envers l'empire, excepté cependant en cas de guerre contre le roi de France ou contre le pape. Le Saint-Siège resterait juge et arbitre des démêlés qui pourraient surgir entre les deux contractants. Rien ne pouvait être plus favorable alors au roi de France, sous un pape qui, comme Martin, « aurait voulu que les Allemands fussent des grenouilles, et lui cigogne pour pouvoir les manger ». Les événements qui suivirent achevèrent de montrer que tout était à l'avantage de la maison de France; car, quelques années après, malgré les Vêpres siciliennes qui enlevèrent la grande île de la Méditerranée à Charles d'Anjou et malgré la bataille que celui-ci perdit peu après contre le roi d'Aragon, Philippe III reçut, par testament de Charles d'Anjou mourant, en 1285, la régence et la tutelle des comtés de Provence et de Forcalquier jusqu'à la délivrance de Charles le Boiteux prisonnier des Aragonais; et, depuis ce temps, les Dauphins de Vienne, et les princes des Alpes et de Savoie, eux-mêmes, regardèrent plus que jamais du côté de la royauté française. Aux yeux des Allemands et de Rodolphe même, celle-ci paraissait tout à fait maîtresse du royaume d'Arles. Ils pensaient que par la force des choses, les rois de France restaient les heureux possesseurs de ce pays (*possidebant*). Rodolphe de Habsbourg se détacha lui-



même complètement d'intérêts si éloignés; lorsque le roi d'Aragon, menacé sur les Pyrénées par Philippe le Hardi qui voulait venger son oncle et délivrer son cousin Charles le Boiteux, s'adressa à lui, l'empereur ne répondit rien.

Ce n'est pas que Rodolphe de Habsbourg, après la conclusion du mariage angevin qui lui paraissait satisfaire ou réserver ses droits sur la Provence, renonce à faire valoir son autorité sur des contrées moins éloignées et penchant même davantage, grâce à la langue, du côté de la France. Mais il semble qu'il le fasse moins comme chef de l'empire que comte suisse de Habsbourg. A ce titre, en effet, on le voit, en 1283, par exemple, prêter main-forte à l'évêque de Bâle, son ancien rival, contre le comte Reynaud de Montbéliard, pour des domaines situés dans le comté, se heurter contre la forteresse de Porrentruy, et, de compte à demi avec le comte de Genève et l'évêque de Lausanne, disputer la ville forte de Peterlingen et d'autres petits bourgs du canton de Vaud, au comte Philippe de Savoie ; petits combats féodaux par monts et par vaux dans ce pays de montagnes et de lacs où le chef de l'empire ne figure pas beaucoup mieux d'ailleurs qu'autrefois le comte de Habsbourg.

En 1284, il est vrai, ce fondateur d'une grande maison souveraine croit faire une meilleure affaire en se remariant lui-même, après avoir marié tous ses enfants. Quoique âgé de soixante-six ans, ce n'était pas encore un homme débile. La légende nous le montre, dans sa dernière petite guerre, se jetant tout armé dans le lac de Morat pour arriver et combattre à l'autre bord. S'il demande en mariage la sœur du duc français de Bourgogne, Robert, la princesse Isabelle âgée de quatorze ans, c'est moins cependant pour sa jeunesse que parce qu'elle était apparentée par son frère, époux d'Agnès, sœur de Philippe III, avec la maison de

France et, par un autre de ses frères mort, à la maison d'Anjou. Ce Rodolphe voulait avoir tout le monde pour allié ou parent. En février de l'année 1284, parti de Fribourg en Brisgau, Rodolphe rencontre en effet le duc de Bourgogne qui lui amène sa jeune sœur à Remiremont; il l'y prend pour femme; mais ces épousailles, outre l'honneur, ne paraissent pas apporter un grand appoint à sa politique. S'il faut en croire la légende qui courut alors, c'étaient les princes électeurs eux-mêmes qui, voyant le vieil empereur mélancolique, lui avaient conseillé de se remarier ; un évêque allemand même, apercevant à son arrivée la jeune fiancée trébucher en descendant de voiture, n'avait pu s'empêcher, en la retenant, de l'embrasser, tant elle était belle, ce qui lui avait valu une sentence de bannissement. Le baiser ravi par cet évêque fut cependant à peu près tout ce que ce mariage rapporta à l'Allemagne. En effet, Rodolphe et Robert de Bourgogne espéraient réunir leurs droits sur la province de Dauphiné; mais la veuve du dernier dauphin, Béatrice, donna l'investiture à son neveu Jean, et, après la mort de celui-ci, à sa petite-nièce Anna, femme d'Humbert de la Tour; et, bien que Robert ensuite investît de ses droits en Dauphiné Rodolphe de Habsbourg, ni l'un ni l'autre ne tentèrent rien pour troubler l'heureuse possession de la Provence par ces deux femmes et par Humbert de la Tour qui résidaient à Vienne. Lors même que le successeur de Philippe III, Philippe le Bel, saisit l'occasion de régler l'affaire entre Robert et Humbert en laissant la jouissance du pays au second sous réserve des droits du premier, si Anna mourait sans enfant, il ne fut plus question de l'investiture de Rodolphe.

Il n'en fut guère autrement du comté de Savoie qui relevait de l'empire. Après la mort du comte Philippe, vassal

d'Empire, ses deux fils Louis et Amédée, qui s'étaient d'abord disputé l'héritage, se réconcilièrent. En voyant que l'ancien comte de Habsbourg voulait encore intervenir, ils se partagèrent le comté, l'un avec le titre de comte de Savoie, et l'autre avec celui de seigneur de Vaud, et ils invoquèrent la protection et la garantie du roi de France, qui, en janvier 1286, l'accepta sans tenir plus de compte de l'ancien suzerain du pays, l'empereur, que s'il n'existait pas. Evidemment, la suzeraineté de l'empire dans ces pays tout romans tombait d'elle-même ; la force des choses les détachait de l'empire qui ne s'en préoccupait guère plus que de Naples ou de Jérusalem, après la chute des Hohenstaufen. Les historiens allemands aujourd'hui le constatent avec douleur dès la fin du règne de Philippe le Hardi. Ils pardonnent encore à Rodolphe d'avoir laissé aller Viviers et le Vivarais; mais, pour ce qui touche de plus près les frontières allemandes ils ne lui épargnent pas leurs reproches. Le roi de France, Philippe le Bel, successeur du Hardi, en attira davantage encore à Rodolphe de Habsbourg.

Pour caractériser sous ce rapport comme sous d'autres ce qui fait la différence entre ces deux souverains, on peut dire que Philippe le Bel récolta souvent ce que le Hardi avait semé. Le nouveau roi de France cachait sous une belle et apparente froideur l'esprit de suite le plus énergique et le plus persévérant. Dès le commencement de son règne, il le montra dans ses rapports avec l'Allemagne.

L'entêtement que Rodolphe mettait à poursuivre en Suisse les vieilles querelles du comte de Habsbourg avec ses villes et avec ses voisins agitait encore toute la contrée helvétique et franc-comtoise des deux côtés du Jura. Une ligue de défense avait été conclue par la ville de Berne et

celle de Fribourg avec le comte Reynaud de Montbéliard, ennemi de l'évêque de Bâle, le comte palatin de Franche-Comté, Otto, et les deux princes de Savoie et de Vaud, contre le chef de l'empire. Aussi, au printemps de l'année 1286, Rodolphe avait-il conduit une armée considérable de trente mille hommes, disent les chroniques avec exagération, contre la ville de Berne. Assiégée deux fois, menacée du feu, la cité bernoise s'était vaillamment défendue, elle avait obligé Rodolphe à reculer. Le roi Philippe le Bel portait évidemment son attention de ce côté de ses frontières; car, la même année, il était intervenu en Dauphiné entre le duc français Robert de Bourgogne et le sire Humbert et malgré les prétentions de suzeraineté de l'empire et le mariage de Rodolphe avec la Bourguignonne apparentée à la maison de France et à celle d'Anjou, il les avait accommodés. Mais l'an 1287, le renouvellement des hostilités entre l'évêque de Bâle, Henry d'Iny, et le comte de Montbéliard, Reynaud, détermina des événements plus considérables.

Les troupes bâloises, parmi lesquelles se trouvaient quelques nobles du Brisgau avaient été battues près de Porrentruy par les Français de Montbéliard. La bonne réputation de la milice teutonique, pour emprunter les expressions d'un de leurs chroniqueurs, était atteinte. Il y avait, pour parler encore avec eux, une grande animosité entre les Allemands et leurs voisins français (*gallici vicini*). Les deux souverains faisaient entre eux échange d'ailleurs inutile d'envoyés. Rodolphe, après avoir encore paru dans le courant de 1288, sous les murs de Berne toujours résistante et en relations avec les seigneurs romans, pénètre de nouveau jusqu'à Porrentruy dans le Jura et en ravage les environs pendant trois semaines. Le comte palatin de Bourgogne,

Otto, suzerain du comte de Montbéliard, avait donné aussi sa fille Alice en mariage au fils aîné du duc Robert de Bourgogne, et épousé lui-même Mathilde, la fille du comte d'Artois Robert, successeur du plus jeune frère de saint Louis ; il était ainsi apparenté à la maison de France. Menacé peut-être dans la ville de Besançon qui passait aux yeux des Allemands pour une ville impériale et qu'il avait prise sous sa protection, il s'allie en juin avec le comte Amédée de Savoie contre les Allemands (*contra Alamannos*) et met son territoire sous la protection du roi de France, prétendant tenir sa comté franche comme un alleu héréditaire (*jure hereditario*), qui n'est obligé à rien envers l'empire. Rodolphe le met au ban de l'empire comme un vassal en cas de forfaiture, et prépare contre lui une expédition. Voilà peut-être aux prises sur cette frontière l'empereur d'Allemagne et le roi de France.

Les chroniques allemandes sont encore fort exagérées quand elles portent à 2,300 chevaliers complètement armés et à près de 100,000 piétons l'armée d'Allemands du sud-ouest, de Souabe et de Franconie, qui, sur l'ordre de Rodolphe, se rassembla en Alsace sous le commandement des comtes de Hohenzollern et de Hohenberg pour envahir la Franche-Comté en 1288. Le comte palatin Otto n'était pas pris au dépourvu ; il avait vu venir se ranger autour de lui non seulement Reynaud de Montbéliard et Amédée de Savoie, mais les comtes de Champagne, de Chalon-sur-Saône et d'Artois qui campaient autour de Besançon déjà défendu de trois côtés par le Doubs. Il y avait, dit un chroniqueur allemand, jusqu'à des Français de Picardie et de Flandre. Le roi Philippe le Bel envoya prévenir le chef de l'empire qu'il interviendrait en personne s'il ne vidait pas le territoire franc-comtois : « Je suis venu pour combattre et non

pour danser, » aurait répondu Rodolphe. Philippe le Bel savait ce que valaient alors les menaces allemandes ; il ne bougea. Les princes qui étaient venus au secours de la Franche-Comté, suffirent pour couper si bien les vivres aux Allemands que ceux-ci se débandèrent assez promptement et rentrèrent chez eux. Le comte Otto aima mieux traiter avec Rodolphe que les poursuivre. Un traité ou plutôt une trêve intervint. Otto consentit à rendre son hommage à l'empereur et celui-ci leva la sentence de ban dont il avait frappé le rebelle. On accommoda le comte de Montbéliard avec l'évêque de Bâle, son perpétuel ennemi. Mais la suite montra quelle puissance l'emportait définitivement sur ce terrain. Deux ans plus tard, tandis que Rodolphe rendait, avec le comte de Bourgogne, l'évêque de Bâle, le comte de Savoie, et quelques seigneurs du royaume d'Arles, une ordonnance de paix aussi peu respectée que les autres dans l'empire, le roi Philippe le Bel (1291) conclut avec Otto, comte palatin de Bourgogne, un traité par lequel celui-ci promit au fils aîné de France sa fille et son unique héritière, Jeanne. Impatient de jouir le plus tôt possible de cette province frontière, Philippe en obtint même la possession immédiate moyennant 50,000 livres tournois et une rente viagère de 300 livres servie au comte. Vainement quelques vassaux résistèrent-ils, à l'instigation de l'empire et même du roi d'Angleterre. Philippe fit envahir la comté, sema la division parmi la noblesse ; les rebelles, abandonnés à leurs seules forces, se soumirent et l'empire allemand n'eut plus alors sur la Franche-Comté pour longtemps que le plus vain et archaïque droit de suzeraineté.

C'était par des voies juridiques et financières que le roi Philippe le Bel aimait à s'agrandir et récuperait peu à peu sur l'empire tout le territoire français qu'il pouvait. Il ter-

mina ainsi l'acquisition du Vivarais et de la grande ville de Lyon commencée sous son prédécesseur. Poursuivi sans relâche par les officiers du roi de France, l'évêque de Viviers, Aldebert de Pierre, conclut en 1305 avec Guillaume Plasian et le sénéchal de Beaucaire, commissaires royaux délégués, un traité qui attribuait au roi la supériorité sur tous les fiefs de l'église de Viviers et terminait un différend qui avait duré un demi-siècle. En 1290, les bourgeois de Lyon, toujours en querelle avec leur archevêque, en appellent contre lui au roi Philippe le Bel qui regardait déjà la ville comme de son ressort (*ex suo ressorto*). L'archevêque, Louis de Beaujeu, fatigué, se soumet, à la condition qu'on le reconnaisse en qualité de primat des Gaules ; il consent à ce que Philippe le Bel établisse un gouverneur de la ville pour sauvegarder les droits du roi ; la cité paie, par chaque maison, une redevance annuelle, et l'archevêque ne conserve plus que le titre de comte de Lyon avec la juridiction civile et criminelle, les appels du premier degré et le droit de battre monnaie. Plus tard, en 1310, l'archevêque et les bourgeois, voyant qu'ils avaient réussi par leurs divisions à se donner un maître, se révoltèrent et attaquèrent le château de Saint-Just occupé par une garnison royale ; ils l'emportèrent et fortifièrent la ville. Mais il était trop tard. Le roi de France envoya contre la cité une forte armée commandée par ses fils et ses frères. Lyon capitula ; l'archevêque abandonna toute juridiction temporelle, toute terre située dans le Lyonnais ; la ville devint toute française et le chef de l'empire d'alors, ne dit mot. Philippe le Bel « avait, dit un chroniqueur allemand lui-même, la force, l'intelligence et une chevalerie, grâce à laquelle il pouvait faire tourner tout à l'avantage de la France ».

Ces ressources ne servirent pas moins heureusement

Philippe le Bel sur l'Escaut et sur la Meuse, que d'anciens traités périmés et une tradition plus ou moins respectée assignaient alors comme limites à l'Allemagne et à la France. Là, les vassaux de ces deux suzerainetés rivales se touchaient; par exemple, sur l'Escaut, le duc de Brabant qui relevait de l'empire et le comte de Flandre qui relevait du roi de France, et, sur la Meuse, le comte de Bar, vassal de l'empire, et le comte de Champagne, qui n'était rien moins alors que Philippe le Bel lui-même, depuis son mariage avec la fille et l'héritière du roi de Navarre, comte de Champagne. Les conflits sur cette partie de la frontière franco-allemande pouvaient être par là plus dangereux.

Or, parmi ces grands seigneurs féodaux limitrophes des deux monarchies, il y en avait alors un fort puissant, c'était le duc de Brabant, Jean II; chevalier éprouvé dans les tournois et *minnesænger* écouté dans les cours d'amour allemandes, vassal de l'empereur, fort ambitieux d'ailleurs, il cherchait, comme tout bon prince allemand à cette époque, à s'agrandir, aux dépens tantôt des princes ecclésiastiques, archevêques de Trèves, de Mayence ou de Cologne, tantôt de son voisin français de l'ouest, le comte de Flandre, Guy de Dampierre. Tout récemment, ce duc de Brabant, en querelle avec le puissant archevêque de Cologne, Siegfried, le comte de Gueldre, Reinald, les comtes Heinrich de Luxembourg et Adolphe de Nassau pour la succession du comté de Limbourg, avait, grâce à ses routiers brabançons fort renommés et aux bourgeois de Cologne révoltés contre leur archevêque, défait tous ses ennemis, à Woringen, dans une bataille (5 juin 1288) longtemps célébrée dans les chansons et les légendes du pays, et fait prisonnier plusieurs de ses ennemis, entre autres l'archevêque de Cologne, traîné, chargé de chaînes en prison, et obligé de se racheter par

une rançon de 2,000 marks. Vainement les deux archevêques de Mayence et de Trèves, faisant cause commune avec leur collègue en église et en électorat revenu chez lui, conclurent entre eux une ligue, pour se défendre contre tout adversaire ou voisin ennemi, et relever l'archevêque de Cologne. Rodolphe, qui ne s'attaquait pas aux forts, reconnut les faits accomplis en donnant l'investiture du Limbourg à l'heureux Jean de Brabant et trouva encore dans cette bagarre l'occasion de marier une de ses nièces, Marguerite, au comte Thierry de Clèves.

Un autre prince, favori de Rodolphe, était aussi rival naturel de son voisin français le comte de Flandre, Guy de Dampierre, vassal du roi de France. C'était Jean d'Avesnes que son comté de Hainaut mettait en rivalité avec Philippe le Bel. Il écrivait, peu après son avènement, à Rodolphe que « son éloignement favorisait trop l'indépendance de quelques vassaux des Pays-Bas qui comptaient sur des suzerains étrangers » et il se plaignait de « l'ambition de la France insolente (*garriens*) et pleine de mépris pour les autres nations, à la honte de la majesté impériale ». Il visait surtout par ces paroles le comte de Flandre, qui avait été l'allié de l'archevêque de Cologne dans la récente guerre; car Jean d'Avesnes ne se faisait pas faute de l'accuser de ne pas obéir aux ordres impériaux, depuis surtout que, conformément aux précédents, Guy de Dampierre le pressait de prêter hommage au roi de France pour un petit territoire du Hainaut qu'on appelait l'Ostrevent ou l'Ostroband (en français ou en allemand), et qui relevait du comté de Flandre. Bon gré, mal gré en 1290, Jean d'Avesnes comte de Hainaut, après plusieurs refus, s'était soumis à cette cérémonie, et avait reconnu tenir du roi de France l'Ostrevent en baronnie; mais quand les droits du suzerain et du vassal

se trouvèrent en présence dans la ville de Valenciennes, qui, située justement sur la frontière, s'étendait des deux côtés de l'Escaut et servait de séparation entre l'empire et la France, un incident de frontière éclata.

Les habitants de Valenciennes, comprenant qu'ils pouvaient recourir à une haute protection, réclamaient la confirmation de leurs libertés, que Jean d'Avesnes leur avait promise et qu'il ne leur donnait pas ; sur son refus, ils menacèrent de lui fermer leurs portes. Jean d'Avesnes dut s'obliger publiquement à prendre parmi les bourgeois leurs échevins et leurs jurés, et, en cas de contestation sur les coutumes, à admettre le serment de ces derniers ; mais il en appela à l'empereur Rodolphe, alors à Haguenau, contre ses sujets qui « violemment, sans porter plainte à l'empire et en comptant sur un puissant protecteur, auraient extorqué à leurs maîtres de prétendues franchises ». Rodolphe était en très bons termes avec Jean d'Avesnes. Il annula les lettres de franchises de Valenciennes, priva les habitants de la ville et leurs complices de tout droit de commune et de beffroi, et « les mit hors sa miséricorde, dussent-ils végéter dans la pauvreté et regarder la vie comme un supplice et la mort comme une consolation ». Mais, comme Jean d'Avesnes s'apprêtait à marcher sur la ville pour exécuter la sentence, Valenciennes demanda secours au fils du comte de Flandre, Guillaume, et envoya porter par deux des siens au roi Philippe un mémoire accompagné de chartes mérovingiennes et carlovingiennes, empruntées aux abbayes de Denis d'Anchin et de Maroilles, à l'effet de prouver que « la ville était de très ancien temps du royaume de France » et de prier « le gentil roi, pour l'honneur et le profit de son royaume, d'avoir en pitié les bonnes gens et le pays qui avaient souffert et souffraient chaque jour à grands

peines, griefs, dommages et outrages, des gens du comte de Hainaut ». Qui l'emporterait de l'empire ou de la monarchie française? Philippe le Bel somma le comte de Hainaut de cesser de molester ses sujets. Jean d'Avesnes s'adressa au successeur de Rodolphe ; c'était Adolphe de Nassau. Celui-ci cita les magistrats de Valenciennes à comparaître devant lui dans le mois ; mais Philippe le Bel fit reconnaître à Paris sa suzeraineté par les députés de Valenciennes et rassembla à Saint-Quentin une puissante armée, tandis qu'Adolphe de Nassau ne bougea. Jean d'Avesnes demanda merci et vint passer quelque temps à la cour de Montlhéry, où il fut heureux, après jugement du Parlement de Paris, d'en être quitte pour payer une amende de 40,000 livres et envoyer son bailli prisonnier au Châtelet de Paris à sa place. Valenciennes protégé par Philippe le Bel devenait une ville française.

Le souverain français fut encore plus heureux à propos d'un nouvel incident qui raviva, dans le comté de Barrois, fief d'empire, celui de Montfaucon en Argonne. En 1286, l'abbé du monastère de Beaulieu, situé sur la rive gauche de la Meuse, molesté par Thibaut comte de Bar, eut recours aussi au roi Philippe le Bel, qui envoya des troupes dans l'abbaye et dans les terres de sa dépendance et commença contre le comte de Bar une poursuite judiciaire. Celui-ci allégua l'incompétence de la justice royale, Beaulieu, selon lui, étant situé hors du royaume de France, en terre d'empire. Il y avait lieu à contestation. Le Parlement de Paris fit faire par commissaires royaux à Sainte-Menehould une enquête sur les conclusions de laquelle il prononça par arrêt que Beaulieu était de Champagne et du royaume.

Mais, par contre, sur les plaintes du comte de Bar et de l'évêque de Verdun qui accusaient Philippe d'usurper sur

les droits de l'empire, Rodolphe fit faire à Verdun, par des lettres datées de Kybourg (29 avril 1288), une contre-enquête qui devait comprendre les deux points sur lesquels on prétendait que le roi de France exerçait un pouvoir usurpé, c'est-à-dire sur Montfaucon en même temps que sur Beaulieu en Argonne. C'était montrer l'importance que, des deux côtés, on attachait à la possession des défilés de l'Argonne sur la frontière de ce temps. Cette contre-enquête, faite par des hommes du comté de Bar et de l'évêque de Verdun, conclut naturellement, sur les questions débattues, au bon droit de l'empire et du comte de Bar et au mauvais droit du comte de Champagne et du roi de France. Mais le comte de Bar n'obtint rien de plus, comme toujours, de l'empereur allemand, que la déclaration de cette contre-enquête; et bien que celle-ci adjugeât les deux territoires contestés à l'Empire, Philippe le Bel les garda; et cela n'était pas sans valeur puisqu'ils commandaient les défilés de l'Argonne et le cours de la Meuse. Vaïnement, après la mort du comte de Bar, Thibaut II, le comte Henri III prit-il parti pour le comte de Flandre en lutte avec Philippe le Bel, afin de tirer avantage peut-être de cette occasion. Vaincu avec son allié, il fut obligé de céder au roi de France la survivance des deux territoires contestés et de toutes les parties du Barrois, à l'ouest de la Meuse, qu'on a appelé le Barrois mouvant. Ce pays, depuis lors, est toujours resté sous la souveraineté de la France, bien que les princes qui régnèrent depuis sur l'empire n'en aient point ratifié la cession.

Ainsi, à la fin du xiiie siècle, la monarchie française travaillait à cette revendication du vieux territoire gaulois sur le territoire allemand par des voies de droit, en opposant sa possession souvent consentie et sa juridiction quelque-

fois contestée à la suzeraineté impériale, ses textes historiques français aux actes des empereurs; ses officiers, inspirés de la même pensée, renouaient morceau par morceau la tradition mérovingienne de l'ancienne Gaule et substituaient aux droits des rois de la première race les droits des Capétiens qui se proclamaient leurs successeurs.

Est-ce à cet effacement de l'Allemagne qu'il faut attribuer le dernier échec politique que Rodolphe essuya dans l'empire quand il voulut assurer à sa maison la transmission de la couronne allemande? Après tout, les princes et les villes, les États de l'Allemagne d'alors, qui n'oubliaient pas ce que leur avaient coûté leurs grands empereurs, tenaient plus à leur propre indépendance, sous un souverain débonnaire, qu'à la puissance de l'empire sous un prince ambitieux. Toujours est-il que Rodolphe qui espérait de l'Allemagne la transmission de la couronne à son fils Albert, après avoir restitué au jeune Venceslas de Bohême la voix électorale qu'il avait enlevée définitivement au duc de Bavière dont il était mécontent, ne trouva point une majorité suffisante; il avait compté sans l'égoïsme des électeurs. On savait gré à Rodolphe de ce qu'il avait fait; mais on craignait plus encore ce que son successeur pourrait faire de la puissance qu'il lui laisserait entre les mains. L'archevêque de Mayence, Gérardt, que l'empereur avait pu empêcher une fois de parvenir à son siège, était particulièrement mal disposé contre la maison de Habsbourg. Aussi, quand, âgé de soixante-treize ans, et déjà malade, après la mort de son fils aîné qui portait le même nom que lui, Rodolphe convoqua les électeurs pour leur présenter son fils Albert, ceux-ci évincèrent poliment la demande de l'empereur en remettant l'élection à un autre temps. Triste, Rodolphe s'en revenait en Alsace, lorsqu'une

grave maladie attaqua ses soixante-treize années : « Eh bien ! dit-il, à Spire ! » Là était, sous le dôme élevé par les empereurs Franconiens, la sépulture de ses prédécesseurs à l'empire. Il n'eut pas le temps d'y arriver vivant (1291). Il y avait choisi sa place à côté de Philippe de Souabe, un Hohenstaufen.

On ne pouvait certes guère prévoir, à sa mort, que ses descendants, au XVI[e] et au XVII[e] siècles, seraient les plus redoutables rivaux de la France. La postérité s'attacha cependant à lui quand il reposa dans la compagnie de tant de grands empereurs. On se rappelait son activité, sa simplicité sans égal, son affabilité pour les petits, sa protection pour les faibles. On aimait à raconter, sur sa vie privée, de touchantes histoires ; les hommes d'Église assuraient qu'il avait toujours été le favori de la Providence divine. Ce vaillant et raisonnable chevalier n'avait-il pas au moins entrevu et commencé l'œuvre qui pouvait être la plus utile à la patrie commune : la fondation et le maintien d'un empire vraiment allemand.

II

Adolphe de Nassau et Albert I[er] d'Autriche 1291-1308

I

Élection et règne d'Adolphe de Nassau

Rodolphe de Habsbourg avait fondé une maison, la maison d'Autriche, mais non une dynastie impériale, comme

autrefois les premiers princes des dynasties de Saxe, de Franconie et de Souabe. Sans doute, il avait relevé la dignité de l'empire bien compromise pendant le grand interrègne; il avait fait à peu près observer la paix dans les provinces de l'Allemagne, ce qui était un grand service. En laissant en dehors de ses préoccupations, au moins d'une façon pressante, les anciennes ambitions de ses prédécesseurs en Italie, et en ne se montrant pas trop jaloux de retenir dans l'empire les provinces des frontières occidentales qui commençaient à lui échapper, il semblait avoir fait surtout du pouvoir impérial une institution nationale, allemande; et c'est là-dessus peut-être qu'il comptait pour faire transmettre la couronne impériale à l'un de ses fils. Mais, en donnant pour base à la puissance de sa maison, les provinces autrichiennes conquises, l'ancien petit comte de Habsbourg avait nui aux ambitions impériales de sa famille. Vainement avait-il destiné la succession impériale au plus jeune de ses fils, Rodolphe, qui portait le même nom que lui, tandis qu'il réservait à l'aîné, Albert, la possession de l'Autriche; son plus jeune fils était mort emportant les espérances du père; il n'y avait plus que cet Albert sur lequel Rodolphe pût faire tomber la couronne allemande, et, dans la diète qu'il avait réunie à cet effet l'année même de sa mort, le 10 mai 1191, à Francfort, il avait éprouvé une amère déception. Les électeurs lui avaient opposé une fin de non-recevoir, en prétendant que lui-même n'ayant pas été couronné *empereur* et ne portant légalement que le titre de *roi des Romains*, il n'avait point qualité pour diriger une élection qui n'aurait donné ainsi que deux rois des Romains, sans empereur. Il y avait des raisons plus réelles, qui, même après la mort de Rodolphe, devaient

porter les voix des électeurs sur un autre candidat que son fils et son héritier.

Rodolphe, en relevant la dignité de l'empire, avait négligé de lui donner une constitution qui assurât sa transmission d'une façon régulière. Bien que le privilège de l'électorat appartînt, en vertu de la coutume, à un certain nombre de princes ecclésiastiques et laïques, il n'y avait point encore, en réalité, de collège électoral. On n'avait point décidé lequel des deux archevêques électeurs, de Mayence ou de Cologne, devait prendre l'initiative et réunir les autres électeurs ; et, si ceux-ci se partageaient entre les prétentions des deux archevêques, il pouvait y avoir, comme cela était arrivé déjà et comme cela arriva encore après, double élection. Le sentiment qui dominait les électeurs était encore le désir d'avoir un souverain de petite puissance qui dût compter avec eux et les associer, dans une certaine mesure, au gouvernement de l'empire. Ils rêvaient, quelques-uns d'entre eux au moins, surtout les ecclésiastiques, de former une union électorale (kurverein), une sorte d'oligarchie princière qui disposât réellement du pouvoir impérial. Rodolphe de Habsbourg avait trompé l'attente de ces princes en devenant en Autriche un souverain puissant ; ils ne voulaient point de son fils, héritier de ses domaines patrimoniaux ; et, bien qu'aucune loi positive ne prononçât l'exclusion du fils d'un roi d'Allemagne de la succession impériale, ils tenaient à sauvegarder l'ancien principe, favorable à leurs ambitions : que l'empire n'était point héréditaire. C'est dans ces conditions que devait se faire l'élection du successeur de Rodolphe.

Albert d'Autriche comptait, pour être élu, sur sa puissance plus que sur ses alliances et sur ses amitiés. Il

s'était emparé, à Trifels, des insignes de l'empire ; il les gardait dans son château suisse de Kibourg, et il était avec une petite armée souabe sur les bords du Rhin. Le roi de Bohême, le margrave de Brandebourg et le duc de Saxe étaient ses beaux-frères ; mais il les traitait toujours froidement. Le comte palatin, Louis le Sévère, était le seul qui lui eût promis sa voix, importante parce qu'il était administrateur de l'empire dans l'interrègne. Rodolphe avait toujours été en assez bon rapport avec les princes électeurs ecclésiastiques, sauf avec celui de Cologne. Mais il ne fallait pas trop se fier autant aux autres, parce qu'ils n'écoutaient que leur propre intérêt. Albert, brave comme son père, n'avait ni son aimable entregent, ni son esprit de concession. Raide, exigeant, il avait décelé, dans le gouvernement de son patrimoine autrichien et styrien, ce qu'il serait dans celui de l'empire ; on disait de lui qu'il était dur comme le diamant et que son cœur était de fer rougi au feu. Les poètes autrichiens du temps se plaignaient des Souabes et des étrangers qu'il avait amenés avec lui et avec lesquels il ne respectait pas les vieux droits provinciaux. Il avait eu maille à partir avec les nobles, ses sujets d'Autriche et de Styrie, avec les bourgeois des villes, particulièrement de celle de Vienne, et avec l'archevêque de Salzbourg, qui voulait toujours jouer aussi dans ses domaines au prince indépendant. Les uns et les autres, il les avait réduits, grâce au concours du duc de Carinthie et du Tyrol, Meinhardt, son vassal, et, avec cela, il ne perdait pas de vue les ambitions de Rodolphe de Habsbourg sur les royaumes voisins de Bohême et de Hongrie. Ainsi, il refusait de régler l'affaire du douaire de sa sœur Agnès, mariée à Venceslas II de Bohême, successeur du malheureux Ottokar, au risque de les mécontenter ; et, lorsque le roi de Hongrie, Ladislas,

qui avait adopté pour héritier un petit-fils d'André II, André III, élevé à l'étranger, et qu'on appelait le Vénitien, fut tombé (1290) sous le poignard d'un Kuman dont il avait débauché la femme, il protesta contre le couronnement de cet André III à Stuhlweissenbourg, en faveur des droits du petit-fils de Charles d'Anjou, conquérant de Naples, Charles-Robert, qui descendait d'une sœur de Ladislas, mariée à Charles II le Boiteux.

Albert Ier d'Autriche n'était donc pas le chef de l'empire que désiraient les électeurs et l'archevêque de Mayence, Gerardt d'Eppenstein, de cette puissante famille pour laquelle l'archevêché et même la chancellerie de l'empire étaient comme un fief, avait un sien parent Adolphe, dont le manoir originel, Nassau, et les domaines, démembrement du duché de Franconie, étaient situés dans le pays qui s'étend entre le Mein, la Lahn et le Rhin. C'était un petit seigneur; après le partage de la succession d'Henri le Riche entre son oncle et son père Walram, il ne possédait en propre que les seigneuries de Weilbourg, Idstein et Wiesbaden; le manoir de Nassau restant indivis [1]. Né en 1248, il était d'une force herculéenne, père de huit enfants, et il avait une bonne épée qu'il avait mise au service de Rodolphe de Habsbourg et d'autres princes puissants, entre autres de l'archevêque de Trèves, dont il était vassal pour une châtellenie, et de l'archevêque de Cologne. Dans la guerre de Brabant, sous le règne précédent, de sa main, il avait tué, à la bataille de Woringen, cinq chevaliers sur neuf qui avaient revêtu, selon un usage assez fréquent alors, le costume et les armes du duc de Brabant, leur suzerain, et fut fait prisonnier; il avait paru devant celui-ci : « Je

[1] *Gesch. Adolphs von Nassau*, par Roth. Wiesbaden, 1879.

vous avais tué cinq fois sous votre armure au moins, et cela m'étonne que vous m'ayez échappé. » Le duc de Brabant l'avait généreusement mis en liberté. Il était d'ailleurs instruit pour le temps, sachant le latin et parlant le français. L'archevêque de Cologne, Siegfried, qui avait été satisfait de ses services à Woringen et désirait assurer sa victoire sur ses voisins, l'avait le premier recommandé à Gerardt d'Eppenstein, archevêque de Mayence, toujours mal disposé pour les Habsbourg, comme le candidat le plus convenable que les princes puissent désirer. L'archevêque de Trèves ne pouvait voir qu'avec plaisir sa candidature. C'était un candidat ecclésiastique. L'archevêque de Mayence, Gerardt d'Eppenstein, se chargea donc des négociations préalables, s'aboucha avec lui, lui proposa l'empire à la fin de l'an 1291 et lui offrit de faire les frais de sa candidature, à bon compte. Il demandait à être fait archichancelier de l'empire, à nommer le vice-chancelier, à présider le conseil du gouvernement dont seraient éloignées les créatures de Rodolphe ; et il stipulait pour lui une part des revenus impériaux, la promesse d'une aide contre le duc de Brunswick, son ennemi, des baillages, des douanes, des privilèges, et, pour les princes électeurs laïcs, le maintien de leurs privilèges à l'égard de la justice impériale, comme, pour les ecclésiastiques, celui de leur juridiction particulière.

Il y avait dans ces conditions, outre les avantages spéciaux que l'archevêque tenait à s'assurer, les principes d'une sorte de réforme aristocratique constitutionnelle, assez semblable à ce qu'on appela plus tard les *capitulations* imposées aux candidats à l'empire avant leur élection. C'est à ce titre que cette première convention fut suivie d'une seconde toute semblable faite à Andernach, entre Adolphe de

Nassau et l'archevêque Siegfried de Cologne. Elle visait, en même temps que les mêmes principes généraux, la garantie pour cet archevêque de tout son territoire ecclésiastique ainsi que des résultats de la précédente victoire de Woringen, dans le conflit qui avait éclaté entre lui, le duc de Brabant son ennemi et les bourgeois de Cologne, pour la succession de Juliers et de Berg ; sans compter la reconnaissance des droits de l'archevêque sur un certain nombre de places, la saisie de plusieurs châteaux et le payement d'une forte somme d'argent. Le troisième traité fait entre le candidat, qui ne refusait rien, et Bohémond, l'archevêque de Trèves, était de même nature. Quoique celui-ci eût toujours regardé comme un fils le fondateur de la maison de Habsbourg, il oublia tout pour prix surtout de la cession de la suzeraineté de la ville de Coblentz. L'accord était complet entre les trois archevêques. Si Adolphe était élu, il maintiendrait son droit contre tout compétiteur, et, s'il était infidèle à ses promesses, il se démettrait.

Les princes ecclésiastiques imposeraient-ils cependant leur choix aux princes laïcs? Ce n'était qu'avec ceux-ci qu'ils pouvaient user des pouvoirs de gouvernement que Rodolphe leur avait laissé prendre aux lieu et place des anciennes lignes. Albert d'Autriche, qui était avec un comte de Hohenberg, quelques autres puissants seigneurs et une petite armée dans la vallée du Rhin, ne s'inquiétait pas ; il croyait pouvoir compter sur le palatin Louis de Bavière, pour lui ramener le roi de Bohême Venceslas et le margrave de Brandebourg ; mais, comme le palatin hésitait, sur les conseils de l'archevêque de Mayence, il dépêcha auprès de Venceslas, en avril et mai, des envoyés chargés de le séduire. Ils lui promirent les villes du douaire de sa femme Ægra, Chemnitz, Ziwickau ; ils firent luire à ses

yeux l'espoir de recouvrer sur Albert les provinces autrichiennes ravies à son père; et, en tout cas, ils s'engagèrent à ne rien décider sans son consentement en ce qui regardait la possession encore litigieuse de la province de Misnie entre le roi de Bohême et le landgrave de Thuringe. Un mariage entre un fils de Venceslas et une fille d'Adolphe, scellerait cette alliance. Le Bohémien, dont le père avait été dépouillé par Rodolphe de Habsbourg se décida pour Adolphe et gagna, on ne sait par quelles promesses, le margrave de Brandebourg et le duc de Saxe. Restait le Palatin déjà persuadé que seul il ne pourrait rien. Adolphe de Nassau le gagna également avec la promesse d'une somme d'argent garantie par les villes de Lubeck et de Goslar.

Tout étant convenu, l'archevêque et Louis le Palatin, comme c'était leur *droit*, convoquèrent donc la diète qui se réunit à Francfort, le 5 mai 1292, au couvent des dominicains, parce qu'on était en train de rebâtir la cathédrale. Les électeurs ecclésiastiques étaient présents depuis plusieurs jours, et nombre de seigneurs avec les représentants de Bohême et de Saxe. Le Palatin n'arriva qu'au dernier moment. Adolphe était dans la ville. Albert était à Munich. Lorsque l'électeur de Mayence proposa le seigneur Adolphe de Nassau comme roi des Romains, il n'y eut aucune opposition. Ceux qui étaient présents acquiescèrent personnellement; les représentants des autres remirent de la part de leurs maîtres leur consentement. L'élu fut élevé sur l'autel du couvent; on annonça le choix au peuple; l'assistance parut satisfaite. Après qu'il eut acquitté ses promesses les plus pressées, Adolphe, qui prit de suite le titre de roi des Romains et non de roi élu, se rendit à Aix-la-Chapelle, où il arriva le 23 juin, et, le 24, l'arche-

vêque de Cologne consacra et couronna le nouveau souverain et sa femme *Imagina;* ses nombreux enfants étaient présents. Il distribua de l'argent au peuple, confirma les privilèges de la ville impériale et il se mit en devoir de remonter le Rhin pour se faire reconnaître. C'est ce que Albert d'Autriche, qui renonçait à la lutte, fit le premier. Il livra à Haguenau les insignes de l'empire à son heureux compétiteur et se retira en Autriche pour le regarder et l'attendre à l'œuvre.

Le petit comte de Nassau, devenu souverain, ne tarda pas à s'apercevoir qu'il s'était lié les mains à l'avance et s'était condamné à l'impuissance en promettant d'aliéner à ses électeurs tous les biens, revenus et droits d'empire qui étaient ses plus précieuses ressources. Aussi, tout en faisant sa tournée royale à travers l'Alsace, la Suisse, la Souabe et les villes du Midi, ne se pressait-il pas de tenir les grosses promesses qu'il avait faites, particulièrement aux princes ecclésiastiques. Ainsi, quoiqu'il se fût engagé aussi à se démettre du pouvoir s'il n'accomplissait pas les conditions auxquelles il avait été élu, il reprenait les conseillers de son prédécesseur; il indisposait particulièrement l'archevêque de Cologne en faisant du duc de Brabant, ennemi de celui-ci, son lieutenant dans les pays qui s'étendent de la Moselle à la Hollande, même en Westphalie, et en prenant sous sa protection les comtes de Berg et de Gueldre. C'était ailleurs qu'Adolphe voulait trouver son appui. Heureux d'être en bons rapports avec la maison de Bavière, avec le fils du palatin, Rodolphe, auquel il donnait une de ses filles en mariage à Ulm, ainsi qu'avec Otton le long de la Haute-Bavière, et avec le comte de Wurtemberg, il semblait vouloir s'attacher surtout les petits princes et la noblesse inférieure, les comtes de Katzenel-

lenbogen et de Leiningen sur le Rhin, le landgrave de Hesse et les Hohenlohe en Franconie, les Hohenzollern, petits seigneurs libres ou *freiherren*, ainsi que les petites puissances ecclésiastiques de Souabe, comme l'évêque de Constance, les abbés de Saint-Gall, de Lorch, d'Ellewangen et autres, qu'il comble de faveurs.

On le voit entouré de cette petite aristocratie à la diète d'Eslingen, où il proclame aussi la paix et s'efforce de la faire régner. Inspiré d'une autre politique dans les villes, il paraît favoriser davantage les grosses corporations bourgeoises qui donnaient hypothèques au souverain, pour être protégés par lui assez mal d'ailleurs contre les petits métiers souvent en révolte. Au moins est-ce ce qu'on peut surprendre à Colmar, où les petits métiers, sous la conduite d'un certain Rossellmann et avec l'appui d'un chef de bande, même de l'évêque de Strasbourg, s'étaient emparés de la ville et en avaient chassé les riches. On le voit, en effet, accourir avec l'évêque de Bâle, le comte de Pfort et des milices de Mayence et de Spire, assiéger la ville, la prendre, y faire rentrer les bannis et y installer un magistrat de sa main. Par là cependant, Adolphe faisait acte de chef indépendant de l'empire, et les princes ecclésiastiques qui l'avaient élu, quoique peu satisfaits, se contentaient de se plaindre, sans chercher à lui demander des comptes, quand il voulut faire acte d'autorité dans la basse Allemagne, où l'appelait un conflit de succession en Thuringe.

Dans cette province, la mort de Frédéric, comte de Misnie, rompant l'état de paix établi à Erfurth par Rodolphe dans la maison de Wettin, avait remis les armes à la main au margrave de Thuringe, à Albert le Dégénéré contre ses fils, Frédéric le Mordu, qui, échappé de sa prison, revendiquait la Misnie, et son frère Dietzmann, margrave de Lusace

les hostilités déchaînaient les ravages dans les deux pays de Thuringe et de Misnie. Adolphe, qui avait nommé l'archevêque de Mayence vicaire impérial en Thuringe, achète sous prétexte de paix, 12,000 marcs à Albert le Dégénéré, le territoire contesté par ses enfants, et peut-être même la Thuringe en lui en laissant l'usufruit sa vie durant, encore malgré les droits de ses fils. Il croyait pouvoir en finir avec toutes ces querelles de la maison de Wettin qui ruinaient le pays en le revendiquant au nom de l'empire et en dédommageant Albert le Dégénéré. Il avait intéressé à cette affaire les archevêques de Mayence et de Trèves, le comte palatin du Rhin, et mis au ban de l'empire Frédéric le Mordu. Alors, avec des troupes fournies par le riche roi d'Angleterre, Édouard Ier, désireux de se faire bien venir de lui, il envahit le pays et le ravage deux années de suite. On le voit à Eisleben, à Leipsick, où il tient une diète (1295) à Eisenach, à Freiberg qu'il prend (1296). Il exerce partout des ravages dont le pays garda longtemps de cuisants souvenirs et fait décapiter soixante seigneurs considérés comme rebelles. Il en eut sacrifié davantage si Frédéric le Mordu découragé ne lui avait livré ses dernières villes. Adolphe se vantait d'avoir fait ainsi retourner au domaine impérial la Misnie et la Thuringe. Peut-être même voulait-il se faire de cette conquête un patrimoine, comme Rodolphe de Habsbourg avait fait de l'Autriche. Au moins prenait-il déjà en main le gouvernement de la Misnie, et y déléguait-il une de ses créatures, quand son ambition hors des limites de l'Allemagne provoqua bientôt contre lui un orage au milieu duquel il devait perdre l'empire.

Adolphe de Nassau ne paraissait pas porter dans les affaires extérieures de l'empire la même sagesse que Rodolphe de Habsbourg. Sans doute, il ne songeait pas en-

core à passer les Alpes pour faire valoir des droits surannés sur l'Italie. Il se contentait, pour réserver l'avenir, d'y nommer comme lieutenant en Lombardie Mathieu Visconti qui s'était emparé du pouvoir dans la forte ville de Milan, et comme lieutenant en Toscane, un seigneur bourguignon, Jean de Chalon. Il ne renonçait pas non plus à aller peut-être un jour se faire couronner empereur à Rome comme ne l'avait pu faire Rodolphe de Habsbourg, et il avait reçu des promesses de concours et d'argent de l'évêque de Trèves et de l'Angleterre; mais il ne demandait pas la confirmation de son élection à la cour de Rome où Boniface VIII commençait alors son pontificat célèbre par ses ambitions et ses malheurs. Originaire d'un pays qui n'était pas éloigné des limites occidentales de l'Allemagne et attaché par d'anciens liens aux princes d'empire qui touchaient à cette frontière, Adolphe de Nassau était plus préoccupé des progrès faits par la monarchie française sur l'ancien territoire impérial, en Franche-Comté, dans le Barrois et dans le Hainaut, sur l'Escaut, et contre lesquels Rodolphe de Habsbourg n'avait qu'assez mollement protesté. Dès l'année 1292, en effet, Adolphe de Nassau, s'il faut en croire la chronique de Saint-Denis, se plaignant des empiètements du roi de France, Philippe le Bel, avait manifesté l'intention de les arrêter; et il y était encouragé par quelques-uns des voisins de celui-ci. Le comte de Hainaut, Jean d'Avesnes, entre autres, avait invoqué son secours contre les habitants révoltés de Valenciennes, soutenus par Philippe. Adolphe de Nassau avait fait citer les bourgeois de la ville devant son tribunal ; mais une démonstration française avait suffi pour amener Jean d'Avesnes à faire la paix avec le roi de France en lui payant 40,000 livres. Néanmoins, en 1293, Adolphe rendait contre ceux qui usurpaient les terres d'empire, un

rescrit comminatoire et, par l'entremise du duc de Brabant et de Lorraine, grand prévôt des pays entre Rhin et Moselle, nommé aussi Jean, il faisait alliance avec le comte de Flandre, Guy, adversaire du roi de France. Il se fit aussi, la même année, prêter hommage par le comte palatin de Bourgogne, Otto, en lui garantissant la possession des fiefs qu'il tenait de l'empire. Enfin, il avait recherché l'alliance d'un ennemi autrement redoutable de Philippe, Édouard Ier d'Angleterre, au moment où celui-ci, vaincu en Guyenne, avait pris la résolution de transporter au Nord, par la Flandre, la guerre contre la France ; et, en effet, après avoir obtenu la promesse de 100,000 marcs de ce riche souverain, pour acquitter ses dettes aux électeurs ou conquérir la Thuringe, Adolphe de Nassau avait envoyé le comte *de Hollande* conclure en son nom, à Dordrecht, avec Édouard Ier, une alliance offensive et défensive qui fut confirmée à Westminster en octobre 1293, au risque de se faire accuser par le pape Boniface VIII de se mettre, lui empereur, au gage d'un roi étranger.

C'est encouragé par cette alliance qu'Adolphe de Nassau écrivit à Philippe le Bel une lettre où il revendiquait arrogamment tous les territoires d'empire usurpés par celui-ci, et s'attira cette courte réponse passablement insolente du roi de France : « Trop Allemand, *nimis germanice* ». Les relations devenaient de plus en plus mauvaises entre ces souverains. Le roi d'Angleterre ayant demandé au comte de Flandre, Guy de Dampierre, la main de sa fille pour un de ses fils, Philippe le Bel mit obstacle à ce mariage en attirant la jeune princesse à Paris pour l'y retenir. Enfin, en 1295, Édouard Ier d'Angleterre, à force de livres sterlings dont les princes allemands étaient fort avides[1], enga-

[1] Voir Alfred Leroux : *Recherches sur les relations politiques de*

geait contre Philippe, outre le comte de Flandre, l'archevêque de Cologne, les comtes de Hollande et de Gueldre, Jean le Pacifique, duc de Brabant, à qui il promit sa fille pour son fils, le comte de Bar et même celui de Savoie ; et Adolphe de Nassau, de retour de Thuringe, et encore sous l'impression de l'insolente réponse de Philippe le Bel, lui fit porter son défi. Le roi de France, plus prudent cette fois, feignit la surprise et envoya demander à l'empereur s'il était bien réellement l'auteur de cette bravade, auquel cas il était prêt à lui rendre raison. Philippe le Bel avait pris ses précautions. D'abord, il enlevait à Adolphe de Nassau l'hommage du comte palatin de Bourgogne, Otto, en demandant la fille du comte pour un fils de France, Philippe de Poitiers, avec tous les pays qu'il tenait en fief de l'empire comme douaire, par un traité signé à Vincennes, 2 mars 1295. Enfin il envoya sur les frontières de l'Est et en Allemagne, des agents qui, avec de l'argent, détachèrent du souverain allemand ou gagnèrent le duc de Lorraine, le duc de Luxembourg, le comte de Hainaut, le comte de Flandre, le duc de Savoie, et même, dans l'empire, le duc Albert d'Autriche, ancien compétiteur d'Adolphe de Nassau, qui était alors en querelle avec l'archevêque de Salzbourg soutenu par celui-ci. La guerre des tournois français contre les sterlings anglais tournait en faveur de Philippe le Bel.

Les deux alliés d'Allemagne et d'Angleterre avaient eu d'ailleurs, chez eux, trop à faire pour combiner en 1295 une attaque contre la France ; et le pape Boniface VIII, qui cherchait toutes les occasions de prendre de l'importance,

la France avec l'Allemagne (1292-1378), Bibliothèque des hautes études ; et Boutaric : *Histoire de Philippe le Bel.*

avait offert sa médiation, et envoyait à Adolphe, comme à Philippe le Bel, des cardinaux qui déterminèrent des trêves plusieurs fois renouvelées. Lors même que, en 1296, Édouard, qui soulevait contre le roi de France Guy de Dampierre, voulut entraîner Adolphe à de nouvelles hostilités par un nouvel envoi d'argent, la défaite du comte de Flandre et de quelques comtes allemands ses alliés par le comte d'Artois, et la prise de Lille sur les Flamands suffirent pour le faire tenir tranquille, au point qu'il n'obtint pas grand chose en 1297 de la médiation reprise par le pape Boniface VIII. Tandis que, en effet, les rois de France et d'Angleterre concluaient un traité de réconciliation qui remettait les choses en l'état d'avant la guerre, l'archevêque de Trèves, Bohémond, qui avait été envoyé au congrès de paix pour représenter les intérêts de l'empire, n'obtint rien (1298) qu'une déclaration platonique qui exhortait les deux souverains de France et d'Allemagne à se contenter de leurs frontières réciproques, et une invitation à Adolphe de venir se faire couronner à Rome. Mais Adolphe de Nassau était déjà alors tombé dans des affaires qui devaient le forcer à se contenter de cet arbitrage.

Les succès au dedans et les échecs au dehors de la politique d'Adolphe lui avaient fait également des ennemis. Les princes qui l'avaient élevé lui reprochaient en général de leur préférer des hommes de l'ordre des chevaliers. En particulier, l'archevêque de Mayence était mécontent des agissements du roi, dans la Thuringe, où il avait des droits et des intérêts, et même, tout près de lui, où celui-ci avait fortifié sa résidence d'Idstein; et il ne se cachait pas pour répéter que, au besoin, il avait bien encore « un empereur dans sa poche ». Le nouvel archevêque de Cologne était peu satisfait, ainsi que les comtes de Brabant,

de Juliers et autres, ses voisins, du recul de l'empire sur la frontière française. Enfin une expédition qu'Adolphe avait faite contre la ville de Colmar avait mécontenté la grosse ville de Strasbourg et quelques autres. Ce qu'il y avait de plus grave, Adolphe cherchait à disputer à Albert d'Autriche la conquête faite par son père. Il avait demandé à Venceslas, fils d'Ottokar de Bohême, au commencement de son règne, la main de sa fille pour son fils Ruprecht (Robert), et lui avait cédé des villes comme Chemnïtz, Zwickau et Ægra qui faisaient partie du douaire promis, et non donné, par Rodolphe à sa femme. Et ce roi, tenant ces villes d'Adolphe, se croyait autorisé alors à réclamer, selon un traité précédent, du duc Albert, la partie de l'Autriche située au bord du Danube. Adolphe complotait donc avec lui, au moins, de reprendre justement à Albert cette partie de la rive gauche du Danube et entretenait sans cesse sous main les résistances en Autriche de l'archevêque de Salzbourg, des seigneurs d'Autriche et de Styrie et les mauvaises dispositions du duc de Bavière, Otto. Il n'était pas jusqu'en Suisse où il ne rendît le gouvernement difficile aux Habsbourg en protégeant leurs ennemis des petits cantons.

Mais ce n'était pas un adversaire à dédaigner que l'héritier de Rodolqhe de Habsbourg. Il n'était pas seulement un maître rigide et impérieux chez lui. On le connaissait, dit un chroniqueur, comme « un homme ayant foi en Dieu et dans les hommes, habile à la guerre et de bonnes mœurs ». Il savait aussi au besoin céder, se ménager des alliés et des amis. S'il imposa la paix à son adversaire, l'archevêque de Salzbourg, quï céda d'ailleurs bientôt sa place à un de ses partisans, il faisait les concessions nécessaires à ses sujets d'Autriche et de Styrie et s'attachait dans la Carinthie et le Tyrol les fils de Meinhardt qu'Adolphe ne voulait point

reconnaître. En Suisse, il apaisait les guerres entre l'évêque de Constance, l'abbé de St-Gall et Zurich ; il regagnait par des concessions le duc de Bavière, et se faisait des amis en Souabe et dans le Wurtemberg. Enfin, comprenant que l'allié le plus redoutable d'Adolphe contre lui serait le roi de Bohême Venceslas, il profitait de l'influence qu'avait sur celui-ci sa femme, Guta, fille de Rodolphe, pour se le rattacher. Déjà Venceslas avait porté son ambition du côté des contrées slaves du Nord et de l'Est, en Silésie et en Pologne ; la prise de possession par Adolphe de Nassau de la Misnie l'avait mécontenté. Albert fit luire aux yeux de Venceslas l'espoir de recueillir la succession de la famille de Wettin si disputée en Thuringe et en Misnie. C'étaient de précieux dédommagements et tout à fait à la convenance du roi de Bohême qui commençait, sur les frontières de son royaume, le système d'agrandissement que devait poursuivre plus tard le roi de Bohême et empereur Charles IV. En même temps, Albert ramenait à lui ses deux autres beaux-frères de Brandebourg et de Saxe, que les entreprises d'Adolphe de Nassau en Thuringe et en Misnie avaient effrayés, et il s'attachait plus particulièrement Otto le Long, du Brandebourg, en donnant au fils de celui-ci, Hermann, sa fille Anna. Les grands comme les petits étaient au plus offrant.

Bref, le fils de Rodolphe, Albert, profita de la solennité du couronnement de Venceslas pour se réunir à un grand nombre de princes, à Prague, en 1297, et jeter les bases d'une coalition contre Adolphe. La cour bohémienne et la ville de Prague avaient repris l'éclat des temps d'Ottokar. On bâtit dans la ville un palais en bois pour ces hôtes de distinction. L'archevêque de Mayence, Gérardt d'Eppenstein, à qui appartenait le droit de couronner et de sacrer Venceslas, le margrave de Brandebourg, le duc de Saxe et

de Brunswick, Frédéric le Mordu de Misnie et son frère, le landgrave de Hesse, des seigneurs de Pologne et de Silésie, l'archevêque de Magdebourg, les évêques de Bâle et de Constance étaient présents. Au jour de la Pentecôte, l'archevêque de Mayence posa sur la tête de Venceslas, dans l'église de Saint-Vit, une couronne qui pesait 2,000 marcs d'argent. Le vin coulait des fontaines sur les places publiques. C'était une imposante assemblée qui comptait la majorité des électeurs et où brillait surtout, par sa nombreuse suite, Albert d'Autriche. Nul doute qu'au milieu des fêtes brillantes pour lesquelles Venceslas prodigua l'argent, Albert, en entendant les plaintes élevées contre le spoliateur de la Thuringe et de la Misnie, contre les progrès de la France dans l'empire et l'alliance honteuse faite avec l'Angleterre, ne comprît avec quelques princes réunis l'opportunité et la facilité peut-être d'enlever l'empire à Adolphe qui avait mécontenté presque tout le monde. Quelques-uns d'entre les princes se réunirent avec Albert encore une fois avant de se séparer à Cadan où se trouva même l'archevêque de Mayence. Albert contrecarrait la politique d'Adolphe, même au dehors ; car, au moment même où celui-ci rassemblait quelques troupes sur le Rhin pour prêter main-forte au comte de Flandre, allié de l'Angleterre, il recherchait l'alliance du roi de France, Philippe le Bel, et poursuivait auprès de lui la demande d'une fille de France pour son fils du nom de Rodolphe.

La lutte était inévitable : tandis qu'Albert se ménageait de si puissantes alliances, Adolphe, non content de lui disputer la noblesse souabe, cherchait, en profitant de deux recès de l'empereur Frédéric II, qui avait déclaré les villes suisses forestières d'Uri et de Schwitz terres d'empire et soumises à son bailliage, à lui disputer ces domaines suisses. En l'an-

née 1291, ces deux cantons s'étant adjoint celui d'Unterwald, avaient formé entre eux, comme cela arrivait souvent, une ligue de défense commune. Adolphe de Nassau en profita pour renouveler solennellement en leur faveur (1297) les franchises déjà obtenues de l'empereur Frédéric II, qui les rendaient indépendants de la maison d'Autriche, et menaça davantage celle-ci, en faisant alliance avec le duc de Savoie, avec la ville de Zurich et l'abbé de Saint-Gall, pour empêcher son rival d'avoir facilement recours, comme son père, au service des petits chevaliers d'Argovie et de Thurgovie ou des évêchés de Constance et de Bâle arrivés entre les mains de ses amis. L'Allemagne semblait déjà divisée en deux partis. Avec Albert, le roi de Bohême Venceslas, le margrave de Brandebourg, Hermann, le duc Albrecht de Saxe, les évêques de Bâle et de Constance, les comtes souabes de Zollern et de Hohenberg, les chevaliers d'Alsace et de Thurgovie; avec Adolphe, le comte palatin, le duc de Bavière et l'électeur archevêque de Trèves, Bohémond, enfin de nombreux seigneurs de petite noblesse, *Frei-herren* de Souabe, des villes, comme Augsbourg, Fribourg en Brisgau, Worms, Spire, l'abbé de Saint-Gall et les petits cantons suisses. L'archevêque de Mayence, Gérardt, qui était le personnage le plus important de l'empire, hésitait encore, quoiqu'il ne cessât de réclamer d'Adolphe l'exécution des promesses faites avant son couronnement, et qu'il eût fini par rompre presque toute relation, même administrative, avec lui. Le nouvel archevêque de Cologne, Vicbolt, successeur de Siegfried, en faisait autant, non qu'il fut mécontent comme son prédécesseur, mais parce qu'il était en querelle avec ses bourgeois. Lequel des deux adversaires commencerait la lutte?

Des deux adversaires, Albert d'Autriche était évidemment l'homme d'action. En février 1298, il rassemble à Vienne, sous prétexte du mariage du fils de Venceslas, du même nom, avec Élisabeth, fille d'André IV, de Hongrie, une cour brillante de princes et d'évêques, la plupart ses partisans. Pour gagner complètement Venceslas, il lui promet la Misnie, lui garantit Ægra, Chemnitz, Zwickau et Weiden en Bavière, et lui constitue une sorte d'indépendance de l'empire. Celui-ci écrivit à l'archevêque de Mayence et lui donna plein pouvoir, s'il convoquait une diète électorale, pour élire Albert. Le margrave de Brandebourg et le duc de Saxe firent plus. Ils se rendirent de leur personne à Mayence pour décider l'archevêque Gérardt. C'était pour celui-ci une belle occasion de constituer le gouvernement oligarchique des princes laïcs et ecclésiastiques qu'il avait rêvé ; sur la promesse de l'archi-chancellerie de l'Empire et de la confirmation des libertés de son Église, il convoqua une diète à Francfort pour le 1er mai et invita Adolphe de Nassau et Albert à y comparaître pour exposer leurs différents. Albert avait sous la main les deux évêques de Bâle et de Constance, le comte de Wurtemberg qu'il avait regagné, les évêques de Haguenau et de Frisingen, qui lui étaient dévoués. Le duc Otto de Bavière pouvait empêcher dans ses États le passage d'Albert. Celui-ci, par l'entremise du comte de Hohenberg le circonvint, et s'il n'obtint pas sa neutralité à force de concessions et d'argent, il le décida au moins à une conduite fort douteuse, à fermer le yeux sur sa marche. Le tout était pour Albert d'arriver jusqu'à Francfort ; il comptait surtout sur l'appui des évêques de son parti. Adolphe, de son côté, pour l'empêcher d'arriver, comptait sur l'armée qu'il avait alors rassemblée contre la France, sur Rodolphe, palatin de Bavière, sur

la petite noblesse de Franconie et du Rhin, à laquelle il prodiguait les promesses d'argent, garanties par les biens et revenus de l'empire, sans crainte de le ruiner. C'est dans ces conditions que la guerre commença.

En mars 1297, Albert quitta l'Autriche avec ses troupes autrichiennes, bohémiennes et hongroises, et, par Passau, il arriva à Augsbourg. Rejoint là par Henri de Carinthie qui lui était dévoué, il se dirigea vers Ulm pour atteindre Stuttgardt et la vallée du Nekar. Adolphe, à la tête de ses partisans, l'avait devancé et occupait fortement cette bonne position. Albert, changeant alors de dessein, revint vers le Midi, et traversa les terres de l'évêque de Constance pour atteindre le Rhin. Il était à peine à Waldschutt que son adversaire occupait encore bonne position à Colmar et ravageait les terres de l'évêque de Strasbourg, déclaré contre lui. En même temps, par malencontre, un de ses plus chauds partisans et chevalier de renom, de la famille des Zollern, Albert de Hohenberg, se dirigeant aussi à travers la basse Souabe vers le Rhin, tombait à Oberdorff au milieu d'un parti de Bavarois qui l'avait attaqué, et succombait en combattant. C'était d'un effet moral fâcheux pour la cause d'Albert ; et, au milieu de ces marches et de ces contremarches, la date fixée pour la réunion de la diète de Francfort était passée. Inquiet, l'archevêque de Mayence avisa cependant Adolphe et Albert, de la part des princes décidés à maintenir la paix, que la diète qui y devait pourvoir était remise au 15 juin, à Mayence. Lequel des deux adversaires y arriverait le premier? De là, dépendait sans doute le succès. Ce fut dans cette circonstance que le duc d'Autriche montra toute sa supériorité militaire. Tandis qu'Adolphe perdait son temps en Alsace au siège de petites places comme Ruffach, Albert, dans la Forêt-Noire,

descendit la Treisam en vue de Fribourg en Brisgau et, derrière le petit torrent de l'Elz qui le couvrait, arriva jusqu'à Rheinau, passa le Rhin, se trouva le 10 mai sous les murs de Strasbourg, dont l'évêque lui était dévoué, se ravitailla, lança une flottille de provisions sur le Rhin, traversa sans obstacle le Palatinat, qui était cependant mal disposé, et, le 20 juin, établit son camp sous les murs de Mayence. Il avait tourné son adversaire qui, avec une armée découragée, atteignait avec peine Worms, tandis que l'archevêque de Mayence, sans se prononcer encore, remettait l'ouverture de la diète au 23 juin.

Le margrave de Brandegourg, le duc de Saxe, le frère du comte palatin, le jeune Louis, étaient présents : l'archevêque de Cologne, le roi de Bohême avaient envoyé leurs fondés de pouvoirs; l'archevêque de Trèves ne bougeait; Otton de Bavière était hostile. Un grand nombre de comtes et de seigneurs, comme dans les anciens temps, étaient venus pour prendre part à la procédure. Inutile de dire qu'Adolphe ne voulait ni ne pouvait peut-être se présenter. On répandait le bruit tantôt que le pape Boniface VIII, sollicité par Albert, avait déclaré Adolphe indigne du trône, tantôt, au contraire, qu'il l'avait invité à venir se faire couronner à Rome. Les électeurs et les princes présents résolurent d'enlever au Saint-Siège un jugement qu'il avait quelquefois prononcé et se hâtèrent de procéder contre Adolphe. Le duc de Saxe, prenant la parole devant l'assemblée réunie dans l'église de Saint-Martin, lut un acte d'accusation qui portait sur sept chefs principaux : parjure, refus de se rendre à la sommation de la diète, acceptation d'argent du roi d'Angleterre, violation de ses promesses et des droits des princes ; violences exercées contre l'Église et les couvents, prévarications et insouciance du maintien

de la paix publique. Là-dessus, au pied de l'autel, devant l'assemblée, l'archevêque de Mayence, après en avoir appelé à la justice de Dieu, « qui ne fait pas de différence entre les grands et les petits, et à la nécessité de la paix entre les hommes », comparant la conduite du roi à l'entêtement de Pharaon, exposa en détail les méfaits privés et publics d'Adolphe : son mépris des libertés et droits ecclésiastiques, ses actes de simonie, ses parjures, les atteintes portées par lui aux droits des princes ; et, en conséquence, il le déclara, quoique absent et non entendu, indigne de porter plus longtemps la couronne qui lui avait été décernée, proclama sa déchéance et délia tous ceux qui lui avaient juré fidélité ainsi que lui-même de leur serment.

La première scène de cette tragi-comédie était achevée. Le lendemain, le duc de Saxe, un des beaux-frères du duc Albert, chargé de la procuration des deux autres électeurs, beaux-frères également de celui-ci, voulurent brusquer les choses. Il y avait grande foule à Mayence; devant le dôme, sur une grande place publique, le duc de Saxe proclama Albert, duc d'Autriche et de Styrie, seul digne du trône, protecteur du droit et de la paix, tandis que les cloches sonnaient à grande volée et au milieu des acclamations populaires. Des émissaires répandirent un manifeste en ce sens; quelques-uns se rendirent en même temps au camp d'Albert à Alzei, où ses soldats lui firent une ovation comme cela se pratiquait autrefois en Germanie. « Dieu me soit en aide », aurait dit Albert. Cette élection tumultuaire était encore plus illégale que la déchéance d'Adolphe. L'archevêque de Mayence n'avait pas pris part à cette seconde scène. Albert s'est excusé lui-même depuis, auprès du pape, d'avoir pris alors le titre de roi des Romains, sur la nécessité d'encourager ses partisans. L'archevêque

de Mayence ne se rendit lui-même au camp autrichien, que décidé à provoquer une élection régulière dans laquelle on pourrait faire ses conditions. Quant à Adolphe, il menaça de mort le premier qui lui annonça sa déchéance.

L'épée devait décider entre les deux adversaires. Adolphe était brave de sa personne et avait grande confiance dans la chevalerie qui était avec lui. Sans attendre des secours que les villes pouvaient lui envoyer, il voulut empêcher Albert, dont l'armée était inférieure, de s'échapper par le Rhin en Souabe et prit avec sa chevalerie lourdement armée la vieille voie romaine qui va de Kaiserslautern à Worms, par-dessus le plateau de Hasenbuhl pour entrer dans la vallée de Gœllheim, entourée de hauteurs. Il espérait qu'Albert n'avait pas encore tout son monde sous la main; mais celui-ci occupait en avant de Gœllheim, sur le Hasenbuhl, le couvent de femmes de Rosenthal et un autre village. Adolphe ne se résolut pas moins, le 1er juillet, à emporter Hasenbuhl et à forcer le passage. Les deux ducs de Bavière commandaient les Bavarois, en avant-garde ; lui-même conduisait ensuite les Souabes ; derrière marchaient les Alsaciens du Haut-Rhin ; ces trois corps étaient à la file. Albert, avec les Carinthiens commandés par leur jeune duc, aimé des dames et des poètes, commandait lui-même les Autrichiens, les Hongrois et les Bohémiens ; des Franconiens et d'autres Souabes étaient derrière. Les deux armées marchaient sous une bannière semblable, croix blanche sur fond rouge. Albert avait donné ordre aux siens de résister sur leur position et de n'attaquer l'ennemi que s'ils pouvaient l'entourer, les archers devant, les cavaliers armés de petits poignards pour frapper les chevaux, en flanc. Le matin du 2 juillet, les Bavarois avec leurs ducs commencèrent l'assaut du Hasenbuhl contre les Carin-

thiens qui reculèrent lentement pour les attirer. Adolphe s'engageait à la suite lorsque les Carinthiens firent halte, donnant aux autres le temps d'arriver sur les flancs des assaillants. Quand le combat d'homme à homme commença, la chaleur était brûlante. Le porte-bannière étouffa dans son armure, emporté par son cheval furieux qui répandait partout la terreur. Les chevaliers des deux armées cherchaient à s'atteindre pour rompre leurs lances ou frapper de la hache; ce n'était plus une bataille régulière, mais une mêlée de duels où chacun voulait surtout se faire jour vers le roi ou le duc qui commandaient. Albert avait donné l'ordre de lui amener Adolphe mort ou vif et avait revêtu plusieurs de ses chevaliers d'armures semblables à la sienne, pour attirer ou tromper l'adversaire. Au milieu du cliquetis des lances, des épées et des haches d'armes, Albert, toujours en avant sous son armure dorée, accompagné de chevaliers autrichiens, rencontre Adolphe qui, après la chute d'un de ses chevaux, était remonté sur un autre, la visière levée pour respirer, assez mal escorté d'ailleurs. Le combat commença entre les deux groupes. Adolphe et Albert se trouvèrent en face : « Tu mourras de ce coup », aurait dit Albert en poussant sa lance au visage d'Adolphe, qui fut atteint au-dessus d'une arcade sourcilière. On sépara les deux adversaires, mais on combattait encore autour ; les deux rhingraves de Stolzenberg culbutèrent alors Adolphe, le tuèrent au milieu de sept cadavres, et firent prisonnier son fils qui combattait auprès de lui. La nouvelle répandue, les deux ducs bavarois quittèrent le champ de bataille. Albert ordonna à ses cavaliers hongrois de couper la retraite aux fuyards et on fit un grand nombre de prisonniers. Lui-même, accompagné de l'archevêque de Mayence, trouva le cadavre d'Adolphe et donna l'ordre de

le transporter au couvent de Rosenthal. L'archevêque ne put retenir ses larmes en disant : « C'était un brave cœur qui animait ce corps. — Vous resterez, lui dit Albert, à mes côtés, jusqu'à ce que mon affaire soit terminée. »

Albert tenait maintenant à être régulièrement élu. Arrivé à Francfort, il déclara qu'il n'admettait pas l'élection précédente et le fit si impérieusement que, trois jours après, les électeurs obtempérèrent à son désir (27 juillet), et que, le 28 août, l'archevêque de Cologne le couronna solennellement à Aix-la-Chapelle. Mais un exemple funeste avait été donné, pour l'avenir de l'empire nouvellement restauré. Les électeurs qui avaient déjà plus d'une fois usé de leur privilège électoral pour ruiner la couronne en détail par leurs exigences, venaient de montrer qu'ils ne permettraient jamais à un roi des Romains de se soustraire aux sacrifices que leur avidité imposerait à son ambition. Le refus de remplir des engagements désastreux bien plus que ses fautes avait perdu Adolphe de Nassau. Les électeurs abusèrent encore de leur règne d'un jour pour obtenir au profit de l'indépendance et de la grandeur de leurs États le plus de concessions réelles et de promesses possibles d'Albert Ier. Celui-ci ne se fit faute de promettre et de s'engager, quitte à ne point tenir ou à reprendre ce qu'il donnerait, s'il devenait le plus fort. Tout ce qu'Adolphe de Nassau avait promis aux électeurs, il l'accorda et même davantage. Ainsi, par exemple, à l'archevêque de Mayence, les revenus de la douane de Boppard, à celui de Mayence, ceux de Kaiserswerth, au roi de Bohême la lieutenance de la Misnie. Déjà l'égoïsme, la corruption, la mauvaise foi présidaient à la constitution même de l'empire et y engendraient une cause permanente d'affaiblissement, de guerre et de ruine qui ne pouvait manquer de

faire à la longue de la puissance impériale et de l'unité politique de l'Allemagne un vain mot.

II. — Élection et règne d'Albert Ier d'Autriche (1298-1308)

L'extérieur et le caractère d'Albert d'Autriche n'avaient rien qui put prévenir en sa faveur. Les électeurs n'avaient accepté ses ouvertures que pour renverser Adolphe. Sa physionomie dure qu'un œil de moins, perdu en comprimant une révolte, gâtait encore, une carrure puissante, mais sans grâce, n'annonçaient que trop son humeur tyrannique, son esprit de ruse, son caractère impitoyable, son indomptable énergie. Sa conduite de prince dans ses États patrimoniaux devait faire prévoir celle qu'il tiendrait à la tête de l'empire. En Autriche, en Suisse, en Souabe, partout où il avait des possessions, il n'avait pas seulement tenu dans la plus rigoureuse obéissance ses vassaux et ses sujets; il avait partout essayé de s'agrandir aux dépens de ses voisins ou même de l'empire. Achetant, usurpant, retenant des biens, fiefs, droits sur les évêques, abbés ou gens de petite noblesse, transformant ou tentant de transformer ses droits de prévôtés et bailliages impériaux en seigneuries directes, sous le faible Adolphe, il avait arrondi, immédiatisé, nivelé ses États héréditaires. Chef de l'empire, il devait chercher à échanger ses droits suzerains sur toute l'Allemagne en une autorité réelle et héréditaire qui rapprocherait l'empire d'une vraie monarchie. La première grande diète qu'il tint à Nuremberg, en septembre, le fit bien connaître. Il y avait là quatre archevêques, seize évêques, quinze princes laïcs, trois cent soixante comtes et *Freiherren* avec six mille cinq cents chevaliers. Il tint à

ce que tous les princes laïcs présents s'acquittassent de leur office au banquet qui suivit le couronnement de sa femme Élisabeth. Le roi de Bohême, Venceslas, fit, ayant la couronne en tête, office d'échanson. Albert investit ses trois fils de l'Autriche, de la Styrie et de la Carniole. En revanche, il confirma toutes ses promesses. Mais, au milieu de la fête, la veuve d'Adolphe étant venue se jeter aux genoux de la nouvelle impératrice, pour obtenir de son époux la liberté de son fils fait prisonnier, le nouvel empereur fut inflexible ; le jeune homme, il est vrai, s'échappa peu après des prisons de l'archevêque de Mayence.

Les circonstances ne semblaient point très favorables d'abord à l'ambition d'Albert. Il déploya une habileté qui les changea promptement à son avantage. Le pape Boniface VIII rêvait, dans un temps moins opportun, l'ancien rôle des Grégoire VII et des Innocent III; il refusait de reconnaître l'élection du vainqueur d'Adolphe dont il avait été le partisan, et il prêtait ainsi un point d'appui à toutes les résistances possibles. Albert, qui avait recherché déjà l'alliance du roi de France, Philippe le Bel, également en conflit avec le pape, envoya à celui-ci des ambassadeurs sous prétexte de régler les différends que les incidents de frontières sur la Meuse et l'Escaut avaient fait naître entre l'empire et la France. Ceux-ci rencontrèrent à Strasbourg, 5 septembre, des envoyés de Philippe le Bel. Ils ménagèrent entre les deux souverains une entrevue qui eut lieu à Quatre-Vaux, sur les confins des deux États. Albert, avec les quatre électeurs du Rhin, était à Toul ; Philippe, à Vaucouleurs. Des conflits de frontière, les négociations passèrent bientôt à des pourparlers sur une alliance et un mariage. Les deux souverains sentaient le besoin d'une étroite union d'abord contre le pape, ensuite au besoin contre leurs

sujets. Déjà les électeurs ecclésiastiques surtout commençaient à se défier de celui qu'ils avaient élu Ils ne pouvaient s'opposer au mariage projeté entre la sœur du roi, Blanche, et le fils aîné de l'empereur, Rodolphe, duc d'Autriche. Mais ils se montraient difficiles sur le règlement des questions de frontière. L'archevêque de Mayence surtout ne ménageait pas les embarras à son souverain qui alla jusqu'à refuser les frais d'entretien à sa suite. Albert sacrifia aisément à Philippe les points contestés sur les limites franco-allemandes et finit par convenir de les laisser à juger à une commission mixte. Mais les deux princes se jurèrent une alliance offensive et défensive contre quiconque attaquerait l'un d'eux.

A quelles conditions ? Selon des bruits qui se répandirent à cette époque, Albert aurait voulu que Philippe l'aidât à rendre la couronne d'Allemagne héréditaire dans sa famille, et il parla un instant de restaurer en faveur des nouveaux époux l'ancien royaume de Bourgogne, entre la France et l'Empire, et de céder à la France tout le territoire de la Meuse au Rhin. La promesse de faciliter à la maison de Habsbourg cette hérédité de la couronne dont les rois de France étaient déjà en possession, eût été le prix de cet arrangement. Ce bruit est au moins un témoignage de l'importance que prenait la monarchie française en Europe. Rien ne pouvait cependant déplaire davantage aux électeurs et les disposer plus à soutenir dans ces circonstances les réclamations du pape Boniface VIII contre Albert : « Je ferai retentir de ce cor le nom d'un autre empereur », disait déjà le puissant archevêque électeur de Mayence, aussi habile à varier ses mots que sa politique. Les deux souverains se séparèrent sans conclure définitivement autre chose que le mariage qui fut célébré entre Rodolphe

et la princesse française, Blanche, peu de temps après, à Paris. Mais cette entrevue sema des germes de division entre l'empereur et ses électeurs.

C'étaient surtout les droits de péage sur le Rhin qu'Albert, après Adolphe, avait aliénés particulièrement aux archevêques de Cologne et de Mayence qui les mettaient aux prises. Albert avait promis de les céder. Mais, sûr de plaire à toutes les villes commerçantes du fleuve, pour qui ce droit était bien moins gênant entre les mains de l'empereur qu'entre celles des princes, il avait déclaré abolis tous les péages seigneuriaux établis depuis la mort de Frédéric II. Cette abolition donnait lieu sur la distribution des péages à des discussions qui pouvaient durer longtemps. Le comte palatin aussi en était mécontent; enfin, le roi de Bohême, dont la femme, sœur d'Albert, venait de mourir était déjà moins sûr. Il y avait là déjà des mécontentements dont Albert ressentit le contre-coup quand il voulut agir comme chef de l'empire en Hollande où s'élevait un conflit de succession dont il voulait profiter. Le petit-fils du roi Guillaume de Hollande était mort sans enfants ; son neveu, Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, soutenu par le parti français, et Guy de Dampierre, comte de Flandre, appuyé par les Anglais, se disputaient l'héritage qui se composait de la Hollande, de la Néerlande et de la Frise. C'était une occasion pour Albert de tirer de là quelque chose pour lui, en faisant intervenir les droits impériaux. Cette raison lui avait fait abandonner assez rapidement l'entrevue de Quatrevaux. Au risque de mécontenter le roi de France, il contesta les droits du comte de Hainaut, comme venant d'une ligne féminine, et se mit en devoir d'entrer dans le pays contesté pour en prendre possession (juillet 1300); mais, pendant ce temps, le roi de France

avait fait prisonnier Guy de Dampierre et ses fils et occupé la Flandre. Il n'en fallait pas davantage pour retourner du côté de Jean d'Avesnes, l'archevêque de Cologne et le duc de Gueldre, qui était cependant bailli du roi des Romains dans la Frise. Albert, trahi, ne continua pas l'expédition commencée ; il entra en pourparlers avec le comte de Hainaut, qui resta maître du territoire contesté, mais résolut de venger son échec sur les électeurs ecclésiastiques qui étaient la cause de sa déconfiture.

L'archevêque de Cologne, Vicbolt, n'était pas seul, en effet, la cause de cet échec. Déjà l'archevêque de Mayence et le nouvel archevêque de Trèves, frère d'Adolphe de Nassau, Ditrich, encouragés par le pape, avaient résolu de déposer Albert à son tour. A Heimbach, sur le Rhin, entre Backarach et Bingen, ils cherchaient à s'entendre avec le comte palatin Rodolphe et avec un envoyé du roi de Bohême, pour choisir un autre empereur. Mais Albert était un plus habile politique qu'Adolphe de Nassau. Après avoir préparé le terrain, le 7 mai 1301, il lance un manifeste aux bourgmestres, échevins et bourgeois de Cologne, de Mayence, de Trèves, Worms, Spire, Strasbourg, Bâle, Constance, pour les solliciter de faire entre eux des ligues contre les détenteurs injustes des péages ; il engage les comtes de Juliers, Clèves, Berg et les *Freiherren* à aider les bourgeois dans leurs résistances et, à la tête d'une petite armée de comtes et de seigneurs du palatinat, vient faire en été le siège de la ville de Bingen, dont la prise, après un siège assez long, lui ouvre la route du Rhin. L'archevêque de Cologne se soumet en mars 1302 ; une foule de châteaux huchés sur les hauteurs qui bordent le Rhin sont emportés d'assaut et détruits. En automne, il est devant Cologne, où les bourgeois donnent la main à ses soldats. L'archevêque

livre son château fort de Rolandseck et renonce aux péages. Les comtes de Juliers et de Berg forcent l'archevêque électeur de Trèves à faire la même soumission. Les trois électeurs ecclésiastiques restituent les biens impériaux. Les villes jurent entre elles une paix publique et obtiennent l'autorisation de compter les habitants de leur banlieue (phalburger) parmi leurs bourgeois. La navigation du grand fleuve est libre de tout péage seigneurial. Le comte palatin lui-même, que les électeurs ecclésiastiques avaient conjuré de juger la querelle entre eux et Albert, en voyant tomber au pouvoir d'Albert les villes de Wislock et de Weinheim, et celles de Francfort, de Friedberg, de Wetzlar entrer dans la ligue des villes du Rhin, ne conteste plus le pouvoir du nouvel empereur, et il livre plusieurs châteaux forts sur le Lech et le Danube pour lui garantir son obéissance.

Albert s'assura alors, contre les princes, du pape Boniface VIII qui affectait toujours de le traiter de duc d'Autriche, avec autant d'adresse qu'il avait déployé d'énergie contre les électeurs. La querelle entre Boniface VIII et Philippe le Bel était arrivée à un point qui faisait désirer au premier quelque appui. Le roi de France faisait commencer contre Boniface le procès qui devait le mener à tant de violences contre le Saint-Père. L'affaire de la Hollande, où les deux souverains de France et d'Allemagne s'étaient trouvés presque en conflit, avait relâché déjà leur étroite alliance. Le pape, de son côté, n'était pas non plus satisfait en Allemagne des électeurs qui avaient refusé de lui soumettre l'élection de crainte de se dessaisir de leurs droits en sa faveur. Albert mit à profit toutes ces dispositions du pontife. Après échange réciproque de quelques envoyés, Albert, sans souci des droits qu'il pouvait ainsi

autoriser un jour, reconnut que le Saint-Siège, ayant transporté l'empire des Grecs aux Germains, avait le droit de faire les rois des Romains empereurs, et que ceux-ci tenaient de lui leur pouvoir temporel ; il confirma toutes les concessions de son père Rodolphe à l'Église, en Italie, et promit de défendre envers et contre tous la primatie, les droits et privilèges de Rome. En retour, Boniface VIII déclara son élection valide avec les mots *eum in regem Romanorum assumemus*, et le proclama roi des Romains, futur empereur, en se réservant d'examiner et corriger les défectuosités des élections futures. Pour désintéresser complètement le pape des affaires allemandes, Albert mit ainsi complètement en oubli sa première alliance avec le roi de France ; et, en obtenant du pape d'être délié de toute obligation envers les souverains étrangers, il s'engagea presque à fournir des secours au Saint-Siège contre eux et ne se montra peut-être pas éloigné d'accepter la couronne de France que lui offrait un instant la colère du pontife. Pour des avantages présents, il ne se faisait pas faute de démentir le passé et peut-être de compromettre l'avenir.

Au fond, aussi peu disposé à secourir le pape que précédemment le roi de France, dans leurs querelles, il ne s'occupait activement que de ce qui le touchait de près. Peut-être aurait-il pu, appuyé sur la petite noblesse et les villes, unir les princes par une constitution, dans des assemblées semblables à celles qui commençaient alors en Angleterre avec le Parlement, sous Édouard Ier, et en France avec les États généraux, sous Philippe le Bel. Mais, mettant surtout, comme Rodolphe, sa puissance dans ses États héréditaires, il tendait plutôt à augmenter le patrimoine de sa famille. Comme Rodolphe, il avait de nombreux enfants : six fils et cinq filles à pourvoir; la tendresse du père ai-

guillonnait l'ambition du souverain. Les succès de sa politique soutenue maintenant de la puissance impériale, dans la Suisse, la Souabe et l'Alsace avaient pourvu à l'établissement princier de deux de ses fils. Mais la Bohême et la Hongrie devinrent bientôt l'objet de l'ambition de cette maison.

Ambitions d'Albert en Hongrie et en Bohême.

Depuis le jour où Albert Ier, à l'occasion de son couronnement, avait forcé le jeune roi Venceslas, son beau-frère, à s'acquitter de ses propres mains de l'office d'échanson, une inimitié secrète divisait ces deux princes. La couronne de Hongrie les mit aux prises. Après la mort d'André III le Vénitien, dernier roi de la race d'Arpad, les Madgyars s'étaient partagés entre le fils de Venceslas II, Venceslas III, âgé de dix-sept ans, et Charles Robert, ou Carobert, neveu aussi d'Albert, comme fils de Charles II de Naples et de Clementia, fille de Rodolphe de Habsbourg. Le pape, à Anagni, fidèle aux Angevins, et Albert, fidèle à son sang, se déclarèrent pour le prétendant napolitain contre celui de Bohême. Mais les Hongrois couronnèrent le jeune Venceslas III, à Stuhlwissembourg. Albert, décidé à empêcher l'agrandissement des Prémizlides par la réunion de la Hongrie et de la Bohême qui eût singulièrement menacé la fortune des Habsbourg, rassembla des troupes en Souabe et en Alsace. Mais Venceslas II sut disposer au dehors en sa faveur Philippe le Bel, mécontent d'avoir été abandonné par Albert, et, en Allemagne, le duc Otto de la basse Bavière et le comte de Wurtemberg, Eberhard, mécontent de se voir étouffé tous les jours davantage en Souabe par la politique des fils d'Albert, si favorable à la petite noblesse, en-

fin même, en Autriche, le duc de Carinthie. Ainsi soutenu, il pénétra jusqu'en Hongrie où son fils avait déjà mécontenté les Hongrois par sa rudesse et il ramenait celui-ci de Bude, en Bohême, avec les insignes royaux en 1304, quand sa mort subite en 1305 changea tout à coup la face des choses. Le jeune Venceslas III, héritier direct de la Bohême et des droits de son père sur la Pologne, ne se sentait pas en état de lutter encore pour la Hongrie. Il s'assura la Bohême en cédant à Albert la Misnie et le pays d'Ægra, toujours contestés entre l'empire et la Bohême; et, il laissa la Hongrie au jeune Charles-Robert couronné à Agram par les Madgyars qui gardèrent le souverain favorisé par le pape et par Albert.

La mort prématurée de Venceslas III, assassiné par un chevalier thuringien quand il allait recueillir son héritage de Pologne, fut encore plus favorable aux Habsbourg. « Malheureux Thuringien, dit un chroniqueur, qu'as-tu fait ? Peut-être est-il dans les mœurs de ta race de faire périr ainsi nos derniers rois; j'en aurais plus à dire..., mais laissons Dieu punir les coupables. » La race des Prémyzlides était éteinte. Les Bohémiens se partageaient entre le duc de Carinthie, Henri, beau-frère du feu roi et le fils aîné d'Albert Ier, Rudolph. Albert résolut de profiter de l'occasion pour faire entrer la Bohême dans le domaine des Habsbourg. C'était une entreprise difficile. Il avait contre lui le margrave de Brandebourg, le duc de Saxe et Eberhard de Wurtemberg, qui voyaient avec envie ses agrandissements. Mais Albert avait disposé en sa faveur le roi de Danemark, en lui cédant le pays au-delà de l'Elbe. En 1306, il mit donc au ban de l'empire Henri de Carinthie, envahit la Bohême, entra dans Prague, et, en prodiguant l'argent, fit élire son fils Rudolph roi, et

pour légitimer ses droits, lui fit épouser la veuve de Venceslas III, Élisabeth, fille du roi de Pologne, à la place de la Française, Blanche, décédée.

Trois royaumes : la Bohême, la Hongrie et presque la Pologne étaient sous la main d'Albert. Pour contenir son ennemi Eberhard de Wurtemberg, il favorisait contre lui, sous prétexte de paix, l'alliance des villes d'Augsbourg, d'Ulm, de Reutlingen, et il resserrait son alliance avec les princes bavarois. Tout le midi de l'Allemagne pliait comme l'Autriche, la Bohême et les princes électeurs du Rhin, sous sa puissance. Albert crut avoir bon marché maintenant du Nord. Il reprit à son compte la guerre de Thuringe pour commencer par là à soumettre la basse Allemagne. La tragique enfance de Frédéric le Mordu avait fait de ce jeune homme un généreux mais un indomptable caractère resté cher à l'Allemagne qui montre encore aujourd'hui dans la forteresse de Wartbourg sa puissante armure de fer. Épris pour sa demi-sœur, Élisabeth, d'un amour égal à la haine que son père lui portait à lui-même, il l'avait enlevée, et, pour la faire régner avec lui, avait repris tout l'héritage du landgraviat de Thuringe; son frère Dietzmann, margrave de Lusace, le soutenait. Encouragé par la défection de la ville d'Eisenach, en Thuringe, Albert, maître, avec la Bohême, de la Misnie et du pays de Pleisner, va assiéger le Mordu jusque dans sa forteresse de Wartbourg, qui est prise d'assaut. Frédéric le Mordu fuyait avec sa femme et son enfant nouveau-né. Pressé par des cavaliers, comme l'enfant échauffé, s'il faut en croire la légende, avait soif et demandait le sein de sa mère, Frédéric s'arrête, se jette sur ses ennemis et laisse à sa femme le temps d'allaiter le fruit de cette tragique union. Soutenu, et bientôt rejoint par quelques-

uns de ses vassaux, il revient en force contre l'armée royale et remporte sur elle à Altenburg, une victoire si complète qu'elle devint proverbiale. Ce revers qui laissa encore la Thuringe et la Misnie à Frédéric le Mordu, fut pour Albert d'Autriche le commencement du déclin d'une fortune qui s'était déjà élevée si haut.

La mort subite (juillet 1307) de l'aîné de ses fils, Rudolph, le nouveau roi de Bohême, frappa d'abord Albert dans sa politique autant que dans ses affections. Il voulut en vain substituer son second fils, Frédéric, au premier : « Pas d'Autrichien pour roi, » s'écria d'une voix la diète bohémienne à laquelle l'épreuve de Rudolph avait suffi. Les partisans d'Henri de Carinthie, époux d'Anna, fille de Venceslas, relevèrent la tête. Au milieu d'une explosion populaire de haine contre les Allemands, Henri fut couronne comme un roi national à Prague, 15 août. Cet événement menaçait Albert non seulement en Bohême, mais dans la Carinthie, le Tyrol et la Carniole, qui formaient la principauté d'Henri. Albert envoya son fils, Frédéric le Beau avec l'archevêque de Salzbourg pour contenir ces provinces, et envahit lui-même la Bohême avec ses Autrichiens. Mais les mineurs des montagnes descendirent défendre les villes que le roi assiégeait, et repoussèrent tous les assauts malgré les engins de siège qu'il avait à sa disposition. Il lâcha sa proie, et, dans l'hiver de 1308, revint dans l'Allemagne du Midi où il fut atteint tout à coup, dans sa puissance et dans sa personne, et tomba victime, sur la terre même de ses ancêtres, de cette politique patrimoniale qu'il avait poussée à outrance.

Révolte des cantons suisses, assassinat d'Albert.

Albert était venu passer le printemps de 1308, comme il en avait la coutume, dans les domaines de ses ancêtres. A la fois chef de l'empire et seigneur dans cet épais fourré de montagnes et de forêts entrecoupées de lacs et de rivières, maître en Thurgovie, en Argovie, en Frickgovie, il avait hérité des petits démêlés de ses ancêtres avec les cantons forestiers, plus ou moins considérables, d'Uri et de Schwitz, ou de Zurich, qui aimaient mieux être libres et immédiats sujets du chef de l'empire que vassaux de leurs princes. Adolphe de Nassau, en reconnaissant la ligue formée par ces trois cantons et en les prenant sous sa protection, avait voulu porter un coup sensible dans ces contrées à la puissance de la famille des Habsbourg. Mais Albert ne se résignait pas ; son ambition n'oubliait rien ; aimant mieux dans la pratique être prince qu'empereur, il s'était refusé à confirmer aux cantons forestiers les franchises et les immunités que le roi Adolphe leur avait conférées en 1291. Il avait même refusé de reconnaître les franchises impériales du pays d'Uri, que l'empereur Rodolphe avait confirmées; et il l'avait soumis à un impôt. Considérant le pays des quatre cantons et la haute vallée de la Reuss, comme propriété de sa famille et non comme territoire franc d'empire, il en affermait les revenus à ses fils, et, au lieu de la juridiction de baillis impériaux, il infligeait celle des baillis de sa maison à Lucerne et à Rothenbourg. Pressé enfin par leurs réclamations, comme le veut une tradition qui date de beaucoup trop tard pour être authentique, Albert leur envoya-t-il ces baillis légendaires qui, en dépassant la mesure de la tyrannie, amenèrent

leur mort et la révolte. Un paysan d'Unterwelden tua-t-il de la hache dans un bain le bailli Wolfenschiesen, qui aurait attenté à la pudeur de sa femme? Le bailli Landenberg fit-il crever les yeux au vieux père d'Arnold de Metchthal qui avait coupé les deux doigts de la main à un de ses valets? L'épisode plus légendaire encore du tyran Gessler et de l'archer Tell, enfin le renouvellement au rocher de Rütli, sur les bords du lac, par trois hommes de ces cantons, de la confédération déjà formée en 1291, et la surprise, au 1er de l'an 1208, de la forteresse, des *menottes d'Uri* (Twing-Uri) sont-ils des faits réels? Toutes ces histoires d'oppression outrageante et de violente révolte, qui sont d'ailleurs fort naturelles et qu'encadrent si bien les montagnes et les lacs suisses, ne sont probablement que de la légende. Nous ne les connaissons que par une chronique de la fin du xve siècle et par l'historien suisse Tschudi, qui date du xvie, et le nom de Tell auquel s'est rattaché une légende que l'on trouve, à plusieurs reprises, deux siècles auparavant, dans les Saga de Norwège, d'Angleterre et d'Islande, ne s'est pas rencontré dans les archives ou les registres ecclésiastiques d'Uri. Il y a là de fortes raisons de douter!

Ce n'est cependant pas la résistance des cantons suisses à la maison de Habsbourg qui coûta la vie à Albert Ier d'Autriche. Parmi les victimes de ses usurpations dans le patrimoine des Habsbourg, se trouvait un de ses neveux, Jean, fils de Rodolphe, troisième fils du fondateur de la dynastie, Rodolphe Ier, et d'Agnès, fille du grand et malheureux Ottokar de Bohême. Ce Rodolphe II, le puîné d'Albert, avait été investi, par le chef de la maison, des domaines patrimoniaux qu'ils devaient posséder en commun, à la condition cependant qu'Albert l'aîné gouvernât spécialement les pays au-

trichiens et Rodolphe les possessions souabes. En l'année 1283, l'empereur Rodolphe, pour dédommager celui qui portait son nom et était le plus mal partagé, décida que celui-ci recevrait de lui ou de son frère une somme d'argent en dédommagement de sa part des possessions autrichiennes, s'il ne lui advenait pas un royaume ou une principauté; mais la mort de Rodolphe II en 1290, laissa fort au dépourvu sa veuve, Agnès, fille de roi, et le fils qui naquit cette année même, Jean. Petit-fils de roi et d'empereur, sous la tutelle de sa mère et du roi Albert qui signaient de leurs mains des actes authentiques de Jean, quoiqu'il ne possédât rien, comme sa mère, en propre, que ce que le chef de la famille, Albert voulait bien leur donner; retombé, après la mort de sa mère, sous la tutelle exclusive du chef de la maison d'Autriche, grandissant à Vienne, avec les fils d'Albert, ses cousins, admis même à prendre part en nom à l'administration des Habsbourg, il paraissait déjà tenir des préventions de sa mère, Agnès, et de son oncle, Venceslas II, enfants du Bohémien Ottokar, et de la comparaison qu'il avait faite de son délaissement avec la fortune de ses cousins, l'un, Rudolph, mort roi de Bohême, et l'autre, Frédéric le Beau, duc d'Autriche, une haine très vive contre son oncle Albert et une grande envie contre ses cousins. De fait, il croyait pouvoir réclamer et réclamait, d'après la constitution familiale de Rodolphe Ier, du chef de son père, une part de l'Autriche et de la Styrie, comme les fils d'Albert, ou au moins des dédommagements pécuniaires; du chef de sa mère, fille d'Ottokar, il demandait la couronne de Bohême vacante; et, des deux côtés, comme héritage paternel ou douaire maternel, il revendiquait sa part dans les biens de la famille de Habsbourg en Souabe et en Suisse, où son oncle semblait avoir reconnu ses droits en associant son nom à

des actes authentiques. Ce n'était pas, comme on le voit, les sujets de plaintes qui manquaient à Jean. Quel que fût le bien fondé de ces réclamations très diverses, il est certain que le roi Albert, qui n'aimait point d'ailleurs se dessaisir, ne pouvait donner à Jean, son neveu, la couronne de Bohême, qui était d'ailleurs élective; et, pour ce qui regardait la part des provinces autrichiennes qui étaient indivises dans la famille, ou du patrimoine originaire, sis en Souabe et en Suisse, et qui lui était peut-être plus légitimement dû, Albert ne croyait pas pouvoir les confier à un jeune homme de dix-huit ans; et il ne se montrait ni généreux ni empressé à lui donner au moins des dédommagements pécuniaires.

Tout cela cependant n'aurait pas amené un aussi jeune homme à comploter l'assassinat de son oncle, du chef de la famille des Habsbourg, d'un souverain, s'il n'avait rencontré des excitations ou au moins des encouragements parmi les ennemis déjà très nombreux que s'était fait le gouvernement d'Albert. Au premier rang se trouvait Pierre d'Eichspelt qui avait été déjà l'adversaire d'Albert, comme évêque de Bâle et conseiller de Venceslas II, avant d'avoir été élevé par la faveur du pape Clément V et l'élection du chapitre à l'archevêché de Cologne; et, au second, Otto, duc de basse Bavière qui avait essayé vainement d'empêcher le protégé d'Albert, Carobert, d'arriver au trône de Hongrie, et Henri, duc de Carinthie, qui se croyait frustré du royaume de Bohême, enfin Eberhard de Wurtemberg devenu un adversaire acharné de la puissance des Habsbourg. Au moment où Albert était revenu en Souabe et, de là, en Suisse, avec son neveu Jean, qu'il gardait toujours auprès de sa personne, pour faire les préparatifs et rassembler les hommes nécessaires à une expédition décisive en Bo-

hême, il y avait dans tout le pays une grande effervescence contre Albert. Il n'était pas difficile aux mécontents d'exciter les ressentiments, l'ambition du petit-fils du bohémien Ottokar, qui avait déjà à plusieurs reprises demandé inutilement à son oncle quelque part de son héritage, pour faire figure de fils de roi, tantôt la Misnie, tantôt la Souabe, tantôt Fribourg en Suisse ; l'archevêque de Mayence, n'y avait pas manqué ; et il y a toujours auprès des cœurs ulcérés, de ceux qui méditent de mauvais desseins, des agents de bas étage pour l'exécution. Le jeune Jean, qui savait qu'on l'appelait *Jean sans Terre*, en était entouré, à la cour de son oncle, aux fêtes de Pâques qu'on célébrait à Baden sur la Limmath. Il était arrivé là nombreuse compagnie, entre autres les archevêques du Rhin, dont Pierre d'Eichspelt et les évêques de Strasbourg, de Bâle et de Constance. Ce fut dans ces circonstances que s'accomplit le meurtre du roi.

Le vendredi saint, 12 avril, Jean, après s'être concerté avec deux des complices de son crime, aurait voulu faire une dernière tentative auprès d'Albert pour obtenir de lui ce qu'il voulait. Au sortir de l'église de Baden les évêques de Mayence et de Constance se chargèrent de présenter sa requête. Albert chargea les deux évêques de répondre aux jeune homme qu'il satisferait à ses désirs après la guerre de Bohême et il mit à sa disposition de l'argent pour lever cent cavaliers et y prendre part dignement. C'était un refus poli. Le soir un banquet réunissait de nombreux convives. Jean était sombre. Comme on distribuait entre ceux-ci des couronnes de fleurs, Albert lui-même posa la plus belle sur la tête de son neveu. Celui-ci l'ôta, la plaça sur sa table : des larmes coulaient de ses yeux. Le lendemain, la reine Élisabeth devait venir de Rheinfelden, par-dessus le Batzberg,

à Brugg, au-dessus des confluents de la Limmath et de la Reuss dans l'Aar. Le roi avait résolu d'aller à sa rencontre. Il partit le matin, peu escorté, de Baden, par la route qui conduit de la Limmath à la Reuss, pour traverser cette rivière et atteindre Brugg sur l'Aar. C'était un pays montueux, boisé, coupé de cours d'eau, favorable aux surprises. Jean et trois de ses affidés avaient pris de l'avance et étaient arrivés les premiers aux bords de la Reuss, pour transporter le roi en canot sur l'autre rive. Celui-ci, laissant son escorte, s'embarqua en effet, avec un seul des siens, le comte de Castelen. Jean repoussa en le maltraitant un bailli du roi qui voulait l'accompagner ; les siens écartèrent violemment le canot du bord pour que personne n'y prît place, et, passant rapidement, l'amarèrent fortement à l'autre rive. On débarqua, on monta à cheval. Le roi devisait assez gaîment avec Castelen, en gravissant le plateau ondulé et boisé de Windisch entre la Reuss et l'Aar, et justement dans le voisinage du manoir et du château de Habsbourg; il citait des vers: « Enfants, disait-il, vous cueillez à terre des fleurs et des mures et ne voyez pas le serpent qui vous guette dans le buisson. » Mais, dit le moine qui nous raconte ces faits, les fils de Satan chuchottaient à l'oreille de Jean : « Voici le jour que tu as souhaité, l'occasion convient à tes désirs ». Tout à coup l'un des conjurés, Rodolphe de Wart, s'écrie : « Conduirons-nous longtemps cette canaille. » Aussitôt les brides du cheval d'Albert sont saisies ; Jean donne de son poignard dans la poitrine du roi, un Eschenbach le frappe à la tête, un autre dans le dos ; Albert tombe, rendant son sang, et regardant autour de lui si personne ne vient à son secours. Les meurtriers s'enfuient ; le comte de Castelen court vers la Reuss pour appeler en criant l'escorte restée sur l'autre rive ; l'évêque de Strasbourg, avec

les autres, arrive pour recueillir le mourant tué par son neveu tout près du château de ses ancêtres ; il l'emporte au château de Wettingen d'où son cadavre devait être transféré plus tard, conduit et déposé auprès de son prédécesseur, Adolphe de Nassau, dans la cathédrale de Spire où ceux qui s'étaient combattus vivants reposèrent en paix [1].

La reine Élisabeth arrivée seulement pour contempler le cadavre de son mari fit, dans sa colère, ravager tout le pays. Le duc Léopold, survenu peu de temps après, assiégea les assassins qui avaient participé au crime de Jean, dans le château d'Alfalkenstein, les fit exécuter et détruire leurs châteaux. La reine Élisabeth et sa fille Agnès, reine de Hongrie, la première colère passée, bâtirent et firent consacrer à l'endroit du crime le couvent de Kœnigsfeld. Les complices plus haut placés, s'il y en avait, ne furent point recherchés. Quant à Jean, à qui l'histoire a donné le surnom de parricide, en fuite, aussitôt le coup fait, il erra en vagabond à travers les Alpes, descendit en Italie, arriva jusqu'en Toscane où il entra comme moine dans un couvent de Pise. Le successeur d'Albert, l'empereur Henri VII devait l'y trouver repentant, l'y voir à ses pieds et lui faire grâce de la vie.

Le règne d'Albert, prince brave et habile, mais ambitieux et raide, défenseur des droits de l'empire, sévère pour les grands et cependant confiant dans les hommes, qui finit si malheureusement par les mains du fils de l'iniquité (*filius iniquitatis*) interrompit la fortune si bien commencée de la maison d'Autriche dont les descendants ne devaient remonter sur le trône impérial que plus d'un siècle

[1] *Jean de Victring*, récit écrit en 1345. C'est le plus authentique.

après, dans la personne d'un souverain du même nom, Albert II.

Le règne d'Albert d'Autriche n'avait pas été plus favorable que celui d'Adolphe à l'empire; et la monarchie française, sous l'un et l'autre, avait fait sinon en Allemagne au moins dans l'opinion européenne des progrès aussi considérables que sous Rodolphe de Habsbourg. Il ne faut sans doute pas croire à la cession que le fils du fondateur de la maison d'Autriche, Albert Ier, aurait faite à Philippe le Bel des pays d'entre Meuse et Rhin, ce qui aurait porté la frontière de France jusqu'au grand fleuve de séparation naturelle entre les deux nations. La tradition assez accréditée de ce fait, corroborée encore par l'ambition que nourrit deux fois Philippe le Bel de pousser à l'Empire son frère Charles de Valois, et par le recours que les citoyens de Toul, 1300, et de Verdun, 1307, eurent à la protection de Philippe le Bel, est au moins un témoignage de l'importance que prenait la monarchie française à cette époque. L'opinion publique elle-même exaltée en France et la crainte que celle-ci inspirait au dehors, semblent concorder. Le mémoire rédigé en 1300 par l'avocat du roi, Pierre Dubois, qui, sous un souverain aussi puissant par lui-même, par sa famille et par ses alliances, que Philippe le Bel, rêvait pour ce petit-fils de Saint-Louis, si peu semblable cependant à son grand-père, la domination chrétienne de l'Europe et mettait sous la protection de la France ou des fils de la maison de France, l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, même l'empire d'Orient ; et l'*Éloge de Paris* d'un autre écrivain de ce temps, G. de Joudun, qui donnait le pas à cette cité alors grandissante, sur Rome et Constantinople en décadence, montrent l'exaltation du patriotisme français à cette époque heureuse; et les vives plaintes à propos des dîmes levées par Philpppe le Bel, avec l'assenti-

ment du pape, sur territoire d'empire, à Liège, à Metz, à Toul, à Verdun, comme à Besançon, Lausanne et Bellay, sous prétexte de croisade, que les princes, les grands et les barons de l'empire adressent au chef de l'empire qu'ils accusent de ne pas les protéger contre les usurpations du roi de France, sont une preuve du sensible abaissement (*depressio non modica*) de l'Allemagne au dehors à cette époque.

LIVRE XV

MAISON IMPÉRIALE
DE LUXEMBOURG OU DE BOHÈME

Depuis que Rodolphe de Habsbourg avait cherché et réussi à relever, au moins dans une certaine mesure, la puissance impériale en Allemagne, deux de ses successeurs avaient succombé à la tâche : Adolphe de Nassau, sur un champ de bataille ; Albert d'Autriche, sous le poignard d'un assassin. La couronne impériale n'en était pas moins, en 1308, un objet fort envié d'ambition. Jamais il n'y eut un nombre aussi considérable de candidats ; et ce fut encore celui qui semblait avoir le moins de puissance qui l'emporta : Henri VII, de la maison encore peu en vue, au moins en Allemagne, de Luxembourg.

I

Henri VII de Luxembourg (1308-1313)

I

Son élection, acquisition du royaume de Bohême

Il ne faut pas s'étonner de trouver, parmi les compétiteurs, le plus puissant des rois de ce temps, le Français

Philippe le Bel. D'abord, cet empire qu'on faisait remonter jusqu'à Charlemagne, et, en théorie surtout, jusqu'aux empereurs romains, à Justinien et à Constantin, n'était pas une dignité exclusivement propre à l'Allemagne. C'était une dignité plutôt européenne, chrétienne. Quoiqu'elle se fût fixée d'une façon très durable en Allemagne, des rois étrangers, comme Alphonse de Castille et Richard de Cornouailles, y avaient été promus, même par les suffrages allemands. Pour ce qui est de Philippe le Bel, il avait élevé à son apogée la puissance de la monarchie française dans la chrétienté. Son petit-neveu, Charles II d'Anjou, avait perdu, au midi de l'Italie, la Sicile passée après la révolte des Vêpres siciliennes, par le traité de Tarascon, à la dynastie du royaume d'Aragon. Mais il était encore puissant dans la péninsule italienne comme chef du parti guelfe. Par ses liens avec les derniers héritiers de l'empire latin de Byzance et les services d'argent qu'il rendait à ceux-ci, il aspirait à se dédommager peut-être de ce côté; et, en tout cas, ayant épousé une fille d'Étienne V, de la race finissante d'Arpad, il poussait son fils, Charles-Robert, contre les prétentions de princes bohémiens ou bavarois, à la couronne de saint Étienne, que celui-ci devait ceindre définitivement en 1310. Enfin, par lui-même, vainqueur du roi d'Angleterre, Édouard Ier, obligé de lui prêter hommage, et des Flamands contraints à lui payer des indemnités et à lui livrer des domaines considérables, Philippe le Bel, après la fin tragique de sa lutte avec Boniface VIII, avait amené le successeur de celui-ci, sa créature, l'ancien archevêque de Bordeaux, Clément V, à fixer sa résidence dans la ville d'Avignon, où la papauté tombait sous la dépendance de la monarchie française. Le but que tant d'empereurs allemands, et au milieu de tant de luttes, avaient en

vain poursuivi, la subordination du Saint-Siège, le successeur de saint Louis l'avait atteint, on sait par quels moyens.

Quoi d'étonnant que le souverain français, à défaut de lui-même, voulût alors pousser à l'empire son frère, Charles de Valois, brave chevalier, qui s'était récemment mêlé aux querelles italiennes, et qui avait conduit les milices féodales et communales de France contre les Allemands à la victoire française de Mons-en-Puelle (1302). Il écrivit donc par deux fois, en juin 1308, aux princes électeurs allemands, et particulièrement au roi de Bohême; il n'épargna pas l'argent auprès d'eux, pour faire réussir son frère, et ne se fit faute de chercher à amener Clément V, sa créature, à favoriser cet ambitieux projet. Mais, si les princes allemands, à cette époque, tenaient surtout à n'avoir pour empereur qu'un prince faible, au risque de souffrir de l'anarchie, à plus forte raison ne voulaient-ils point pour empereur d'un prince qui aurait derrière lui une nation puissante capable de menacer leur indépendance! Aussi, dans la liste des candidats, que contient un document ascanien adressé le 8 août aux deux comtes palatins du Rhin qui avaient alors la régence pendant l'intérim, ne trouve-t-on point le nom de Charles de Valois, mais seulement celui des deux margraves de Brandebourg, des princes des deux branches de la maison bavaroise de Wittelsbach, en Bavière et dans le Palatinat, du comte d'Anhalt, du fils de l'empereur Albert assassiné, Frédéric le Beau, qui voulait garder la couronne dans sa famille, enfin même du remuant comte Eberhardt de Wurtemberg et du landgrave Frédéric de Thuringe. Le roi de Bohême, Henri de Carinthie, dont l'autorité était contestée, n'y était pas non plus; et encore moins celui qui devait l'emporter sur tous, le petit comte de Luxembourg, Henri.

On sait que c'était presque toujours aux grands électeurs ecclésiastiques que revenait surtout l'honneur de disposer de la couronne du Saint-Empire. C'est encore ce qui se passa cette fois. Le roi de France, Philippe le Bel, croyait pouvoir compter sur l'archevêque de Cologne qui lui était, en effet, favorable, et sur le pape Clément V, qui l'était moins, et qui, craignant déjà la puissance de son maître, travaillait sous main contre Charles de Valois. L'archevêque de Mayence, Pierre d'Eichspelt, déjà signalé, dans les événements précédents, comme remuant diplomate et comme habile médecin, arrivé en 1306 au premier siège des bords du Rhin, pour avoir guéri le pape Clément V d'une maladie; et, avec lui, Beaudoin de Luxembourg, élevé dans l'Université de Paris et passé du canonicat de l'Église de Trèves à son siège archiépiscopal, par la faveur aussi de Clément V, furent les principaux auteurs de la fortune de Henri VII de Luxembourg. Celui-ci était, en effet, justement le frère du clerc Beaudoin et, à la cour de France, il avait contribué à l'exaltation dans l'Église de ces deux puissants personnages. L'archevêque de Trèves, Beaudoin, et son frère, Henri de Luxembourg, revenaient en effet de Poitiers, où ils avaient vu le roi Philippe le Bel et son pape, Clément V, quand ils reçurent, chemin faisant, de l'archevêque de Mayence une missive qui les instruisait et de la mort de l'empereur Albert et de son intention à lui de promouvoir à l'empire le comte Henri. L'expérience politique déjà longue de Pierre d'Eichspelt, l'archevêque de Cologne, et le renom de savoir et de sagesse que Beaudoin avait déjà acquis à Trèves rendaient leur opinion bien importante dans cette affaire. Ils réussirent à faire triompher leur candidat dans la réunion électorale préparatoire à laquelle ils convoquèrent les plus puissants princes, le

22 novembre, au lieu resté célèbre de Kœnigstuhl, à Renze.

On visite encore aujourd'hui sur la rive gauche du Rhin, entre Coblentz et Boppard, en face de l'embouchure de la Lâhn sur l'autre rive, la large plate-forme circulaire de pierre, aujourd'hui réparée, qui s'élevait à Renze sur une hauteur, au milieu de noyers séculaires : un pilier massif reliait par des arc-boutants en ogive les huit colonnes disposées en cercle, au milieu desquelles les princes délibéraient, selon l'ancienne coutume, à l'air libre, dans un site splendide donnant sur le Rhin et sur les hauteurs environnantes.

On y accédait par un escalier de douze marches. De ce trône royal (Kœnigstuhl), on se flattait qu'un puissant cor de chasse pouvait se faire entendre dans quatre territoires électoraux à Lahnstein dans l'électorat de Mayence, à Kappel dans celui de Trèves, à Renze dans celui de Cologne et à Braubach dans le Palatinat. Convoqués en cet endroit par l'archevêque Pierre de Mayence, les deux archevêques de Cologne et de Trèves, le margrave de Brandebourg, Wildeman, le comte palatin, le duc de Saxe (on n'avait pas convoqué le roi de Bohême dont la royauté était contestée), après avoir délibéré pendant trois jours, se mirent d'accord sur le nom du comte Henri de Luxembourg qui leur paraissait, comme noblesse ancienne et comme faiblesse réelle, réunir les conditions nécessaires ; et ils se rendirent à Francfort-sur-le-Mein. Là, le comte palatin Rodolphe de Wittelsbach prononça en faveur de celui-ci la formule : *eligo te in Romanorum regem et imperatorem futurum*, et, le 6 janvier 1309, Henri VII de Luxembourg, accompagné des électeurs et d'un assez grand nombre de comtes et de chevaliers, ceignait à Aix-la-Chapelle la couronne royale d'argent en attendant la couronne impériale d'or.

Le nouveau souverain appartenait à la maison des comtes de Limbourg et d'Arlon qui, en l'année 1101, avait été investie du duché de Basse-Lorraine. Quoiqu'ils ne se fussent pas maintenus en possession de ce duché, ces comtes s'intitulaient depuis ducs de Limbourg et margraves d'Arlon. En 1214, par un mariage, le comté de Luxembourg, qui mesurait, entre la Meuse et la Moselle, cent cinquante mille carrés et, comptait cent châteaux, avec sa capitale, investie récemment (1298) d'un privilège de marché, était entré dans la maison. Le père du nouvel élu avait été tué à la bataille de Woringen dans la petite guerre de succession de cette époque. Lui-même avait terminé cette guerre en épousant Marguerite de Brabant. D'une taille moyenne, mais bien prise, avec un visage coloré sous ses cheveux blonds qui retombaient sur ses sourcils épais, c'était un brave chevalier, non seulement exercé aux armes dans les petites guerres des pays voisins, mais instruit, parlant le latin, l'allemand et surtout le français. Né et élevé dans un pays de frontière où se rencontraient ces deux dernières langues, où la plupart des actes étaient alors rédigés en français et où l'on choisissait souvent le roi de France comme arbitre, Henri assurait par la surveillance de ses officiers et une sévère justice aux bois et aux clairières des Ardennes assez de sécurité « pour que les marchands pussent y conduire sans crainte leurs bêtes de somme chargées de précieuses denrées ». Agé de quarante ans, il avait passé une partie de sa vie en France à la cour de Philippe le Bel, à celle du pape Clément V, et il avait prêté son concours au premier contre les Anglais.

Sans doute de cette atmosphère à la fois chevaleresque et ambitieuse de la cour de France, qui faisait alors entrer la domination de l'Europe dans ses visées, Henri VII avait

nourri déjà ces pensées chimériques qui devaient lui faire croire à la possibilité de restaurer au loin la gloire un peu obscurcie du vieil empire. Il ne paraît cependant d'abord préoccupé que de se faire reconnaître de tous les princes et États allemands et de contenter à peu près tout le monde dans la royale chevauchée qu'il fait en son royaume. Il paye les dettes de son élection à Pierre d'Eichspelt de Mayence et aux deux autres électeurs ecclésiastiques en rétablissant en leur faveur les douanes du Rhin que son prédécesseur avait abolies. Il fait religieusement conduire sous le dôme de Spire les restes d'Adolphe de Nassau et d'Albert d'Autriche et punir les complices de l'assassinat de ce dernier. Il élève les comtes de Henneberg au rang de princes, essaye de garder les villes sous sa main en interdisant aux princes de leur octroyer des privilèges. Il confirme à nouveau les franchises impériales qu'Adolphe avait conférées en Suisse aux villes forestières, ce qui était pour déplaire aux Habsbourg ; mais il donne l'investiture de l'Autriche aux fils d'Albert, Frédéric le Beau et Léopold qui lui prêtent hommage. Il ne montre de rigueur qu'envers le remuant comte Eberhardt de Wurtemberg, ennemi des villes souabes; il le met au ban de l'empire et charge son bailli de Souabe, Conrad de Weinsberg, d'exécuter la sentence. Traqué de château en château par une armée de petits seigneurs et de soldats des villes, Eberhardt se cache dans son nid de vautour de Besigheim au fond d'une petite vallée de la Souabe se réservant pour de meilleurs jours. Henri de Luxembourg montre bientôt qu'il avait de plus hauts desseins.

Le royaume de Bohême était retombé dans l'anarchie bien que, après la mort de l'empereur Albert Ier d'Autriche, son fils aîné Frédéric le Beau eut fait la paix, à Snaim (19 août 1208) avec son compétiteur heureux, le roi Henri le

Carinthien, en lui cédant tous ses droits au trône pour quarante mille marcs d'argent et quelques territoires. Le Carinthien était un homme indolent. Il ne savait apaiser les querelles des habitants des villes, allemands pour la plupart, et de la vieille noblesse tchèque, quoiqu'il fût soutenu par le duc de Basse-Bavière et par Frédéric le Mordu de Misnie. Aussi beaucoup de Bohémiens, et le clergé particulièrement, se rappelant le règne de Venceslas II, cherchaient-ils à intéresser l'empereur récemment élu à leur sort.

L'abbé de Kœnigssaal, allemand de naissance, dans un voyage en France, s'aboucha avec Henri VII de Luxembourg, à Heilbronn, et lui proposa la main de la fille de Venceslas II, Élisabeth, dernière héritière des Prémizlides pour son fils Jean âgé de quatorze ans. Le nouveau souverain allemand jura que personne autre ne régnerait en Bohême que sa belle-fille Élisabeth et son fils Jean. Vainement les princes autrichiens, en ce cas, firent-ils valoir leurs réclamations. Le souverain allemand soutint que, par l'extinction de la race mâle des Prémizlides, il avait droit de disposer d'un fief vacant. Cette interprétation fut soutenue par tous les autres princes présents qui redoutaient encore l'ascendant de la maison de Habsbourg. Les princes autrichiens se contentèrent d'une somme d'argent. Le Carinthien appela en vain à son secours Frédéric le Mordu, margrave de Misnie ; les atrocités que commirent les troupes de celui-ci dans les environs de Prague, achevèrent la déconsidération du Carinthien qui fut déposé à Prague dans une assemblée tumultuaire, au milieu d'un combat entre ses partisans et ses adversaires, le 29 juin 1310.

Alors, une ambassade de trois abbés, trois nobles et six bourgeois de Prague vint trouver, en juillet, Henri VII à

Francfort et lui amena la dernière héritière des Prémizlides qui avait fui de Bohême. Là, solennellement, en juillet, devant une grande réunion d'évêques et de princes, Henri VII déclara Henri le Carinthien déchu de la couronne de Bohême et ses sujets déliés de leurs devoirs féodaux ; et, quelque temps après, le 31 août, à Spire, entouré de princes, assis sur un trône devant la cathédrale, il investit son fils, Jean, qui lui prêta hommage, de la couronne de Bohême, le fiança le soir dans un banquet avec la princesse Élisabeth et, le 1er septembre, fit bénir dans la cathédrale par l'archevêque de Mayence leur union qui fut célébrée encore le soir dans la grande salle du palais de Spire par un banquet et des réjouissances que le moine dont nous tenons ces détails ne veut pas nous raconter plus longuement, de crainte que cela ne nuise à la réputation d'un cloîtré qui ne doit connaître que des choses spirituelles. Henri VII confia alors son fils mineur à l'archevêque de Mayence et au comte de Henneberg pour le conduire dans son royaume et mit une petite armée à sa disposition pour qu'il pût s'en emparer. Pour lui, il avait de bien autres desseins.

Henri VII de Luxembourg ne prenait point l'empire comme ses trois prédécesseurs immédiats l'avaient fait, avec les proportions réduites que le temps lui imposait. Croyant succéder aux Otton et aux Frédéric, il voulait ajouter à la couronne d'argent qu'il avait ceinte à Aix-la-Chapelle, celle de fer en Lombardie et celle d'or à Rome et faire rentrer la péninsule italienne sous la domination allemande. En même temps qu'il mettait une armée sous le commandement de son fils Jean et de l'archevêque de Mayence auxquels il laissait la régence de l'Allemagne et la conduite de la guerre de Bohême, il en rassemblait une autre pour quitter le royaume dont il avait été élu souverain et passer

les Alpes. Ces deux expéditions eurent une issue bien différente.

Parti de Nuremberg, le 18 octobre, avec une armée de trois mille lances qui comptait dans ses rangs le comte palatin duc de Bavière, Rudolph, et le burgrave de Nuremberg, Frédéric, le jeune Jean de Luxembourg, après avoir franchi les monts de Bohême par Ægra, ne réussit pas d'abord contre les châteaux de Kuttenberg et du Collin. Il arriva par un froid très vif dont souffraient hommes et chevaux sous les murs de Prague, 28 novembre ; elle ferma ses portes, défendue par de braves Carinthiens et Tyroliens. Quelques chevaliers allemands commençaient à quitter la partie et à s'en retourner. Mais des Bohémiens venaient pour les remplacer. Des pourparlers commencèrent entre ceux du dedans et ceux du dehors. A un jour et à un signal donnés, les premiers brisèrent et ouvrirent deux portes, ceux du dehors se précipitèrent ayant au milieu d'eux le fils d'Henri de Luxembourg qui fut acclamé. Après un petit combat, Henri le Carinthien se retira dans le château de la haute ville ; mais abandonné par Frédéric le Mordu auquel l'archevêque de Mayence assura la Misnie et la Thuringe, il entra bientôt en pourparlers pour faire la cession de sa couronne. Le 9 décembre il quitta, sous bonne escorte, le château où entrèrent les partisans de son successeur et gagna son domaine héréditaire, la Carinthie, où, en s'arrangeant avec les princes autrichiens, il resta en sûreté, continuant à porter pour consolation le titre de roi de Bohême et de Pologne. Cependant, Jean du Luxembourg prenait décidément le nom de Jean de Bohême sous lequel il est devenu plus célèbre. En effet, dans une diète tenue pendant les fêtes de Noël de la même année, tous les États de Bohême venaient lui faire hommage, lui juraient de maintenir tous leurs droits et

privilèges et un mois après, 7 février 1311, il était solennellement couronné dans la cathédrale de Prague avec sa femme Élisabeth par l'archevêque de Mayence au milieu de la joie du peuple qui, selon la chronique de la cour, trouvait ce beau jeune homme de quinze ans plus comparable à un ange qu'à un homme (*plus angelo quam homini comparandus*). Mais son père n'était pas si heureux.

II

Henri VII en Italie

Tandis que le royaume de Bohême et la Moravie devenaient ainsi le patrimoine principal de la maison de Luxembourg, comme celui de l'Autriche était devenu celui des Habsbourg, Henri VII passait les Alpes en vrai chevalier pour aller cueillir les belles couronnes qui lui semblaient destinées. Tout paraissait lui sourire. Le pape Clément V, d'Avignon, l'avait reconnu comme empereur, avec ces mots : *ipsum electum reputamus*, et il promettait d'envoyer un légat le couronner à Rome. L'amitié et l'alliance du puissant roi de France, Philippe le Bel, semblaient ne lui devoir laisser aucune inquiétude derrière lui ; comme ses prédécesseurs d'ailleurs, abandonnant la préoccupation des frontières de l'Allemagne occidentale, il laissait Philippe le Bel, qui avait déjà détaché la Franche-Comté de l'empire, continuer les progrès de la monarchie dans le royaume d'Arles. En 1312, justement, la ville de Lyon, « la perle du royaume d'Arles », par un traité fait entre son archevêque, Pierre de Savoie et Philippe le Bel, passait

sous la juridiction et la suzeraineté de la monarchie française.

L'ambition du nouvel empereur élu était au-delà des Alpes, où l'absence des empereurs, depuis le grand interrègne et la translation du Saint-Siège à Avignon avaient laissé encore des regrets et des espérances qui, sous les noms de Guelfes et de Gibelins, triste héritage de division et de haine, ne recouvraient plus cependant que des intérêts et des rivalités particulières : « Italie! » s'écriait alors le plus beau génie de ce temps, Dante, « Italie, habitation de douleur, vaisseau sans nocher dans une affreuse tempête, tu n'es plus la maîtresse des peuples, mais un lieu de prostitution. Ceux qui vivent dans tes contrées se font une guerre implacable; ceux que les mêmes remparts protègent se rongent l'un l'autre; cherche, misérable, autour de tes rivages et vois si une seule de tes provinces jouit de la paix », et, tantôt par la bouche de saint Pierre, il revendiquait pour son successeur « le siège de Rome vacant devant le fils de Dieu », plus souvent encore, s'adressant à l'empereur : « Viens voir, lui disait-il, homme oublieux, viens voir les factions se déchirer dans les villes, les Monaldeschi et les Philippeschi, les Montecchi et les Capulecchi », deux noms qu'il immortalisait aussi, le premier, comme les types de ces passions de tout genre qui déchiraient la péninsule.

L'Italie, cependant, sans empereur et sans pape, devenue comme le centre du commerce européen, s'était développée et enrichie dans le sentiment d'une liberté et d'une indépendance périlleuses mais fortes et fécondes, comme l'Allemagne à la même époque. Entrepôt du commerce méditerranéen, elle était comme le grand ressort du mouvement financier de l'Europe avec la cour de Rome qui per-

cevait les fonds du monde entier; ses banques d'État entassaient les capitaux à Venise, à Gênes, à Pise, à Florence, et le tribut de cette prospérité était noblement payé aux arts par l'élévation des monuments religieux et municipaux qui honorent ce temps [1]. Mais la différence des formes de gouvernement et des intérêts, mettait aux prises la cour pontificale de Rome, la monarchie napolitaine du Midi, l'aristocratique Venise tournée vers l'Orient, la démocratique Gênes tournée vers l'Occident, l'industrielle ville de Milan qui allait à l'oligarchie, même au principat, et celle de Florence qui, avec les grands et petits *arts*, inclinait à la démocratie ; et l'Italie, sans unité, continuait souvent à errer, comme affolée par ses passions inextinguibles, entre les deux principes Guelfe et Gibelin, qui l'avaient cependant plus agitée que gouvernée pendant longtemps. A Venise, le doge Gradenigo achevait de constituer l'oligarchie par ce qu'on a *appelé la clôture du grand conseil.* A Milan, les Visconti avec Matteo, qui avait obtenu le titre de vicaire impérial d'Adolphe de Nassau et les della Torre (Torriantes) se disputaient la seigneurie comme les Scala commençaient à l'exercer à Vérone et les Este à Ferrare. En revanche, dans la Toscane, Florence en tête, puis Lucques, Pistoie, Pise, Sienne, couraient toutes les aventures de la liberté, et excluaient les nobles de la cité au risque de tomber sous le joug d'un tyran. Les factions ainsi aux prises, dans les murs même de la ville, tantôt escaladaient le pouvoir, tantôt étaient précipités en exil, et les unes pour se maintenir, les autres pour y revenir, s'adressaient celles-ci au roi Robert de Naples, petit-fils de Charles d'Anjou, prétendu chef des Guelfes, et celles-là à l'empe-

[1] Voir mon *Résumé de l'histoire d'Italie*, p. 232. Hachette.

reur allemand, quel qu'il fût, toujours représentant et protecteur des Gibelins. C'est justement ce qui appelait alors en Italie Henri VII de Luxembourg.

Pour la première fois depuis longtemps, l'empire allemand, dans la personne du nouvel élu et la papauté d'Avignon dans la personne de Clément V, qui espérait peut-être trouver par là une voie de retour à Rome, semblaient d'accord pour intervenir au-delà des Alpes. Quand on apprit en Italie la venue prochaine du César, les vieilles passions se ranimèrent avec une sorte de sentiment et d'espoir de concorde. Le poète Dante, le premier, grand admirateur de tous ceux qui avaient porté le titre d'empereur, Auguste, Justinien, Charlemagne, ces bras du Christ, saluait d'avance avec enthousiasme le revenant : « Réjouis-toi, Italie, s'écriait-il, tu vas devenir l'envie des autres nations. Ton fiancé, la joie du siècle, la gloire du peuple, le pieux Henri s'apprête à venir pour tes fiançailles. Sèche tes larmes, ô la plus belle des filles, et dépose tes habits de deuil » ; et, dans son livre de l'*Unité du pouvoir, de Monarchia*, au nom de la raison, de la foi et de l'humanité, il l'adjurait de donner la paix à l'Italie et au monde, en prenant pour lui la toute-puissance. Les envoyés des Visconti, de Torriani, d'autres encore, venaient à Spire exprimer à Henri les mêmes désirs, les mêmes espérances. Bientôt Henri VII donna rendez-vous à ses amis, à ses parents, à ceux qui voulaient le suivre, à Lausanne, au pied des Alpes. Parmi eux, on remarquait ses deux frères, Beaudoin l'archevêque et Walram, le comte Amédée V de Savoie, son neveu le comte Philippe, Henri et Jean de Namur, le comte de Flandre, Guy, des comtes et chevaliers de Lorraine et de Bourgogne, beaucoup d'aventuriers, point de grands princes allemands ; ceux-ci étaient revenus de ces illusions, à

l'exception de Léopold, second prince de la maison d'Autriche. C'est avec cette armée de mille chevaliers et de cinq mille piétons à peu près que Henri VII passa le mont Cenis, à la fin de l'année 1310 [1].

L'exhibition de ce César, jeune, pieux, chevaleresque, flanqué de deux légats, en quête de la couronne impériale, et désireux de réconcilier et d'unir tout le monde, parut d'abord réussir. Les Gibelins de Lombardie, dont Matteo Visconti était le chef, ceux de Vérone, Modène, etc., couraient déjà au-devant de lui, à Turin, et promettaient de lui faire faire le tour de l'Italie, l'*oisel sur le poing*. Les envoyés de Rome l'invitaient à venir dans leurs murs prendre la couronne. Les Guelfes, il est vrai, restaient à l'écart; et Robert, roi de Naples, encourageait ses partisans à la résistance. Cependant Henri, au milieu des cités de Vigevano, de Novare qui l'accueillaient au cri de *Viva el popolo* et des populations qui lui faisaient cortège, se dirigeait sur Milan. La venue même au-devant de lui du fier Guido della Torre, l'ennemi des Visconti, qui descendit de cheval pour baiser le pied du roi, et, sur l'invitation de celui-ci, donna la main à Matteo compléta l'illusion. Henri entra à Milan, et, le 6 janvier, jour des Rois, dans l'église de Saint-Ambroise, il reçut des mains de l'archevêque Cassone, de la famille des Torrianni, et ayant à ses côtés Matteo Visconti, la couronne de fer. Dans la capitale de la Lombardie, le nouveau roi d'Italie récompensa la fidélité d'Amédée V de Savoie, en le créant prince d'empire et comte d'Asti, ce qui fit faire à celui-ci un pas de plus dans la Péninsule. Il promit de ne faire aucune différence entre les Guelfes et les Gibelins, quoiqu'il

[1] *Der Rœmerzug Kaiser Henri VII*, de Robert Pœlhmann. Nuremberg, 1875.

remplaçât les vicaires du roi de Naples par des vicaires impériaux; et la ville de Gênes, lasse des querelles de ses familles nobles, des Doria et des Spinola, des Fieschi et des Grimaldi l'appelle dans ses murs.

Cependant l'illusion et l'accord furent de courte durée. Le César allemand, chevaleresque, généreux, mais pauvre, allait levant le tribut de conquête : 10,000 écus sur Milan, et rétablissait, selon l'ancienne méthode frédéricienne, des vicaires impériaux dans les villes et dans les provinces. Quoi qu'il promît d'ailleurs, il n'était rien moins qu'impartial et ne pouvait guère l'être entre Guelfes et Gibelins ; toutes ses faveurs étaient pour ceux-ci : « Qu'ai-je à faire » s'écrie, dans son brillant palais de Milan, situé dans le quartier de Porta nuova, le guelfe Guido Torriani, « qu'ai-je à faire de cet allemand, de cet Heinrich ! Est-ce que je lui ai promis quelque chose », et, poussé peut-être par les Visconti, au son des grosses cloches des églises et des petites des maisons des Métiers, il excite une émeute. Les gonfanons qui lui étaient fidèles se rassemblent devant sa porte. Mais les soldats allemands arrivent, les dispersent à grands coups d'épée, entrent dans ce palais et mettent au pillage le riche mobilier, la vaisselle, les armures des Torriani mis en fuite et bientôt bannis. Les Visconti, pour qu'il n'y ait point de jaloux, ont le même sort et Henri, après avoir à nouveau constitué le vieux municipe milanais, met dans la ville pour y maintenir son autorité ainsi que dans la Lombardie, comme lieutenant-général, le rude comte Werner de Hohnberg qui laissa dans le pays un souvenir ineffaçable.

Malgré cette exécution, une partie des villes continue à résister à Henri VII. Et d'abord Crème, Crémone, Padoue, Brescia, Lodi, chassent les Gibelins de leurs murs et repoussent les vicaires du souverain alle-

mand. Celui-ci, qui célébra la pâque (11 avril 1311) à Pavie, maintint quelques-unes de ces villes mises au ban de l'empire par la présence des lances allemandes de son maréchal Henri de Flandre, ou par les excommunications de ses légats. Padoue fit amende honorable et perdit Vicence ; Vérone, Crème, Mantoue, Trévise, reçurent les vicaires impériaux. Trois villes voulurent résister à tout prix dans le nord, Crémone, Brescia, Reggio. Quand Henri arriva lui-même sous les murs de Crémone, les nobles et les bourgeois guelfes lui envoyèrent les clefs de la ville, et eux-mêmes, la corde au col, pieds nus, vinrent demander grâce. Henri leur enleva leurs privilèges, leurs franchises, garda un certain nombre d'entre eux en otage, fit détruire leurs murailles et leur imposa un tribut de 100,000 écus d'or. C'était un Otton ! un Frédéric ! Mais l'héroïque Brescia se rappelle aussi les temps de Barberousse ; sous la conduite de Theobald Brussati elle ferme ses portes. Les habitants couvrent les murailles et essaient des sorties contre les assiégeants. Dans une de celles-ci Brussati est fait prisonnier. « Rends-moi la ville, » lui dit Henri, « et je te pardonne. » Brussati envoie aux siens sous pli l'ordre de résister ; il est traîné sous les murs à la queue d'un cheval. Henri VII, qui avait d'abord envoyé seulement sous les murs de la ville son frère Walram et Amédée de Savoie, vient en personne avec le gros des Allemands et des gibelins d'Italie. Il y reste cinq mois, de mai à septembre. Son frère Walram, combattant une nuit sans armure, est transpercé d'une flèche. Les ravages exercés dans les environs, la chaleur, la fatigue engendrent la peste parmi les Allemands comme dans la ville. L'expédition d'Henri VII a le sort des anciennes. Léopold d'Autriche et l'évêque de Genève découragés abandonnent la partie. Les deux légats pontificaux interviennent

et amènent une capitulation. La ville livre des otages et paie une contribution de 70,000 écus d'or ; ses murailles sont détruites et ses portes enlevées par le vainqueur comme un trophée. Henri VII croit encore pouvoir pousser sa royale et sanglante chevauchée jusqu'à Rome.

Le futur empereur se dirigerait-il tout droit, en franchissant les Apennins, vers sa capitale, comme on disait autrefois? Les villes du centre, toutes guelfes, et en armes, comme la savante Bologne, la démocratique, l'industrieuse et artiste Florence, Sienne, Pistoie, sous l'influence des agents de Robert de Naples, s'apprêtaient à lui fermer leurs portes et à lui tendre des pièges sur leur territoire. La lutte était très vive partout. A Reggio par exemple, les Sessi, impérialistes, étaient chassés de la ville par les Lupi, guelfes, et assiégés dans le château San-Faustino, réduits à la soif et à la faim. Sollicité à se rendre par les siens, l'archiprêtre Sessi répond : « Je suis prêt à donner à manger Penazolo, mon parent, qui est ma propre chair et qui est blessé sans espoir de guérison ; quand nous l'aurons mangé, nous tirerons au sort celui qui devra être mangé plutôt que de tomber entre les mains de nos ennemis qui ne nous feront pas grâce. » Les Lupi l'attirèrent à eux pour parlementer en dehors des portes et les siens le poussèrent sur leurs piques ; les Sessi sont tous massacrés. Avant de s'engager dans ce guêpier, Henri VII se dirige à travers Plaisance, Pavie, Tortone, sur Gênes qui l'appelait. La mort et la désertion éclaircissent ses rangs. Guy de Flandre meurt loin de son pays. Henri VII arrive à Gênes, une ville dont les vaisseaux faisaient à la fois le commerce des côtes d'Espagne et de France, et celui de la mer Noire où elle avait sa colonie de Caffa; mais elle est désolée par les factions. « Pourquoi tardes-tu, successeur de César et d'Auguste, écrit Dante ; Rome, cette veuve,

cette délaissée qui t'appelle nuit et jour s'écrie dans sa douleur : O mon César, pourquoi n'accoures-tu pas dans mon sein. » Henri reçoit le serment des Génois qui se donnent à lui pour vingt ans, leur laisse pour lieutenant le gibelin Hugues de la Fagguiola, en tire soixante mille écus et s'embarque (février 1312) sur une petite flotte avec les deux légats, son chancelier, sa suite, quelques chevaliers et arrive dans la gibeline Pise qui le reçoit à bras ouverts, lui offre trente galères, de l'argent, six arbalétriers et le met sur la route de Rome.

Henri VII avait compté désarmer Robert de Naples en lui proposant en mariage sa fille pour son frère Jean d'Achaie ; l'Angevin paraissait y prêter l'oreille. Mais les autres villes de la Toscane, en majorité guelfes, fermaient leurs portes, encouragées sous main par Robert. Henri les met au ban de l'empire, traverse leur territoire et arrive en vue de Rome où l'appelaient un Colonna et le sénateur gibelin Louis de Savoie. Mais le frère de Robert d'Anjou, Jean d'Achaie, qui devait épouser la fille de Henri, et les Orsini tenaient en arme, ainsi que les guelfes Toscans venus avec lui, la cité léonine, le château Saint-Ange et Saint-Pierre, sur la rive droite du Tibre. Résolu à tout oser, Henri VII entre par une des portes de la rive gauche et s'empare du Capitole. Mais, quand il veut surprendre les ponts pour passer sur la rive droite, il se heurte contre la résistance des Guelfes et des Angevins et perd les plus nobles des siens. Les batailles de Rome du temps des Ottons, des Henri et des Frédéric entre les partisans et les ennemis des empereurs allemands se renouvellent sous d'autres noms mais toujours les mêmes. Les vieux temps du Saint-Empire revenaient. Mais le luxembourgeois n'était pas en force. Henri VII voulut au moins, vaille que vaille, être couronné empereur dans Saint-Jean de Latran.

Les légats pontificaux, bien qu'ils n'eussent pour eux ni la permission pontificale ni la coutume, firent la cérémonie, tant bien que mal, à Saint-Jean de Latran, 29 juin 1313, et l'empereur, après avoir accordé sa fille Béatrice en mariage à Frédéric d'Aragon, roi de la Sicile, arrachée depuis les vêpres siciliennes aux Angevins, songea au retour. Ses plus fidèles partisans, Amédée de Savoie, entre autres, l'abandonnaient. Il partit lui-même, 22 juillet, après avoir mis au ban de l'empire Florence et les villes guelfes de la Toscane et déclaré déchu de son trône Robert de Naples au profit du roi de Sicile, Frédéric, descendant par les femmes des Hohenstaufen. Mais le retour impérial montra bien que ce n'était là qu'une comédie archaïque de réminiscence.

De Rivoli, où il s'était reposé quelque temps avec les chevaliers épuisés qui lui restaient de son armée, il traversa Viterbe, ravagea comme un aventurier le territoire de Pérouse, voulut emporter Florence qui à force d'argent avait recruté de bons défenseurs, s'arrêta sur les hauteurs de Poggibonzi que les guelfes avaient mis en cendre au milieu de la Toscane et y bâtit au milieu des ruines, pour prendre ses quartiers d'hiver, la forteresse qui prit depuis le nom de Monte-Impériale. Il n'y raffermit pas sa fortune. Rome, la Toscane tombaient entièrement entre les mains des Angevins. Même dans le nord de la Péninsule, malgré les efforts de Matteo Visconti et du rude lieutenant impérial Werner Hohnberg, Asti, Alexandrie, Pavie, Parme, Crémone, Padoue, etc., rentraient sous le pouvoir des Guelfes. C'était la volte-face habituelle des sympathies ou des terreurs italiennes. Henri VII quitta Monte-Impériale où il pouvait être enveloppé. Dernière palinodie! Le pape Clément V, sous les menaces de Philippe le Bel, chef de la maison de France, envoie deux dominicains porter à l'em-

pereur l'ordre d'avoir à respecter Robert de Naples dont le royaume était sous la suzeraineté de l'Église. De Pise, Henri fit un appel pressant aux gibelins de Lombardie, à ses vassaux, à ses partisans d'Allemagne. Jeune et toujours confiant, il était encore plein d'espoir. Ayant perdu sa femme, pendant ce voyage qui faisait tant de victimes allemandes, il se faisait amener par son fidèle frère, l'archevêque de Trèves, une nouvelle épouse pour lui, Catherine, fille de l'empereur Albert, qui devait unir les deux maisons de Habsbourg et de Luxembourg, en même temps que sa fille Béatrice pour le prince aragonais. Il réunit alors tout ce qu'il pouvait avoir de chevaliers italiens sous la main pour retourner sur Rome et Naples. Il continuait à rêver tout éveillé, comme il avait fait depuis le jour de son élection; mais en voulant en route forcer l'entêtée Sienne à recevoir un de ses partisans, c'était au mois d'août, la *malaria* régnait, il prit la fièvre. Rapporté en litière au couvent de Buonconvento, petit bourg voisin, le 24 août, il recevait la communion au matin, dans l'église de Saint-Pierre, de la main d'un dominicain de Montepulciano. C'est ce qui a donné lieu à la légende qu'il aurait été empoisonné par ce dominicain dans une hostie. Le nombre de ceux qui, partis pour cette fantasque expédition et frappés, soit de la peste lombarde, soit du climat, dans le centre de la péninsule, ne revenaient pas en Allemagne, y accréditait contre les choses et les populations italiennes toutes ces rumeurs de trahisons, de vivres ou de sources empoisonnées, au milieu desquelles celle-ci a pris place. Ce revenant du vieil empire repose sous le dôme de la gibeline Pise, sur cette terre italienne où les visions du passé l'avaient amené et où, comme empereur, il était resté plus longtemps et laissait plus de traces qu'en Allemagne même.

Louis IV de Bavière et Frédéric d'Autriche

Toute nouvelle élection à faire découvrait un vice nouveau dans la procédure électorale. Si la tradition avait fixé à sept le nombre des électeurs, dont les trois grands archevêques, et à peu près déterminé les territoires ou maisons à qui appartenait ce privilège, Bohême, Brandebourg, Palatinat, Saxe, un point était resté litigieux. Dans le cas où deux compétiteurs se disputeraient un électorat et dans celui où un ou deux électeurs se partageraient un territoire électoral, à qui appartenait le droit d'élection? Or, Henri de Carinthie chassé de Bohême gardait toujours le titre de roi et contestait au fils de Henri VII, Jean de Bohême, son droit électoral. Dans la maison bavaroise de Wittelsbach, les deux héritiers, Rodolphe et Louis, l'un du Palatinat et l'autre de la Haute-Bavière, après d'assez longues querelles avaient décidé que le droit électoral passerait à l'aîné Rodolphe, sa vie durant, pour retourner à sa mort, à son frère Louis, et après celui-ci à l'aîné des deux frères et ainsi de suite, sans distinction de territoire. Dans l'électorat les deux princes de Brandebourg s'étaient mis d'accord. Mais il n'en était pas ainsi, après un partage semblable d'états, entre les deux chefs des maisons de Saxe-Wittemberg et de Saxe-Lauembourg. Ces compétitions furent en grande partie la cause d'un schisme politique et d'une guerre civile qui déchirèrent l'Allemagne pendant vingt ans et interrompirent les destinées impériales de la maison de Luxembourg.

I

Double élection, guerre civile

Les deux maisons de Habsbourg et de Luxembourg se trouvaient naturellement en concurrence pour la couronne impériale, et l'empire, scindé en deux factions, se divisait entre elles. On comprend que ces deux maisons avaient l'une et l'autre contre elles le peu de bon vouloir des électeurs qui les trouvaient trop puissantes. Cependant le comte palatin Rodolphe, rival de son frère Louis de Haute-Bavière, les margraves Henri et Waldemar de Brandebourg, le duc de Saxe-Wittemberg, le duc Henri de Carinthie, ancien roi de Bohême, étaient pour les Habsbourg. Les archevêques de Trèves et de Mayence, Baudoin et Pierre, étaient pour le roi Jean : mais ils comprirent bientôt qu'ils ne réussiraient point parce que le fils de Henri VII, Jean de Bohême, était trop jeune; et, désireux surtout, dans une réunion qu'ils eurent à Rense, juin 1214, d'éloigner la maison rivale, ils mirent en avant, selon la tactique ordinaire, un troisième candidat moins redoutable que les deux autres, et qui empêcherait que la couronne ne devînt héréditaire. C'était Louis, le duc de la Haute-Bavière un brave chevalier et un loyal caractère, plus aimé que son frère Rodolphe le palatin, estimé pour avoir vigoureusement défendu ses neveux contre l'aîné des ducs d'Autriche, Frédéric, à la bataille récente de Gamelsdorf. Louis hésitait. Son frère était l'aîné. Il ne voulait point se séparer de lui. Les électeurs qui portaient le Bavarois lui forcèrent la main. Il offrit alors à Jean 28,000 marcs d'argent et la ville d'Ægra en gage pour le décider en sa

faveur contre le candidat autrichien. Toutes ces difficultés débattues dans les négociations ordinaires préparatoires, retardèrent l'élection de quatorze mois et aboutirent à un schisme impérial.

L'archevêque de Mayence, archichancelier, selon son droit, avait désigné comme lieu de réunion la ville de Francfort, *loco ad hoc solito et consueto*. Les électeurs étaient enfin arrivés, à la fin de l'année 1314, assez fortement accompagnés aux environs de Francfort; mais ils n'étaient point réunis en une seule diète et il y en avait plus qu'il n'en fallait. Les deux archevêques de Mayence et de Trèves, Pierre et Beaudoin, Jean de Bohême, le marquis de Brandebourg, Waldemar, et le duc Jean de Saxe-Lauenbourg, partisans de Louis de Bavière, étaient réunis sur le territoire peut-être consacré de la rive droite du Mein, dans un faubourg [*in suburbio*] de Francfort; mais l'archevêque de Cologne, le comte palatin Rodolphe, frère cependant de Louis de Bavière, et les deux compétiteurs au droit électoral, Henri de Carinthie, prétendant de Bohême, et le duc de Saxe-Wittemberg, prétendant aussi à l'électorat, campés tout près de la ville, à Sachshausen, sur la rive gauche, étaient résolus à prendre les devants pour leur prétendant Frédéric d'Autriche. Ils l'élurent les premiers à Sachshausen le 19 octobre. Mais, le lendemain (20), les partisans de Louis de Bavière en firent autant pour celui-ci. Eu égard aux voix dont la légalité n'était pas douteuse, Louis de Bavière avait la majorité. Mais on pouvait chicaner sur le lieu où l'élection devait être faite, c'est-à-dire dans Francfort ou sur le territoire de Francfort, *in oppido* ou *apud oppidum*. Pour plus de sûreté, Louis avec ses partisans, pénétra dans la ville jusqu'à l'église de Saint-Barthélemy où il fut proclamé, puis il partit pour avoir la priorité de la

consécration. Mais Frédéric, avec les siens, sans plus attendre, prit aussi la route d'Aix-la-Chapelle. Ce fut comme une course au clocher. Frédéric, qui ne s'était point attardé dans Francfort, arriva le premier devant Aix-la-Chapelle ; la ville lui ferma ses portes (25 novembre). Mais il emmena avec lui l'archevêque de Cologne qui avait légalement le droit de consécration; celui-ci accomplit la cérémonie à Bonn sous prétexte, dit-il plus tard, qu'un privilège du pape l'autorisait à la faire dans un autre endroit de son diocèse, s'il en était empêché à Aix-la-Chapelle. Mais Louis de Bavière, reçu par les habitants de cette ville, avait l'avantage du lieu où se faisait d'ordinaire le couronnement; il se fit consacrer par l'archevêque de Mayence qui n'était pas en possession du droit de le faire. Vices de formes des deux côtés après une élection douteuse. C'était la guerre civile. La loi de la majorité des voix n'était pas établie. L'unanimité seule prévalait. A son défaut, on recourait, comme auparavant, au jugement de dieu. La lutte dura sept années.

On ne s'étonnera pas que les princes du nord de l'Allemagne soient restés assez indifférents à cette guerre. Ils suivaient leurs intérêts. Tandis que le grand maître de l'ordre teutonique disputait le rivage de la Baltique à Waldemar, margrave de Brandebourg et favorisait sur son territoire et sur celui de la Pologne la colonisation des chevaliers allemands, celui-ci essayait de prendre sa revanche sur le roi de Danemark Erich en 1315. Battu complètement avec sa chevalerie à Granzow par la chevalerie même allemande du Danois, il consentait au traité de Templin qui lui était peu favorable, en 1317 ; et la paix régna entre eux jusqu'à la mort d'Erich et à celle de Waldemar dernier prince de la famille ascanienne en 1320. Les grands archevêques même du Rhin, qui avaient pris une si grande part à la double

élection, paraissaient se soucier peu de leurs élus et le roi Jean de Bohême avait trop à faire contre sa noblesse pour prendre part à la lutte.

La guerre entre les deux compétiteurs eut donc lieu surtout dans le midi de l'Allemagne auxquels ils appartenaient; mais ce n'était que combats de chevalerie ou ravages de part et d'autre. Les deux compétiteurs se ruinaient, Louis de Bavière en aliénant les biens d'empire, et Frédéric en aliénant des biens autrichiens et cela ne suffisait pas. On suit à la trace des gîtes de Louis, presque jour par jour, les réquisitions d'hommes, d'argent, de vivres qu'il fait pour soutenir sa cause. La victoire, en effet, sera plutôt au plus offrant qu'au plus brave. On cherche à ruiner son adversaire d'argent et d'hommes plus qu'à le battre. Les combats sont peu sanglants, presque sans résultat; la rançon qu'on tire des prisonniers est le fruit le plus clair de la victoire. Les deux frères de la maison de Wittelsbach dans le Palatinat et la haute Bavière ne trouvaient pas dans leur haine assez de ressort pour rendre la lutte plus décisive. Cependant Louis finissant à l'emporter en Souabe et sur le Rhin moyen, son frère aîné fut obligé, en 1317, de lui abandonner toute la haute Bavière.

Ce ne furent point les princes ni même la petite noblesse des chevaliers, en vendant ses services aux deux compétiteurs, qui décidèrent la lutte, mais les villes et même les classes inférieures qui grandissaient et s'élevaient tous les jours. Ces dernières, en effet, dans les villes et même dans les campagnes, lasses de l'anarchie, cherchaient une protection meilleure que celle de l'empereur ou des princes dans leur liberté. En 1316, quand le roi de Danemarck, le margrave de Brandebourg et le duc de Saxe Lauenbourg attaquaient la ville de Stralsund, les contingents des autres

villes avaient remporté sur eux une victoire qui avait laissé entre leurs mains le duc de Saxe. En 1319, des paysans, les Dithmarses assaillaient une armée du duc de Merklenbourg et du comte de Holstein qui avaient pénétré chez eux et l'anéantissaient. Dans le Holstein, les paysans laissaient la noblesse du pays se soumettre au jugement des comtes pour garder leurs vieilles coutumes et la vengeance du sang. La Sainte Wehme, en Westphalie, jugeait à son tribunal les comtes et les libres seigneurs. En l'année 1324, les nobles, les ministériaux et les paysans de Rheingau fixaient leur droit qui était le même pour tous en paix comme en guerre et n'acceptaient de la main de l'archevêque de Mayence qu'un juge du pays. Dans beaucoup de parties de l'Allemagne, les paysans armés, pendant cette période d'anarchie guerrière, maintenaient leur liberté d'autrefois et leur vieux droit de défense, avec le consentement des seigneurs qui n'étaient pas fâchés de trouver chez eux, au besoin, des hommes de guerre. Le commencement du XIVe siècle était une époque favorable à la stabilité de la classe des paysans. C'est ce qui explique l'épisode célèbre qui mit alors encore aux prises à cette époque la maison d'Autriche et les cantons forestiers célèbres d'Uri, de Schwitz et d'Untervalden sur les bords du lac des Quatre Cantons.

II

Léopold d'Autriche et les cantons suisses, bataille de Morgarten

Depuis qu'ils avaient obtenu de l'empereur Adolphe de Nassau la confirmation des franchises que l'empereur Albert n'avait pu leur ravir, les petits cantons suisses saisissaient

toutes les occasions de se mettre contre la maison d'Autriche sous la protection impériale. En 1309, ils avaient obtenu de l'empereur Henri VII une nouvelle confirmation de leurs franchises. Naturellement, Louis de Bavière, ennemi de Frédéric d'Autriche, déjà en bonne entente avec les ligues Souabes contre les seigneurs, fit alliance avec eux et, en mai 1315, leur promit aide et secours. Les Suisses en eurent bientôt besoin. L'année précédente, ceux de Schwitz étaient venus attaquer de nuit (6 janvier 1314), dans le canton de Glaris, l'abbaye d'Einsiedeln avec laquelle ils étaient depuis longtemps en hostilité. Ils s'en étaient emparé, avaient pillé l'église et emmené les moines prisonniers. Le chef de la maison d'Autriche avait chargé son frère Léopold de punir cette infraction à la paix ; et celui-ci, à la tête d'une forte armée de chevaliers et de piétons levés en Bavière, au nombre de huit mille hommes, arriva à Bade dans le canton d'Argovie, rallia des Zurichois qui avaient reconnu Frédéric le Beau et s'apprêta à pénétrer au centre du pays, dans cet épais fourré de montagnes et de lacs que les forêts rendaient encore moins praticable alors qu'aujourd'hui.

Les suisses des trois cantons menacés, Schwitz, Uri, Unterwalden, avaient fait la paix avec Glaris et avaient fortifié de palissades, de fossés et de tours improvisés toutes les passes qui pouvaient donner entrée dans leur pays. Léopold ordonnant au comte Otto de Strasbourg de tourner Unterwalden par le col de Brunig, s'avança lui-même avec les corps principaux de ses cavaliers du lac de Zug, pour gravir le chemin raide qui conduit par la montagne au petit lac d'Egri, dans le canton de Schwitz. Les cavaliers de Léopold n'avaient pas encore atteint le sommet du Sattel, que des troncs d'arbres, des pierres, poussées, dit-on,

de la hauteur de Morgarten par cinquante bannis dont on avait refusé les services roulent au milieu des cavaliers et y jettent le désordre.

Léopold veut forcer le passage, mais treize cents confédérés, armés de frondes et de hallebardes, qui occupaient le mont Sattel où il fallait passer, déterminés à mourir, font leur prière, s'élancent sur leurs souliers ferrés qui ne craignaient point la glace et affrontent avec leurs longues hallebardes les cavaliers de Léopold, assaillis aussi par d'autres sur leurs flancs. Le désordre est promptement au comble dans l'armée de Léopold, les chevaux se cabrent, glissent sur la pente raide et durcie par la saison, sont précipités dans le lac ou sur les piétons qui les suivaient. Les Suisses font des ennemis tombés de leur chevaux un affreux massacre. Le comte Otto de Strasbourg n'avait pu pénétrer par le Brunig qui était gardé. Léopold est heureux de trouver dans sa fuite un homme qui connaissait le pays, pour le ramener à Winterthur. Otto de Strasbourg voyant venir à lui les vainqueurs par le Brunig recula en ravageant le pays. Les cinquante bannis qui avaient contribué au gain de la bataille furent reçus en grâce par leurs concitoyens qui les avaient expulsés pour de petites querelles intérieures et la victoire de Morgarten scelle l'union et l'indépendance des trois cantons de nouveau solennellement jurés pour l'éternité l'année suivante à Brunnen (10 décembre 1315.)

Ce ne fut pas le seul résultat de la bataille de Morgarten. Elle porta un coup sensible à la considération de la maison d'Autriche. Le roi Jean de Bohême en félicita les cantons et leur promit son appui. Louis de Bavière y trouva une nouvelle force contre Frédéric le Beau et déclara biens d'empire toutes les possessions autrichiennes dans les Quatre Cantons.

Le contre-coup s'en fait sentir dans tout l'empire, surtout en Souabe où Eberhard de Nuremberg avait pris le parti de Frédéric le Beau à la tête de la petite noblesse.

Des combats se livrèrent alors entre les chevaliers du parti de Fréderic et les bourgeois, sous les murs de la ville d'Esling, qui était sur le haut Neckar le centre et le lien de toutes les petites cités du pays. Encouragé par l'appel des villes, Louis de Bavière se déclare leur protecteur et s'adresse à Jean de Bohême qui venait de dompter chez lui la faction des nobles et qui tirait des mines de son royaume de grands revenus. Il emprunte leurs piétons aux villes souabes et à celles du Rhin et ses chevaliers à l'électeur de Trèves, tandis que Frédéric le Beau, rassemble d'Autriche, de Hongrie et même du pays des Cumans, tous les cavaliers qu'il peut. Enfin, après avoir balayé des bords du Rhin et de la Souabe les Frédériciens, Louis de Bavière s'aventure plus avant dans le midi de l'Allemagne et va chercher son ennemi dans la basse Bavière sur la rive droite de l'Inn près de Mühldorf. Frédéric d'Autriche ne croyait pas avoir encore assez des trente mille chevaliers ou gens de pied, rassemblés parmi ses partisans ; il aurait voulu attendre les renforts et surtout la présence de son jeune frère Léopold, meilleur guerrier que lui malgré son échec de Morgarten, mais attardé à ravager le pays sur les bords du Lech à quatre lieues de Münich. Louis de Bavière après avoir passé le petit cours de l'Inn et occupé le château de Dornberg se décida, sur les instances de Jean de Bohême, à engager la bataille, le 28 septembre 1322.

Il avait, comme son adversaire, partagé son armée en quatre corps. Ils se faisaient face l'un l'autre. Frédéric le Beau commandait en personne dans sa royale armure, visible à tous; son plus jeune frère Henri conduisait une

autre troupe, portant les armes d'Autriche. Louis de Bavière, revêtu d'une cotte d'arme bleue à croix blanche, laissa Jean de Bohême entamer le combat avec ses Bohémiens et ses Silésiens. Celui-ci fut reçu vigoureusement par Henri à la tête des chevaliers autrichiens et tyroliens. Il perdit dans cet engagement cinq cents chevaliers et fut précipité lui-même un moment de son cheval. Vers midi, les Autrichiens avaient le dessus. Mais, alors, les piétons de Bavière, conduits selon la légende, par un certain Siegfried Schweppermann, natif de Franconie, entrèrent en ligne avec des cavaliers qui avaient laissé leurs chevaux; guidés par le chef de la troupe, ils firent si bien qu'après un combat de plusieurs heures, ils échangèrent leur position contre celle des ennemis et leur mirent au visage le soleil et le vent. Survint alors sur le flanc des Autrichiens le burgrave Frédéric de Nuremberg, tenu en réserve par Louis de Bavière avec cinq cents cavaliers et, dit-on, portant les couleurs autrichiennes pour tromper Frédéric qui attendait le secours de son frère Léopold. Le burgrave tombant sur l'armée déjà un peu en désordre acheva sa déroute. Les Hongrois et les Cumans de l'arrière-garde autrichienne s'enfuirent. Frédéric voulut combattre encore pour l'honneur ; son cheval, atteint d'une lance, tomba. Il se rendit au burgrave de Nuremberg avec son frère, qui s'était aussi bravement comporté, et resta prisonnier, laissant treize à quatorze cents Autrichiens sur le champ de bataille. Frédéric le Beau fut envoyé par le vainqueur au nord de Ratisbonne, au château de Trausnitz. Le soir, comme les vainqueurs faisaient un assez maigre repas : « A chacun un œuf, aurait dit l'empereur Louis, au brave Schweppermann deux. » Et le mot devint proverbial dans l'Allemagne populaire, quoique ce soit peut-être une légende faite sur ce

brave qui avait assisté précédemment à maint combat, entre autres, à Gamelodorf.

La diète de Nuremberg qui suivit (1323) parut affermir la couronne sur la tête de Louis. Comme un empereur en plein exercice de son autorité et reconnu par les partisans de son adversaire, il ordonna la paix publique, se maria avec la fille du comte de Hollande qui lui apporta Seeland et le Hainaut et régla les questions féodales pendantes, l'une même complètement à son avantage. Le remuant margrave de Brandebourg, Waldemar, dernier prince de la famille assacienne, prodigue et batailleur, était mort sans héritier direct. Les ducs de Silésie, de Saxe prétendaient à son héritage; Jean de Bohême l'espérait pour les services qu'il avait rendus. Louis de Bavière déclara le margraviat fief vacant et, suivant l'exemple de Henri VII, l'adjugea du consentement même de la diète à son fils Henri. La maison de Wittelsbach se transplanta ainsi du midi au nord, comme celles de Habsbourg et de Luxembourg avaient fait de l'ouest à l'est, et Louis chercha à l'affermir dans ces contrées en donnant sa fille en mariage à Frédéric landgrave de Thuringe et margrave de Misnie avec les villes de Zwickau et de Chemnitz; ce qui mécontenta doublement le roi de Bohême qui avait fiancé sa fille au Thuringien et reçu ces villes en gage. Elu depuis déjà neuf ans, vainqueur de son compétiteur devenu son prisonnier, le bavarois Louis croyait pouvoir tout braver. Vainement Jean de Bohême se rapprocha des princes autrichiens, en rendant à Frédéric et à Léopold leur frère Henri contre une rançon, et promit de s'entendre désormais avec la maison d'Autriche pour le choix d'un roi. Louis semblait pouvoir jouir en sécurité d'une couronne si difficilement conquise, maintenant que sa puissance contre-balançait peut-être même avec

avantage, celle de la maison d'Autriche. Léopold d'Autriche, régent pour son frère prisonnier, retsituatt à Louis les nsignes de l'empire et signait une trève avec lui dans l'espoir de la délivrance de Frédéric le Beau. Mais il manquait encore à Louis une sanction, sans laquelle la fortune ne décidait rien pour l'empire et pour l'Italie à laquelle celui-ci ne renonçatt pas celle de la papauté ; et ce fut en faisant servir la papauté à leurs desseins que ses ennemis parvinrent encore à continuer une guerre qui reprit beintôt même les proportions les plus considérables et la tournure imprévue d'une sorte de lutte entre le sacerdoce et l'empire, comme au temps des Henri IV et des Frédéric.

III

Nouvelle lutte surannée du sacerdoce et de l'empire ; les franciscains et les dominicains

Bien que captive à Avignon, la papauté renonçait d'autant moins à sa domination en Italie et à ses prétentions sur l'empire que les rois de France, ses maîtres, étaient disposés à les reprendre dans l'espoir de les exploiter à leur profit. Le second pape d'Avignon, Jean XXII, successeur de Clément V, s'était gardé d'abord de se prononcer entre les deux compétiteurs au trône d'Allemagne. Il les qualifiait dédaigneusement de rois élus, *reges electi*, heureux de conserver pendant cette sorte de vacance, le gouvernement de l'Italie où il travaillait à relever le pouvoir pontifical et même presque à prétendre à celui de l'Allemagne. Ainsi, il avait nommé pour son vicaire en Italie le roi Robert de Naples, excommunié le chef des Gibelins, Matteo Visconti, vicaire

impérial, et poussé ses partisans contre lui. Mais, lorsque Louis le Bavarois vainqueur voulut revendiquer ses droits au-delà des Alpes et envoyer un vicaire impérial avec des troupes en Lombardie, voici que Jean XXII, reprenant à son compte la guerre presque terminée des prétendants en Allemagne, déclara dans un manifeste du 8 octobre 1323, que, en cas de double élection, l'examen de la personne, *examen personæ*, lui appartenant, à lui revenaient de droit, également l'acceptation de l'élection (*electionis admissio*) et l'approbation de l'élu (*electi approbatio*). Il interdit donc à Louis, duc de Bavière, qui avait pris *illégalement le titre de roi*, pendant trois mois, l'exercice du pouvoir royal, jusqu'à ce qu'il fût confirmé, et lui ordonna de révoquer tous les décrets qu'il avait rendus. C'était une attaque, non seulement à Louis le Bavarois mais aux lois de l'Empire. Louis opposa au pape, dans une protestation, l'indépendance du droit électoral qui ne laissait au pape que la confirmation de l'élu. Jean XXII, loin de reculer, cita Louis à comparaître à Avignon, comme s'il était chef de l'empire, dans un nouveau délai de trois mois, au bout duquel, il le menaçait de l'excommunication et de la déposition (23 mars 1224). C'était le renouvellement des anciennes scènes, on le sent néanmoins, avec moins de grandeur. Le pape, dans sa captivité d'Avignon, le Bavarois, avec les débris de la puissance des empereurs saxons et souabes, semblaient jouer une parodie.

Les menaces de Jean XXII n'eussent pas produit grand effet en Allemagne où ses prétentions excitaient généralement l'indignation ou le mépris, s'il n'avait rencontré dans le duc d'Autriche, Léopold, chef de la maison pendant la captivité de son frère et plus opiniâtre que lui, et dans Jean de Bohême, ancien allié de Louis, devenu son ennemi,

des alliés tout prêts. Louis commit la faute de ne point rendre la liberté à Frédéric, comme il l'avait, disait-on, promis, en échange des insignes de l'empire et menaça le pape de la convocation d'un concile. Sûr de trouver des appuis, Jean XXII lança (11 juillet) l'excommunication sur Louis le Bavarois et sur ses partisans, l'interdit sur leurs terres, convoqua à Rense une diète de princes allemands et se transporta sur les frontières de l'empire à Bar-sur-Aube pour diriger l'élection d'un nouvel empereur. Le pape avait l'intention de porter à l'empire le roi de France, Charles IV, troisième fils et successeur de Philippe le Bel. Il comptait sur la haine des Autrichiens contre Louis, sur l'amitié de Jean de Bohême, beau-frère de Charles. S'il ne trouvait point des électeurs complaisants, il pensait nommer lui-même un souverain allemand, comme il instituait un évêque. Mais le sentiment national mis en jeu ne fit qu'animer la lutte qui se compliqua par surcroît d'une querelle religieuse.

Le pape Jean XXII n'avait pas beaucoup plus de modération dans le gouvernement religieux que dans le gouvernement civil, à une époque où une grande fermentation commençait à régner sous ce rapport en Allemagne. Une querelle s'était élevée entre les deux grands ordres mendiants, fondés du temps d'Innocent III, les dominicains et les franciscains, sur l'interprétation du vœu de pauvreté. Plus ascètes et plus mystiques, les franciscains considéraient comme une propriété tout ce qui dépasse les provisions nécessaires à la nourriture du jour, contrairement à l'usage des dominicains. Jean XXII, assez ami de la richesse pour lever sur la chrétienté de lourds impôts, qu'il accumulait en vue des besoins de la papauté dans le trésor d'Avignon, désapprouvait les franciscains, à la grande

satisfaction des dominicains. Rien de plus futile en apparence et cependant rien de plus grave alors; c'était une lutte pour la domination !

Depuis que les archevêques et les évêques avaient attiré à eux en Allemagne, aux dépens du bas clergé, l'administration des cures, riches surtout, pour les confier à la petite noblesse cadette et en percevoir les revenus, les dominicains et les franciscains s'étaient glissés peu à peu, les premiers dans la direction des grosses paroisses bourgeoises des villes, les seconds dans celle des corporations de métiers. On comprend quelle influence ils pouvaient y exercer. L'ordre des dominicains comptait alors en Allemagne cent quatorze monastères et ils avaient fondé dans Cologne seulement neuf écoles. Mais les franciscains, à cause de leur pauvreté même, étaient plus populaires. Les uns et les autres cultivaient les lettres, se chargeaient de l'instruction, écrivaient l'histoire du temps, surtout des villes. Albert le Grand, le maître de saint Thomas d'Aquin, avait enseigné à Ratisbonne et à Fribourg. Son élève Eckhard enseignait alors à Strasbourg et à Cologne. Les chroniques de Bâle, de Colmar, de Zurich, au midi, et, au nord, de Lubeck et de Thorn sont dues à ces deux ordres. Ils ne manquaient pas non plus d'agiter à nouveau les questions théologiques les plus obscures et de se laisser entraîner dans les luttes politiques les plus ardentes. Les franciscains comptaient sur une nouvelle révélation du Saint-Esprit et se déclaraient pour Louis de Bavière. Le pape voulut alors jeter le poids de son autorité dans la mêlée. Il condamna comme hérétiques les idées émises par les franciscains sur la pauvreté du Christ et des Apôtres. Le général de l'ordre, Michel de Cesena releva le gant et soutint les idées de son ordre. En prenant parti, dans une autre querelle, élevée entre l'ordre teuto-

nique et l'évêque de Riga, Jean XXII se fait encore de cet ordre puissant un nouvel ennemi. Les passions politiques et les passions religieuses mêlées arrivent à leur paroxisme.

Louis le Bavarois, en diète à Ratisbonne, crut bon de se jeter dans la bagarre. Non seulement il y fit déclarer la validité de son élection et dénonça le pape comme ennemi de la paix et portant atteinte aux lois de l'empire ; mais il dénonça son orthodoxie pour avoir accusé le Christ et les Apôtres d'avoir possédé. Jean XXII, attaqué, exécute ses menaces, lance l'excommunication et l'interdit sur l'empereur et l'Allemagne entière, mai 1324. Mais le général de l'ordre, Michel de Cesena, ne se tient pas pour battu. Il s'adresse aux provinciaux des franciscains en Angleterre, en France, en Bavière, à la commanderie de l'ordre teutonique à Coblentz, au célèbre Occam d'Angleterre, élève de don Scott, et obtient qu'ils se déclarent pour l'empereur Louis. Le secrétaire de celui-ci, Ulrich Hofmeyer d'Augsbourg, remarquable décrétiste, et Marsile de Padoue, son médecin, écrivent deux livres, à son avantage, l'un *de Translatione imperii* sur les *Droits de l'empire et du Sacerdoce*, l'autre sur *la Paix;* ces traités mettent les conciles au-dessus du pape, déclarent que la dignité impériale est la première sur terre, qu'elle est une *tyrannis electa* et que l'empereur a le droit de déposer le pape. Occam avance même qu'il peut séculariser les biens ecclésiastiques. Jamais au temps des vieilles luttes on n'avait été si loin en théorie. Les frères de saint François s'exaltent, demandent la nouvelle révélation du Saint-Esprit et, obéissant comme à une espèce de mot d'ordre, empêchent presque partout en Allemagne l'exécution de l'interdit, prêchent contre le pape et entraînent même dans leur parti les Universités de Paris et de Bologne qui décla-

rent sa conduite illégale et indigne. Voilà l'anarchie dans l'Église comme dans l'empire. Louis de Bavière encouragé, déclare, en octobre 1324, Jean XXII déposé, pour être intervenu en Italie, terre d'empire, et avoir soutenu sur la propriété du Christ et des Apôtres des opinions contraires à celles du docteur séraphique. Nous voilà revenus aux pratiques de la guerre du sacerdoce et de l'empire, avec des rivalités de moines et des subtilités mystiques en plus.

Tout ce mouvement tourna en faveur de Louis de Bavière. Léopold d'Autriche avait eu avec le roi de France Charles IV et le pape une entrevue où il avait promis, pour une forte somme d'argent et un subside annuel, de faire élire en Allemagne et de soutenir Charles IV. Mais cela ne fit qu'accentuer le mouvement religieux et national qui se prononça à la fois contre le pape et contre un candidat français. La majorité des électeurs, mécontente que le pape se fût élevé au-dessus d'elle, et conduite par le chef de la commanderie teutonique, maintint ses droits à Rense. Louis le Bavarois acheva sa victoire par une habile concession. Il fit proposer de plus douces conditions à Frédéric le Beau et, quand elles eurent été convenues, il se transporta, mars 1325, en personne au château de Trausnitz. Frédéric renoncerait à la couronne pendant la vie de Louis qui garantirait à ses fils leurs biens, en cas où lui-même serait de nouveau élu. Il promettait de travailler à faire accepter ces conditions par ses frères, qui se refusaient surtout à rendre les biens impériaux. Louis, qui avait toujours une partie de l'Allemagne contre lui, ne pouvait plus tirer grand'chose de ses partisans; il préféra s'arranger avec Frédéric et même avec les princes autrichiens contre le pape qui n'abandonnait pas son idée de faire le roi de France Charles IV empereur.

La tentative faite par le pape sur la nationalité allemande, l'effervescence religieuse avaient réveillé les vieux sentiments germaniques. Les deux compétiteurs signèrent, le 5 septembre à Munich, un traité au moins extraordinaire de partage de l'empire. Selon sa teneur, ils devaient se partager la souveraineté avec tous ses honneurs, droits, gens et biens, comme s'ils étaient une seule personne et, sous le même titre, vivre et agir comme deux frères. Si l'un d'eux devait aller en Italie, il y jouirait de tout le pouvoir royal que son collègue exercerait en Allemagne. Si c'était Louis, comme il en avait l'intention, qui passait les Alpes, Léopold d'Autriche l'accompagnerait et serait nommé vicaire impérial d'Italie. Singulier traité dont l'exécution était bien difficile. Beaucoup de princes soutenaient que l'empire étaient indivisible; le partager c'était déclarer la vacance de l'empire. Louis de Bavière et Frédéric le Beau le sentaient bien ; ils se réunissaient encore peu de temps après à Ulm, 7 janvier 1326, pour s'entendre et tâcher de gagner le pape. La mort de Léopold, le plus difficile adversaire de Louis et celle de son frère Henri, parurent l'événement le plus favorable à Louis de Bavière. Frédéric après tout avait le titre de roi pour contenter son ambition devenue moins exigeante et assez d'affaires, dans son patrimoine, pour occuper son activité (1327), si Louis de Bavière passait en Italie.

Il n'y avait plus à vaincre que l'opposition du pape qui gourmandait la faiblesse et l'inertie de Frédéric, et qui, malgré les ambassades qu'on lui dépêchait, se refusait à reconnaître décidément l'un et l'autre souverain, pour continuer à intriguer avec les électeurs et avec le roi Jean de Bohême alors en France, en faveur de Charles IV. Trompé par de vieux souvenirs et ne s'apercevant pas que

tout était bien changé, Louis crut ne pouvoir venir à bout de l'opposition de Jean XXII et s'affermir en Allemagne qu'en battant le pape en Italie et en y prenant, coûte que coûte, la couronne. S'il revenait empereur reconnu ou proclamé, que serait auprès de lui Frédéric le Beau? moins qu'une doublure, une ombre.

VI

Expédition de Louis de Bavière en Italie. — Parodie des anciens jours à Rome. — Un anti-pape

L'Allemagne prit peu de part à cette expédition des anciens jours. La plupart des princes allemands, mieux éclairés sur leurs intérêts, refusèrent le service ordinaire que leurs prédécesseurs offraient autrefois si volontiers, alléguant qu'il ne pouvait y avoir couronnement puisque le consentement et la présence du pape manquaient. Qu'importait à l'Allemagne cette dignité impériale si disputée au dessus de sa tête? Mais les Gibelins d'Italie, les Visconti à Milan, un entrepreneur de tyranie, Castruccio Castracani, maître de Lucques et de Pistoie, l'appelaient contre Robert de Naples et contre Florence soudoyées par l'argent du pape. Louis de Bavière, après avoir tenu à Nuremberg une diète peu fréquentée par les princes, mais, comptant sur le prestige impérial, sur une escorte de deux cents chevaliers et quelque argent qu'il portait avec lui, convoqua ses partisans à Trente et se trouva au commencement de janvier 1327 dans cette ville. Il y avait un plus grand nombre de princes et de députés des villes qu'il ne l'avait cru. C'étaient, outre les Visconti et les députés des villes gibe-

lines, quelques-uns des seigneurs ou tyrans du nord de l'Italie, Cane le Grand della Scala, maître de Verone, et le margrave Obizo d'Este de Ferrare. Ils avaient tenu tête aux légats du pape dans la Lombardie, comme Castruccio Castracani, dictateur de Lucques, à Robert de Naples et à son fils Charles de Calabre qui secouraient la guelfe Florence. Louis de Bavière hésitait encore à laisser l'Allemagne derrière lui et à s'engager dans la péninsule. Mais les instances et les promesses des seigneurs et des envoyés des villes présentes et surtout l'enthousiasme de quelques clercs et de Marsile de Padoue, l'auteur du *Défensor pacis*, qui exerça sur lui la même influence que Dante sur Henri VII, le décidèrent à demander des secours en Allemagne et à agir. Reçu en triomphe à Bergame, il se dirigea sur Côme pour y attendre quelque temps les secours allemands que sa femme Marguarita (de Hollande) devait lui amener. Le pape Jean XXII, à cette nouvelle, lança contre lui une bulle qui le déclarait déchu de toutes ses propriétés, même de la Bavière, comme usurpateur de l'empire et fauteur d'hérésie, et il lui ordonna de quitter l'Italie. Mais les partisans de Louis à Rome l'appelaient. Celui-ci se remit donc en marche, avec les secours que sa femme lui avait amenés dès le mois de mai, pour Milan.

Reçu sous un baldaquin, il descendit au palais de la commune, le 31 mai, fut couronné solennellement roi d'Italie dans l'église, ainsi que sa femme, par des évêques excommuniés, il est vrai; et il reçut le serment de fidélité de Galeas Visconti, confirmé lieutenant impérial en Lombardie, ainsi que celui de Cane le Grand et du marquis d'Este, qui lui amenaient douze cents cavaliers. Marco Visconti, il est vrai, fit saisir Galeas et ses autres frères, les envoya sous la garde d'un chevallier allemand à Monza



et confia le gouvernement de Milan déclaré république et le vicariat de Lombardie, à un sien serviteur, Guillaume de Montfort. Néanmoins, tout en envoyant encore une ambassade à Avignon pour tâcher de gagner le pape, Louis nomme lui-même des évêques à Crémone et à Côme, d'après les principes professés par Marsile de Padoue, se dirige sur les Apennins et arrive, au sol de Pontremoli dans les Apennins. Castruccio Castracani, le précurseur des condottieri du siècle suivant, vient l'y prendre. La gibeline Pise, bloquée, ouvre ses portes (11 octobre) mais paye soixante mille écus d'or pour ne pas voir Castruccio dans ses murs. Louis dédommage celui-ci qui était son plus dévoué serviteur et son seul conseiller (*solo suo consiglio*, en érigeant les territoires de Lucques, Pistoie, Volterra, et autres, en duché, pour lui et arrive à Rome le 17 janvier 1328 [1].

La ville de Rome, toujours livrée aux factions des Orsini et des Colonnan n'était pas alors dans des dispositions favorables au pape, non plus qu'aux Napolitains que le roi Robert y avait envoyés. Jean XXII avait encore récemment refusé de quitter Avignon pour retourner dans la capitale de la chrétienté. Le chef de la maison et de la faction des Colonna souleva le peuple, chassa les Orsini et les Napolitains, s'empara du château Saint-Ange, mit Rome en République avec des tribuns, en s'en faisant lui-même capitaine, et reçut d'abord Castruccio Castracani dans Rome. En leur qualité d'Italiens qui savent au besoin s'entendre, Castruccio et Colonna préparèrent l'entrée solennelle de Louis. Elle eut lieu le 10 janvier. Reçu avec les cris de *Vive le roi des Romains* qui ne manquaient jamais chez un peuple qui

[1] *Voir* Beitrage Zur Geschichte Ludovigs des Bayern, de 1327 à 1329. Gotha, 1887.

aime du nouveau, Louis fut couronné le 17. La cérémonie fut originale. Parti avec la reine, du palais de Saint-Marc Major, au milieu des corporations de Rome portant bannières déployées, il entra dans Saint-Pierre. Après avoir été oint par les évêques excommuniés de Venise et d'Arles, il reçut la couronne des mains des quatre syndics de Rome, parmi lesquels Sciarra Colonna joua le principal rôle, en présence de Castruccio Castracani. C'est ce qu'un chroniqueur appelle *ritu antiquo*. Même à Rome en ce moment cela parut au moins bizarre. Les Romains appelaient souvent le nouvel empereur le *damné bavarois ;* les Allemands présents secouaient la tête d'un air sceptique. Mais le docteur Marsile de Padoue et ses adhérents, quelques franciscains présents y voyaient avec joie la confirmation de leurs nouvelles théories. Ce que le peuple romain avait autrefois proposé à Frédéric Barberousse qui l'avait refusé, s'accomplissait en faveur de Louis de Bavière ; dans sa souveraineté, le peuple faisait un empereur par des mains laïcs. Mais il y avait dans la cérémonie un certain mélange de mysticité. La cérémonie ne s'était pas passée au Capitole, comme les Romains, au temps d'Arnaud de Brescia l'avaient voulu. Il y avait eu onction à Saint-Pierre. Le pape Jean XXII, exaspéré, en vint aux derniers moyens et fit prêcher une croisade en Italie contre l'impie, 28 janvier. Hors de Rome, en Italie, on n'était point dupe de cette parodie. Pour imiter jusqu'au bout ses anciens prédécesreurs, Louis de Bavière aurait voulu avec son allié le roi de Sicile pousser jusqu'à Naples contre les Angevins. Mais son allié ne bougeait. Lui-même, ne se sentant pas plus puissant, restait inactif dans Rome où le clergé orthodoxe commençait à remuer et où le peuple faisait déjà de lui un objet de lazzis. Marsile de Padoue, dont Louis avait fait son vicaire dans

les choses spirituelles (*in spiritualibus*), et ses adhérents hérétiques et schismatiques, qui comptaient un certain nombre d'évêques italiens et allemands, poussèrent leur empereur à faire un nouveau pas. A l'imitation de ce qui avait été fait aux temps des Otton et des Barberousse ils voulurent lui faire déposer Jean XXII et créer un nouveau pape qui résiderait à Rome, pour que la célèbre cité redevint la capitale de la chrétienté. N'était-ce pas un moyen de ramener les Romains ? Louis de Bavière hésitait ; mais sans être tout à fait l'instrument d'une faction mystique, il se laissait volontiers pousser par son entourage. Il invoqua cette loi de l'empire qui « faisait tomber tout coupable d'hérésie et de haute trahison sous le jugement d'un juge compétent »; et, le 18 mars, couronne en tête, poussé peut-être par la nécessité, plus que par sa propre volonté, *necessitate magisquam voluntate compulsus*, sur la place Saint-Pierre, il rassembla le peuple romain, ses chevaliers allemands et ses adhérents. Un moine augustin, Nicola de Fabriano, lut l'acte d'accusation contre le nommé Jacob de Cahors, coupable d'hérésie et de lèse-majesté et, l'empereur bavarois prononça sa déposition. Quelque temps après, une commission de clercs, nommée au nom du peuple romain par le fils de Sciarra Colonna et Marsile, selon la coutume des anciens temps, rappelée dans les théories monarchiques des nouveaux réformateurs, désigna, 2 mai, en lui imposant la résidence absolue de Rome, un frère mineur de Corvara, créature humble, selon les uns, débauché, selon les autres. Le frère augustin Nicola prêcha sur ce texte : « un ange du Seigneur est venu pour nous délivrer des mains d'Hérode »; l'évêque de Castello demanda au peuple romain s'il voulait de Pierre de Corvara pour pape et, sur ses acclamations affirmatives, l'empereur, de son siège, le pro-

clama pape sous le nom de Nicolas V, qui n'a pas pris place dans la série pontificale. Quelques jours après, il parcourut triomphalement, avec son pape et huit cardinaux nommés par lui, les rues de Rome. Tous deux pénétrèrent alors dans Saint-Pierre. Nicolas V y fut consacré par l'évêque de Castello, devenu cardinal d'Ostie, et consacra de nouveau Louis le Bavarois empereur, pour donner une nouvelle consécration mystique à son premier couronnement.

Cette nouvelle comédie ne fit pas plus de dupes que la première; l'empereur en renouvelant les vieilles donations au Saint-Siège et Nicolas V en y nommant des administrateurs, ne le firent pas prendre plus au sérieux. Louis n'avait pas d'argent pour entretenir ou augmenter ses troupes qui s'éclaircissaient. Il essaya de s'en procurer en en levant sur les villes voisines de Rome et sur les Romains eux-mêmes. Mais ceux-ci, prêts à jouir de toutes les représentations d'autrefois qu'on voulait bien leur donner, n'entendaient pas les payer. Des querelles commençaient à éclater entre Allemands et Romains. Le roi Robert de Naples faisait par ses partisans couper les vivres à Rome. Des spectacles gratis soit; mais du pain aussi? Les partisans de Jean XXII s'enhardirent. L'un d'eux, de la famille des Colonna, neveu de Sciarra, Jacques, pénétra sans obstacle dans Rome et, sur la place de San-Marcello, lut le manifeste du pape d'Avignon, qui déclarait Louis, comme hérétique, schismatique, usurpateur, déchu de la couronne d'Allemagne, de tous ses biens, convoquait les électeurs allemands à élire un autre candidat à sa place, et excommuniait tous ceux qui avaient participé aux récentes saturnales romaines et spécialement l'intrus Nicolas. Il afficha ce manifeste sur la porte de San-Marcello et sortit de Rome sans en être empêché. Autres symptômes fâcheux! Celui qui avait fait la fortune

de Louis en Italie, Castruccio Castracani, avait demandé la possession et l'investiture de Pise et la liberté des Visconti prisonniers. Louis refusa l'une et l'autre. Castruccio abandonna l'empereur et fit la paix avec les Florentins. Le retour pouvait devenir difficile, pour la petite armée allemande du Bavarois, au milieu de la Toscane et de la Lombardie agitées par le légat pontifical et Charles de Calabre. Louis rassembla les chevaliers et piétons allemands qui lui restaient, 15 août, et sortit avec son pape et ses cardinaux de la ville où il s'était donné en spectacle, comme un mauvais acteur, sous les huées et les pierres de la populace romaine.

La fortune italienne du Bavarois s'écroula alors comme un décor de théâtre. On acclama à Rome le nom du pape Jean XXII et les anciennes autorités, dans la péninsule. Où Louis se présentait, on lui fermait les portes. Heureusement pour lui, Castruccio qui pouvait lui jouer un mauvais parti mourut sur ces entrefaites. Les Pisans chassèrent les fils de Castruccio, ouvrirent les portes à Louis et lui donnèrent de l'argent. Il leur joua, avec son pape, une nouvelle scène de déposition de Jean XXII et leur rendit la liberté; les bourgeois de Lucques achetèrent de lui le rétablissement de leur république. L'argent manquait cependant encore à l'empereur. Huit cents chevaliers et un nombre considérable de piétons allemands l'abandonnèrent en Toscane, pour louer leurs services ailleurs. Le Bavarois resta une partie de l'hiver à Pise, fort embarrassé de sa personne, et dut reprendre, au commencement de 1329, sa route vers le nord, où les choses pouvaient devenir pires. Les Milanais lui fermaient leurs portes (juin 1329). L'empereur restait encore embarrassé au milieu des cours d'eau de la Lombardie, comme dans des rets, n'osant ni avancer ni reculer, comme tou-

jours. Enfin, il se décida à partir pour Trente avec une escorte, qui s'égrenait tous les jours, et arriva, en janvier 1330, dans cette ville où il apprit la mort de son ancien adversaire Frédéric le Beau, et bientôt la soumission de l'antipape de celui-ci à Jean XXII qui l'envoya mourir en prison.

L'équipée de Louis de Bavière en Italie avait encore bien moins profité à sa puissance en Allemagne. Il est vrai, les électeurs allemands n'avaient pas consenti à élire un autre empereur, quoique Jean XXII eût promu une de ses créatures à l'archevêché de Mayence. Les chanoines du chapitre avaient, en effet, opposé à cette créature le puissant Beaudoin de Trèves qui s'était opposé à la publication des bulles d'Avignon ; et la maison de Luxembourg, représentée par Jean de Bohême, fils de Henri VII, et par son oncle Beaudoin, devenu électeur de Mayence, devenait dangereuse pour le Bavarois.

Le roi Jean de Bohême n'était pas seulement, comme nous nous le représentons volontiers, une sorte de chevalier errant soulevant la poussière de toutes les grandes routes pour trouver à donner de bons coups. Il joignait à sa bravoure incontestable et à son activité fiévreuse l'ambition d'augmenter le patrimoine de sa maison, celle de recouvrer la couronne impériale, un esprit d'intrigue peu commun, et des relations nombreuses avec bien des souverains. Roi de Bohême, il avait acquis au nord-est de l'Allemagne, la suzeraineté des duchés de Silésie, prétendu un instant à la couronne de Pologne contre le roi Casimir, confirmé à ce titre la prise de possession de la Poméranie par le grand maître de l'Ordre Teutonique, et accompagné celui-ci dans une expédition contre les païens de la Lithuanie. Il y avait, il est vrai, gagné, au milieu des brouillards et des marécages, un mal d'yeux qui le rendit presque aveugle, par la faute d'un

médecin, jeté ensuite, par son ordre, dans l'Oder. Mais l'Allemagne, l'Italie étaient le champ d'action de ce fils d'empereur, et surtout la France, où il avait été élevé et fait chevalier ; et là, il usait plutôt de politique que de grands coups d'épée. Mais sa politique était trop dispersée pour avoir partout un égal succès.

Lorsque Louis de Bavière revint en Allemagne, le roi Jean était entré en négociation avec le duc de Carinthie et de Tyrol, Henri, son ancien rival en Bohême, pour s'assurer la succession de ce duché ; et il venait d'obtenir de lui pour son fils aîné Jean-Henri la promesse de sa fille et unique héritiere, Marguerite de Maultach. Il y avait de quoi inquiéter à la fois les deux princes restants de la maison d'Autriche, Albert et Otton, et même l'empereur de retour. Mais ce Bavarois, faible de sa nature, plein d'hésitation et de scrupules, par suite des vicissitudes de sa vie, revenait en Allemagne avec une conscience religieuse inquiète. Jean de Bohême en profita habilement. Il lui proposa d'abord de se servir des relations qu'il avait en France avec le roi Philippe VI de Valois et son protégé Jean XXII, pour le réconcilier avec la cour d'Avignon ; puis il s'offrit d'aller prendre la place de l'empereur en Italie. Jean de Bohême passa par deux fois les Alpes agissant tantôt comme vicaire impérial de Louis, tantôt comme allié du pape, en réalité pour faire ses affaires. Cette politique un peu louche réunit bientôt les villes lombardes contre lui. Jean se découragea après une défaite ; et, après avoir pressuré les villes où il passa, il laissa au-delà des Alpes avec le titre de vicaire de l'empire, son fils Charles, qui ne réussit pas mieux, mais qui nous apprend, dans son autobiographie que cette expérience à l'âge de seize ans en Italie fut pour lui une véritable école de politique.

Au fond le but de la politique du fils de Henri VII de Luxembourg était de profiter de l'impuissance et des scrupules de Louis de Bavière pour ravoir la couronne impériale ou au moins la ménager à son fils Charles. C'était surtout sur ses relations avec la France qu'il comptait. Il avait été élevé dans ce pays où les Valois, arrivés au trône en 1328, après la mort des fils de Philippe le Bel, entretenaient une cour brillante qui était le rendez-vous des princes et des seigneurs les plus chevaleresques de l'Europe. Il y avait fait élever son fils Charles qui avait changé en ce nom celui de Venceslas, réputé trop barbare. Il l'y avait marié avec une fille de Philippe VI, Blanche. On le voit bientôt, à la cour pontificale d'Avignon et à la cour de France, nouer en personne les fils d'une obscure intrigue, qui avait en apparence pour but de réconcilier l'empereur et la papauté, l'Allemagne et la France. Le pape Jean XXII, mettant pour condition à toute proposition de réconciliation avec le Bavarois, la renonciation de Louis à la couronne, Jean de Bohême proposait à celui-ci de renoncer à l'empire; et, se tenant à l'écart, il parlait pour le remplacer du duc de la Basse-Bavière, Henri II. La couronne resterait ainsi à la maison de Wittelsbach. Pour rétablir la paix entre la France et l'Allemagne, le futur empereur renoncerait à revendiquer les territoires récemment détachés de l'Allemagne au temps de Philippe le Bel, de Rodolphe de Habsbourg et de leurs successeurs; il cèderait à la France contre une somme de 300,000 marcs d'argent tout le territoire, de la Franche-Comté à Marseille, c'est à-dire la vallée de la Saône et du Rhône. Un certain nombre de princes parlaient déjà de se réunir à Francfort pour délibérer sur ces propositions, quand les villes allemandes du sud et des bords du Rhin surtout dépêchèrent des envoyés à Louis de Bavière pour lui demander si son

intention réelle était en effet de se démettre de l'empire. Le Bavarois adressa aux villes une circulaire où il protesta qu'il n'avait traité avec le pape et les princes que pour se ménager un successeur, s'il venait à mourir, et surtout qu'il ne voulait point d'une réconciliation dommageable à l'empire[1]. On voit l'importance que les villes commençaient à prendre dans le corps germanique. Arrêtons-nous-y un instant.

VI

Rôle nouveau des villes, déclaration d'indépendance de l'Empire vis-à-vis de la papauté, à Rense et à Francfort. — Dernières années de Louis.

Tenue en respect par les princes et surtout par les électeurs qui disposaient de l'empire depuis le grand interrègne, la royauté allemande restaurée n'avait pas su chercher avec suite un appui, soit dans la petite noblesse, soit dans les villes. La petite noblesse du nord, sur les bords de la Baltique, s'associait, en général, avec les princes de la contrée, pour faire la guerre aux villes. Mais Lubeck, la plus prospère de toutes, en s'entendant avec l'ordre teutonique et les ducs de Mecklembourg et de Saxe, résistait, et groupait autour d'elle les forces de Magdebourg et des villes baltiques. C'est le moyen que prenaient aussi les villes du midi de l'Allemagne, émancipées de l'empire ou des principautés, contre la petite noblesse du midi, en se groupant autour des villes les plus puissantes, comme

[1] Johann Graf von Luxembourg und Kœnig Von Bôhmen, de J. Schœller, t. II, c. III.

Augsbourg et Ulm. Il y avait là une politique à suivre pour la royauté allemande. Puisqu'en Allemagne la noblesse ne pouvait s'entendre avec la bourgeoisie contre la royauté, comme cela avait lieu en Angleterre, au moins, les souverains allemands auraient-ils dû, comme les rois de France, réunir les villes, la bourgeoisie autour d'elle contre la noblesse et les princes. Les villes du nord comme Lubeck, Rostock, Wismar et autres, dont le commerce s'étendait jusqu'en Hollande, en Angleterre et en Russie, avaient maille à partir tantôt avec les princes, tantôt avec la chevalerie ; au midi, les villes de la Bavière, de la Souabe et du Rhin avaient fort à faire avec la petite noblesse qu'elles voulaient empêcher d'intervenir dans leurs affaires et soumettre sur leur territoire à l'observation de leurs lois. Toutes avaient bien accueilli à son retour l'empereur Louis. Partout, elles chassaient les prêtres qui voulaient exécuter l'interdit lancé par le pape Jean XXII et elles ne voulaient point avoir d'autre empereur.

Louis ne sut pas plus que ses prédécesseurs embrasser fortement cette politique. Il n'enverra qu'une fois quelques centaines de chevaliers à Lubeck, au moment où cette ville formait sa ligue ou hanse avec les autres villes du nord pour purger la mer des pirateries de la petite noblesse. De retour en Bavière, le 1er novembre 1331, il proclame la paix du pays (Landfriede), à défaut d'une paix publique générale et, à la fin de ce mois, assisté du margrave de Brandebourg, son fils, et des ducs de Bavière, il confirme le pacte d'association de paix d'une vingtaine de villes qui comptaient parmi elles Augsbourg, Ulm, Lindau, Constance, Reutlingen, Eslingen, etc. Pour assurer cette paix régionale encore fortement troublée, le territoire de cette ligue particulière pour la paix fut divisé en trois circonscrip-

tions, celles d'Augsbourg, d'Ulm, de Constance ; et une organisation y fut essayée pour la maintenir. Mais Louis de Bavière avait trop peu de suite dans les idées. Pour ménager les princes autrichiens qui lui paraissaient dangereux, il leur concéda les villes impériales de Schaffouse et de Rinfeld, au grand mécontentement des autres villes du Rhin.

Louis de Bavière visait surtout à ménager les princes et à obtenir des villes, comme ses prédécesseurs, l'impôt impérial que seules elles payaient au midi, et qu'il était au moins obligé de fixer de gré à gré avec elles. Aussi, sous Louis de Bavière surtout, constatait-on le défaut d'entente et comme la désagrégation des forces de tout le corps germanique. Le souverain et les princes ecclésiastiques particulièrement, s'attardent dans la routine des vieilles querelles italiennes et pontificales qui sont d'un autre âge ; les princes laïcs les mieux avisés, au nord surtout, cherchent à arrondir leur territoire; la petite noblesse, à piller sur terre et sur mer; les villes ne pensent qu'à défendre leur commerce. Au-dessous des imitations archaïques impériales, il n'y a que des intérêts dynastiques, mercantiles ou des pillages. En 1344, Lubeck, au nom de la *Hanse* du Nord, dont le nom paraît alors, traite d'une façon indépendante avec les États étrangers, la Suède, le Danemarck, surveille l'intérêt de ses comptoirs de Londres, de Riga ou de Novogorod; l'ordre teutonique attire la petite noblesse allemande en Prusse et traite avec la Pologne. Les villes du midi de l'Allemagne traitent avec les villes italiennes. Dans les villes elles-mêmes, lutte des intérêts particuliers! Si le gouvernement intérieur des villes du nord reste entre les mains des anciennes familles, des riches marchands, parce qu'elles sont menacées par les princes et les nobles et qu'elles ont besoin de capitaux pour leur lointain commerce; dans les

villes du midi, les corporations nouvelles des métiers (*zünfte*), qui payent les impôts, réussissent à entrer dans les conseils de ville, par exemple à Mayence, à Worms, à Francfort, à Strasbourg, de 1330 à 1334. Elles arrivent même à remplir les fonctions de bourgmestre qui n'appartiennent plus exclusivement à l'ancien patriciat. Pour les paysans libres, demi-libres ou non libres, avec lesquels les bourgeois eux-mêmes ne s'associaient point, ils étaient plus isolés que tout le reste.

Au milieu de cet éparpillement général de tous les éléments de la vie germanique, l'empereur Louis de Bavière avançait le moins ses intérêts. Lorsque s'ouvrit dans le sud-est de l'Allemagne (1335) la succession de Henri, duc de Carinthie et de Tyrol, dont Jean de Bohême avait fait épouser la fille, Marguerite de Maultach, à son fils aîné. Louis de Bavière aurait pu profiter du mécontentement des deux princes autrichiens contre ce mariage pour empêcher son rival Jean de Bohême, qui l'avait toujours trompé et qui était alors malade, en France, d'une blessure reçue dans un tournoi, d'augmenter encore sa maison. Il fit, en effet, alliance, dans cette vue avec les ducs Albert et Otton d'Autriche. Mais toujours lent à agir, il laissa à Jean de Bohême le temps de se guérir et de revenir; et, quand il eût rassemblé des chevaliers souabes et bavarois et joint ces troupes à celles des princes autrichiens, Jean de Bohême lui opposa son gendre Henri de Basse-Bavière ainsi que des auxiliaires hongrois, et l'empereur Louis ne put que voir avec dépit le Bohémien et les princes autrichiens faire une paix séparée qui le laissait complètement en dehors. Les compétiteurs, en effet, après un semblant de guerre, s'arrangèrent : la Carinthie, la Carniole et la Marche wendique revinrent à l'Autriche; le Tyrol au fils

du roi de Bohême ; et Louis, trompé par tous, méprisé des grands et des petits, retourna à la chimère de sa réconciliation avec la cour d'Avignon.

L'avènement d'un nouveau pape Benoist XII, plus accommodant, lui donnait quelque espoir. Il envoya à Avignon une troisième ambassade et ne refusa plus rien : il reniait tout ce qu'il avait soutenu, abandonnait tous ses partisans, conférait au pape le vicariat de l'Italie et déposait à ses pieds la couronne qu'il reconnaissait ne vouloir devoir qu'à lui. Pressé par les ambassadeurs allemands, Benoist XII leur répondit en pleurant que le roi Philippe VI l'avait menacé de le traiter plus rudement que n'avait été Boniface VIII, s'il réconciliait l'empereur avec l'Église. La France était derrière la papauté. Philippe VI de Valois, qui avait en France une cour de rois, espérait ramasser cette couronne mise aux pieds d'un pape devenu son prisonnier.

Louis de Bavière se retourna d'un autre côté. L'avènement au trône de France de Philippe VI de Valois, en vertu de la loi salique, avait, en frustrant de ses espérances le roi d'Angleterre, Édouard III, déchaîné encore en 1335 entre ces deux puissances rivales cette longue guerre, plusieurs fois interrompue, qu'on a appelé dans l'histoire des deux pays la guerre de Cent ans. Cette lutte ne pouvait laisser indifférent le chef de l'empire allemand qui comptait des vassaux et des villes impériales dans les Flandres. Les villes du Nord de l'Allemagne d'ailleurs, Cologne, Lubeck et autres, étaient en rapports fréquents d'intimité et de commerce avec l'Angleterre. Le roi Édouard III promit à Louis de le réconcilier avec le Saint-Siège, et le décida à faire alliance avec lui. Dans une guerre entre l'Angleterre et la France l'intérêt de

l'empire était de se mettre avec la première qui d'ailleurs pouvait beaucoup mieux payer.

Par un traité signé en juillet 1337, l'empereur, ne rougissant pas de jouer le rôle de stipendié, promit contre un subside de 300,000 écus d'or d'entrer en guerre avec vingt mille hommes. Suivant l'exemple du maître, plus d'un prince de l'empire, les Autrichiens, l'électeur de Cologne en firent autant. L'alliance anglaise et l'argent anglais devinrent encore plus populaires en Allemagne. Les électeurs ecclésiastiques surtout voyaient leur influence diminuée par l'opposition pontificale. Les villes allemandes, toujours agitées par les franciscains, étaient plus indisposées encore contre le Saint-Siège. En mars 1338, un grand nombre d'évêques allemands se rassemblèrent à Spire et adressèrent au pape un manifeste dans lequel, se plaignant amèrement de la durée de la lutte, ils en demandaient la prompte terminaison. La guerre des écrits avait continué au milieu de toutes ces tergiversations politiques. Le dominicain espagnol, Pelage, avait composé pour le pape son livre des *Plaintes de l'Église;* un franciscain au contraire avait dénoncé les illégalités des excommunications de Jean XXII, et un chanoine allemand Léopold Babenberg dans son livre *de Jure regni et imperii*[1] avait tenté de délimiter les droits de Rome et ceux de l'empire en faisant appel à l'histoire. Toute l'Allemagne prenait part à cette querelle qui touchait au fond même de ses droits. Sous la pression de l'opinion générale, les électeurs réunis en diète à Rense, le roi de Bohême excepté (16 juillet 1338), pour porter remède à ce mal trop longtemps souffert déjà, accomplirent, l'empereur présent, un acte destiné

[1] Lorenz, Geschichts quellen I[r], p. 305.

à devenir une loi de l'Allemagne. Tous les électeurs présents, les trois ecclésiastiques, le margrave de Brandebourg, le comte palatin, le duc de Saxe étaient décidés à défendre dans leurs personnes les droits de l'Allemagne, à enlever à la papauté le pouvoir de susciter et d'entretenir ainsi chez eux l'anarchie au profit d'une ambition étrangère. L'archevêque de Mayence s'efforça en vain de calmer l'assemblée; comme frère du roi de Bohême, il n'obtint que des termes au moins modérés dans la résolution qui fut prise.

Après que l'empereur Louis eût récité à haute voix et confessé le *pater* et le *credo* en preuve de son orthodoxie, ils déclarèrent que « l'empire ne relevant que de Dieu seul, celui qui avait été élu à l'unanimité ou à la majorité par les électeurs, pouvait prendre le titre de roi et exercer tous les droits de sa souveraineté sans avoir besoin du consentement et de la confirmation du pape [1] ». L'assemblée de Francfort qui suivit de près, et où parurent un plus grand nombre de princes et même pour la première fois des députés des villes, alla plus loin. Elle déclara contraire au droit la conduite de la curie romaine dans l'affaire de Louis de Bavière, ses excommunications nulles et non avenues, et décida que ce n'était pas seulement le titre de roi mais celui d'empereur que conférait l'unanimité des électeurs ; et Louis de Bavière dans la maison de l'ordre teutonique à Sachshausen renouvela solennellement cette importante déclaration. Rodolphe de Habsbourg avait fait le premier pas, après le grand interrègne, pour détacher l'empire de Rome ; les élec-

[1] *Declaramus quod imperatoris dignitas et potestas est immediate a Deo solo et quod de jure et imperii consuetudine postquam aliquis eligitur in imperatorem sive regem electoribus imperii concorder vel majori parte eorumdem, statim ex sola electione est rex verax et imperator romanus nominandus, nec papæ aut alicujus alterius approbatione indiget vel consensu.*

teurs, les princes et les villes firent le second aux diètes de Rense et de Francfort. La polémique et les prédications des franciscains, l'opinion pratique des villes allemandes n'avaient pas été étrangères à cette transformation constitutionnelle. Au *Saint-Empire romain germanique* du moyen âge, se substituait l'idée plus politique, plus nationale, plus laïque de l'empire allemand. Ce n'était plus là cette grande dignité chrétienne, européenne, qu'avaient voulu fonder les Ottons et les Frédérics. Le moyen âge allemand disparaissait.

L'empereur Louis, relevé aux yeux de l'Allemagne par cet acte important, n'en crut pas moins pouvoir s'élever à la hauteur d'un rôle européen, à la fin de cette année 1338, quand son allié le roi d'Angleterre Édouard III vint assister à la diète de Coblentz. Il y avait bien là, disent les contemporains, mille sept cents chevaliers. On pouvait se croire revenu au temps de Frédéric Barberousse. Louis de Bavière, couronne en tête, sur un trône au pied duquel était assis le roi d'Angleterre, se fit juge de la querelle de compétition royale entre Philippe VI et Édouard III, et se prononça en faveur du second. Il déclara Philippe de Valois usurpateur et ennemi de l'empire, pour avoir pris la ville impériale de Cambrai et nomma le roi Édouard III vicaire impérial sur la rive gauche du Rhin et dans les Pays-Bas, pour y rassembler des troupes et faire la guerre à son adversaire. En voyant un roi même à ses pieds, en prononçant la condamnation d'un autre, en s'élevant au-dessus du pape, Louis put croire l'empire revenu à ses anciens jours de gloire. La fortune, après l'avoir tant persécuté, semblait vouloir le combler dans ses derniers jours ; Jean de Bohême lui-même venait lui prêter hommage pour toutes ses possessions. Ce n'était là cependant encore qu'une parodie.

La nonchalance ordinaire de Louis de Bavière rendit l'alliance anglo-allemande absolument stérile. Quand la ville impériale de Cambrai ferma ses portes à son allié Édouard III, il se contenta de la mettre au ban de l'empire. Une victoire navale remportée par l'anglais sur une flotte française, ne l'encouragea pas davantage. Le roi anglais conclut une trêve, sans l'assentiment impérial, avec Philippe VI. Le roi de Bohême intervint alors, selon sa coutume, pour amener la paix entre le roi de France et l'empereur d'Allemagne ; et Louis de Bavière, retirant le titre de vicaire impérial à Édouard, conclut amitié avec Philippe VI en lui confirmant encore une fois tous les territoires contestés entre l'Allemagne et la France, sur la promesse que celui-ci le réconcilierait avec l'Église.

La fortune semblait travailler pour Louis de Bavière; mais il se faisait défaut à lui-même. Le duc de la Basse-Bavière, Henri II, qui s'était trouvé souvent en rivalité avec lui, étant mort (1341) et son fils, peu de temps après lui, cette ligne de la maison bavaroise de Wittelsbach était éteinte. Les États du pays choisirent pour duc celui qui était le seul héritier et le chef de la maison de Bavière, l'empereur Louis luimême, à la condition que toute la Bavière ne formerait plus qu'une province, un pays (Land). L'empereur accepta ; c'était pour lui un légitime et considérable accroissement de puissance. Peu de temps après, dans la même année, s'offrit l'occasion d'une autre acquisition aussi considérable. Jean-Henri, fils de Jean de Bohême, époux de l'héritière du Tyrol, Marguerite de Maultach, vivait en mauvais accord avec sa femme et avec ses sujets du Tyrol ; las de ses exactions et de l'introduction des étrangers à sa suite, les Tyroliens poussèrent Marguerite à divorcer et à chercher un protecteur, en se mariant

avec le fils aîné de Louis de Bavière, nommé également Louis, margrave de Brandebourg. L'expulsion de Jean-Henri eut lieu, ainsi que le mariage de Marguerite avec le margrave, bien que le divorce n'eût pas été prononcé par l'autorité ecclésiastique.

Cet accroissement considérable de puissance de la maison de Bavière avait d'autant plus éveillé les susceptibilités des électeurs et des princes, que Louis cherchait à rendre la couronne impériale héréditaire dans sa maison pour son aîné de Brandebourg et manifestait l'intention de reconstituer le duché de Souabe en faveur de son second du nom d'Étienne. Le Bavarois chercha à trouver un appui dans les villes. De 1340 à 1343 on le voit à Donauwerth, à Biberach, et dans la plupart des villes souabes, pousser à l'avènement des corporations de métiers aux dépens du patriciat. En 1340, à Nuremberg, il proclame et organise avec un tribunal *la paix du pays* (Landfriede); il cherche à unir, pour la faire respecter, les seigneurs laïcs, ecclésiastiques, les évêques de Bamberg, de Wurtzbourg, l'abbé de Fulde, le burgrave de Nuremberg et les villes d'Eichstædt et de Nuremberg, en une commission ou tribunal de justice siégeant dans cette dernière ville, et dont il nomme président son fils Étienne. Mais l'idée fixe de se réconcilier avec le Saint-Siège, vient encore tout compromettre pour Louis.

A la mort de Benoît XII, le Bavarois renouait les négociations avec le nouveau pape. Il s'adressait mal. Clément VI, ancien archevêque de Rouen, était dévoué à Philippe de Valois et à la maison de Luxembourg; il avait été le précepteur de ce Charles, maintenant régent de Bohême depuis que Jean, devenu aveugle, était resté en France. Louis de Bavière pouvait deviner les intentions du nouveau pape à la nomination qu'il faisait d'un nouveau légat en Italie et

à l'invitation secrète qu'il adressait à l'archevêque de Mayence, Beaudoin, de se pourvoir d'un candidat à l'empire. La réponse de Clément VI aux propositions nouvelles de Louis ne lui permit pas de s'y méprendre. Le Bavarois offrait de déposer son titre d'empereur pour garder seulement celui de roi des Romains. Plus exigeant encore que ses prédécesseurs, Clément VI ne demandait pas seulement en outre que Louis renonçât à la domination de l'Italie; il prétendait qu'il s'interdît de faire toute loi dans l'empire sans la permission du Saint-Siège, qu'il retirât celles qu'il avait portées jusque-là, révoquât les évêques qu'il avait nommés, enfin qu'il déliât tous les princes allemands du serment de fidélité qu'ils lui avaient prêté ; c'était se mettre à la discrétion du pape. Ces nouvelles exigences, comme le remarque un chroniqueur du temps, n'atteignaient pas seulement la personne de l'empereur mais la constitution de l'empire, *non tangebant personam ejus sed statum imperii.* L'effet en fut prompt. A la diète de septembre 1344, convoquée par Louis de Bavière, les princes ou leurs délégués déclarèrent que ces conditions seraient la perte et l'anéantissement de l'empire; les délégués des villes ajoutèrent qu'elles ne pouvaient exister qu'avec l'empire et que l'atteinte portée à l'empire serait leur ruine : *Cum civitates non possint stare nisi cum imperio et imperii læsio earum sit destructio.* Réunis à Rense à la suite, les électeurs déclarèrent que l'empereur ne devait satisfaction au pape que pour ses fautes personnelles. Mais, toutes ces déclarations étaient plutôt contre le pape que pour l'empereur. Louis s'y méprit et crut le moment propre pour poser la candidature de son fils Louis de Brandebourg à l'empire ; mais il put comprendre que les électeurs cherchaient déjà un autre empereur pour en finir avec la famille de Bavière.

Charles IV de Luxembourg, roi de Bohême et empereur

Né en 1316, le fils de Jean de Bohême, petit-fils de l'empereur Henri VII de Luxembourg, nommé d'abord Venceslas, tenait beaucoup plus, pour les qualités physiques et morales, de sa mère Elisabeth, fille de Venceslas II qui était slave, que du célèbre chevalier allemand son père. Il était de petite taille, avait le dos un peu voûté, le cou et la tête inclinés en avant ; les pommettes saillantes, les paupières épaisses qu'on remarquait sous la chevelure noire qui encadrait sa large figure, décelaient suffisamment sa race. Né à Prague en 1316, et victime quelquefois des démêlés de son père et de sa mère qui lui rendirent ses premières années difficiles et lui firent un caractère sérieux, sinon triste, il avait été envoyé par son père à l'âge de sept ans à la cour de France si aimée de sa famille. Là, il avait changé son nom de Venceslas en celui de Charles, quand il avait été fiancé tout jeune encore à la princesse Blanche, fille de Charles de Valois, frère de Philippe le Bel. L'abbé de Fécamp, Pierre de Rosiers, habile théologien et éloquent prédicateur, eut une grande influence sur son éducation. Il apprit, grâce à lui, parfaitement le latin et le français et tint de lui une dévotion toute pratique qui l'éloignait des novateurs mystiques pour l'attacher à l'orthodoxie, même représentée par le pape Jean XXII. Rappelé à l'âge de quinze ans avec sa jeune femme, en 1330, dans le Luxembourg, et excitant déjà la jalousie de son père pour s'être rapproché des Habsbourg et avoir tenté de rapprocher d'eux celui-ci, il fut envoyé par son père faire son appren-

tissage politique et guerrier, comme vicaire impérial, en Italie. Lui-même nous a dit ce qu'il y avait appris. Quand il revint en Allemagne, ce n'était pas seulement un savant qui, outre quatre langues, parlait mieux le latin que le chancelier de Bohême, Jean de Neumarck, et qui rapportait des Universités de Paris et de Bologne des connaissances théologiques et juridiques dont il faisait volontiers parade ; mais c'était presque déjà un politique et un homme d'État. Il avait les dehors bourgeois, l'esprit d'économie qui avait fait complètement défaut à son père, et, plus développé encore, l'esprit de ruse qui n'avait pas tout à fait manqué à celui-ci. Il ne regardait jamais en face les personnes qui lui parlaient, et paraissait toujours distrait ; ses réponses cependant étaient justes, brèves, quand il le fallait, caressantes, mais pas toujours sincères.

Ce fils de Jean de Bohême, Charles, depuis que son père était en France, s'acquittait à merveille de ses nouveaux devoirs ; par une excellente gestion de ses finances, il rachetait les châteaux aliénés par la prodigalité de son père, et trouvait moyen de construire le château royal de Hradshin et la cathédrale, à Prague. Son père Jean était venu encore une fois en Bohême, pour guerroyer les païens de Lithuanie avec lesquels il avait un compte à régler. Il espérait entraîner avec lui le roi de Pologne et d'autres. Mais l'expédition n'avait pas été fort heureuse. Le roi de Pologne, le duc de Lusace leur avaient tendu des pièges. Peut-être Louis de Bavière avait-il, pour nuire à son adversaire, tenté de jeter contre les Bohémiens le margrave de Brandebourg et le roi de Hongrie. Il n'en fallait pas davantage, dans le discrédit du Bavarois, pour ramener la maison de Luxembourg au but déjà ancien de ses désirs. Charles fit une trêve avec le roi de Pologne. Louis craintif essaya de se rapprocher de Charles

en lui offrant de troquer le Tyrol toujours en litige contre la Haute-Lusace pour son frère Jean, Charles de Bohême refusa et partit avec son père, d'abord pour Trèves, où il gagna l'archevêque son oncle en lui promettant 6,000 marcs d'argent, sur garantie, pour les frais d'élection, puis pour Avignon, où se prépara une comédie qui ne ressemblait pas à celle que Louis de Bavière y avait jouée lui-même.

I

Élection de Charles IV (1347)

Jean de Bohême et son fils Charles étaient dans les meilleurs termes avec la cour d'Avignon. Des négociations avec la cour de Philippe VI étaient d'abord nécessaires; car celui-ci pouvait avoir cette ambition pour lui ou pour les siens. Pour écarter la France et ruiner Louis de Bavière, il fallait réconcilier l'empire avec la papauté et faire à celle-ci les concessions nécessaires. On s'entendit. Il ne pouvait être question de l'empire pour le vieux et aveugle Jean de Bohême. Dans un consistoire du 22 avril 1346, Charles promit, s'il devenait empereur, de confirmer en Italie les anciennes donations au Saint-Siège, de renoncer à Naples, à la Sicile, à la Corse, à Ferrare, de n'entreprendre le voyage du couronnement à Rome qu'avec le consentement du pape, de ne rester qu'un jour dans la capitale de la chrétienté et de renoncer à s'immiscer dans les affaires italiennes, à moins que le pape ne l'y autorisât. Pour l'Allemagne et la France, Charles promettait de retirer toutes les lois faites par Louis de Bavière et de prendre pour arbitre le pape dans toutes les querelles de l'Allemagne avec le roi Philippe. Ces concessions ne promettaient peut-

être pas un empereur plus résolu que Louis de Bavière. Le pape n'en mît que plus tout en œuvre pour le faire réussir. Pour avoir la voix de Mayence, il cassa l'élection d'Henri de Birnebourg qu'il traita d'intrus et nomma à sa place Gerlach de Nassau pour que celui-ci convoquât la diète électorale à Rense. Alors, dans un consistoire solennel, il lança de nouveau la grande excommunication contre Louis de Bavière, le déclara déchu de l'empire, invita les électeurs à choisir un nouveau souverain et ordonna à Beaudoin de Trèves de faire tous les préparatifs pour le couronnement à Aix-la-Chapelle.

Jean de Bohême et son fils quittèrent alors Avignon et, pour se rendre à Trèves, auprès de l'archevêque Beaudoin, passèrent par la France. L'occasion était bonne. Le roi Philippe VI de Valois était fortement menacé par Édouard III et par les Anglais. Appuyés par le pape, Jean et Charles promirent à Philippe de lui amener des secours contre les Anglais. Ils arrivèrent ainsi à Trèves auprès de l'archevêque Beaudoin et de celui de Mayence. Le duc de Saxe-Wittenberg, Rodolphe I[er], était déjà arrivé. On le gagna par la promesse d'une partie du margraviat de Brandebourg. Restait à gagner l'électeur de Cologne. Il était fort endetté. Charles de Bohême et son oncle Beaudoin lui promirent 30,000 florins d'or de Florence, pour payer toutes ses dettes avec le droit de douane sur le Rhin et bien d'autres privilèges. Jean de Bohême alla lui-même à Cologne conclure le marché [1]. On ne pouvait naturellement compter sur les voix des Wittelsbach de Bavière et de Brandebourg. Au jour convenu, à Rense, dès le matin sous les ombres épaisses des noyers séculaires de Konigstuhl, les cinq électeurs étaient

[1] Voir Werunski, *Hist. de Charles IV en All.*, I, p. 422-23.

réunis avec leurs suites de chevaliers. Après avoir déclaré la vacance de l'empire, ils proclamèrent (11 juillet 1346) Charles, margrave de Moravie et régent de Bohême, roi des Romains et futur empereur, et firent part immédiatement par lettres au pape ainsi qu'aux princes et aux villes de l'Allemagne de l'événement.

Cette élection n'était pas fort régulière. Tous les électeurs n'y étaient point présents. Gerlach de Nassau, à Mayence, avait un compétiteur dans Henri de Birnebourg et Rodolphe de Saxe-Wirtemberg un autre dans le chef de l'autre ligne saxonne. Enfin, d'après la coutume, si l'élection se préparait à Rense, elle devait s'accomplir à Francfort. Contre ces irrégularités, les cinq électeurs de Charles s'autorisaient de l'approbation du pontife et de la déposition par lui du Bavarois. Le couronnement de Charles ne fut pas moins irrégulier. Il entraîna d'abord son père et ses chevaliers à travers la province de Luxembourg vers Aix-la-Chapelle ; les bourgeois mécontents de l'élection fermèrent leurs portes, sous prétexte que le délai légal de quarante-trois jours pour le couronnement n'était pas observé. Ils effrayèrent les chevaliers en armant leurs murs d'engins à explosion par la poudre dont l'emploi apparaît là peut-être pour la première fois. Louis de Bavière et l'évêque élu de Mayence restaient d'accord, contre ce roi des prêtres, et laissaient le pape fulminer. Les villes du Rhin et du midi leur étaient fidèles. Vivant dans la paix et l'abondance, elles ne craignaient rien, et, dans une diète tenue à Spire, leurs députés déclaraient ne point reconnaître Charles. Le roi de Bohême, Jean, père du nouvel élu, avait d'autres soucis. Ayant appris alors que le roi d'Angleterre Édouard III et les Anglais avaient débarqué en France, le vieux chevalier avait promis secours au roi Philippe, pour le cas qui se présentait. Lais-

sant là l'empire à prendre, il avait entraîné son fils en France; et c'est là que, le 26 août 1346, à la bataille de Crécy, où les flèches des archers anglais et quelques décharges des *bombardes* avaient mis le désordre dans les rangs français, Jean de Bohême, voulant, malgré sa cécité, férir quelques bons coups, se fit attacher à deux chevaliers, et pénétrant au plus épais des Anglais, trouva une fin digne de sa vie aventureuse. Il n'en avait pas moins fait de son fils Charles un empereur et même un homme, bien que fort dissemblable à lui.

Dès que le désordre avait été mis dans les rangs des chevaliers français, Charles blessé avait été entraîné par ses chevaliers bohémiens loin du champ de bataille. Après avoir obtenu du roi Édouard III le cadavre de son héroïque père et lui avoir fait dans le Luxembourg, de solennelles funérailles, il envoya des messagers auprès du pape d'Avignon pour renouveler le serment qu'il avait fait le 22 avril précédent et obtenir ainsi l'approbation de son élection; et, fort de cet appui, négligeant Aix-la-Chapelle qui ne voulait point le recevoir, il se dirigea sur la petite ville de Bonn, lieu d'élection de Frédéric le Beau, où l'archevêque de Cologne, Walram, l'oignit et le consacra (sept. 1347) en présence des deux autres archevêques et de nombre d'évêques et chevaliers des bords du Rhin.

Le vieil empereur Louis de Bavière, pendant que Charles se rendait en Bohême pour y lever de l'argent et des hommes, recrutait des partisans dans les villes souabes, quand, le 11 octobre, il mourut d'un coup de sang, près de Munich, dans une partie de chasse à l'ours. Pauvre empereur après tout; entre les souvenirs et les illusions de la politique impériale des anciens jours et les progrès des villes, dans la constitution germanique, il parodia, en Italie

contre les papes, la conduite des anciens empereurs en apportant dans son rôle plus de scrupules que ceux-ci n'y en avaient mis; en Allemagne, il favorisa entre les cités surtout les *associations de paix*, sans savoir s'en servir et il laissa l'empire après lui si peu respecté qu'après sa mort on répéta longtemps : « Surtout pas d'empereur bavarois. »

II

Commencement du règne.

Le nouvel empereur devait occuper le trône plus de trente ans et fonder presque une dynastie, puisque sa maison le garda près d'un siècle. Comme ses prédécesseurs lui en avaient donné l'exemple, depuis Rodolphe de Habsbourg, il se préoccupa plus d'augmenter la puissance de sa maison et du soin de ses états patrimoniaux que du gouvernement de l'empire. Cependant comme son esprit ne manquait pas d'étendue, sinon de grandeur, hors de l'Allemagne, il négligea moins les vieilles prétentions de l'empire qu'il ne chercha à les définir et à les liquider; et, à l'intérieur, il parut travailler à agrandir ses domaines moins dans l'intérêt de sa maison que dans celui de l'empire. Un pouvoir, ayant ses racines et ses ressources dans de vastes états particuliers, lui paraissait la première condition de l'autorité impériale et la plus solide garantie de l'unité allemande. C'est au moins ce qui ressort du caractère général du règne de Charles IV de Luxembourg.

La mort de Louis de Bavière n'assurait pas encore la possession certaine de l'empire à ce fin politique. Il ne

pouvait manquer de surgir contre lui des compétiteurs. Le parti bavarois et anti-pontifical n'était pas mort avec Louis de Bavière. Charles s'en aperçoit dans la royale chevauchée qu'il entreprend au sud-ouest de l'Allemagne, comme ses anciens prédécesseurs.

Le 21 octobre 1347, il entre en triomphe à Ratisbonne, le 25, à Wurtzbourg, le 31 à Nuremberg, prodiguant l'or, l'argent, les privilèges, les exemptions, les droits impériaux sur les juifs, etc. Dans cette dernière ville il gagne par des moyens semblables les libres seigneurs de Zollern, de Wurtemberg, de Hohenlohe. Cependant, vingt-deux villes de Bavière et de Souabe dont Augsbourg, Ulm, Esslingen, Nordlingen, attendant les événements, se confédèrent pour défendre leur liberté et, regardant Charles comme un antiroi, cherchent à s'entendre au sujet du choix d'un nouveau souverain. Les villes mêmes de Constance, de Zurich, de Saint-Gall et de Schaffouse, dans leur ligne particulière, traitent avec le frère et avec le fils du roi défunt, Louis le Jeune, margrave de Brandebourg, et avec Étienne duc de Bavière.

Charles IV, en habile homme, cherche à diviser, à gagner ou à corrompre les opposants. Il avait entre les mains un puissant moyen d'influence. Le pape d'Avignon, Clément VI, lui avait fait remettre ainsi qu'à des évêques bien pensants, par deux de ses légats (7 décembre), des brefs pour lever les excommunications lancées contre les villes et seigneurs, anciens partisans de Louis de Bavière, s'ils voulaient tenir celui-ci pour hérétique, obéir au pape et à l'empereur désigné qu'il aurait reconnu. Avec ces pouvoirs, Charles gagne le margrave de Bade, entre en Alsace où l'évêque de Strasbourg, Berthold, était très bien disposé et reçoit à Haguenau l'hommage de dix grosses villes et de

beaucoup de seigneurs ou abbés. Quand il se présente devant Bâle, les bourgeois veulent faire résistance et repoussent la formule pontificale ; Charles n'insiste pas, fait prononcer solennellement l'absolution par les autorités ecclésiastiques et achève de conquérir les Bâlois, dans une fête qu'on lui donne à Noël, en dansant avec les bourgeoises. Quand il descend le Rhin en bateau, il vient de la même manière à bout des résistances de Worms et de Spire. Mayence dans ces contrées était le boulevard des villes libres. Il s'en fait ouvrir les portes, en promettant de ne pas y introduire l'évêque Gerlach de Nassau, partisan du pape ; et cet avantage lui vaut (9 janvier 1348) la reconnaissance des vingt-deux villes souabes, d'abord récalcitrantes, sur la promesse d'approuver leur ligue, de tolérer leur liaison avec les Wittelsbach et de ne jamais attenter à leurs libertés. Quand il repassa à Ulm, fin janvier, pour rentrer en Bohême, il put se vanter d'être venu à bout de l'opposition de la plus grande partie des villes du sud-ouest, à l'exception de Constance, Schaffouse, Saint-Gall et Zurich, par des moyens, il est vrai, qui prouvaient plus sa complaisance que son pouvoir.

Les villes et le midi de l'Allemagne n'étaient pas tout dans l'empire. Parmi les princes ecclésiastiques ou laïcs de l'empire il y avait un parti tout prêt à opposer un candidat à Charles. Les deux princes de Bavière, de la famille de Wittelsbach, Robert le Palatin et le duc Rodolph, disposaient d'une voix électorale ; et le fils du défunt empereur Louis, le jeune margrave de Brandebourg, et son frère Étienne de Souabe en avaient une autre. Ces Bavarois pouvaient compter dans l'électorat ecclésiastique de Mayence, sur le compétiteur de la créature du pape, Henri de Birnebourg, et sur le duc de Saxe-Lauenbourg, compétiteur élec-

toral du duc de Saxe-Wittemberg. Il y avait là les éléments d'une nouvelle élection, d'un schisme politique. Seulement les Bavarois ne voulaient pas, pour courir la fortune impériale, s'exposer eux-mêmes aux foudres pontificales. Ils songèrent d'abord au roi d'Angleterre, Édouard III, adversaire du roi de France Philippe VI, qui pouvait espérer tourner l'empire contre la France, puis à un petit prince du nord, Frédéric, landgrave de Misnie, qui, devenu l'époux de la veuve du césar bavarois, leur aurait servi de créature. Mais sur le terrain des intrigues, Charles IV était passé maître. Il envoya le margrave de Juliers proposer à Édouard III de favoriser les droits de sa femme sur la Hollande qui était passée à la veuve de Louis de Bavière et il obtint son désistement. Pour le landgrave de Thuringe et margrave de Misnie, Frédéric, Charles IV alla le trouver à Dresde et signa avec lui à prix d'or une alliance, défensive, s'il était alors attaqué par les Bavarois, et offensive, dans un an, à partir du traité.

De loin comme de près, Charles IV ne négligeait rien. Pour isoler les Wittelsbach, il donna à l'Autrichien Albert l'investiture de l'Autriche, de la Styrie, de la Carinthie et des possessions de sa maison en Alsace, à Brisach, à Schaffouse et à Rhinfeld. Au nord de l'Allemagne, pour tenir le duc de Saxe-Lauenbourg en bride, il éleva à la dignité de ducs et de princes de l'empire, à Prague, dans une assemblée solennelle, Albert et Jean de Mecklenbourg, ce qui créa là une nouvelle maison princière ; et, contre Louis de Brandebourg qui avait par ses exigences mécontenté ses nouveaux sujets, il favorisa une intrigue ourdie par l'archevêque de Magdebourg, le duc de Saxe-Wittemberg et le comte d'Anhalt, pour opposer aussi à ce Bavarois du nord un pauvre paysan, qu'ils présentaient comme le dernier des

descendants de la famille ascanienne, Waldemar, mort en laissant des regrets, depuis plus de trente années. Le partage du margraviat de Brandebourg, après la mort prochaine de ce revenant chargé d'années, était le but de l'intrigue. Lorsque les auteurs du complot et quelques autres princes eurent promené à travers les villes de la Marche ce faux Waldemar, Charles IV, se prêtant à la comédie, et profitant de l'absence du Bavarois Louis, qui aimait mieux vivre dans le Tyrol loin de ses sujets, arriva jusqu'à Francfort-sur-l'Oder. Près de là, sur une estrade improvisée à la hâte, il reçut l'hommage du paysan passé margrave et, pour prix de la cession de la Lusace, lui donna sans rire l'investiture du margraviat. On ne savait pas encore comment finirait cette comédie, quand deux fléaux terribles, la fameuse peste noire de 1348 « dont bien la tierce partie du monde périt », et la secte fanatique des *Flagellants* engendrée par elle, vinrent donner, en déterminant une persécution des Juifs, une distraction tragique à cette ridicule comédie.

III

La peste noire et les Flagellants; l'antisémitisme (1348-49)

Entre toutes les nations chrétiennes du moyen âge, l'Allemagne s'était signalée toujours par le fanatisme de ses persécutions contre les Juifs, même avant l'apparition de la trop célèbre *peste noire*. A l'époque de la première croisade, les premières bandes de pauvres gens qui, cédant à un enthousiasme prématuré, partirent pour l'Orient, sous la conduite d'un obscur chevalier, préludèrent, en descen-

dant le Danube, à la délivrance du tombeau du Christ, par le massacre, chemin faisant, des descendants de ceux qui l'avaient crucifié. Le prédicateur célèbre de la seconde croisade, saint Bernard, apprenant que, après son passage, pendant lequel il avait déterminé nombre de princes allemands à partir, un moine fanatique du nom de Radolf soulevait la foule contre les Juifs, revint sur ses pas et fit rentrer cet énergumène dans son cloître : « Ta doctrine sanguinaire n'est pas de toi, s'écrie-t-il indigné, mais de celui qui t'a envoyé, de celui qui a été homicide dès le commencement, du père de tout mensonge. » Et c'est alors qu'il révèle à la foi intolérante de cette époque cette doctrine plus large et plus humaine de l'Église, de la civilisation universelle qui, à la fin des temps, s'ouvrira même à ses ennemis : « Ils supportent maintenant, dit-il, une dure servitude sous les princes chrétiens ; mais leur tour est marqué dans le temps pour la conversion, vers le soir des siècles. Et lorsque la multitude des nations réunies sera complète, tout Israel sera sauvé. » Avant l'apparition même de la peste noire, dix années auparavant, en 1338, à Worms, à Spire, à Strasbourg, les passions populaires chrétiennes s'étaient dangereusement déchaînées contre les Israélites. Il y avait des antécédents.

Il faut rendre cette justice aux autorités ecclésiastiques établies qu'elles ne poussaient point à ces déplorables excès, et essayaient même de les conjurer. Mais, lorsque la peste noire, née dans l'Indoustan, après avoir ravagé l'Asie, s'abattit sur l'Europe et, en peu de temps, fit tant de victimes, on ne put plus mettre de digues aux débordements des préjugés et des fureurs populaires, en Allemagne surtout. Au dire des historiens allemands eux-mêmes, le fléau fit plus de ravages en Italie et en France,

pays plus chauds, qu'en Allemagne, où il pénétra, par le Tyrol et par le royaume d'Arles, aux deux extrémités, quoique ses ravages pussent y être plus favorisés par une certaine infériorité de civilisation, surtout dans des villes à population dense, resserrée dans des rues étroites et malpropres par des murailles hautes et épaisses, entourées d'eau croupissante. Et cependant c'est là, dans ces deux années terribles, que les chrétiens, surexcités par le spectacle des coups décuplés de la mort, rendirent plus cruelle la persécution des Juifs accusés du mal, et exaltèrent jusqu'à la fureur le fanatisme de ces confréries de flagellants qui prétendaient alors racheter les péchés du monde en s'infligeant à elles-mêmes, à tout le moins, le supplice du fouet, auquel le Christ avait été préalablement condamné. Et c'est là qu'il fut le plus difficile, l'exemple une fois donné, d'arrêter la persécution, le massacre et la spoliation.

Quand on commença, dans le royaume d'Arles, vers le milieu de l'année 1348, sous le vieux et traditionnel prétexte que les Juifs empoisonnaient les fontaines, à faire de ces malheureux des autodafés, le pape Clément VI, qui résidait à Avignon, témoin des premières fureurs populaires, défendit, par deux bulles, du 4 juillet et du 25 septembre, le meurtre et le pillage des Israélites, sous peine d'excommunication, en faisant remarquer que ceux-ci mouraient comme les autres de la peste. La persécution à laquelle le fléau donna lieu ne fut pas en effet poussée à outrance en France, où l'autorité royale était assez respectée, en Angleterre, ni dans les pays septentrionaux, où la peste sévit moins. Pour être juste, si la persécution atteignît les plus extrêmes limites en Allemagne, où d'ailleurs l'autorité pontificale n'était déjà alors guère respectée, il faut en chercher la cause dans le nombre plus considérable des

Juifs et dans l'anarchie politique, qui y rendait leur condition religieuse et sociale plus précaire, tout autant que dans l'orgueil et les préjugés de race de cette nation si disposée d'ailleurs, lorsqu'elle sort de son flegme ordinaire, à se porter à tous les extrêmes.

On sait qu'en Allemagne, comme dans le reste de l'Europe du moyen âge, les Juifs étaient devenus, au milieu des nations chrétiennes, une sorte de matière à propriété, une manière de serfs, taillables et corvéables, pour les souverains, les seigneurs et les villes, sous la tutelle desquels ils étaient tombés plus ou moins volontairement, et à qui ils appartenaient corps et biens, en retour de la protection que ceux-ci leur accordaient, à beaux deniers comptant bien entendu. L'empereur, en Allemagne, était d'abord, comme chef suprême, le premier protecteur, le plus haut patron des Juifs de l'empire, sans compter ceux qu'il avait encore en propriété particulière, dans ses domaines et dans les villes impériales. Les princes ecclésiastiques et laïcs, ducs, comtes, margraves, les archevêques et évêques, les seigneurs châtelains et les abbés, les villes, même les villages, avaient aussi leurs Juifs, dont ils tiraient bons revenus et profits, pour prix de leur patronage particulier et du droit de résidence. Cela se passait ainsi à peu près partout dans l'Europe du moyen âge. Mais le sort des Juifs était bien pire en Allemagne où l'autorité impériale était alors en décadence, où le nombre des puissances locales, seigneuriales, était infiniment plus considérable, où enfin les rapports de la souveraineté impériale avec tous les petits États, faute d'une constitution, étaient livrés aux jeux de la force et du hasard, à ce que nos voisins appelaient le droit du poing (*Faustrecht*), qui régna si longtemps chez eux et que, maintenant unis, ils exerceraient si volontiers

chez les autres. Si tous souffraient de cette instabilité des choses, de cette insécurité du lendemain, de cette anarchie, à plus forte raison les Israélites, qui vivaient presque par grâce, dans cette société, et qui étaient une propriété aliénable, échangeable, inféodable, en étaient-ils victimes.

On s'imagine aisément, quand l'empereur concédait ou reprenait aux princes, seigneurs et cités ce qu'on appelait sa *régale* des Juifs, comme toute autre usage de ses droits de souveraineté, et que les nouveaux détenteurs de cette sorte de biens meubles les transféraient à d'autres, quelle pouvait être l'existence de ces serfs, dans ces changements continuels de maîtres et de conditions! Propriété mobilière méprisée sans doute, mais bien enviée aussi! Leurs seigneurs ne touchaient pas seulement les revenus que les Israélites payaient pour vivre, pour exercer leur industrie, pour être protégés; ils étaient emprunteurs privilégiés et prélevaient encore des droits sur les intérêts ou sur l'acquittement des créances des autres emprunteurs, sans compter mainte autre manière d'abuser de leurs droits régaliens, comme par exemple d'abolir ou de confisquer les créances dues aux Juifs et d'expulser ceux-ci de leur territoire pour avoir l'occasion de leur vendre la permission d'y rentrer. Entre les différentes propriétés, celle des Juifs était prisée particulièrement comme rendant plus que toutes les autres. La supériorité de cette propriété avait cependant pour les Juifs un avantage, bien que chèrement acheté. Elle avait établi entre leurs maîtres et eux une sorte d'accord, un *modus vivendi* qui, sauf exception, améliorait les rapports des uns et des autres, ceux-là aimant à ménager une source de richesse toujours à portée, et ceux-ci se plaisant à être agréables à une autorité près de laquelle ils trou-

vaient, contre les préjugés et les passions populaires, un refuge qui les attachait presque à leur servage.

Moins favorable cependant était la condition des Juifs dans les cités allemandes qui prenaient alors un grand développement, grâce au commerce récemment établi avec les villes d'Italie et à un certain nombre d'industries nouvelles et prospères. Condamnés par leur naissance à ne point entrer dans le patriciat des gros commerçants qui composaient les conseils des villes et en avaient presque partout l'administration, exclus des corporations ou compagnonnage des petits métiers, qui s'organisaient alors, n'ayant pour toute ressource que le commerce de l'argent, le prêt à intérêt, interdit à cette époque aux chrétiens par l'Église, ils avaient conquis cependant par là une situation de capitalistes, qui excitait la jalousie des uns et des autres et les exposait à bien des périls. Sans doute, ils trouvaient aussi dans le patriciat des villes, qui avait souvent besoin d'eux, des ménagements semblables à ceux que les seigneurs leur montraient. Mais, dans les corporations des petits métiers associés pour assurer à chacun de leur membres une rémunération convenable et à peu près à tous au moins le nécessaire, ils ne rencontraient que l'envie éveillée par leur richesse et la haine entretenue par le fanatisme religieux ; et ces passions devenaient d'autant plus dangereuses que les corporations des petits métiers commençaient à lutter, pour entrer en partage du gouvernement des cités, avec les patriciens, et y réussissaient assez souvent.

Ainsi, devenus au milieu du XIVe siècle, les détenteurs d'une partie du capital, les Israélites étaient exposés à la fois aux mauvaises passions d'en bas et à celles d'en haut. Prêtant au souverain quelquefois, souvent aux princes,

aux évêques, aux nobles, aux chevaliers, aux villes, aux gros bourgeois, à gros intérêts (de 20 à 80 p. 100), avec hypothèques sur les biens-fonds et les vignobles, sur les revenus seigneuriaux, les octrois, les dîmes, les maisons ; prêtant aux pauvres et aux petits, à la petite semaine, sur minces gages comme ustensiles de ménage, outils, etc., ils n'avaient pas seulement amassé des valeurs mobilières considérables mais réuni nombre de domaines dans les campagnes, et, dans les villes, de riches maisons, pour lesquelles ils avaient abandonné leurs échoppes des quartiers juifs d'autrefois. Il y avait donc rivalité dans les campagnes, entre l'orgueil de naissance des seigneurs et la richesse acquise des Israélites et, dans les villes, lutte du paupérisme et du capitalisme, à une époque où la naissance du crédit et l'innovation des valeurs mobilières remplaçaient l'économie financière plus simple d'autrefois, et où une certaine augmentation de l'aisance et de la population multipliait et aiguisait les besoins.

Situation dangereuse par sa nouveauté même ! Si les grands et le patriciat municipal qui exerçaient des droits régaliens sur les Juifs avaient intérêt à les ménager, ils n'en supportaient pas moins avec peine, dans leurs besoins, la nécessité de servir de gros intérêts ou de rembourser leurs avances à ces serfs qu'ils méprisaient ; et la tentation était grande chez eux d'user et même d'abuser de leur pouvoir, pour acquitter leurs dettes, sans bourse délier, pour dégager leurs hypothèques des mains de ces détenteurs nécessaires et odieux. Quant aux chrétiens besogneux, aux petits, dont les fils et les filles souvent, malgré les interdictions ecclésiastiques, étaient dans la domesticité de ces mécréants, jaloux de cette domination de l'argent et du capital, c'est à peine s'ils regardaient comme un manque

de foi de ne pas acquitter leurs dettes à ces créanciers et, comme un crime, même de recourir contre eux à la violence, si l'occasion se présentait, et de reprendre leurs gages ou de libérer leurs enfants du service de ces accapareurs et de ces maîtres détestés. Ainsi, au xive siècle, en Allemagne, avec le progrès même de la richesse dû à un développement financier nouveau, s'était posée sourdement une question sociale et se dressaient des difficultés de crédit, quand un double fléau, la peste et les Flagellants, déchaîna sur les Juifs la persécution, et détermina une solution violente de la crise, trop conforme aux mœurs de ce temps encore barbare. Les détails en sont à la fois curieux et effroyables.

Les documents du temps nous prouvent qu'on ne crut guère, même dans cette terrible peste, à l'accusation, devenue banale, portée contre les Juifs, de l'empoisonnement des sources, puits et fontaines. Ils décrivent le caractère et la forme terrible de cette peste dont les symptômes effrayaient tous les dévouements et déconcertaient tous les soins ; ils nous énumèrent la multitude des cadavres laissés sans sépulture ou recouverts seulement d'un peu de terre, dans les cimetières situés près des églises, au milieu des villes ; ils nous dépeignent la terreur de ceux qui fuyaient ces lieux empestés, l'insouciance des médecins et des religieux, terrifiés comme les autres et l'incurie des autorités du temps; mais ils ne recherchent point les causes du mal et ne font qu'une allusion rapide aux accusations renouvelées contre les Juifs, quand il ne leur arrive pas même d'en contester la véracité. Ils sont surtout très abondants et très circonstanciés sur l'explosion, la marche, les différents épisodes de la persécution qui suivit, et sur le concours que les confréries des Flagellants, passées à la

suite de la peste par le Tyrol en Allemagne, prêtèrent aux préjugés, à l'effroi et au déchaînement des fureurs populaires, dans les principales villes où se coudoyaient le capital israélite et la misère chrétienne.

Ce fut de Zurich et de Berne, où se firent en Suisse les premiers autodafés juifs, que la persécution, à la suite de la peste, gagna par la ville de Bâle la vallée du Rhin et le sud-ouest de l'Allemagne où les villes étaient le plus populeuses. Quand les premiers cris de fureur, poussés par le petit peuple, retentirent à Bâle, le conseil de ville, formé des patriciens, voulut maintenir l'ordre en protégeant les Juifs qui commençaient à fuir et à emporter ce qu'ils pouvaient de leurs richesses. Mais les corporations des petits métiers, en nombre, et bannières déployées, viennent se ranger sous les fenêtres de l'hôtel de ville, où les patriciens étaient rassemblés, et menacent d'enfoncer les portes. Le conseil de ville effrayé n'obtient que de procéder avec un peu d'ordre dans l'exécution de la volonté populaire en lui prêtant ses agents. Les Juifs sont arrêtés au milieu des cris, et, malgré leur résistance, dans leurs maisons, liés avec des cordes et traînés sur les bords du Rhin, tandis que les agents municipaux sauvent des mains du peuple ce qu'ils peuvent des maisons et des meubles du quartier israélite. Le lendemain, 600 de ces malheureux sont passés en bateau dans une île du Rhin, où des amas de bois auxquels on mit le feu étaient entourés de planches; poussés dans ce bûcher monstre, dont ils ne pouvaient sortir, ils furent brulés sous les regards des Bâlois ameutés sur les rives du fleuve. Quelques belles femmes et 130 enfants avaient été épargnés et baptisés. A Fribourg-en-Brisgau, le conseil de ville a également la main forcée par les compagnons des métiers et ordonne l'autodafé. A Esslingen

les victimes désignées n'attendent pas l'exécution; quand elles voient leur quartier forcé, elles s'enferment et se brûlent dans leurs maisons.

En Alsace où les Juifs étaient nombreux, les autorités du pays tentèrent de résister au mouvement. L'évêque de Strasbourg, Berchtold, réunit un certain nombre de seigneurs alsaciens à Benfeld pour aviser. Le conseil de ville de Strasbourg, formé aussi de patriciens, avait reçu une missive de la ville de Cologne, pour l'encourager à arrêter la persécution, qui sans cela gagnerait toutes les villes situées sur le cours du fleuve. Mais, quand l'évêque revint en ville pour délibérer avec le conseil, les compagnons des différents métiers, ayant en tête les deux corporations des bouchers et des peaussiers, se rassemblèrent sur la place du Dôme, marchèrent de là sur la maison de ville, en brisèrent les portes, pénétrèrent dans la salle des délibérations, accusèrent les magistrats de s'être vendus aux Juifs, exigèrent leur démission et les remplacèrent par un nouveau conseil tiré de leur sein et à la tête duquel ils mirent un boucher. L'antisémitisme, servi par l'organisation corporative des petits métiers, avait été le prétexte et l'occasion d'une révolution municipale. Le nouveau conseil inaugure sa gestion par l'exécution régulière des Juifs qui s'étaient barricadés dans leur quartier. Après avoir prononcé préalablement, pour cinquante ans, l'expulsion des Juifs, l'abolition de leurs créances, la saisie des hypothèques et des gages qu'ils possédaient, il fait attaquer leur quartier fortifié à la hâte. Les compagnons aidant, les barricades sont emportées. On se précipite pêle-mêle dans les maisons juives; au milieu de grandes violences exercées contre ceux qui veulent se défendre, les condamnés sont chassés ou saisis, liés et emmenés en prison; et, le 13 février suivant, 1349, un samedi, les

prisonniers sont tirés de leurs cachots, conduits à leur cimetière où l'on avait élevé plusieurs bûchers, et livrés aux flammes, au milieu de la foule dans un furieux délire. Le conseil fait procéder alors à l'occupation des maisons des victimes, à la saisie des gages et papiers de créances, bons à vendre ou à faire recouvrer, et ramasser l'argent monnayé pour le partager à la foule. On évalue à peu près à 1,000 le nombre des victimes. Comme l'avait prévu la missive de la ville de Cologne, l'exemple donné par Strasbourg est suivi dans la plupart des villes du Rhin, à Colmar, à Schelestadt, à Worms et à Spire. On procède aussi dans ces villes avec une certaine méthode, en faisant entourer, occuper et garder les quartiers israélites, avant de procéder à l'expulsion des personnes, à la spoliation ou au pillage des maisons, non sans violences d'ailleurs contre ceux qui résistent. A Spire, 4,000 Juifs, menacés dans leur quartier et dans leurs rues, envahies par la foule chrétienne furieuse, se barricadent, se défendent et puis se brûlent avec leurs richesses chez eux.

Dans d'autres parties du sud de l'Allemagne, en Autriche, en Bavière, en Franconie, et plus au nord, les *Flagellants* passés là d'Italie, où ils avaient été assez inoffensifs, jouèrent contre les Juifs le rôle d'excitation dont les corporations des petits métiers avaient d'abord eu l'initiative. Qu'on se figure d'abord ces bandes de 200 à 500 de ces pénitents nomades des confréries du fouet, croix en l'air, bannières déployées et cierges allumés, tombant dans une ville, sous la conduite d'un maître choisi par eux, au milieu de l'effervescence des passions antisémitiques. Ils entrent dans la ville, armés de ceintures et de fouets noueux ou même pourvus de clous ; ils entonnent des cantiques où ils prêchent la pénitence et annoncent qu'ils vont donner

l'exemple et se flageller les uns les autres en s'abreuvant d'eau et de vinaigre, comme le Christ, leur modèle, pour expier les péchés des hommes punis par les ravages de la peste. La foule s'amasse sur les places ou dans les cimetières; et, quand les cloches tintent à toute volée, les adeptes se dépouillent les épaules et les reins de leurs vetements, se jettent à plat ventre, en criant miséricorde. Bientôt le maître parcourt les rangs prosternés, touche de son fouet les frères et leur ordonne de se lever, de former cercle et de se poursuivre et flageller les uns les autres, en courant autour de lui. A un signe ils s'arrêtent et se prosternent encore, après s'être épongé la bouche et le visage d'eau et de vinaigre ; à un nouveau signe, ils se relèvent pour recommencer et ainsi, trois fois, jusqu'à ce que les reins déchirés dégouttent de sang, au milieu des cris et des sanglots des spectateurs. Ils font alors collecte. On les recueille ensuite dans les maisons pour qu'ils recommencent ailleurs le lendemain. En représentant, en multipliant ainsi pour la foule déjà indisposée par la peste, la flagellation du Christ, dont ils prétendaient partager le supplice, comment ces pénitents violents n'auraient-ils pas à leur tour, éveillé, réchauffé, guidé les colères, les haines et les convoitises de la masse émue et exaltée? C'eût été merveille autrement.

On suit en effet de ville en ville, à la trace du sang des Juifs, les pèlerinages d'abord burlesques puis odieux des confréries des Flagellants à travers l'Allemagne. Ils suscitent des persécutions dans la ville de Salzbourg, à Vienne et à Krems, en mai 1349, d'autres à Augsbourg, à Ratisbonne en juin, et ainsi de suite. A Nuremberg, en juillet, après les émotions produites par la procession des Flagellants, les corporations des petits métiers commençant à remuer,

le conseil terrifié par les clameurs d'en bas, afin de faire la part du feu, décrète la destruction de la synagogue, de l'école et de quelques maisons juives attenantes, sous prétexte de ménager une grande place dont la ville manquait; mais c'est le signal de la destruction d'autres maisons et de l'expulsion ou du massacre de centaines de victimes.

L'empereur, alors Charles IV de Luxembourg, avait donné les Juifs impériaux de cette ville pour hypothèques de quelques-unes de ses créances au conseil de ville. Ils étaient déjà très riches dans Nuremberg ; ils en occupaient au centre les plus belles et les plus riches maisons, tandis que les chrétiens pauvres se contentaient des misérables bicoques de leur ancien quartier. Les Flagellants soulèvent le peuple, le 24 juillet et, au son des cloches, mettent le feu aux riches maisons de ces capitalistes pour en chasser les propriétaires et les piller. La danse commencée, les gros bourgeois qui avaient hésité se mettent de la partie pour partager le butin. A Mayence, les Juifs très nombreux tentent de se défendre contre les compagnons des métiers et les Flagellants coalisés. Battus dans leur rues, après avoir perdu bien des morts, ceux qui restent se brûlent avec leur maison : *Requiescant in inferno !* s'écrient les Flagellants. Dans la sainte et archiépiscopale ville de Cologne, mêmes scènes sauvages ! Là comme ailleurs, ceux qui cherchent un refuge dans la campagne sont obligés de racheter leur vie des habitants ou tombent sous leurs coups. On n'a que les chiffres de quelques villes et villages ; mais ceux qu'on connaît suffisent pour attester un grand nombre de victimes. La persécution et la peste, en gagnant le nord, par la Westphalie, tendirent à diminuer et ne se ranimèrent que dans les villes de la Hanse, à Brême, Hambourg, Lubeck, sur les rivages de la mer du Nord et de la Baltique

qui commerçaient avec les côtes de l'Océan. Mais il est inutile de répéter les détails des mêmes scènes d'horreur.

Ce qui est plus caractéristique que ces actes sauvages, c'est, au milieu de ces événements, la conduite des personnages qui étaient alors les dépositaires de l'autorité, c'est-à-dire de l'empereur Charles IV de Luxembourg, des grands princes ecclésiastiques et laïcs, des seigneurs puissants et des magistrats des villes dont nous avons déjà vu la lâcheté. Ou bien ils ne regardaient pas comme compris dans les droits régaliens sur les Juifs le devoir de les protéger; ou ils se crurent impuissants à y réussir; ou ils préférèrent laisser faire le mal et y prêter les mains, pour en partager le profit. Albert, duc et chef de la maison d'Autriche, fut le seul prince qui essaya de protéger ses serfs israélites. Encore ne parvint-il à les sauver que dans ses domaines particuliers d'Alsace; et, sous ses yeux, les Juifs furent-ils massacrés à Vienne et à Krems. Le landgrave de Thuringe et margrave de Misnie, prince ambitieux et remuant, qui avait querelle avec ses voisins, d'ailleurs grand débiteur et ennemi des Juifs, présida lui-même dans deux de ses villes, à Nordhausen et à Mulhausen, à l'exécution de la sentence qu'il rendit contre eux, « à la louange et en l'honneur de Dieu », dit un chroniqueur contemporain. La même chose eut lieu à peu près dans les domaines du comte Eberhard de Wurtemberg, qui avait contracté de grandes dettes envers les capitalistes israélites, pour soutenir la lutte qu'il avait entreprise contre les villes souabes.

Mais l'exemple de l'empereur Charles IV de Luxembourg, protecteur et patron des Juifs au premier chef, détermine surtout la conduite des princes et magistrats des villes. Ce n'est pas que, personnellement il approuve ces horribles exécutions ou qu'il y pousse. Ainsi, dans ses

domaines propres du Luxembourg, il envoie, comme prince du pays, le 24 juillet 1349, l'ordre sévère aux prévôts, chevaliers et magistrats des villes, de respecter et faire respecter les Juifs dans leurs corps et dans leurs biens; en Bohême, où il était roi, où les Juifs étaient peu nombreux et où les Flagellants n'apparurent qu'un instant à Prague, il ne lui fut pas difficile d'arrêter la contagion antisémitique qui était arrivée à Ægra, sur la frontière allemande. Mais, en Allemagne même, dans l'empire, loin de se servir de l'ombre de pouvoir qu'il avait encore en faveur de ceux qui étaient cependant sous le patronage spécial de la *chambre impériale*, il n'en use que pour faire tourner la persécution des Juifs au profit de son avarice et il bat monnaie avec ces affreux événements. Il y a des ordonnances de lui, conservées dans le recueil des actes de son règne, qui contiennent pour certaines villes des dispositions destinées à régler à l'avance ce qu'on ferait des bien des victimes, en cas d'explosion populaire. A la diète de Spire, le 28 mars 1349, il promet aux évêques de Bamberg et de Wurtzbourg, qui étaient très cupides, « s'il arrivait quelques dommages aux Israélites » de ne pas laisser disposer des biens de ceux-ci sans avoir consulté leurs chapitres. A Nuremberg, avant la catastrophe également, il décide d'entrer en partage des biens de ceux qui seraient dépouillés (6 avril) avec un certain seigneur et, un peu plus tard, 25 juin, avec l'évêque de Bamberg. Deux jours après, le 27 juin, il donne, dans la même ville, au margrave de Brandebourg, Louis, qu'il voulait gagner, en prévision « de ce qui pouvait arriver aux Juifs », trois des plus belles maisons juives à son choix. Dans le même temps il adjuge à l'avance au conseil de la ville de Francfort tous les biens de ses Juifs « en cas de mort, expulsion ou dom-

mage de ceux-ci », et ceux des Juifs de Rothembourg. « s'ils étaient expulsés », encore à l'archevêque de Wurtzbourg, un des plus cupides. On ne s'explique de pareils actes et ceux qui suivent qu'en se rappelant que l'empereur Charles IV et son prédecesseur, Louis de Bavière, avaient déclaré qu'ils pouvaient « faire du corps et de la propriété des Juifs tout ce qu'ils voulaient et ce qui leur semblait bon ». Ceux-ci n'étaient-ils pas dans le servage de la chambre impériale ?

Les événements accomplis et la fureur populaire calmée, on eut pu penser que Charles IV chercherait à faire des enquêtes sur de pareils excès, et à punir les coupables, quoiqu'il eût fermé les yeux sur eux ou les eût même quelquefois indirectement autorisés. L'empereur n'y songe que pour faire argent de son droit de faire grâce, d'amnistier et, ainsi, d'entrer encore en partage des profits de la persécution. Non seulement il partage avec son oncle Beaudoin, archevêque de Trèves, les biens israélites de Colmar et de Schelestadt, mais il laisse au comte de Wurtemberg, contre une forte amende, ceux de Reutlingen et d'Esslingen. C'était dans les villes surtout que les plus grands excès avaient eu lieu, et c'était une bonne affaire pour elles. L'empereur ne menace de les poursuivre que pour leur vendre des sentences d'amnistie, au prix d'une part des biens qu'elles avaient ramassés dans le sang. La ville de Strasbourg excitait encore au massacre dans les environs quand tout commençait à s'apaiser. L'empereur lui envoie, ainsi qu'à plusieurs villes de la province, l'ordre de ne pas pousser au meurtre les seigneurs et les villes parce que « cela portait préjudice à la Chambre impériale » dont les Juifs relevaient. La ville de Strasbourg demande alors ou plutôt achète une sentence d'amnistie et reçoit, le 12 sep-

tembre 1349, « pardon et décharge pour le jugement exécuté contre les Juifs et contre leurs biens confisqués ». Il y avait déjà longtemps que les autres villes avaient été amnistiées ; Nordlingen en mars, Worms en avril. Les magistrats de Nuremberg reçurent, en octobre, de l'empereur, décharge de toute responsabilité dans les événements accomplis. On sait quelquefois le prix de ces grâces La ville de Rothweil paya pour cela 700 florins, Halle 800. La grosse ville d'Augsbourg, pour éviter toute poursuite extérieure, racheta de l'empereur, pour une somme une fois payée, les biens israélites vacants, les vendit et avec le produit de la vente constitua un fonds pour payer ses employés. Quelques villes et seigneurs s'associèrent pour s'opposer, au besoin, contre toute enquête qui pourrait être tentée et faite contre les faits accomplis.

N'oublions rien. Dans les biens et dans l'héritage des victimes expulsées ou disparues, il y avait les créances qui étaient fort nombreuses et dont les titres étaient souvent tombés entre les mains des persécuteurs, seigneurs ou conseils des villes. Charles IV prétendit, de par le droit impérial, que ces créances à faire valoir lui revenaient. Il y avait là matière à procès ; car il y avait parmi les victimes des Juifs impériaux, des Juifs seigneuriaux, des Juifs urbains. Ensuite, les débiteurs, princes ou villes, prétendaient profiter de l'événement. L'empereur renonça contre dédommagements en argent à faire valoir les créances de ses Juifs contre le burgrave de Nuremberg, contre le comte de Wurtemberg, le margrave de Bade, les évêques d'Augsbourg, de Spire, etc. A l'exemple de l'empereur, l'archevêque de Mayence, Gerlach de Nassau, et beaucoup d'autres firent trafic de l'abolition des créances. Ne parlons pas des nombreux procès auxquels l'héritage sanglant

des Juifs, biens, immeubles et créances compris, donna lieu. A Cologne, le chapitre archiépiscopal et la ville entraient en compétition ; après une longue querelle, ils vendirent tout et partagèrent le produit de la vente.

Il ne manquait plus aux maîtres et seigneurs des Juifs, la persécution finie, qu'à vendre leur pardon, le retour chez eux, et sous leur efficace protection, à ceux qui avaient été expulsés ou qui s'étaient enfuis, et à leurs enfants. C'est ce que ces patrons indulgents et généreux ne manquèrent pas de faire, lorsqu'ils s'aperçurent, et assez promptement, du déficit que les impôts prélevés sur les Juifs laissaient dans leurs caisses, et de la difficulté qu'ils avaient à emprunter ailleurs. L'empereur, les princes et les villes rivalisèrent alors d'empressement à rouvrir cette source tarie de richesse et de crédit, bien qu'on eût en maint endroit banni les Juifs à toujours, ou à dix, vingt ou cinquante ans. L'empereur Charles IV, un des plus avisés financiers de ce temps, battit encore monnaie, en autorisant la rentrée des bannis dans les villes impériales : à Spire, le 29 mars 1349, dans les villes et bourgs de l'évêque d'Augsbourg, à la fin de la même année ; enfin à Nuremberg, à Rothenbourg, à Worms, à Hagueneau en 1352, et plus tard encore à Mayence, 1356, à Francfort, 1357. Les princes, seigneurs et villes en firent autant sur leurs domaines. Les Israélites rentrèrent dans les mêmes conditions qu'auparavant, en se faisant seulement donner çà et là quelques garanties pour leur vie, leurs biens et leurs créances ; ils recommencèrent à faire commerce d'argent et à capitaliser comme devant, sans que rien fût changé à leurs conditions et à leurs rapports avec les chrétiens, leurs protecteurs et leurs débiteurs : et les choses allèrent ainsi jusqu'à ce que les mêmes causes sociales amenassent, à certaines époques

et sur certains points en l'Allemagne, les mêmes excès, mais, heureusement, à un degré fort au-dessous de celui que la *peste noire* et les *Flagellants* de 1348 avaient déterminé.

Cette peste cependant, comme on le voit, n'avait pas été la seule cause de la persécution, du massacre et de la spoliation des Juifs à cette époque. Une lutte encore obscure et sourde entre les grands et leurs serfs israélites, entre les riches et les pauvres, entre le capital et la domination seigneuriale ou les corporations urbaines, y avait apporté les éléments les plus dangereux. A cette époque de préjugés, d'ignorance et de fanatisme, les Israélites avaient surtout été victimes de l'usure qu'ils pratiquaient à outrance et des richesses que celle-ci mettait entre leurs mains. Quelques chroniqueurs même du temps en ont jugé ainsi : « L'argent des Israélites, dit l'un d'eux, est ce qui les tue; — s'ils avaient été pauvres, dit un autre, Jacques Twinger de Kœnigshoven, et si les seigneurs n'avaient pas été leurs débiteurs, ils n'auraient pas été brûlés. » Enfin le moine anonyme qui a composé la dernière partie de la chronique bénédictine de Saint-Pierre d'Erfurth, avec plus de critique, dit encore explicitement : « Je ne sais si ce qu'on dit est vrai, que les Juifs ont empoisonné les sources et les fontaines; mais je crois bien plutôt que la cause de leur malheur a été leur grande richesse et les sommes considérables dont les barons et les chevaliers, les bourgeois et les paysans, leur étaient redevables, *infinitam pecuniam quam barones cum militibus, cives cum rusticis ipsis solvere tenebantur.* » Un historien des Israélites au moyen âge, M. Roscher, a donc pu dire avec quelque vérité que la persécution de 1348-49 a été en Allemagne le dénouement sanglant, et conforme aux mœurs barbares du temps, d'une crise sociale et financière.

Tout passe heureusement, les folies comme les excès criminels. Avec la fin de la persécution se termina aussi, en 1350, la farce à la fois burlesque et tragique que les Flagellants avait promenée dans une partie de l'Europe. Le mélange des vauriens, des femmes et des va-nu-pieds avait fini par donner ce caractère à leurs représentations violemment dévotes. Ils ne faisaient plus de dupes; on ne les hébergeait plus. Le peuple qui les avait acclamés commençait à les lapider. A la demande de l'empereur Charles IV, le pape Clément VI les visa dans une bulle lancée contre eux, le 20 octobre 1349: « Attendu, disait-elle, que la majesté de Dieu était offensée, la sûreté de l'État compromise et la foi scandalisée par l'audace et les excès des Flagellants, qui avaient déjà sous couleur de piété fait verser le sang des Juifs que la foi chrétienne soutient et protège, et même celui des chrétiens, » Sa Sainteté enjoignait aux évêques et à leurs suffragants d'avoir à interdire les assemblées, réunions, processions desdits Flagellants, à les accabler de leurs censures et à employer au besoin contre eux le bras séculier pour les poursuivre, les disperser et les jeter dans des cachots, jusqu'à ce qu'il en fût disposé autrement. » La bulle, appuyée du bras séculier et parfois même des mains du peuple désabusé, suffit pour balayer des routes et des places publiques ce débordement d'un mysticisme grotesque et sanglant que ses adhérents s'étaient promis de faire durer 33 ans, l'espace de la vie du Christ qu'ils avaient si mal interprétée; et les Flagellants disparurent ou se réfugièrent dans des sociétés secrètes ennemies de l'Église établie, comme se dissipa la peste noire et comme cessa, pour un temps, la persécution des Juifs enfantée par ces deux fléaux.

IV

L'anti-césar de trois mois Gunther de Schwarzbourg

Les passions politiques des puissants durent plus longtemps. Les ennemis de Charles IV, pendant la peste, les massacres des Juifs et les parades burlesques des Flagellants, n'avaient pas discontinué de chercher un prétendant à l'empire et ils en avaient enfin trouvé un dans la personne d'un petit comte thuringien, du nom de Gunther de Schwarzbourg-Blankenbourg. Agé alors de quarante-cinq ans, connu dans son pays comme un chevalier remuant, toujours en guerre avec ses voisins, et comme un diplomate habile, toujours en cours d'intrigues, pour son compte et pour le compte d'autrui, il s'était enrichi dans maintes petites guerres en faisant des prisonniers qu'il rançonnait bien ; en politique, membre du tribunal des *Juges de la paix*, en Thuringe, il avait accompli une mission politique dans la ville de Lubeck. Il n'était pas puissant par ses domaines, qui se composaient seulement des châteaux de Blankenbourg, Arnstadt et Saalfeld avec leurs dépendances. Mais, c'était là une bonne recommandation auprès des grands princes qui espéraient faire de lui une créature docile, quoiqu'il dût avoir aussi l'ambition d'agrandir son patrimoine

Ce fut le margrave de Brandebourg, Louis, fils du défunt empereur Louis IV de Bavière, de la maison de Wittelsbach, rivale de celle de Luxembourg, possesseur des insignes et joyaux de la couronne, qui fit le premier à ce petit comte thuringien, en sa qualité d'électeur, la proposition de le porter candidat à l'empire. Gunther n'était ni un simple ni le premier venu. Avant d'accepter ce rôle, il demanda que les quatre électeurs qui n'avaient ni élu ni

reconnu Charles IV, Louis de Brandebourg, l'archevêque de Mayence, Henri de Birnebourg, opposé par les partisans des Luxembourg à Gerbach de Nassau, enfin, le duc de Saxe-Lauenbourg, rival du duc de Saxe-Wittenberg, ainsi que le représentant de la maison électorale de Bavière, déclarassent préalablement, à Francfort, l'élection de Charles IV, nulle et non-avenue comme faite du temps de Louis de Bavière; ce qui établissait la vacance de l'empire. Le margrave de Brandebourg promit et acheta déjà au prix de 6,000 marcs d'argent la voix du duc de Saxe-Lauenbourg, quoique Gunther, pour la forme, eût mis aussi pour condition qu'on ne pratiquerait point la simonie déjà passée en habitude dans les élections impériales; et il engagea, le 11 décembre, les voix de l'archevêque Birnebourg, et des comtes palatins bavarois du Rhin, Rodolph et Robert, qui y consentirent en effet, le 1er janvier. Les quatre électeurs, formant la majorité, s'engagèrent en effet à se réunir le 20 janvier 1349 pour procéder à l'élection. Gunther, en homme prudent, demanda encore par écrit à Louis l'engagement, au cas que l'affaire ne réussît pas, de s'entremettre avec la maison de Bavière, pour le réconcilier avec Charles IV. Ces précautions prises, les ennemis de Charles IV commencèrent à procéder.

Le 30 décembre 1348, l'archevêque Henri de Birnebourg, toujours maître, malgré les excommunications et la déposition pontificale, de la plus grande partie des terres de l'électorat de Mayence, envoya une invitation à l'archevêque Baudoin de Trèves, et à l'archevêque Walram de Cologne, pour qu'ils eussent à se réunir le 16 janvier, dans la banlieue de Francfort, à l'occident de la ville, afin d'élire un empereur. On savait à l'avance que les deux archevêques, qui avaient élu Charles IV, ne viendraient pas. Le délai

légal avant l'élection n'expirait que le 20 janvier. Mais Henri de Birnebourg, au nom de Mayence, était pressé d'en finir. Il se trouvait déjà, le 1er janvier, dans le couvent des Frères prêcheurs de Francfort, avec le comte palatin Robert qui avait la procuration de son frère Rodolph; là ils s'engageaient tous les deux à soutenir par les armes celui qui serait élu et à ne pas faire de paix avec celui qui se disait roi de Bohême ou avec le pape sans le consentement de son compétiteur. Le 16 janvier, le comte Gunther lui-même arriva avec une escorte de chevaliers, dans la banlieue de Francfort au Galgenfeld, ainsi qu'on l'appelait, situé devant la porte du Taunus d'aujourd'hui. L'empereur Charles IV avait pris toutes les précautions politiques et s'était avancé jusqu'à Erfurth; mais, n'étant pas en mesure d'agir, il se contentait d'observer. Les bourgeois de Francfort avaient barricadé leurs portes et faisaient la garde nuit et jour, de crainte d'une surprise. L'élection ne put avoir lieu le 16, le margrave de Brandebourg, Louis, n'étant pas arrivé, non plus que le frère du palatin Robert, Rodolph, qui partageait avec celui-ci la voix électorale palatine. Enfin, le 30 janvier, trois électeurs étaient présents avec un certain nombre de seigneurs et de chevaliers : l'archevêque de Birnebourg, les deux comtes palatins qui avaient une voix et Louis de Brandebourg muni des pleins pouvoirs du duc de Saxe-Lauenbourg ce qui faisait quatre voix. Là, au Galgenfeld, sur des sièges qui leur avaient été préparés, selon les promesses échangées et les conditions faites, considérant les archevêques de Cologne et de Trèves comme absents, les électeurs présents, ou munis de pouvoirs, déclarèrent que le roi Charles ayant été indûment élu du vivant de Louis IV, le droit d'élire, le *jus eligendi*, appartenait aux électeurs présents; et, de vive voix, selon la coutume, ils élurent

le comte Gunther de Schwarzbourg, roi des Romains. Les électeurs firent ensuite annoncer à la foule présente qui applaudit ce résultat prévu ; ils en rédigèrent l'acte fait, ainsi qu'ils disaient, *in loco ad hoc debito et consulto ;* et ils l'adressèrent aux princes, États, villes et seigneurs pour requérir leur obéissance, assurant d'ailleurs, par serment, qu'ils ne pouvaient faire un choix meilleur; et ils ajoutèrent qu'il n'y était intervenu ni dons, ni promesse, ni convention d'aucune sorte, *nulla intervenisse munera, promissiones neque pacta.*

La ville de Francfort opposa d'abord la coutume qui obligeait tout prince non élu à l'unanimité à demeurer préalablement six semaines et trois jours sur le champ d'élection pour y attendre son adversaire ; mais, sur la pressante invitation des électeurs présents, les bourgeois ouvrirent enfin leurs portes, accueillirent, avec ceux-ci et leur suite, le nouvel élu qui portait la bannière de l'empire, et le conduisirent à l'église de Saint-Bartholomé où il fut élevé par les électeurs sur le maître-autel et présenté ensuite au peuple. Suivirent, les jours d'après, les cérémonies ; le comte palatin Rodolph prêta le premier hommage au nouvel élu sur le Rœmerberg : en retour des cinq bannières qu'il reçut de Gunther, l'archevêque Birnebourg lui remit la brillante épée impériale qu'il éleva vers le ciel et pressa sur son cœur, enfin, le sceau impérial qu'il avait comme archi-chancelier de l'empire. Rien ne semblait manquer à Gunther. Il s'agissait de savoir cependant si Gunther ne serait pas un faux empereur comme le paysan Waldemar était un faux margrave de Brandebourg.

Charles IV, après avoir observé de loin les faits et gestes de son adversaire, s'était peu à peu approché des bords du Rhin inférieur avec quelques comtes dont deux neveux de

celui-ci, pour l'empêcher d'être couronné dans ces contrées impériales. Il trouva à Bonn son grand-oncle Beaudoin de Trèves qui lui apportait de l'argent contre lequel il lui promit gros intérêts et gages précieux en Bohême ; puis, avec l'appui du margrave de Juliers, Guillaume, frère de l'archevêque Walram, qu'il prit pour conseiller intime, il entra, 7 février, avec eux, dans la ville de Cologne dont il confirma et étendit tous les privilèges commerciaux et autres. Un certain nombre de comtes de la contrée, ceux de Nassau et de Clèves, vinrent alors promettre à Charles leurs concours contre ses ennemis et se firent aussi donner de l'argent et des gages; alors, les électeurs de son parti, les archevêques Beaudoin et Gerlach de Nassau, le rival de Henri de Birnebourg, à Mayence, le duc de Saxe-Wittenberg, le faux duc de Brandebourg Waldemar et l'archevêque de Cologne, en tout cinq électeurs ou prétendus tels, ce qui formait, sans compter même la voix de Charles comme roi de Bohême, une forte majorité, déclarèrent de nouveau (17 février) Charles roi et empereur désigné, contre les prétentions des autres soi-disant électeurs, et firent entre eux une alliance pour le soutenir contre tout anti-roi et ses partisans.

Cette majorité s'appuyait sur un autre grand avantage pour Charles; elle tenait toute la contrée impériale du Rhin inférieur et pouvait empêcher, en occupant le pays, le couronnement de Gunther. L'hommage du duc de Brabant Jean, que Charles alla recevoir le 17 février, acheva le succès de cette politique.

Après cela on ne pouvait plus que prévoir la guerre entre les deux rivaux. Charles remonta la vallée pour se diriger contre Castel; mais il ne voulait rien risquer. Estimant l'habileté militaire de son adversaire, il comptait plutôt sur sa diplomatie que sur ses armes. Veuf de Blanche de Valois

depuis un an, et désirant faire un mariage politique pour consolider encore sa situation, il avait songé d'abord à une fille du roi d'Angleterre Édouard III; mais bientôt, il se décida à porter un coup plus droit à son adversaire et demanda au chef même de la branche aînée de la maison bavaroise de Wittelsbach, le comte palatin Rodolph, un des coélecteurs de Gunther, la main même de sa fille, Anna. C'était à la fois enlever au moins la moitié d'une voix d'électeur à l'anti-roi, dissoudre l'union du parti et de la famille de Bavière, et gagner avec le palatinat une base d'opération contre Gunther, maître du moyen Rhin. L'archevêque de Trèves, le courtier diplomatique aussi bien que le financier de Charles, n'eut pas de peine à démontrer au comte palatin les avantages d'une pareille alliance pour lui et pour la maison de Wittelsbach ; celle-ci ne convoitait pas elle-même le trône impérial; elle pouvait au moins y faire asseoir la princesse Anna. L'affaire réussit promptement.

C'était un coup de maître. Le scrupule de trahir toute la cause bavaroise et la maison de Wittelsbach, même son frère Robert, n'arrêta point Rodolph. Charles aussi pouvait prévoir que la cour d'Avignon, qui poursuivait toujours la maison de Bavière de ses anathèmes et interdisait toute alliance avec elle, ne serait point satisfaite de cette infraction à ses commandements. Mais lui et l'archevêque Baudoin passèrent outre. Le 4 mars, à Bacharach, dans le Palatinat, l'alliance politique fut faite et le mariage conclu. Le comte palatin donnait 6,000 marcs d'argent sur gages immobiliers pour dot à sa fille ; et Charles IV, à sa femme comme *morgengabe* 6,000 marks, sur gages également. En cas de mort sans héritier mâle du comte palatin, la princesse Anna succéderait à toutes ses principautés et seigneuries. Alliance offensive était faite entre Charles et Rodolph. Le mariage

était célébré immédiatement même sans qu'il y eut préalablement fiançailles.

Charles, après avoir récompensé son grand-oncle Beaudoin d'une belle maison impériale (*Zum Adler*) dans Trèves et d'une bonne rente sur la ville, se rendit alors à Spire, le 20 mars, pour agir légalement en diète, contre son adversaire. Sa politique consistait à enlever à celui-ci l'un après l'autre tous ses partisans et à le désemparer complètement. Contre l'intrus de Mayence, Henri de Birnebourg, déjà déposé par le pape, une diète réunie à Spire et composée d'un assez grand nombre d'archevêques, évêques, abbés, princes, seigneurs et délégués des villes, déclara que « le pape avait le droit de déposer pour cause de démérite un archevêque ou évêque et que l'on n'était point tenu d'obéir à un archevêque ou évêque déposé. » La décision fut annoncée à tous les princes et sujets de l'empire et particulièrement à la ville de Mayence qui, le 6 avril, après s'être fait assurer que le culte serait de nouveau célébré dans ses murs, ouvrit ses portes à l'archevêque Gerlach de Nassau et à l'empereur qui lui confirma tous ses privilèges et lui promit l'absolution pontificale. Henri de Birnebourg, abandonné aussi de Spire et de Worms, n'eut plus que des châteaux-forts dans son diocèse. Charles fit décider par la diète réunie une exécution impériale armée contre l'anti-roi et ne négligea rien pour agir avec une force suffisante.

L'argent et les faveurs ou privilèges ne furent point épargnés. Ce n'était qu'un marchandage. Charles donna 5,000 marcs d'argent au landgrave Henri de Hesse, 8,000 florins aux comtes Adolphe et Jean de Nassau, sans compter des concessions de privilèges et des dons de biens impériaux, pour réunir leurs contingents. Il assura ou confirma la possession des biens des Juifs massacrés, dans la

récente persécution, à l'évêque de Spire, au margrave de Bade, au comte Eberhard de Wurtemberg, aux évêques de Bamberg et de Wurtzbourg, aux villes de Wetzlar, de Worms, de Colmar et il porta ainsi les contingents déjà fournis par les princes laïcs et ecclésiastiques à un chiffre de chevaliers et hommes d'armes bien supérieur à celui que Gunther de Schwarzbourg avait pu obtenir de Henri de Birnebourg, des fils du défunt empereur Louis de Bavière, du comte palatin Robert, du duc de Saxe-Lauenbourg, de quelques comtes ou seigneurs de Thuringe, et des villes de Francfort, de Friedberg et de Gelnhausen.

Gunther de Schwarzbourg occupait avec Castel la rive droite du Rhin en s'appuyant sur Francfort. Charles IV sur la rive gauche s'adossait à Mayence. Après quelques escarmouches autour de Castel entre les Francfortois et les Mayençais, Charles passa le Rhin en force, 15 mai, et attaqua son adversaire sous les murs de Castel. La bravoure d'Eberhart de Wurtemberg, sa meilleure épée, lui donna la victoire sur les troupes de Gunther fortifiées dans Castel mais coupées de Francfort. La position de l'anti-roi était désespérée. Charles IV en profita et acheva par son habileté diplomatique ce qu'il avait commencé avec elle. Les partisans de Gunther l'abandonnaient déjà ; Louis, de Brandebourg, se rendit le premier au camp de Charles, le reconnut pour souverain légitime et repassa au camp de Gunther pour détacher de lui Henri de Birnebourg et le comte palatin Robert et l'amener lui-même à se désister. L'anti-césar aurait voulu se raidir contre la nécessité ; mais, après tant de dévouements promis, tant d'espérances détruites, abandonné de tous, il tomba malade ; pressé de se démettre par ceux-là même qui l'avaient lancé dans cette aventure, il consentit à se réconcilier avec Charles IV comme il s'était

réservé de le faire d'ailleurs même au commencement de sa tentative. Il remit donc à Louis, margrave de Brandebourg, son désistement, sur la promesse de la cession des villes impériales de Gelnhausen, de Nordhausen, de Muhlhausen en Thuringe et du paiement des dettes qu'il avait contractées pour tenter son équipée.

En même temps tous les princes de la maison de Bavière se soumirent : le margrave Louis promit d'aider Charles IV à se maintenir sur le trône et de l'accompagner même à Rome, à la condition que celui-ci reconnût toutes ses possessions, fiefs, domaines et biens, avec les privilèges qu'il avait précédemment reçus de l'empereur Louis IV de Bavière ; Charles n'y comprit cependant pas nominativement le margraviat de Brandebourg pour ne pas trancher encore la question du faux Waldemar et laisser carte blanche aux ducs de Mecklenbourg, de Saxe-Wittenberg et autres voisins qui convoitaient le margraviat. En faisant la paix avec la maison de Bavière, il ne tenait pas à reconstituer toute la puissance de celle-ci. Il était d'ailleurs dans son caractère d'accepter, de prendre, sans rien rendre. Ainsi il accepta l'hommage de l'archevêque Henri de Birnebourg, son adversaire, sans vouloir se prononcer cependant contre Gerlach de Nassau et lui promit seulement d'observer la neutralité entre eux. Enfin l'unanimité des électeurs légitimes ou prétendus, était pour Charles ; car, peu après, on ne sait à quelles conditions, le comte palatin Robert fit comme son frère et co-électeur Rodolph, beau-frère de Charles.

L'échauffourée césarienne de Gunther de Strasbourg se terminait presque pacifiquement. Charles IV entrait à Mayence et il recevait les hommages de ceux de ses ennemis qui voulaient se faire pardonner leur hostilité. Gauthier re-

tournait malade en litière dans la ville de Francfort; hébergé encore avec honneur, dans la maison de l'ordre de Saint-Jean, il y languit quelques semaines. Le bruit courut qu'il avait été empoisonné dans une potion par un médecin qui aurait été l'instrument d'un de ses ennemis. Il y devint au moins bientôt plus malade et sans espoir de guérison. La veille du jour où il mourut, 14 juin, Charles entra lui-même dans Francfort avec une brillante escorte d'électeurs et de princes, et assista avec eux aux funérailles de son rival. La lettre adressée par le conseil de la ville de Francfort à la ville de Nordhausen, pour lui faire part de cette nouvelle ne fait aucune mention de l'empoisonnement et dément ce bruit qui persista cependant. Le 24 juin suivant, Charles IV, que quelques chroniques très postérieures soupçonnent du fait, se trouvait à Aix-la-Chapelle, où, en l'absence de l'archevêque de Cologne, Walram, alors à la cour du roi de France, Philippe VI, l'archevêque de Trèves Beaudoin, pour plus de sûreté, le couronna une seconde fois, le 26 juillet, en présence du margrave de Brandebourg, Louis, des deux comtes palatins, Robert et Rodolph et d'un grand nombre de princes et d'évêques.

Une intervention du roi de Danemark, Waldemar, aidé du duc de Poméranie-Stettin contre le margrave de Brandebourg Louis faillit un instant renouveler, dans le nord, la guerre terminée dans le midi en réveillant sur le margraviat les prétentions des princes ascaniens de Saxe et de ses autres voisins. Mais un autre prince étranger, le roi de Suède, Magnus, se mit de la partie et se posa en arbitre entre le roi de Danemark, le margrave Louis et ses ennemis. Cette intervention de souverains étrangers montrait assez quel tort toutes ces divisions faisaient à l'empire. Des rois scandinaves usurpaient sur le nord de

l'Allemagne une autorité qui n'appartenait qu'à l'empereur. Charles, blessé, comme quelques princes allemands, prend alors la résolution d'agir en vrai souverain, et il termine entièrement à l'amiable cette trop longue querelle des maisons de Luxembourg et de Bavière.

Accompagné du comte palatin Robert, qui après son frère Rodolph était tout à fait en faveur près de lui, il a à Bautzen, en février 1350, une entrevue avec Louis de Brandebourg et même avec le roi de Danemark, tandis que le roi de Suède vide d'autres querelles avec la Pologne et quelques puissances baltiques. Là, on convient que le comte palatin Robert sera juge de la question du margraviat de Brandebourg où Louis avait à se défendre contre le duc de Mecklenbourg, le duc de Saxe-Wittenberg et le comte d'Anhalt qui prétendaient hériter du faux Waldemar. Robert compose sous sa présidence un tribunal de douze princes assesseurs et, le 14 février, par une sentence publique : « Attendu que le prétendu Waldemar était un imposteur, que les princes voisins avaient, sans l'autorisation impériale, occupé avec lui le margraviat, » il déboutait les uns et les autres de leurs prétentions et déclarait Louis possesseur légitime du margraviat de Brandebourg et de la Lusace, à la condition qu'il en recevrait l'investiture de Charles IV qui renoncerait à la revendication de la Carinthie et du Tyrol. Charles IV, après avoir reçu l'hommage du vrai margrave, le ramena à Prague avec le roi de Danemark et le duc de Saxe-Lauenbourg et, au milieu de fêtes brillantes, il reçut des mains mêmes de Louis qui les avait gardés les insignes de l'empire : la croix d'or, la sainte lance, les deux épées, les deux sceptres d'or et d'argent, la couronne, le manteau de Charlemagne, etc., et les exposa aux yeux du peuple dans la nouvelle église cathédrale. Pour l'édification de l'empire

enfin, il publia le *jugement* et en ordonna partout le respect et l'obéissance.

Celui qui pouvait se dire maintenant roi et empereur sans compétiteur consacra alors son habileté et ses soins à effacer les traces de ces querelles, à faire régner la paix. Son moyen, bien approprié à son caractère, était de provoquer ou de favoriser dans les différentes contrées de l'Allemagne des confédérations de princes et de villes, en vue de faire poser les armes partout Après avoir proclamé ou fait proclamer le paix dans une province il en confiait le maintien à un tribunal composé d'un haut prince comme président et de seigneurs chevaliers et députés des villes, ayant à leur disposition et à leur solde une force armée plus ou moins considérable pour la faire respecter. Ainsi, en 1351, la paix ayant été ordonnée sur tout le cours moyen du Rhin, pour deux ans, de Strasbourg à Bingen, les deux comtes palatins du Rhin, l'archevêque de Mayence, Gerlach de Nassau, avec quelques seigneurs et députés des villes, sont constitués gardiens de cette paix avec le contingent qui leur est promis par les chevaliers et les villes. Pour deux ans encore, l'archevêque Beaudoin de Trèves, après proclamation d'une paix pour le Luxembourg, forme tribunal en février 1352 avec le margrave de Juliers, le comte de Berg, les députés des villes de Francfort, Wetzlar et Gelnhausem. Cet exemple est suivi, sur le cours du Rhin inférieur, et sous l'influence de Charles, par l'archevêque de Cologne, le duc de Brabant, Jean, les villes de Cologne, d'Aix-la-Chapelle et, dans la Westphalie, par l'archevêque de Cologne, comme duc, et par les évêques de Munster, de Paderborn et les villes de Sœst et de Dortmund. Ce ne sont guère là, à vrai dire, que des trêves plus ou moins bien observées et l'exemple ne s'étend pas aux princes, cheva-

liers et villes des pays du Nord plus sauvages ou plus récalcitrants à l'autorité impériale.

Un prince partageait l'humeur pacifiante de Charles IV; c'était le chef de la maison d'Autriche, Albert II. L'entrevue qu'il eut en effet, à Passau, en 1353, avec l'empereur a pour résultat d'amener l'échange du margraviat de Brandebourg contre la Haute Bavière où Louis aimait bien mieux résider, en compagnie des autres princes bavarois, Louis le Romain et son frère Otton. En sortant de cette entrevue pacifique Charles se rendit à Nuremberg pour y proclamer, ordonner et organiser, le 23 août, de concert avec les comtes palatins, les ducs de la Basse Bavière, le burgrave de Nuremberg, les évêques de Bamberg, de Wurtzbourg et les villes de Ratisbonne, de Rothembourg, une paix dont la Franconie, la Bavière et la Souabe avaient bien besoin et qui devait durer jusqu'en 1356. En renouvelant et en prolongeant à Ulm, aussi jusqu'à la même époque, l'alliance conclue par les villes souabes en vue de la paix, il lui donna plus de force par l'obligation qu'il imposa aux villes, qui entreraient en conflit, de soumettre leurs différents à un tribunal composé par elles et qui siégerait à Ulm. Entré à Metz, Charles IV, en mars 1354, avec les archevêques du Rhin, le duc de Bavière, le margrave de Juliers, proclame une paix de sept ans, érige le comté de Luxembourg en duché pour son frère Jean et assure au fils de celui-ci, Venceslas, qui épousa l'héritière du Brabant et du Limbourg, ces trois principautés. En Alsace, un tribunal de justice n'avait pas pu se constituer parce que la ville de Strasbourg ne voulait pas partager avec les autres villes la nomination du président du tribunal. Charles IV, arrivé à Haguenau, se fait conférer la nomination de ce président. Pendant qu'il était sur le Rhin, il apaise encore en arbitre à

Mayence une querelle d'héritage pour le palatinat et termine enfin, en faveur de l'archevêque de cette ville, Gerlach de Nassau, la compétition à l'archevêché et à l'électorat de cette ville, après la mort d'Henri de Birnebourg, en désintéressant ses partisans. Pour arranger les démêlés du duc Albert d'Autriche avec la ligue des anciens petits cantons qui s'était augmentée des villes de Zurich, de Berne, de Zug et de la vallée de Glaris (1353), il convoqua les contingents des villes de Souabe avec les chevaliers autrichiens. Mais les villes de la ligue souabe, voyant presque des alliés dans celles de la Suisse, agirent mollement contre la ville de Zurich, et Charles IV fut heureux de se tirer d'embarras en prétextant l'obligation de faire son expédition traditionnelle d'Italie.

V

Voyage de Charles IV en Italie, son couronnement à Rome

Le fils de Jean de Bohême, qui avait toujours été en excellentes relations avec la cour de Rome, ne pouvait manquer de regarder le couronnement solennel impérial à Rome comme le comble de sa fortune.

Jamais la péninsule n'avait passé par tant d'épreuves décevantes ou douloureuses. Un imitateur du tribun Arnaud de Brescia, victime autrefois de la puissance de Frédéric Barberousse, Nicolas Rienzi, élève et admirateur de Pétrarque, avait pendant deux ans, 1346-1347, fait miroiter devant l'imagination des Romains sous le nom de *buono stato* le souvenir de l'ancienne république, *du sénat, et du peuple romain*. Tribun de liberté, de paix et de justice, il

avait rêvé « l'extirpation de toute tyrannie et la réconciliation de toute la sainte Italie » ; chevalier du Saint-Esprit il avait promis « de juger le globe de la terre selon la justice et les peuples selon l'équité » et cité devant son tribunal Charles IV, Louis de Hongrie, la reine criminelle, Jeanne de Naples et jusqu'au pape Clément VI qu'il voulait forcer à rentrer dans Rome. Rienzi était allé expier cette courte représentation théâtrale au milieu des *fraticelli* des Apennins. Le pape Clément VI avait tenté ensuite, en 1350, de guérir l'Italie de ses illusions et de ses maux en publiant un jubilé. Une merveilleuse et innombrable quantité de pèlerins, douze cent mille, à ce que dit Villani, accourue de toutes les contrées de l'*Europe*, s'était succédée aux saintes basiliques, surtout à l'exhibition du saint Suaire du Christ dans l'église Saint-Pierre. Mais, le jubilé passé, chacun revenait à ses visées ambitieuses. De la ville d'Avignon le pape envoyait à Rome légats sur légats et condottieri sur condottieri, pour reconquérir, au moins sur les petits seigneurs et les petites cités, le patrimoine de saint Pierre. Mais Jean de Visconti d'abord archevêque, puis seigneur de Milan qui « défendait la croix avec son épée et son épée avec la croix », maître de Bologne, menaçait Florence, Rome et semblait rêver aussi la royauté italienne.

Charles IV songeait à apaiser ces querelles comme celles de l'Allemagne, quand Nicolas Rienzi, passé de l'enthousiasme classique de l'antiquité au mysticisme exalté des Fraticelles des Abruzzes, qui rêvaient la réforme de l'Église et du monde par l'imitation de la pauvreté du Christ, fut envoyé par un de ces visionnaires, Fra Angelo, à l'empereur Charles IV. L'empereur et l'ancien tribun étaient prédestinés, disait-il, à cette œuvre : « Tu as assez fait pénitence, dit un jour Fra Angelo à l'ancien tribun, les temps sont ve-

nus, songe au salut de tous. » Le pratique Charles IV était l'homme le moins disposé à se laisser prendre aux mystiques rêveries d'un personnage qui d'ailleurs à Rome l'avait appelé à comparaître devant lui. Il renvoya cet aventureux visionnaire à une commission ecclésiastique présidée par l'archevêque de Prague, Ernest, et le fit tenir en prison. De son cachot, Rienzi échangea quelques lettres avec l'empereur et avec l'archevêque. Le pape Clément VI le réclama, se le fit livrer, et le tint en réserve pour s'en servir au besoin dans les tentatives de restauration à Rome qu'il ne perdait pas de vue.

Charles IV sembla parler d'abord davantage aux imaginations italiennes. Après Rienzi, le poète Pétrarque (1351, 24 février) sollicitait Charles IV de venir en Italie, comme Dante avant lui avait sollicité son grand-père, Henri VII. — « Viens, lui disait-il, Rome, capitale de l'Italie te tend le diadème. » Charles IV qui estimait Pétrarque pour son beau talent, hésitait. « J'ai déjà vu, écrit-il, les désordres du pays et la lâcheté de la pieuse Rome. En prenant les rênes du gouvernement, je me suis rappelé cette parole d'un empereur romain: Vous ne savez pas quel monstre c'est que l'empire » et il ajoutait ces mots qui le dépeignent si bien : « Il faut employer tous les moyens avant le fer ; ainsi le veulent les médecins et c'est ce que les empereurs ont appris par l'expérience. »

L'avènement d'un nouveau pape, Innocent VI, encore un Français, de Limoges, à la fin de l'année 1351, précipita les choses. Après un pape prodigue et dissolu, celui-ci apportait sur le Saint-Siège, avec des vertus solides, l'épargne et l'esprit de réforme, un grand désir de restaurer l'autorité pontificale à Rome et en Italie, et l'énergie et l'habileté nécessaires pour le tenter. Tandis qu'il envoyait dans les États

de l'Église le cardinal espagnol Albornos, moitié militaire moitié diplomate, et, à Rome, Rienzi, qui y devint sénateur et fut bientôt massacré au pied du Capitole, 1354, il traite avec Charles de son expédition en Italie et promet de lui envoyer deux légats pour le couronner empereur, s'il s'engage à ne pas rester à Rome plus que le jour nécessaire à son couronnement. Charles IV fait donc une ligue avec Venise et les seigneurs de la marche de Vérone, et part, en 1354, avec une maigre escorte de 350 cavaliers, décidé selon son habitude à user plus de bonnes paroles que du fer pour venir à bout de ses desseins.

En effet, il reçoit avec honneur les ambassadeurs Vénitiens, et nomme les seigneurs Can le Grand et Aldobrandino d'Este vicaires impériaux de Vérone et de Vicence, pour en avoir de l'argent et bonne escorte. Le poète Pétrarque vient le voir à Mantoue en s'écriant:

Venisti tandem tuaque expectata parenti
Vicit iter durum prietas ;

Mais il semble que la mine peu héroïque de l'empereur, sa mince escorte, ne répondent pas à son attente. Charles lui demande de lui dédier son ouvrage sur *les hommes illustres* : « Je le ferai, lui répond-il, si tu t'égales à ces héros, non seulement par l'éclat de ton nom, mais par tes hauts faits et par tes vertus. » S'il ne voit pas tout à fait en lui, comme Villani, « une sorte de marchand monté sur un roussin et pressé d'aller en foire », il décline l'honneur d'aller en sa compagnie assister à son couronnement à Rome. Charles n'en va pas moins d'abord en Lombardie où il avait traité à l'avance avec les trois fils de Jean Visconti. L'un d'eux, Barnabo, vient au-devant de lui avec 1,500 cavaliers, encadre son escorte de 500 hommes, lui

fait cadeau de 30 chevaux brillamment caparaçonnés, entre avec lui dans Milan, dont il ferme les portes, et fait sous les fenêtres de son palais, au milieu des tambours et des trompettes, une revue de 6,000 cavaliers et 1,000 piétons. Le surlendemain (6 janvier 1355), l'archevêque de Milan, au milieu d'une belle cérémonie, met sur la tête de Charles la couronne de fer des rois lombards, et, le 8, ce nouveau roi d'Italie quitte Milan et échappe « à cette prison courtoise », pour voler à Rome à d'autres honneurs.

En Toscane, des envoyés de Pise, la vieille ville gibeline par excellence, se précipitent au-devant de lui. C'est « un saint homme », disent-ils, « l'agneau de Dieu envoyé sur la terre pour apporter la paix à la chrétienté divisée ». On le loge dans le plus beau palais de la ville; on lui prête hommage; les deux factions des Bergolini et des Raspanti se disputent pour lui en offrir la seigneurie. Il l'accepte des deux mains; mais, quand Charles s'empare des revenus de la ville et commence à l'occuper, elle regimbe. Il s'excuse. En Toscane, Florence le traite bel et bien de seigneur, de roi et d'empereur. Sienne, Arezzo, Lucques, San-Miniato, Volterra forment une ligue en faveur du touriste impérial, le comblent de compliments, lui prêtent hommage, lui jurent fidélité et se mettent à l'envie à sa disposition, mais pour se servir encore de lui contre Florence. Charles menace la ville, si elle ne se rachète. On marchande longtemps sur la somme qui est enfin fixée à 100,000 florins. Encore les envoyés de la République ne consentent-ils à prêter le serment, comme les villes et seigneurs de la Toscane, qu'en faisant observer aussitôt que c'était à lui personnellement et non à l'empire, et ils demandent que Charles confirme les statuts de la République. Charles laisse échapper cette fois un mouvement de colère ; il jette sa canne en jurant de

réduire Florence, mais il s'en repent aussitôt et fait ce qu'on désire.

Cependant, le cardinal chargé par le pape de couronner Charles avait débarqué sur la côte. De Sutri, ils se dirigent tous les deux sur Rome. Selon ce qui avait été convenu avec le pape, les cardinaux y entrent d'abord en grand apparat. Quant à l'empereur, laissant sa piètre armée dans un camp au pied du mont Mario, il entre d'abord incognito dans la ville; il visite pendant deux jours, le vendredi et le samedi saints, toutes les basiliques; puis, le dimanche de Pâques, à la tête des siens, il traverse en pompeux costume la cité léonine avec son frère, le patriarche d'Aquilée, un certain nombre d'évêques et de princes allemands et italiens, prête entre les mains du cardinal légat le serment de protéger et défendre le pape, lui confirme toutes ses possessions en Italie, ses privilèges et droits, et enfin, dans l'église Saint-Pierre, est oint, sacré, couronné par l'un des légats selon tous les rites. Alors avec le sceptre, le globe d'or du monde, l'épée, il monte sur un beau palefroi et se rend également, à travers les rues de la rive gauche, au palais de Latran où un banquet réunit les principaux personnages qui avaient figuré dans la cérémonie. Mais le soir, le repas à peine fini, fidèle à sa promesse de ne pas passer une nuit comme empereur à Rome, il se hâte de déposer ses vêtements d'apparat, ses insignes et s'en va par la porte de Tibur à Saint-Laurent hors des murs rejoindre son armée.

Il y avait bien longtemps qu'un couronnement d'empereur s'était ainsi passé, sans révolte des Romains, sans effusion de sang italien comme autrefois sous les Otton et les Frédéric. C'était un progrès ou, tout au moins, une preuve évidente du changement des temps. Beaucoup

d'histoiriens allemands, en constatant que Charles IV avait reconnu au pape éloigné de Rome, comme avant lui Rodolphe de Habsbourg et Henri VII, toutes les possessions droits et privilèges autrefois contestés, crient à l'abaissement de l'empire. On n'en était plus aux grandes et tragiques luttes, où les papes et les césars du haut empire s'étaient disputé dans le sang le gouvernement du monde, même la possession du domaine ou des donations de Saint-Pierre. Tout s'était assagi plutôt qu'abaissé. Chacun s'était fait sa part. Le pape, heureux dans sa résidence d'Avignon, songeait moins à rentrer dans Rome qu'à reconquérir sa domination au centre de la péninsule et à y recueillir ses revenus. L'empereur, satisfait de recueillir les couronnes de fer et d'or, les hommages et les serments qui faisaient partie du mobilier et des titres jaunis du vieil empire, ne tenait plus à commander à la péninsule, mais à la rançonner. On liquidait avec des représentations, des parades et quelque argent les prétentions du vieux temps.

L'entente établie cette fois entre la papauté et l'empire avait cependant plus servi à Innocent IV qu'à Charles. Le cardinal Albornoz s'était emparé, sur de petits tyrans, de presque toutes les villes de la marche d'Ancône qui rentrait sous le gouvernement pontifical. Charles IV, au contraire, à son retour, mal vu des seigneurs gibelins qui l'accusaient de les avoir trahis, pour Florence, resta empêtré dans les querelles des factions des villes. A Pise, une nuit, le feu prit au palais des Anciens qu'il habitait. Lui et sa femme furent obligés de s'enfuir en chemise pour échapper aux flammes. Les deux factions se réunissent enfin contre l'empereur, s'emparent des ponts de l'Arno et le séparent de ses troupes. Il ne s'en tire qu'en se donnant aux Raspanti qui font décapiter quelques-uns de leurs adversaires.

Alors il s'échappe avec empressement, heureux d'obtenir quelque argent des villes toscanes, en laissant à Pise et à Sienne comme seigneurs deux archevêques allemands plus empêtrés encore que lui.

Ce fut avec peine que l'empereur couronné regagna, entre les châteaux forts, les villes de la Lombardie, qui lui fermaient leurs portes, la Valteline et rapporta en Allemagne, une couronne bien humiliée mais sa bourse encore pleine. « Il fuit, s'écrie avec douleur Pétrarque désabusé. Les délices de l'Italie lui font horreur. Il dit pour se justifier qu'il a juré de ne rester à Rome qu'un seul jour. Jour d'opprobre ! Serment déplorable. Le pape qui a renoncé à Rome ne veut même pas qu'un autre s'y arrête. Ce n'est pas un empereur, ce n'est qu'un roi de Bohême. » Charles avait modestement accommodé l'empire allemand à son humble fortune. Les princes et les bourgeois des villes allemandes, voyaient avec quelque orgueil leur souverain encore paré du titre d'empereur. Mais ils n'entendaient pas soutenir ses prétentions au gouvernement ni à la domination de l'Italie. Des générations s'étaient épuisées autrefois à poursuivre cette œuvre impossible. L'Italie s'était affranchie réellement du joug des papes et des empereurs d'autrefois dont les rivalités lui avaient tant coûté. Dans la Lombardie, les Visconti, d'autres petits tyrans, dans les marches, poursuivaient l'édifice de leur fortune plus ou moins durable. Rome et, en Toscane, les villes allaient de l'aristocratie à la démocratie, en attendant de tomber aussi sous des maîtres. La couronne de Naples également passait d'une dynastie à une autre, sans que les Allemands en prissent plus souci. Henri VII et son petit-fils Charles IV, moins chevaleresque, plus de leur temps, en parant leur tête des derniers reflets de l'empire, mettaient toute leur habileté à exploiter

l'Italie, sans prétendre à la dominer moins encore à la gouverner.

VI

Rapports de Charles IV avec les rois de France Jean le Bon et Charles V. — Les frontières de l'empire et du royaume de France.

L'irrésolution, la faiblesse, quelquefois même la duplicité de Charles IV, se retrouvent aussi dans les questions de frontières, qui subsistaient toujours entre la France et l'empire, en Flandre, en Lorraine et surtout en Bourgogne et dans le royaume d'Arles.

Les liens d'éducation, de voisinage, de parenté qui existaient, depuis Henri VII et Jean de Bohême, entre la maison de Luxembourg et celle de France, semblaient devoir rendre plus faciles les solutions de ces questions qui s'étaient envenimées entre Louis de Bavière et Philippe de Valois. Ainsi après avoir cessé complètement de rechercher l'alliance de l'empereur Louis de Bavière, trop compromis avec la cour d'Avignon, Philippe de Valois avait laissé celui-ci accorder, en 1331, des lettres de protection à la ville de Verdun, prendre le rôle d'arbitre entre le comte et la ville de Bar, mettre des vicaires impériaux dans la ville de Cambrai, dont la situation entre la France et l'empire était toujours un objet de litige; et il avait pour sa part mis dans cette dernière ville une garnison française. Surtout, il avait pris soin de disputer à l'empire le royaume d'Arles qui venait morceau par morceau à la France. Ainsi, quand Louis avait donné à Humbert II du Dauphiné l'investiture du Viennois, avec promesse d'ériger ses possessions en royaume, Philippe de

France, avait amené Humbert du Dauphiné, qui n'avait pas d'enfants légitimes, à céder ses états à Jean le Bon, son fils aîné, par une donation du 4 février 1344, qui fut confirmée par deux bulles pontificales du 11 juillet et du 9 septembre.

Charles IV semblait devoir se montrer plus facile, dans ces questions, particulièrement avec Jean le Bon ; élevé à la cour de France, il avait épousé en premières noces Blanche de Valois, tante de Jean, qu'il perdit bientôt il est vrai (1353) et remplaça par deux allemandes, Anna de Schwedritz, fille d'un comte palatin, et Elisabeth de Poméranie (1363); et Jean le Bon avait épousé une sœur de Charles IV, Bonne de Luxembourg, Charles IV, avec le chevaleresque Jean de Bohême, avait témoigné de ses sympathies pour la France contre l'Angleterre, par sa présence à la bataille de Crécy. Il avait fait une alliance étroite, à Trente (1346), avec Jean le Bon alors duc de Normandie et héritier en titre du Dauphiné ; il avait promis de lui être fidèle à lui et à ses quatre fils, à charge de revanche. Il est vrai que, bientôt, ce prince prudent, qui aimait à prendre ses précautions de tous côtés, fit en 1348 à Prague, avec le roi d'Angleterre Edouard III, une convention, en vertu de laquelle il lui promettait, à charge de réciprocité, conseil et aide, excepté contre le roi de France, à moins que celui-ci ne portât atteinte aux droits de l'empire; et, en tous cas, il laissait à tous ses sujets la liberté de passer au service du roi d'Angleterre même contre la France ; ce qui dépassait peut-être un peu les devoirs de la neutralité qu'il prétendait observer.

Mais Charles IV n'était pas homme, au moins en apparence, à sacrifier les droits de l'empire et à ne pas ménager les sentiments de ses compatriotes. L'année même de son avénement (1349), il avait fait savoir au nouvel évêque de Cambrai, Pierre de Clermont, qu'il concédait à son neveu,

Valeron de Luxembourg, les revenus impériaux de son église, et lui interdisait de battre monnaie; et, un peu plus tard, pour garder sous sa suzeraineté le comte de Bar, il le faisait margrave de Pont-à-Mousson. Mais Cambrai s'engageait encore à recevoir garnison française ; et dans le Barrois, Jean le Bon, un peu plus tard, élevait le comte au titre de duc. Dans l'ancien royaume d'Arles, la lutte diplomatique des deux souverains était plus vive. Charles IV, en notifiant son avènement à Humbert II, dans le Dauphiné, lui proposait, pour le gagner, la confirmation des privilèges concédés par ses prédécesseurs aux dauphins ; et il instituait, dans ces anciens pays d'empire, un vicaire général auquel ceux-ci devaient rendre obéissance comme à l'empereur lui-même. Mais cette résurrection tardive de l'autorité impériale ne servit non plus de rien.

Quelques mois plus tard, le 13 juillet 1349, à Lyon, Humbert II, décidé à entrer dans les ordres, abdiquait solennellement en faveur de Charles de France, fils aîné de Jean le Bon, duc de Normandie ; et le Dauphiné, entre les mains de celui-ci, qui devint roi l'année d'après (1349), commença à confondre les armes des Dauphins avec celles du royaume de France. Jean, pour dédommager son allié et ménager l'honneur de l'empire, permit à son fils Charles de recevoir de l'empereur lui-même l'investiture de son nouveau fief[1] et laissa celui-ci conférer la dignité d'archi-chancelier du royaume d'Arles à l'archevêque de Trèves et celle de prince d'empire à l'archevêque d'Embrun. Charles IV aurait bien voulu aussi mettre la papauté dans

[1] Voir Alp. Leroux. *Bibliothèque des Hautes Études*, 50e fascicule 1882 ; Relations politiques entre la France et l'Allemagne de 1293 à 1373. Gottob, *Karls IV private und politische bezeichnungen zu Franckreich*, Inspruck 1883.

sa dépendance, en lui confirmant la possession d'Avignon que lui avait vendu la reine Jeanne de Naples. Mais Jean le Bon, bien que gendre de l'empereur, en 1350, mit aussi une garnison française dans la ville, pour garder en réalité la curie pontificale dans sa dépendance. Ces petites guerres de procureur tournaient toujours à l'avantage de la France.

C'était encore quelque chose de considérable alors d'avoir pour soi la papauté. La cour de France s'en servit quelques temps pour mettre des obstacles diplomatiques à l'expédition et au couronnement impérial de Charles IV en Italie. Quand le pape Innocent VI, désireux de reconquérir le patrimoine de saint Pierre, traita sérieusement avec Charles IV de son voyage au-delà des Alpes, la cour de France ne fut pas étrangère à la condition que le Saint-Siège imposa à Charles IV de ne pas rester plus d'un jour à Rome.

Lorsque, en 1355, reprit entre le roi d'Angleterre et Jean le Bon cette guerre qui devait être si funeste au second, Charles IV avait la partie plus belle pour défendre les frontières de l'empire contre les progrès de la France. Il rentra alors d'Italie en Bohême, à Prague, où il fut courtisé par les deux rivaux. Dans le sentiment du danger où il était, Jean, le 26 août 1355, proposait à Charles IV le renouvellement de l'alliance faite entre eux précédemment à Trente en 1347. Il aurait consenti à reconnaître Verdun, Cambrai et Cateau-Cambrésis comme terres de l'empire. Son fils aîné, Charles, neveu de l'empereur, tiendrait de celui-ci le Dauphiné comme fief d'empire. Jean consentait encore, comme baillistre de Philippe de Rouvre, duc et comte de Bourgogne, dont il avait épousé la mère en secondes noces, et qui était encore mineur, à ce que celui-ci se recon-

nût vassal de l'empire. C'était là, on le voit, de bien grandes concessions; mais il voulait soustraire le Dauphiné, le comté de Vienne, ainsi que le comté de Savoie et les habitants du Faucigny, à la haute suzeraineté impériale, et, en Bourgogne, il réservait le consentement du comte, à sa majorité. Autant de difficultés qui prouvent combien l'on serrait de près ces questions de frontières! Les ambassadeurs du roi d'Angleterre, qui avait fait complimenter Charles IV sur son couronnement, arrivèrent à Prague à la fin d'août, pendant les négociations et les firent avorter. L'empereur feignit de s'entremettre pour une trêve et reçut du dauphin de France un beau cadeau de quelques parcelles de la couronne d'épines, conservée dans la Sainte-Chapelle; mais Jean se trouva seul quand débarquèrent, en 1356, Édouard III, à Calais, et le prince de Galles, en Gascogne. Ce fut une des causes du désastre de la France à Poitiers où Jean le Bon fut fait prisonnier (19 septembre 1356).

A ce coup funeste, le pape Innocent XI engagea le roi d'Angleterre à la paix et envoya à l'empereur l'abbé de Cluny pour qu'il négociât une trêve. Charles IV, qui visitait alors les provinces de l'ouest, se trouva, le 17 novembre, avec ses grands officiers, avec le margrave de Misnie et les trois archevêques du Rhin dans la ville de Metz; il y reçut deux cardinaux, les ambasssadeurs d'Angleterre et le dauphin de France lui-même, accompagné aussi de princes, de seigneurs, d'évêques et de 2000 chevaux. Charles IV parut faire grande figure dans cette diète, comme les empereurs d'autrefois. Charles de France, le jour de Noël, y prêta hommage et fidélité à l'empereur son oncle, comme dauphin du Viennois et lui fit don d'une épée d'honneur enrichie de pierreries et de perles. Il se rendit avec sa suite brillante, aux côtés de l'impératrice, au banquet où les

grands officiers et princes de l'empire accomplirent auprès de Charles IV leurs services d'honneur. Mais l'empereur, comme toujours, préoccupé surtout de satisfaire sa vanité ou de rechercher quelque avantage personnel, renouvela seulement, avec le dauphin, le traité d'amitié et d'alliance qu'il avait fait, près de dix années auparavant en 1347 avec son père, lui conféra la continuation à lui personnellement de la dignité de lieutenant impérial dans le Dauphiné, en même temps qu'à l'archevêque de Trèves celle d'archichancelier du royaume d'Arles et de Gaule, pour y sauvegarder ses droits impériaux et ses régales. Mais, de secours effectifs, soit dans les négociations, soit dans la guerre, point ; et la direction de l'intervention pacifique passa de l'empereur aux cardinaux de la cour de Rome qui figurent en effet à la conclusion de la trêve faite, le 23 mars 1357, entre la France et l'Angleterre.

Lorsque, en 1358, pendant la captivité de son père, le Dauphin Charles fut en butte à l'opposition violente des États généraux de Paris, au soulèvement des *Jacques* exaspérés par les ravages des compagnies des Mercenaires et à la conspiration du roi de Navarre, allié peut-être des Anglais, Charles IV écrivit une fois aux villes de Strasbourg et de Metz pour requérir leurs contingents ; mais il n'alla pas plus loin. En 1360, ses commissaires figurent au désastreux traité de Brétigny, qui arrache à la France une partie des provinces de l'Ouest et rend pendant quelque temps Jean le Bon à la liberté mais impuissant. Ces malheurs de la France, l'empereur en profite pour chercher à reprendre sur les territoires de langue française les droits surannés de sa suzeraineté. Il exempte le comté de Genève du vi-

[1] Chroniques des quatre premiers Valois, Huber : *Registre de Charles* IV, p. 559.

cariat impérial d'Amédée comte de Savoie et incorpore de nouveau le territoire de celui-ci à l'empire. A Cambray, il fait soutenir les bourgeois contre l'évêque par son frère Venceslas duc de Brabant et de Luxembourg, et par le duc de Juliers (1361). Quand le plus jeune fils de Jean le Bon, Philippe le Hardi, hérite du comté de Bourgogne, il s'empresse de lui en conférer l'investiture et de se faire prêter hommage (1362), et il enjoint au prélat de Lyon et à tous ceux du royaume d'Arles, d'avoir à obéir à son vicaire impérial comte de Savoie, représentant direct de l'empire. Il tente, on le voit, de restaurer pièce à pièce, la puissance impériale entre le Rhône et les Alpes.

Quant à son rôle chrétien d'empereur, Charles IV ne fait rien pour le soutenir. Le roi Jean le Bon, un instant libre, projette avec le nouveau pape Urbain V, une croisade, pour rétablir dans son île Pierre Ier de Chypre, avec les Mercenaires qui ravageaient la France; il se contente de l'approuver. Jean, dans l'impossibilité de tenir le traité de Brétigny, retourne en Angleterre et y meurt, et son fils Charles V se fait couronner à Reims. Charles IV accepte volontiers alors, comme le premier des princes chrétiens, l'honneur d'organiser la croisade en demandant que le nouveau roi de France y prenne part. Il va même, en passant par Chambéry, où il confère au duc de Savoie tous les droits impériaux dans les diocèses du royaume d'Arles, jusqu'à Avignon, en mai 1365, avec une belle escorte, pour traiter avec le pape de son retour en Italie, et ne se fait faute de faire de belles promesses, en faveur de l'une et de l'autre entreprise.

Le pape Urbain V, doué d'heureuses qualités, inspirait une grande confiance. On espérait de lui la fin de tous les maux ; la France implorait de son intervention la paix avec

l'Angleterre ; l'Italie l'appela contre le tyran de Milan Barnabo Visconti ; la chrétienté espérait qu'il susciterait une croisade. Mais le pape avait plus de bonne volonté que de puissance et peut-être que de prudence. Avant de s'engager à faire quoique ce fut, l'empereur, sur lequel on comptait surtout, demande le concours du pape, pour se faire couronner solennellement roi d'Arles, par l'archevêque primat du pays, dans la capitale de ce royaume ; et cette cérémonie qui n'avait eu lieu en faveur d'aucun autre empereur, depuis Frédéric Barberousse, se renouvelle pour Charles IV de Luxembourg. Il en profite pour se faire prêter hommage par tous les évêques et seigneurs de la Provence, ce qui l'autorise à frapper une nouvelle monnaie d'or à son effigie avec l'inscription : *Karolus IV, divina favente clementia, Imp. Rom. Bohem. et Arelat. rex.* Mais, Charles IV, orné d'une nouvelle couronne tenait à ne rien entreprendre avant que l'Angleterre et la France fussent réconciliées ; il diffère son départ soit pour l'Italie, soit pour l'Orient ; et tout ce beau zèle n'a d'autre résultat d'abord que le passage de France en Allemagne, sous prétexte de croisade, d'une des compagnies routières, laissées par la guerre en France, et qui exerça en Lorraine et en Alsace de tels ravages que l'empereur Charles IV et le roi Charles V se réunirent au moins pour obliger ces brigands à passer avec les autres soit en Italie soit en Espagne. L'empereur Charles IV n'était qu'un donneur de belles paroles, habile à rechercher toujours l'éclat des nouvelles couronnes sans jamais en remplir les devoirs.

Lorsque le pape Urbain V, plus sincère, répondant au pressant appel du cardinal Albornoz, son légat guerrier, et à l'invitation de la reine Jeanne de Naples, récemment remariée avec Jacques d'Aragon, lui envoya des vaisseaux de

Gênes, Pise et Venise pour l'escorter en 1367 dans la péninsule, donnant courageusement l'exemple de débarquer en Italie, à Corneto, pour se rendre au château Saint-Ange, Charles IV intéressa à sa cause les seigneurs de Padoue, de Ferrare et de Mantoue et les républicains de Toscane, tous effrayés de la puissance de Barnabo Visconti. Mais ce Barnabo, excommunié par le pape et mis au ban de l'Empire se prétendait « pape, empereur et roi sur son territoire », faisait manger aux légats pontificaux les bulles qu'ils apportaient et par un supplice détaillé transformait la peine capitale en une torture de quarante jours. C'était un rude adversaire pour Charles IV. Entré en Italie en 1368, l'empereur se fit encore plus mépriser des Italiens que dans son premier voyage. Reçu avec honneur par les seigneurs des Marches de Trévise et de Vérone, mais sans en obtenir un concours effectif, il baissa le ton devant Barnabo prêt à le recevoir avec vingt-quatre mille hommes. Pour une bonne somme d'argent il licencia son armée en Lombardie, en prétendant qu'il venait seulement pour voir le pape Urbain V et rétablir l'ordre dans le centre de la péninsule ; et là, surveillé par les chefs des compagnies militaires à la solde de Visconti il s'embarrasse comme la première fois au milieu des factions de Pise, de Sienne et autres en Toscane. A Rome, où le pape était de retour avec le poète Pétrarque, Urbain V le comble d'honneurs, mais sans lui inspirer plus de grandeur et de courage. Au retour, à Sienne où il se trouve tout à coup séparé de sa garde, entouré par les barricades et respectueusement pris par la faim dans son palais, le peuple vient le contempler, comme un animal curieux en cage. L'historien Villani nous le dépeint pleurant, se plaignant de la trahison, embrassant tous ceux qui venaient à lui et mourant de faim.

Relâché, ainsi que sa suite, il voit Pise lui fermer ses portes, lui vend la paix, tire 20,000 florins de Lucques à qui il rend sa liberté, et de là, au plus vite, il rentre en Allemagne, et va se cacher dans sa Bohême.

Cette descente impériale en Italie, fut la dernière jusqu'au xve siècle. L'expédition d'Urbain V à Rome ne fut pas plus profitable à la papauté ; Urbain V, découragé à son tour, abandonna la partie, laissa l'Italie aux seigneurs de Milan et aux compagnies, et s'en retourna à Avignon où il mourut en 1370. « Il a déserté sa noble tâche, s'écria Pétrarque, pour prouver qu'il est difficile non de commencer de grandes entreprises mais de les mener à bonne fin. Si le Christ ne se lève pour sa propre défense, c'en est fait de nous. » L'empereur Charles IV n'avait été utile ni au pape ni à l'Italie, ni à l'Empire. Sa politique en France recevait un grave échec dans le même temps, les deux Bourgogne dont le comté avait toujours relevé de l'empire s'étaient réunis dans une seule main avec les comtés de Flandre, d'Artois, d'Anvers et de Malines aussi dépendants de l'empire, quand le maître de toute cette puissance et dernier rejeton de la première maison de Bourgogne mourut. Le roi de France, Jean le Bon, fit tout passser entre les mains de son fils Philippe le Hardi qui fonda une maison plus puissante que la première. Charles IV n'y fit point opposition et se réserva seulement l'investiture du comté de Bourgogne. Ainsi s'éleva entre la France et l'Allemagne, sous Charles IV, une sorte de puissance hybride qui devait grandir encore à leurs dépens et peut-être pour leur danger à toutes deux.

VII

La Bulle d'or

Avant de songer à maintenir l'intégralité des frontières de l'empire, il était, il est vrai, plus urgent d'établir un peu d'ordre à l'intérieur et d'empêcher le retour des calamités que l'on avait vues sous le règne précédent. C'est ce que Charles IV, renonçant à l'idée chimérique de faire de l'Allemagne une véritable monarchie, devenue impossible par l'affermissement des principautés et autonomies particulières, essaya au moins d'accomplir, aux deux diètes de Nuremberg et de Metz, par la célèbre Bulle d'or.

La rédaction de cet acte important a été longtemps attribuée au fameux jurisconsulte italien Barthole que l'empereur, dans son premier voyage en Italie, avait nommé son conseiller intime ; mais des emprunts au règlement des conclaves, une poésie latine, et des emprunts à la science théologique dénoteraient plutôt une main ecclésiastique, peut être celle de Jean de Neumarck. Dans l'empire électif, que le temps avait fait, l'élection était ce qui demandait surtout à être bien réglé ; et c'est ce qui l'était le moins. Telle était la cause principale des guerres et des schismes impériaux, nés souvent à cette occasion, et particulièrement des élections doubles qui avaient eu lieu récemment, entre Adolphe de Nassau et Albert d'Autriche, Frédéric le Beau et Louis de Bavière, celui-ci et Charles IV, etc. La tradition avait bien dévolu le droit d'élection aux trois grands archevêques de Cologne, de Mayence et de Trèves ; mais il y avait entre eux non seulement des disputes de préséance mais des conflits d'attributions dans l'élection même. Pour

ce qui était des grands officiers de la couronne impériale ou des chefs des maisons ou des territoires des principautés laïques investies par la tradition du privilège de l'élection, il y avait encore plus de difficultés. Était-ce à l'office, ou au territoire, à la principauté, qu'appartenait le droit électoral ? et si c'était à telle ou telle maison : à la maison ascanienne de Saxe, à celle de Brandebourg, à celle de Wittelsbach ou de Bavière et du palatinat, à quelle ligne de cette maison, à quel territoire, était-il dévolu ? C'est ce que la bulle d'or fut appelée à régler. On ne peut pas dire cependant que la bulle d'or n'est qu'une loi électorale. Elle a, en effet, par son dispositif et même par son silence, réglé d'autres questions qui en font, non une constitution, mais quelque chose qui y ressemble.

Charles IV était certainement, de tous les souverains allemands, celui qui avait le plus souffert, on l'a vu, des défauts de réglementation de l'élection impériale. La Bulle d'or, de 1356, est, en premier lieu, le résultat de ses préoccupations et de sa politique de plusieurs années. Il la prépare en secret, de longue main, quoiqu'il ne communique point son projet au pape avec lequel il était en bon accord ; c'est pour cela qu'il s'efforce de constituer déjà, de fixer le collège électoral, pour le bien disposer à ce qu'il veut obtenir de lui. Il n'y avait point à se préoccuper des électorats ecclésiastiques dont les sièges à Mayence, à Trèves et à Cologne, étaient depuis longtemps indiscutables ; Charles y introduit cependant un changement, en décidant, dès 1354, par reconnaissance pour les services rendus, que la première voix appartiendra à l'archevêque de Trèves. Parmi les voix électorales laïques, que les princes de même famille se disputaient souvent, il y avait de plus grandes difficultés.

Porté, comme toujours, à unir l'intérêt de l'empire à ses intérêts personnels, Charles avait d'abord, dès 1348, conféré à l'église de Prague, érigée en archevêché, le droit de couronner le roi de Bohême, qui avait appartenu à l'archevêque de Mayence. C'était rendre son royaume, son électorat, dont tous les privilèges avaient été alors confirmés, presque indépendant de l'Allemagne. Il avait même obtenu le renoncement des familles de Brandebourg et de Wittelsbach à leurs prétentions à la voix électorale de la Bohême. Tout empereur qu'il fut devenu, il tenait en effet à l'influence qu'exerçait dans les affaires allemandes sa dignité et ses droits d'électeur. Électeur, il était plein de ménagements et de prévenances pour les électeurs ses collègues, et surtout pour les titulaires à qui il voulait confirmer cette dignité. Dans les luttes du commencement de son règne, il avait plusieurs fois invoqué l'arbitrage des électeurs et témoigné de ses préférences personnelles qui allaient naturellement à ceux en qui il avait trouvé concours et appui. Ainsi, dans la famille des Wittelsbach, d'après des traités de famille, la voix électorale devait alterner entre le territoire du Palatinat et celui de la Bavière, par conséquent alors, après la mort du palatin Rodolphe Ier, aller à Etienne, duc de Bavière. Mais Charles était allié à la maison palatine et avait à se plaindre de celle de Bavière. Après la mort de Rodolphe (1353), il avait reconnu et confirmé la voix électorale au frère de celui-ci à Robert Ier; maintenant, frayant le chemin à ce qui doit devenir une règle générale, il décide déjà que la voix électorale passera au fils aîné de celui-ci et sera lié au territoire d'élection, c'est-à-dire au Palatinat. Dans la maison ascanienne de Saxe, il était bien naturel que l'empereur indiquât ses préférences pour le duc de Saxe-Wittenberg qui l'avait élu, soutenu, contre celui de Saxe-Lauen-

bourg qui l'avait combattu. En effet (en 1355, 6 octobre) il reconnaît l'ascanien Rodolphe Ier comme prince électeur de Saxe ; et, en même temps aussi, sans se mêler aux difficultés de famille, comme prince électeur de Brandebourg, Louis le Romain, qui était titulaire du territoire et du grand office qui constituaient le droit électoral.

Charles IV avait ainsi, sinon constitué, au moins fixé à l'avance le collège électoral, en l'enlevant aux compétitions précédentes. Il n'aura pas besoin de mentionner les électeurs dans la Bulle d'or ; ils existent. Il prend même à différentes reprises, en 1356, la précaution d'amener peu à peu ceux-ci à se reconnaître mutuellement comme tels, lui compris, sous la protection impériale, et à se garantir mutuellement leur succession, pour que les autres prétendants ne puissent rien contre l'oligarchie étroitement unie des sept plus grands princes de l'Empire. Enfin, en novembre de l'année 1355, il invite le corps électoral qu'il a constitué, à délibérer sur quelques questions importantes, à savoir : à qui appartiendrait le droit de diriger l'élection ; à décider si la majorité seulement ou l'unanimité était nécessaire pour sa validité ; enfin, à déterminer à qui appartenait le droit de battre monnaie, d'abaisser les douanes entre les États, sur terre et sur eau, d'assurer la paix publique. Ces questions reçurent une solution provisoire sous forme de privilèges conférés à chacun des électeurs. C'était déjà un premier acte politique du collège électoral, de l'oligarchie constituée des sept, délibérant seule sur des objets intérieurs (*interna*), qui relevaient d'elle ; ni d'autres princes, ni les villes n'y figuraient, comme il était arrivé souvent dans des diètes générales réunies précédemment pour des sujets non moins importants. Ces premières résolutions qui se retrouvent plus tard dans différents articles remaniés de la Bulle

d'or furent publiés sous forme de privilèges, le 10 janvier 1356. C'est à la fin de cette année même, dans une nouvelle et plus importante réunion du collège électoral, en novembre suivant, à Metz, que furent délibérées et résolues enfin les autres questions, pour être réunies avec les premières et toutes rédigées définitivement et publiées ensemble, le 25 décembre, dans le document auquel est restée plus particulièrement la dénomination de Bulle d'or [1].

Composée de deux parties d'inégale longueur et divisée en vingt et un chapitres, eux-mêmes subdivisés, la Bulle d'or est précédée d'une invocation à Dieu en vers latins, puis d'un prologue en prose, contenant une théorie politique de l'empire, noyée dans des arguments demi-païens et demi-chrétiens sur les sept péchés capitaux : l'envie surtout qui a fait le plus de mal à l'empire. Cet empire conserve toujours sa vieille prétention à la suprématie et à l'universalité ; c'est un empire chrétien. On ne trouve pas pour le définir le mot d'Allemagne ou allemand. Quoique cet empire soit l'empire chrétien, il n'y est fait aucune mention ni du pape, qui n'y est pas une seule fois nommé, ni de la cour de Rome, ni de leurs droits d'instituer les électeurs, ou de confirmer la nomination de l'empereur après l'élection, encore bien moins du droit du pape d'intervenir dans l'élection ou dans le gouvernement de l'empire, sous prétexte qu'il en est le vicaire. Toutes les anciennes et récentes prétentions de la papauté à mettre la main dans les affaires de l'empire sont en droit écartées par le silence. L'empire devient ainsi plus national, quoique le nom d'allemand ne figure pas dans la Bulle. L'empereur nommé en est le sommet, la tête (caput). Les électeurs en sont la base ; ils le soutiennent ;

[1] *Das Kurfursten collegium*, von Dr Otto Harnach, Giessen, 1883.

ils en sont la lumière, « les candélabres ». Par là, il n'est pas étonnant que le plus grand nombre d'articles de la Bulle visent les électeurs et l'élection.

En vertu des chapitres VII et XX de la Bulle, la voix électorale et les autres fonctions qui en dépendent n'appartiennent qu'à un seul membre de la maison qui est en possession du pays ou territoire d'élection (Kurland). Ce territoire ne peut se partager et se transmet héréditairement, avec la voix, au premier né laïc et légitime; après lui à son frère et aux enfants de celui-ci; les ecclésiastiques sont exclus de la succession. En cas de minorité de l'aîné des fils, c'est le plus prochain agnat majeur qui exerce la fonction d'électeur. En cas d'extinction de la maison électorale, l'empereur dispose du territoire et de la voix et en donne l'investiture, sauf dans la Bohême qui est un royaume électif. C'est l'archevêque de Mayence qui a décidément le devoir et le droit, un mois après le décès de l'empereur, de convoquer les électeurs; la ville de Francfort elle-même, et non le territoire *extra-muros* qui avait quelquefois servi à l'élection, est désignée comme le lieu obligé de la réunion électorale. Les électeurs doivent s'y trouver trois mois après. Faute de convocation, les électeurs s'y rendent d'eux-mêmes. Les plus minutieuses précautions sont prises, au chapitre Ier de la Bulle, pour assurer aux électeurs le libre et facile accès à la ville de Francfort pendant la période électorale. Tout électeur, sous peine de la perte de sa voix, et tout prince comte ou baron, sous serment, devra assurer même en temps de guerre, sur son territoire, le passage de l'électeur qui se rend à Francfort, accompagné seulement de deux cents chevaux, dont cinquante armés, et toute ville est tenue de fournir au prince électeur et à l'escorte des vivres à bas prix. La ville de Francfort, dont la garde est

confiée à ses bourgeois, n'est tenue de recevoir que les électeurs et leur suite.

Le chapitre II de la Bulle détermine soigneusement les conditions de l'élection. Elle ne doit pas être préparée, comme cela avait eu lieu souvent auparavant, par des réunions antérieures. Elle se fait dans l'église Saint-Barthélomée. Après la messe du Saint-Esprit, les électeurs prêtent le serment [les ecclésiastiques parlant de l'autel, les laïques en mettant la main sur l'évangile] d'élire, sans fraude, ni simonie ou corruption, le chef temporel du peuple chrétien (*caput temporale populi christiani*). On procède ensuite à l'élection, par l'électeur en personne, ou par celui qu'il a chargé de ce pouvoir. Les électeurs ne votent point les uns pour les autres. L'électeur absent ou sans fondé de pouvoir perd sa voix. L'archevêque électeur de Mayence, comme président de l'élection, s'adresse d'abord à l'archevêque de Trêves, qui a le premier vote, puis à l'archevêque de Cologne, au roi de Bohême, au comte palatin du Rhin, au duc de Saxe Wittenberg, au margrave de Brandebourg; il vote ensuite lui-même en dernier; et le vote recommence jusqu'à ce qu'il y ait majorité. Seulement, l'élection doit être terminée dans les trente jours; les derniers jours, comme au conclave des cardinaux dans l'élection des papes, on diminue le nombre des mets et la quantité des boissons servis aux électeurs, même jusqu'à leur refuser le pain et l'eau. La majorité des voix suffit; l'élection est valable comme si elle avait été faite par toutes les voix, sans dissentiment. Avant d'agir comme empereur, l'élu confirme aux électeurs tous leurs droits et privilèges antérieurs; s'il est électeur, il garde sa voix électorale. Il est alors (*imperator promovendus*) empereur à promouvoir. Le sacre a lieu à Aix-la-Chapelle, mais ne paraît pas, dans la bulle, obligatoire;

et elle ne dit pas par qui, laissant sans doute à l'empereur élu le droit de choisir celui qui le couronnera. Il n'est point question de la confirmation pontificale.

Les articles de la Bulle d'or, qui en font aussi une sorte de constitution politique, ont trait pour la plupart aux privilèges, aux honneurs, qui appartiennent aux électeurs, et au concours qu'ils prêtent à l'empereur, à leurs fonctions de gouvernement. Les articles VIII, IX et X énumèrent d'abord les droits et privilèges du roi de Bohême comme électeur, pour les répéter à la suite en faveur des autres électeurs, dans les articles IX, X et XI qui donnent la mesure des droits et privilèges reconnus à tous les membres du collège. Avec la préséance sur les autres princes, les électeurs ont le privilège de ne rien payer pour l'investiture, celui de battre monnaie d'or et d'argent, celui d'exploiter les mines et forêts de leur territoire, de jouir des droits régaliens, d'exercer le droit de justice sur leurs sujets, sans appel à l'empereur (*jus de non evocando*), et d'être soustraits à sa juridiction, sauf le cas de deni de justice. Enfin ils sont inviolables ; porter atteinte à cette inviolabilité est crime de lèse majesté. Tout privilège contraire aux droits des électeurs est aboli. En dehors des réunions électorales et des diètes générales, depuis Rodolphe de Habsbourg surtout, et au milieu des compétitions impériales qui suivirent, les électeurs, comme les plus puissants princes de l'empire, s'étaient réunis pour intervenir tantôt entre les prétendants, tantôt entre l'empire et la papauté et se faire juges des prétentions de celle ci, particulièrement sous Henri VII et Louis de Bavière. C'est ce qu'on appelait union électorale (*Kurverein*). La Bulle consacre et régularise ce droit de réunion et de délibération des électeurs pour les faire concourir au gouvernement de l'empire. Elle leur fait une

obligation de se réunir au moins une fois l'an, quatre semaines après Pâques, sur la convocation de l'empereur et au lieu indiqué par lui ; c'est ce qui fait du collège un rouage gouvernemental.

Cette oligarchie fermée et privilégiée devait être pourvue d'honneurs particuliers; et, entre les électeurs même, il fallait empêcher les compétitions, en réglant les préséances. La Bulle d'or y avise avec soin. D'abord, pendant la vacance impériale, c'est le comte palatin du Rhin qui prend soin de l'empire; il est le *provisor imperii*, il perçoit les revenus; il donne l'investiture; il juge dans les contrées du Rhin et au midi de l'Allemagne; point dans la Saxe où le prince a les mêmes pouvoirs. Pour les préséances, quand l'empereur est là, l'archevêque de Mayence est à sa droite, celui de Cologne est à sa gauche, sauf dans son ressort où il reprend la droite. Les titres d'archichancelier pour l'Allemagne, l'Italie, le royaume d'Arles sont reconnus aux sièges de Mayence, de Cologne et de Trêves; mais la bulle ne fait aucune mention des droits politiques et financiers qui pourraient y être attachés et qui sont exercés par le chancelier impérial qui a les vrais droits et devoirs de chancellerie et qui les fait valoir en Germanie, en Italie et dans le royaume d'Arles. Dans les processions solennelles des réunions électorales ou des diètes, comme grands officiers de la couronne, le duc de Saxe porte l'épée, le palatin porte le globe, le margrave de Brandebourg porte le sceptre, le roi de Bohême ne porte rien; aux banquets solennels, le margrave de Brandebourg verse l'eau, le bohémien verse le vin, le palatin présente les mets, le duc de Saxe fait fonction de maréchal pour les écuries et les équipages. L'impératrice passe après le roi de Bohême dont le royaume n'est pas

considéré comme fief d'empire et dont les sujets sont soustraits à toute juridiction étrangère.

Un trait curieux à relever dans la Bulle : il y est dit que la majesté du saint empire romain devant prescrire des lois à plusieurs peuples de différentes nations et de différentes langues, il est juste que les princes électeurs, qui sont les colonnes de l'empire, aient la connaissance de plusieurs idiomes, leurs devoirs étant de soulager l'empereur en ses plus importantes affaires. En conséquence, il est ordonné que les fils et héritiers du roi de Bohême, du comte palatin, du duc de Saxe Wittemberg et du margrave de Brandebourg, qui doivent savoir l'allemand pour l'avoir appris dès l'enfance, apprennent à parler, dès sept ans, les langues latine, italienne et slave, de façon à les posséder à l'âge de quatorze ans. Notons qu'à l'époque où les provinces françaises commençaient à se détacher de l'empire, Charles IV ne fait pas mention de la langue qu'elles parlent, comme si elles étaient moins d'empire que la langue slave et particulièrement tchèque ou bohême à laquelle il pense.

Encore quelques prescriptions ou réticences de la Bulle. Toutes les principautés (*principatus*) restent dans leur intégrité (*in sua integritate*) ; mais il n'y a rien, sur les rapports des électeurs avec les autres princes. Défense de former des ligues ou confédérations particulières, sauf celles que les princes feront pour la paix des provinces (*pro pace provinciarum*). Cette défense vise la petite noblesse et les villes. Voici qui est encore dirigé contre elles. Les bourgeois extérieurs des villes (Pfahlburgenses) et les comtes, barons ou chevaliers, unis aux villes par des conventions tacites, ne jouiront de leurs privilèges que s'ils y résident en effet (*corporaliter*). Prohibition « des guerres

et des querelles injustes ». Il y a donc des guerres justes. N'est-ce pas en faire le privilège des puissants qui ont toujours avec la force le droit pour eux, et par conséquent reconnaître pour eux le caractère normal des guerres privées, du droit du poing (*Faustrecht*). C'était une recommandation, après cela, peut-être un peu inutile, que celle de la paix publique, puisque le droit de guerre privée (la *Fedhe*) subsistait.

Voilà la Bulle d'or. En constituant l'oligarchie des sept électeurs, elle consacre en leur faveur une situation acquise depuis longtemps. Ce qui était, en fait, le résultat de tout un passé de traditions et d'usurpations, devient un droit écrit. En donnant des garanties à l'élection impériale et en conférant au collège électoral des fonctions de gouvernement, Charles IV tendait à soustraire la couronne impériale aux chances de troubles nés de l'élection, et pouvait donner au gouvernement de l'Empire une sorte d'unité, si ses successeurs en avaient su user. Il ne leur assure cependant, plus paisiblement il est vrai, que la transmission d'un pouvoir affaibli ; et il suscite la jalousie des maisons de Habsbourg, en Autriche, de Wittelsbach, en Bavière, des Ascaniens de Saxe-Lauenbourg qui, avec la même puissance, se voyaient privées des mêmes privilèges. Malgré ces défauts, la loi d'élection, en gardant le silence sur les prétentions de la papauté au contrôle et à la confirmation du choix des électeurs, assure implicitement l'indépendance de l'empire, et lui restitue de plus en plus son caractère national. Dans les prescriptions, presque toutes renouvelées seulement, pour la paix publique, on s'explique moins la défense faite par l'empereur aux chevaliers de la petite noblesse, aux villes et aux corporations de se confédérer pour leur défense particulière. En

même temps qu'il prive l'empire, en l'absence de moyens meilleurs, d'utiles instruments d'ordre, il se prive lui-même d'un contrepoids facile à opposer aux États qui venaient de grandir contre lui-même. Ajoutons que, comme toujours, l'empereur Charles IV a pensé surtout dans la Bulle d'or à lui, à sa maison, à la Bohême, non seulement en leur faisant confirmer par une loi tous les privilèges qu'elles possédaient, avec ceux des autres électorats, mais en leur conférant encore, sur certains points, une prééminence assez accusée.

Le silence de la Bulle d'or sur le rôle pontifical dans l'élection à l'empire était grave pour les prétentions du Saint-Siège. Innocent VI réclamait et témoignait de son mécontentement en exigeant une dîme sur les biens ecclésiastiques. Charles IV rappela les décrets bien plus attentatoires à l'indépendance de l'empire, rendus par Jean XXII au sujet de Louis de Bavière. Pieux et se piquant de théologie, l'empereur semblait autorisé à faire entendre quelques paroles sévères à la papauté d'Avignon. Dans une diète à Mayence, il repoussa les réclamations du pape au sujet de la dîme sur les biens ecclésiastiques et se plaignit vivement au légat pontifical des empiètements du Saint-Siège qui avait enlevé aux archevêques le droit de confirmer les évêques ; il somma le représentant du pape de rappeler au Saint-Siège comme plus pressante la nécessité d'une réforme de l'Église ; et, en attendant la réponse du pape, il ordonna aux prélats allemands d'y procéder eux-mêmes. Charles IV recula cependant devant la vigoureuse résistance d'Innocent VI ; il céda au pape la moitié du revenu des vacances de l'empire, renonça à ses demandes de réformes, et persécuta même les *Fraticelli,* toujours en lutte avec le Saint-Siège, quand Innocent eût retiré, des constitutions de Clé-

ment VI contre Henri VII et des décrets de Jean XXII contre Louis de Bavière, ce qui portait atteinte à l'honneur de l'empire.

VIII

Progrès intérieurs et extérieurs du royaume de Bohême. — L'Université de Prague.

La pensée maîtresse de Charles IV, celle qui dominait toutes les autres, semble avoir été, en effet, de recommencer par la base l'œuvre impériale et allemande, en formant d'abord pour sa maison un état solide, compact, et qui pût aisément servir de lien et de base à l'édifice tout entier. La Bohême, qu'il destina, on ne peut le méconnaître, à devenir, comme la tête, le centre de l'empire allemand, avait, sinon toutes les qualités, au moins quelques-unes de celles qui convenaient à ce rôle. Adossée à la barbarie slave, par laquelle l'Allemagne était toujours menacée, mais bien défendue contre elle par le solide rempart de ses montagnes, sans occuper le centre de l'Allemagne, puisqu'elle était pour cela trop à l'est, la Bohême, située entre la haute et la basse Allemagne, à distance égale des Hautes-Alpes et de la Baltique, pouvait aisément, en se rattachant les états du nord et du midi, par le cours de l'Elbe et le moyen Danube, peser d'autant plus sur l'Allemagne orientale qu'elle avait pour annexe directe ou indirecte les pays de Glatz et d'Ægra, le margraviat de Moravie que Charles céda à son frère Jean, les duchés de Breslau, de Troppau, de Ratibor, de Tæschen, de Glogau, l'évêché d'Olmutz et même le duché polonais de Mazovie Plozk, qui étaient autant de

postes avancés dans les pays voisins. Ajoutons-y, pour l'Allemagne occidentale, le domaine patrimonial du Luxembourg, érigé en duché par Charles IV pour son troisième frère, Venceslas. Laissant de côté l'administration de ce nouveau duché à celui-ci, Charles, dans une diète où se réunirent à Prague les représentants de ses États de l'Est, confirma, par un acte solennel, composé de onze articles, les privilèges qui avaient été conférés à la Bohême par Frédéric II, en restreignant le droit d'élection au trône de Bohême au cas seulement où sa maison ne laisserait plus d'héritiers en ligne masculine ou féminine, et lui rattacha strictement ses annexes slaves, en décrétant dans un de ses articles que l'évêché d'Olmutz, le duché de Troppau, et les principautés silésiennes : Budissin, Gorlitz et le duché de Moravie faisaient partie en droit des États de la maison de Bohême.

Il y avait à peine deux siècles que la Bohême, longtemps tributaire de l'empire, marchait sur le pied d'égalité avec les autres États allemands; le droit électoral et les derniers privilèges conférés à Ottokar ne dataient que de Frédéric II. Maintenant, elle formait, grâce à son indépendance et à ses annexes, sous Charles IV, l'ensemble d'États le plus considérable de l'empire. Pour l'Allemagne, cependant, elle pouvait avoir un défaut : l'origine de la population, la langue de la Bohême étaient slaves, du rameau tchèque, et ses annexes, qui faisaient maintenant partie du domaine de la couronne, étaient slaves. Quoique la tradition, qui allait s'effaçant davantage tous les jours cependant, mît sur les bords du Rhin le berceau de l'empire, sinon le noyau le plus pur de la nation germanique, la Bohême comptait décidément parmi les États les plus puissants dans l'empire. Elle y avait joué et y jouait encore un rôle

important ; mais elle n'était pas par sa population et sa langue précisément allemande.

Charles IV fit tout pour donner à la Bohême ce qui lui manquait, même, on peut dire, pour la faire plus civilisée, pour la rendre plus allemande, et pour masquer ses défectuosités comme résidence de l'empereur. Au fond, il se regardait plutôt, même en Bohême, comme le représentant du caractère et des intérêts allemands que du caractère et des intérêts slaves. Il avait un chancelier bohémien, un moravien, et un vice-chancelier allemand ; mais ce dernier était le plus en faveur. « Il parlait six langues, mais il préférait l'allemande, dit de lui *Kœnisghofen*, et c'est sous lui que se répandit le plus l'allemand dans un pays où l'on ne connaissait que le tchèque. » La ville de Prague, si merveilleusement située au centre de la Bohême et sur la Moldau, avait tout à fait la situation d'une capitale. Charles résolut de lui en donner l'importance. Sur la rive droite de la Moldau, autour de l'ancienne ville, il dressa le plan d'une nouvelle ville qui devait aller en demi-cercle, entourée de murs, de Wischrad au sud jusqu'à Portschitch au nord. Il y avait outre quelques villages et églises, beaucoup de terrain inoccupé dans cet espace. Il y attira des habitants en donnant le terrain à bas prix, et, pour un certain nombre d'années, des exemptions d'impôts, et en ordonnant à tous les métiers bruyants, comme charrons, forgerons, brasseurs, tonneliers, qui étaient dans la vieille ville, de se transporter dans la nouvelle. Il y attira même les Juifs avec les mêmes privilèges en leur imposant de se bâtir des maisons en pierres. En dix années, les nouveaux murs, percés de quatre portes, étaient bâtis autour de la nouvelle ville *(Neustadt)*, ainsi que deux grandes places pour les marchés, aujourd'hui Karlsplatz et Venzelplatz.

Le père de Charles IV, Jean de Luxembourg, avait déjà fait ériger le siège épiscopal de Prague en archevêché, et détaché ainsi la Bohême du diocèse de Mayence. Il avait déjà lui même ceint la couronne de saint Venceslas et été oint et consacré roi par le premier archevêque de Prague. Le roi Jean avait déjà résolu, en 1341, de rebâtir l'église, le dôme de Saint-Veit. Avant d'être élu empereur, Charles avait fait venir maître Pierre d'Arras pour dresser le plan du nouvel édifice et le commencer, ainsi que pour élever le château fort de Karlstein, destiné à renfermer les joyaux de la couronne et les archives de Bohême. Un Allemand de Gemunde, en Souabe, acheva ce dôme dans le grand style gothique d'autrefois. Pour l'inaugurer, Charles fit recueillir soigneusement toutes les reliques des pays tchèques dans cette cathédrale, afin de la rendre plus vénérable ; et, le jour de cette cérémonie qui fut comme une inauguration nouvelle, la ville de Prague renfermait plus de cent mille pieux visiteurs.

Charles IV avait étudié à Bologne et à Paris, il écrivait ses mémoires. Il devait, après la religion, donner la consécration de la science à sa nouvelle capitale. Déjà, en 1347, sur les prières de Charles IV, le pape Clément VI (26 janvier), avait décrété qu'une école générale (*generale studium*), avec toutes les facultés qu'elle comportait, pourrait être ouverte à Prague, *la ville florissante et sainte*, et que l'archevêque de Prague, de concert avec des docteurs et maîtres, pourrait conférer le droit d'enseigner (*licentiam docendi)* et la dignité de maître, après épreuves, pour en faire usage partout. L'Allemagne ne possédait encore que des écoles diocésaines. Charles IV eut la pensée, dit-il, que « les habitants de ses États ne fussent plus obligés d'aller étancher à l'étranger leur soif de savoir, mais qu'ils

pussent la satisfaire chez eux et y attirer même des étrangers, en assurant à l'avance sa protection particulière et royale à tous les docteurs, maîtres et écoliers qui voudraient les fréquenter; » il signa la charte de fondation de l'Université de Prague (*Universitas litteraria*) sur le modèle et d'après les statuts des Universités de Paris et de Bologne; il y donna tous ses soins, en sa qualité de savant, quoique ses finances, fort obérées par les nécessités politiques, ne lui permissent point de faire tous les sacrifices nécessaires. Les maîtres, qui enseignaient près de l'église-cathédrale et de quelques cures et abbayes, formèrent d'abord la *Faculté des arts* en se faisant inscrire dans l'Université pour jouir de ses privilèges ; un certain Walter, maître des arts, bachelier en philosophie et médecin, en fut le premier doyen et y enseigna la physique. Un des clercs les plus renommés de Bohême, l'archevêque Ernest de Pardubice, fut nommé chancelier et curateur de l'Université, qui n'avait pas encore de bâtiments particuliers. Il appointa de ses deniers les premiers professeurs de théologie, un moine augustin pour la théologie dogmatique, un autre pour la prédication, le droit canon, etc.

Des docteurs allemands et français prirent les autres chaires des sept arts et de la théologie. Un Italien, attiré de Bologne par Charles IV, inaugura l'enseignement du droit, avec un maître Étienne, fourni par l'archevêque. Walter, à sa mort, laissa un élève, Balthazar von Taus, qui enseigna la médecine. Grâce au goût particulier de Charles, dont on a un sermon en latin, et même de son chancelier, savant théologien et canoniste, la Faculté de théologie eut de suite le pas sur les autres Facultés, et y jouit même d'une certaine indépendance, puisque de jeunes et hardis prédicateurs, que l'histoire compte parmi les précurseurs

de Jean Huss, jouissaient de la protection de la cour. On a prêté à Charles IV l'idée de mettre à la tête de son Université, Pétrarque, la gloire de ce siècle, avec qui il correspondait, et à qui il avait offert l'éducation de son fils.

Ce n'était pas pour la Bohême seulement qu'il fondait cette nouvelle institution, mais pour ses différents Etats et pour l'Empire. C'est à cela que répondit, plus tard, quand l'Université de Prague eut pris plus de développement, la division des étudiants en quatre nations, selon les différentes régions de l'Empire, bohémienne, polonaise, bavaroise et saxonne, avec des privilèges égaux. En moins d'un demi-siècle, l'Université de Prague, longtemps la seule, compta plus de quinze cents étudiants.

L'empereur qui avait été élevé, pendant sa jeunesse, en France et en Italie, ne pouvait, après les lettres et les sciences, oublier les arts. C'est pour l'ornementation des deux grands édifices qu'il éleva : le dôme de saint Veit, le château royal sur le modèle de l'ancien Louvre, celui de Carlstein, pour garder les insignes royaux et la couronne de Venceslas, qu'il groupa le talent et l'activité des artistes peintres, sculpteurs, doreurs et fondeurs en bronze, et qu'il attira en Bohême, entre autres, un Thomas de Modène, élève de Giotto, et un Wurmser, prédécesseur de Martin Schœn. Les deux moitiés de Prague, qui couvrait alors, ainsi que Rome, les sept collines et les deux rives de la Moldau, sur lesquelles elle est située, et qui se doublait en étendue et en population, furent bientôt réunies par un beau et solide pont ; avec son dôme rebâti et promptement achevé, sur le type des édifices gothiques de France, œuvre de Mathias d'Arras, et son superbe château royal aux toits d'or, au milieu des fortifications qui défendaient ses nouvelles richesses, elle devenait digne, au centre

de la Bohême, du beau panorama qu'offre son unique situation.

Charles IV aurait voulu donner à la Bohême, sous le nom de *Majestas carolina*, un code de lois uniformes, politique et civil, pour ramener son royaume, des autonomies féodales et municipales, à l'unité monarchique. Par attachement aux vieilles coutumes, les Etats s'y opposèrent. Au moins accommoda-t-il le *Sachsenspiegel* aux besoins de la Silésie, et y fixa-t-il le régime des biens fonds. En Bohême même, il réussit à limiter les épreuves barbares du Jugement de Dieu et les guerres privées, à diminuer la puissance de l'aristocratie guerrière, en favorisant celle du clergé et des villes, à donner un fondement plus solide à ses finances en s'approchant de l'uniformité de l'impôt, et à conjurer l'aliénation des biens de la couronne. Ce qu'il fit de mieux pour la Bohême, avant lui encore pleine de troubles et presque sans culture, ce fut de lui assurer la paix et de travailler à la prospérité matérielle d'une nation plus sauvage et plus arriérée encore que l'Allemagne, bien que la masse de la population y fût assez douce et laborieuse. Il donnait l'exemple de la bonne justice en siégeant lui-même pour assurer la paix et protéger les pauvres et les petits. Dans un pays où il y avait beaucoup de terres en friche, il fonda un grand nombre de nouveaux villages pour concentrer, sur certains points, la culture, naturalisa la vigne, les arbres fruitiers sur les coteaux exposés au soleil, découvrit et nomma la source d'eau chaude de Carlsbad qui devint bientôt un de ses lieux de plaisance. Pour protéger la sécurité des champs et des routes, contre le brigandage, il partagea la Bohême en deux *cercles de la paix publique*, avec ordre à tous les seigneurs de la contrée de prêter assistance à leurs chefs ; il augmenta les

privilèges de la bourgeoisie, lui assura une législation spéciale, fixée par les communes et indépendante des diètes générales, conféra aux villes tchèques les privilèges accordés d'abord aux seules colonies allemandes, et reconnut aux paysans le droit de citer les seigneurs en justice. Il fit démolir un grand nombre de châteaux qui servaient de refuge à des brigands plutôt qu'à des seigneurs, et pendit une fois de ses mains un seigneur, voleur de grand chemin, qu'il avait fait chevalier. Sous cette administration vigilante, Prague, grâce à son Université, attira surtout un grand nombre d'Allemands qui commencèrent alors à y submerger les Tchèques, dont ils traduisirent les œuvres, et à y jouer un rôle prépondérant, contre lequel cependant Charles cherchait à lutter. La Bohême, sous son règne, compta bientôt cent villes bien fortifiées, trois cent soixante villages et vingt églises collégiales. Charles IV pouvait dire de tout ce pays si bien encadré par ses pittoresques montagnes ce qu'il disait un jour du haut des fenêtres de son château royal de Neustadt : « Tout ceci est mon ouvrage ! »

La prospérité et le bonheur de la Bohême, sous Charles IV, n'eussent point suffi pour en faire un grand centre d'attraction pour l'Allemagne, si l'empereur ne s'était efforcé en même temps d'augmenter encore davantage la masse de ses États héréditaires. Mais, comme bien l'on pense, c'était beaucoup moins par la guerre que par sa diplomatie de mariages, d'héritages, de rachats et autres moyens qu'il cherchait et réussit souvent à atteindre son but.

Les maisons les plus voisines de la Bohême aux dépens desquelles il pouvait s'agrandir, étaient celle de Wittelsbach ou de Bavière qui avait des possessions dans la haute et dans la basse Allemagne, des pentes des Alpes aux

plaines de Brandebourg, et celle d'Autriche qui s'étendait de l'est à l'ouest, dans toute la haute Allemagne, de la Hongrie au Rhin, surtout depuis l'acquisition qu'elle avait faite par Marguerite Maultasch, dont l'époux et le fils étaient morts, du Tyrol et du Voralberg, qui lui permettaient de réunir en un tout les possessions orientales et occidentales des Habsbourg. Elles étaient difficiles à entamer parce qu'elles étaient presque aussi riches, aussi puissantes que la maison bohémienne elle-même; mais les démembrements auxquels donnèrent lieu, dans ces maisons, des morts fréquentes, suivies de partages de successions, favorisèrent singulièrement les desseins de Charles IV.

Le comte palatin Rodolphe qui s'était séparé déjà des intérêts de la maison bavaroise de Wittelsbach, quand son frère Louis était empereur, avait abandonné bien plus encore ses neveux quand l'empire passa aux mains de Charles IV. La demande que celui-ci lui avait faite de sa fille Anna en mariage avait suffi pour le détacher complètement des intérêts de sa maison. Il avait laissé Charles IV rendre la liberté à son frère Robert, palatin comme lui, au prix de plusieurs châteaux dans le haut palatinat, limitrophe de la Bohême; et, après la mort de Rodolphe, ce Robert, son frère et son héritier, avait aliéné également à Charles IV vingt châteaux ou villes du haut palatinat qui portaient la domination bohémienne jusqu'aux portes de Nuremberg. Dans l'autre branche de la maison de Bavière, les fils même de l'empereur Louis IV, au nombre de quatre, s'étaient partagé les États de leur père. L'aîné Louis, pour garder la Haute-Bavière et le Tyrol qu'il préférait, avait laissé à son cadet Étienne la Basse-Bavière, et aux deux plus jeunes, Louis le Romain et Otton, le Brandebourg, dont il avait d'abord hérité, sans que Charles IV cherchât à faire régner

entre eux un accord dont l'absence pouvait lui profiter. En épousant, en 1353, une seconde Anna de la maison de Schweidnitz et Hauer, nièce du duc Bolko, Charles s'assura d'un autre côté, à la mort de celui-ci, la possession de ces deux duchés, les seuls de ces parages slaves qui ne relevassent pas de la suzeraineté de la Bohême. Enfin, il racheta, au nord-est de la Bohême, du margrave de Brandebourg, qui l'avait engagé à la Misnie, la Basse Lusace qui achevait de garantir la frontière orientale de son royaume. La haute vallée de l'Oder était entre les mains de l'empereur roi ; mais c'était surtout le cours moyen de ce fleuve qu'il convoitait et particulièrement le Brandebourg qui l'eut introduit dans toutes les affaires du nord de l'Allemagne.

A la mort de Louis, l'aîné des fils de l'empereur Louis IV, qui avait laissé le margraviat à ses cadets Louis le Romain et Otton, leur frère, devenu l'aîné, Étienne de Bavière-Landshut, s'était saisi sur eux d'une partie de la Haute-Bavière. Charles profita du mécontentement qu'ils éprouvèrent à ce sujet et promit au plus jeune Otton, qui par la mort de son frère devint bientôt maître de tout le Brandebourg, sa fille mineure Élisabeth en mariage, s'il voulait l'instituer son héritier, au cas qu'il mourût sans enfant; puis, comme la jeunesse de la princesse reculait assez longtemps son attente, il lui donna sa fille aînée, Catherine, veuve d'un prince d'Autriche, chétive personne qui ne lui promettait guère de postérité. Otton encore berné se fâcha et voulut se réconcilier avec ses parents de Bavière pour obtenir quelques secours; et, en effet, il conclut avec les ducs de Bavière, les comtes palatins et même le roi Louis de Hongrie, en septembre 1369, contre Charles, une alliance qui n'était pas sans danger. Mais l'empereur regagna un des princes bavarois, Albert Straubing, en fiançant son fils

Venceslas à la fille de celui-ci et sa fille Anna à son second fils. Alors, en 1371, avec une bonne armée, il envahit le Brandebourg, assiégea et prit Münchenberg au nord-ouest de Francfort sur l'Oder. Otton appela à son secours Louis le Grand, roi de Hongrie. Charles tâcha, par des tentatives d'alliances matrimoniales, de désintéresser celui-ci, qui, d'ailleurs, fut détourné d'un autre côté par des attaques de ses voisins de Pologne et de Venise. Abandonné, Otton signa, en 1373, un traité aux termes duquel la marche de Brandebourg revenait, à sa mort, entre les mains du fils aîné de Charles IV, Venceslas, à l'exclusion de tout autre héritier. Une somme de 500,000 florins d'or et l'amour d'une belle boulangère consolèrent Otton des échecs de son ambition. La paix ainsi avantageusement faite, Charles IV obtint aussi pour son autre fils Sigismond, la main de Marie, l'aînée des filles de Louis de Hongrie; ce qui donna encore de nouvelles perspectives à l'ambition de sa maison.

Ce fut l'ouverture de la succession du Tyrol par la mort (1363) de Mainhard, fils de Marguerite de Maultasch, qui permit à l'empereur, sinon de s'agrandir également du côté du midi, au moins de tenir en équilibre les deux maisons de Bavière et d'Autriche. Mainhard, en se mariant, avait promis de laisser sa succession à ses beaux-frères d'Autriche s'il mourait sans enfant. Le duc Rodolphe IV d'Autriche, en vertu de cette promesse, envahit immédiatement le Tyrol, reçut à Bautzen, l'hommage des États tyroliens, et, pour conjurer les conséquences des caprices possibles de Marguerite Maultasch qui, pendant son veuvage, avait laissé à Neuhaus de tels souvenirs que les paysans croient voir encore son fantôme (*die bœse Gret*) hanter les ruines du château, lui assura une pension. Cet agrandissement était redoutable pour les projets de Charles IV. Rodolphe IV,

prince ambitieux, se piquait de rivaliser en tout avec son beau-frère Charles IV. A Vienne, il bâtissait l'église de Saint-Étienne l'un des chefs-d'œuvre de l'art gothique qui rivalise avec Saint-Veit de Prague et y fondait, en 1363, une Université richement dotée en concurrence avec Prague. Il contractait aussi des alliances et des traités de succession avec le roi de Hongrie. Il fabriquait de faux documents impériaux qui, sous le nom de *Privilegium majus*, pouvaient l'autoriser à prendre le titre d'archiduc palatin et soustraire presque ses États à la suzeraineté impériale ; il avait montré plusieurs fois l'intention de relever à son profit les duchés de Souabe et d'Alsace où il possédait tant de riches domaines. Charles IV soutint contre Rodolphe les prétentions d'Étienne, duc de la Basse-Bavière, et força ainsi les princes autrichiens, à faire, sous l'intervention de Louis de Hongrie, entre les deux familles de Bohême et d'Autriche, un traité de succession en vertu duquel elles étaient constituées héritières l'une de l'autre, en cas d'extinction de leur ligne directe.

Charles IV et, en général, tous les princes allemands étaient grands amateurs de ces sortes de contrats pour arriver à agrandir leurs domaines. Un pacte analogue fut conclu dans le même temps entre l'autrichien Rodolphe IV et Louis le Grand de Hongrie. Les deux aînés des quatre princes autrichiens, dont Rodolphe, étant morts peu après, Charles IV semblait se rapprocher du but qu'il avait visé. Il affaiblit au moins ses deux derniers rivaux, en attendant une éventualité qui pouvait aussi bien menacer sa maison. Il profita des discordes des deux princes autrichiens qui restaient, Albert à la Tresse et Léopold le Pieux, pour leur faire faire, contrairement à la tradition de la dynastie, un traité de partage qui assura au premier Vienne et l'Autriche et le

reste au second. Au moment où Charles IV obtenait des États de Moravie la réunion à la Bohême de cette province encore administrée séparément, quoiqu'elle lui appartînt, c'était un grand point. L'unité se faisait dans ses États et la désunion dans ceux de ses rivaux. « Nous avons, dit-il, avec joie, travaillé longtemps à humilier la maison d'Autriche et voici maintenant qu'elle s'est abaissée elle-même. »

Jamais on n'avait vu une telle masse de domaines, aussi compacte, réunie entre les mains d'une seule maison. Le patrimoine de Charles IV, débordant au-delà des quatre chaînes de montagnes qui entourent la Bohême, entamait et menaçait de tous côtés l'Allemagne et les pays slaves, par la Silésie et le Brandebourg au nord-est, par la Moravie et la Bavière à l'est et à l'ouest, sans compter les conséquences possibles des mariages que l'empereur avait fait conclure à l'aîné de ses fils, Venceslas, avec l'héritière de Hollande, au second, Sigismond, avec la fille du roi de Hongrie, et les précautions qu'il avait prises pour que le Luxembourg et le Limbourg, échus à son frère Venceslas, revinssent à la Bohême. De loin comme de près, jamais empereur n'avait ainsi enlacé l'Allemagne dans ses États héréditaires. De la ville de Prague et de la Bohême comme centre, il ne désespérait pas que lui ou ses descendants ne parvinssent à tout réunir. Il projetait un canal, de la Moldau, qu'il avait rendue navigable, au Danube, et il établissait, dans le Brandebourg des entrepôts le long de l'Elbe, afin de faire passer, par cette voie, le commerce qui se faisait entre l'Italie et les villes hanséatiques. Le centre de l'Allemagne, après avoir passé, avec ses différentes dynasties, de la Saxe à la Franconie, et de celle-ci à la Souabe, après avoir varié avec les destinées de la couronne, du nord à l'ouest et au sud, pouvait bien maintenant et sans désavantage peut-être

se fixer, sous la dynastie originaire du Luxembourg, à l'est, au milieu des fortifications naturelles de la Bohême.

Une conduite habile dans le gouvernement des affaires de l'empire, dans ses rapports avec le clergé, les princes, les villes, la petite noblesse, qu'il aurait pu aisément opposer aux grands princes, eussent peut-être aidé aussi Charles IV à affermir l'autorité impériale et à fortifier le gouvernement de l'Allemagne. Sa politique générale ne fut pas toujours aussi bien inspirée que celle de famille.

IX

Charles IV, les villes et les associations des villes

En l'année 1360, Charles IV avait certainement une situation prépondérante en Allemagne et presque en Europe. Pour faire équilibre aux grands États qu'il n'avait pu entamer, il avait créé de nouveaux princes, les ducs de Luxembourg, de Mecklembourg, de Bar, de Liège, de Berg. Mais la petite noblesse, qui commençait à former des confédérations pour se défendre contre la grande, et les villes surtout de la Souabe, de la marche de Brandebourg et du nord, qui avaient déjà donné, en 1331 et 1347, l'exemple de se liguer pour défendre leurs privilèges, étaient une autre préoccupation pour Charles IV.

On a vu dans la Bulle d'or quelles étaient ses dispositions contre elles ainsi que contre la petite noblesse. Le soin particulier qu'il apportait à favoriser les villes de la Bohême et surtout celle de Prague, explique encore son animosité contre les villes allemandes. Il avait déjà plusieurs fois donné, puis repris l'autorisation pour les villes

de se liguer et de se défendre, si ce n'est dans l'intérêt de la paix publique ; le mouvement de concentration des villes commencé vingt ans auparavant s'était arrêté.

Le point de vue politique de Charles IV et celui des villes étaient tout différent. L'empereur tenait à conserver sur elles comme sur la petite noblesse tous ses droits. Il prétendait pouvoir leur faire la loi, les imposer à son gré, les aliéner aux princes ou les leur donner en garantie dans ses traités pécuniaires avec eux. Les villes prétendaient garder et développer leur droit privé, municipal, leur indépendance sous l'autorité impériale, organiser leur commerce au dehors et se confédérer entre elles pour protéger leurs intérêts contre tous, même contre l'empereur, et faire régner aussi la paix. Cette paix, *générale* pour l'Allemagne et *particulière* pour chaque contrée, était bien le but commun de l'empereur et des villes ; mais Charles IV voulait l'établir lui-même en réunissant dans les différentes contrées, les princes, les nobles, les villes par des comités particuliers et par des mesures communes en vue de la paix de chaque pays ; il aurait ainsi tenu dans un vaste réseau pacifique tout l'empire sous son autorité protectrice. Les villes préféraient s'unir entre elles pour pouvoir au besoin défendre même leur indépendance contre l'empereur et contre les princes. Or, il y avait dans l'intérieur même des villes un mouvement ascendant des corporations inférieures des petits métiers, pour partager le gouvernement municipal avec l'ancien patriciat, ou même pour évincer celui-ci ; et cet esprit nouveau leur communiquait une force avec laquelle il fallait compter.

Commencé à Spire, ce mouvement démocratique s'était propagé, étendu le long du Rhin, à Strasbourg, à Constance et de là même dans toute la Souabe, dans le bassin du

Danube. Dans la ville de Nuremberg, où le patriciat avait été puissant, deux chefs populaires surnommés *Barbe-de-bouc* et *Pied-de-paon* (Geissbart et Pfauentritt) avaient fait réussir le mouvement en 1349. De la Suisse où le bourgmestre Brünn, issu aussi des petites corporations, avait fait entrer la ville de Zurich dans la confédération des trois cantons primitifs, l'exemple avait gagné Esling, Ulm, Reutlingen, Heilbronn, qui repoussaient vigoureusement les tentatives d'Eberhart de Wurtemberg chargé de faire prévaloir les droits de la prévôté impériale; et celles-ci avaient été plusieurs fois sur le point de former aussi une sorte de confédération libre et républicaine. Dès le commencement de son règne, Charles IV avait condamné, entravé ces tentatives diverses, réprimé en personne l'émancipation des petites corporations de Nuremberg, condamné les villes souabes à payer des dédommagements à Eberhart de Wurtemberg, et marché avec une armée au secours des princes autrichiens contre Zurich pour l'obliger à renoncer à la confédération avec les villes forestières.

Un peu plus tard cependant, sa politique avait été plus hésitante. Plusieurs de ses décrets postérieurs accordaient aux bourgeois de certaines villes le droit de tester, l'égalité avec la petite noblesse devant les tribunaux, même la permission d'admettre des serfs dans leurs faubourgs. C'était peut-être plutôt une manière de leur tirer de l'argent qu'un changement de politique. Néanmoins les cités allemandes de leur côté cherchaient de plus en plus la garantie de leur liberté dans l'affranchissement des corporations de petits métiers et surtout dans leurs ligues. Les petits métiers de Nuremberg atteignent, en 1356, le but qu'ils avaient déjà manqué et font entrer leur ville dans la ligue souabe ; ceux d'Eslingen assiègent, dans sa maison, l'empe-

reur qui était venu dans leurs murs pour les réprimer (1360). Quelques années après, dans la riche et puissante ville d'Augsbourg (1368), un hardi marchand du nom de Weissisprunner, présente au patriciat assemblé en conseil la requête des petits métiers qui sont admis à partir de ce jour à la gestion des affaires et qui inaugurent leur pouvoir en faisant entrer cette cité impériale dans la ligue souabe en train de se reformer. Celle-ci s'organise enfin tout à fait en 1370. Les villes de la Haute-Souabe ou Souabe du sud se réunissent par délégués à Ulm, celles de la basse à Eslingen et se donnent un capitaine, choisi dans la petite noblesse pour commander leurs forces. En 1371, ce capitaine est fait prisonnier par quelques chevaliers. Les villes veulent en tirer vengeance. Leurs milices sont défaites le 7 avril par leur vieil ennemi Eberhart de Wurtemberg; elles payent de fortes contributions.

L'empereur voyant cependant que Eberhart outrepasse ses instructions et travaille en Souabe plus pour sa propre autorité que pour celle de l'empire se tourne enfin lui-même contre ce remuant seigneur, le fait prisonnier dans Schorndorf, impose la paix et en tirant de l'argent des petites villes souabes, leur promet de ne jamais les aliéner à un prince. Après avoir condamné la confédération suisse, il en vient enfin à confirmer solennellement l'association maintenant plus étendue des villes de Schwitz, d'Uri, d'Unterwalden, de Lucerne, de Zurich, de Zug et de Glaris (1372) ; premier titre d'indépendance de la confédération helvétique, et à confirmer à Zurich tous les privilèges conférés par ses prédécesseurs.

Un fait nouveau explique encore ces tergiversations de la politique impériale, sous ce règne si fécond pour l'Allemagne. La petite noblesse, la chevalerie, menacée à la fois

dans son indépendance et dans ses habitudes un peu sauvages par la puissance des princes et par les confédérations des villes, cherche elle-même sa défense dans l'association. C'est alors, qu'entre les petits seigneurs châtelains commencent en Souabe principalement parce qu'ils y étaient plus nombreux et plus menacés, ces nombreuses petites associations, du glaive, de l'épée, de la couronne, de Saint-George, qui, sous emblême et prétexte d'exercices militaires ou de tournois, prennent bientôt aussi une certaine indépendance politique. Tout tend en Allemagne à se constituer en petits groupes isolés, indépendants, sans que l'empereur trouve le moyen de se faire le centre, le pivot de tous ses nouveaux rouages de la société allemande. L'empereur, les princes, les villes, restent étonnés, embarrassés à la vue de ce fait nouveau. L'empereur, les princes, se serviront-ils de ces associations de chevaliers contre celles des villes? Les villes ne chercheront-elles pas à tourner contre les princes cette nouvelle force, en s'unissant à elle. Il faut bien avouer que la petite noblesse était l'élément le plus indiscipliné de toute la société allemande. Éberhart de Wurtemberg, menacé par le chevalier Wolff de Wunnenstein à la tête d'une de ces associations de la petite noblesse, demande contre lui le secours des villes souabes. Quelques-unes, voyant toutes les routes de commerce mises en danger par ce nouveau débordement de l'indépendance germanique, se liguent avec le prince contre la chevalerie, l'aident à la comprimer au risque de voir, ce qui arriva peu de temps après, Eberhart se retourner de nouveau contre elles, quand il eut fait la paix avec la petite noblesse.

En général, la conduite de l'empereur Charles IV, dans ces complications, est toujours dictée par l'intérêt personnel. Elle est au jour le jour. Il ne menait à bien les négociations de

sa politique de famille qu'avec beaucoup d'argent. Sur la fin de son règne, à deux reprises différentes, il s'aliéna les villes Souabes, d'abord en levant sur elles à toute occasion, et bientôt pour faciliter l'élection de son fils Venceslas, de forts impôts, ensuite en engageant Donawerth pour garantir des emprunts qu'il est obligé de faire en 1376. Les villes, guidées par un certain Hartmann Eslinger et un Conrad Besserer se confédérerent au nombre de treize, pour se porter mutuellement secours et défendre leurs droits, privilèges et bonnes coutumes. A toute sommation de l'empereur, elles s'entendront pour faire réponse. Elles repartiront entre elles les frais militaires sur la base de l'impôt impérial. Elles délibèreront sur l'entrée de nouvelles villes dans l'association et en décideront à la majorité des deux tiers. Deux délégués de chacune formeront l'assemblée générale. Charles IV veut prendre des mesures contre cette tentative; il met le comble à leur fureur. Trois villes nouvelles, entre autres Kempten entrent dans la ligue qui enrôle des chevaliers, refusent de reconnaître comme roi le jeune Venceslas et s'arment comme un seul homme. Les bourgeois et les compagnons eux-mêmes, se munissent de lances et d'arbalètes, ce sont les *Knechte der Freiheit*, les soldats de la liberté.

Charles IV vient avec son fils Venceslas assiéger Ulm capitale de la ligue. L'usage de la poudre de guerre qui venait de pénétrer en Souabe leur permet de se défendre encore même contre les chevaliers de l'empereur, du duc de Bavière et d'Eberhart. En rase campagne, où les milices urbaines les suivent, ceux-ci ne sont pas plus heureux. Près de Reutlingen, ils essuient avec Eberhart une défaite décisive à Alpeck; le fils de leur ennemi est fait prisonnier; dans l'action succombent trois comtes et cinquante-sept che-

valiers. Le duc de Bavière abandonne la lutte. Eslingen entre dans la ligue. Tout le poids de la guerre retombe sur Eberhardt. L'empereur, obligé d'intervenir, fait jeter d'abord par son fils Venceslas (1377), les bases de la paix en levant le ban impérial; puis, par la paix de Rothenburg, qui entra dans la ligue, il reconnaît les privilèges de leurs villes, s'engage à ne plus les livrer en gage, promet de ne plus leur donner pour bailli le comte Eberhart, les laisse s'associer à l'abbé de Saint-Gall et à Appenzell et leur permet ainsi de défendre virilement leur liberté. Les villes célébrèrent à Ulm ce grand événement en bâtissant leur dôme, qui devait surpasser tous ceux de l'Allemagne. Les ducs d'Autriche entrèrent dans la ligue; et Charles IV voulant célébrer la paix fit une entrée triomphale à Ulm, comme pour tout sanctionner.

Vis-à-vis des villes hanséatiques qui étaient loin de lui, Charles IV parut agir avec plus de suite et de persévérance, probablement parceque sa conduite tenait à sa politique de famille. Maître du Brandebourg par la cession que le margrave Otton en avait faite à son fils et futur successeur Venceslas, après la mort de son frère Louis le Romain, il intervenait aisément dans les affaires du Nord et des rives de la Baltique. Une querelle avec le roi de Danemark, Waldemar III, qui s'était emparé, avec la Norwège, du Sund, obligeait alors ces villes à faire les plus grands efforts. Pour avoir l'appui d'une partie de l'Allemagne, avec celui du grand maître de l'ordre teutonique, Kniprode, Lubeck et quelques autres villes de la Baltique, signent, en 1364, à Cologne, le premier traité écrit qu'on possède sur leur association avec les villes du Rhin, et concluent leur première alliance avec l'ordre teutonique et leur grand maître. Toute

la Hanse s'arme. Elle fixe les contingents, les contributions financières de chacune d'elles, s'entendent avec le duc de Mecklembourg et la noblesse du Holstein, en prévenant l'empereur et même le pape, qu'elles ne leur faisaient point la guerre, et mettent l'aigle impérial dans le sceau de la ligue. Dans cette lutte où elles voulaient vaincre ou périr, un des amiraux de ses flottes s'étant laissé surprendre, porte sa tête sur le billot. Son successeur, le fils du bourgmestre de Lubeck, Warendorp, ravage jusqu'à deux cents villes sur les côtes du Danemark et de la Suède, s'empare de Copenhague, pendant que Waldemar fuyait dans le Brandebourg, et arrache aux nobles danois et bientôt à Waldemar (1370) un traité, par lequel le Danemark s'engageait à ne plus choisir un roi sans la consentement de la Hanse.

Ce fut l'apogée de cette formidable ligue; divisée en quatre quartiers ayant chacun leur chef-lieu, elle fit la loi dans les mers Baltique et du Nord et monopolisa en réalité le commerce en ne permettant le transport de certaines marchandises que sur ses vaisseaux et leur entreposement, que dans ses propres comptoirs de Novogorode, Bergen, Londres et Bruges, véritables colonies au sein de la Russie, de la Suède, de l'Angleterre et des Pays-Bas. Charles IV qui plongeait par ses possessions du Brandebourg au milieu des villes de la Hanse, comprit le parti qu'il pouvait tirer pour ses projets de cette puissante association. Il avait obtenu en 1373 la renonciation de tous les Wittelsbach à l'héritage du Brandebourg. Il en investit en 1374 son fils Venceslas à Tangermunde sur l'Oder, avec l'assentiment des États de la province. Maître ainsi des cours de l'Elbe et de l'Oder, par Tangermunde et Francfort, devenus entrepôts de la Hanse à l'intérieur, il étend sa paix publique dans la Marche, en Promé-

ranie et en Mecklembourg en donnant à ses provinces un conseil de bourgeois et de chevaliers avec un comte pour capitaine. Il accorde un grand nombre de privilèges à leurs villes, et des comptoirs nombreux dans les États Bohémiens; correspondant fréquemment de son palais impérial qu'il se bâtit à Tangermunde, avec le Brandebourg, il est connu au milieu d'elles. En 1377, il se rendit en grande pompe à Lubeck avec sa femme et ses enfants, donna aux sénateurs de la puissante ville le titre de *seigneurs* et éleva son bourgmestre au rang de vicaire de l'empire. Il se flattait peut-être d'être nommé le chef de la ligue. Mais les bourgeois de Lubeck le payèrent de sa monnaie, lui offrirent un présent de douze faucons, et ordonnèrent que la porte par où il était entré fût pour toujours murée, pour que le sol ou Sa Majesté avait marché ne fut plus jamais profané; et Charles IV fut en effet le dernier empereur qui entra dans la puissante capitale de la Hanse.

X

Dernières années de Charles IV

Les dernières années de Charles IV n'eurent pour but que de faire nommer, de son vivant, son fils aîné Venceslas roi des Romains, pour lui assurer sa succession à l'empire et lui rendre les commencements du gouvernement facile.

Cela n'était point aisé. En 1375, Venceslas avait à peine quatorze ans: les électeurs n'étaient pas disposés à préparer ainsi l'hérédité de la maison de Luxembourg au trône impérial. Charles IV savait, il est vrai, comment les gagner; il en avait fait pour lui l'expérience. Mais le pape, dont l'in-

fluence sur l'élection impériale avait été exclue par la Bulle d'or, était mal disposé ; au moins, aurait-il voulu rattraper ce qu'il avait perdu ; et Charles IV, en cela d'accord avec les électeurs, prétendait que l'élection de son fils se fît au moins indépendamment du pape, selon les principes qu'il avait fait valoir dans la Bulle d'or. Sa diplomatie à cette occasion est une sorte de chef-d'œuvre.

La première fois que Charles IV fit part de ses intentions au pape, celui-ci demanda que l'empereur et son fils lui prêtâssent le serment que le premier lui avait prêté en 1347, pour sauvegarder les droits pontificaux, et qu'ils s'engageassent à empêcher l'élection impériale ultérieure, sans le consentement de la cour de Rome. Charles IV fit espérer au pape, alors Urbain V, qu'il irait traiter de l'affaire à Avignon. En tous cas, il commença à négocier avec lui, et, pour en obtenir quelque concession ou pour l'endormir, il lui promit des secours contre les factions italiennes plus hostiles que jamais au retour du pontife à Rome ; il alla même jusqu'à mettre au ban de l'empire la ville de Florence qui s'était liguée avec les autres villes de la Toscane et le tyran de Milan, Barnabo Visconti, contre les légats et les mercenaires pontificaux qui voulaient toujours faire rentrer dans la soumission les villes rebelles des États de l'Église. Les bonnes paroles ne lui coûtent pas pour le Saint-Siège ; pour tous les électeurs allemands il fallait des actes. A Mayence, il y avait deux compétiteurs à l'archevêché électoral, un Nassau, élu par le pape et par le chapitre, et l'évêque de Bamberg, Louis, que l'empereur préférait comme lié à ses partisans. Charles soutint ce dernier par les armes et par de l'argent. Il parvient à introduire un instant sa créature dans Mayence, et, de là, il se met en rapport avec l'archevêque de Trèves, Kuno de Falkenstein, et avec l'arche-

vêque de Cologne, Frédéric, neveu de celui-ci; de plus, il donne au premier, le plus important, la seigneurie de Limbourg et le baillage de la Wetteravie, avec promesse de 50,000 florins pour lesquels il lui engage quelques bonnes villes. L'archevêque de Trèves et celui de Cologne s'engagent à préparer l'élection à Rense, malgré l'interdiction de la bulle d'or. Voilà pour les électeurs ecclésiastiques.

Pour les princes laïcs, les Wittelsbach, le comte palatin Robert et le duc de Saxe, ils pouvaient être indisposés par l'incorporation que faisait alors Charles IV de la province et de l'électorat du Brandebourg au royaume de Bohême. L'empereur paye les dettes du comte palatin, lui donne des villes comme Oppenheim et Kaiserslautern en gage et confère au duc de Bavière le landgraviat d'Alsace. Le duc électeur de Saxe Wittenberg promet sa voix pour le gouvernement vacant de Lauenbourg. Margrave de Brandebourg et roi de Bohême, Venceslas avait cédé le Brandebourg et cette voix à Sigismond, son frère, pour la ville de Donauwerth et 60,000 florins. La voix de la Bohême était naturellement à Charles IV; il ne se fait cependant pas faute même de gagner par des faveurs le duc Albert d'Autriche, le burgrave de Nuremberg, prince puissant en Bavière et le comte de Wurtemberg, Eberhart, quoiqu'ils ne soient point électeurs. Déjà, le 22 février 1375, dans la ville de Bamberg, Trèves, Cologne, Mayence, le palatin, le Saxon s'engagent à élire Venceslas. La cour d'Avignon commence à s'émouvoir. Mais Urbain V meurt. Grégoire XI a les soucis du commencement d'un pontificat. En mars 1276, à Nuremberg, où il se trouve avec sa famille, Charles IV fait promettre aux électeurs présents, ecclésiastiques et laïcs, de procéder à l'élection, le premier mai suivant; il l'annonce au nouveau pape et lui demande non son approbation, mais seulement sa

bienveillance, tout en s'excusant, pour des raisons de santé, de ne point aller dans cette ville présenter ses hommages et prêter son serment au nouveau pontife.

C'était le moment pour la Curie de se fâcher. Grégoire envoie légat sur légat déclarer toute élection nulle, et le couronnement, sans son consentement, impossible. Le dernier légat rencontre Charles et les électeurs en route pour Heidelberg et les bords du Rhin. Il leur annonce que le pape leur interdit d'agir sans son approbation ; mais, les électeurs, qui étaient gagnés, n'entendaient pas que le pape intervînt en aucune manière dans l'élection. Ils répondent qu'ils ne veulent point de consentement du pape avant l'élection et encore moins de confirmation après. Pour eux, le pape n'a droit de confirmation que sur les évêques et les abbés ; c'est empiéter sur leurs droits et sur le droit de l'empire que de prétendre à approuver soit l'élection, soit le couronnement de l'empereur. Ils ne demandent rien que « sa bienveillance et sa faveur accoutumée » au Saint-Siège. Habile à ménager les choses, Charles IV, recule l'élection jusqu'au 10 juin pour laisser au pape le temps d'envoyer son consentement ; mais il continue sa route et se trouve à Bacharach sur le Rhin avec les électeurs en mai. Tout était fait, Charles IV pouvait disposer lui-même de deux voix, celle de Venceslas, roi de Bohême, celle de Sigismond, mineur cependant, mais ayant acquis la voix du Brandebourg.

On se rendit à Rense, autrefois l'endroit désigné des élections préparatoires, mais non reconnu par la Bulle d'or. Là, on décide qu'il y a lieu à élection ; on reconnaît Louis de Bamberg comme archevêque électeur légitime de Mayence, on admet le vote de Sigismond mineur ; on décide que Charles IV et non Venceslas votera pour la Bohême et l'empereur annonce solennellement à la ville de Francfort, le

3 juin, que son fils Venceslas a été nommé unanimement roi des Romains et que, le 10 juin, il serait élu à Francfort et, le 24, couronné à Aix-la-Chapelle, avec, disait-il, le bon vouloir du pape.

Le 8 juin, en effet, l'empereur, son fils, les électeurs entrent à Francfort. Le lendemain, 9, le légat du pape, évêque d'Agen, présent, demande que la cérémonie du couronnement à Aix-la-Chapelle n'ait lieu au moins que le 24 juin pour que l'approbation du pape ait le temps d'arriver. Charles IV consent à dépêcher aussitôt un envoyé à Avignon, demander l'approbation pour le couronnement, mais non à le retarder. Venceslas d'ailleurs s'engage par devant le légat du pape à prêter les serments demandés. Mais Charles IV élève des doutes sur l'authenticité de la formule qu'on présente à Venceslas et renvoie seulement à Avignon un parchemin scellé en blanc pour la faire transcrire et la livrer à la curie après l'événement. Le 10 juin arrivé, à neuf heures du matin, dans l'église de Saint-Barthelomée, l'élection à lieu à l'unanimité. L'empereur, avec les électeurs, la promulgue dans l'empire et, après avoir quatre jours durant, pesé sur ceux-ci, pour essayer de contenter le pape, il en obtient seulement une lettre qui partait le 15 et demandait à Sa Sainteté, sans parler de consentement ou d'approbation, de vouloir bien tenir Venceslas roi pour digne de ceindre la couronne impériale que le pape lui décernerait dans le lieu et le temps appropriés. Ainsi, sans que ni l'empereur, ni les électeurs eussent demandé l'approbation pontificale, quelque temps après l'époque d'abord fixée, le 6 juillet, l'archevêque de Cologne ceignait Venceslas de la couronne royale à Aix-la-Chapelle, en attendant celle du pape pour l'empire. L'empereur, à force de finesses de procureur, avait fait élire son fils, sans l'approbation ponti-

ficale. Mais cette lutte rapetissée du sacerdoce et de l'empire n'était pas encore finie.

Le pape Grégoire XI était alors vivement sollicité par ses partisans et par une inspirée, Catherine de Sienne, de retourner en Italie, à Rome. Déjà un cardinal légat énergique, en 1376, Robert de Genève, avec des mercenaires, lui frayait les voies. Charles IV envoya de l'argent à Avignon à cet effet pour se faire bien venir. Grégoire XI passait en effet en Italie en 1377 pour y présider un congrès en vue de pacifier l'Italie et de rentrer à Rome. Le pape et l'empereur, tenant les faits pour accomplis, cherchèrent seulement à ménager l'avenir. Ils échangèrent des lettres anti-datées d'après lesquelles l'empereur et Venceslas auraient demandé *placetum, favorem et concessus* du pape, et celui-ci aurait accordé ce qu'on lui demandait, avant l'élection, mais après promesse de Charles et de Venceslas qu'il n'y aurait point de leur vivant d'élection semblable de roi des Romains. L'acte du serment prêté par Venceslas fut donc livré à la curie et celui-ci alors demanda la reconnaissance de son élection et la couronne impériale. L'affaire, réduite à ces pauvretés, n'était pas encore terminée quand Grégoire XI et Charles IV moururent la même année 1378.

L'empereur avait promis de visiter, avant sa mort, le roi de France Charles V et de faire un pèlerinage à Saint-Maur-des-Fossés près de Paris. Habitué par caractère à allier la politique à la religion, il accomplit dans sa dernière année ce double vœu. Après avoir fiancé son plus jeune fils Jean à la fille du duc Albert Ier de Mecklembourg, il partit en effet, de Tangermunde où il se tenait depuis quelque temps, pour les bords du Rhin. En passant, il régla la succession du duché de Gueldre et de Zutphen en l'adjugeant à Guillaume III de Juliers qui, par son mariage avec la fille

du duc de Hollande Albert, devint son beau-frère; et par Bruxelles, il arriva à Courtray, sur la frontière de France, en décembre 1377, avec son fils Venceslas, son frère le duc de Luxembourg et plusieurs grands princes et seigneurs. Le roi de France, Charles V, envoya au-devant de lui les ducs de Bourbon et de Bourgogne. Tout en témoignant à l'empereur Charles IV de la déférence à laquelle avait droit sa nouvelle dignité, le roi Charles V entendait lui faire sentir qu'il était seul maître en son royaume. Il avait envoyé à Charles IV un cheval blanc pour entrer dans ses villes justement parce qu'il était d'usage que l'empereur entrât dans les villes de l'empire monté sur un cheval noir! Dans la plaine de Saint-Denys, où ils se rencontrèrent, le roi de France se contenta de se découvrir tandis que l'empereur ôtait son aumusse et son chaperon. Il lui assigna dans Paris pour demeure d'abord le Louvre puis l'hôtel de Saint-Paul; et non seulement il lui donna de merveilleuses fêtes qui laissèrent un long souvenir aux Parisiens et aux chroniqueurs français du temps, mais il combla l'empereur, son fils Venceslas et les seigneurs allemands, le duc de Saxe-Lauenbourg et celui de Silésie entre autres, des plus riches présents.

On pense bien que, pendant les fêtes, ces deux vieux politiques ne manquèrent pas de parler de leurs affaires et de celles de l'Europe dont ils étaient les deux plus grands souverains; mais nous n'avons aucun détail précis sur ce qui se passa entre eux. Le retour du pape Grégoire XI à Rome, tandis que sa curie était encore à Avignon, était sans doute l'une de leurs préoccupations; car, si l'empereur avait favorisé le départ du pape pour l'Italie, le roi de France tenait à avoir le Saint-Siège sous la main. Les deux souverains, Charles IV surtout, étaient préoccupés aussi de la situation prépondérante à l'ouest de l'Allemagne de Louis le Grand,

roi de Hongrie et de Pologne, qui avait des droits à faire valoir sur le royaume de Naples, et qui poursuivait des alliances matrimoniales pour les siens avec les ducs d'Autriche, même avec les maisons de France et de Habsbourg. Cela était menaçant surtout pour le jeune Venceslas. A ce sujet rien ne transpira des vues échangées entre les deux souverains.

Le roi de France Charles V, qui venait de rompre la paix désastreuse faite à Brétigny avec les Anglais, tint une grande assemblée pour plaider la légitimité de ses droits contre le roi d'Angleterre par devant l'empereur. Il espérait obtenir de lui quelque secours. Charles IV ne lui donna, comme il lui arrivait toujours, que de bonnes paroles ; mais il se montra plus généreux pour le jeune dauphin, tout en réservant ses droits impériaux. Il reconnut en effet au dauphin Charles la capacité d'exécuter, en tant que dauphin de Vienne, tous les actes purement civils ; il lui attribua même le titre de gouverneur et vicaire de l'empire en Dauphiné et dans le royaume d'Arles, sauf la Savoie, ce qui était affirmer d'ailleurs sa suzeraineté impériale dans le sud-est de la France. Les fêtes données et les paroles échangées, l'empereur alla faire son pèlerinage à Saint-Maur-les-Fossés ou il resta quelques heures et rentra en Allemagne par Meaux, Château-Thierry, Reims et Mouzon.

De retour dans l'empire, à Heidelberg, puis en Bohême, le vieil empereur parut s'occuper encore, dans les contrées de la Franconie et de la Souabe, toujours troublées par des guerres privées, de faire régner et de constituer la paix publique; mais son principal souci fut de pourvoir à la succession et au partage de ses États patrimoniaux entre ses enfants et ses neveux. Il avait voulu agrandir encore ses

acquisitions, en assurant par un traité fait avec son frère, duc de Luxembourg, cette principauté à son fils Venceslas; mais il fallait songer surtout à partager tous les domaines qu'il s'était plu à accumuler et qui allaient, compacts, au nord jusqu'à Leipsick, au midi jusqu'à l'Autriche, à l'orient jusqu'au cours moyen de l'Oder, à l'ouest jusqu'à Nuremberg. Car, d'une part, il y avait deux États électoraux, la Bohême et le Brandebourg, qu'il ne pouvait laisser en une seule main ; d'autre part, c'était la coutume, dans les familles allemandes, que le père ne laissât point même les plus jeunes de ses fils sans patrimoine, puisqu'il était alors difficile de les dédommager en argent. Il avait bien placé ses filles en Hongrie, en Autriche, en Mecklembourg, ce qui pouvait ouvrir à sa maison des perspectives variées. Mais il fallait distribuer ses Etats entre ses fils et même ses neveux.

Son fils aîné Venceslas, avec l'empire, possédait déjà le royaume de Bohême et ses annexes immédiates, la Silésie, la Lusace, et l'expectative du Luxembourg. Déjà, en janvier 1377, il avait rassemblé à Gorlitz les États de la basse Silésie pour qu'ils prêtassent hommage à Jean, le plus jeune de ses fils, destiné à épouser une princesse de Mecklembourg. Au milieu de l'année 1378, Venceslas conféra au second fils de Charles, Sigismond, son frère, qui devait épouser une fille de Louis le Grand, le margraviat et l'électorat de Brandebourg; enfin il confirma aux deux fils, de Jean Henri, un autre frère, Jost et Procope, ses neveux, le duché de Moravie sous la suzeraineté de la Bohême. Le noyau de la puissance de la maison restait cependant entre les mains de son successeur à l'empire.

C'est après avoir ainsi pris soin des intérêts de sa maison que le 29 novembre, à Prague, dans sa ville de prédilection Charles IV fit ses adieux à son successeur : « Aime Dieu et

tes amis, lui dit-il, sois pacifique; si tu peux avoir quelque chose avec douceur, évite la guerre. Tiens les autres en considération et en honneur. Aie le pape, les prêtres et les allemands pour amis; c'est ainsi que tu vivras et mourras en paix. » C'étaient en effet là les principes qui avaient guidé dans toutes ses actions ce voyageur infatigable qui civilisa la Bohême, tout en se transportant à toutes les extrémités de l'Europe centrale, à Paris, à Avignon, à Bruxelles, à Milan, à Rome, à Lubeck, à Francfort-sur-l'Oder. Ce diplomate avisé et retort, ce marchandeur sans vergogne, avait su rendre, au moins pour un temps, l'empire héréditaire, liquider hors de l'Allemagne la puissance impériale en vendant ou en laissant périmer ses vieux droits, mais sauvegarder son indépendance vis-à-vis du Saint-Siège. Il constitua en Allemagne l'oligarchie territoriale des électeurs et des princes, toléra les libertés des villes, s'il n'autorisa pas leur association, tint la balance égale entre elles et les princes et maintint entre tous la paix autant que faire se pouvait, en autorisant les guerres dites *justes*. Souverain utile, mais non grand souverain, qui, pendant son règne long et occupé, avait plutôt ajourné que résolu les conflits, il montre bien la différence qu'il y avait entre l'empire universel héroïque, ambitieux, guerrier et dominateur d'autrefois et l'empire décadent, plus modeste, plus cauteleux, plus accommodant, mais plus national, moins glorieux, mais moins à charge à ses voisins et peut-être plus heureux pour le développement intérieur et la prospérité de l'Allemagne de son temps qu'il représente bien.

CHAPITRE XXXIII

Venceslas. — Grand schismes ; politique patrimoniale. — Déchéance de la papauté. — Villes et ligues. — Dissolution de l'empire du moyen âge.

La tâche du successeur de Charles IV, n'était point aisée. Agé de dix-huit ans, il n'avait pour expérience que celle qu'il avait pu acquérir auprès de son père ; et il arriva au pouvoir en un mauvais moment.

I

Grand schisme, politique patrimoniale.

Le retour du pape Grégoire XI à Rome n'avait point réussi à y fixer la résidence du Saint-Siège. Après la mort de ce pape, deux factions, l'une italo-allemande et l'autre française, se trouvèrent aux prises dans le conclave. Les cardinaux pensèrent prendre un moyen terme en élisant (8 avril 1378) un Italien qui avait passé une partie de sa vie en France. Mais l'inhabileté du nouvel élu, Urbain VI, indisposa les cardinaux français qui se retirèrent dans la ville d'Anagni et y élurent le cardinal de Genève. Ce politique habile et énergique prit le nom de Clément VII, et, ne pouvant rester en Italie, revint à Avignon. Après ce qu'on avait appelé la *captivité de Babylone* commençait le *grand schisme*. C'était évidemment un échec pour la politique impériale allemande et de plus une grande difficulté intérieure pour le nouvel empereur, dans un pays où les intérêts politiques et religieux étaient si mêlés. La cour d'Avignon chercherait-elle à opposer un candidat de son

choix au nouvel empereur ? L'Allemagne n'allait-elle pas voir s'ajouter aux querelles des princes laïques entre eux et avec les villes, les querelles que des élections doubles menaçaient de faire éclater dans les principautés ecclésiastiques? Outre le patrimoine de la maison de Bohême à conserver et l'empire à gouverner, un schisme à éteindre, voilà la tâche qui incombait à Venceslas.

Venceslas n'y était pas très bien préparé. Son père avait surveillé son éducation ; mais il l'avait plutôt surmené qu'instruit. Robuste plus que son père, de visage agréable et fin, comme celui de sa mère Anne, beau parleur, plaisant, affable en général, sincère en apparence, il gâtait ses qualités par une humeur fantasque, un caractère inconstant, par un amour déréglé des plaisirs et surtout de la bonne chère et du vin. Ses défauts devaient avec le temps l'emporter sur ses qualités; et le fils de celui qui avait fait la Bulle d'or, terminé les guerres civiles en Allemagne, protégé la papauté, devait laisser l'Allemagne aux mains de trois compétiteurs, la chrétienté aux mains de trois papes, et l'Allemagne non seulement dans l'anarchie mais en proie au commencement d'une révolution religieuse. Venceslas n'avait que l'apparence de la puissance : l'empire, un royaume, des domaines étendus, une nombreuse parenté, enfin l'Allemagne en paix avec elle-même et avec ses voisins. Mais que de points faibles, en y regardant de près!

L'empire en Europe restait bien, en théorie, la source de tout droit, le tribunal suprême, la garantie de la paix et de l'ordre public, de l'unité et de la puissance allemandes; mais, même après Charles IV, comme sa force ne répondait pas à ses devoirs, le rôle idéal qu'on lui reconnaissait n'aboutissait qu'à le compromettre. On le rendait respon-

sable de tous les maux et de tous les abus qu'on lui refusait les moyens de combattre. Tous les membres de l'Empire, et ils étaient fort nombreux : électeurs, princes, évêques, seigneurs, chevaliers, villes, etc., ne songeaient qu'à eux-mêmes, à leurs domaines, à leurs privilèges, à leurs immunités. Ils invoquaient souvent les droits de l'Empire, mais seulement quand ils y trouvaient une arme contre leurs adversaires, et sans y voir autre chose qu'un moyen de procédure qu'ils ne prenaient pas eux-mêmes très au sérieux. Aussi les empereurs ne gouvernaient plus, et pour cause. Les revenus de l'empire avaient été presque tous aliénés. Les contributions s'élevaient à peine à quinze mille florins. Pour se procurer quelques maigres ressources, les empereurs étaient réduits à vendre les rares prérogatives qu'ils possédaient encore et à consommer ainsi de leurs propres mains la ruine de leur autorité. Point d'argent, point d'armée ! le service féodal ayant cessé. Pour la justice, les privilèges de non-évocation, en se multipliant, avaient fort réduit leur compétence judiciaire ; et, d'ailleurs, leurs sentences n'étaient exécutées qu'autant qu'on le voulait bien. La réunion générale des États de l'empire, en diète, ne leur servaient pas davantage. Les princes, qui avaient affaire chez eux à leurs comtes, seigneurs et villes et qui n'y étaient pas toujours plus puissants, veillaient avec un soin jaloux sur les libertés qu'ils avaient lentement usurpées ; et quiconque se fût avisé de revendiquer les droits du pouvoir central, se fût heurté aussitôt à une levée de boucliers générale, sans avoir à compter sur aucun appui. L'empire, une sorte d'agrégat d'états divers, était réellement sans chef.

Avec la finesse et la modération qui étaient peut-être les qualités maîtresses de son talent, Charles IV avait senti, dès les premiers jours, que l'évolution était trop avancée

pour qu'un retour en arrière fût encore possible. Il avait accepté la situation. Toute son ambition s'était alors bornée à en tirer le meilleur parti possible : il avait travaillé à organiser l'ordre de choses qui s'était peu à peu établi. Il n'avait pas pensé à refaire, au moins immédiatement, l'Allemagne impériale, mais à la protéger contre quelques-unes des pires conséquences de l'anarchie ; il n'avait pas voulu détruire le pouvoir des princes, mais l'organiser et y trouver une garantie de la paix publique. La longue durée de son règne, les rares qualités de son esprit et les circonstances favorables, les relations qu'il avait nouées avec les électeurs, l'habile prévoyance qui avait obtenu de la bonne volonté des papes la nomination d'évêques dévoués, lui avaient assuré dans toutes les affaires une influence incontestable. Malheureusement, celle-ci était purement personnelle ; ni le sentiment de l'unité n'était devenu plus fort, ni les intérêts particuliers moins opposés et moins absolus, ni la constitution moins imparfaite et plus respectée. Son successeur aura à reprendre par la base l'œuvre tout entière, à reconstituer pierre par pierre tout l'édifice impérial, et son autorité ne pourra être que celle qu'il saurait conquérir.

Dans ces conditions, en présence des soumissions incertaines et des révoltes toujours imminentes, Charles IV, comme tous ses prédécesseurs depuis les Hohenstaufen, s'était surtout occupé d'assurer à sa maison une grande situation territoriale. Pour reconstituer l'Empire, il fallait en effet que son chef eut une puissance indépendante, et supérieure à celle des autres princes ; et Charles avait laissé après lui un grand royaume. Maître de la Bohême, de la Silésie, de la Lusace et du Brandebourg, il possédait indirectement la Moravie que gouvernaient ses neveux Jost et

Procope. Les traités d'héritage qu'il avait conclus avec les princes de la maison de Habsbourg, permettaient d'espérer la réunion à la Bohême des pays autrichiens. Son fils cadet, Sigismond, frère de Venceslas, était fiancé avec la fille aînée et l'héritière du roi de Hongrie et de Pologne Louis le Grand. D'importantes acquisitions avaient rattaché à la Bohême la plus grande partie du Haut-Palatinat ; les frontières du royaume s'avançaient au sud jusqu'aux portes de Nuremberg, au nord jusqu'à celles de Leipzig. De très nombreux fiefs, disséminés dans toute l'Allemagne, formaient comme autant de points d'attache et d'observation. Enfin, à la mort du vieux duc de Luxembourg, cette province devait revenir au fils aîné de Charles IV, et les traités lui assuraient même la succession de sa femme, Jeanne de Brabant.

Cette politique patrimoniale n'était pas cependant sans dangers : en même temps, en effet, qu'elle provoquait les inquiétudes et la jalousie des princes, elle créait au nouvel empereur des difficultés imprévues et lui imposait des devoirs fort compliqués. L'attention de Venceslas pendant la première partie de son règne sera ainsi presque complètement absorbée par les affaires de Pologne et de Hongrie où son père avait mis les mains. Comme lui, plus que lui, il paraît moins empereur que roi de Bohême. Ainsi Polonais et Magyars étaient peu disposés à accepter pour roi un allemand. Les Polonais même, qui avaient eu peu à se louer du gouvernement de Louis le Grand, ne voulaient pas rester plus longtemps soumis à la Hongrie. Les titres de Sigismond, frère de Venceslas, à qui on avait destiné la fille aînée de Louis, Marie, âgée de douze ans, ne reposaient que sur une promesse de mariage, et la mère de celle-ci, l'ambitieuse et hautaine Elisabeth, ne montrait aucune hâte à renoncer au pouvoir. La Pologne fut d'abord complètement perdue

pour les Luxembourgs lorsque les Polonais élurent la seconde fille de Louis le Grand, Edwige, qui épousa le grand duc de Lithuanie Jagellon (1386)[1].

C'était un échec grave d'abord pour l'empire, puisque ce mariage compromettait la prépondérance et menaçait même l'existence de l'Ordre Teutonique, un des plus actifs champions de la poussée germanique vers l'Est, ensuite pour Venceslas lui-même, au moment où le mécontentement des seigneurs Magyars contre le gouvernement d'Élisabeth, semblait préparer une autre perte à sa maison. Ceux-ci avaient offert la couronne au plus proche héritier mâle de Louis, le roi Charles de Naples; et Sigismond restait isolé, également combattu par Élisabeth, qui voulait marier sa fille à un prince français, et par les adversaires de la reine-mère (1385). L'insuccès de Charles de Naples et la mort de Louis d'Anjou en Italie, modifièrent heureusement la situation et Sigismond finit par obtenir la main de Marie (1385). Mais le gouvernement de la Hongrie resta à Élisabeth, et, pendant plusieurs années encore, Sigismond n'eut à peu près aucune influence sur les affaires de ce royaume.

Il était tout naturel que Venceslas eut suivi ces grands événements avec une extrême attention. Déjà, comme chef de l'Allemagne, il ne pouvait assister avec indifférence à des révolutions dont la conséquence dernière devait être d'arracher à la race germanique ses positions avancées. Mais surtout, et alors même qu'il n'eut pas eu pour son frère l'affection très sincère qu'il lui témoigna longtemps, la grandeur de sa maison et les ambitions de Charles IV étaient directement en jeu. On put prévoir par là que la

[1] Lindner, *Geschichte des deutschen Reiches unter Konig Venzel.*, Braunschweig, 1875, I. p. 249. — Important ouvrage qui a sur nombre de points modifié les opinions acceptées jusqu'ici.

plupart du temps, sa politique comme empereur serait de conserver, sinon même d'augmenter le patrimoine que sa famille tenait de Charles IV.

Ce souci se marqua surtout dans la question grave du schisme pontifical.

Venceslas, avec assez de bon sens, avait reconnu Urbain VII, le pape de Rome, et il lui resta toujours fidèle. C'était avec celui-ci que son père avait négocié son élection; il lui devait en quelque mesure sa couronne. Son dévouement, assez tiède, se borna cependant à quelques déclarations sans effet. Il tenait de son père des sympathies pour la France qui reconnaissait le pape d'Avignon ; il ne voulait point rompre avec elle ; même après le mariage de sa sœur Anne avec le roi d'Angleterre Richard II, il reste en relations très amicales avec la cour de France. Il redoutait surtout de pousser à bout les quelques princes de l'empire qui s'étaient prononcés pour Clément VII et en particulier Léopold d'Autriche, dont l'hostilité eut compromis l'exécution du traité de réversibilité fait à Brunn (1364) entre les deux maisons et rendu plus incertaines encore les chances de Sigismond en Hongrie. Toutes ces considérations empêchèrent le nouvel empereur de faire comme tant d'autres avant lui et de commencer son règne par une expédition au-delà des Alpes et un couronnement à Rome. Comment, au milieu de complications faciles à prévoir, se serait-il éloigné de Bude et de Cracovie pour aller courir les chances d'un voyage en Italie ? -- Il pense à son frère, à sa maison, plutôt qu'au pape, quoique cette indifférence pût affaiblir la cause d'Urbain VI, jeté alors au milieu des plus grandes difficultés. L'Allemagne garda rancune à son empereur d'avoir subordonné aux avantages de sa famille, à ses craintes, les intérêts de l'empire et de la chrétienté.

Elle aimait à savoir son chef couronné par le pape, à la condition de n'y contribuer ni par son argent, ni par ses armes; et Venceslas perdit, en ne l'étant pas, un prestige qui d'ailleurs diminuait bien.

II

Politique de Venceslas vis-à-vis des villes. Les ligues souabe, suisse et rhénane.

Mais il y avait une autre question, une question allemande, presque européenne, à laquelle Venceslas ne pouvait se soustraire, c'était, dans l'Allemagne méridionale et occidentale, celle à laquelle alors donnait lieu, comme en Europe, l'émancipation des bourgeoisies dans les villes. En l'absence de tout pouvoir central et de toute justice régulière, les guerres privées justes ou non étaient devenues chroniques. Les *paix publiques*, que l'on proclamait si souvent, en admettant qu'elles fussent respectées, n'étaient jamais que des trêves, et ne s'étendaient qu'à un territoire déterminé et ordinairement assez restreint. Dans ces conditions, tous ceux qui avaient des intérêts semblables ou des ambitions communes, se rapprochaient pour se défendre contre leurs adversaires ou leur imposer leurs lois. D'un de ces mouvements de concentration étaient sorties les ligues des villes, qui avaient pris une certaine extension à l'époque de Louis de Bavière et qui s'étaient maintenues depuis lors. Charles IV, bien que regardé comme leur patron, s'était montré fort hostile à ces essais de confédération. Victorieuses, elles lui auraient interdit l'exercice des « droits les plus réels ». Comme les princes, elles formaient un État

dans l'État, poursuivaient une politique particulière et disposaient de ressources assez sérieuses. La Bulle d'or avait interdit absolument les ligues particulières ; mais, comme beaucoup d'autres, cette interdiction restait lettre morte; et dans les dernières années de sa vie, Charles IV lui-même l'avait abandonnée, afin d'obtenir des villes qu'elles reconnussent son fils.

Dans l'Allemagne méridionale, et particulièrement en Souabe, la lutte victorieuse que les villes avaient soutenue contre les seigneurs voisins et contre Eberhart de Wurtemberg, avait fortifié chez elles le sentiment de leur indépendance. Comme elles étaient, non pas villes libres, comme les villes du Rhin, mais villes impériales, les empereurs pouvaient les *engager*, c'est-à-dire concéder à des seigneurs les droits régaliens et la haute autorité qu'ils avaient conservée sur elles, pour des dettes contractées envers eux. Ce droit, si l'on purgeait rarement les hypothèques, frappait les villes d'une véritable déchéance; il les réduisait au rang de villes sujettes, les atteignait à la fois dans leur autonomie et dans leur prospérité matérielle. Les villes de Souabe étaient trop nombreuses, beaucoup d'entre elles étaient trop populeuses et trop riches pour accepter sans protestation une pareille déchéance. Après la chute des Hohenstaufen, le duché de Souabe s'était morcelé en de nombreuses seigneuries, dont la faiblesse encourageait les résistances. Enfin, depuis quelque temps, le gouvernement des villes avait passé, presque partout, des familles patriciennes aux corporations; et la démocratie urbaine, fière de sa récente victoire, était fort jalouse de ses privilèges et très capable de résolutions hardies.

C'était l'heure où s'accomplissait la grande révolution économique qui substituait au régime patriarcal du haut

Moyen-âge, où tous les services se soldaient en nature, un régime nouveau, où le principal rôle revenait à l'argent. Transformation tout à l'avantage des villes qui, enrichies par le commerce et l'industrie, détenaient à peu près tout le numéraire en circulation ! Depuis quelque temps déjà, elles prenaient la première place dans le mouvement social, pour les modes, les costumes, les jeux, les fêtes ; on n'imitait plus les seigneurs, mais les bourgeois. Prenant conscience du rôle qu'ils jouaient, ceux-ci s'occupaient de laisser à la postérité le récit des événements auxquels ils étaient mêlés ; ils avaient leurs chroniqueurs qui enlevaient au clergé le monopole de l'histoire. La théologie elle-même s'adressait à eux, acceptait leur langue, et les représentants les plus éminents du mouvement religieux au xiv[e] siècle, les mystiques, travaillaient à former une église populaire en face de l'Église aristocratique du Moyen-âge. Rattachées enfin, les unes aux autres par un très vif sentiment de solidarité, elles entretenaient entre elles des relations fréquentes, par des associations qui dépassaient souvent les murs de la ville. Celle des maîtres chanteurs, par exemple (*Meistersænger*), qui avaient succédé aux poètes de cour, réunissait dans un effort commun les aspirations les plus généreuses des diverses bourgeoisies. Dans leurs centres principaux, à Augsbourg, à Nuremberg, à Colmar, à Mayence, ils se retrouvaient, après les heures de travail, sous la présidence de l'administrateur de la société, du caissier, du maître de la mesure et du maître de la couronne, et, en luttant contre les difficultés de la *tablature*, ils célébraient les vieilles mœurs germaniques, les passions et les joies du foyer, le baptême de la bière et du vin blanc, fondaient et entretenaient sur des modes populaires l'amour de la patrie et de la liberté.

Groupées autour des villes de Souabe, qui ont été à toutes les époques un ardent foyer d'aspirations généreuses et libérales, les villes referaient-elles l'unité allemande, compromise par les empereurs et ruinée par les nobles? Le xive siècle est une époque d'agitation démocratique ; un vent de révolte souffle sur l'Europe entière. A Rome Rienzi, en Italie les Fraticelli, en Flandre les Arteveldt, en France, Etienne Marcel, les Jacques, et plus tard les Maillotins, les Tuchins, les Cabochiens, etc., en Angleterre Wyclif et Wat Tyler, répondent aux révoltes des corporations contre les patriciens en Allemagne. Partout existe un même besoin d'affranchissement ; l'Église et l'État pèsent trop lourdement sur le peuple, sans même lui garantir la prospérité, l'ordre et la paix. Mais, dans l'Allemagne, entrée dans la vie historique, européenne, longtemps après que les nations occidentales, sur sa frontière, s'étaient déjà constituées, et encore en plein Moyen-âge, les idées démocratiques gardent un caractère presque entièrement communal. Les villes menacent la noblesse ; mais elles font encore partie de la société féodale et en conservent l'esprit de morcellement et d'exclusion ; elles pensent à le modifier à leur profit, mais non à le détruire. Elles songent moins encore à rendre à l'Allemagne l'unité disparue, qu'à protéger leur commerce et à résister aux extorsions des seigneurs. Il n'est pas question d'autre chose dans leurs chroniques ; pas un mot, pas une allusion qui permette de supposer de plus hautes conceptions [1]. L'importance du mouvement n'en est guère diminuée ; mais le défaut d'unité, d'ensemble, de profondeur de l'émancipation des villes allemandes, en leur en-

[1] Vischer, *Gesch. des Schwabischen Städtebundes*, 1376-89, dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. II. 1-2-3, 162.

levant l'énergie dans l'action, la persévérance dans leur politique, la netteté et l'audace dans leurs projets, explique leurs hésitations, leurs scrupules, leurs divergences, paralyse leurs forces et assurera la victoire de leurs adversaires.

Entre les nobles et les villes, le conflit était inévitable et permanent. Les seigneurs ayant besoin d'argent, en prenaient à ceux qui seuls en possédaient; ils multipliaient les péages, pillaient les caravanes, enlevaient les marchands et les forçaient à payer rançon. Les villes, à leur tour, dépassaient leurs droits, augmentaient leurs territoires trop resserrés, achetaient de nouveaux domaines, propageaient par tous les moyens le droit de bourgeoisie; elles décidaient et quelquefois forçaient les nobles voisins à se faire inscrire dans la cité, c'est-à-dire à reconnaître leur juridiction; elles accordaient leur protection non-seulement aux paysans qui s'établissaient dans les villes, mais à ceux qui restaient sur les terres des seigneurs ; quelquefois leur droit de cité, (Pfhalburgerthum) s'étendait à des villages entiers, qui s'affranchissaient ainsi au moins en partie de l'autorité du seigneur, ou à des *libres communes rurales* qui à un moment donné pouvaient unir leurs efforts à ceux des bourgeois. Mais nulle part, comme en Souabe, la lutte des villes contre les comtes de Wurtenberg, les trois ducs de Bavière et les ducs d'Autriche, chefs naturels des nobles méridionaux, ne s'était aussi fortement accusée. Les ducs d'Autriche surtout, dont les droits étaient les plus anciens, l'ambition plus tenace, les ressources plus réelles, n'avaient pas renoncé à reconstituer le duché de Souabe ; ils poursuivaient lentement leur projet, comme l'avait montré déjà l'acquisition du Tyrol (1363), et celle de Voralberg. L'archiduc Léopold Ier, très actif, très ambitieux, mettait maintenant la main sur Fribourg en

Brisgau et concluait avec Bâle un traité qui le rendait presque maître de la ville [1]. Aussi l'inquiétude avait-elle été extrême en Souabe quand on avait appris que Venceslas avait *engagé* à Léopold, pour quarante mille florins d'or, les villes de la Haute et Basse-Souabe et l'importante préfecture impériale d'Augsbourg (1379). Comme il était plus que probable que Venceslas ne trouverait jamais l'argent nécessaire pour rembourser Léopold Ier, cet engagement était une cession définitive aux ducs d'Autriche de tous les droits impériaux sur les villes de Souabe, qui tombaient, du rang de villes immédiates, à celui de villes sujettes. Mais c'était précisément pour conjurer ce danger qu'avait été, en grande partie, conclue la ligue de Souabe.

Celle-ci comptait alors trente et une villes. Venceslas, aussi mal disposé pour elles que son père, avait refusé de les reconnaître officiellement. Elles cherchèrent alors des alliés dans les ducs de Bavière, que lésait directement l'ordonnance de Venceslas, et dans plusieurs des autres seigneurs de l'Allemagne du sud. Les Wittelsbach, les comtes palatins du Rhin et plusieurs autres princes signèrent, en 1379, en effet, avec les villes de Souabe, l'alliance de Baden qui, malgré ses termes généraux, visait certainement Léopold. C'était un sérieux succès pour la ligue. A défaut de la reconnaissance officielle de l'empereur, elle était reconnue en fait par les plus puissants seigneurs de l'Allemagne méridionale. Léopold Ier recula ; il ne prit possession des prévôtés de Souabe, qu'en 1382, et, cette fois, non pas comme gage, mais simplement à titre d'office, c'est-à-dire comme une commission révocable et dépen-

[1] *Sur la politique et le caractère de Léopold*, Huber, Gesch. Oesterreichs, II, p. 290, 305 et 19.

dante. Mais les représentants d'une autre classe de la société allemande vinrent se mettre de la partie.

De toutes les classes, aucune n'était plus menacée dans son indépendance que celle des chevaliers de petite noblesse. Leurs faibles ressources et leurs petits domaines tentaient toutes les convoitises. Leurs habitudes et les préjugés, plus forts encore que les intérêts, les rapprochaient ordinairement des princes; mais ils se défiaient de leurs alliés autant que de leurs ennemis. Pour eux, plus encore que pour les cités, il n'y avait de salut possible que dans l'union. Ils formèrent ainsi alors de vastes confédérations, celles de *Saint-Georges,* de *Saint-Martin,* de *la Corne,* du *Glaive,* celle des *Lions,* la plus considérable dans la Wetteravie, et, de là, dans toute la région du Rhin. Des associations aussi dissemblables que celle des villes et des chevaliers devaient être ennemies. De tous leurs privilèges, celui auquel les chevaliers tenaient le plus, c'était celui de piller les bourgeois. Quelques-uns de ces pillards ayant été faits prisonniers par la ville de Francfort, les *Lions* vinrent assiéger la ville et la forcèrent à mettre leurs compagnons en liberté sans rançon (1380). Mais cette audacieuse entreprise donna fort à réfléchir aux bourgeois du Rhin ; jusqu'alors ils s'étaient tenus soigneusement à l'écart des villes de Souabe, dont les périls les laissaient fort indifférents. Villes libres et non pas cités impériales, comme celles de Souabe, elles n'avaient pas à craindre d'être engagées et de déchoir ainsi au rang de cité seigneuriale. Si elles s'étaient liguées quelquefois, c'était pour maintenir la paix publique, et non par suite d'une politique corporative. Les associations de chevaliers tirèrent les bourgeois du Rhin de leur quiétude : elles réveillèrent l'antagonisme qui mettait partout aux prises les nobles et les vilains. Elles se rappro-

chèrent une première fois, pour se défendre, et conclurent à Spire une alliance dans laquelle entrèrent Mayence, Strasbourg, Worms, Spire, Francfort, Haguenau et Wissembourg (1381).

Dans sa pensée primitive, la ligue du Rhin n'était qu'une association défensive, une assurance mutuelle contre les perturbateurs de l'ordre public ; celle de Souabe devait son origine à la nécessité de se défendre contre l'ambition de Léopold ou l'avidité besogneuse de l'empereur. Cette raison empêcha les villes du Rhin d'accueillir avec enthousiasme les premières propositions d'alliances des villes de Souabe. Les *sages* de Strasbourg rappellèrent « qu'ils avaient souvent entendu dire par leurs anciens et très sages prédécesseurs que les villes du Rhin ne devaient faire aucune alliance au-delà du Rhin avec les Souabes ou autres, si elles voulaient rester en repos. »

Malgré l'opposition de ceux-ci, la ligue du Rhin conclut cependant avec la ligue de Souabe (17 juillet 1381), une première alliance qui conservait à chaque ligue son existence indépendante et son organisation particulière. Les princes s'effrayèrent de cette union qui assurait aux bourgeois une grande supériorité sur les chevaliers. Ils intervinrent pour arrêter les hostilités, et Léopold d'Autriche réussit à faire signer à Ehingen une paix générale, à laquelle adhérèrent tous ceux qui avaient des intérêts en Souabe (avril 1382).

Cette paix d'Ehingen, n'avait été pour les princes, qui n'abandonnaient aucune de leurs prétentions, qu'un moyen de relâcher les liens qui rapprochaient les cités. Ils manquèrent cependant leur but. Les associations de chevaliers, toujours très capricieuses, s'en trouvèrent découragées : elles disparurent à peu près complètement. Celles des villes, au contraire, par cela seul qu'elles durèrent, continuèrent à

grandir, en accaparant les domaines seigneuriaux composés de propriétés isolées et d'une étendue médiocre et en admettant dans leurs murs les paysans des seigneurs, qui abandonnaient même leurs biens, pour s'enfuir dans leurs murs. « Les nobles hommes étaient forts mécontents ; dit un chroniqueur contemporain, car leurs sujets s'enfuirent de chez eux ; ils ne voulaient pas s'acquitter de leurs devoirs comme auparavant ; et, s'ils deviennent bourgeois des villes, celles-ci les défendent et les protègent contre leurs propres seigneurs. » Eberhart de Vurtemberg en fut réduit à faire jurer, homme par homme, aux habitants de beaucoup de villages et de bourgs, qu'ils ne déserteraient pas leurs domaines ; et il n'est pas le seul.

C'est ce progrès des villes, aux dépens de la petite noblesse, qui rapprocha Venceslas des princes, dès que les affaires de Pologne et de Hongrie lui laissèrent quelque répit. Il ne pouvait guère, à l'exemple des rois de France, qui s'appuyèrent sur la bourgeoisie, pour triompher de la féodalité et constituer l'unité nationale, rendre des forces à l'empire en s'alliant aux villes allemandes contre les princes. C'étaient ces villes mêmes qui affaiblissaient l'autorité et contestaient les droits de l'empire ; elles lui enlevaient ses dernières ressources et constituaient en dehors de lui ou plus encore contre lui de véritables États indépendants. Les princes et les nobles avaient déjà échappé à son pouvoir ; les villes allaient-elles s'affranchir à leur tour ? Venceslas, pour combattre leurs progrès, reprit la tactique de son père et tenta de soumettre les associations des villes aux conditions de la Constitution générale de l'empire. Après de longues négociations, par l'Union de Heidelberg (26 juillet 1384), il unit les princes et les villes dans une même paix publique dont il serait le fondateur et le pro-

tecteur. En réalité, ce moyen détourné irrita les deux partis qui demeurèrent en présence et ne songèrent qu'à se préparer à la lutte décisive qu'ils prévoyaient.

La ligue de Souabe avait alors à peu près atteint sa forme définitive et l'apogée de sa puissance. L'adhésion récente d'Augsbourg, de Ratisbonne, de Nuremberg et de Bâle avait porté à quarante le nombre des villes qui en faisaient partie. Les plus importantes avec les précédentes, étaient Lindau, Reutlingen, Rotweil, Memmingen, Kempten, Heilbronn, Gemunde, Mulhouse, et surtout Ulm, Constance et Esslingen qui, comme Augsbourg, Nuremberg et Ratisbonne, envoyaient deux délégués au Congrès. Elles étaient réparties en quatre *Sociétés* ou *quartiers*. Les questions secondaires ou spéciales étaient tranchées par les délégués des Quartiers; les questions importantes, renvoyées à l'Assemblée générale qui réglait l'organisation intérieure de la ligue, jugeait les différends entre les membres, répartissait les frais communs et dirigeait la politique extérieure. Elle se réunissait ordinairement à Ulm, désigné par sa richesse, sa population, son intelligence, sa situation centrale entre la Haute et la Basse Souabe, l'ardeur et le courage de ses habitants, pour être la capitale de la ligue.

Couvertes vers le nord par les villes du Main, les villes de Souabe pensèrent protéger leurs derrières, en se rapprochant des villes du Rhin supérieur, lorsqu'elles se virent inquiétées de nouveau par Léopold I[er] établi au cœur de la Souabe, où il venait d'acquérir un domaine fort important, le comté de Hohenberg. De cette ville, Léopold molestait la ville de Bâle récemment acceptée dans la ligue et réveillait en Suisse les souvenirs d'une guerre ancienne entre la confédération et les Habsbourgs. Les villes de Souabe propo-

sèrent aux confédérés de s'unir à eux. Protégés par leurs montagnes, les habitants de Schwitz repoussèrent les offres qu'on leur faisait et leur exemple entraîna Uri et Unterwalden. Mais les grosses villes de la fédération acceptèrent. En 1385, une diète fort nombreuse se réunit à Constance, dont la population et le commerce faisaient alors, à l'extrémité de son beau lac, un des centres les plus importants de la Haute-Allemagne. Berne, Zug, Zurich, Lucerne et Soleure signèrent avec les villes de Souabe et du Rhin une alliance « en l'honneur de Dieu et du Saint-Empire, pour défendre la paix et protéger en commun le pays » (21 février 1385).

De Mayence et de Francfort à Berne et à Zurich, les villes se trouvaient ainsi unies dans une vaste confédération composée de trois tronçons indépendants. Il n'était pas impossible qu'il pût y avoir pour l'Allemagne dans ce fait le commencement d'une ère nouvelle, si ces villes avaient eu des principes communs, des vues d'ensemble. Mais, dans l'empire, comme jadis en Italie et en France, les communes ne poursuivaient guère que la défense de leurs libertés municipales et de leurs intérêts les plus proches. Au lendemain même de l'alliance de Constance, le duc d'Autriche, Léopold, était prêt à recommencer la guerre contre les villes suisses. C'était le moment peut-être pour les villes souabes de leur donner la main. Mais, à ce moment même, Venceslas, fort irrité par les prétentions de Léopold sur la Hongrie, enlevait à celui-ci les prévôtés de Souabe. Délivrés par là de leur principal souci, les Souabes réfléchirent avant de partir en guerre. La situation générale leur commandait la prudence. Les villes de Franconie étaient en guerre avec l'évêque de Wurzbourg et avec le burgrave de Nuremberg; une rupture avec la Bavière semblait immi-

nente. Pousser à bout Léopold, c'était déchaîner une guerre générale contre la noblesse. Malgré leurs ressources financières, l'organisation militaire des villes était défectueuse. Le gros de leurs armées se composait toujours de grosse cavalerie qu'elles recrutaient parmi les nobles. Dans une insurrection générale contre les seigneurs, jusqu'à quel point devraient-elles compter sur la fidélité de leurs soldats? Les Souabes se bornèrent à suivre avec intérêt les événements qui s'accomplirent en Suisse et n'intervinrent dans la lutte entre les cantons et l'archiduc que par des négociations.

III

Léopold Ier d'Autriche et les Suisses. — Sempach, Deffingen et Næfels

Léopold était libre de porter toutes ses forces en Suisse. Il concentra ses troupes à Brugg, au confluent de l'Aar et de la Reuss, d'où il pouvait à son gré se jeter sur Zurich à l'est ou sur Lucerne à l'ouest. Tandis que les confédérés couvraient Zurich, il quitta Aarau, remonta la Sarre et se dirigea vers Sursee où il fit une entrée presque triomphale. Autour de lui était réunie l'élite de la chevalerie de Tyrol, du Voralberg, de la Souabe et de l'Alsace. Mieux que les villes, les nobles, semble-t-il, avaient senti l'importance et le sens général de la lutte; plus de cent cinquante seigneurs de l'Allemagne méridionale avaient envoyé leurs cartels aux confédérés. L'armée de Léopold avait rallié les contingents d'Argovie, de Thurgovie, de Rheinfeld, de Schaffouse, de Petit-Bâle et s'était grossie de mercenaires ou d'alliés venus un peu de partout En face de ce déploiement

de forces, Lucerne restait presque seule à l'extrémité nord du lac des quatre cantons, sans autres secours que quelques centaines d'hommes venus de Schwytz, d'Uri et d'Unterwalden; Berne n'avait pas fourni son contingent.

Le 9 juillet, les Autrichiens heurtèrent à l'improviste les Suisses qui accouraient au secours de Lucerne dont ils avaient appris le danger. Les deux troupes s'arrêtèrent un moment, à Meierholz, à une demi-heure environ au nord-est du lac de Sempach. Les Autrichiens étaient au nombre de cinq à six mille, les Suisses quinze cents, pas fort bien armés, avec des épées lourdes et courtes, des boucliers de bois, sans armure pour la plupart, commandés par l'échevin de Lucerne, Pierre Gondoffingen. Les Suisses se mirent à genoux, récitèrent leurs prières, puis se ruèrent sur l'ennemi en formant une sorte de coin qui devait briser l'épaisse muraille de lances que leur opposait le carré des chevaliers. Les Autrichiens, un peu surpris, s'étaient séparés en deux groupes. Quelques-uns, restés à cheval, demeuraient un peu en arrière et formaient la réserve ; les autres avaient mis pied à terre, dévissé ou coupé les becs de leurs souliers à la poulaine et ils marchaient sur les Suisses en masse profonde. Au premier choc, le poids de cette masse renversa tout ; les montagnards, qui n'avaient pour armes que des hâches ou des épées courtes, s'épuisaient en efforts inutiles pour atteindre les chevaliers protégés par leurs cuirasses et couverts par un rempart de piques. Selon les chants populaires, racontés plus tard, un *brave homme* de Stanz, Arnold de Winkelried, s'avança sans armes, en criant à ses compagnons : « Camarades, pensez à ma femme et à mes enfants ; » il saisit le plus de lances qu'il put, les tira sur lui jusqu'à ce qu'il tombât transpercé et ouvrit ainsi dans les rangs autrichiens sur son corps une brèche par

où passèrent les Suisses. Les sources contemporaines ne parlent pas de Winkelried, et l'histoire prudente n'affirme pas qu'il ait réellement existé. Mais la légende, suivant son procédé ordinaire, n'a fait que résumer dans un nom l'héroïsme d'une armée, et comme l'a dit très justement un écrivain contemporain, tous les Suisses ce jour-là furent des Winkelried[1].

Peu à peu, par une suite toute naturelle de la marche et du combat, la ligne des Autrichiens était devenue un peu flottante. La chaleur était si intense qu'après la bataille on trouva des chevaliers morts dans leur armure, sans blessure apparente. Quelques hardis montagnards profitèrent du désordre et de la fatigue des chevaliers pour pénétrer dans leurs rangs. « Les seigneurs fuient, crient-ils, les seigneurs fuient. » — Les chevaliers de la réserve accourent pour rétablir le combat, mais leur arrivée augmente la confusion. Les valets, à qui on avait confié les chevaux, ne songent qu'à mettre leur vie en sûreté et se sauvent. Abandonnés à eux-mêmes, écrasés de chaleur, embarrassés par leurs armures, et assaillis de tous côtés, les chevaliers tombent et meurent presque sans se défendre. Léopold, « l'honneur de la chevalerie », ayant vu tomber son porte-étendard saisit la bannière et l'agite : mais un coup le renverse avec elle à terre. Mort, il laisse sur le champ de bataille avec lui les représentants des plus illustres familles de la Souabe, de l'Argovie et du Tyrol.

La chevalerie, dans ce siècle si funeste pour elle, avait déjà subi bien des désastres, aucun peut-être plus humi-

[1] La question de Winkelried a donné lieu à des polémiques très ardentes. En somme, les récits les plus rapprochés de la bataille n'en font aucune mention ; la question a été très bien résumée dans une brochure de Secrétan, *Sempach et Winkelried*, Lausanne 1886.

liant. De Milan à Lubeck, on parla du peuple des *Tzwitzer* qui avaient battu le « grand peuple du duc », et les chants populaires transmirent aux générations futures le souvenir de cette héroïque journée qui fonda la liberté helvétique. Venceslas tira le plus habilement parti de l'événement. Depuis 1383, il se rapprochait des villes ; certains électeurs, mécontents et turbulents, avaient commencé à intriguer contre lui. A la diète de Nuremberg, 1387, il se jeta résolument du côté des villes, confirma tous leurs privilèges, s'engagea à ne pas supprimer leurs ligues, et obligea les seigneurs à signer le traité de Mergentheim qui renouvela la paix de Heidelberg. Mais ce traité ne dura pas plus que le premier.

Les ducs de Bavière, menacés déjà par Augsbourg et Ratisbonne, et ayant sur leurs flancs deux ennemis redoutables dans l'évêque d'Eichstadt et l'archevêque de Salzbourg, tous deux soutenus par la ligue, étaient mécontents. Le comte de Wurtemberg, l'évêque d'Augsbourg, le burgrave de Nuremberg, le margrave de Bade, le comte palatin Robert, etc., se joignirent à eux. Peu à peu, presque sans entente préalable et par la force de la situation, la ligue des princes s'organisait. La petite noblesse, même avec plus d'intelligence politique que les bourgeois, avait aperçu le péril qui découlait pour elle des progrès des villes. Pour défendre leurs intérêts communs, princes et chevaliers oublièrent un moment leurs querelles et leurs ambitions, firent appel aux nobles étrangers, et reçurent des secours de France.

C'était le moment pour Venceslas de prendre un parti ; mais, après avoir vivement encouragé les villes, il se renferme dans son indifférence ordinaire. Les villes, un peu déconcertées d'abord, décident cependant une expédition

contre le comte de Wurtemberg, l'ennemi le plus violent des bourgeois, et le plus détesté. L'armée de la ligue, composée de quatre mille piétons, partit d'Augsbourg et rencontra Eberhart à quelque distance de Weil, près du village de Deffingen. Les seigneurs avaient six cents lances et deux mille paysans wurtembergeois. La fougue inconsidérée des chevaliers faillit leur être encore funeste : ils attaquaient en désordre, furent refoulés et très maltraités. Déjà une certaine hésitation se manifestait dans leurs rangs, quand le vieil Eberhart releva leur courage en criant : « Voyez, les bourgeois fuient, nous les tenons. » Au même moment, des troupes fraîches entraient en ligne. Surpris par ce retour imprévu, les bourgeois des villes reculent, les mercenaires de Franconie et du Rhin lâchent pied, et bientôt la fuite emporte tout[1] (23 août 1388).

La défaite de Deffingen n'avait pas atteint sérieusement la force des villes. Après elle, plusieurs combats se terminèrent à leur avantage, et Ratisbonne remporta un sérieux succès sur l'armée des nobles dont les domaines étaient ouverts et dévastés. Mais l'effet moral de la bataille de Deffingen avait été désastreux ; partout, le parti pacifique avait repris le dessus. Ulm, qui était en général favorable aux décisions hardies, était affaibli par la mort de son bourgmestre Besserer, qui s'était fait héroïquement tuer, et par les accusations plus ou moins justifiées qui attribuaient la défaite de Deffingen à la retraite précipitée de son contingent. Les alliés des Souabes, surtout les villes du Rhin, étaient très abattues. Leur armée, surprise dans un défilé près de Worms, par le comte palatin Robert, avait été mise en déroute ; cent cinquante bourgeois, des plus riches, et

[1] Vischer, p. 89, Lindner, II, p. 30.

des plus anciennes familles, étaient au nombre des victimes (novembre 1388). Les villes n'osaient plus aventurer leurs soldats hors de leurs murailles. Leur timidité favorisait les pillards qui mettaient le pays à feu et à sang ; le commerce était interrompu, la misère générale. « Pendant que dura cette guerre, nous dit le chroniqueur, les possessions des ducs de Bavière et de leurs alliés, tout le pays de Souabe, de Franconie et d'Alsace, ainsi que les domaines des comtes, seigneurs et villes qui y prirent part, furent si épouvantablement ravagés, pillés et saccagés que plus de gens furent réduits à la misère et périrent que cela n'était arrivé auparavant depuis des centaines d'années. Presque tous les paysans furent forcés de passer l'hiver dans les villes. En Wurtemberg, on parcourait 10 à 12 milles sans trouver de ville ou de village. En Alsace, plus de cent villages furent rançonnés ou pillés, et quelques-uns si complétement détruits qu'il n'y resta ni église ni maison. »

L'occasion eût été bonne pour un prince entreprenant ; les villes étaient disposées à acheter à tout prix l'alliance royale contre la noblesse. Mais Venceslas n'avait pas de si vastes ambitions. Il se jeta encore du côté des vainqueurs. A la diète d'Ægra, 1389, il ordonna la dissolution de toutes les confédérations des villes, et les transforma encore en une paix publique. Les bourgeois, qui venaient de subir une nouvelle défaite à Francfort, se résignèrent et abandonnèrent une ligue qui leur avait imposé plus d'inquiétudes et de sacrifices qu'elle ne leur avait offert de sécurité.

Après tout, le but immédiat de leur confédération n'était-il pas atteint? Les villes s'étaient soulevées pour conserver leur rang de cités impériales et ne pas être livrées à la domination des princes voisins; depuis lors, les empereurs

renoncent en fait à leur droit d'engager les villes immédiates; la terreur qu'a inspirée la ligue les protégera longtemps encore après sa dissolution. Peu à peu, elles complètent leur affranchissement, obtiennent ou achètent l'abandon de presque tous les droits que les empereurs avaient conservés sur elles, et décident de force ou de gré les seigneurs voisins à renoncer à ceux qu'ils prétendaient encore exercer dans leurs murs. Lorsque la ligue est dissoute, de villes impériales elles sont devenues de fait des villes libres. Elles gardent la possession paisible de leurs immunités anciennes, le droit de s'imposer. Elles promettent, il est vrai, de ne plus accorder le droit de bourgeoisie aux paysans qui restent établis sur les domaines des seigneurs, mais leur autonomie intérieure n'en est pas moins complète et incontestée.

A plusieurs reprises, les villes essayèrent encore de se réunir. Dès 1390, treize cités forment une alliance, et des confédérations pareilles s'essaient encore pendant toute la première moitié du xive siècle; elles ne disparaîtront définitivement qu'à la suite de la guerre malheureuse de 1449, où l'alliance qui comptait déjà trente-et-un membres est de nouveau battue, et se sépare. Néanmoins, derrière les remparts des villes, à l'abri de leurs immunités, grandit une classe énergique, riche, active, qui exerça sur la vie sociale et la civilisation de l'Allemagne une grande et salutaire influence. S'il n'y eut point une chambre des communes allemande, il y eut une bourgeoisie allemande.

La fortune ne favorisa complètement que les Suisses, parce qu'ils savaient très bien ce qu'ils voulaient. Vainement l'oncle du vaincu de Sempach, Albert III, auquel les héritiers directs de Léopold avaient remis le gouvernement de leurs États, essaya-t-il de venger l'affront des armes autri-

chiennes. Le comte de Wurtemberg dirigea une nouvelle expédition de quinze cents hommes contre la Suisse. Suivant la route escarpée et difficile qui se dirige sur Beglingen et Mollis, il franchissait la montagne de Kerenz ; le gros de l'armée, quatre ou cinq mille hommes environ, longeait le cours de la Linth. Les Autrichiens emportèrent d'abord une digue, trop faiblement défendue, qui coupait l'entrée de la vallée de Glaris et dont on voit encore aujourd'hui les restes, et se répandirent dans la plaine, pillant et brûlant les maisons. Les Glaronais, que quelques hommes de Schwytz avaient rejoints, n'étaient guère plus de six cents hommes. Ils profitèrent du répit que leur laissait l'ennemi pour se rallier sur le penchant d'une colline au sud-ouest de Nœfels. Quand les Autrichiens arrivèrent, fort en désordre, ils furent accueillis par une grêle de pierres : les chevaux s'effrayèrent, et les chevaliers reculèrent pour se reformer. Mais les Suisses ne leur en laissèrent pas le temps. Surpris par cette défense imprévue, saisis d'une terreur presque superstitieuse, aveuglés par des tourbillons de neige, les chevaliers précipitèrent la retraite qui bientôt dégénéra en déroute. Les Glaronais les poursuivirent au delà de la Linth, jusqu'au pont de la Maag qui s'effondra sous le poids des fuyards. Le comte de Wurtemberg qui, du haut d'une colline, avait assisté à la déroute, perdit la tête et n'essaya pas de venir au secours de ses compagnons. Les Autrichiens avaient perdu dix-sept cents hommes, le tiers de leur effectif, plus de trois fois l'armée entière des Glaronais (1388). Albert signa avec les confédérés une trève de sept ans qui laissait aux Suisses toutes leurs conquêtes et qui fut prolongée plus tard. De cette trève date réellement l'indépendance helvétique. Depuis lors, l'Autriche dont l'ambition se tourna de plus en plus vers

l'est, renonça à soumettre ces montagnards ; et la Suisse cessa de ce fait d'appartenir au Saint Empire Romain.

IV

Caractère de Venceslas; son gouvernement en Bohême et dans l'empire

Sous le règne de Venceslas on peut suivre l'histoire de l'Allemagne ; on perd les traces de celle de l'empire. Après avoir comblé Léopold de ses faveurs, Venceslas s'était retourné contre lui ; il avait poussé à la guerre les villes de Souabe et était en partie responsable des désastres qui coûtaient à l'Autriche et à l'Allemagne quelques-uns des cantons alpestres. Dans le conflit entre les villes et les seigneurs, il avait fait preuve d'autant de faiblesse que de mauvaise foi. Les deux factions qu'il avait tour à tour excitées et trahies, l'accusaient de leur déconvenue. Entre les bourgeois et les seigneurs, il était le véritable vaincu. Sans parti et sans honneur, il s'attirait les jugements sévères des chroniqueurs allemands qui, de son vivant déjà, entassent sur son compte les vices et les crimes et le représentent sous les couleurs un peu chargées d'un second Néron.

D'après eux, il n'était pas fils de Charles IV, mais d'un cordonnier ; il était d'une laideur repoussante, si difforme que sa naissance avait coûté la vie à sa mère. Des présages sinistres avaient annoncé les tristesses de son règne ; à son baptême, il avait souillé les Fonts, et le trône, lors de son couronnement, à deux ans. Devenu roi, il s'abandonnait à tous les caprices d'un tempérament fantasque et brutal : la nuit, il courait les rues de Prague, escorté de quelques valets, arrêtait et battait les passants, pénétrait dans les

ateliers pour briser les statues, enfonçait les portes et deshonorait les femmes. Entouré de compagnons ignobles, dont le bourreau qu'il nommait son compère, en fait de justice, il aimait à voir souffrir; et la vue des supplices était sa distraction préférée. Un jour qu'on lui avait servi un rôti mal préparé, il aurait fait mettre le cuisinier à la broche. Sa femme fut étranglée par les chiens féroces qu'il gardait toujours dans sa chambre. A la chasse, il tirait sur les personnes qu'il rencontrait, un jour sur un moine; un autre jour, il aurait décapité lui-même un juge prévaricateur pour lui faire sentir une fois l'effet de ses sentences. On assure aussi que, toujours endetté par ses prodigalités, il aurait réuni au palais ses créanciers dans une chambre rouge et les aurait fait passer à tour de rôle dans une chambre noire où ils devaient être décapités à moins de donner quittance. « Que pourrai-je écrire de bon de ce Venceslas ? nous dit un contemporain. — Rien. Il était moins le roi des Romains et des Bohêmes que leur bourreau; aussi, détesté du clergé et du peuple, des bourgeois et des paysans, il n'était agréable qu'aux juifs seuls. »

Toutes ces anecdotes, sont peu authentiques. Venceslas a toujours été très peu favorable au clergé; sous son règne, et en partie par sa faute, a éclaté la première grande révolte religieuse qui ait sérieusement compromis l'unité chrétienne; les chroniqueurs, qui presque tous appartenaient à l'Église, ne le lui ont pas pardonné. Les chroniqueurs de l'Allemagne dont Venceslas dégoûté ne visita presque plus les provinces, en flétrissant Venceslas, ont voulu aussi venger leur race. A dire le vrai, lorsque Venceslas se confina en Bohême et y resta, les légendes, si défavorables, qui se formèrent sur son compte, ont un côté aussi comique qu'odieux. Sa verve souvent brutale, ses bons

mots, l'imprévu de ses décisions judiciaires amusaient ses sujets ; les Tchèques, en haine des Allemands, l'aimaient. Son père lui avait inculqué de bonne heure un sentiment assez vif de ses devoirs : épris de justice, il aimait à se rendre compte lui-même et se mêlait à la foule pour surprendre les fonctionnaires coupables et les marchands prévaricateurs. Ses jugements à la turque étaient quelquefois bizarres, et ses procédés souvent fantasques ; mais ils ne déplaisaient pas au populaire tchèque. Ménager des deniers publics, quoique dépensier du sien, il maintint les finances en bon état par des emprunts, sans imposer de nouvelles charges à ses peuples. Assez peu curieux des choses de l'esprit, ardent aux exercices violents, à la chasse surtout, il tint à honneur du moins de continuer les grands travaux commencés, favorisa l'Université. Les affaires ne l'intéressaient pas ; le plus souvent, il se déchargeait sur ses conseillers du soin de gouverner, ajournait les résolutions et ne sortait de sa nonchalance que par de violents accès de colère et des cruautés dont il se repentait.

Sans ressources dans l'esprit, sans énergie de caractère, sa volonté s'usait en efforts impuissants : la sévérité de l'opinion, qui rejeta sur lui la faute des échecs et des malheurs de l'empire, l'aigrit de plus en plus. Il s'entêta dans une indifférence chagrine, n'eut plus de volonté, mais des caprices, plus de ministres, mais des favoris de bas étage qu'un hasard élevait et qu'une fantaisie remplaçait, aux dépens des membres des grandes familles. Ses parents, son frère, Sigismond, son cousin, le margrave Jean-Henri de Moravie, ambitieux à courte vue, esprits médiocres et caractères égoïstes, oublièrent l'intérêt général de leur famille pour ne songer qu'à profiter des faiblesses de Venceslas et des révoltes qu'elles excitaient. Le roi, qui aimait ses

parents, son frère surtout d'une affection sincère, mécontent des autres et de lui-même, finit par chercher une consolation dans le vin; l'ivresse devint chez lui une habitude. Lors de son entrevue à Reims avec Charles VI, on avait préparé un banquet solennel; les princes qui allèrent chercher le roi des Romains, le trouvèrent endormi, cuvant son vin, et il fallut ajourner le festin. Il prétendait qu'on avait tenté de l'empoisonner; des remèdes énergiques l'avaient sauvé; mais depuis, il était torturé par une soif inextinguible. A ce régime, le peu d'énergie, de raison qu'il avait jamais possédé, disparut [1]. Tout cela le conduisit même au crime.

Venceslas n'était pas très pieux : on possède encore un manuscrit de la Bible, qu'il avait illustré de dessins et de réflexions obscènes. Quelques-uns de ses favoris étaient connus par leurs tendances très nettement hostiles aux prétentions de l'Église. Il avait nommé à l'archevêché de Prague, Jean de Jenzenstein, qu'il avait choisi moins à cause de ses vertus et de sa science que pour sa verve dans les festins et son goût pour la chasse. Surpris de voir ce nouveau Thomas Becket se jeter dans une vie de macérations et de prières, et racheter ses désordres passés par la fougue avec laquelle il défendait les droits de l'Église, il eut, à diverses reprises, maille à partir avec lui. La patience du roi, toujours assez courte, et déjà mise à une rude épreuve, ne résista pas à une nouvelle imprudence de Jenzenstein. Venceslas caressait depuis longtemps la pensée de fonder dans le sud-ouest de la Bohême un nouvel évêché, qu'il réservait à un de ses favoris. Au moment où il allait aboutir, il se heurta à l'opposition de

[1] Lindner, t. II, 170-177. Pour les événements de Bohême, Palacky, t. III de son *Histoire de Bohême*.

l'archevêque. Jenzenstein avait pris la fuite par crainte du roi ; il fut cité à Prague devant lui, et, rassuré par les promesses de quelques conseillers qui voulaient étouffer l'affaire, se décida à comparaître. A sa vue, Venceslas fut pris d'un accès de fureur, l'accabla d'injures et ordonna de l'arrêter, ainsi que les prêtres qui l'avaient suivi. Jean de Jenzenstein parvint à se soustraire à la vengeance du roi, mais ses compagnons furent jetés en prison. Venceslas, qui s'était oublié jusqu'à les frapper cruellement, fit mettre à la torture l'official et vicaire-général, Jean de Pomeck ; si nous en croyons le récit de l'archevêque, il remplit lui-même le rôle de bourreau. Revenu à lui bientôt après, il relâcha ses prisonniers ; mais Jean de Pomeck avait été si maltraité qu'il parut impossible de le sauver. Dans la nuit, on lui lia les mains derrière le dos, on le bâillonna et on le jeta au milieu de la rivière qui traverse Prague, la Moldau (1393). Jean de Pomeck fut plus tard canonisé, sous le nom de saint Jean Népomucène. On raconta qu'il avait été mis à mort pour avoir refusé de trahir le secret de la confession de la femme de Venceslas. Bien que quelques historiens aient essayé de prouver l'authenticité de la légende, le fait reste bien contestable.

L'émotion provoquée par l'événement ne fut ni très profonde, ni très durable ; le peuple, qu'irritait depuis longtemps l'orgueil du clergé, y resta assez indifférent; le pape ne soutint pas Jenzenstein, par crainte de s'aliéner le roi ; et l'archevêque se démit bientôt de ses pouvoirs (1395). Mais les imprudences et les violences de Venceslas augmentaient chaque jour le nombre des mécontents, et ses parents n'attendaient qu'une occasion pour profiter des embarras qu'il se préparait.

Le politique le plus remarquable de la famille, le plus

avide aussi et le plus entreprenant, était le cousin de Sigismond et de Venceslas, Jost (Jodocus), margrave de Moravie par son père. A la Moravie, il avait ajouté le Brandebourg, que lui avait engagé Sigismond, et le Luxembourg, que lui avait cédé Venceslas. Ces succès avaient aiguisé et non assouvi son ambition. Il convoitait la Bohême et l'empire. Les seigneurs tchèques qui, sous couleur « de rétablir les bons et anciens usages », ne songeaient qu'à étendre leurs privilèges, et les princes voisins ambitieux, étaient tout prêts à suivre le chef qui oserait se mettre à la tête d'une insurrection. Poussé par Sigismond, qui voulait reprendre ce qu'il avait engagé, Jost, à la tête de quelques cavaliers bohémiens, le 8 mai 1394, enlève Venceslas à Beraun, le ramène à Prague qui ne bougea pas pour le délivrer et, de là, au château de Wildborg, où il le force à lui remettre le gouvernement de la Bohême.

C'est le signal d'une période de guerres civiles dans la Bohême est l'objet. Quelques princes allemands, émus, demandent et obtiennent l'élargissement de Venceslas qui, rentré, se conduit comme devant. En lutte les uns contre les autres, pour la Bohême, les frères de Venceslas, Sigismond et Jean-Henri, ses cousins Jost et Procope de Moravie, combattent ou soutiennent tour à tour le roi, suivant qu'ils espèrent arracher à sa faiblesse ou obtenir de sa reconnaissance sa succession ou le plus riche butin. Plusieurs fois obligé d'abdiquer son pouvoir, jeté deux fois en prison, il ressaisit l'autorité en Bohême en 1403, et la conserve pendant quelque temps paisiblement, en laissant gouverner son frère, Jean-Henri, et, après la mort de celui-ci, son autre cousin Procope, comme vicaire. Mais, dans ces luttes obscures et sans intérêt pour l'histoire de l'Allemagne, dont lui et ses parents ne se préoccupaient guère, la

Bohême n'est plus, comme sous Charles IV, le pivot de l'empire et Venceslas mérita bientôt aussi de perdre la couronne impériale.

Il serait difficile de peindre sous des couleurs trop sombres l'anarchie dans laquelle l'Allemagne était tombée : « L'empire n'est plus régi par une main ferme, écrivent les électeurs au roi en 1397, si bien que la guerre règne dans tous les pays, et que personne ne sait à qui il doit demander son droit [1]. » A peine signée, la paix d'Ægra était allée grossir les innombrables documents semblables qui encombraient les chancelleries, et les choses avaient repris leur cours ordinaire. Deux candidats se disputaient le premier fief de l'empire, l'archevêché de Mayence, Geoffroi de Leiningen, élu par le chapitre, et Jean de Nassau, nommé par Boniface IX. Des membres de l'empire commençaient de vastes entreprises, soutenaient avec l'étranger des guerres longues, difficiles et glorieuses, sans que le roi et ses sujets, leurs compatriotes, y prissent le moindre intérêt. Le nord et le midi de l'Allemagne, selon leur tendance traditionnelle, comme deux nations distinctes, poursuivaient une politique particulière et quelquefois opposée, sans avoir conscience de la solidarité de leurs destinées. Si l'on ne possédait pas les chroniques de l'Allemagne du nord, celles du sud ne nous apprendraient absolument rien sur la moitié septentrionale de l'empire : nous ignorerions jusqu'à l'existence de la Hanse. Et cependant, peut-être s'accomplissent alors les plus grands événements et se préparent le plus réellement l'avenir.

Les villes de la Hanse, en effet, travaillent à l'extension de l'Allemagne, en augmentant sa richesse et en portant au

[1] Cité par Lindner, II, p. 366.

loin son influence. Réunies par le plus solide de tous les traités, la nécessité de se défendre contre des ennemis redoutables, aguerries par les habitudes du commerce maritime, elles représentent l'esprit de travail et d'aventure, l'énergie féconde et belliqueuse. Le défaut de gouvernement central mettait cependant en question les succès obtenus. La Hanse avait dû sa grandeur à ses victoires sur les États scandinaves; ceux-ci se relèvent, et la puissance et l'importance de la Hanse commencent à décliner. En 1468, les petites corporations s'étant emparées du pouvoir à Lubeck, les patriciens des autres villes transportent à Hambourg les privilèges de capitale. L'esprit municipal relâche les liens qui rattachaient entre eux les membres de l'alliance. La grande Confédération de Cologne n'est pas renouvelée. L'intérêt commun des villes les rapproche encore quand il faut repousser un danger précis; mais la période des vastes desseins et des grandes ambitions est terminée. La prépondérance que la Hanse avait un moment conquise dans l'Europe septentrionale lui échappe. Une reine de génie, Marguerite, réunit sous son autorité le Danemark, la Norvège et la Suède à l'Union de Calmar (1397), et, en mettant fin aux dissensions qui avaient longtemps affaibli les États scandinaves, leur promet la domination de la Baltique. A l'est aussi, les progrès de la Pologne et la décadence de l'Ordre Teutonique atteignent la Hanse, tandis qu'à l'ouest, la nouvelle maison française de Bourgogne restreint ses privilèges commerciaux. Tout autour, les princes étendent leurs domaines, fortifient leur situation et suivent d'un œil attentif les embarras des villes, avec l'espoir d'en profiter.

Mais, aux autres extrémités, dans les pays qui, depuis longtemps, tendaient à se séparer de l'Allemagne, c'est

bien autre chose. L'empire s'effritte morceau par morceau. Vers l'ouest, tous les pays disputés entre les empereurs et les rois de France inclinent vers ceux-ci : le Luxembourg est menacé, le Brabant, sur le point de passer à la maison de Bourgogne ; les évêchés de Lorraine et l'archevêché de Cambrai reconnaissent non pas le pape de Rome, comme Venceslas, mais celui d'Avignon, comme Charles VI. En Italie, Venceslas, en nommant Galéas Visconti duc de Milan, paraît faire l'abandon des anciennes prétentions impériales ; Gênes se donne à la France ; l'influence française domine en Italie, et le bruit se répand que Charles VI veut faire revenir la couronne impériale de l'Allemagne à la France. « La prise de possession de Gênes par les Français, écrit Boniface IX aux électeurs avec exagération, conduira à l'usurpation de l'empire romain et à la ruine de l'ancienne gloire du nom germanique[1]. »

V

Anarchie dans la chrétienté. Venceslas en voulant y mettre fin, perd l'empire. — L'anti-roi Robert le palatin.

Une des causes les plus évidentes de la faiblesse, de l'inquiétude et du désarroi de l'empire, c'était le désordre même, l'anarchie, qui était dans la chrétienté, le schisme. On reprochait amèrement à Venceslas de ne pas l'avoir terminé, en essayant d'aller, comme ses prédécesseurs, se faire couronner à Rome des mains du pape qu'il avait reconnu. Après Urbain VI, son successeur, Boniface IX,

[1] Cité par Lindner, t. II, p. 366.

avait été reconnu sans opposition dans les mêmes États. Mais les papes d'Avignon, Clément VII et Benoît XIII, conservaient aussi leurs positions. L'attitude des différentes cours était déterminée non par la valeur morale des pontifes ou par les intérêts généraux de l'Église, mais par leur propre intérêt ; les raisons politiques l'emportaient sur les sentiments religieux. Les monarchies remplaçaient la théocratie ; l'unité chrétienne cédait la place aux principales nationalités européennes. *La captivité de Babylone*, pendant laquelle les pontifes étaient devenus les chapelains des rois de France, avait préparé ce changement, en enlevant à la papauté son caractère de puissance mystique, suprême, universelle. Crise décisive dans les destinées de l'Europe ! Mais, en Allemagne, où la monarchie impériale était en quelque sorte solidaire de la papauté, l'empire souffrait doublement de la nullité de Venceslas. Point de monarchie chez elle ; la nation allemande, sans empereur non contesté, sans pape généralement reconnu, était en face d'elle-même, c'est-à-dire de l'anarchie.

Dans cette sorte de vacance de la papauté, à qui s'adresser pour rétablir d'abord la religion ébranlée et songer ensuite à l'empire ? L'initiative partit de France. L'honneur d'avoir un pape particulier coûtait fort cher au clergé français ; il comptait dans son sein une foule d'hommes instruits, éclairés, sincèrement épris du bien public et qui gémissaient du scandale donné au monde. Ils étaient nombreux, surtout dans l'Université de Paris. L'ancienneté et l'éclat de celle-ci lui permettaient d'espérer que sa voix serait écoutée. Puisqu'aucun des deux papes ne voulait céder, elle proposa d'obtenir leur abdication et de reconnaître le pontife nouveau qu'éliraient les cardinaux réunis

de Rome et d'Avignon. Cette proposition, émanée d'un docteur français, Nicolas de Clémangis (1394), avait rallié rapidement presque tout le clergé et le peuple de France. L'Université de Paris commença alors une propagande active pour gagner surtout à son projet les universités étrangères et le roi des Romains. Venceslas était toujours resté en relations très cordiales avec la France ; pour le moment, dans sa faiblesse, il songeait qu'il ne lui était pas indifférent d'avoir pour lui Charles VI. Il traita avec le roi de France pour aviser à éteindre le schisme.

Après quelques négociations préliminaires, le 23 mars 1398, Charles VI et Venceslas se rencontrèrent à Reims. Un empereur toujours ivre et un fou intermittent, quelle tragique ironie ! Charles s'avança au devant du roi des Romains jusqu'à deux lieues de la ville; il était entouré du roi de Navarre, des ducs de Berry, de Bourbon et d'Orléans et d'un grand nombre de princes du sang. Les appartements de Venceslas étaient ornés de tapisseries représentant des scènes historiques, et de riches pièces d'orfévrerie. Le roi de France en fit hommage à son cousin : on fit aussi cadeau aux allemands de l'argenterie et des objets précieux qui avaient orné la table du festin officiel. On était en carême ; les Français envoyèrent à leurs hôtes, en dehors des autres présents, des tonneaux de harengs et huit cents carpes [1]. Fêtes et négociations furent plus d'une fois troublées par l'intempérance de Venceslas ; et Charles VI, auquel son état de santé ne permettait pas les longs travaux, quitta bientôt la ville, en laissant au duc d'Orléans le soin de terminer les négociations. Venceslas au moins adhéra en

[1] *Sur l'archevêque de Reims*, v. Froissard, XVI. 83 et 17 et *la Chronique de Saint-Denis*, II, 564 et 19.

principe au projet de l'Université de Paris. Mal lui en prit. On l'accusait de ne rien faire pour mettre fin au schisme ; la première preuve de bonne volonté qu'il donna lui coûta l'Empire.

L'Allemagne, bien qu'elle n'eût pas écarté tout d'abord les propositions venues de Paris, était en réalité fort éloignée de toute transaction. Elle regardait le pape de Rome comme son pape et n'entendait pas s'en séparer. On accusa Venceslas de trahir l'empire. L'orage accumulé depuis longtemps éclata. Les princes, n'attendaient qu'un prétexte pour renverser le roi ; ils saisissent avec empressement l'occasion de proclamer, comme les défenseurs de l'Allemagne, leurs griefs contre Venceslas. Les électeurs, qui formaient une sorte de conseil permanent, une oligarchie chargée de veiller à la sécurité et à la grandeur de la patrie, agirent les premiers. En écartant un chef compromis, ils démontraient plus nettement qu'au jour même de l'élection, que l'autorité suprême leur appartenait et qu'ils étaient libres de la reprendre après l'avoir déléguée. Des passions particulières poussaient chacun d'eux. L'archevêque Jean, de Mayence, ne voulait pas laisser mettre en question les droits de Boniface IX, dont il tenait sa nomination combattue par le roi. L'électeur palatin, Robert III, dont le grand-oncle et le père s'étaient toujours très activement occupés des affaires de l'Empire, associait dans son esprit le désir d'arracher l'Allemagne à la domination d'un chef médiocre et indifférent, à l'espérance de conquérir à sa maison une situation qu'il croyait justifiée par ses longs services. Venceslas dans le collège des électeurs n'avait pas un ami. On lui reprochait l'aliénation des domaines de l'empire, son alliance avec la France, l'anarchie politique et religieuse. Malgré tout, jusqu'au dernier moment, il eût suffi encore à Venceslas

d'un peu d'activité pour déjouer le plan de ses adversaires. « Il resta, selon une expression bien allemande, comme un cochon dans son étable. » Ses parents ne se remuèrent pas davantage. Les Luxembourgs abandonnaient la partie. Il ne manquait plus qu'un prétexte. Les électeurs avaient réduit à cinq ans une paix de dix ans proclamée par l'Empereur. Il se plaignit. Le 20 avril 1400, Jean de Mayence parut devant la porte de Lahnstein, avec les électeurs ecclésiastiques et quelques princes et seigneurs, au premier rang, Étienne de Bavière et le burgrave Frédéric de Nuremberg; point d'autre électeur laïc cependant que Robert le palatin. Le duc de Saxe avait des scrupules; les deux autres électeurs étaient de la maison de Luxembourg. Une grande foule de spectateurs était accourue, attirée par la nouveauté du spectacle. Jean de Mayence déclare Venceslas, comme inutile, paresseux et incapable, déchu de son titre de roi. Le lendemain, ces trois archevêques, réunis à Rense, élisent seul roi des Romains et futur empereur le comte palatin Robert [1].

VI

Trois empereurs et trois papes

En admettant même leur droit souverain, les électeurs n'étaient pas en nombre. La résolution d'Oberlahnstein n'était donc pas même la conséquence logique de l'évolution qui tendait à transformer l'empire en une république oligarchique. Mais les électeurs présents croyaient s'emparer de l'autorité par un coup hardi. Leur première expérience

[1] Lindner, II. p. 430.

s'annonçait assez mal. Les trois électeurs ecclésiastiques et le comte palatin étaient, à côté du roi de Bohême, de minces personnages ; n'était-ce pas un singulier moyen, pour relever le pouvoir central, que d'opposer à l'empereur un anti-roi, et, pour rétablir l'unité, de greffer une nouvelle guerre sur toutes les anciennes querelles ? La plus grande partie des villes refusèrent de reconnaître Robert. Boniface IX jugea tout d'abord les chances de Robert trop incertaines pour risquer de s'aliéner les rois de Bohême et de Hongrie. En Allemagne même, le nouveau roi n'avait été reconnu que par une très faible partie de l'empire. A la réunion de Francfort, dans laquelle les conjurés s'étaient mis d'accord pour déposer Venceslas, Rodolphe de Saxe, qui avait refusé de suivre les autres électeurs jusqu'au bout, revenait paisiblement du Congrès avec quelques seigneurs, lorsque, près du village de Klein-Englis, dans la contrée de Frizlar, ils furent assaillis par le comte de Waldeck avec une troupe de cavaliers. Le beau-frère de Rodolphe, Frédéric de Brunswick, fut tué et les autres faits prisonniers. Même à une époque où de tels accidents n'étaient pas rares, le guet-apens de Fritzlar souleva une indignation universelle. La guerre, qui suivit et qui désola plusieurs années une grande partie de l'Allemagne, découragea naturellement tous les partisans des maisons de Saxe et de Brunswick. Robert, cependant, mal vu par les villes et par Aix-la-Chapelle en particulier, ne réussit point pendant plusieurs années à se faire sacrer, comme l'exigeait la tradition [1].

Les Luxembourgs ne surent profiter de ces circonstances favorables. Sigismond resta en Hongrie, où il fut surpris à son tour dans le château de Bude par quelques sei-

[1] Höfler, *Ruprecht von der Pfalz*. 1862.

gneurs révoltés (1401) et retenu prisonnier pendant plusieurs mois. Venceslas, pour avoir l'aide de ses parents, laissa à Sigismond le gouvernement de la Bohême, ainsi que celui de la Lusace à Jost. Mais, en se dépouillant, il ne tira d'eux aucun secours. Jost, après avoir épuisé sa colère contre Robert en invectives, entra en négociations avec lui.

Les chroniques allemandes ne tarissent pas en éloges de Robert ; elles vantent sa piété, son esprit de justice et de paix, sa soumission à l'Eglise, son goût pour les lettres et pour les sciences. En vantant Robert, elles poursuivent leur campagne contre Venceslas. Robert ne manquait ni d'activité ni de bonne volonté ; et il acquit un titre réel à la reconnaissance de l'Allemagne en fondant en 1386 l'Université de Heidelberg. Mais il avait plus d'ambition que de puissance, plus d'imagination que de volonté. Il allait au hasard, sollicité par mille projets, ne sachant pas toujours très bien lui-même ce qu'il voulait, et prompt à se consoler de ses échecs par de nouveaux rêves.

Il oublia les Luxembourgs qui l'oubliaient, pour préparer une expédition en Italie dont il espérait beaucoup pour l'empire et pour la papauté. Léopold d'Autriche lui ouvrait les routes des Alpes et lui fournissait des renforts ; Florence s'engageait à lui payer 200,000 ducats, s'il attaquait Jean-Galéas de Milan. Les Venitiens, les seigneurs de Carrare, tous ceux qu'inquiétaient l'ambition de Galéas de Milan seraient pour lui des alliés assurés ; décevantes espérances ! Les princes allemands, qui l'avaient élu, refusèrent de le soutenir ; les Florentins n'envoyèrent leurs subsides qu'à grand peine et fort lentement. Robert arriva, dans les derniers mois de 1401, et se dirigea sur Brescia ; mais l'armée de Galéas lui barra le chemin. Les Italiens et les Allemands étaient à peu près égaux en nombre ; mais les Allemands

mal commandés, sans discipline, ne soutinrent pas le choc des mercenaires milanais, mieux dressés aux manœuvres. Vainement, Jacques de Carrare qui commandait la réserve rétablit le combat; les Italiens gardèrent un grand nombre de prisonniers et parmi eux Léopold Ier d'Autriche (21 oct. 1401).

Abandonné par une partie de ses alliés, Robert revint à Trente, pour rentrer par le Frioul, avec l'aumône de quelques milliers de ducats vénitiens. Pour payer ses soldats, il mit en gage ses bijoux, sa couronne, s'endetta pour la vie, et enfin, abreuvé d'humiliations, reparut en Allemagne, « sans armée, sans argent, sans couronne et sans honneur. » Pendant tout son voyage, et jusque dans sa capitale, à Heidelberg, il fut poursuivi par les refrains railleurs qui chansonnaient « le pauvre coq à la bourse plate ». (Avril 1402.)

Les Luxembourgs ne profitèrent point encore pour relever Venceslas du discrédit où cette expédition jeta Robert. Mais Sigismond, au lieu de soutenir son frère, essaya de lui enlever la Bohême et le retint encore prisonnier (1402), puis se vit attaquer jusque chez lui par le roi de Naples, Ladislas. Découragé, Boniface IX finit par déclarer Venceslas déchu du trône et reconnut solennellement Robert (1er octobre 1403). En 1405, celui-ci semblait avoir décidément l'avantage; mais, en voulant s'appuyer sur la maison des Wittelsbach qui avaient toujours joué un grand rôle dans l'empire, il indisposa ses électeurs, en particulier Jean de Mayence. Mécontent de son protégé, celui-ci l'accusait d'ingratitude et de hauteur. Il signa la ligue de Marbach avec le comte de Wurtemberg, le margrave de Bade et dix-sept villes souabes (1405). Obligé, à la diète de Mayence, de reconnaître expressément aux villes et aux princes le droit de se coaliser (janv. 1406), Robert cherche encore à prendre

sa revanche, en signant avec les adversaires de l'archevêque de Mayence, les ducs de Brunswick-Lünebourg et le landgrave de Hesse, la ligue de Marbourg. C'était le comble du gâchis. La mort délivra Robert de ces tristesses (18 mai 1410). Il laissait l'empire plus affaibli et la nation plus divisée que jamais, sa maison compromise, ses finances ruinées; avant de mourir, il avait ordonné de vendre ses bijoux pour payer quelques dettes criardes à son cordonnier et à divers petits fournisseurs.

Chose presque incroyable, la confusion s'accrut encore. Rodolphe de Saxe et Jost de Moravie, qui détenait à ce moment l'électorat de Brandebourg, reconnurent encore Venceslas roi des Romains; mais les électeurs de Cologne et de Mayence élurent Jost, tandis que le burgrave Frédéric de Nuremberg décida le fils de Robert, électeur palatin, et l'archevêque de Trêves à proclamer Sigismond. L'empire fut ainsi disputé entre trois prétendants. A ce moment même la chrétienté se divisait entre trois papes. En effet, le successeur de Boniface IX, Grégoire XII s'était engagé, au moment de son élection, à abdiquer, si le pape d'Avignon, alors Benoist XIII, en faisait autant; mais, celui-ci refusant de se démettre, les cardinaux recoururent à un coup d'État. Ils s'entendirent pour abandonner les deux compétiteurs et convoquèrent un concile œcuménique à Pise, 1409. On attendait beaucoup de cette réunion. Le concile déposa Grégoire XII et Benoist XIII et élut Alexandre V. Mais les anciens papes n'acceptèrent pas la sentence des évêques et conservèrent des partisans. On eut trois papes au lieu de deux.

Les deux pouvoirs, qui s'étaient si longtemps disputé la domination du monde, la papauté et l'empire, devenaient un objet de scandale, de raillerie et de mépris. Dans cette sorte d'intérim où les vieilles idoles succombent sous le

poids de leurs fautes, la cupidité des puissants augmente, tout sens moral s'éteint. Les grandes familles sont rongées par les dissensions intestines, Habsbourg, Wittelsbach, Luxembourg, etc. Au milieu de leurs querelles, les princes oublient leurs devoirs de suzerains et perdent leur autorité. L'esprit d'insubordination et de révolte se propage de proche en proche, les nobles se soulèvent contre leurs suzerains, comme les électeurs contre l'empereur; et les petits mettent à profit les besoins et la faiblesse de leurs maîtres pour se soustraire à leur autorité, dans un grand nombre de principautés. Les diètes provinciales prétendent exercer une influence prépondérante dans le gouvernement, sans se montrer capables d'organiser et d'exercer le pouvoir.

L'anarchie, après avoir dévoré la puissance de l'empire, atteint maintenant les diverses parties qui le composent. A leur tour, les princes sont les victimes de la révolution qu'ils ont déchaînée : sans finances régulières, sans armées indépendantes, sans administration, ils sont à la merci des insurrections et les justifient par leurs fautes. Tous les appétits se donnent carrière; les mœurs deviennent brutales : plus de justice, plus de sécurité! Des traités aussitôt violés que conclus. Arrivent des bandes d'écorcheurs. A un moment donné, l'Autriche, la Moravie, la Bohême sont ravagées par des grandes compagnies comme en France, en Angleterre, en Espagne, en Italie même. De temps en temps, cependant, les paysans libres qui, dans les siècles précédents, n'avaient pas partout disparu, défendent leur liberté. Dans la Basse-Allemagne, le plus important de ces groupes de paysans libres, le plus détesté des seigneurs aussi, était toujours celui des Dithmarses. En 1404, le duc du Schleswig et le comte du Holstein entreprennent une ex-

pédition contre eux : au retour les chevaliers sont surpris dans une vaste forêt, les chevaux abattus, beaucoup de nobles tués; les Dithmarses conservèrent leurs privilèges. Une autre guerre de l'Allemagne, dans le Sud, en 1401 ! les habitants du pays d'Appenzel veulent encore se réunir aux confédérés et se soulèvent contre l'abbé de Saint-Gall. Malgré l'abandon des Suisses, ils résistent victorieusement non seulement à l'abbé de Saint-Gall, mais aux troupes autrichiennes. Ils avaient à leur tête le comte de Wendenberg-Rheineck qui avait échangé sa cotte de maille contre la blouse des paysans et combattait comme eux à pied. Tout le pays qui environne Constance prit parti pour eux, « tous les paysans désiraient être des Appenzell ». Partout où ils passaient, ils chassaient les seigneurs, détruisaient les châteaux; l'agitation commençait à se propager dans une grande partie de l'Allemagne du Sud. Les chevaliers et les comtes de Souabe cependant assaillirent les insurgés avec des forces supérieures devant Bregenz qu'ils assiégeaient. Après avoir perdu une quarantaine d'hommes, les paysans se replièrent en désordre de l'autre côté du Rhin, en abandonnant leur artillerie (janv. 1408). La ligue qu'ils avaient formée fut dissoute, mais les châteaux qu'ils avaient démolis ne furent pas reconstruits.

VII

Pertes extérieures de l'Empire sur ses frontières, orientales et occidentales ; prospérité intérieure des villes.

Rien d'étonnant que l'Allemagne oublie alors ses ambitions, qui avaient si longtemps survécu à sa puissance, et que, sur toutes les frontières, la race germanique recule.

Son grand effort au Moyen-âge s'était porté vers l'est et le plus grand fait peut être de son histoire à cette époque avait été de mettre la main sur les États slaves ou magyars qui s'étaient formés à ses portes. Par ses marchands et ses colons, plus encore que par ses soldats, elle avait conquis au nord la Silésie et la Prusse, soumis à l'est à son influence la Bohème, la Pologne et la Hongrie, commencé à pénétrer dans les principautés slaves du Danube inférieur. Au début du xve siècle, les résultats de plusieurs siècles de travaux et d'efforts sont brusquement compromis. Le roi de Hongrie, Sigismond, oublie, au milieu de ses ambitions ondoyantes, la mission que lui impose sa position d'avant-garde. Les Vénitiens, après une guerre qui se prolonge pendant presque tout son règne, lui enlèvent le Frioul et les villes dalmates. Pour se procurer de l'argent contre eux, il engage à la Pologne la plus grande partie de ce territoire de la Zips, qui avait été une des premières colonies allemandes en Hongrie et qui, depuis lors, resta à la Pologne jusqu'au règne de Marie-Thérèse. Les Turcs, dont l'établissement en Europe ne remontait pas à plus d'un demi-siècle, inondent déjà la péninsule des Balkans de leurs hordes victorieuses.

En 1396, Sigismond, le plus menacé, lève chez lui des troupes, invoque le secours de la chrétienté. Des chevaliers allemands, des princes et chevaliers français surtout accourent. Mais la fleur de la chevalerie européenne succombe sous le flot des Janissaires d'Amurath à la désastreuse bataille de Nicopolis; et bientôt la Styrie est ravagée par les Ottomans. La Bosnie, la Serbie, la Valachie, la Moldavie, la Bulgarie, qui jusqu'alors avaient été plus ou moins indépendantes de la Hongrie et ouvertes par là à l'influence germanique, subissent la conquête turque ou acceptent la

suzeraineté polonaise. Les provinces du sud-est de l'Allemagne ne sont pas à l'abri. Les avant-postes de l'empire se retournent contre lui : en Hongrie et en Bohême, une réaction féodale et nationale réclame l'expulsion des étrangers, menace les privilèges de la bourgeoisie allemande et rend la prépondérance aux éléments indigènes, magyars et slaves. En Pologne, l'immigration germanique est complètement arrêtée, les villes perdent toute action sur la marche générale des affaires, et les Jagellons fondent dans les bassins de l'Oder et de la Vistule une monarchie redoutable et conquérante, ennemie de l'Allemagne.

Au nord-est, depuis les victoires des Ascaniens dans le bassin de l'Elbe, il ne s'était pas passé d'événement plus considérable que la prise de possession par les Allemands de la Silésie, de la Poméramie et de la Prusse. Maîtres de la mer et des montagnes, tenant les sources et les embouchures des fleuves, ils enserraient comme dans un étau les Slaves de l'Oder et de la Vistule, et la soumission de ceux-ci ne semblait plus qu'une question de temps. Plus pacifique au sud, dans la Silésie, où elle avait été favorisée par les princes indigènes, la germanisation avait si complètement pénétré le pays qu'elle résistait sans recul sensible à la transformation slave de la Bohême, à laquelle elle était réunie. Mais maintenant tout changeait.

Au nord, les procédés de l'ordre teutonique, plus habile à conquérir qu'à gouverner, avaient laissé chez les habitants des souvenirs de haine et des désirs de revanche ; la germanisation y était peu profonde et comme artificielle, représentée souvent uniquement par les villes perdues au milieu de paysans hostiles, et affaiblie par leurs démêlés avec les chevaliers. L'ordre était en décadence ; à mesure que la foi s'affaiblissait, le recrutement était moins

facile et plus médiocre, la discipline se relâchait; l'enthousiasme religieux des premiers temps avait été remplacé par la soif du butin qui favorise les trahisons et énerve les courages. Il devait ses derniers succès à la division et à la faiblesse de ses adversaires. La situation, déjà grave depuis que, sous Casimir le Grand et ses successeurs, le royaume de Pologne s'était reconstitué, devint absolument dangereuse pour les Teutoniques depuis que le mariage d'Hedwige et de Jagellon réunit sous une même autorité les Polonais et les Lithuaniens (1386).

La conversion même des Lithuaniens au christianisme enlevait à l'Ordre jusqu'à sa raison d'être. Dans la lutte dès lors inévitable qui éclata quelques années plus tard entre les chevaliers et la Pologne, l'Ordre est abandonné à la fois par le pape et par l'Empereur. Sigismond promet des secours, mais ils arrivent trop tard. Lorsque Jagellon envahit le territoire de l'Ordre avec une armée considérable de Polonais, de Lithuaniens, de Russes et même de Tartares, les chevaliers supportent seuls le choc de l'Orient coalisé. Le grand maître a l'imprudence d'accepter le combat avant d'avoir rallié les Hongrois. A la bataille de Tannenberg ou de Grünwald, comme la nommèrent les Polonais, à quelque distance de Gilgenbourg, les chevaliers subissent une défaite désastreuse (15 juillet 1410). Les récits que nous possédons de la bataille sont en partie légendaires, et il est difficile de croire que les vaincus aient perdu, comme on le prétend, quarante mille morts et quinze cents prisonniers. Le nouveau grand maître, Henri de Plauen, réussit à sauver Marienbourg; et la paix de Thorn (1411) n'enleva à l'Ordre que la Samogitie. L'Ordre ne se releva cependant pas du coup. Comme les Suisses à Sempach, les Polonais, après la bataille, avaient fléchi le genou pour

remercier Dieu, et entonné l'hymne triomphal : *Christ est ressusscité.* La Pologne avait conquis sa place en Europe ; la domination politique passait dans ces contrées orientales, des Germains aux Slaves.

A l'ouest, les pertes de l'Allemagne étaient moins étendues, et devaient être moins durables surtout ; mais la situation était inquiétante. Le Brabant, le Limbourg et le Luxembourg passaient à la maison de Bourgogne. L'électeur de Mayence, si sévère jadis pour la politique étrangère de Venceslas, sollicitait dans l'empire l'intervention de la France ; et Charles VI donnait des ordres à Francfort qui les recevait sans colère. Il faut voir dans notre Froissard et dans la chronique de Saint-Denis, le mépris dans lequel tombe l'empire. « Le moment est proche, dit-il, où la nation allemande devait s'appeler elle-même « pieuse, patiente et humble »[1]. Tels étaient les résultats de l'abaissement de l'Empire.

Il ne faut pas se le dissimuler cependant, l'anarchie intérieure, la faiblesse extérieure de l'empire, n'empêchaient pas au fond, en Allemagne, une certaine prospérité. La politique était mauvaise ; néanmoins la société allemande se développait, malgré l'incurie de ses chefs. La désorganisation politique enlevait au dehors toute influence à l'Allemagne et ébranlait ses sentiments de patriotisme et d'unité nationale ; mais elle n'avait pas sérieusement atteint les qualités vigoureuses et les instincts permanents de la race, qui persistaient dans la vie populaire, indépendamment de la politique, au sein des villes surtout. L'empire avait toujours visé trop haut et trop loin pour être utile à l'Allemagne. C'était une ambitieuse superfétation. Son

[1] V. Froissard, XVI, 85, et la *Chron. de Saint-Denis*, I, 526 ; II, 418.

affaiblissement ne lui était guère sensible à l'intérieur. Là, en effet, derrière les murailles des villes où peinent et travaillent les ouvriers, les négociants, les artistes, partout éclate une activité féconde ; au milieu du chaos se prépare l'avenir. Les villes ont abdiqué leurs ambitions d'un moment, mais elles continuent à grandir. Les armées impériales sont malheureuses et méprisées, mais l'on respecte et l'on admire les travailleurs allemands. Cette période de décadence et de tristesse est précisément celle où la bourgeoisie arrive à l'apogée de sa richesse et de sa prospérité.

Au nord, à Lübeck, à Dantzig et dans les villes de la Hanse, — à Cologne, Strasbourg et dans les cités du Rhin, — à Augsbourg, Ulm, Nuremberg et dans les villes de Souabe, en Silésie comme dans le bassin du Mein, le commerce est actif et l'industrie florissante. Des villes, qui ne sont plus aujourd'hui que de modestes et calmes bourgades, Ravensbourg, Gorlitz, etc., entretiennent des relations suivies avec les pays les plus éloignés et les plus divers. Les négociants allemands dominent le marché italien, parcourent la France, l'Espagne, la Hongrie, la Pologne, l'Orient, défient tous les périls, visitent tous les peuples. Les bourgeois de Nuremberg bravent la jalousie des Vénitiens et s'en vont chercher directement en Égypte les produits de l'Inde. En échange des matières premières qu'elle demande à échanger, l'Allemagne lui offre ses tissus de fil et de laine, des armes et de la poudre, des cuirs, des meubles.

La population augmente, les villes étendent leurs enceintes et se couvrent de magnifiques monuments ; les magistrats d'Ulm continuent l'édification de la cathédrale, à laquelle sans interruption on travaille cent trente ans ; de 1385 à 1396, on construit à Nuremberg *la belle fontaine*. Brême élève sa maison commune (1405-1409) et Cologne la nouvelle tour de

son hôtel de ville (1407-1414). Les maisons en pierres deviennent plus nombreuses ; on fonde des hôpitaux et des orphelinats ; beaucoup de rues sont pavées. Les villes perdent peu à peu le caractère de villages qu'elles avaient si longtemps conservé ; des règlements municipaux interdisent de laisser errer dans les rues les porcs et les bestiaux; des prescriptions hygiéniques rendent les épidémies moins fréquentes et moins meurtrières. Les grandes fortunes bourgeoises se fondent, le luxe des vêtements témoigne des progrès de l'aisance publique ; les écoles se multiplient ; l'architecture, la sculpture et la peinture produisent des maîtres éminents. L'école de peinture de Constance est célèbre ; on trouve mention; dès le commencement du siècle, dans les registres d'Ulm, de la famille Schœn, d'où sortira un des plus illustres représentants de la renaissance allemande, et Æneas Sylvius Piccolomini constate que l'Allemagne fournit à l'Italie des savants, des ingénieurs, des sculpteurs et des peintres. La richesse, l'habitude des grandes entreprises, la conscience de leur valeur intellectuelle et morale, inspirent aux bourgeois le respect d'eux-mêmes et la confiance dans leurs forces : rien ne ressemble moins à la bourgeoisie timide, inquiète, servile du XVIIe et du XVIIIe siècle. Rien ne prouve mieux alors pour l'Allemagne l'inutilité de l'empire et les dangers de ses ambitions ruineuses. Un gouvernement central manque à ce pays d'autonomies particulières et de puissance provinciale et locales. C'est une sorte d'anarchie gouvernementale qui profite à son développement social bien entendu. La domination extérieure n'est pas nécessaire à la prospérité intérieure.

La bourgeoisie allemande du XVe siècle laisse donc passer au-dessus d'elle, comme des orages qui ne l'inquiètent

point, les compétitions impériales. Une modification heureuse intervint en 1410 dans sa situation impériale. Des trois compétiteurs, l'un d'eux, Jost de Moravie, meurt en 1310. Il ne restait plus que deux représentants de la maison de Luxembourg : Venceslas et Sigismond. Venceslas avait toujours aimé celui-ci ; il était vieux, fatigué, sans enfants. Il ne demandait qu'à pardonner à son frère et à ne rien faire. Sigismond, très actif, cherchait surtout le pouvoir. Il promit à Venceslas de l'aider à se faire couronner empereur par le pape, pour lui donner au moins cette satisfaction, et demanda pour lui même le titre de roi des Romains. En réalité c'était pour Venceslas une abdication honorable de l'empire. Il abandonne le titre de roi des Romains, sans jamais avoir la couronne impériale ; et l'Allemagne y reste bien indifférente. C'est ainsi que le vieux Venceslas finit comme roi de Bohême, à Prague, entouré, si non de respect, au moins de commisération jusqu'à ce qu'il meure en 1419. On peut bien dire que, sous Venceslas, l'empire et l'unité de l'Allemagne étaient tombés en dissolution. C'est sous son successeur, Sigismond, le dernier des Luxembourgs que, par la dissolution de l'unité chrétienne et la déchéance de la papauté, commença une grande chose dans l'histoire de l'Europe, *la Réforme*, qui est aussi une nouvelle protestation de l'esprit et de la conscience de l'Allemagne contre le vieux *Saint-Empire*, et dont l'étude fera l'objet de notre prochain volume.

FIN DU SIXIÈME VOLUME

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE XIII

LE GRAND INTERRÈGNE OU L'ALLEMAGNE SANS EMPEREURS (1250-1273)

LIVRE XIV

PREMIERS EMPEREURS DE LA MAISON DE HABSBOURG

CHAPITRE XXX

Rodolphe de Habsbourg, empereur et fondateur de la maison d'Autriche (1273-1291)

Conquête des provinces autrichiennes

Adolphe de Nassau et Albert Ier d'Autriche (1291-1308)

LIVRE XV

MAISON IMPÉRIALE DE LUXEMBOURG OU DE BOHÊME

CHAPITRE XXXI

Henri VII de Luxembourg (1308-1313)

Louis IV de Bavière et Frédéric d'Autriche (1313-1347)

CHAPITRE XXXII

Charles IV de Luxembourg, roi de Bohême et empereur

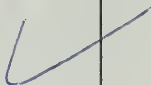
CHAPITRE XXXIII

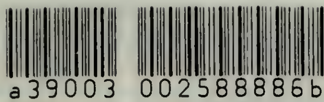
Venceslas (1378-1419)



Tonrs, imp. Deslis Freres






a39003 002588886b

